Digitized by Google

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

53. 6. 7.

53-A-38

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# L'OEVVRE DE PACIFICATION
OV
# CATECHISME
# DES CONTROVERSES
## EN FORME DE DECISION:

Par le Religiosissime FRANÇOIS Archeuesque de Roüen, Primat de Normandie.

Harlay

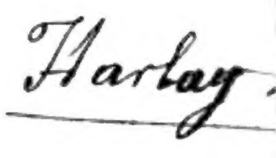


*Le Ministre propose, et l'Archeuesque resout.*

Que personne n'enuie mon loisir, parce que mon loisir est vne grande & importante occupation sans loisir. *Sainct Augustin, en l'acte de l'election de son successeur Eradius, lors qu'apres quantité de belles actions pour le seruice de Dieu, & à la semonce de l'Eglise, il se retira aux champs pour composer.*

*Au Chasteau Archiepiscopal de* PONTOISE,

Par HENRY ESTIENE, Imprimeur ordinaire de Mondit Seigneur.

Et se vendent à PARIS, Par ANTOINE ESTIENE, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, ruë S. Iacques, au College Royal, deuant S. Benoist.

---

M. DC. XXXIX.

*Auec Priuilege de sa Majesté.*

Digitized by Google

Digitized by Google

# L'ARCHEVESQVE A SON TROVPEAV.

CHer Troupeau, maintenant que vous vous vnissez plus que iamais à vostre Pasteur, il est temps que vostre Pasteur trauaille à vous reünir vos Freres. I'enseigne auec douceur, comme nostre Apostre l'ordonne au premier Euesque qu'il forme, *ceux qui par esprit de contradiction nous resistent*; & ie sonde, *si possible Dieu ne leur donnera point de resipiscence et repentance, pour connoistre la verité, et que reuenans à leur bon sens, ils eschapent des pieges où le Diable les tient pris et enserrez, comme il luy plaist*. Quand ce malin esprit s'est veu frustré de la Persecution qu'il auoit suscitée, il a inuenté, comme S. Cyprien nous apprend, les Here-

2.Tim.2.

Lib. de Vnit.Eccles.



Digitized by Google

sies & les Schismes pour attaquer l'Vnion & l'Vnité, ne pouuant plus combatre autrement la Foy & la Charité. C'est ce grand Sainct qui le dit, lequel a merité ce rare Eloge de la bouche du plus grand des Docteurs : *Qu'il n'a iamais preposé la sentence de diuerse Opinion au lien d'Vnité et Vnion*, [*Sententiam diuersæ Opinionis vinculo non præposuit Vnitatis*. Nostre mal-heur a voulu, que le remede que l'on y a apporté en ces derniers Siecles, a presque esté pire que le mal; & que la multiplicité des questions & des réponses où l'on a esté iusqu'à l'infiny (ce que l'on n'auoit point encore veu en aucun Schisme & Heresie) a plus destruit l'Vnité qu'elle ne l'a rejointe. En ce temps Berengarien, il n'estoit question que d'examiner la Separation de ceux qui se sont comme Berengarius soustraits du Corps de l'Eglise, & la Supposition qu'ils ont faite d'vne fausse Realité, pour la vraye, au Mystere de l'Eucharistie, auquel, au lieu de croire, ils se contentent de décroire. Témoin,

August. l.1. cont. Cresc.

ce qui

Digitized by Google

ce qui fut presché en Angleterre au Synode de Londres de l'année mil six cens vingt-cinq, tenu durant les réjoüissances & celebrité du Mariage du Roy de la Grand' Bretagne, où vn nommé Creich, Docteur & Doyen de leur Secte, dit à l'ouuerture du Synode, que Iesus-Christ estoit veritablement en l'Eucharistie, mais *Veritate Mentis, non Entis*, c'est à dire, *par Verité d'Intelligence, et non pas d'Existence.* Et les Docteurs & Bacheliers des Vniuersitez d'Oxfort & de Cambrige, apres en auoir fait vn grand vacarme contre luy, ne le sceurent plus scandaleusement taxer, que de dire qu'il auoit presché l'Heresie de Caluin, & de France : ce qui détruit leur Croyance, aussi bien que leur pretenduë Conformité.

C'est bien loin de l'esprit de l'Eglise quand elle donne ce Reiglement, par le cinquiéme Canon du douziéme Concile de Tolede, du temps du Pape Agathon, & du Roy Eringius au septiéme Siecle: *Il nous a esté rapporté, que quelques Prestres ne*



Digitized by Google

*reçoiuent pas la Grace de la Saincte Communion autant de fois que l'on les void offrir de Sacrifices en vn iour: et que s'ils offrent en propre personne plusieurs Sacrifices à Dieu, en vn mesme iour, en toutes les Oblations ils se suspendent* (OU, *s'abstiennent*) *de la Communion, et ne prennent la Grace de la Saincte Communion qu'en la seule Oblation du dernier Sacrifice; comme s'il ne falloit pas autant de fois participer à ce vray et Singulier Sacrifice, qu'il est constant que l'Immolation se fait du Corps et du Sang de nostre Seigneur Iesus-Christ. Car voila l'Apostre qui le dit:*
» *Ceux qui mangent les Hosties, ne sont-ils pas*
» *participans de l'Autel? Il est certain que ceux qui ne les mangent pas en Sacrifiant, ils sont comme criminels, responsables aux Diuins Sacremens. Quiconque donc des Prestres desormais approchera du Diuin Autel pour y offrir Sacrifice, et se suspendra* ( OU, *s'abstiendra*) *de la Communion, qu'il sçache qu'il sera vn an repoussé et chassé de la mesme Grace de Communion, de laquelle indecemment et contre l'ordre il s'est priué. Car, quel Sacrifice peut estre celuy-là, auquel il se void que le Sacrificateur mesme ne participe*

Digitized by

*point? Doncques, il faut tenir pour constant en toutes manieres, Que toutefois et quantes que le Sacrificateur Immole à l'Autel le Corps et le Sang de Iesus-Christ nostre Seigneur, autant de fois il se doit rendre participant de la perception du Corps et du Sang de Christ, [Relatum nobis est, quosdam de Sacerdotibus, non tot vicibus Communionis Sanctæ Gratiam sumere, quot Sacrificia in vno die videntur offerre: sed in vno die si plurima per se Deo offerant Sacrificia, in omnibus se Oblationibus à Communione suspendant, et in sola tantùm extremi Sacrificij Oblatione, Communionis Sanctæ Gratiam sumunt: quasi non sit toties illi Vero et Singulari Sacrificio participandum, quoties Corporis et Sanguinis Domini nostri Iesu-Christi Immolatio facta constiterit. Nam ecce Apostolus dicit: Nónne qui edunt Hostias, « participes sunt Altaris? Certum est, quòd hi qui « Sacrificantes non edunt, rei sunt Dominicis Sacramentis. Quicumque ergò Sacerdotum deinceps, diuino Altario Sacrificium Oblaturus accesserit, et se à Communione suspenderit, ab ipsa, qua se indecenter priuauit, Gratia Communionis anno vno repulsum se nouerit. Nam quale erit illud*

*Sacrificium, cui nec ipse Sacrificans particeps esse cognoscitur? Ergò modis omnibus est tenendum; Vt quotiescumque Sacrificans, Corpus et Sanguinem Iesu-Christi Domini nostri in Altario Immolat, toties perceptionis Corporis et Sanguinis Christi se participem præbeat.*

C'est pourquoy ie m'arreste principalement sur la Separation & sur la Realité: & monstre de l'vne, que pour quoy que ce soit, l'on ne se peut separer; & de l'autre, d'vne façon toute nouuelle, qu'elle a trois estages comme l'Arche: Au Premier, ie fais voir la Verité de la Realité; au Second, la Possibilité de la Realité; au Troisiéme, l'Histoire de la Realité; la traitant ainsi d'vne façon toute particuliere, par le faict, par le droict, & par le possible, qui est tout ce que l'on peut tirer d'vne chose, & tout ce que l'on se peut imaginer de voir en la chose du monde que nos Contrarians ont creu iusqu'icy pouuoir estre moins veuë. Il se trouuera aussi que nostre Prouince qui est toute Reelle, a excellé en la deffence de la Realité, tant par son

ſon Archeueſque Maurille, que par Lanfranc & Guitmundus, Ecriuains & Docteurs de la Prouince. Puiſſions-nous ſeulement auoir l'effect du Vœu du Pſalmiſte que ſainct Auguſtin employe ſelon ſa Verſion contre Creſconius, pour defendre la maniere de raiſonner qu'il tenoit en ſes Controuerſes : *Que ma Diſpute* (il parle de Dieu) *luy ſoit agreable*, [*Suauis ſit ei Diſputatio mea*, au lieu de [*Iucundum ſit ei Eloquium meum*] que nous chantons au Pſeaume cent-troiſiéme. Cela veut dire, que par cét Extraordinaire ils ſçauront pour nouuelles, que non ſeulement noſtre Realité ſubſiſte, mais qu'en la grande & ancienne Philoſophie, & en la Philoſophie des Peres, c'eſt choſe toute poſſible : & par ce moyen, ſi facile & ſi agreable à ſçauoir qu'elle eſt digne d'en faire vne Hiſtoire, & qu'en effect ie trace le plan de leur Hiſtoire : En la maniere que le docte Theodoret, en ſon Hiſtoire Religieuſe qu'il intitule *Theophile*, laiſſe à la Poſterité l'Hiſtoire du diuin Ma- Lib. 1.

i

ris, cét excellent Solitaire de Netis, vieillard nonagenaire, & raconte; *Qu'y ayant long-temps qu'il desiroit de voir offrir le spirituel et mystique Sacrifice, il le pria que là se fist l'Oblation du Don Diuin. A quoy volontiers* (dit-il) *i'acquiesçay, et commanday que l'on allast querir des Vases sacrez, car le village n'estoit pas loin: Et pour Autel, me seruant des mains des Diacres, i'Offris le mystique et Diuin et Salutaire Sacrifice. Or luy estoit transporté et remply de toute sorte de volupté spirituelle, et croyoit voir le Ciel, et disoit qu'il n'auoit iamais eu vne telle ioye: Et moy, ayant esté beaucoup aymé de luy, i'ay creu que ie luy faisois iniure, si ie ne le loüois mesme apres sa mort; et que ie faisois iniure aux autres, si ie ne leur proposois cette tres-excellente Philosophie à imiter. Quand donc i'auray prié que ie puisse receuoir son assistance, i'imposeray la fin à ce Narré.* [ποθήσας δὲ διὰ χρόνου μακροῦ τὴν πνευματικὴν καὶ μυστικὴν θυσίαν προσφερομένην ἰδεῖν, ᾔτησεν ἐκεῖ γενέσθαι τὴν τοῦ θείου δώρου προσκομιδήν. ἐγὼ δὲ ἀσμένως ὑπήκουσα, καὶ τὰ ἱερὰ σκεύη κομισθῆναι παρασκευάσας, οὐ πόρρωθεν γὰρ ἦν τὸ χωρίον, καὶ ταῖς τῶν διακό-

νων χερσὶν ἀντὶ θυσιαστηρίου χρησάμενος, τὴν μυστικὴν τε θείαν καὶ σωτήριον θυσίαν προσήνεγκα. ὁ δὲ πάσης ἡδονῆς συνεφορεῖτο πνευματικῆς, καὶ αὐτὸν ὁρᾶν τὸν οὐρανὸν ὑπελάμβανε, καὶ ἔφασκεν οὐδέποτε εὐφροσύνης ἀπολελαυκέναι τοιαύτης. ἐγὼ δὲ θερμῶς λίαν ὑπ᾽ αὐτοῦ φιληθεὶς, ἀδικήσειν ᾤμην, εἰ μὴ καὶ τελευτήσαντι εὐφημήσαιμι· ἀδικήσειν δὲ τοὺς ἄλλους, εἰ μὴ τὴν ἀρίστην ταύτην φιλοσοφίαν προθείην εἰς μίμησιν. καὶ νῦν τοίνυν τῆς περὶ αὐτοῦ τυχεῖν ἐπικουρίας ἀντιβολήσας, πέρας ἐπιθήσω τῷ διηγήματι.
Tout le reste est superflu & hors de propos: bien qu'apres l'examen du Schisme, qui selon l'ordre de nature doit preceder, comme le Schisme estant le commencement de l'Heresie, il y ait quatre Chefs ausquels nous reduirons toutes les Questions où la chaleur des disputes & la vanité de vouloir paroistre tout sçauoir, nous ont entraisnez auec eux: A sçauoir, la Suppression du Sacrifice, le Mépris des Oeuures, le Desny de secours aux Enfans & aux Morts, & la Condemnation du Libre Arbitre, où l'on peut dire comme sainct Augustin, apres auoir

monstré que l'Eglise est Vniuerselle, & non pas Particuliere; *Garde-toy bien de suiure les faux-Iustificateurs, et les vrais-Precipitateurs,* [ *Noli sequi falsos-Iustificatores, et veros-Precipitatores.* A quoy nous joindrons comme deux generales circonstances & inseparables Dependances du Schisme & de l'Heresie, la Question du Pape & la Question des Traditions, ausquelles se rapporte tout ce qui regarde l'Vnité de Communion & la necessité d'Instruction. En la recolte de toutes les imaginations plustost que Questions, on a tant entassé d'yuroïe, que l'on a presque étouffé le grain, au lieu d'auoir l'œil attentif à la moisson & ouuert pour empescher que l'on nous donnast le change, & pour voir & bien remarquer cette diuine Maxime d'Optat, que *l'Vnité* est *le Souuerain bien* des Chrestiens, & que *la Diuision* & des-Vnion, que d'vn mot Grec nous appellons Schisme, est leur *Souuerain mal.* Ce qui faisoit vanter les premiers Chrestiens, dans l'Apologie de Iustin Martyr; *Qu'ils* *estoient*

Tract. 1. in Epist. Ioan.

Voyez le 2. Chap. de nostre 1. Part.

Digitized by Google

*estoient toujours en Corps, et ensemble les vns auec les autres,* (καὶ συνέστημεν ἀλλήλοις ἀεὶ,) dont nous voyons presque aujourd'huy tout le contraire : c'est à dire, l'Vnité marcher en des-Vnion, & la des-Vnion en Vnité; le Party débandé marchant d'ordinaire en corps, & le Corps, à part & par bandes rarement rassemblées.

Supportez, cher Troupeau, mes remonstrances & libertez accoustumées, quoy que possible meslées de quelque petite pointe d'aigreur, & mesme de quelque vanterie extraordinaire, aussi bien que vous en auez supporté tant d'autres, cõme l'Apostre conjuroit ceux de Corinthe de faire: Et souffrez, que ie me vante à mon tour, de vous auoir descouuert des Plaines que vous n'auiez point encore apperceuës, & qui ne passoient presque cy-deuãt que pour espaces imaginaires. Pour la gloire de l'Eglise, il ne peut y auoir d'excez de zele, ny de vaine gloire : & ie ne m'attribuë point de faux-honneur, puisque ie rapporte tout l'honneur, à 2. Cor. 11

l'honneur de mes Freres, au moindre desquels en particulier ie ferois gloire de ceder. *Car l'Eglise nous estant Vne, l'esprit Vny,*
Cypr. Epist. 57. ad Corn. *l'Vnion inseparable; qui est le Prestre qui ne se reiouïsse autant, d'entendre les loüanges de son Confrere, que les siennes propres?* [*Nam cùm nobis et Ecclesia vna sit, et Mens iuncta, et indiuidua Concordia; quis non Sacerdos in Consacerdotis sui laudibus, tanquam in suis proprijs gratuletur?* C'est ainsi que le Chantre de Dieu nous enchante, quand d'vn coup d'archet que nous entendons encore, il commence son Pseaume cent-huictiéme. Il tente Dieu de ses plaintes, & dans les transports qu'il a de ce que la malediction du Schisme & de l'Heresie fait souffrir à l'Eglise, il s'emporte pour soustenir les loüanges de l'Eglise en ses propres loüanges: jusques-là, qu'il veut que comme ailleurs il est le Chantre de Dieu, que Dieu alors soit son Chantre: *Dieu*, dit-il, *ne tais plus ma loüange, car la bouche du Pecheur et du Trompeur est ouuerte contre moy.* Souffrez donc, Cher Troupeau, qu'ainsi en vous charmant, ie

Digitized by Google

me charme : ſouffrez que pour vous, il ſemble qu'en me ſouuenant trop de moy, ie m'oublie moy-meſme ; ſouffrez que ie vous faſſe parquer en pleine campagne, que de tant de paſtures que ie mets deuant vous, ie vous en faſſe feſte, & que chaque choſe ait ſa ſaiſon. Il y a temps de ſe glorifier, auſſi bien que de s'humilier: comme il eſt temps d'abreger & de ſe reſſerrer, & non pas de s'eſtendre aux vains diſcours du paſſé. Qui en voudra voir dauantage, lira le Liure; qui ſe contentera de moins, verra l'Information Generale de l'Eſtat des Controuerſes de ce Temps, que ie mets deuant le Liure: ſauf à laiſſer voir l'vn & l'autre à ceux qui ſe voudront plus parfaitement inſtruire. Par la grace de Dieu, noſtre Egliſe peut dire comme celle du Cantique: *A nos portes il y a toutes ſortes de fruicts, et vieils et nouueaux,* &c. Cap. 7.
[*In portis noſtris omnia poma, noua et vetera*, &c. Et qu'elle reſſemble à l'éclair, auquel ſainct Auguſtin remarque que, pour faire fuïr les Schiſmatiques & Hereti-

ques, noſtre Seigneur compare ſon Egliſe; tant pour donner de ſa part de la lueur, que pour ſe faire voir quand on y penſe le moins.

L'Information que ie vous donne, comme fit ſainct Cyrille deuant ſes Controuerſes, contient la declaration & raiſon de noſtre vraye & nouuelle Methode, qui traite les Controuerſes Deciſiuement ſelon l'Ordonnance de ſainct Paul, pratiquée par les Peres. Sur quoy il me ſouuient de l'aduis de l'incomparable Vincent de Lerins, expliquant ce mot

1.Tim 6. v.20. de ſainct Paul: *O Timothée, Garde bien le Depoſt;* [ *O Timothee, Depoſitum Cuſtodi;* où il diſoit en France, apres auoir aſſiſté au grand Concile d'Epheſe, troiſiéme Concile Oecumenique: *O Timothée, ô Preſtre, ô Predicateur et Expoſiteur, ô Docteur, ſi le Don Diuin t'a rendu capable par l'eſprit, par l'exercice, par la doctrine, ſois le Beſeleel du Tabernacle Spirituel: taille les precieuſes pierreries du Dogme Diuin, mets-les fidelement en œuure, ageance-les artiſtement, adiouſtes-y l'eſclat, la grace, la*

*beauté*

Digitized by Google

*beauté et gentilleſſe. Que toy expoſant, l'on entende plus clairement, ce qu'auparauant on croyoit plus obſcurement: Par toy la Poſterité ſe réioüyſſe d'auoir entendu ce que l'Ancienneté reueroit ſans l'entendre: Enſeignes toutefois tellement les meſmes choſes que tu as appriſes, qu'en diſant les choſes Nouuellement, tu ne diſes pas des choſes Nouuelles,* [*O Timothee, ô Sacerdos, ô Tractatòr, ô Doctor, ſi te Diuinum Munus idoneum fecerit, ingenio, exercitatione, doctrinâ, eſto ſpiritalis Tabernaculi Beſeleel: pretioſas Diuini Dogmatis gemmas exſculpe, fideliter coapta, adorna ſapienter, adyce ſplendorem, gratiam, venuſtatem. Intelligatur, te exponente, illuſtriùs, quod anteà obſcuriùs credebatur. Per te Poſteritas intellectum gratuletur, quod antè Vetuſtas non intellectum venerabatur: Eadem tamen quæ didiciſti, ita doce, vt cùm dicas Nouè non dicas Noua.* De ſorte que i'épargne le dégouſt du Lecteur, qui s'impatiente quand on l'arreſte trop, & preuiens le iugement temeraire de ceux qui trouueroient à redire, s'ils voyoient à l'entrée d'vn Liure vne longue Preface; quoy que l'ordre des bel-

les Maiſons que l'on fait maintenant, ſoit de leur donner de grandes aduenuës, qui leur ſeruent tout enſemble d'entrée, de repoſoir & d'accompagnement. Mais l'on épargne ſi peu le Spirituel, qu'à peine luy permet-on de ſe ſeruir de ce que l'on inuente de commode pour le Temporel.

Il me ſuffit de dire, qu'vn ſeul Texte de Sainct Paul, comme de nouueau trouué, & nouuellement employé, fait tout le Liure, & qu'il porte le baſtiment : & partant, que ce n'eſt que la Parole de Dieu, illuſtrée de l'Antiquité, c'eſt à dire de ſa Continuation, qui compoſe noſtre Oeuure. Car ce n'eſt pas tout d'alleguer l'Ecriture, il faut ſçauoir & conſiderer ce que Sainct Auguſtin en dit aux Donatiſtes ſur la queſtion où ils auoient de l'aduantage par l'Ecriture : ( Si le Bapteſme des Heretiques eſtoit bon, & s'il eſtoit permis de Rebaptiſer ceux qui auoient eſté Baptiſez par les Heretiques : ) *Toutes les choſes* Lib. 3. de Bapt. *que les Seducteurs* ( c'eſt le nom qu'il don-

ne aux Schismatiques & Heretiques; c'est à dire, à ceux qui nous quittent, & qui dogmatizent & enseignent à part) *ont d'entier et de legitime, ils ne se l'oseroient attribuër, et comme approprier, si par des Peuples abusez eux aussi n'estoient abusez à la pareille, lors que l'on les croit et que l'on leur defere de tels honneurs, qu'ils ayent par eux la puissance de dire et de s'attribuër telles choses: De sorte que leur Erreür s'appelle Verité, et que l'on estime Iustice, leur Crime, à cause des Sacremens et des Ecritures lesquelles ils retiennent pour monstre, et non pas pour le salut. C'est pourquoy il est dit par Ezechiel à la mesme Paillarde: Et tu* « Ezech. 16.
*as fait parade des Vases de ta gloire, de mon Or,* «
*et de mon Argent, desquels ie t'ay fait largesse,* «
*et tu t'en es fait des Images d'Hommes, et tu as* «
*paillardé auec cela, et tu as pris ma Robbe de* «
*diuerse couleur et tu en as couuert tes Idoles, et* «
*tu as mis et mon Huile et mon Encens deuant la* «
*face de tes Idoles; et mes Pains que ie t'ay don-* «
*nez; Et ie t'ay nourrie de fleur de Farine de Fro-* «
*ment, et de Miel et d'Huile: et tu as mis tou-* «
*tes ces choses deuant tes Idoles en odeur delicieuse:* «
*Et tu as fait et parfait toutes ces choses. Car* «

*l'Ame Charnelle transforme tous les Sacremens et toutes les paroles des Liures Saincts , en toutes les especes d'Images et representations de ses Phantosmes, dans lesquels elle prend plaisir de se veautrer. [ Quacumque Seductores integra et legitima tenent, nec etiam sibi-ipsi arrogarent, et quasi propria vendicarent , nisi à Plebibus seductis vicissim seducerentur cùm eis creditur , et tales honores deferuntur , vt per eos habeant potestatem talia dicendi , et sibi talia vendicandi : Vt Error eorum Veritas appelletur, et Scelus eorum Iustitia putetur propter Sacramenta et Scripturas quas tenent ad speciem , non ad salutem. Ideóque et per*
*» Ezechielem eidem Fornicariæ dicitur ; Et pro-*
*» tulisti de Vasis gloriæ tuæ , de Auro meo , et de*
*» Argento meo , ex quibus dedi tibi , et fecisti tibi*
*» Imagines Masculinas , et fornicata es in eis. Et*
*» accepisti Vestem meam versicoloriam, et cooperui-*
*» sti Idola tua ; et Oleum meum et Incensum meum*
*» posuisti ante faciem Idolorum tuorum , et Panes*
*» meos quos dedi tibi : Et Similagine et Melle et Oleo*
*» cibaui te : et posuisti hæc ante faciem Idolorum tuo-*
*» rum in odorem bene-olentem: Et perfecisti hæc. Ad Imagines enim Phantasmatum suorum , cum*

quibus

Digitized by

*quibus volutari Carnalis Anima delectatur, conuertit omnia Sacramenta et verba Librorum Sanctorum.*

Mais possible que iamais cela n'a bien esté cognû en France: Il l'est de tout temps si bien, que nostre Vincent de Lerins pour nous en aduertir & nous y preparer, en fait quatre Chapitres exprés. Il monstre au premier, comme ceux qui nous combattent, Schismatiques & Heretiques, ont toûjours l'Ecriture en bouche: *Car soit* (dit-il) *auec les leur, soit auec les estrangers; soit en particulier, soit en public; soit en parlant, soit en écriuant; soit aux banquets, soit aux places; ils ne disent presque iamais rien du leur, qu'ils ne taschent aussi de couurir de paroles de l'Ecriture. Il ne faut que lire* (dit-il) *les Opuscules de Paul de Samosate, de Priscillien, d'Eunomius, de Iouinien et semblables Pestes; vous y verrez vn infiny ramas et entassement d'exemples; qu'il n'y a pas presque de page, qui ne soit fardée et colorée de textes et sentences du Nouueau ou Vieil Testament.* [*Siue enim apud suos, siue alienos; siue priuatim, siue publicè; siue in Sermonibus, si-* Cap. 35.

*ue libris ; siue in conuiuijs , siue in plateis ; nihil vnquam penè de suo proferunt, quod non etiam Scriptura verbis adumbrare conētur. Lege Pauli Samosateni Opuscula, Priscilliani, Eunomij, Iouiniani, reliquarumque Pestium: cernas infinitam exemplorum congeriem; propè nullam omitti paginam, quæ non Noui aut Veteris Testamenti sententiis fucata et colorata sit.* Il adjouste que ces faux-Allegueurs d'Ecriture, sont comme ceux qui dorent de miel la couppe qu'ils donnent aux enfans, pour leur faire prendre quelque medecine amere: ou, comme les empoisonneurs, qui changent d'etiquette à leurs drogues, pour faire aualer le poison pour le remede, à ceux qui ne regardent qu'à ce qui est écrit sur les boëttes. Cela
Cap. 36. fait, il fait voir au second Chapitre, que nostre Seigneur découurit la fraude, quand il dit, que l'on se donnast de garde des Faux-Prophetes, & qu'ils se déguisoient, & qu'ils faisoient comme le Loup de l'Apologue qui se couure d'vne peau de brebis pour plus aisément rauir & égorger les brebis, & que cét habit de brebis estoit ( disoit

Vincent de Lerins) cette douce laine & toizon des Ecritures que les Heretiques attachent à l'Agneau ſans macule, pour mieux contrefaire les ſimples, & cacher leur jeu & leur ſens & fauſſe application & explication, comme vne fauſſe couſture. Puis au troiſiéme Chapitre, nous apprenons en ſuite, que ces faux-Allegueurs d'Ecritures, ſont de ces Ouuriers Trompeurs (*Operarij ſubdoli*) que noſtre Apoſtre taxe en ſa ſeconde aux Corinthiens, qui ſe transformoient en Apoſtres de Chriſt: Que cette transformation & transfiguration eſtoit l'oppoſition d'Ecriture à Ecriture, dont ils taſchoient d'embaraſſer les Apoſtres: &, Qu'ils ſont diſciples du Tentateur: *Car* (dit-il) *comme alors le Chef au Chef, ainſi maintenant auſſi les Membres parlent aux Membres; Membres, s'entend du Diable, aux Membres de Chriſt, les perfides aux Fideles, les ſacrileges aux Religieux, et finalement les Heretiques aux Catholiques.* [*Nam ſicut tunc Caput Capiti, ità nunc quoque Membra Membris loquuntur: Membra ſcilicet Diaboli, Mem-*

Cap. 37.

Cap. 11.

*bris Christi, perfidi Fidelibus, sacrilegi Religiosis, Hæretici postremò Catholicis.* En fin, nostre Vincent de Lerins nous donne au quatriéme Chapitre, qui est le trente huictiéme, l'Antidote souuerain & le remede infaillible contre cét abus de frelatées & captieuses allegations d'Ecriture, qui est *d'Interpreter le Diuin Canon des Ecritures par les Traditions de l'Eglise Vniuerselle, et selon les Reigles du Dogme Catholique*, [*Vt Diuinum Canonem secundùm Vniuersalis Ecclesiæ Traditiones, et iuxta Catholici Dogmatis Regulas interpretentur.* C'est, dit-il, l'vnique moyen de se defaire des Faux-Apostres, Faux-Prophetes, Faux-Docteurs, & Faux-Maistres, qui sont tous les noms qu'en tout son discours il leur donne. Que si vous luy faites plus d'instance, & vous luy demandez, pour en venir à la pratique, comment il se faut comporter en semblable rençontre; il vous dira à la fin du Chapitre, d'vne maniere toute iudicieuse & incomparable: *S'il arriue qu'vne Partie se reuolte contre l'Vniuersalité et totalité,*

*la Nouueauté*

*la Nouueauté contre l'Antiquité, le dissentiment d'Vn ou de Peu d'Errans, contre le consentement de Tous, ou certainement de Beaucoup plus de Catholiques; Qu'ils preferent à la corruption de la Partie, l'integrité de l'Vniuersalité et du Tout: Et en cette mesme Vniuersalité, la Religion de l'Antiquité à la Prophanation de la Nouueauté; Et en cette Antiquité, à la Temerité d'Vn ou de Fort-Peu, premierement deuant toutes choses les Decrets Generaux d'vn Concile Vniuersel s'il y en a: Et puis, en second lieu, s'il n'y en a point, qu'ils suiuent ce qui suit apres, les aduis conformes de Plusieurs et Grands Maistres de l'Eglise* (nous verrons en l'Information Generale, que sainct Bernard appelle ainsi les Euesques;) *Toutes lesquelles choses, auec l'ayde de Dieu, fidelement, sobrement et soigneusement obseruées, nous découurirons sans beaucoup de difficulté, quelque sorte que ce soit de pernicieuses Erreurs des Heretiques qui se soûleuent,* [*Et si quandò Pars contra Vniuersitatem, Nouitas contra Vetustatem, Vnius vel Paucorum Errantium dissensio, contra Omnium vel certè Multò Plurium Catholicorum consensionem rebellauerit; Praferant Partis corruptio-*

*ni, Vniuersitatis integritatem: In qua eàdem Vniuersitate, Nouitatis Prophanitati, Antiquitatis Religionem: itemque in ipsa Vetustate, Vnius siue Paucissimorum Temeritati, primùm omnium Generalia, si qua sunt, Vniuersalis Concilij Decreta præponant; Tunc deinde, si id minùs est, sequantur quod proximum est, Multorum atque Magnorum consentientes sibi sententias Magistrorum: quibus, adiuuante Domino, fideliter, sobriè, sollicitè obseruatis, non magnâ difficultate, noxios quosque exsurgentium Hæreticorum deprehendemus Errores.*

C'est ce que le Docteur de la Terre & du Ciel nous monstroit au doigt, comme le Miroir des Anges, où toute la varieté du Monde se rassemble & se void reünie, Cap.3. quand il dit aux Ephesiens: *Afin que maintenant cette Sapience de Dieu, qui est à plusieurs faces, soit renduë par l'Eglise, manifeste aux Principautez et Puissances qui sont aux Cieux,* [*Vt innotescat Principatibus et Potestatibus in Cœlestibus per Ecclesiam, multiformis Sapientia Dei.* Aussi est-ce cette Eglise que i'étudie, & qui est & mon Liure & l'object de mon

Digitized by Google

Liure : où ie contretire par cette saincte inuention de nouueauté, les traits les plus delicats de sa premiere & plus belle ieunesse. *Car c'est le propre de l'Eglise* ( dit le Docteur des Gaules, sainct Hilaire, allegué au Concile de Basle) *de vaincre quand on la blesse, de se mieux faire cognoistre quand on l'accuse, de gagner quand elle perd, lors qu'on la delaisse,* [*Hoc enim Ecclesiæ proprium est, vt tùm vincat cùm læditur, tùm intelligatur cùm arguitur, tùm obtineat cùm deseritur.* L'Eglise n'est pas seulement à plusieurs étages, comme l'Arche qui resiste aux orages & qui s'éleue quand les flots l'agitent ; mais aussi comme la Sapience qui la conduit, elle est à plusieurs faces, πολυποίκιλος, dit l'Original, comme ces tailles à facettes, ces tableaux à diuers & rauissans coloris, ces pierreries richement & artistement mises en œuure qui en ont quantité à l'entour, dont vous ne sçauriez que choisir pour la plus belle : tellement qu'il faut chercher quelque lieu d'où l'on ne la puisse voir toute, pour y trouuer à redire: Comme Baiac

Hilar. lib. 7. de Trin.

Sess. 40.

Digitized by Google

Roy des Moabites disoit à Balaam, quand il benit le Peuple de Dieu le voyant en Corps, au lieu de le maudire ainsi qu'il luy
Num. cap. 23. auoit promis: *Viens auec moy* (luy disoit-il, comme font aujourd'huy nos nouueaux Moabites) *en vn autre lieu, d'où tu ne voyes qu'vne Partie d'Israël, et d'où tu ne puisses voir le Tout, et de là maudy-le,* [*Veni mecum in alterum locum, vnde Partem Israël videas, et Totum videre non poßis, inde maledicito ei.* C'est cette beauté d'Vnité & d'Vnion, pour laquel-
Cant. 6. le l'Epoux dit de son Eglise & Epouse: *Les Filles de Sion l'ont veuë, et l'ont preschée pour la Tres-heureuse: Les Roynes* (qu'Esaïe dit, qui seront ses Nourrices) *et les autres Femmes des Roys außi; et l'ont loüée:* [*Viderunt eam Filiæ Sion, et Beatißimam prædicauerunt: Reginæ et Concubinæ; et laudauerunt eam:* Comme n'estant pas possible, qu'à voir cette Vnité de l'Eglise; Sages & Fols, Grands & Petits, Bons & Mauuais, Parfaits & Imparfaits, Amis & Ennemis, ne l'admirent, ne l'exaltent, & enfin ne s'y sousmettent. C'est Elle aussi que ie presche en cét Oeu-

ure, & comme le crie ſainct Paul, *opportunement, importunement :* par l'inſcrutable Myſtere de laquelle, le grand Docteur d'Vnité ſainct Auguſtin a dit hardiment, & aux Donatiſtes, & meſme auec affirmation, que ſainct Cyprien aſſiſta au Concile de Nicée qui fut tenu bien depuis luy : *Auquel certainement* (dit-il) *il aßiſta par l'Vnité d'eſprit,* [*Cui profectò interfuit per ſpiritus Vnitatem*. Ce qui faiſoit mettre entre les Acclamations des Conciles, *Les Freres Chreſtiens, vne Ame,* Ἀδελφοὶ χριστιανοί, μία ψυχή, & *Les Freres orthodoxes, vne Ame,* Ἀδελφοὶ ὀρθόδοξοι, μία ψυχή.

Lib. 5. de Bapt. contra Donat.

Concil. Conſtãt. ſub Agap. & Menna Act. 5.

Auſſi mon vnique but eſt la Paix de l'Egliſe, dont i'aduoüe que ſainct Paul, ce grand Reſident du Ciel, & Ambaſſadeur en Terre pour l'accompliſſement & perfection du Mariage de Dieu & de ſon Egliſe, m'a fait choiſir la particuliere deuotion, que ie déplore n'eſtre plus aſſez grande en ces derniers Temps de deſ-Vnion: Et que l'on s'imagine qu'il y a vne autre Spiritualité & vn autre Chriſtianiſme,



Digitized by Google

que ce que la Mere Spirituelle des Chrestiens nous enseigne. Deuotion & Spiritualité, qui consiste à procurer auec ferueur d'Esprit & en Foy, le restablissement de l'ancienne Discipline, & la Reünion & saincte intelligence entre les Chrestiens; ausquels, quoy que l'on puisse dire, il ne fut & ne sera iamais permis de faire bande à part, & de se diuiser & separer non plus, dit sainct Cyprien souuent allegué & pesé par sainct Augustin, qu'au rayon, du corps du Soleil; à la branche, de l'Arbre; au ruisseau, de la Source: Et encore par de faux-soupçons, & fausses opinions contre lesquelles Optat alleguoit aux Donatistes vn rare Passage formel de sainct Pierre, qu'il a pleu à la Prouidence ne nous conseruer que par Tradition: *Veu* (leur dit-il) *que nous auons leu en l'Epistre de l'Apostre Pierre:* Lib. 1.
" *Gardez-vous bien de iuger par Opinion, vos Freres,* [*Cùm in Epistola Petri Apostoli legerimus:*
" *Nolite per Opinionem iudicare Fratres vestros.*
I'entens encore sainct Cyprien qui le dit si eloquemment: *La Discorde ne peut parue-* Lib. de vnitat. Eccles.

*nir au Royaume des Cieux*, [*Ad Regnum Cælorum non poteſt peruenire Diſcordia.*] *Les Hereſies* Ibid. (dit le meſme, qui finira cette Preface puiſqu'il l'a ſi bien commencée & continuée, comme ſainct Auguſtin finit par luy ſon Oeuure contre les Donatiſtes, des ſept Liures du Bapteſme) *ont ſouuent eſté faites, et ſe font lors qu'vn eſprit peruers ne veut point la Paix: lors qu'vne Diſcordante Perfidie ne peut ſouffrir l'Vnité. Or le Seigneur permet et ſouffre ces choſes, ſans bleſſer l'Arbitre de la propre Volonté* (*manente propria Libertatis Arbitrio*, qui eſt le quatriéme Chef de noſtre diuiſion, & dont nous verrons que l'Autheur des Nouueautez, Luther faiſoit le plus de cas) *afin que le peril où la Verité ſe trouue, examinant les cœurs et les eſprits; l'integrité de la Foy de ceux qui ſont eſprouuez, éclatte au iour par vne manifeſte lumiere.* Donné en noſtre Hoſtel & Chaſteau Archiepiſcopal de Pontoiſe, ce vingt-ſixiéme Septembre 1639.

TABLE

# DE L'INFORMATION GENERALE DE L'ESTAT DES CONTROVERSES de ce Temps.

Article I. *Qu'il faut necessairement vne autre Methode pour la Decision des Controuerses, que celle qui iusqu'icy a esté pratiquée.* 3

Art. II. *Quelle est la Methode que ie mets en auant, & que c'est l'excellente Methode non seulement de S. Augustin & deuant luy de S. Optat, mais de sainct Paul.* 9

Art. III. *De l'Authorité de sainct Augustin & des Peres, pour soustenir les Decisions de cette Methode.* 29

Art. IV. *Que cette Methode, est l'vnique moyen de defendre l'Vnité de l'Eglise, contre toute sorte de Separation.* 32

Art. V. *De l'vnique moyen de tenir l'Vnité, qui est la Charité.* 35

Art. VI. *De l'ordre du Liure, & de l'vtilité de cette Methode & Estude des Controuerses.* 39

Art. VII. *Curieuse & agreable digreßion, de la comparaison des anciennes Estudes aux modernes, pour mieux comprendre la beauté de nostre Methode.* 45

Art. VIII. *Qu'à prendre les Controuerses de ce Temps dans leur source, elles se reduisent à deux questions, du Schisme & de la Realité, & que tout le reste n'est que digreßion & contestation hors du sujet; & de l'ancienne façon de sommer & de rappeller le party diuisé & separé.* 56

Art.

Art. IX. *Composition & conclusion de l'Ouurage.*

TABLE DES CHAPITRES
DE LA PREMIERE PARTIE
DV CATECHISME
des Controuerses.

## DV SCHISME.

Chapitre I. *Du Schisme & de l'Heresie.* 63
Chap. II. *De l'Vnité & de la Separation.* 92
Chap. III. *Definition de l'Eglise, par l'Vnité.* 105
Chap. IV. *Du Grand & Petit Troupeau,* c'est à dire, *De la Multitude & de l'Vnité, contre la Diuision & paucité.* 116
Chap. V. *Des deux sortes de Separation de l'Vnité.* 121
Chap. VI. *Qu'il ne peut y auoir aucune iuste cause de se separer de l'Vnité.* 136
Chap. VII. *Des trois principales Reigles de sainct Augustin, touchant la Separation & l'Vnité.* 143
Chap. VIII. *Condemnation de la Separation.* 151
Chap. IX. *De l'Institution de l'Vnité de l'Eglise.* 154
Chap. X. *De la Visibilité de l'Vnité de l'Eglise.* 159
Chap. XI. *De la Durée de l'Eglise qui est en Vnité.* 164
Chap. XII. *De la comparaison de l'Eglise auec les autres Sectes qui sont hors de l'Vnité.* 171
Chap. XIII. *Conclusion du discours & de la matiere du Schisme par cinq rares Maximes de la Se-*

*paration & de l'Vnité, dont il ne se faut iamais separer.* 177

TABLE DES CHAPITRES
DE LA SECONDE PARTIE
DV CATECHISME
des Controuerses.

*DE L'HERESIE.*

Chapitre I. *L'Ordre des Controuerses & Questions à resoudre.* 187
Chap. II. *Du Sacrifice en general.* 197
Chap. III. *Du Sacrifice des Chrestiens.* 212
Chap. IV. *De l'Oblation & Realité du Corps.* 243
Chap. V. *De la Possibilité de la Realité.* 274
Chap. VI. *L'Histoire de la Realité.* 287
Chap. VII. *De l'Esprit qui viuifie, & de la Chair qui ne profite de rien.* 299
Chap. VIII. *De l'Adoration de l'Eucharistie.* 309
Chap. IX. *De la Communion sous vne Espece, & du pretendu Retranchement du Calice ou de la Couppe.* 315
Chap. X. *Questions & Obseruations particulieres de la Realité.* 337
Chap. XI. *Du mot de Transsubstantiation.* 344
Chap. XII. & dernier. *Des Oeuures; des Enfans & des Morts; Et de la Liberté. Auec vne Exhortation ou Sommation Canonique à la Reünion.* 351

# DEPENDANCES DES CONTROVERSES.

*Du Pape & des Traditions.*

## Table des Articles de la Question du Pape.

Article I. *Primauté.* 395
Art. II. *Succeßion.* 398
Art. III. *Recognoissance de la France, de l'Afrique & de tout l'Uniuers.* 402
Art. IV. *Calomnie de l'Antechrist.* 406
Art. V. *Patriarchat de l'Occident.* 407
Art. VI. *Patriarchat Uniuersel.* 412
Art. VII. *Conclusion & Declaration de la France.* 415

## TABLE DES ARTICLES DE LA QVESTION DES TRADITIONS, OV TOVTES LES AVTRES QVESTIONS particulieres des Controuerses sont comprises.

Article I. *Qu'il faut necessairement des Traditions.* 420
Art. II. *Qu'est-ce que Traditions?* 422
Art. III. *Que les Traditions ont esté recogneuës de tout temps, & en France particulierement.* 425
Art. IV. *La pratique des Traditions.* 426
Art. V. *L'Importance des Traditions.* 429

Digitized by Google

Art. VI. *Les poincts qui ne se decident que par la Tradition.* 437
Art. VII. *La Reigle des Traditions.* 444
Art. VIII. *De la Tradition du nombre des Liures Canoniques.* ibid.
Art. IX. *De la Tradition du Purgatoire.* 447
Art. X. *De la Tradition des Indulgences.* 450
Art. XI. *Tradition du nombre des Sacremens.* 453
Art. XII. *Tradition du Celibat des Prestres.* 465
Art. XIII. *Tradition de l'Obseruance du Caresme.* 467
Art. XIV. *Tradition de l'Institut de la vie Religieuse.* 470
Art. XV. *Tradition des Ceremonies de l'Eglise, & de celles qui restent à expliquer.* 473

à sçauoir,

1. *Des Images.*
2. *Des Prieres des Saincts.*
3. *Du signe de la Croix.*
4. *De la Benediction Nuptiale.*
5. *De la Benediction Episcopale.*
6. *De l'habit des Religieuses.*
7. *De la Coustume de chanter Halleluya.*
8. *De la Preface de la Messe.*
9. *De l'Imposition des mains sur les Catechumenes.*
10. *Du Frappement de la poitrine.*
11. *De l'Vsage de leuer les mains en priant.*
12. *De la Consecration des Eglises & des Autels.*
13. *De Vases sacrez.*
14. *Des Aubes.*

Art. XVI. *Des Conciles.* 495

INFORMA-

# INFORMATION GENERALE DE L'ESTAT DES CONTROVERSES DE CE TEMPS.

LE Philoſophe Romain Seneque, qui eſt, comme Tertullien remarque, ſouuent des noſtres, (*Seneca*, dit-il, *ſæpè noſter*,) ayant en ſon exil a écrire de la prouidence, & entreprenant de la defendre du blaſme qu'elle pouuoit ſouffrir du mauuais traittement que reçoiuent les gens de bien, & en particulier de ſon iniuſte éloignement d'enuiron huict ans ſous Claudius; A raiſon de commencer par ce diſcours, Qu'il n'entreprend pas choſe difficile, de defendre la cauſe des Dieux. C'eſt ce grand & éloquent perſonnage, que le curieux Secretaire d'Eſtat de Veſpaſian, Pline, appelle le Prince d'Erudition de ſon temps: ſi reueré entre les Chreſtiens, que S. Hieroſme maintient l'auoir pû mettre au Catalogue des Saincts Eſcriuains, à cauſe des Lettres qu'il écrit à S. Paul, & que S. Paul luy écrit, qui eſtoient leuës pour telles de pluſieurs; & qui depuis a merité par vn priuilege ſpecial, d'eſtre allegué par les Conciles, & par la France au ſecond Concile de Tours en la partie morale, c'eſt à dire auſſi, par noſtre Normandie qui compoſe ce fameux Concile auec les autres Prouin-

Lib. de Anima.

Catal. Script. in Senec.

Can. 14.



Digitized by Google

ces circonuoisines, & par nostre glorieux predecesseur & Martyr le Bien-heureux Pretextat, lequel y assiste & y signe il y a prés de douze cens ans. Mais il deuoit en mesme temps adjouster, que ce n'est pas chose bien facile d'en trouuer la bonne methode, & que ceux qui se fient à la bonté de la cause, & qui se meslent de traiter des choses diuines, y pechent le plus souuent; comme il seroit luy-mesme obligé de confesser à la fin de son Liure, qu'il n'a pas répondu à toute l'attente que donne ce commencement de discours de la prouidence, quoy que ce soit l'vn de ses plus beaux Traittez. C'est ce que Sainct Paul appelle, trancher & couper droit & adroitement la parole de verité, & qu'il met entre les plus rares qualitez de

2. Tim. 2. l'Euesque, écriuant à Sainct Timothée, & vsant d'vne metaphore prise de la dissection des victimes qu'il falloit adroitement couper, pour mettre tout en l'ordre & significatiõ mysterieuse que Dieu auoit prescrite dans la Loy. L'Interprete Latin ne l'a pas exprimée, & dit, *traitter la parole de verité*, pour *trancher & couper la Parole de verité*, & *droitement*, au lieu de *droit & adroitement* ce que signifie ὀρθοτομοῦντα, qui est le mot originaire. De ces questions de la Loy, Gaillon Proconsul d'Achaïe frere aisné de Seneque, dont nous venons de parler, ne voulut point cognoistre contre Sainct Paul à Corinthe, ville capitale de la Prouince, quand les Iuifs l'amenerent deuant luy, au dix-huictiéme des Actes: Mais par Sainct Paul mesme, Gaillon où ie compose ce Liure, aujourd'huy en cognoist, & donne l'ordre de sa cognoissance par ces neuf Articles suiuans, qui ne sont que pauses plu-

Digitized by Google

ſtoſt que parties de cét Auant-propos qui eſt vn abregé du Liure. Il eſt diuiſé par tiltres, pour donner plus de clairté pour le comprẽdre, plus de briefueté pour le lire, puis qu'il faut de neceſſité qu'il ſoit long pour eſtre pleinement inſtructif, & plus de facilité pour le retenir. Il y aura bien de la faute de ceux qui le liront, ſi en l'ordre & en la clairté ils y deſirẽt quelque choſe. Au bout du compte, laiſſera cét Auant-propos qui voudra, pour venir tout d'vn coup au liure. Tout ce qui m'en déplaiſt, c'eſt que l'on demandoit autrefois des Iuges de la France, comme les Donatiſtes firent à Conſtantin, auec cét éloge d'honneur qui eſt dans leur Requeſte, qu'Optat a inſerée en ſon premier Liure, *Que la France eſt exempte de ce crime,* [ *Et ab hoc facinore immunis eſt Gallia;* & que maintenant en cét Oeuure, entre la France malheureuſement diuiſée, il nous faut iuger de la France.

(ARTICLE I.

*Qu'il faut neceſſairement vne autre methode pour la deciſion des Controuerſes , que celle qui iuſqu'icy a eſté pratiquée.*)

EN la cauſe de religion, diſputée depuis tant d'années, nous voyons que l'Erreur porte auec ſoy deux maux, le Schiſme & l'Hereſie, comme la peſte le charbon & la fievre, dont l'on ne reſchape point, ſi on ne les penſe auec methode, & que l'on ne gueriſſe premierement celuy d'où l'autre depend : Et cependant, le malheur de noſtre Controuerſe eſt ſi grand, qu'elle ſe trouue iuſqu'icy ſi mal diſpenſée ou penſée, que l'on ſamuſe à l'Hereſie, qui n'eſt que l'opiniaſtreté des raiſons, que ceux qui ſe dé-

Digitized by Google

bandent, se forgent pour defendre leur Schisme: & on laisse croupir la separation & le Schisme, qui est
Aug.l.2. de Bapt. & alibi. cause de tout le mal, & *le plus grand*, disent nos Peres, *de tous les sacrileges*. Ce monstre *s'engendre*, disent-ils, *de l'écartement des esprits, se nourrit d'enuie animée, & s'esleue*
Opt.l.1. *& se fortifie de ialousie & de contestation:* [ *Dißipatis sensibus generatur, liuore nutritur, æmulatione & litibus roboratur*: Témoin le Schisme des Donatistes, *que la*
Ibid. *cholere d'vne femme confuse enfanta, la brigue nourrit, & l'auarice fortifia:* [ *Confusæ mulieris iracundia peperit, ambitus nutriuit, auaritia roborauit.* Mais pour dire les cho-
Aug.l.1. de Bapt. ses plus precisément, *Il n'y a point d'autre origine & obstination du Schisme, que la haine fraternelle,* [ *Cùm & origo & pertinacia Schismatis nulla sit alia, nisi odium fraternum:* de sorte qu'il est passé en maxime & en reigle,
Ibid. *Que nuls ne feroient Schisme, s'ils n'estoient aueuglez de la haine qu'ils portent à leurs Confreres.* [*Nulli Schismata facerent, si fraterno odio non excæcarentur.* Il fairoit bon voir vn Medecin, laisser là le charbon & courir à la fievre, qui n'est que la suite; il faut aller à la cause. Mais il y a bien plus dequoy s'estonner, qu'au preiudice de la Religion & de l'Eglise, on ne se soit pas presque aduisé d'en traitter en ces derniers temps; & qu'és Oeuures de ces deux grands boucliers de la Foy, ces Archeuesques-Cardinaux du Perron, & Bellarmin, il n'en soit parlé chez le dernier qu'en passant & fort legerement, & au premier, quoy que plus à plein, que par rencontre; & que cette question soit si negligée, qu'il semble que l'on affecte d'ignorer ou d'oublier comment, & en quel lieu de l'Antiquité elle se decide. Ce qui me fait souuenir

de

de cét insigne paresseux de Vitellius, qui n'eust pas seulement songé qu'il eust esté Empereur, si les autres, comme remarque Tacite, l'eussent aussi bien voulu oublier que luy.

CETTE necessité auec l'obligation qui nous regarde tous (*nous qui exerçons*, comme dit Sainct Augustin au Pape Boniface, *l'Office de l'Episcopat dont l'intendence Pastorale nous est commune*, sans preiudice, ainsi que luy-mesme l'explique, de la supréme préeminence, *communisque sit omnibus nobis qui fungimur Episcopatus officio, quamuis ipse in eo præemineas celsiore fastigio speculæ pastoralis*) me fait prendre la plume pour traitter plus methodiquement nos malades, maintenant que nous en cognoissons mieux le mal. Et comme la racine est au Schisme, pour decider à fond la Controuerse, ie me delibere d'en traitter tout autrement que les autres, & de traitter non seulement en premier lieu, mais amplement de la grande question du Schisme où tout se doit reduire; & puis, sommairement des questions de l'Heresie, dont on fait plus d'estat que de raison. De l'importance de la question du Schisme, entendez premierement, l'estime que Sainct Cyprien en fait: (Il escrit aux Confesseurs ou Martyrs, & leur parle de son Liure, *De Lapsis*, c'est à dire, *De ceux qui sont tombez durant la persecution*;) *Nostre mediocrité y a exprimé autant qu'elle a peu, l'vnité de l'Eglise Catholique*, [*Sed & Catholicæ Ecclesiæ vnitatem, quantùm potuit, expressit nostra mediocritas*; Et puis, comme S. Augustin déplore, que l'on n'en considere pas assez la consequence. C'est contre Parmenien: *La pluspart des hommes n'a pas le cœur au cœur*,

Cont. duas epistol. Pelag. l. 1.

Epist. 51.

Lib. 2. cont. ep. Parmen.

*mais aux yeux: Car si le sang sort d'vne chair mortelle, quiconque le voit en a horreur: Si pour la paix de Christ, les ames retranchées & separées meurent au sacrilege de l'Heresie ou du Schisme, parce que l'on n'en voit rien, l'on ne s'en lamente point; Au contraire, de cette mort plus cruelle, plus lamentable, & à ne rien desguiser des choses, plus vraye, par le droit de la coustume l'on s'en mocque; tandis que les Autheurs de tant de morts assaillent & triomphent, brauent tout publiquement, & ne daignent pas conferer auec Nous pour découurir la verité:* [*Publicè insultant, & nec veritatis manifestandæ causâ sermonem nobiscum conferre dignantur:*] *& s'il arriue que par le tres-asseuré & tres-iuste ordre des Puissances,* [*Per certissimum atque rectissimum ordinem potestatum*] *ils souffrent quelque peine & incommodité temporelle, bien qu'eux sans aucune loy ny Royale ny Ecclesiastique, commettent & facent endurer beaucoup de choses plus fascheuses de tous costez, & tous les iours auec des bandes d'hommes priuez, furieux, ils nous appellent Persecuteurs des corps, & ne s'appellent pas Meurtriers des ames; encore qu'auec tout cela d'vne licence priuée, ils ne pardonnent pas mesme aux corps. Mais, parce que tousiours par vne mansuetude Chrestienne l'on condamne plus rigoureusement en Iustice pour vn œil arraché de la teste, que pour vn esprit aueuglé dans le Schisme; & ils parlent contre nous? & ils parlent auec nous? & quoy que la verité les force de se taire, l'iniquité ne leur peut permettre de ce faire.* [*Et cùm eos obmutescere compellat veritas, silere non permittit iniquitas.* C'est pourquoy S. Cyprien disoit à Magnus, que nostre Seigneur defendant également à ses Disciples, d'aller vers les Gentils & vers les Samaritains, qui estoient Schismatiques, il monstre que les Schismatiques sont égaux aux Payens. Quant aux que-

Epist.76.

Digitized by Google

ſtions de l'Hereſie, elles ne ſont en effect pour la pluſpart que deſtours pour tirer de longue, & pour paſſer aux plaintes, au lieu de vuider la principale queſtion de la Separation : Comme, quand de mauuais negotians ſouffrent que de la queſtion de la reuolte, on les paſſe à vne reuiſion des Ordonnances & Cahiers de plaintes, au lieu de faire tomber d'accord deuant toutes choſes, que ce n'eſt pas bien fait de ſe reuolter contre ſon Prince & contre le Public; & que l'on doit mettre les armes bas, ſauf à demander en reſpect ce que l'on peut legitimement deſirer de ſon Souuerain & de ſa Patrie : Ou bien, ce ne ſont que ſimples curioſitez & petites queſtions & ſatisfactions particulieres, que Sainct Paul appelle *queſtions foles & indiſciplinées*, qui excedent les bornes, qui ne vont qu'aux pointilles & à demander raiſon de ce qui eſt au deſſus de toute raiſon; & qui fait non ſeulement dire par Sainct Auguſtin à celuy qui eſt baptiſé : *Ie ſuis fait Fidele, ie croy ce que ie ne ſçay point*, [ *Fidelis factus ſum, credo quod neſcio*; mais auſſi à Sainct Auguſtin, donnant cette reſolution excellente & vrayement doctorale : *Ceux qui n'eſtans point en l'vnité & communion Catholique, ſe glorifient nonobſtant du nom de Chreſtiens, ſont contraints de contrarier les croyans, & oſent comme traduire par des raiſons les ignorans & mal-habiles, encore que noſtre Seigneur ſoit venu auec ce preſeruatif, d'ordonner la Foy aux Peuples. Mais ils ſont contraints de le faire, comme i'ay dit, d'autant qu'ils ſentent bien qu'autrement il n'y a rien de plus vil & de plus bas qu'eux, ſi leur authorité eſt comparée auec l'authorité Catholique. Ils taſchent donc comme de ſurmonter la tres-affer-*

2.Tim.2.

Ser. 189. de temp. qui eſt 1. de S.Trinit.

Ep.56.ad Dioſc.

*mie & tres-stable authorité de la tres-bien fondée Eglise,* [*Auctoritatẽ stabilissimam fundatissimæ Ecclesiæ*] *sous le nom & promesse de raison : Car c'est comme la reguliere & generale temerité de tous les Heretiques.* [*Omnium enim Hæreticorum quasi regularis est ista temeritas*] *Mais le tres-clement Capitaine General & Empereur de la Foy, a muny son Eglise d'vn fort d'authorité par les tres-celebres Assemblées des Peuples & Nations, & par les propres Sieges des Apostres, & par les hommes pieusement doctes & vrayement spirituels, qui sont en plus petit nombre,* [*Per pauciores piè doctos & verè spirituales viros*] *l'a armée de tres-grands appareils de raison tres-inuincible.* [*Copiosissimis apparatibus etiam inuictissimæ rationis armauit.* Si bien que, si nous n'y prenons garde, la foiblesse des respondans, passe pour force des assaillans; la chicanerie, pour Philosophie; la Dialectique, pour Theologie; la vanité, pour raison; l'apparence, pour verité; le discours pour Foy & Religion. N'entendent-ils plus Sainct Hilaire, qui crie encore à sa posterité : *Il n'est pas tant digne de pardon que de recompense, d'ignorer ce que tu croyes : par ce que c'est la grande recompense de la Foy, d'esperer ce que tu ignores;* [*Habet non tàm veniam quàm præmium, ignorare quod credas : quia maximum stipendium fidei est, sperare quæ nescias.* Que si l'esprit produit quelque chose de bien fondé, il se faut resioüir (comme l'on allegue communement de Sainct Augustin) *quand les moyens se rencontrent d'exposer les obiections en diuerses sortes, pourueu qu'elles ne soient point impertinentes : d'autant qu'en ce faisant, on a plus d'issuës & de défaites pour échapper des pieges & filets des Heretiques*, qui sont bien differens *des filets de la verité,* [*Retia veritatis*; dont le mesme Sainct Augustin parle, écriuant à Sixte.

Lib. 8. de Trin.

Ep. 105.

Quand

Quant aux questions qui sont raisonnables, chacun y peut apporter de son inuention apres que le poinct est resolu de la chaire d'vnité, & de l'école de verité, où il est libre d'estudier, mais non pas d'extrauaguer. Ces questions là n'ont besoin que de iugement & d'attention, & non pas de ces grands destours, dont nous auons parlé, qui menent les Controuerses à l'infiny : comme fairoient les medicamens sur tous les accidens des longues maladies, si les sages Medecins apres les principaux remedes n'en laissoient guerir la plus part d'eux-mesmes, & ne leur coupoient chemin, de peur que la medecine, au lieu d'estre aide de la nature, ne prist place de la nature. Les Curieux & Controuersistes, bien souuent s'y noyent, & disent maintes choses qui n'edifient pas, & qui ne valent quelquefois pour la consequence, gueres mieux que le Schisme & l'Heresie qu'ils impugnent. Pour se vouloir mesler de tout decider, sans y penser, ou pour auancer leurs maximes particulieres, si tant est qu'ils ne se laissent aller au torrent de l'excez des opinions du temps, qui vont tousiours au panchant du Monde, & faussent ou sautent la reigle ; ils iettent souuent des semences d'autres erreurs, qui doiuent suiure apres, dans l'ordre de la Prouidence. Ce n'est pas assez de ne pas contrarier la verité, il ne la faut pas outrepasser.

(ARTICLE II.

*Quelle est la methode que ie mets en auant, & que c'est l'excellente methode non seulement de sainct Augustin & deuant luy de Sainct Optat, mais de Sainct Paul.*)

On verra donc en nostre premiere Partie, tout

ce qui se peut dire de l'Vnité & de la Separation qui
Ep.41.ad Cornel. est appellée par Sainct Cyprien *l'Erreur couppé,* [*Error scissus*, plus que suffisamment, pour rendre vn homme Catholique : En la seconde, celuy qui en aura profité, viendra si bon luy semble, estudier auec Nous, auec vn esprit de raison & de submission, les questions de doctrine communément disputées, & non communément decidées : dont nostre subtilité, & non pas nostre foy est garant : *Qu'ils voyent* (dit
Lib.3.de Bapt. Sainct Augustin, parlant des Donatistes) *auec quelle asseurance i'entreprens ce discours. Si ie ne puis venir à bout de monstrer, comment se peuuent refuter les choses qu'ils mettent en auant, tant du Concile de Cyprien, que de ses Epistres, par lesquelles ils pretendent prouuer que le Baptesme de Christ ne peut estre donné par les Heretiques; ie ne laisseray pas de demeurer asseuré en l'Eglise, comme Cyprien n'a pas laissé de demeurer auec ceux qui n'auoyent pas esté de son opinion, en la Communion de l'Eglise.* [*Hunc itaque sermonem videant quàm securus aggrediar. Si assequi & ostendere non potuero, quomodò refellantur ea, quæ de Concilio Cypriani vel Epistolis eius affirmant, Christi baptismum per Hæreticos dari non posse; in Ecclesia manebo securus, in cuius communione cum eis qui sibi non consenserant, mansit ipse Cyprianus*. De la dependent ses deux Maximes que l'on a tant alleguées deuant moy : *Faut-il pour cela nier ce qui est manifeste, parce que l'on ne peut comprendre ce qui est caché?* & puis : *De ce que nous entendons quelque chose, nous le deuons à la raison; de ce que nous croyons, à l'authorité.* C'est à dire, qu'en matière de Religion, qui est la Iurisprudence des Ames, il ne faut point parler par cœur, il faut le Liure & l'Authorité, autrement nul

raisonnement n'est admissible, comme en toutes choses les pretens de faire voir en cét ouurage. Deust-il y auoir icy, comme le temps tousiours en produit, quelque Leonidas Gouuerneur d'Alexandre, qui le reprit vn iour, de ce que faisant sacrifice de parfum aux Dieux, il y mettoit trop d'encens à son gré, & y retournoit trop souuent a en prendre à pleins poings pour mettre sur le feu, en luy disant: Quand tu auras conquis la Prouince qui produit l'encens, alors tu en mettras dedans le feu tant que tu voudras. Chose remarquable! Ce futur conquerant n'eut pas plustost conquis l'Arabie qu'il s'en resouuient, qu'il luy escrit & luy mande, ce qui nous peut seruir de response, en l'opulence où l'Eglise se trouue maintenant: Ie t'enuoye cinq cens quintaux d'encens & de cinnamome, afin que tu apprennes à n'estre plus chiche enuers les Dieux: Tauisant que pour le iourd'huy, nous sommes Seigneurs de la Prouince, qui porte les senteurs & drogues aromatiques. Deust-il aussi interuenir vn Ammonius qui se prit à rire du discours que Tryphon venoit de faire de l'vsage des chapeaux de fleurs que les Anciens portoient aux festins, disant qu'il estoit aussi fleury que les chapeaux de fleurs mesmes. Tout cela ne fera qu'embellir & signifier aussi, que iamais, ou que dés la premiere Partie, vn homme sera conuerty, s'il a le sens & le iugement ouuert pour prendre les choses comme elles sont. (*Aut hic, aut nusquam*, *Ou icy, ou nulle part*; qui estoit l'ancienne acclamation du peuple, pressant les conuersions & conclusions des Conferences publiques) & que

Apud August. Serm. de Gest. cũ Emer.

la seconde Partie n'est necessaire, que pour s'instruire soy-mesme, ou cathechiser les autres. Et puis, les questions cessent dés qu'il n'y a plus d'interest particulier, & que l'interest de l'estude est commun; C'est ce que vouloit dire Democrite, quand il disoit par la comparaison de manger ensemble, où l'on ne songe pas à éplucher mais à manger, qu'en vn poisson cōmun il n'y a point d'arrestes. Où en serions-nous, s'il falloit qu'on attendist en toutes choses que chacun sceust tout, pour acquiescer à l'ordre commun, & se rendre à l'vsage ordinaire? Il faut en tout ordre public vne reigle commune au sçauant & à l'ignorant, qui est l'vnion & l'obeïssance: *Si pour ceux là Iesus-Christ est mort, qui peuuent par vne intelligence certaine discerner les mysteres, presqu'en vain trauaillons-nous en l'Eglise.* [*Si propter eos solos Christus mortuus est qui certâ intelligentiâ possunt ista discernere, pœnè frustrà in Ecclesia laboramus.* Cette consideration est de Ep.102. ad Euod. Sainct Augustin, écriuant à vn Euesque, & n'est pas petite. C'est pourquoy Sainct Irenée hardiment Lib. 2.c. 45. prononçoit, *Qu'il vaut mieux en ne sçachant rien du tout, croire en Dieu, & perseuerer en son amour qui viuifie l'homme; que de tomber en impieté par des subtilitez de questions, & par vne vaine multiplicité de langage,* [*Quàm per quæstionum subtilitates & multiloquium, in impietatem cadere.*] Lib. cōt. epist. fūdam. *Ce n'est pas* (dit encore nostre Sainct Augustin) *la viuacité d'entendre, mais la simplicité de croire, qui fait que la multitude est tres-asseurée,* [*Cæteram quippe turbam non intelligendi viuacitas, sed credendi simplicitas tutissimam facit.* Voila mon dessein & mon ordre : Lib. de resurr. carn. *Les Heretiques* (dit Tertullien) *par la conscience* (ou, *propre cognoissance*)

*cognoiſſance) qu'ils ont de leur infirmité* (ou, *foibleſſe de leur cauſe) iamais ne traittent les queſtions d'ordre*, [*Haretici ex conſcientia infirmitatis, nunquam ordinariè tractant.* Choſe bien à remarquer, qui nous apprend à ne iamais ſuiure leur ordre (& c'eſt la faute que iuſqu'icy l'on a faite) que quand nous nous en ſommes rendus maiſtres, & que c'eſt de ce pretendu ordre, que vient tout noſtre deſordre. On le verra en cette part que ie donne au public, de mon loiſir & de mon occupation tout enſemble, que cette belle ſentence de Sainct Auguſtin, qui ſe trouue ſi à propos, & dont i'ay mis la verſion telle, qu'elle ſe peut faire, en teſte à la premiere page de mon Liure; *Nemo inuideat otio meo, quia meum otium magnum habet negotium;* declare & accorde ſi ingenieuſement, qu'il n'y aura point icy lieu de cōdemnation d'oiſiueté, qui eſtoit vne des ſentences d'Athenes: Herondas qui s'y trouua vn iour, comme l'on venoit de prononcer vne telle ſentence contre vn des Citoyens, entendant le bruit, pria par galanterie qu'on luy monſtraſt celuy qui auoit eſté condamné en cauſe de gentilleſſe, comme la faineantiſe n'eſtant ailleurs que choſe ordinaire. Cette ſentence de Sainct Auguſtin nous apprend, que les affaires qui ne ſont que paſſer, ne ſont pas touſiours les vrayes affaires, & que les eſcrits & compoſitions ſur ſujets graues, & qui regardent le gouuernement diuin, & la ſupréme adminiſtration de l'Eſtat de Dieu, ſoit par la doctrine, ſoit par la diſcipline, ce ſont les vrayes affaires. Ainſi à contre-ſens, la reſponſe de Nicander ſeroit bonne, (car elle eſt pour les armes, contre l'eſtude,

Auguſt. in Act. Erad. ep. 110.

D

& non pas pour l'estude) à vn Athenien qui luy disoit, en deuisant : Vous autres Lacedemoniens aymez trop l'oisiueté; Tu dis vray, luy dit-il, mais nous ne trauaillons pas à chose de neant comme vous. Aussi disoit-on dans l'Antiquité cõme vne pensée du mesme Docteur, que le commandement que Sainct Paul fait aux femmes d'estre voilées, estoit figure du voilement spirituel de cette partie de la raison, qui vacque au gouuernement des choses passageres & temporelles.

In Psal. 67. IE tiens à gloire, que nostre methode est la methode de S. Augustin, quand il declare par les reigles Apostoliques de l'élection de l'Euesque, prescrites à S. Tite, que c'est le mestier de l'Euesque *d'Enseigner & de Refuter*, & qu'il écrit aux Donatistes : *C'est pourquoy il nous faut demander à la teste des questions ; Pourquoy vous auez fait Schisme?* [ *Qua propter illud quærendum est à capite, cur Schisma feceritis?* Et ailleurs : *Donc toute la question est de sçauoir, si vous autres ne faites point mal, vous à qui tout le rond de la Terre obiecte le sacrilege d'vn si grand Schisme : l'examen de laquelle question negligé, vous dites des choses superfluës, & mourans en larrons, vous vous vantez de mourir en Martyrs,* [ *Tota igitur quæstio est, utrùm vos non malè agatis, quibus tanti Schismatis sacrilegium obiicit Orbis terrarum, cuius quæstionis discußione neglectâ superflua loquimini, & cùm viuatis vt latrones, mori vos iactatis vt Martyres.* Methode que Sainct Augustin auoit tirée de Sainct Optat, qu'il appelle *Euesque Mileuitain de venerable memoire, de Communion Catholique*, quand il attaque Parmenien faux-Archeuesque de Carthage & faux-Primat d'Afrique, & qu'il prend son ordre de

Ep. 164. ad Emer. Donat.

Lib. 2. cont. lit. Petil.

Cont. Ep. Parmen. l. 1.

cette sorte pour écrire le premier contre ce grand Schisme des Donatistes : *Il s'agit de diuision : En Afrique, comme aux autres Prouinces il n'y auoit qu'vne Eglise, deuant qu'elle fust diuisée par les Ordinateurs de Maiorin en la Chaire duquel par succession vous estes assis. Il n'y a donc qu'à voir, Qui est celuy des deux partis, qui est demeuré sur la tige, & en la racine auec tout l'Vniuers? Qui en est sorty pour se separer & se tirer dehors? Qui a commencé à prendre vne autre Chaire Episcopale que l'Ordinaire, qui n'ayt point esté auparauant? Qui a éleué Autel contre Autel? Qui a fait vne seconde Ordination du viuant de celuy qui estoit ordonné? Qui est compris en la Prophetie & Sentence de l'Apostre Sainct Iean, lequel a dit & predit que plusieurs Antechrists deuoient sortir dehors?* Lib. 1. [ *De diuisione agitur: Et in Africa, sicut & in cæteris Prouinciis, vna erat Ecclesia, antequam diuideretur ab Ordinatoribus Maiorini, cuius tu hæreditariam Cathedram sedes. Videndum est, Quis in radice cum toto Orbe manserit? Quis foras exierit? Quis Cathedram sederit alteram, quæ antè non fuerat? Quis Altare contra Altare erexerit? Quis Ordinationem fecerit, saluo altero Ordinato? Quis iaceat sub sententia Ioannis Apostoli, qui dixit multos Antichristos foras exituros?* Et puis apres cela, que les Innouateurs, Schismatiques ou Heretiques, nous aillent appeller Antechrists, & oublient le nom que Sainct Iean & Sainct Optat leur donnent, pour seulement estre sortis d'auec Nous ; & que Sainct Augustin écriuant contre l'Aduersaire de la Loy & des Prophetes, & en ses Traittez sur Sainct Iean, ne leur a pas depuis épargné, & en son troisiesme liure du Baptesme contre les Donatistes, où il ne s'est pas contenté de les appeller *Pseudo-Chrestiens*, ou *faux-*

Digitized by Google

*Chrestiens*, mais tous les deux ensemble *Pseudo-Chrestiens & Antechrists*; sans oublier cét excellent & decisif passage de Sainct Iean qu'Optat vient d'alleguer, qu'il y pese. Et pour monstrer ce que signifie cét *Autel contre Autel*, & comment cela arriue en matiere de Diuision & de Schisme, où ceux qui nous quittent & se separent de Nous, font bande à part; le

Lib. 1. mesme Optat le dira en la suite du Liure, en ces termes: *L'Eglise estoit pleine, remplie de peuple: la Chaire Episcopale y estoit: l'Autel estoit en sa place, sur lequel les Euesques Pacifiques, Cyprien, Lucien, & autres, auoient offert par le passé. Ainsi est-on sorty dehors; & l'Autel a esté éleué contre l'Autel, & l'Ordination illicitement celebrée, & Maiorin qui estoit Lecteur au rang des Ministeres sous Cecilien, & domestique de Lucilla, par les brigues de cette femme fut ordonné Euesque par les Traditeurs* ( ce sont ceux qui auoient liuré les Liures Saincts aux Persecuteurs ) *lesquels au Concile de Numidie, ainsi que nous auons dit cy-dessus, se confesserent leurs crimes les vns aux autres, & s'entredonnerent sans autre pouuoir l'Absolution à la pareille. D'où il est manifeste, que & les Traditeurs qui ordonnerent Maiorin, & Maiorin qui fut ordonné, sont sortis de l'Eglise.* [ *Conferta erat Ecclesia, populis plena: erat Cathedra Episcopalis: erat Altare loco suo, in quo pacifici Episcopi retrò temporis obtulerunt, Cyprianus, Lucianus & cæteri. Sic exitum est foras & Altare contra Altare erectum est, & Ordinatio illicitè celebrata est: & Maiorinus qui Lector in Diaconio Cæciliani fuerat, domesticus Lucillæ, ipsâ suffragãte Episcopus ordinatus est à Traditoribus, qui in Concilio Numidiæ ( vt superiùs diximus ) crimina sua sibi confeßi sunt, & indulgentiam sibi inuicem tribuerunt. Manifestum est ergo, exiisse de Ecclesia & Ordinatores*



Digitized by Google

*dinatores qui tradiderunt & Maiorinum qui ordinatus est.* Mais pour voir la consequence du Schisme & de l'éleuation d'Autel contre Autel, c'est à dire, d'vn autre Autel que l'ordinaire, où se font les Sacrifices publics; il faut que l'Escriture mesme parle, & que i'insere icy tout du long cette celebre Histoire, décrite au liure de Iosué, qui estoit la figure de Iesus, aussi bien en son Nom, qu'en son Mystere. Il se faut donner la patience de transcrire, & d'entendre tout le vingt-deuxiéme Chapitre entier de ce Liure, qui est fait pour nous signifier sous le nom de Iosué, l'introduction que nostre Seigneur deuoit faire de son Peuple au Ciel, & l'estat & importance de l'Vnité de l'Eglise Chrestienne, l'horreur de sa Separation, & du zele qu'il faut apporter, pour y remedier puissamment au moindre soupçon d'vn semblable malheur. Au mesme temps (*dit le texte sacré*) Iosué appel- « Iof. 22.
la les Rubenites & Gadites, & la demy-Lignée de «
Manasses, Et leur dit: Vous auez fait toutes les cho- «
ses que Moyse seruiteur du Seigneur, vous a com- «
mandées, & m'auez aussi obey en toutes choses. Et «
n'auez point delaissé vos Freres par vn long-temps, «
iusques au iour present, gardans le Commande- «
ment du Seigneur vostre Dieu, (*custodientes imperium* «
*Domini Dei vestri.*) Or donc, puisque le Seigneur vo- «
stre Dieu a donné repos & paix à vos Freres, ainsi «
qu'il a promis; retournez & allez en vos Taberna- «
cles & à la terre de la possession, laquelle Moyse ser- «
uiteur du Seigneur, vous a baillée au delà du Iour- «
dain: A la charge toutefois, que diligemment vous «
gardiez, & que par œuure vous accõplissiez le Com- «

» mandement, & la Loy que Moyse seruiteur du Sei-
» gneur vous a prononcée, afin que vous aymiez le
» Seigneur vostre Dieu, & que vous cheminiez en tou-
» tes ses voyes, & que vous gardiez ses Commande-
» mens, & que vous vous attachiez à luy, & que vous le
» seruiez de tout vostre cœur & de toute vostre ame.
» Et Iosué les benit, & les laissa aller: & ils retourne-
» rent en leurs Tabernacles. Or Moyse auoit donné
» possession à la demy-Lignée de Manasses, en Basan:
» & partant, Iosué donna partage à l'autre demy-Li-
» gnée qui estoit demeurée entre tous ses autres Fre-
» res, par delà le Iourdain vers l'Occident. Et comme
» il les renuoyoit en leurs Tabernacles, & qu'il les eust
» benis, il leur dit: Vous retournez à vos demeures,
» auec grande substance & richesses, auec argent & or,
» airain & fer, & plusieurs sortes de meubles: Separez
» les dépoüilles des ennemis auec vos Freres. Et les En-
» fans de Ruben, & les Enfans de Gad, & la demy-Li-
» gnée de Manasses s'en retournerent, & se retirerent
» des Enfans d'Israël de Silo, laquelle est située en
» Chanaan, pour entrer en Galaad, terre de leur pos-
» session, laquelle ils auoient obtenuë selon le com-
» mandement du Seigneur, (*iuxta imperium Domini*) par
» la main de Moyse. Et quand ils furent venus aux li-
» mites du Iourdain, en la terre de Chanaan, ils édi-
» fierent vis à vis du Iourdain, vn Autel de grandeur
» infinie, (*Altare infinitæ magnitudinis.*) Et quand les En-
» fans d'Israël entendirent, & que l'on leur eut ap-
» porté certaines nouuelles, que les Enfans de Ruben
» & de Gad, & la demy-Lignée de Manasses auoient
» édifié vn Autel en la terre de Chanaan sur les limites

Digitized by

du Iourdain, du costé des Enfans d'Israël, ils s'assemblerent tous en Silo, pour aller les cõbatre. Et cependant leur enuoyerent en la terre de Galaad, Phinées, fils d'Eleazar, Prestre, & dix Princes auec luy, vn de chaque Lignée, lesquels vindrent aux Enfans de Ruben & de Gad, & de la demy-Lignée de Manasses, en la terre de Galaad, & leur dirent : Tout le peuple du Seigneur vous mande ces choses ; Quelle est cette transgression? pourquoy auez-vous laissé le Seigneur le Dieu d'Israël, édifiant vn Autel Sacrilege, & vous retirant de son seruice ? *Ædificantes Altare Sacrilegum, & à cultu illius recedentes ?* Vous semble-il que ce soit peu de chose, que vous ayez peché en Beelphegor, & que iusques au iour present la tache de ce crime demeure en nous, & que plusieurs du peuple en sont morts ? Vous auez aussi auiourd'huy delaissé le Seigneur, & demain son ire s'estẽdra sur tous ceux d'Israël. Que si vous estimez la terre de vostre Possession estre immonde ; passez en la terre en laquelle est le Tabernacle du Seigneur, & habitez entre nous : seulement, ne vous retirez point du Seigneur & de nostre compagnie, en édifiant vn autre Autel que l'Autel du Seigneur nostre Dieu. *Tantùm vt à Domino & à nostro consortio non recedatis, ædificato Altari præter Altare Domini Dei nostri.* Achan le fils de Zaré, n'outrepassa-il pas le cõmandement du Seigneur, & pour cela son ire ne tõba-elle pas sur tout le Peuple d'Israël? Et c'estoit vn seul homme : & pleust à Dieu, que luy seul fust pery en son peché ! Et les Enfans de Ruben & de Gad, & la demy-Lignée de Manasses respondirẽt aux Princes enuoyez en Ambassade par

„ Iſraël : Le tres-fort Dieu Seigneur, Le tres-fort Dieu
„ Seigneur, iceluy cognoiſt, & Iſraël enſemble enten-
„ dra : Si nous auons édifié cet Autel par intention de
„ préuarication, qu'il ne nous protege plus, mais pre-
„ ſentement nous puniſſe. *Fortiſſimus Deus Dominus, For-*
„ *tiſsimus Deus Dominus, ipſe nouit, & Iſraël ſimul intelliget:*
„ *Si præuaricationis animo, hoc altare conſtruximus, non cuſto-*
„ *diat nos, ſed puniat nos in præſenti.* Et ſi nous l'auons fait à
„ intention de mettre deſſus, des holocauſtes & ſacri-
„ fices, & oblations pacifiques, qu'il nous recherche &
„ en iuge. Et ſi nous ne l'auons point pluſtoſt fait par
„ telle penſée & raiſonnemẽt, (*cogitatione atque tractatu;*)
„ en diſant : Demain vos enfans diront à nos enfans:
„ Qui a-il de cõmun entre vous, & le Seigneur le Dieu
„ d'Iſraël? *Quid vobis, & Domino Deo Iſrael?* O vous En-
„ fans de Ruben, & Enfans de Gad, le Seigneur a mis
„ le fleuue du Iourdain pour borne entre nous & vous,
„ & pourtant vous n'auez point de part auec le Sei-
„ gneur, & par cette occaſion vos enfans feront retirer
„ les noſtres de la crainte du Seigneur. Et ainſi nous
„ auons eſtimé pour le mieux, & auons dit: Edifions vn
„ Autel pour nous, non pas pour offrir holocauſtes ny
„ oblations; mais en témoignage entre nous & vous,
„ & entre noſtre race & voſtre poſterité: afin que nous
„ ſeruions au Seigneur, & que nous ayons touſiours
„ droict d'offrir (*& iuris noſtri ſit offerre*) holocau-
„ ſtes, oblations & hoſties pacifiques; & qu'vn iour
„ vos enfans ne puiſſent dire aux noſtres : Vous n'auez
„ point de part auec le Seigneur. Que s'ils le veulent
„ dire, ils leur reſpondront: Voila l'Autel du Seigneur
„ que nos Peres ont fait, non point pour les holocau-
ſtes

Digitized by Google

ſtes ny pour le Sacrifice, mais pour noſtre teſmoi- "
gnage & le voſtre: (*ſed in teſtimoniũ noſtrum ac veſtrum.*) Ià "
Dieu ne plaiſe que nous cõmettiõs ce crime de nous "
retirer du Seigneur, & de delaiſſer ſes voyes en édi- "
fiant vn Autel pour offrir holocauſtes & ſacrifices, "
& oblations, autre que l'Autel du Seigneur noſtre "
Dieu, lequel eſt édifié deuant ſon Tabernacle: *Abſit* "
*à nobis hoc ſcelus, vt recedamus à Domino, & eius veſtigia re-* "
*linquamus, exſtructo Altari ad holocauſta, & ſacrificia, &* "
*victimas offerendas, præter Altare Domini Dei noſtri, quod* "
*extructum eſt ante Tabernaculum eius.* Ces choſes enten- "
duës, Phinées Preſtre, & les Princes enuoyez en Am- "
baſſade de la part d'Iſraël qui eſtoient auec luy, furẽt "
appaiſez: & prirent en tres-bõne part les paroles des "
Enfans de Ruben & de Gad, & de la demy-Lignée de "
Manaſſes. Et Phinées, fils d'Eleazar, Preſtre, leur dit: "
Maintenãt nous ſçauõs que le Seigneur eſt auec nous, "
car vous n'eſtes point coupables de cette preuarica- "
tion, & auez deliuré les Enfans d'Iſraël de la main "
du Seigneur, (*que puiſſions-nous vous en dire autãt!*) *Nunc* "
*ſcimus quòd nobiſcum ſit Dominus, quoniam alieni eſtis à præ-* "
*uaricatione hac, & liberaſtis filios Iſrael de manu Domini*: Et "
s'en retourna auec les Princes d'aupres des Enfans "
de Ruben & de Gad de la terre de Galaad, qui eſt "
des confins de Chanaan, vers les Enfans d'Iſrael; & "
leur en fit la relation: Et la reſponſe pleut à tous "
ceux qui l'ouïrent. & les Enfans d'Iſraël loüerent "
Dieu, & ne parlerent plus d'aller à eux & de les com- "
battre & de deſtruire la terre de leur poſſeſſiõ. Et les "
Enfans de Ruben & les Enfans de Gad appellerent "
l'Autel qu'ils auoient édifié, Noſtre Teſmoignage, "

F

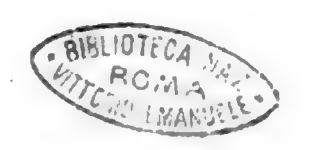
BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

» que le Seigneur est Dieu, (*Testimonium nostrum, quòd*
» *Dominus ipse sit Deus.*)

Apres cela, il ne se faut plus estonner, si Sainct Cyprien s'écrie, traittant de l'Vnité de l'Eglise: *Celuy-là pense-il estre auec Iesus-Christ, qui fait ce qu'il peut contre les Prestres de Iesus-Christ, qui se separe de la Societé de son Clergé & de son Peuple? Il porte les armes contre l'Eglise: Il resiste à l'Ordonnance de Dieu: Ennemy de l'Autel: Rebelle au Sacrifice de Iesus-Christ: pour foy, n'ayant que perfidie; pour religion, sacrilege; seruiteur desobeïssant, enfant impie, frere ennemy; apres auoir méprisé les Euesques, & delaissé les Prestres de Dieu, il ose mettre vn autre Autel, faire vne autre priere sacrificale en langage defendu, profaner par de faux sacrifices la verité de l'Hostie Dominicale: & ne daigne sçauoir, que celuy qui se bande contre l'Ordination de Dieu, est puny pour l'audace de sa temerité, par la rigueur des chastimens de Dieu.* [*An esse sibi cum Christo videtur, qui aduersùs Sacerdotes Christi facit, qui se à Cleri eius & Plebis societate secernit? arma ille contra Ecclesiam portat, contra Dei dispositionem repugnat: Hostis Altaris, aduersùs sacrificium Christi rebellis, pro fide perfidus, pro religione sacrilegus, inobsequens seruus, filius impius, frater inimicus, contemptis Episcopis & Dei Sacerdotibus derelictis, constituere audet aliud Altare, precem alteram illicitis vocibus facere, Dominicæ hostiæ veritatem per falsa sacrificia prophanare; nec dignatur scire, quoniam qui contra Ordinationem Dei nititur, ob temeritatis audaciam diuina animaduersione punitur.*

Lib. de Vnit. Eccles.

Mais pour n'en point faire à deux fois, ie diray que cette methode n'est ny de moy, ny de sainct Augustin, ny d'Optat, mais que c'est la diuine methode de

Sainct Paul: *Le libre Predicateur,* dit sainct Augustin, *de la verité,* [*& legant Prædicatorem liberum veritatis*; que les Grecs ont raison d'appeller le Grand Paul, & S. Serapion Euesque de Thmuis en Egypte, l'amy de sainct Athanase & de sainct Antoine, le Bouclier: non pas vn simple bouclier à se parer, mais vn bouclier pour l'ordre de la guerre. Pour l'entendre, il ne faut que se souuenir, que celuy qui demandoit à Demaratus, pourquoy l'on notoit d'infamie à Sparte, ceux qui en vne defaite jettoient leurs boucliers, & non pas ceux qui jettoient ou leurs cuirasses, ou leurs habillemens de teste; eut pour response, que c'est pour eux seuls qu'ils portent ces armures là; mais les boucliers, c'est pour toute l'ordonnance de la bataille. Ce grand sainct Paul donc, ce Bouclier des Chrestiens, ce Maistre de l'Eglise, ce premier Controuersiste, recogneu de tous si sçauant & penetrant toute verité, qu'il a esté besoin que sainct Irenée ait fait vn Chapitre exprés, qui est le treziéme de son troisiéme Liure contre les Heresies, pour monstrer qu'il n'a pas esté le seul des Apostres qui a cogneu la verité, & qu'il luy ait donné pour titre, *Cõtre ceux qui disent, qu'il n'y a eu que sainct Paul entre les Apostres qui ait cogneu la verité.* [*Aduersùs eos qui dicunt, tantùm Paulum ex Apostolis, cognouisse veritatem*; nous arme du bouclier de la Foy, guerit nos playes, & d'vne main souueraine pense le Schisme, & puis l'Heresie, comme à l'entrée de cette Information Generale nous auons dit qu'il faut faire, & en vne periode nous presente le preseruatif du Ciel contre cette double contagion. Cette seule periode bien

lib. 3. cōtra Epist. Parm.

Digitized by Google

entenduë suffit, & est assez pour decider toutes les Controuerses, & dequoy composer tout mon Liure: Et ie ne puis comprendre, qu'on me l'ait laissée iusqu'icy à la découurir; si ce n'est que Dieu, ainsi que nous l'apprend le mesme Apostre, ne reuele pas tout à ceux qui parlent deuant Nous: il nous reserue quelque chose de nouueau pour nous exercer, & pour laisser vne honneste emulation à ceux qui nous succedent. Ce n'est pas qu'il y ait tant dequoy s'estonner en ce sujet: il est du mystere & œconomie de l'Eglise, comme de la Trinité, Incarnation, Eucharistie, où quand on pense auoir tout dit, c'est à recommencer. Et puis, en matiere de guerre & de Controuerse, l'on s'aguerrit en combattant. Sainct Augustin remarque que l'on n'auoit iamais bien traitté de la Diuinité de Iesus-Christ, deuant que Photinus se sousleuast; iamais bien de l'Incarnation, deuant Manichée; iamais bien de la Trinité, deuant Sabellius; iamais bien de l'Vnité de la Trinité, deuant Arius, Eunomius, Macedonius; iamais bien de la Penitence, deuant Nouatus & son adjoinct Nouatian premier anti-Pape; iamais bien de l'Vnité de Iesus-Christ, de l'Eglise & du Baptesme, deuant Donat & Lucifer Calaritain; ny iamais bien du Libre Arbitre & de la Grace, deuant Pelagius. Pour moy, ce me sera contentement que ma diligence soit examinée, aussi bien que pour l'interest public & le bien de la paix, pour tascher de faire cesser ces malheureuses discordes, *qui tirent* (dit Optat) *des yeux de nos Freres, des larmes inconsolables;* [ *Inconsolabiles lachrymas* ] *comme Esaye l'atteste*; sans blasmer

In Psal. 67. & alibi.

Lib. 1.

mer personne, i'examine la diligence des autres. Ceux-là ont tort, qui ont creu que je prenois la plume pour reprendre les autres : ie me contente de presenter *le miroir des Escrits Celestes*, [*syncerissimum speculum Cælestium paginarum*, que Sainct Augustin presente à Parmenien, où ie me suis voulu regarder le premier : ou bien de mettre le chandelier si pres des visages, que la compagnie en voye le fard s'il y en a, & entende plus de mon silence, que ma parole ne luy en sçauroit dire. Aux Prelats, dire le bien, c'est suffisamment accuser le mal. Il n'est pas tousjours question de reprendre tout haut, d'vne liberté Athenienne. Elle ne pardonnoit pas mesme aux vainqueurs, au milieu des reuoltes & reprises de la ville : tesmoin ce qu'Antigonus en souffre, quand tout victorieux il l'assemble & harangue, & est releué d'vne incongruité par vn de ceux de la ville (que le grand Roy de Macedoine, pere d'Alexandre le Grand, appelloit par honneur des Lettres, le Theatre de la Gloire) qui se leuant sur les pieds, prononce froidement & hautement sans autre respect, le mot comme il deuoit estre dit. Tout le monde n'a pas ny l'honneur ny le courage de mettre à prix, comme ce grand Roy fit, vne correction dont il voulut recompenser à l'instant la ville d'Athenes, & d'entendre, en se voyant interrompre, redire le mot où il auoit failly. *Il y en a* (dit Sainct Augustin, parlant des Donatistes) *qui craignent d'estre repris pour vn temps, & qui ne craignent pas d'estre damnez pour iamais*; [*Dùm reprehendi ad tempus timent, damnari in perpetuum non timent.* Que si nonobstant cette declaration, il

Lib. 5. cont. Epist. Parmen.

Lib 2 de Bap. cót. Donat.

G

y en a qui de gayeté de cœur ſ'attachent à mon labeur & m'imputent leurs taches ; qu'ils s'en prennent à eux, & non pas au miroir, ou à la lumiere: Et qu'ils ſçachent que i'apprés aux autres, qu'il y a longtemps que l'on fait dire à Alexandre, que c'eſt acte de Roy de ſouffrir patiemment d'eſtre blaſmé pour bien faire ; & que ie ſçay ce que Sainct Cyprien reſpondoit aux calomnies que l'on jettoit contre le Pape Sainct Corneille, & qu'il diſoit à Antonianus,

Epiſt. 52. Eueſque de Numidie : *Quant à quelques choſes deshonneſtes & malignes qui ſe publient de luy, ne vous en eſtonnez pas; veu que vous ſçauez bien, que c'eſt touſiours l'inuention & l'exercice du Diable, de deſchirer par menſonge les ſeruiteurs de Dieu, & de diffamer vn nom glorieux par de fauſſes opinions, afin que ceux, que la lumiere de leur propre conſcience rend illuſtres, ſoient ſalis par les bruits que les autres prennent plaiſir de ſemer contr'eux ;* [*Quòd autem quædam de illo inhoneſta & maligna iactantur, nolo mireris ; cùm ſcias hoc eſſe opus ſemper Diaboli, vt ſeruos Dei mendacio laceret, & opinionibus falſis glorioſum nomen infamet ; vt qui conſcientiæ ſuæ luce clareſcunt, alienis rumoribus ſordidentur.*]

L'Apoſtre donc reiglant l'Egliſe de Corinthe, & en elle toutes nos Egliſes, & de preſent & de l'aduenir ; il ne leur fait qu'vne demande, qui doit ſeruir de reigle de toutes les Controuerſes

1. Cor 14. v. 36. de tous les ſiecles : *La parole de Dieu, eſt elle venuë de vous ? ou, n'eſt elle venüe qu'à vous ?* [*An à vobis verbum Dei proceſſit ? aut, in vos ſolòs peruenit ?*] leur apprenant par l'vn, que ſi elle ne vient point d'eux, il faut qu'ils la reçoiuent telle que l'on leur donne, ſans vouloir y gloſer, & faire les iuges des choſes

qu'ils prennent & apprennent d'autruy ; & que si elle n'a point esté seulement à eux, & que les autres l'ayent receuë aussi bien qu'eux, il faut faire comme les autres & viure comme eux, & ne pas vouloir faire les entendus, les maistres & bande à part. C'est dequoy Sainct Basile, que Sainct Augustin appelle *personnage si insigne, & doüé d'vne sainctete si resplendissante*, le ioignant à Sainct Gregoire de Nazianze, & disant des deux : *duo isti tàm insignes viri, & tàm clara præditi sanctitate* ; aussi grand Archeuesque que grand Religieux, & en toutes façons grand & surnommé le Grand ; prononce encore hardiment en ce siecle de des-vnion où nous sommes : *Je ne sacrifieray point* (il parle à Dieu, puisque les hommes ne l'escoutent plus, expliquant le verset, *Ie rendray mes vœux au Seigneur en presence de tout son peuple* ;) *à part & en cachette : Ie te rendray vn sacrifice public : prenant auec moy tout le peuple pour le rendre participant de ton adoration*, ἀλλὰ πανδημόν ἵνα θυσίαν ἐπιτελέσω. τὸν λαὸν ὅλον κοινωνὸν τῆς λατρείας παραλαβών : Et puis, il somme les hommes qui font leur fait à part : *Escoutez, vous qui delaissez l'Eglise, & demeurans en des maisons de communauté* (ἐν οἴκοις κοινοῖς) *faites du corps precieux des démembremens miserables : Escoutez, qu'il faut rendre ses vœux, & faire ses prieres au milieu de Ierusalem, c'est à dire, de l'Eglise de Dieu*, ἐν μέσῳ τῆς Ἱερουσαλὴμ, τουτέστι τῆς ἐκκλησίας τοῦ θεοῦ. Il parle contre ceux qui dogmatisent & schismatisent ; qui ressemblent à ces Monophages, c'est à dire, mangeans seuls, de la ville d'Ægine, qui conuertirent les sacrifices publics en assemblées secretes. C'est bien loin de cette description Prophetique de tous les peuples

Lib. 1. cont. Iul.

In Psal. 15. 1

Ibid.

bondissans & sautans plustost qu'accourans de toutes parts à remplir l'Eglise : *Et vos dépoüilles seront rassemblées, ainsi que la petite sauterelle, quand les fosses en sont pleines.* [ *Et congregabuntur spolia vestra, sicut colligitur bruchus, velut cum fossæ plenæ fuerint de eo.*

Is. 33.

Par le dernier mot de Sainct Paul, la singularité qui fait l'Heresie ; par le premier, l'independance qui couue le Schisme, se trouue condemnée par vne briefue & solide decision, qui est bien aisée à comprendre & à retenir, sous ces deux mots *de vous & à vous*, que nous pouuons reduire à cette plus precise conclusion : Si la parole n'est pas venuë de vous-autres, il faut croire ce que vous disent les autres ; & si elle n'a pas esté seulemẽt à vous-autres, il faut faire cõme les autres. d'Où vient qu'Optat Mileuitain, pour prouuer que les Donatistes estoient Schismatiques, se cõtente de dire à Parmenien : *Cecilien n'est pas sorty de Maiorin vostre ayeul, mais Maiorin de Cecilien: ny Cecilien ne s'est pas soustrait de la chaire de Pierre ou de Cyprien, mais Maiorin en la chaire duquel tu es assis, laquelle n'estoit point deuant Maiorin.* [ *Non enim Cæcilianus exiuit à Maiorino auo tuo, sed Maiorinus à Cæciliano. Nec Cæcilianus recessit à cathedra Petri vel Cypriani, sed Maiorinus cuius tu cathedram sedes, quæ ante ipsum Maiorinum originem non habebat.* Tellement, que tout l'argument des Anciens se reduisoit à dire à leurs reuoltez, tout palpablement & solidement : C'est vous qui vous estes separez de Nous, & non pas Nous, de vous: C'est donc vous, & non pas Nous, qui estes les Schismatiques : [ *Quomodò possunt* ( dit pour tous Sainct Cyprien ) *duo aut tres in nomine Christi colligi, quos constat à*

Lib. 1.

Lib. de Vnit. Eccles.

*ſtat à Chriſto & ab eius Euangelio ſeparari? non enim Nos ab illis, ſed illi à Nobis receſſerunt:* argument tout à fait concluant, & qui donne courage à ſainct Auguſtin de dire pourſuiuant ſa pointe, & parlant de Sainct Cyprien aux Donatiſtes: *Où allez-vous miſerables? que faictes-vous? Fuyez-vous donc vous-meſmes, parce que vous eſtes ſortis de là où il eſt demeuré, [Quò itis miſeri? quid agitis? Et vos-ipſos fugite, quia inde proceſſiſtis, vbi ille permanſit.* Lib. 2. de Baptiſ.

Il n'y a rien au Monde apres cette Methode & cette maniere Apoſtolique de decider, qui ſe peut dire iuſqu'icy inoüye: Et toutefois d'vn tel poids, que ie pretens d'y rapporter tout le deſſein de cét Oeuure, & de conclure tous les Chapitres par vn raport de ce Texte, & à ce Texte diuerſifié par tout autant de conſequences qu'on en peut tirer, & d'inductions qu'on en peut faire.

(ARTICLE III.

*De l'authorité de Sainct Auguſtin, & des Peres pour ſouſtenir les deciſions de cette Methode.*)

LE reſte ne ſera que des éclairciſſemens de ce fondement d'Eſcriture, qui n'en a point beſoin d'autre pour l'appuyer: Il ſuffit qu'il y ait des plus excellentes pointes, & des plus rares raiſonnemens de Sainct Auguſtin; tant parce que c'eſt le maiſtre Liure, le Liure vniuerſel de noſtre Theologie (& comme diroit en vn beſoin le docte & poly Eueſque de nos Gaules Sidonius, le Varron des Chreſtiens; quand il le met vis à vis de Varron, en la deſcription qu'il fait d'vne Bibliotheque, comme Prudentius, vis à vis d'Horace;) que parce que les Sacramentai-

res le prennent, quoy qu'abusiuement, pour leur patron & garant, comme Luther leur reproche, ainsi que les Donatistes faisoient Sainct Cyprien, & les Pelagiens, Sainct Ambroise. Mais, quand ie songe, que les Donatistes furent assez hardis pour demander en la Conferẽce de Carthage, que l'on leust vn passage d'Optat; ie n'ay rien à dire, sinon ce que repartirent les Catholiques, Que l'on lise le Liure entier: Ce que i'auois commencé de donner au public, par l'extrait des trois premiers Tomes qui arresta tout court ceux qui nous entreprenoient par Sainct Augustin. Il y pourra aussi entrer de ce qui est le plus curieux dans les autres Peres, auec les plus propres & plus naïfs ornemens des Conciles, pour la perfection de l'ouurage. On lira de loin au frontispice cette inscription à la rustique, empruntée de la plus innocente simplicité pastorale des Georgiques, *Dieu & les Peres.*

*-------- Sacra Deûm, sanctique Patres.*

qui monstre qu'il n'est que de suiure la croyance & la Religion de nos Peres, & que dans le sens commun, l'vnique reformation & moyen de seruir Dieu, est de retenir leur premiere & ancienne forme. Et non seulement croire, mais parler de mesme: puisque ce Poëte qui décrit l'innocence de cette vie champestre remarque apres, qu'il ne faut qu'vne langue noire pour bigarer & tacher la blancheur du plus beau troupeau. Ce qui a fait tousiours dire aux Patriarches, Prophetes, Apostres parlans de Dieu, ou à Dieu, *le Dieu de nos Peres*, ou, *Dieu de nos*
In Ps. 115. *Peres. Tu esleues* (dit à ce propos Sainct Basile) *vn*

*Autel à l'opposite de l'Autel qui t'a esté estably par les Peres!* [σὺ δὲ ἀντεγείρεις τῷ τῶν πατέρων θυσιαστηρίῳ βωμόν;] Seulement, que sur les milliasses de passages que les Aduersaires jettent par vanité & sur la foy de leurs parens à tort & à trauers, à tout bout de champ, pour éblouïr ou estourdir les simples; leur faisant accroire, qu'il faut interpreter les passages clairs par les obscurs, & le grand nombre par le petit: qui est le contre-sens de toute iustice aussi bien que de la Foy & de la raison; Il nous souuienne de cette graue sentence de Sainct Augustin, qui entendoit mieux les Escritures que tous les Innouateurs: *Vous voyez bien que ce que vous faites, ne tend qu'à oster tout à fait l'entiere authorité des Escritures, & que chacun serue à soy-mesme d'Autheur, & en fasse à sa fantaisie, pour approuuer, ou improuuer en chaque passage d'Escriture, ce que bon luy semblera; c'est à dire, pour n'estre pas assuiety pour la Foy à l'authorité des Escritures, mais pour s'assuietir à soy les Escritures: Non que quelque chose luy plaise, parce que cela se voit escrit en l'authorité sublime,* [*quia hoc in sublimi auctoritate scriptum legitur,*] *mais pour sembler bien-escrit, parce que cela luy aura pleu. Où te commets-tu, ame miserable, infirme, enueloppée de nuages charnels; où te commets-tu?* [*Quò te committis anima misera, infirma, carnalibus nebulis inuoluta, quò te committis?* C'est pourquoy il dit brusquement ailleurs: *Tous les Heretiques qui reçoiuent les Escritures, pensent les suiure, au lieu qu'ils suiuent leurs Erreurs.* [*Omnes Hæretici qui eas in auctoritate recipiunt, ipsas sibi videntur sectari, cùm suos potiùs sectentur Errores.* Aussi Luther tant de fois allegué, estoit contraint de dire des Sacramentaires, sur le sujet de

Lib. 32. cont. Faust.

Ep. 222.

Digitized by Google

S. Augustin : *Leur seul desir est, de rendre les paroles de l'Escriture & des Peres incertaines, & de les reuoquer en doute parmy le vulgaire.* S. Augustin qui appelloit les Peres, *les lumieres de la Cité de Dieu*, [*lumina ciuitatis*,] & *les Saincts, & en la saincte Eglise illustres Pontifes de Dieu*, [*Sanctos, & in Sancta Ecclesia illustres Antistites Dei*,] & *si claires lumieres Catholiques*; appelle la mesdisance qu'en font les libertins, *la langue Pelagienne*, [*Pelagianam linguam*,] qui appelloit blasphematoirement le consentement des Peres, *vne conspiration de perdus*. Ils le sont si bien, que Sainct Augustin disoit sur ses vieils iours; *Ce qu'ils croyent, ie le croy; ce qu'ils tiennent, ie le tiens; ce qu'ils enseignent, ie l'enseigne; ce qu'ils preschent, ie le presche. Cede leur, & tu me cederas; passe leur acquiescement, & tu m'acquiesceras & auras repos auec moy.* [*Quod credunt, credo; quod tenent, teneo; quod docent, doceo; quod prædicant, prædico. Istis cede, & mihi cedes: acquiesce istis, & quiescis à me.*

Lib. 1. cõt. Iul. Pelag. Lib. 2. cõt. Iul. Pelag. Cont. Donatist.

Lib. 2. cont. Iulian.

(ARTICLE IV.

*Que cette Methode, est l'vnique moyen de defendre l'Vnité de l'Eglise, contre toute sorte de Separation.*)

LE contraire ne vient que de ce que contre la maxime Apostolique, ceux qui se reuoltent d'auec Nous, n'ont l'esprit qu'à s'esleuer, & à se sousleuer & separer, qui sont les deux choses que la Loy defend le plus expressément, sous les deux symboles de la poitrine & de l'espaule : Elle affecte aux Prestres dans le Leuitique, la poitrine & l'espaule des victimes immolées; & elle appelle la poitrine, *la poitrine d'esleuation*, & l'espaule, *l'espaule de separation*, [*pectusculum eleuationis, & armum separationis*, à cause que

Cap. 7.

que l'vne s'éleue, & l'autre se leue & se tire & démembre du corps, quand on l'appreste. Et notez qu'il est dit, que c'est *des hosties pacifiques*, [*de hostijs pacificis*,] & *en loy perpetuelle*, [*lege perpetuâ*; pour monstrer, que Dieu defend par là mysterieusement à iamais, toute esleuation contre les Superieurs, & toute separation d'auec les Superieurs: & qu'il apprend, que l'on se doit tenir en Vnité sous eux & en communauté des autres auec eux, puisque l'on tient tout d'eux, & que l'on n'a rien à part qui ne soit aussi pour eux. Vn Prelat peut bien dire à quiconque ainsi se reuolte, ce que ce grand Capitaine Iphicrates accusé de crime capital, dit à son calomniateur qui le deferoit en Iustice: O pauure homme, regarde ce que tu fais, maintenant que la ville est enuironnée de guerre, de vouloir persuader au peuple de consulter de moy, & non pas auec moy: s'il n'ayme mieux crier auec S. Cyprien: *Ceux-là seuls ne soient point auec les Euesques, qui se sont reuoltez contre les Euesques*, [*soli cum Episcopis non sint, qui contra Episcopos rebellarunt*. Et apres, il appelle le sousleuement contre l'Euesque, la derniere & l'extreme tentation de la persecution; & neantmoins adjouste, que Dieu Protecteur de l'Episcopat, la fait passer bien-tost, comme nous voyons que dé-ja tout le monde en reuient. Il adiouste encore depuis, qu'vne des causes pour lesquelles Dieu chastia son peuple par la persecution de son temps, fut le mespris qu'il commençoit à faire des Euesques dont la vie n'estoit plus si exemplaire, [*Præpositos superbo tumore contemnere.*] *Icy premierement* (dit sainct Augustin, parlant de la Conference

Epist.40. ad Pleb.

Lib. de Lapsis.

Ep.163. De concordia farciéda.

I

qu'il auoit euë auec Fortunius Donatiste) *il essayoit d'affirmer que sa Communion estoit par toute l'estenduë de la Terre : Je luy demanday là dessus, s'il pourroit addresser des lettres communicatoires que nous appellons Formées* ( c'est à dire, en forme & suiuant le Formulaire dressé par le Concile de Nicée ) *où ie voudrois ; & affirmois ce qui estoit manifeste à tous, que par ce moyen la question pourroit estre facilement terminée, &c. Mais, pource que la chose estoit euidemment fausse, ils sortirent par mélange & confusion de langage, de ce propos.* Et Sainct Bernard écriuant à

Epist. 42. Henry Archeuesque de Sens ; *Ie suis certain* ( dit-il) *que moy Religieux & Abbé tel quel de Religieux, s'il m'arriue quelque iour de secoüer le ioug de mon Euesque de dessus mes espaules, ie me sousmets dés aussi-tost moy-mesme à la tyrannie de Sathan.* [ *Certus sum ego Monachus, & Monachorum qualiscumque Abbas, si mei quandoque Pontificis à proprijs ceruicibus excutere iugum tentauero, quòd Sathanæ mox tyrannidi meipsum subijcio.* Et en l'Epistre qu'il

Epist. 241. écrit à ceux de Thoulouse ; *Obeïssez à vostre Euesque, & à vos autres Prelats, Maistres de l'Eglise.* [ *Obedite Episcopo, cæterisque Præpositis vestris, Magistris Ecclesiæ.* Il n'y a que le Schisme & l'Heresie & les opinions erronées contre l'ordre de l'Eglise, qui pour ne croire qu'eux-mesmes, secoüent le ioug de toute superiorité : mais ils en portent la peine, puisque le Docteur de l'Eglise leur a donné vn nom de

Coloss. 2. guerre qui leur demeurera à iamais, *d'Ethelotrisquie,* [ἐν ἐθελοθρησκείᾳ,] mot qu'il a composé, qui signifie en Grec *religion à plaisir & à poste* ; apres auoir vzé cinq versets auparauant, du mot ordinaire simple & non composé de *Thrisquie*, θρησκεία qui signifie simple-

ment religion : Telle qu'estoit la religion des Anges dont il estoit là question, ausquels les Iuifs attribuoient ce qu'ils deuoient à Dieu seul, à sçauoir la loy, la preseruation, & la crainte. L'vne des raisons que l'on donne, pourquoy ceux qui estoient des plus nobles & des plus anciennes maisons de Rome, portoient de petites Lunes à leurs souliers, est que c'estoit pour monstrer qu'il faut obeïr aux plus grands & ne le faire point à regret, mais estre tousiours prompts à obeïr à ceux qui ont authorité par dessus les autres, & dépendre d'eux, comme fait la Lune qui tousiours jette son regard, ainsi que dit Parmenides, vers la lumiere du Soleil, en se contentans d'aller apres, & sous la conduite d'vn autre qui tient le premier lieu, & qui leur fait part de son honneur & de son authorité.

( ARTICLE V.

*De l'vnique moyen de tenir l'Vnité, qui est la Charité.* )

AV reste, ce n'est pas assez que la Foy aille bien, il faut la Charité & l'Vnité, si S. Augustin en est creu, parlant à Emeritus & luy disant : *Tu m'as prouué que tu as la Foy, prouue moy que tu as la Charité; tiens l'Vnité.* [ *Probasti mihi te habere Fidem, proba mihi quòd habeas Charitatem ; tene Vnitatem.* Cela s'appelle *la Charité d'Vnité*, [ *Charitas Vnitatis*, ] & *la tres-salutaire Charité de l'Vnité de l'Eglise.* Il dit aussi contre Petilien, pesant le texte de l'Apostre, qui declare que celuy-là n'a rien, qui n'a la Charité : *Il n'y a donc icy qu'à chercher qui a la Charité, & vous trouuerez qu'il n'y a que ceux qui aiment l'Vnité.* [ *Hic ergo quærendum est, quis habeat Charitatem : inuenies non esse nisi eos qui diligunt Vni-*

De gest. cum Emer.

Lib. 5. de Bapt. Cont. Donat.

Lib. 2. cont. lit. Petil.

Lib. 1. de Bapt. cont. Donat. *tatem*. Et ailleurs : *Que profite à vn homme ou la Foy saine, ou peut estre le seul Sacrement de la Foy sain* (il entend le Baptesme) *quand la santé de la Charité est blessée par la playe du Schisme, la destruction seule de laquelle traisne toutes les autres parties à la mort?* [*Quid ergò prodest homini vel sana fides, vel sanum fortasse solum fidei Sacramentum, vbi lathali vulnere Schismatis perempta est sanitas Charitatis, per cuius solius peremptionem etiam illa integra trahuntur ad mortem?* La comparaison qu'il donne auparauant, est excellente: *Si on amene* (dit-il) *à vn Medecin vn homme grief uement bleßé en quelque partie necessaire de son corps, & que le Medecin die, s'il n'est pensé, il moura; ie n'estime pas que ceux qui le presentent soient si priuez de sens, que de respondre au Medecin apres auoir consideré & compté ses autres parties saines: Hé quoy! tant de parties saines n'auront point le pouuoir de luy conseruer la vie, & vne seule bleßée aura le pouuoir de luy apporter la mort?*

C'EST cette priuation de Charité & d'Vnité, que nostre Sainct Paul reprochoit aux Errans de son temps, disant d'eux auec vehemence, & de la Circōcision dont ils abusoient & où ils erroient: *Voyez ces chiens, voyez ces mauuais ouuriers, voyez cette Concision;* [*Videte canes, videte malos operarios, videte Concisionem*; ne la daignant appeller *Circoncision* [περιτομὴν,] qui signifie retranchement, tel que Dieu ordonnoit, & que les Prestres de la Loy faisoient ceremonieusement; mais *Concision* [κατατομὴν,] qui est vn déchirement que faisoient ces mauuais ouuriers, qui ne faisoient par leurs disputes que déchirer & diuiser l'Eglise, comme les chiens qui déchirent quelque viande, & les Schismatiques quand ils attaquent

Philip. 3.

taquent le corps de l'Eglise pour en emporter leur piece, en la déchirant & calomniant. Ce que Sainct Iean a depuis imité, & estendu plus au long dans ses Reuelations, quand il appelle les Errans *chiens & empoisonneurs*, [*Foris Canes & Venefici*: chiens, comme Schismatiques; empoisonneurs, comme Heretiques: l'vn, à cause du trouble & de la diuision qu'ils mettent dans l'Eglise; l'autre, pour la falsification & corruption des Escritures & de la doctrine qu'ils infectent & empoisonnent. C'est pourquoy mesme il estoit defendu au Prestre de Iupiter, non seulement de toucher, mais de nommer vn chien, parce que c'est vn animal aspre & querelleux, banny pour la mesme raison autrefois, & du chasteau d'Athenes où estoit le Temple de Diane, & de l'Isle de Delos qui luy estoit consacrée. Bien que tous les deux, & le Schisme & l'Heresie, ressemblent à ce chien de l'agreable & sentétieux Philosophe Esope, que Cleobulus allegue en sa presence, à Chersias, au Banquet des sept Sages; qui se reserrant l'hyuer & se pliant en rond, pour ce qu'il geloit de froid, proposa de bastir vne maison: mais au contraire, l'esté s'estendant tout de son long en dormant, il se trouua grand, & pensa que ce n'estoit point chose necessaire de bastir vne maison, auec ce qui luy sembla que ce ne seroit pas petite entreprise d'en bastir vne assez grande pour luy. Ainsi, les replis du Schisme s'alongent & se fouruoyent dans l'Heresie, & l'Heresie r'entre, comme le cousteau du basteleur, dans le Schisme; comme nous verrons en la suite du discours. Et tousiours, dit Sainct Irenée, glissent cõme

Apocal. 22. Lib. 3 aduer. Hær.

les serpents : tantost accourcissent, tantost estendent les questions ; tantost veulent vne petite Eglise, tantost vne grande ; tantost en veulent plus d'vne, tantost n'en veulent point s'ils ne la font, ou ne la contrefont. Ce qui me fait souuenir de ce gentil conte de nos Anciens, employé par les Sages: Qu'vn temps fut, que la Lune pria sa mere de luy faire vn petit surcot qui luy ioignist bien au corps, & que sa mere luy respondit : Comment est-il possible que ie t'en face vn, tu es tantost toute pleine, tantost en croissant, tantost en decours ? Sainct Cyprien disoit de Nouatian, fort agreablement : *Nouatian fait comme les singes, qui veulent sembler estre hommes, encore qu'ils ne le soient pas : ainsi il veut s'vsurper l'authorité & la verité de l'Eglise Catholique, encore qu'il ne soit pas en l'Eglise, voire mesme que pardessus cela, il se soit monstré le rebelle & l'ennemy juré de l'Eglise ;* comme voulant outre cela representer vn singe, qui entre dans quelque grand magasin de droguiste, & qui change si bien les etiquettes, qu'il fairoit prendre à qui ne s'en douteroit pas, le poison pour le remede. Et en vne belle Lettre Pastorale, il dit au Peuple : *Fuyez les loups qui separent les brebis, du Pasteur: Fuyez la venimeuse langue du Diable, lequel dés le commencement du Monde, tousiours trompeur & menteur, ment pour tromper, flatte pour nuire, promet du bien pour donner du mal, & la vie pour oster la vie. Encore maintenant, ses paroles sont toutes luisantes, & ses poisons tous apparens : Il fait esperer la paix, mais ce n'est que pour empescher qu'on ne la face, & que l'on y paruienne ; il fait feste du salut, mais ce n'est que de peur que celuy qui a failly, vienne au salut;*

Epist. 73. ad Iubajan.

Epist. 40. ad Pleb.

*Il promet mesme vne Eglise , pour faire en sorte que celuy qui le croit , perisse tout à fait de l'Eglise.* [ *Vitate lupos qui oues à Pastore secernunt ; vitate linguam Diaboli venenatam , qui ab initio Mundi fallax semper & mendax, mentitur vt fallat ; blanditur , vt noceat ; bona promittit , vt malum tribuat ; vitam pollicetur , vt perimat. Lucent nunc quoque verba eius , & venena manifesta sunt ; pacem pollicetur, ne perueniri poßit ad pacem ; salutem promittit , ne qui deliquit , veniat ad salutem : Ecclesiam spondet , quando id agat vt qui illi credit , in totum ab Ecclesia pereat.*

(ARTICLE VI.

*De l'ordre du Liure , & de l'vtilité de cette Methode & estude des Controuerses.*)

POVR y remedier, nostre Oeuure, comme nous auons dit cy-dessus , aura deux parties : La premiere traittera du Schisme ; la seconde, de l'Heresie : Le tout familierement & fortement , en forme de Dialogue & Catechisme, où le Ministre propose & l'Archeuesque resolue ; afin que sans se plus diuiser , le dire du grand Sainct Leon se verifie, quand il écrit au Clergé & au Peuple de Constantinople , de la verité de la chair de Iesus - Christ, contre l'erreur d'Eutyches nouuellement naissant , qu'il combat par la verité de l'Eucharistie ; *En l'Eglise de Dieu , il n'y a rien de plus consonant & accordant en la bouche de tous : de sorte que la verité du Corps & du Sang de Christ , n'est pas teuë par les langues des Enfans , entre les Sacremens de la Foy commune.* [ *In Ecclesia Dei , in omnium ore tàm consonum est , vt nec ab infantium linguis veritas Corporis & Sanguinis Christi, inter communis Sacramenta Fidei taceatur.* Par cet ordre, l'on comprendra mieux & l'on

Ep.23 ad Cler. & pop.Cõstãtinop.

Digitized by Google

s'accommodera à la portée de toutes sortes d'esprits : Et mesme, ie me presseray par les demandes, pour m'obliger de respondre plus nettement, & de démeler les difficultez en peu de mots. A dire vray, c'est bien tenter Dieu, & faire bon marché de l'Eglise, de hazarder des Conferences par vne autre Methode que par la nostre ; Que si à cela l'on m'oppose tant de conuersions qui n'ont pas laissé de se faire, ie me contenteray de repliquer, que c'est la rencontre d'Ismenias cet excellent joüeur de flustes, & de celuy qui l'auoit loüé pour joüer durant son sacrifice: Comme les signes & prognostiques des hosties ne se monstroient point propices, celuy qui l'auoit loüé pour joüer, luy ostant les flustes des mains se mit à en joüer si lourdement & ridiculement, que toute l'assistãce l'en reprit: A quoy il ne sceut que dire, sinon, que ce n'est pas tout de bien joüer, & qu'il faut joüer au gré des Dieux. Ismenias, en se sousriãt, repartit; C'est tout au rebours de ce que tu penses : Car cependãt que ie ioüois, les Dieux y prenoient si grand plaisir, qu'ils en differoient à receuoir le sacrifice : & quand tu t'es meslé de iouër, ils l'ont incontinent receu, afin de se defaire plustost de toy.

Tellement qu'il se trouuerra que disant ce qui est necessaire, & ne disant que ce qui est necessaire, i'en diray plus, & si i'en diray moins que ce qui a esté dit. Mais c'est apres auoir donné l'estenduë à cette Information Generale qui doit auoir sa iuste longueur, pour ne rien laisser à desirer pour la preparation de l'esprit qui se reserrera assez dans les demandes & les responses des Chapitres. Ainsi Ale-

xandridas

xandridas à quelqu'vn qui tenoit aux Ephores de bons discours, mais plus qu'il n'en falloit: Estranger mon amy (luy dit-il) tu dis ce qu'il faut, autrement qu'il ne faut. Par ce moyen, i'auray moins besoin de precautions : comme Charillus enquis, pourquoy Lycurgue auoit fait si peu de Loix; respondit excellemment, que ceux qui vsoient de peu de paroles, n'auoient pas besoin de beaucoup de loix. C'est le vice du siecle, de ne rien dire pour vouloir tout dire: Il faut que le Theologien laisse quelque chose à penser aux autres, & qu'il considere, que le Maistre des Nations & de la Theologie qui doit estre son guide, luy recommande sur tout la sobrieté. Sobrieté, qui faisoit dire à Sainct Hilaire, qui traitta le premier à pleins Volumes du Mystere de la Trinité, & le plus hautement & le plus glorieusement, & fut receu triomphant par toutes les Eglises de France : *Laissons à Dieu la cognoissance qu'il a de luy :* [*Relinquamus cognitionem sui Deo:* Pour nous apprendre, qu'il ne faut parler de Dieu, que comme & iusqu'où Dieu a voulu parler de luy. La premiere Theologie & la plus graue, a esté en moindre quantité de paroles, mais plus signifiantes : Et Sainct Seuere Sulpice est loüé des vrais sçauans, de ce que passionné pour Sainct Martin son maistre, tout au contraire des modernes, il en a si peu dit & tant laissé à croire & à dire. Ainsi ie me consoleray en moy mesme, comme il se dit de Sainct Basile, d'auoir par de petits moyens obtenu des choses tresgrandes. Aussi m'est-il permis de ne pas moins esperer de mes diligences pour la fin de ce Schisme &

Lib. 7. de Trin.



Digitized by Google

de cette Heresie, que Sainct Chrysostome en attribuë pour la dissipation de l'Arianisme à celles de Iacques de Nisibe Euesque de Mesopotamie, qui assista au Concile de Nicée; disant que du coup de son Escrit, l'Erreur auoit esté éuentrée & ses entrailles espanduës: rencontre d'allusion, de l'atterrement de l'Erreur, au genre de mort & enterrement d'Arius qui creua comme Iudas. Que si ma diligence n'obtient tout ce qu'elle se doit promettre; i'en seray quitte pour dire, ce que Sainct Augustin s'aduisa de dire de l'opiniastreté d'Emeritus Euesque Donatiste de Cesarée de Mauritanie, l'vn des sept qui auoient esté choisis pour la defense de leur cause, & qui estoit celuy qui y auoit le plus trauaillé: Voyant qu'apres vne grãde conference faite en presence des Euesques de la Prouince, & de tout le Peuple de Cesarée (comme vous diriez auiourd'huy de Geneue) où Sainct Augustin fut autrefois enuoyé en Legation par le Pape Zozime, encore qu'il l'eust rendu muet & reduit en suite à entendre son Sermon sans aucune replique, & qu'il eust pris tant de fatigues pour luy, il ne se reduisoit pas; il s'escrie amoureusement & dit excellemment, ce que ie coniure tout le Party d'entendre & de peser, à peine le pourra-t'on si bien dire en nostre Langue; *Constantem se putat, fortitudo crudelis!* Traduisons-le comme nous le pourrons, afin que tout le monde m'entende: *Elle se croit constante, cette force cruelle!* dont le correctif est sur la fin de son excellent ouurage contre Parmenien: *Sous la vengeance des Roys, l'opiniastreté des hommes peut bien vouloir estre loüée sous vn faux nom de ver-*

Lib. de Gest. cũ Emer.

Lib. 3.

Digitized by Google

*tu: mais ce ne ſera iamais ny ne s'appellera force, de ſe voir vn iour par ſa faute, bruſler des feux eternels;* [*Æternis autem ignibus concremari, nec erit, nec vocabitur fortitudo* : adjouſtant vn peu apres, qu'en ce temps-là, il n'y aura plus *de ces aueugles, à qui l'on vend de fauſſes pierreries pour des bonnes & de prix, c'eſt à dire, vne dureté charnelle pour vne patience ſpirituelle.* Mais il faut eſperer ce que S. Auguſtin diſoit en ce Sermon, dont il vient d'eſtre fait mention : *Puiſſant eſt le Seigneur, qui a commandé l'Vnité, de changer en mieux la volonté,* [*Potens eſt Dominus, qui præcepit Vnitatem, mutare in melius voluntatem.* Serm. de Geſt. cũ Emer.

Cependant, je me propoſe de faire comme ces bons Rapporteurs de procez, qui prennent par charité quelque cauſe embroüillée, & reduiſent en deux mots ce que pluſieurs années les chicaneries des parties, & mille plaidoyers d'Aduocats de part & d'autre auoient embaraſſé, & fait appointer pour empeſcher d'eſtre iugé. De ſorte que, ſans abreger plus que de raiſon, l'on verra toutes ces grandes Controuerſes reduites en petit volume, & abregées par leur propre naïfueté, auec laquelle i'entreprens de les repreſenter en ce racourciſſement, ſans rien eſtropier de noſtre tableau : *L'improbation des Heretiques* ( dit Sainct Auguſtin, parlant à Dieu) *donne le relief au ſens de ton Egliſe, & le iour à la ſaine doctrine.* [*Improbatio quippe Hæreticorum facit eminere quid Eccleſia tua ſentiat, & quid habeat ſana doctrina.* Mais il ſe faut ſouuenir, que ſi vn Peintre vouloit tout peindre de la grandeur de ce qu'il repreſente, il luy faudroit non pas des toiles, mais des Mondes entiers : En cela conſiſte l'excellence de ſon art, qu'vn tour de main Lib. 7. Confeſſ.

adroite, luy fait faire au moindre petit eſpace, & Rome & Conſtantinople, & Paris ; non ſeulement auec leur eſtenduë, mais auec toute la ſituation, accompagnemens, & païſages. C'eſt aſſez d'art en mon entrepriſe, ſi ie donne ſi bien tout d'vne veuë à proportion de nos Cartes Theologiques; que perſonne n'apprehende plus de jetter les yeux ſur les Controuerſes : qu'au contraire, l'on ſ'y plaiſe ; & que chaque Fidele de quelque ſexe, condition, & capacité qu'il ſoit, les liſe, les medite, & les porte à la main, comme les choſes qu'il faut qu'il eſtudie le plus pour le fondement de ſon zele, auſſi bien que de ſon ſalut. Nos Anciens ſ'occupoient de la ſorte aux Controuerſes de leur temps, pour ſ'edifier, pour nourrir & animer leur Foy, pour donner cours à l'Euangile & aider l'Egliſe, qui conſiſte en la communauté generale, & non pas à des murailles, & aux particuliers retranchemens ou intereſts. Les Sermons & les Commentaires de l'Eſcriture exceptez, preſque les ſeules choſes dont les Peres ont écrit, & qui paſſoient par vn grand zele des Chreſtiens de main en main, de païs en païs, c'eſtoient les Controuerſes dont par vne indicible ſtupidité, ignorance ou aueuglement, perſonne auiourd'huy ne tient compte & ne ſe remuë. Il ſemble qu'on vueille affecter en noſtre temps de ne rien ſçauoir, & de ne rien croire, ou de ne ſçauoir que ce que tout le monde ſçait, ou de ſçauoir ce qu'il n'eſt preſque deſormais beſoin que de croire. Eſt-il pas bien temps d'apprendre à ſe defendre contre Arius, quand Berengarius les tient à la gorge, & que toute

la croyance

la croyance roule ſur ce poinct-là? chaque choſe à ſon temps, & la Sapience veut que la parabole ſoit dite en ſaiſon.

(Article VII.

*Curieuſe & agreable digreſſion, de la comparaiſon des anciennes Eſtudes aux modernes, pour mieux comprendre la beauté de noſtre Methode.*)

C'eſt vn moyen de tirer inſtruction & dequoy ſeurement procurer la conuerſion de ſes Freres déuoyez, dans ces mal-heureux temps endormis de Schiſme & d'Hereſie, où le plus ſouuent on ne ſçait ce qu'ils diſent,& auſſi peu ce que l'on leur dit; L'Eſprit de Dieu les compare à ces vermines qui l'hyuer mangent tout comme chenilles, & l'eſté volent par tout comme papillons. Pour moy, ce m'eſt vn ſujet d'employer ce talẽt,d'Enſeigner & de Refuter, que S. Auguſtin nous diſoit tantoſt que l'Apoſtre rend propre à l'Eueſque,& dequoy porter nos Theologiẽs aux belles & hautes maximes auſſi faciles que ſolides, plus propres à reünir & former les eſprits, que celles qui d'ordinaire les occupent auec plus de ſubtilité, que de verité, auec plus de bruit que de fruict. Ils reſſemblent aux cyprez, comme Phocion diſoit des diſcours de Leoſthenes, voyant qu'il auoit jetté la ville d'Athenes en vne forte guerre, éleuant le cœur du Peuple ſous grandes eſperances de recouurer leur liberté, & la Principauté de la Grece: les cyprez ſont touſiours verds, droits, hauts; mais comme l'Automne n'en emporte rien, auſſi n'y apporte t'il rien. Cela deuient comme ces anciennes inuentions eſpineuſes de Dialectique, ces

M

Sophiſmes ſubtils, qu'ils appelloient l'Indien & le Maiſtre, dont à grande peine ſçait-on à cette houre les noms; ſans qu'il ſoit plus beſoin que dans les preceptes de ſanté, nos Anciens nous en defendent l'vſage & l'attention durant le repas : & qu'ils diſent, que telles hautes ſubtilitez ſont comme la cime de la palme, qu'on appelle la ceruelle, qui eſt fort douce à manger, mais qui fait mal à la teſte. Du temps qu'en l'Vniuerſité la ſcience des Eſcritures fleuriſſoit, l'on diſoit encore de Paris au ſiecle de Sainct Bernard, ce que Philippe Abbé de Bonne-Eſperance en Flandres, de l'Ordre de Premonſtré, vn des ſçauans & éloquens hommes de ſon temps, nous a laiſſé par eſcrit : *Heureuſe la Cité, en laquelle les Liures Saincts ſont fueilletez auec tant de zele & d'eſtude,* [*Fælix Ciuitas, in qua Sancti Codices tanto ſtudio reuoluuntur!* pratique de cette ancienne Reigle Sacerdotale des Saincts Peres, eſcrite par Sainct Hieroſme : *Aime la ſcience des Eſcritures, & tu n'aimeras point les vices de la chair;* [*Ama ſcientiam Scripturarum, & carnis vitia non amabis;* fondée ſur le iugement que Sainct Cyprien faiſoit de la reſponſe qu'il receut de Caldonius, quand il luy dit : *Ie ne m'eſtonne point, ſi exercé comme tu es & ſçauant és Eſcrits du Seigneur,* ( il les appelle *Eſcritures Dominicales* ) *tu fais ſagement & iudicieuſement toutes choſes.* [*Nec miramur, ſi exercitatus & in Scripturis Dominicis peritus, cautè omnia & conſultè geras.*

Ep. 3. ad Heroaldum.

Ep. 20. ad Caldon.

AVSSI eſtoit-ce le ſiecle des derniers Peres, dont les penſées tenoient encore de la douceur des premieres, auſquelles ont ſuccedé ces eſpineuſes & raboteuſes, qui ne perſuadent ny ne conuainquent,

dont vous ne sçauriez tirer vn bon sens, ny vne ferme & quant & quant condescendante pieté. Elles ne sont bonnes qu'au commencement, comme premiers rudimens pour l'exercice des Escholiers, mais non pas pour l'occupation de l'Eschole qui est plus graue, qui represente par l'instruction & mesme par l'habit que portent encore nos Docteurs, l'ancienne Eschole Episcopale, qui a ses Loix sagement & sainctement fondées sur le sens de l'Escriture & sentence des Peres: où l'on ouuroit & dispensoit autrefois tant de viue voix que par écrit, *les thresors*, comme parlent nos Anciens, *des diuins dogmes*, τῶν θείων δογμάτων θησαυρὸς: Autrement, c'est de l'accessoire vouloir faire le principal. Cette disgression des Estudes, n'alongera pas inutilement cette grande Preface, puisque c'est vne Information Generale de la maniere de traitter de la Foy: & si elle ne peut non plus estre ennuyeuse, quand ie diray qu'en ce tẽps-là, l'Eglise estoit encore parfumée des odeurs de ces premiers Theologiens, dont nous ne respirons presque plus que les Traditions, pour les Escrits, & l'Histoire, pour les Commentaires: Comme d'vn Quadratus Disciple des Apostres, Euesque d'Athenes, vn Aristides Philosophe Athenien, sous Adrian; vn Melito, Euesque de Sardes, vn Apollinaire, Euesque de Hierapolis, vn Miltiades Theologien (qui est appellé par Tertullien, *le Disputeur & Escriuain de l'Eglise*, [*Ecclesiarum Sophista*) vn Bardesanes de Syrie, vn Athenagoras Philosophe Athenien, sous Marc Aurele; vn Apollonius Senateur, sous Commodus; vn Iulius Africanus, sous Heliogabale; vn Pionius Pre-

Vid. Euseb. Eccles. Histor. lib. 5. cap. 10.

Lib. aduers. Valent.

ſtre & Martyr de Smyrne, ſous Decius; vn Pierius Preſtre d'Alexandrie, ſous Carus & Diocletian: ſans parler de ceux dont encore auiourd'huy les Eſcrits parlent, qui deuroient eſtre continuellement deuant nous comme la Lyre & le Liure que les Philoſophes ordonnoient eſtre mis deuant les yeux des gens de lettres quand ils mangent, pour diuertir leur penſée du plat & de l'aſſiette, & moderer l'appetit du corps, par celuy de l'eſprit. Quand nous eſtudierons comme nos Peres, & que nous ferons comme nos Peres, nous ſerons ſçauans comme nos Peres, & ſainćts comme nos Peres. Il n'y a rien dont l'on parle tant, & que non ſeulement l'on imite moins; mais que l'on ſonge moins d'imiter. Leur Liure eſtoit, comme il ſe preſcrit encore à l'Eueſque que l'on ſacre, l'Eſcriture & les Canons pour traitter la doćtrine par la diſcipline, & la diſcipline par la doćtrine, dont ie donne entr'autres vn eſchantillon au cinquieſme Chapitre de la premiere Partie, qui eſt bien à conſiderer. Et cependant, vous diriez que cette eſtude eſt auiourd'huy inutile, ou que l'on prend plaiſir de deffaire ce que noſtre Seigneur eſt venu faire incarnant & rendant viſible ſa Parole, & formant ſon Egliſe. On decredite la ſcience des Eſcritures, on auilit & preſque âneantit la diſcipline Canonique, qui eſt l'ordre & le gouuernement de cét Eſtat que Dieu dans tous les Eſtats, & par deſſus tous les Eſtats, eſt venu luy meſme former. Le dernier que nous venons de nommer, ce grand Pierius, apres la perſecution ſe retira à Rome, & y demeura le reſte de ſes iours: Et l'Egliſe dit deux

deux excellentes choses de luy & de sa belle Methode tant d'estudier, que d'enseigner; en son Martyrologe; De la premiere, *qu'il estoit noblement instruit és diuines Escritures*, [ *In diuinis Scripturis nobiliter eruditus*; ce qu'elle n'a dit que d'vn Euesque, sur le sujet du gouuernement d'vne Eglise toute noble d'Athenes, parlant de Sainct Publius predecesseur de Sainct Quadratus & successeur de Sainct Denys, que quelques-vns ont creu fils de ce Publius que Sainct Paul guerit de la dissenterie à Malthe; *qu'il gouuerna l'Eglise noblement*, [ *Ecclesiam nobiliter rexit*: De la seconde, qu'il enseignoit les Peuples *poliment* (le mot Latin dit *florentissimement*) pour dire auec choix & eslite, la fleur de toutes les belles choses & moins espineuses, comme i'essaye de faire maintenant en cet Ouurage, où ie la vay cueillant de toutes parts, *Populos florentissimè docuit*, dont l'on peut dire pour diuertir les hommes de lettres,

*Tantus amor florum, & generandi gloria mellis*,

c'est à dire, tant est grand, comme aux abeilles, l'amour des fleurs, & la gloire de faire le miel.

Qu'il y eust eu plaisir d'oüir cet Hymne melodieux, que composa & chanta cet Ancien Theologien Sainct Athenogenes, en se jettant sur le bucher, où il consomma, en chantant, son Martyre, lequel il laissa à ses Disciples par écrit: Ie parle de celuy de qui Sainct Basile écrit à Amphilochius auec eloge, & qu'il allegue pour témoin du Sainct Esprit, & pour soustenir sa Diuinité. Où sont ces grands hommes que Sainct Augustin alleguoit si volontiers, vn Reticius Euesque d'Austun, *Euesque* Lib. 1. cõt. Iul.



Digitized by Google

(disoit-il) *de grande authorité en l'Eglise au temps de son Episcopat, celuy qui auec les autres iuges, Sainct Melchiades Euesque du Siege Apostolique presidant, condemna Donat, & absoult Cecilie Euesque de l'Eglise de Carthage*, & cet Olympius, Euesque d'Espagne, *Homme* (dit-il) *de grande gloire en l'Eglise & en Iesus-Christ*, [ *Vir magnæ in Ecclesia & in Christo gloriæ*? C'est de ceux-là qu'il dit auec les autres qu'il allegue, S. Irenée, Sainct Cyprien, Sainct Hilaire, Sainct Ambroise, Sainct Gregoire de Nazianze, (que par erreur d'Histoire, en disant des deux, *Et sicut fertur, etiam carne germani*, il prenoit pour le frere
Ibid. de Sainct Basile, (qui n'est pas Sainct Gregoire de Nazianze, lequel n'estoit que son amy intime, mais Sainct Gregoire de Nysse ; en quoy lourdement, maintenant que cela est esclaircy, Erasme a suiuy Sainct Augustin plustost qu'aux bonnes choses, dont ce grand Docteur estoit mieux informé) Sainct Innocent premier, Pape (duquel Sainct Augustin dit,
Ibid. *qu'encore qu'il soit le dernier de temps, si est-il le premier de lieu.* [ *Et si posterior tempore, prior loco*, ) Sainct Iean Constantinopolitain, c'est à dire, Sainct Chrysostome, Sainct Basile, ausquels pour la doctrine il adiouste Sainct Hierosme; commençant ainsi son second liure des six qu'il a escrit contre Iulien Pelagien : *Maintenant il me faut commencer ce que i'ay mis au troisiesme lieu de la disposition de mon Oeuure, afin que par les sentences des Euesques qui ont manié les Sainctes Escritures auec vne gloire immense, ie renuerse, Iulien, auec l'aide de Dieu, toutes tes machinations.* [ *Nunc iam mihi aggrediendum est quod tertio loco posui dispositionis meæ, vt sententiis Episcoporum, qui Scripturas Sanctas ingenti gloriâ tractauerunt, tua,*

*Iuliane, Domino adiuuante, machinamenta ſubuertam.*

MAIS ne regrettons plus tant nos pertes, que nous ne ioüiſſions de ce qui nous reſte, où nous pouuons trouuer & le laict & la viande ſolide: La Trinité & l'Incarnation par exemple, les deux chefs des Myſteres, auſquels comme en deux ſouuerains Articles, le Grand & Apoſtolique Athanaſe a diuiſé le Symbole; entre les mains de Sainct Auguſtin & de Theodoret, perſonnages que les plus dégouſtez gouſtent, nous en fairont foy. De Sainct Auguſtin, lors que pour faire comprendre la Coëternité du Fils, il diſoit qu'il ne faut point trouuer eſtrange, que Dieu ait engendré vne Image de luy auſſi ancienne que luy, puis qu'vne herbe ou vn arbre naiſſant au bord d'vn lac, engendre bien dans l'eau vne image de ſoy auſſi ancienne que ſoy: Et du docte Theodoret, lequel pour donner quelque belle idée de l'Incarnation, eſt repreſenté, parlant dans l'Antiquité en ces termes: Comme la roſée deſcend inuiſiblement, mais ayant pris épaiſſeur & conſiſtence en bas, elle apparoiſt manifeſtement: Ainſi Dieu, eſtant inuiſible, a eſté veu par la chair ſur la Terre, & a conuerſé auec les hommes; & ſelon le Sainct Apoſtre eſt apparu en chair. Comparaiſon tirée de cette Prophetie d'Oſée: *Voſtre miſericorde eſt comme la nuée du matin, & comme la roſée qui paſſe au point du iour.* [ *Miſericordia veſtra quaſi nubes matutina, & quaſi ros manè pertranſiens.* Et puis Sainct Auguſtin raſſemblant en l'Euangile les deux Myſteres, apres auoir fait dire par noſtre Seigneur aux Iuifs: *Vous n'auez point les cœurs en haut, vous eſtes d'en-bas, &*

De verb. Dom. in Ioann. ſerm. 38.

Cap. 6.

Tract. 38. in Ioan.

*moy ie suis d'en-haut ;* pour conclusion, il discourt de cette sorte : *De quelle hauteur ? de l'air ? ja n'aduienne ; les oyseaux y volent aussi. De ce Ciel que nous voyons, ja non plus n'aduienne ; les estoiles, & le soleil, & la lune y font aussi leur tour. Des Anges ? ne pensez pas cela non plus ; par celuy aussi ont esté faits les Anges, par lequel toutes choses ont esté faites. De quelle hauteur donc est Christ ? Du Pere mesme. Il n'y a rien de plus haut que ce Dieu là, qui a engendré son Verbe égal à luy, coëternel à luy, vnique de luy, sans temps, afin de faire par luy le temps.* [ *De quibus supernis ? de aëre ? absit : ibi & aues volitant. De cœlo quod videmus ? & hoc absit : ibi & stellæ, & sol, & luna circumeunt. De Angelis ? neque hoc intelligatis : per illum & Angeli facti sunt, per quem omnia facta sunt. De quibus ergo supernis Christus ? ab ipso Patre : nihil illo Deo superius, qui Verbum genuit æquale sibi, coæternum sibi, vnigenitum, sine tempore, per quem conderet tempora.* Et pour exciter à la deuotion de la Communion, voulez-vous rien de plus beau que ce qui est possible vn peu plus commun ? quand Sainct Chrysostome dit : *Si l'on t'auoit donné à porter le fils d'vn Roy, auec tout l'appareil, la pourpre & le diadéme, tu jetterois par terre tout ce que tu tiendrois pour le receuoir & le prendre ; Et maintenant que tu reçois, non le fils d'vn Roy, tel qui est entre les hommes, mais le fils vnique de Dieu ; dy-moy, tu ne trembles-pas, & tu ne jettes pas là tout l'amour des choses seculieres.* Ce qui semble imiter de Sainct Cyrille Euesque de Ierusalem, qui auoit dit quelque temps auparauant, qu'en la Communion nous receuions le grand Roy, & qui appelloit ceux qui auoient communié Christiferes, comme ayans & portans Iesus-Christ en eux. Aussi y auoit-il

Homil. 24. in 1. ad Corinth.

Digitized by Google

y auoit-il prés de deux Siecles, que Clement Alexandrin, ce sçauant Disciple du grand Philosophe Chrestien Pantænus, (Docteur d'Alexandrie, Apostre des Indes qui nous en rapporta l'Euangile de Sainct Matthieu en Hebreu, écrite, dit Eusebe, de la main de l'Apostre Sainct Barthelemy, qui l'y auoit portée;) & Maistre d'Origene; vsoit du mot de *Royauté* ou *Regne* pour dire l'Eucharistie, parlant du Regne dignement gousté, pour dire l'Eucharistie dignement prise, comme estant l'essay de nostre Royauté eternelle: ce que le Siecle d'apres appella au Concile de Laodicée tenu en Syrie deuant celuy de Nicée, *le Regne de Iesus-Christ* ou *la Royauté de Jesus-Christ*, βασιλείαν τοῦ Χριστοῦ, obseruation qui se deuoit faire pour rehausser les Tapisseries de Clement Alexãdrin, surnommé pour ce sujet, Stromate, du tiltre de son liure, dont nous parons auec Sainct Augustin, Theodoret & sainct Chrysostome, nostre nouueau bastiment. Cela, c'est donner de la pasture, & dire quelque chose de raisonnable, & non pas vne vaine deception de songes-creux, & de discours secs & forcez, qui lassent, & ne laissent apres eux que comme les chicaneries, l'enuie de les remettre au sac & de les oublier.

Eccl. Historl. 3. c. 10.

Can. 48.

AINSI par vn seul changement de Methode, prit fin l'Heresie contre l'Eucharistie, qu'vn méchant Moine Sicilien, suscita en l'Orient, quelque temps apres que Berẽgarius eut troublé l'Occident, quand on s'aduisa de venir au solide, & d'imposer silence aux subtilitez que l'on auoit laissé aller trop auant, afin que le Mystere redeuint Mystere. L'Histoire a

fort bien remarqué, que les choses qui excedent la portée de l'esprit humain, ne se doiuent pas traitter par art. Et en effet, comme nous verrons tout clairement au cinquiéme Chapitre de la seconde Partie, depuis que l'on a quitté cette maniere familiere de Dialogues à la Platonicienne, à quoy Sainct Paul fait souuent reflexion, & dont les Conciles se seruent d'ordinaire, & que l'on s'est restrainct à l'ordre seul d'Aristote, dont sainct Augustin aussi bien que de sa Dialectique, fait la guerre aux Pelagiens, (& que ce malheureux Melancthon reproche, quoy que captieusement, qu'en ces derniers temps on a suiuy pour Iesus-Christ) sous pretexte d'vn plus grand art, & d'vn raisonnement plus serré & plus propre pour se defendre & attaquer les Erreurs, le bon sens & le iugement s'en est allé, les Oracles de l'Eglise, c'est à dire les grands hommes, ont presque cessé: & au lieu de la veneration & de la deference, la contestation & la mutinerie se sont introduites. Ces barrieres rompuës, les Erreurs sont entrées à foule, & se sont effrontément & sans plus de retenuë plus multipliées que jamais. Qui a fait échapper Berengarius, que sa contestation auec Lanfranc, à qui auroit le dessus en la Dialectique, où pour subtiliser il falloit innouer & se vanger en la Theologie, de ce qu'il perdoit en la Dialectique? L'ancien ordre militaire en a plus aguerry que l'échole d'escrime, qui n'a la pluspart du temps seruy qu'à faire regner les duels, & à leur faire prendre la place des grands exploits d'armes, sous ombre de ie ne sçay quelle pe-

tite adresse qui n'est bien souuent qu'vne superche-rie & qui n'est bonne qu'à vuider par de mauuaises voyes les querelles particulieres. On a beau faire il est de cela comme de finances; il faut que celuy qui calcule, pour n'estre pas trompé apres les chiffres, comme au plus seur, en reuienne tout grossierement au jetton, quelque subtilité d'Arithmetique qui joüe. *Il est bon*, &c. (comme nous apprend ce grand homme d'Estat & de Religon, ce vray esprit de Concile, Sainct Vincent de Lerins, qui auoit aussi assisté au grand Concile Oecumenique d'Ephese) Cap. 30.
*que ce qui est de ces semences primitiues soit deueloppé, soit fumé & cultiué; mais que rien toutefois de la proprieté du grain ne soit changé: l'on y peut donner la forme, l'espece, la distinction; mais que la nature de chaque genre demeure.* [*Hoc rectum & consequens est, &c. vt cùm aliquid ex illis seminum primordijs accessu temporis euoluatur, & nunc lætetur, & excolatur; nihil tamen de germinis proprietate mutetur: addatur licet forma, species, distinctio; eadem tamen cuiusque generis natura permaneat.* Et puis: *Ce qui donc en cette Eglise, moyennant l'agriculture de Dieu, a esté semé par la foy des Peres, cela mesme soit cultiué & obserué par l'industrie des enfans; cela mesme fleurisse & meurisse, cela mesme profite & soit mené à perfection: Car il est pieux & licite, que les anciennes doctrines de Philosophie celeste, soient par le temps élabourées, limées, & polies: mais c'est chose impie & illicite qu'elles soient changées, impie & illicite qu'elles soient tronquées, qu'elles soient mutilées. Il est permis qu'elles reçoiuent euidence, lumiere, distinction: mais il est necessaire qu'elles retiennent plenitude, integrité, proprieté,* [*Quodcumque igi-*

*tur in hac Ecclesia, Dei agricultura fide Patrum satum est, hoc idem filiorum industria decet excolatur & obseruetur: hoc idem floreat & maturescat; hoc idem proficiat & perficiatur: fas est etenim, vt prisca illa cælestis Philosophiæ dogmata processu temporis excurentur, limentur, poliantur: sed nefas est vt commutentur, nefas vt detruncentur, vt mutilentur. Accipiant licet euidentiam, lucem, distinctionem: sed retineant necesse est plenitudinem, integritatem, proprietatem.*

Cependant, la moisson de l'Eglise est toute meure Hé! nous ne sçauons comment nous y prendre, quand le Pere de famille nous fait signe & nous y appelle? C'est à nous à faire sa recolte, & dans son champ nourrissans nos trouppeaux de nos propres labeurs, d'appaiser noise & d'espargner le temps & la peine d'vne repetition de paroles qui ne font que passer, & qui lassent dans les frequentes communications que l'on a auec Nous, & que l'on demande de Nous. Il est saison desormais de mettre par écrit & en prattique ce qui nous est prescrit par l'ordre Apostolique, de racheter le temps, & que le seruiteur de Dieu ne doit point contester; *afin qu'il semble* (comme dit S. Augustin au Peuple de Cesarée dont nous parlions tantost) *que ce n'est pas en la contestation, mais en l'humilité qu'est nostre victoire*, [*Vt videretur non in contentione, sed in humilitate esse victoria.*

Lib. de Gest. cũ Emer.

(ARTICLE VIII.

*Qu'à prendre les Controuerses de ce Temps dans leur source, elles se reduisent à deux questions, du Schisme & de la Realité, & que tout le reste n'est que digression & contestation hors du sujet; Et de l'ancienne façon de sommer & de rappeller le party diuisé & separé.*)

COMMEN-

Digitized by Google

COMMENÇONS donc diligemment & pacifiquement par la premiere & plus necessaire Partie, qui est du Schisme, & qui a plus de besoin que quelqu'vn y mette la main pour en traitter tout de bon & de propos deliberé: Ainsi Adelmannus Euesque de Bresse, homme de bon sens & fort aduisé, disoit d'vn zele & d'vn style Apostolique, à son cher amy & Condisciple Berengarius, en l'Epistre qu'il luy escrit sur les commencemens des Diuisions & Innouations: *Vueille le Seigneur détourner de toy tels sentiers, mon sainct Frere, & conuertir tes pieds en ses tesmoignages, & faire paroistre menteurs ceux qui s'efforcent de souiller ta reputation d'vne tant infame tache, semans tellement le bruit de toutes parts, que non seulement ils en ont remply les oreilles Latines; mais aussi les Allemandes, entre lesquelles il y a long-temps que ie conuerse, pelerin & estranger; Que tu te sois separé de l'Vnité de la saincte Mere l'Eglise, & que tu sembles sentir autrement du Corps & du Sang de Christ, qui est immolé par toute la Terre sur le sainct Autel, que ne tient la Foy Catholique: C'est à dire, (afin que i'vse de leurs paroles:) Que ce n'est point le vray Corps de Christ, ny le vray Sang; mais vne certaine figure & similitude.* [*Auertat Dominus à te, sancte Frater, semitas tales, & conuertat pedes tuos in testimonia sua, & mendaces ostendat qui famam tuam tam fœdâ labe maculare nituntur, spargentes vsquequaque: vt non solùm Latinas, verum etiam Teutonicas aures inter quas diu peregrinor, repleuerint; Quasi te ab Vnitate sanctæ matris Ecclesiæ diuulseris, & de Corpore & Sanguine Domini quod quotidie in vniuersa Terra super sanctum Altare immolatur, aliter quam fides Catholica teneat, sentire videaris. Hoc est, vt illorum de te di-*

*ctis vtar, non esse verum Corpus Christi, neque verum Sanguinem, sed figuram quamdam & similitudinem.* Dernieres paroles que l'on voit par la feinte que fait ce sage Adelmannus, deuoir faire peine à tout homme de bien seulement de les proferer; & nous apprendre auec les precedentes, qu'à bien prendre la Controuerse en sa source, elle se doit reduire à deux questions; à la question de la Separation ou du Schisme, & à la question de la Realité, lesquelles il semble que Sainct Chrysostome choisit comme nous, & prend à tasche de representer, en ce beau passage:

Lib. 6. de Sacerd.

*Quand le Prestre aura inuoqué le Sainct Esprit, & parfait ce Sacrifice plein de crainte & de reuerence, touchant & maniant assiduëment de ses mains le commun Maistre de tous; en quel rang le mettrons-nous?* [ὅταν δὲ ὁ τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον καλῇ καὶ τὴν φρικωδεστάτην ἐπιτελῇ θυσίαν, καὶ τοῦ κοινοῦ πάντων συνεχῶς ἐφάπτηται δεσπότου· ποῦ τάξομεν αὐτόν, εἰπέ μοι;] Aussi est-ce ma principale visée, & dequoy ie pretens traitter plus à fond: Ce sera toutesfois sans oublier le surplus, autant qu'il sera necessaire: Non plus que l'ancienne forme de Sommation Canonique, dont l'on vsoit autrefois pour exhorter le party separé à vne bonne, vraye, parfaite & solide reünion que i'ay curieusement recherchée, & heureusement trouuée dans les vieilles ruines de l'Antiquité, où la negligence du temps & le defaut du zele l'auoient laissée enseuelie; Dieu aidant, nous la remettrons au iour & en vsage, au premier Article de nostre douziéme & dernier Chapitre de la seconconde Partie. Comme c'est l'accomplissement du grand Oeuure de Pacification, aussi est-ce le but de

Digitized by Google

cet extraordinaire trauail, qui crie auec Sainct Augustin; *Venite ad Catholicam concordantem, quam Cyprianus non deseruit fluctuantem:* Pour n'en point perdre la grace, il faut dire mot à mot : *Venez à la Catholique concordante, laquelle Cyprien n'a point abandonnée agitée & flottante;* c'est à dire, qui est maintenant toute d'accord par vn Concile & par vne decision, ce qu'elle n'estoit pas au commencement des questions du Baptesme des Heretiques, & du temps de la contestation. lib. 2. de Bapt.

TRAVAIL dont ie puis dire, sans vanité, en luy donnant la premiere censure aussi veritable que fauorable, que rien de tout ce qu'il contient (ce qui en vn grand Ouurage n'est pas bien ordinaire) n'est commun, ou communément dit: Cette condition faira, ie m'asseure, souuenir aux curieux, de l'Antiquité, en le lisant, de cette repartie qui fut trouuée si gentille des Numantins, quand ils furent défaits par le Ieune Scipion, disans aux vieillards de leur ville, qui leur reprochoient de ne s'estre pû defendre de gens contre lesquels eux s'estoient autrefois longtemps defendus: Ce sont bien les mesmes moutons (leur disent-ils) mais ils ont vn autre berger. Il y auroit bien de nostre faute, si tous les arts se parfaisans, le nostre ne se perfectionnoit. Ce qui vaut mieux, que quand Agathocles Roy de Sicile respondit à ceux d'Itaque qui se venoient plaindre à luy, que ses mariniers descendus en leur Isle, auoient emmené de leurs moutons: Hé! comment vostre Roy (qui estoit Vlysse) estant jadis descendu en la Sicile, non seulement en emmena des moutons, mais

qui pis eſt, y creua les yeux du berger? Quoy que c'en ſoit, il ne faudra deſormais qu'vn mouton de noſtre bergerie, pour arreſter tout court la fureur de cet éléphant & phantoſme d'Hereſie, comme autrefois il fut parlé de cette proprieté occulte d'animaux aux propos de Table, lors que Cheremonianus le Trallien atteſtoit d'auoir veu ce que l'on dit du Remora, en la mer de la Sicile.

(ARTICLE IX.

*Compoſition & concluſion de l'Ouurage.* )

POVR ne pas diuertir la veuë & l'attention du Lecteur, pour ne point icy diſtinguer le curieux & le ſçauant d'auec celuy qui ne l'eſt pas, deſcharger les marges, dont l'impreſſion n'eſt iamais ny fidelle ny bonne, rendre le diſcours auſſi fort que fluide dans la varieté des paſſages, demeurer aux termes d'vn haut Catechiſme, qui porte inſtruction pour toute ſorte de gens, & donner moyen de mieux entendre & de regouſter les paſſages; Ie me ſuis aduiſé, de mettre le plus exactement que l'on ayt encore fait, les citations aux marges, & de me contenter aux lieux principaux & les plus curieux, de faire ſuiure apres ma traduction, tantoſt vne partie des paſſages, tantoſt les paſſages entiers en leurs langues, pluſtoſt pour la grace & confirmation du diſcours, que pour la neceſſité du texte que ma verſion rend auec pareille force, & ſelon l'Edition moderne pour la commodité des Lecteurs. L'ignorant les paſſera, & le ſçauant les repaſſera & conſiderera. Celuy qui ſe dit redeuable, & Nous, en ſa perſonne, aux ſçauans & aux ignorans, ſera mon garant enuers ceux qui

Digitized by

qui voudroient que l'on ſuiuiſt la forme qu'ils ont accouſtumée, laquelle non-obſtant n'eſt pas à mon aduis, preferable au bien & à la facilité que ie viens de mettre en auant. Tout ce que ie puis dire apres cela, c'eſt de monſtrer les marques de mon trauail, comme Sainct Paul dont nous ſommes icy les diſciples, monſtroit ſes Stigmates, & les marques du ſien & de ſes ſouffrances à nos vieux Gaulois ou Galates, pour dernier argument du zele qu'il nous apprenoit d'auoir pour noſtre Maiſtre: Le Liure dira le reſte, & comme il pretend pour ce qu'il couſte de peine d'eſprit, de longue meditation & de vieil acquis, à faire ; d'eſtre entre les mains d'vn Lecteur, & non pas en quelque coin de Bibliotheque au rang des Autheurs, à la mercy de la pouſſiere. Il ſe promet de faire voir, que, comme il y a bien de la difference entre les premiers Eſcrits de Sainct Cyprien, & les derniers, telle qu'y met le plus grand Rhetoricien Chreſtien, quand en ſes liures de la Doctrine Chreſtienne il iuge des ouurages de ce plus grand Orateur des Chreſtiens; autrefois i'écriuois comme pour moy, & maintenant me donnant au Public, i'écris pour les autres: Et qu'il eſt écrit non ſeulement auec vne plus facile Methode qu'aucune qui ſoit entre les Anciens, & plus ferme, pour ne pas dire plus ſolide, que nulle des modernes; mais auſſi en langage vulgaire & familier pour profiter à tous, & non pas pour plaire à quelques-vns. C'eſt ainſi qu'Euripide reconforta l'excellent Muſicien Timothée, qui ne fut pas gouſté à l'abord, les oreilles preoccupées le faiſans paſſer pour violent & cor-

rompant la Musique, pour ce qu'il la traittoit d'autre sorte que les autres, & qu'il y adioustoit quelque chose de nouueau; luy disãt, qu'il ne se décourageast pas pour cela, & qu'il ne passeroit gueres de temps, qu'il auroit tous les theatres à sa deuotion. Le Dieu commun de tous, *le Dieu de Religion*, *le Dieu de Verité* (qui sont les noms diuins par lesquels sainct Augustin coniure les Donatistes, *per Deum Religionis, Deum Veritatis*) qui nous expose & nous y met en veuë, comme le signifie le mot original de l'Apostre, quand il
1.Cor.4. dit aux Corinthiens, *que nous sommes faits spectacle* θέατρον, tel que Maximian Archeuesque de Constantinople, dit que Sainct Cyrille auoit esté au grand Concile d'Ephese, aux Anges, aux Hommes, & à tous les Prestres de Iesus-Christ, qui tiennent vn rang entre les deux: Dieu & Espoux de l'Eglise, qui est, comme nous verrons, l'Vnité & la Communauté des Fideles, auquel ie sers en ma conscience sans affectation & sans interest; vueille benir ce labeur de l'Vnité du Corps mystique & de la Verité du Corps reël, qui est la Controuerse de ce Temps, que Sainct Cyprien appelleroit *la Verité de l'Eglise, & l'Vnité du Sacrement de l'Euangile*; [*Ecclesiæ Veritas, & Euangelici Sacramenti Vnitas*, & le tourner à sa gloire, comme mon Eglise & Moy le destinons à l'edification de son Peuple, & secours de la necessité publique. L'Eglise, comme Dieu, se sert de tout, mesme de ceux qu'elle combat: Et *vse* (dit Sainct Augustin, au liure qu'il a écrit de la vraye Religion) *des Heretiques, pour la probation* (ou, *épreuue de religion*) *de sa doctrine; & des Schismatiques, pour la demonstration de sa stabilité.*

Ep. ad S. Cyrill. Tom. 4. Concil. Ephes. cap. 24.

Ep. 51. ad Confess.

PREMIERE

Digitized by Google

# PREMIERE PARTIE DV CATECHISME DES CONTROVERSES.

## DV SCHISME.

## CHAPITRE PREMIER.

*Du Schisme & de l'Heresie.*

LE MINISTRE.

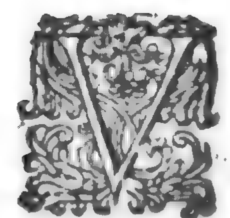

OVS nous faites tousiours la guerre, que nous demeurons en diuision, que nous faisons bande à part, & que nous ne voulons iamais sortir d'affaires & finir les Controuerses: donnez-nous donc vne Decision de Controuerses; mais de bonne foy, à la mode des Peres, auec des demandes briefues & simples, & des responses pleines & precises, sans chicane de part ny d'autre, dont l'on puisse tirer instruction & vne bonne resolution, qui puisse seruir de solution à quelques subtilitez que l'on vueille apres alleguer, sans broüiller les esprits & entasser des argumens & obiections, comme si l'on estoit au College? Et suiuant l'édification, suiuez (s'il vous plaist) l'or-

dre de voſtre Information Generale, qui ne peut ce me ſemble eſtre meilleur. Pour vous y conuier plus à voſtre gouſt, i'ayme mieux alleguer voſtre beau texte de Sainct Auguſtin que vous nous donnez fort à propos pour voſtre Liure, quand il dit des Peres
lib. 2. qu'il allegue au Pelagien Iulien : *Tu les vois de toutes ſortes de temps & de regions, de l'Orient & de l'Occident, aſſemblez non en vn lieu où les hommes ſoient contraints de nauiger, mais en vn Liure qui puiſſe nauiger vers les hommes. Autant que ces Iuges te ſeroient plus ſouhaitables, ſi tu auois la Foy Catholique, autant te ſont-ils plus redoutables, parce que tu impugnes la Foy Catholique, laquelle ils ont ſuccée auec le laict, laquelle ils ont priſe auec la viande ſolide, de laquelle ils ont diſpenſé & le laict & la viande aux petits & aux grands, laquelle ils ont tres-ouuertement & tres-vaillamment deffenduë contre les ennemis, & contre vous meſmes qui n'eſtiez pas encore nez, d'où maintenant vous paroiſſez. La ſaincte Egliſe eſt creuë ſous tels planteurs (apres les Apoſtres) arrouſeurs, baſtiſſeurs, paſteurs, nourriſsiers & traitteurs.* [ *Hos itaque de alijs atque alijs temporibus atque regionibus, ab Oriente & Occidente congregatos vides, non in locum, quo nauigare cogantur homines, ſed in Librum qui nauigare poßit ad homines. Quantò tibi eſſent iſti Iudices optabiliores, ſi teneres Catholicam Fidem, tantò tibi ſunt terribiliores, quia oppugnas Catholicam Fidem, quam in lacte ſuxerunt, quam in cibo ſumpſerunt, cuius lac & cibum paruis magniſque miniſtrauerunt, quam contra inimicos etiam vos tunc nondum natos, vnde nunc reuelamini, apertißimè ac fortiſſimè defenderunt. Talibus poſt Apoſtolos ſancta Eccleſia plantatoribus, rigatoribus, ædificatoribus, paſtoribus, nutritoribus creuit.* I'en demeure là, s'il vous plaiſt; qui ſera

plus curieux, lira le reste ; parce que possible l'on diroit qu'il parle vn peu trop de nous : Voila ce que l'on attend de Vous.

De mon costé, ie marcheray de mesme pied ; ie proposeray les choses tout simplement, i'aduoüeray ingenuëment tout ce que ie verray de bon, & ne feindray pas mesme pour auancer besongne, de mettre en auant dans mes propositions ce que i'auray remarqué de plus important en vos Conferences, comme en toute ingenuité & liberté ie viens de faire. Vous n'y verrez point toutes ces petites allegations qu'en vous diuertissant vous appellez Ministeriales, dont ie vois bien par vostre Information Generale, que vous ne voulez informer que par tourbe & les démeler en gros, & ne vous pas amuser au détail. Ny l'Apocalypse que nos petites gens ont tousiours en bouche, ne vous dira pour deffendre nostre sortie ; *Sortez d'icelle, mon Peuple ;* [ *Exite de illa Populus meus ;* pour y sousbrancher le mot *d'Eglise* au lieu *de Babylone*, choses, qui ne se ressemblent non plus que les mots, & que la Cité de Dieu, & la Cité du Monde, & du Diable : Et puis, comme vous auez coustume de dire, quand il s'entendroit de Rome, il ne nous est non plus permis de nous en aduantager sur le poinct de Religion, qu'il n'estoit loisible à ceux de Samarie d'employer contre la Chaire de Moyse, ce qui estoit escrit contre Hierusalem ; Chaire à laquelle nostre Seigneur renuoye encore qu'il appelle Ierusalem persecutrice & meurtriere : Ny vous n'entendrez plus pour nostre croyance de l'Eucharistie, le mot de Sainct Augustin qui court il

Cap. 8.

y a si long-temps nos ruës de Geneue; *Croy, & tu as mangé;* [ *Crede, & manducasti ;* où les bonnes gens prennent les Iuifs, à qui Sainct Augustin parle, pour les Chrestiens; & la parole pour le Sacrement dont il ne parle point.

Tract. 25. in Ioan. ad illud, [Hoc est opus Dei vt credatis.

De nous rendre aussi sans vne claire resolution de nos difficultez, c'est ce que nous ne pouuons faire: Au moins faut-il que l'on cognoisse que nous auons pensé bien faire, & que nous sçachions dequoy nous tombons d'accord. Faites nous voir plus en particulier, ce que vous auez de coustume de nous dire en general, du grand Archeuesque des Gaules Sainct Irenée, disciple à la verité d'vn disciple d'Apostre, & par consequent grand & petit disciple des Apostres, le premier Prelat & Pasteur de France, dont les écrits & la doctrine doiuent estre sans contredit, & que S. Augustin appelle *l'Ancien hõme de Dieu,* [*Antiquũ hominẽ Dei,* S. Epiphane, *Le successeur des Apostres,* & qui est nommé par Tertullien, *Le tres-curieux explorateur de toutes les doctrines,* [*Omnium doctrinarum curiosissimus explorator;*] *Ils ne peuuent faire aucune si importante reformation, qu'est pernicieux le mal du Schisme;* [*Nulla enim ab eis tanta potest fieri correptio, quanta est Schismatis pernicies ;* en ce sentẽtieux Chapitre où il traitte du iugement que Dieu faira des Schismatiques. Et faites voir où tient ce mal populaire, & quel remede on y apportera. En ce faisant, l'on dira comme du temps de Berengarius, l'on disoit de ces trois braues champions, Lanfranc, Guitmond, & Alger: *Le premier a bien fait, le second a mieux fait, le troisiéme a encore mieux fait:* des trois de nostre temps où vous venez en tiers,

Lib. 1. cont. Iulian.
In Panar.
Lib. cõt. Valent.
Lib. 4. aduers. Hæres. cap. 62.

apres

apres Meſſieurs Bellarmin & du Perron; Le premier a bien fait, qui a mis la Controuerſe en ordre; le ſecond a mieux fait, qui a trouué les ſolutions aux paſſages, & reſponſes aux obiections; & le troiſiéme encore mieux, quand vous en aurez fait vne bonne deciſion, faiſant voir par où il faut demeſler la querelle & finir les diuiſions & chicanes: Il faut attendre, comme Pompée, tout le ſuccez. Iamais il ne voulut receuoir l'honneur que les ſoldats luy firent de le saluër Empereur, qui eſtoit le ſouuerain Capitaine general, apres la bataille gaignée en Afrique, où il eſtoit paſſé contre Domitius; tant que le rampart du camp des ennemis fut debout. Les ſoldats y coururent à l'inſtant quelque pluye qu'il fiſt, abbatirent la paliſſade & ſaccagerent le camp. De là apres il receut de Sylla, le tiltre de *Grand*, & fut ſurnommé en Latin *Magnus*. En vne choſe déja vous eſtes-vous rencontrez heureuſement, quoy que diuerſement, d'auoir tous trois écrit à ce grand Roy de la grand' Bretagne, qui eſt mort ſur le deſir d'vne de vos Conferences, ce qui vous auoit fait preparer l'ouurage de voſtre Apologie de l'Euangile (tiltre que Sainct Paul ſ'eſtoit donné) quand vous fuſtes Philip. I.
choiſi pour plaider la cauſe des Roys, & pour l'attirer à eux, au lieu que par ſon Manifeſte il les vouloit faire ſeparer & les attirer à luy. N'ayant point voulu donner de tiltres aux Chapitres, & les ayant ſimplement marquez & reculez de la ſuite des lignes, vous monſtrez aſſez que vous vous en eſtes reſerué le ſecret: il nous le faut ſ'il vous plaiſt icy debiter; & comme le pere Euangelique de famille,

nous tirer de vos thresors, & ce qui est de vieil, & ce qui est de nouueau. *Ie sçay* ( dit Sainct Augustin, vers le commencement de son second Liure du Baptesme contre les Donatistes) *combien cela attriste le Lecteur, lors que du liure qu'il a entre les mains, on le renuoye à vn autre que possible il n'a pas, pour chercher la solution d'vne difficulté sur laquelle il sera tombé. C'est pourquoy quelques choses que nous ayons desia dites en nos autres liures, si la necessité des questions presentes oblige d'en redire quelque chose sommairement, ceux qui le sçauent, excusent; ceux qui ne le sçauent pas, ne s'en offencent point; car il vaut mieux de donner encore à celuy qui a, que de differer à donner à celuy qui n'a point: [ Satiùs est enim offerre habenti, quàm differre non habentem.*

QVAND vous aurez reussi au contentement du Public, comme ie ne doute point, que si quelqu'vn le peut, vous le pouuez; alors ie me vanteray de vous auoir conuié & prouoqué à écrire, & à nous donner en vn Liure à porter à la main, ce que vous nous dites en vos Conferences, pour le mieux considerer & pour attirer chacun à cooperer à vos bons desseins, qui tendent comme ma semonce, au repos, à la reünion, & à la paix de l'Eglise.

L'ARCHEVESQVE.

LE grand Optat se plaignoit que les Donatistes mesdisoient assez, mais qu'ils ne vouloient point conferer, & que ce luy estoit vn grand plaisir d'en trouuer, vn qui estoit Parmenien, auec qui il pûst au moins parler par écrit. Il le traitte auec honneur, l'appelle son Frere, *si toutefois* (dit-il) *il permet d'estre*
Lib. 1. *par nous appellé de ce nom;* adioustant: *Et d'autant qu'ils*

Digitized by Google

*ne veulent point auoir le College Episcopal commun auec nous,* [ *Et quia Collegium Episcopale nolunt nobiscum habere commune* ] *qu'ils ne soient point nos Collegues s'ils ne veulent; toutefois, comme nous auons dit, ils sont nos Freres. Mon Frere donc Parmenien;* & le reste, où il suit son discours; Et Moy suiuant le mien, ie diray que ce m'est vne pareille satisfaction, de trouuer vn esprit iudicieux & paisible: Et que ie suis d'aduis de vous dire encore auec Optat, ce qu'il reprend de ce propos, & qu'il releue merueilleusement bien en son quatriéme liure: *Vous ne sçauriez que vous ne soyez nos Freres, vous qu'vne Mere Eglise a engendrez & portez dans les mesmes entrailles des Sacremens,* [ *Quos iisdem Sacramentorum visceribus vna Mater Ecclesia genuit* ] *que Dieu le Pere a de mesme maniere receus pour Enfans adoptifs. D'où vient que Christ preuoyant ce temps, & sçachant bien qu'il deuoit arriuer, que vous seriez auiourd'huy discordans d'auec nous, a donné de tels commandemens de prier, qu'au moins malgré qu'on en eust, l'Vnité demeurast en la Priere, afin que les Prieres vnissent ceux que les partis deuoient diuiser. Nous prions pour vous, parce que nous voulons que vous aussi priez pour nous: Et quand vous ne le voulez pas, chacun de vous autres dise; Mon Pere qui es és Cieux; & Donne moy auiourd'huy mon pain quotidien; &, Remets moy mes pechez, comme ie remets les debtes à mon debiteur. Les choses qui sont commandées, ne peuuent estre changées.* Argument insoluble, qu'il faut demeurer dans la Communauté de l'Eglise, ou renoncer à la Communauté de la Priere.

POVR la chicane, i'en suis plus las que vous: Il y a long temps que i'ay appris de Sainct Augustin, que cela sent plustost *les insensez, plaideurs,* que *les Chre-* Lib. 2. cont. lit. Petil.

*ſtiens diſputeurs*, [ *Inſanos potiùs litigatores, quàm Chriſtianos diſputatores.* Auſſi diſoit-il à Iulien Pelagien ; *Ie vous ay introduit pour vous rappaiſer & raſſeoir, & pour vous guerir, non en l'Auditoire de quelque Philoſophe, mais en la pacifique & honorable Aſſemblée des Saincts Peres. Prenez ſeulement vn peu la peine de les regarder, comme en quelque façon vous regardans, & vous parlans auec toute manſuetude & douceur, & vous diſans*, &c. [ *Introduxi te ſedandum atque ſanandum, non in alicuius Philoſophi auditorium, ſed in Sanctorum Patrum pacificum honorandumque Conuentum. ſit operæ pretium obſecro te, aſpice illos quodammodò aſpicientes te, & manſuetè ac leniter dicentes tibi, &c.*

Lib. 1.

C'eſt en cette bonne compagnie qu'il faut venir aux veritez, & faire la guerre non point par hayne ou en eſcholier & à la moderne, mais pour l'honneur & pour la gloire du Maiſtre, auec l'antique valeur, preud'homie & ſincerité. Et point de guerre que bien-denõcée auec les herauts & anciennes formes: Et comme faiſoient ceux de Sparte alliez & deſcendans du Peuple de Dieu (dequoy nos Liures ſaincts font foy) leſquels n'entroient iamais en ordre de bataille qu'ils n'euſſent ſacrifié aux Muſes: Eudamidas fils d'Archidamus & frere d'Agis, en rendant raiſon diſoit, que c'eſtoit afin que leurs geſtes fuſſent bien & dignement écrits. Chantons donc auec cette Muſe Celeſte de Dauid, au Pſeaume, où il nous apprend à défaire le Goliath ſpirituel, (dont Sainct Cyprien appelle *les armes paricidiales*, [ *Parricidialia arma*, eſtants contre noſtre Mere l'Egliſe) qui a quelque forme de Temple, auquel il fait alluſion au douziéme Verſet quand il dit : *Leurs filles ſont parées &*

Pſal. 143.

Ep. Synod. ad Cornel.

Digitized by Google

*& ornées tout à l'entour à la forme du Temple*; & commençons comme luy nos combats, par l'inuocation dont la Sapience le louë au Liure de l'Ecclesiastique, & disons à haute voix : *Beny soit le Seigneur mon Dieu, qui apprend à mes mains à manier le glaiue; & à mes doigts, la fronde.* Ie ne souffriray point, non plus qu'en l'ancien vsage Romain, qu'on mesparte les cheueux de la nouuelle Mariée du nouueau Testament, qu'auec le fer du jauelot; ce mespartement signifiant entre autres choses, que le mariage ne souffre point de diuision que par violence & à force d'armes, la jaueline estant consacrée à la Deesse qui preside aux nopces & au mariage.

De cette guerre que ie declare à la Separation de vostre Party, pour la defense de l'Vnité, auec tout l'honneur que vous procedez; les inuectiues, l'opiniastreté & les repliques impertinentes & inutiles, telles que l'on fait aujourd'huy, seront bannies: De sorte que l'on pourra bien l'appeller auec Sainct Gregoire de Nazianze, la Guerre Sacrée, aussi bien que fut iadis appellée la guerre Phoceënne; & que le meritoit la guerre des cinq Peuples de la Prouince Megarique, suscitée par ceux de Corinthe leurs voisins, qui les vouloient enuahir, qui fut aussi douce & aussi gracieuse, que si c'eust esté entre parens. Les prisonniers s'appelloient Hostes de guerre, & Freres d'armes, apres auoir sur leur parole rapporté la rançon qu'ils auoient mise entr'eux à vn certain taux fort moderé. Il faut faire comme Memnon ce Capitaine Grec, qui fit la guerre pour Darius contre Alexandre :

Comme l'vn de ses soldats vint en sa presence dire tout plein de vilaines & outrageuses paroles contre Alexandre, il luy donna sur la teste d'vne lance qu'il tenoit en sa main en luy disant à l'antique : Ie te souldoye pour guerroyer, & non pas pour iniurier Alexandre. Sauf à me faire dire, pourueu que ce soit sans m'aduantager, mais pour rabaisser l'effronterie de ces petits Escriuains qui ne veirent iamais le fond d'vn Liure, & qui croiroient que pour me repartir hors de propos, ie serois homme à me commettre auec le commun; ce que ce grand Philosohe & Euesque Synese prenoit bien la peine luy-mesme de dire & d'escrire de luy : *Ie ne suis point vn Philosophe commun : ie ne pretens pas d'estre vn Euesque commun :* οὐδὲ φιλόσοφος ἐγενόμην δημόσιος, &c. οὕτως οὐδὲ ἱερεὺς δημόσιος εἶναι βούλομαι. Ce qui se peut dire sans offenser les autres, d'vn Euesque amateur de l'Ordre, & vn peu plus studieux & laborieux que le commun, & qui ne veut pas que l'on croye que ce soit pour s'épargner, ou pour ne pas souuent combattre cõtre les mesmes ennemis, de peur de les rendre plus belliqueux, comme le defendoit la Loy de Lycurgue. Encore qu'Agesilaus ait esté en suite blasmé, d'auoir esté cause par ses continuelles attaques & inuasions en la Boeoce, de rendre les Thebains égaux en armes aux Lacedemoniens. I'ayme mieux en estre quitte pour couronner, comme en ces Festes Romaines des Consales, de fleurs & de festons, les asnes, & les laisser chommer. Qu'il vous suffise que ie die aux sçauans, que la plus part de vos Ministres, pour la bonne opinion qu'il leur a pleu auoir de ma dili-

Ep. 57. aduers. Andron.

Digitized by Google

gence & de ma ſincerité, me ſont venus conſulter & que ie leur donne & à vous, ſans autre conteſtation, la conſultation telle qu'en ma conſcience, & ie ſçay & ie croy.

Cela n'empeſche pas que ie ne commence la Guerre Saincte contre ceux qui ſont encore incredules, & que vous ne voyez ſainct Cyprien, qui eſt ſi bien nommé par Sainct Auguſtin, *le Victorioſißime*, [*Victorioſißimus Cyprianus*] s'aduancer, comme le plus feruent pour l'honneur de l'Epiſcopat & de l'Egliſe, & crier dés la premiere meſlée: *Penſent-ils que Chriſt ſoit auec eux, lors qu'ils ſont aſſemblez, eux qui s'aſſemblent hors de l'Egliſe de Chriſt? Telles gens encore qu'ils ſoient martyriſez pour la confeßion du nom de Chriſt, cette tache ne ſe laue pas meſme par le ſang: la mort & paßion ne ſçauroit purger le crime inexpiable & inexcuſable de la diſcorde: Celuy qui n'eſt point en l'Egliſe, ne peut eſtre Martyr.* [*An ſecum eſſe Chriſtum, cùm collecti fuerint opinantur, qui extra Chriſti Eccleſiam colliguntur? Tales etiam ſi occiſi in confeßione nominis fuerint, macula iſta nec ſanguine abluitur, cùm inexpiabilis & grauis culpa diſcordiæ nec paßione purgetur. Eſſe Martyr non poteſt, qui in Eccleſia non eſt.* Qu'y a-t'il à redire aux paroles de celuy que Sainct Auguſtin appelle encore outre ce beau nom de Tres-victorieux, *le Teſmoin tres-exquis du nom Catholique*, [*Lectißimum teſtem Catholici nominis*. Ce que Sainct Auguſtin a imité au Sermon qu'il fit pour la conuerſion d'Emeritus, diſant de celuy qui eſt hors de l'Egliſe: *Il peut donner ſon ſang, mais il ne peut receuoir la couronne*; [*Sanguinem effundere poteſt, coronam accipere non poteſt.* Apres auoir

Lib. 2. cont. Iulian.

Lib. de vnit. Eccl.

Lib. 2. cont. Gaudét.

Serm. de Geſt. cũ Emer.

Lib. 3. cont. Ep. Parmen. dit contre Parmenien: *Les Schiſmes ſacrileges, & les Hereſies impies oſent, ſi par le chaſtiment elles ſont admoneſtées de ſe corriger, de reputer meſme entre les martyres les peines de leur fureur.* [*Audent ſacrilega Schiſmata vel Hæreſes impiæ, ſi quandò in flagello, vt ſe corrigant admonentur, pœnas furoris ſui etiam inter martyria deputare.* Il ſera mal-aiſé qu'en vne ſi viue attaque, il arriue ce que du temps des premieres guerres d'Hannibal contre les Romains, Tite-Liue remarque pour vn prodige qui les eſtonna merueilleuſement, qu'en France vn loup tire l'eſpée du fourreau de la ſentinelle, & l'ayant ainſi pluſtoſt arrachée que tirée, l'emporte & nous deſarme: *Et in Gallia* (dit ce Maiſtre de l'Hiſtoire) *lupum, vigili gladium è vagina raptum, abſtuliſſe.* Nous auons en main les armes, les deux glaiues de l'Euangile, qui reſſemblent à ceux que tenoient ces Gaulois que S. Auguſtin remarque eſtre depeints ſur le bouclier d'Enée, dans Virgile:

Lib. 6. Locut. in Ioſ.

Æneid. 8 -------*duo quiſque Alpina coruſcant*
*Geſa manu* -----

IE ne laiſſe pas d'aduoüer, qu'il eſtiuſte de reſoudre vos doutes: Ie dis ceux que vous ne pouuez faire autrement que vous n'ayez, quoy que vous diſiez, de vous voir retranchez de la Communion de toute la Chreſtienté, & en particulier des Chreſtiens entre leſquels vous habitez, & de l'Egliſe que ie gouuerne par laquelle vous m'eſtes ſujets comme à voſtre propre Eueſque, auquel vous ne pouuez deſobeïr, & duquel vous ne pouuez vous ſeparer; comme vous verrez au cinquieſme Chapitre de la premiere Partie. Attendant quoy, vous pourrez touſjours

jours entendre ce que dit Sainct Cyprien des Heretiques & Schismatiques, pour vous faire rentrer dans vous mesmes, & beaucoup d'autres qui ont appris de vous à perdre le respect auec l'Eglise & l'Episcopat: *Que s'il est ainsi, tres-cher Frere* (il écrit au Pape Corneille qui auoit eu peur) *que l'on craigne l'audace de ceux qui sont extremement meschants, & que les mauuais executent par temerité & desespoir ce qu'ils ne se peuuent promettre de droit & equité; c'est fait de la vigueur de l'Episcopat, & de la sublime & diuine puissance de gouuerner l'Eglise,* [*Actum est de Episcopatus vigore, & de Ecclesiæ gubernandæ sublimi ac diuina potestate.*] *Nous ne pouuons dauantage durer, ou estre Chrestiens, si l'on en est venu là qu'il nous faille craindre les menaces & les embusches de gens perdus.* Et depuis, escriuant à l'Euesque Rogatian: *Ce sont les commencemens des Heretiques, & l'origine & l'effort des Schismatiques qui pensent tousiours mal* (ou, *à mal*) *pour se plaire à eux-mesmes, de mépriser leur Prelat, auec une enfleure superbe. C'est ainsi que l'on sort hors de l'Eglise; c'est ainsi que dehors l'on met vn Autel prophane, c'est ainsi que l'on se reuolte contre la Paix de Christ, & l'Ordination & Vnité de Dieu.* [*Hæc sunt initia Hæreticorum, & ortus atque conatus Schismaticorum malè cogitantium, vt sibi placeant, vt propositum superbo tumore contemnant. Sic de Ecclesia receditur, sic Altare prophanum foris collocatur, sic contra Pacem Christi, & Ordinationem atque Vnitatem Dei rebellatur.*] Contentez-vous ce pendant, d'entendre d'Optat: *Vos enim foras existis, quantùm in vobis:* c'est à dire, *Que vous n'estes sortis d'auec Nous, qu'autant qu'en vous est.* Ie dis donc qu'il n'y a rien de plus iuste, que de vous faire entendre

Epist 55.

Epist. 65.

Lib. 1.

que vous n'auez peû ny deû vous ſeparer, & qu'encore qu'il n'y en puiſſe auoir aucune iuſte cauſe, vous n'en euſtes iamais de legitimes pretextes, horſmis celuy qui nous deuoit plus vnir en Foy, de ce que l'on ſe diuiſoit aux Mœurs : *Vous auez*
Lib. 1. *fermé les yeux* ( reprochoit Optat au Donatiſte Parmenien ) *pour ne pas voir les crimes de vos Peres : & vous les auez ouuerts pour ioindre & accoupler les innocens au crime : Tout pour le Temps, rien pour la Verité,* [*Omnia pro Tempore, nihil pro Veritate.* Quant aux deux crimes que l'on objectoit apres le Schiſme, de prophanation de Vœux & de renuerſement de Hierarchie, comme choſes qui ſe ſuiuent; à qui nous prendrons-nous pour le premier, de tant de Nonnains par eux débauchées? ſera-ce au meſme Optat qui nous oblige à redire ces choſes, & qui penſe ſuffiſamment s'en décharger, quand il dit parlant de certains Donatiſtes : *Celles que de Caſtimoniales,* ( *de Caſtimonialibus,* il appelle ainſi les Religieuſes à cauſe de leur vœu de chaſteté ) *ils auoient fait femmes, ils les trouuerent Meres,* [ *Inuenerunt Matres, quas de Caſtimonialibus fecerunt mulieres.* N'eſt-ce pas par là, pour ne rien deſguiſer, que Luther commença la Reformation dont les Payens meſme auroient horreur? Laiſſons à part ce que chacun ſçait des Veſtales & autres pudicitez religieuſes, Virginales, & Chreſtiennes, dont Optat reparlera au Traitté des Bonnes Oeuures, qui ſera le ſecond Chef des Controuerſes, & la ſeconde Partie de noſtre ſeconde Partie : Donnons ſeulement cét exemple d'Antigonus troiſiéme : Ayant trouué la Religieuſe de Diane, belle par excellence; il partit,

dit l'Histoire, incontinent de la ville d'Ephese, de peur que l'amour ne le forçast de commettre contre sa volonté, chose qui ne fust pas loisible. Et pour le second crime, prenons cette autre plainte faite aux mesmes Donatistes par le mesme Optat, aussi generale que depuis a esté la premiere : *Vous auez troué des Diacres, des Prestres, des Euesques ; vous en auez fait des Laïques : Recognoissez par là, que vous auez subuerty les ames*, [ *Inuenistis Diaconos, Presbyteros, Episcopos ; fecistis Laïcos : Agnoscite vos animas euertisse*. Il se falloit au moins souuenir, que Sainct Augustin dit : *Si ie persecute à bon droit, celuy qui detracte de son prochain en cachette ; pourquoy ne persecuteray-je point plus iustement celuy qui blasphеme publiquement contre l'Eglise ; quand il dit, Ce n'est plus elle ; quand il dit, C'est la nostre, encore qu'elle ne soit pas le tout, mais la partie separée ; quand il dit, C'est vne paillarde ?* [ *Si rectè persequor occultè proximo detrahentem, nùm rectiùs persequor Dei Ecclesiam publicè blasphemantem ; quando dicit, Non est ipsa ; quando dicit, Nostra est quæ in parte est ; quando dicit, Jlla meretrix est ?* Et à Faustus Manicheen, que l'Eglise estoit comme Sara, qui pour estre vieille ne laissoit pas d'estre belle, de faire honneur à son Espoux, & d'estre inuiolable.

Lib. 2.

Sermone de Gest. cũ Emer.

Contra Faust. Manich. lib. 22.

Tellement, que la conclusion d'Optat estoit telle que nous pourrions prendre contre vous : *Toutes les choses donc, qui ont pû estre dites par nous contre les Traditeurs* ( c'estoient ceux, comme nous auons dit en nostre Information Generale, qui liuroient aux Persecuteurs les Liures Saincts ) *& contre les Schismatiques, sont vostres : car elles ne sont pas nostres, puisque nous demeurons en la racine, & que nous sommes tous en la Commu-*

Lib. 1.

Digitized by Google

*nion de toute la Terre habitable à tout iamais, Ainsi soit-il.* [*Omnia igitur quæ à te in Traditores & Schismaticos dici potuerunt, vestra sunt: nam nostra non sunt, quia in radice manemus, & in toto orbe Terrarum cum omnibus sumus, Amen.* C'est à dire, qu'au lieu d'adjouster mal sur mal, il falloit procurer vne bonne & simple Reformation de Mœurs: Et chacun de vous deuoit tascher de meriter cette loüange que Sainct Augustin donne à Sainct Iean Chrysostome, quand il l'allégue contre les Pelagiens, l'appellant & luy disant si eloquemment: *Entre, ô Sainct Personnage Jean, entre & t'assois auec tes Freres, desquels nulle raison, ny nulle tentation ne t'a iamais separé.* [*Ingredere, Sancte Joannes, ingredere: & conside cum fratribus tuis à quibus nulla ratio, nulla tentatio te separauit.* On en fust venu non à des troubles & renuersemens, mais à vne vraye Reformation, qui est l'obseruance des anciennes Ordonnances qui viennent de Dieu, & Statuts de nos Peres primitiuement & sainctement inspirez, que nous appellons Loix Ecclesiastiques, Reigles ou Canons de l'Eglise, Saincts Decrets, Constitutions Canoniques, qui reiglent l'ordre & la vie d'vn chacun, & l'vsage du pouuoir des plus hautes Authoritez: Sauf tousiours à se souuenir de cette sentence tant estimée, prononcée contre les Luciferiens: *Si l'Eglise est des-ja nettoyée, qu'est-ce que nous reseruerons au Seigneur?* [*Si iam mundata est Ecclesia, quid Domino reseruamus?* Tous les iours vous vous en plaignez, & ne daignez pas demander auec zele & humilité, que les Superieurs gardent & fassent garder les Reigles: Ainsi que les reuoltez de l'Estat ont maintefois voulu par

Contra Iulian. lib. 1.

Hieron. Aduers. Lucif.

vn

vn ſemblable deſordre, donner Reformation à la France, & au bout du compte, ils ſe ſont diſſipez, ſans auoir iamais inſiſté ſur l'obſeruance des Loix & Ordonnances, apres leur premier Manifeſte, qui au commencement promet touſiours merueilles. Vous pourriez bien auoir eſté de ceux-là par le paſſé, deuant que vous vous fuſſiez recognus au fait d'Eſtat, comme i'eſpere que vous ferez en ſuite, & par meſme maxime, au poinct de Religion, ſortans de cette mal-heureuſe Separation, que Sainct Auguſtin appelle pour cela, *la ſedition de Schiſme*, [*ſeditionem Schiſmatis*, auſſi bien que de celle qui s'appelleroit *tache hereditaire*, [*hereditaria macula* dans Optat; Car de diſputer de l'Authorité, au lieu de diſputer de l'Erreur, cela eſt tout à fait ridicule, comme il paroiſt aſſez en cette Lettre des Catholiques, écrite au Tribun & Notaire Marcellin, enuoyée deuant la grande Conference de Carthage, laquelle S. Auguſtin a inſerée dãs les Actes de ſa Conference auec Emeritus. L'Archeueſque de Carthage Primat d'Afrique, Aurele, & tous les Eueſques Catholiques, entre leſquels eſtoit Sainct Auguſtin, diſent, parlans des Eueſques Donatiſtes & de l'Egliſe: *Qu'ils tiennent ainſi auec Nous ſon Vnité, en ſorte que non ſeulement ils trouuent la voye de ſalut, mais auſſi qu'ils ne perdent pas l'honneur de l'Epiſcopat. Car ce n'eſt pas les Sacremens que la Verité diuine approuue, que nous deteſtons en eux; mais les impoſtures que l'Erreur humaine controuue.* [*Sic eius nobiſcum teneant Vnitatem, vt non ſolùm viam ſalutis inueniant, ſed nec honorem Epiſcopatus amittant. Neque enim in eis diuinæ Sacramenta Veritatis, ſed Commenta humani deteſtamur Erroris.* Et au Ser-

Lib. 7.

Lib. de Geſt. cũ Emerit.

mon precedent, dont il est fait mention dans la Conference, sur ce que quelques-vns se formalisoient que l'on remettoit des Donatistes en charge, quand ils estoient conuertis, Sainct Augustin leur dit: *Les biens que nous cognoissons en eux, ne sont pas à eux: Ils ont des biens de nostre Seigneur, ils ont des biens de l'Eglise. Le Baptesme n'est point d'eux, mais de Christ, l'Inuocation du Nom de Dieu sur leurs testes quand il sont ordonnez Euesques, cette Inuocation là est de Dieu, non de Donat. Ie ne reçois pas celuy-là pour Euesque; si, quand il est ordonné, Donat est inuoqué sur sa teste. Au soldat qui se débande & qui est deserteur de la Milice, le crime est du deserteur, le charactere n'est pas du deserteur, mais du Capitaine & Empereur.* [*Bona verò quæ in illis agnoscimus, non sunt sua: Domini nostri habent bona, Ecclesiæ habent bona. Baptismus non est ipsorum, sed Christi. Inuocatio nominis Dei super caput ipsorum quando ordinantur Episcopi, inuocatio illa Dei est, non Donati. Non eum suscipio Episcopum; si, quando est ordinatus, super caput eius Donatus est inuocatus. In errante & deserente Milite, crimen est desertoris, character autem non est desertoris, sed Imperatoris.*

Serm. de Gest. cũ Emer.

Mais laissons là les reproches, parlons de la question; & tousiours à la charge de vous faire à tout bout de champ prester l'interrogatoire, deuant celuy qui a dit en nostre Information Generale: *La Parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous?* Maxime indubitable pour apprendre que ce n'est à vous, ny à vous débander, ny à Nous reformer: Et puis, la Reigle de la Foy est irreformable, comme Tertullien l'a bien sceu dire à vos deuanciers, en ces termes: *Regula quidem Fidei vna omninò est, sola, immobilis,*

Lib. de Virginibus veland.

*& irreformabilis*; c'est à dire, *La Reigle de la Foy est absoluëment vne, seule, immuable, & irreformable*: & la question de la Foy n'a rien de commun auec celle des Mœurs: *Plusieurs pecheurs estans Prestres operẽt aux Ministeres sacrez, & Dieu ne les rejette point; mais par le Sainct Esprit consacre les dons proposez, & le pain est fait le precieux Corps du Seigneur, & le breuuage, le precieux Sang du Seigneur*; [*Multi peccatores, cùm Presbyteri sint, Sacris operantur, nec Deus eos auersatur: verùm, per Spiritum sanctum proposita dona consecrat, ac panis quidem pretiosum Domini corpus efficitur, poculum autem pretiosus Domini Sanguis;* au rapport que fait sainct Iean Damascene de ces belles paroles Lib.3 paral. c.45. d'Eusebe. *Cette sacrée Oblation*, ( dit sainct Chrysostome ) *soit Pierre, soit Paul, soit vn autre Prestre, de quelque merite que soit celuy qui l'offre; celle-là que Christ donna luy-mesme à ses Disciples, & celle que les Prestres font maintenant, c'est la mesme: celle-cy n'a rien moins que celle-là. Pourquoy cela? parce que les hommes ne la sanctifient pas, mais Christ qui l'auoit auparauant consacrée. Car tout ainsi que les paroles que Dieu a dites, sont les mesmes que le Prestre prononce; ainsi c'est la mesme Oblation*: οὕτως καὶ ἡ προσφορὰ αὐτή ἐστιν. Hom. 2. in 2. ad Timoth. Et sainct Augustin, pour conclusion, apres auoir fait, écriuant contre Parmenien, vne lamentation de l'horreur que luy faisoit la pretenduë pureté & impeccabilité des Donatistes, en la personne par exemple d'Optat Gildonien, de Parmenien, de Donat, si aueuglez d'égaler ainsi par vn excez d'amour des hommes *les adulteres de leur esprit* [*Adulteros mentis suæ*] *au seul legitime Espoux, & que ce* Lib.2. cõt. Ep. Parmen. *qui ne s'est peû dire que de nostre seul Seigneur Jesus-Christ, ils ozent opiniastrer estre plus parfaitement en Donat*; il re-

uient apres à cet Optat, & dit qu'ils ne peuuent pas estre si aueugles, qu'ils puissent dire sa vie auoir esté & estre sans aucune tache, & si innocente, d'où il
Ibid. leur donne cette excellente attaque : *Pourquoy donc* (s'entend selon leurs folles & presomptueuses Maximes qui se défont par eux-mesmes) *s'aduançoit il d'offrir les dons à Dieu, & le reste de l'assistance receuoit-elle de luy les mains joinctes, ce que taché & vicieux il auoit offert?* [*Cur ergo accedebat dona offerre Deo, & ab eo cæteri coniunctis manibus accipiebant, quod maculosus & vitiosus obtulerat?* Si vous pesez bien tous ces mots, il ne sera pas mal-aisé de comprendre ce qu'il dit ail-
Lib.2. cont.lit. Petil. leurs : *Ny pour ces Pharisiens ausquels non par prudence, mais par malueillance vous nous comparez, le Seigneur a commandé que la Chaire de Moyse fust abandonnée, en laquelle sans doute il figuroit la sienne : Car disans qu'estans assis sur la Chaire de Moyse, ils disoient & ne faisoient pas, il ne laisse pas d'admonester les Peuples de faire ce qu'il disent, & de ne pas faire ce qu'ils font; afin que la saincteté de la Chaire ne soit point delaissée, & que pour les mauuais Pasteurs, l'Vnité du Troupeau ne soit point diuisée,* [*Ne Cathedræ sanctitas deseratur, & propter Pastores malos, Gregis Vnitas diuidatur.* Et vous autres tout au contraire, en bons Chrestiens reformez que vous pretendez estre, sur quelque nouuelle forme, vous fuyez la Saincteté de l'Authorité, & suiuez la Diuision de l'Vnité, qui n'est pas l'œuure d'vn Christ, mais d'vn Antechrist.

## REPLIQVE DV MINISTRE.

VOVS parlez donc de deux choses, du Schisme & de l'Heresie, dont vous nous condamnez en accusant nostre Separation, & la cause de nostre Separation; non sans nous auoir dit bien des fois, cette commune sentence de Sainct Augustin : *Que tout autre heritage soit diuisé entre les Coheritiers; l'heritage de la Paix ne peut estre diuisé ;* & vantant tousiours cette *puissante Verité d'Vnité*, qui s'appelle en la Langue du mesme Sainct Augustin , *Vnitatis potentior Veritas*, Lib.5.
quand il escrit du Baptesme contre les Donatistes.

## RESOLVTION DE L'ARCHEVESQVE.

IL est bien compris, & reduit en peu de mots : sur quoy premierement il faut entendre ce que disoit Sainct Denys Patriarche d'Alexandrie (tant celebre & tant celebré par Sainct Athanase, fait Euesque l'an de la mort de nostre Seigneur deux cens quatorziesme, Euesque d'Origene) escriuant à Nouat : *Il* Apud
*falloit plustost endurer toutes choses, que de consentir à la Di-* Euseb.
*uision de l'Eglise de Dieu ; les martyres ausquels on s'expose* hist Eccl. lib. 6.
*pour empescher le desmembrement de l'Eglise , n'estans pas* c.37.
*moins glorieux , que ceux que l'on souffre pour s'abstenir de sacrifier aux Idoles :* [ἕνεκεν τοῦ μὴ εἰδωλολατρῆσαι, &c. ἢ ἕνεκεν τοῦ μὴ σχίσαι :] *Au contraire , selon mon aduis, il est de plus grande gloire : car là, pour vne seule ame l'on souffre le martyre , & icy pour toute l'Eglise. Et de plus, si vous persuadez aux freres , ou si mesme vous les contraignez de re-*



Digitized by Google

*uenir à la concorde,*[ εἰ πείσαις, ἢ βιάσαιο τοὺς ἀδελφοὺς εἰς ὁμόνοιαν ἐλθεῖν.] *ce sera vn Oeuure plus grand, que n'a esté le crime de des-Vnion qui à precedé.* Et puis, allez nous dire que vous auez fait vn Schisme pour fuyr vne pretenduë Idolatrie, dont il sera traitté au huictiesme Chapitre de nostre seconde Partie. Ce desmembrement ressemble à celuy auquel consentoit cette fausse mere qui se presenta en iugement deuant Salomon; ou plustost, parce qu'il s'est fait à main armée, à la cruauté de Xerxes, qui fit couper en deux pieces le fils de son hoste le riche Pythes, & fit passer son armée entre-deux. Conformément à Sainct Denys d'Alexandrie, Sainct Augustin disoit aux Donatistes : *En ce temps auquel le Seigneur monstra par recens exemples de peines, que les premiers delits deuoient estre fuis, & non pas imitez; l'Idole fut fabriqué & adoré, le Liure prophetique* (de Ieremie) *par vn courroux du Roy contempteur des Sainctes Loix, fut bruslé, le Schisme fut tenté : Mais l'Idolatrie n'est punie que du glaiue; le bruslement du Liure, d'vne sanglante deroute & captiuité estrangere, & le Schisme d'vn baillement de terre, qui engloutit & enseuelit les Autheurs tout vifs, & le feu du Ciel consomma les autres. Qui peut maintenant douter, que celuy-là est le plus meschant des crimes, qui est le plus griefuement vangé?* [*Quis iam dubitauerit, hoc esse sceleratiùs commissum, quod est grauiùs vindicatum?* Et pour reuenir à nostre premiere comparaison d'Estat, tirée des maximes des Apostres, recueillies de l'Antiquité, qui disent diuinement; *Qu'il n'est permis de se reuolter, ny contre la Royauté, ny contre la Sacrificature;* [ ὅτι οὔτε βασιλείᾳ, οὔτε ἱερωσύνῃ θεμιτὸν ἐπανίστασθαι, Tout ainsi qu'en l'Estat

Lib. 2. de Bapt.

il y a dans les ſouſleuemens Reuolte & Manifeſte: l'vn, qui eſt la Diuiſion; l'autre, la Declaration des cauſes du remuëment qui y ſont exprimées; En la reuolte de la Religion, il y a la Rumeur & le Pretexte que l'on prend de la porter iuſqu'à la deſ-vnion & diuiſion. Le Schiſme reſpond au premier, & l'Hereſie à l'autre, qui n'eſt, comme nous auons dit en noſtre Information Generale, que les fauſſes raiſons que l'on allegue pour ſouſtenir ce pretendu deſchirement de l'Vnité de l'Egliſe, dont Optat diſoit: *Que la Faction eſt la mere du Schiſme*, Lib.1. [*Non Factio, quæ mater eſt Schiſmatis*;] *la nourrice, la Superbe*; [*Nutrix veſtra, Superbia*;] *la ſuite & ſes ſatellites, la Faueur & la Fureur* [*Fauore & Furore iuuante*; Et S. Auguſtin, *Que Fauſtinus ne preſidoit pas à vne Egliſe; mais à vn Party*: [*Sed non Eccleſiæ præerat Fauſtinus, ſed Parti præerat*: Apres que Sainct Cyprien auoit eſcrit, que deux choſes ſeparent de l'Egliſe, comme l'on ſepare les brebis de la mere; *Vne opiniaſtre Faction, & vne heretique Tentation.* [*Peruicax Factio, & hæretica Tentatio*: Et que ceux qui ſe ſeparent, rendront compte à Dieu de deux choſes, *de la Separation qu'ils ont faite, & de l'Abandonnement qu'ils font de l'Egliſe*, [*Diſcretionis & Separationis à ſe factæ, & Eccleſiæ derelictæ*: tant la maniere de traitter les Preſtres & les Rois eſt ſemblable. D'où vient meſme qu'autrefois en la pluſpart des villes de la Grece, la dignité de Preſtriſe eſtoit equiualente à celle de Royauté. Et Sainct Cyprien, ce qui eſt eſcrit du Roy, il l'interprete de l'Eueſque, comme la Royauté temporelle eſtant figure de la ſpirituelle: *Finalement, l'Eſcriture diuine declare*

Tract. 6. in Ioann.

Epiſt. 42. ad Cornel.

Epiſt. 76. ad Magn.

*aux Liures des Regnes* (ce ſont les Liures des Rois que les Septante, & les anciennes Verſions appellent ainſi,) *où les dix Tribus ſe diuiſerent & retrancherent de celle de Iuda & Beniamin, & delaiſſans leur Roy, s'en firent dehors vn autre; combien le Sacrement de l'Vnité eſt inſeparable,* [*quàm ſit inſeparabile Vnitatis Sacramentum,*] *& comme ceux qui font Schiſme, & ayans quitté l'Eueſque, ſe font dehors vn faux Eueſque* (encore n'en auez vous pas eu le courage) *ſont ſans eſperance, & s'acquierent de l'indignation de Dieu, vne tres-grande perdition.* Et n'eſtoit pas permis aux Preſtres de Iupiter entre les Romains, de receuoir ny de demander aucun Magiſtrat. Ils auoient vn maſſier portant vne verge deuant eux, & vn chariot à chaire Pretoriale: Et ne mettoit-on autre difference entre les gouuernemens des deux dignitez couronnées, ſinon que les actions des Preſtres ſont determinées & certaines, & celles des Rois, incertaines & indeterminées. On adiouſtoit qu'il y auoit de l'incompatibilité, de peur qu'vn meſme homme ne ſe meſpriſt enuers les Dieux par quelque diſtraction, ou que par vne diuerſion d'occupation il negligeaſt ſes citoyens, & ne leur portaſt dommage; Outre, qu'aux magiſtrats des hommes, il y a bien ſouuent autant de neceſſité, que d'authorité; au lieu qu'en ceux de Dieu, on doit eſtre tout dans l'authorité, au deſſus de toute neceſſité & reuers de fortune.

Sainct Auguſtin continuant & nous vniſſant, ne dit pas ſeulement, mais il repete contre les Donatiſtes, auec vne force de deciſion digne de luy: *Celuy qui nous a donné la Congregation, s'eſt reſerué la Separation;*

*ration;* [*Qui dedit nobis Congregationem, ipse sibi reseruauit Separationem:* dont il rend raison en l'Epistre qu'il écrit à la Vierge Felicia: *Il nous a commandé la Congregation, & s'est reserué la Separation; Parce que celuy-là doit separer, qui ne sçait ce que c'est que d'errer;* [*Nobis enim imperauit Congregationem, sibi autem seruauit Separationem: quia ille debet separare, qui nescit errare.* Et ailleurs, parlant des Heretiques generalement: *Ils n'entendent pas qu'il y a vne vraye, & salutaire, & par maniere de dire, germinale & radicale societé, dont ils ont separé ceux qu'à leurs richesses ils ont assemblez.* [*Non enim intelligunt ibi esse veram & salubrem, & quodammodò germinalem atque radicalem Christianam societatem, vnde istos separauerunt quos ad suas diuitias congregârunt.* C'est apres auoir cõparé la Perdrix, dont parle le Prophete Ieremie, aux Heretiques qui amassẽt ce qu'ils n'õt point esclos, & apres auoir adjousté, qu'encore que la Perdrix ne soit pas vn animal querelleur, elle donne toutesfois de roideur & se débat dans le filet; auec cette obseruation digne de luy: *Non enim disputare amant Hæretici, sed quoquo modo superare impudentissimâ peruicaciâ, vt congregent, sicut hic dixit, quæ non pepererunt;* c'est à dire: *Que les Heretiques n'ayment pas à disputer, mais bien à surmonter par vne opiniastreté tres-impudente, pour assembler, comme le Prophete dit, ce qu'ils n'ont point produit.* Et puis, plus clairement & plus à ce propos: *Nous ne vous obiectons que le crime de Schisme que vostre obstination a rendu Heresie,* [*Neque enim vobis obijcimus nisi Schismatis crimen, quam etiam Hæresim malè perseuerando fecistis;* liant les deux ensemble, quand il reproche aux Donatistes qu'ils croupissent *en vne*

Ep. 209.

Contr. Faust. lib. 13.

Cap. 17.

Epist. 164. ad Emer.

*Separation Heretique*: Et en particulier, à Gaudentius Euesque de Thamagude en Afrique, l'vn de leurs
Lib. 2. Euesques; *Quand vous auez creu faussement, qu'il falloit craindre la contagion des pechez d'autruy, vous-vous en estes faits d'autres pour vous: à sçauoir, vn Schisme sacrilege en diuisant les peuples, & vne sacrilege Heresie contre les promesses de Dieu manifestes & accomplies, en sentant mal de l'Eglise espanduë par tout l'Vniuers, poussé d'vn meschant esprit*; auec cette conclusion: *Tu es, & Schismatique par vne Sortie sacrilege, & Heretique, par vne sacrilege Doctrine.* [*Cùm & Schismaticus sis sacrilegâ Discessione, & Hereticus sacrilego Dogmate.* Et puis ailleurs, parlant encore des
Ep. 213. ad Theodor. Donatistes: *Sçachez donc, que nous ne detestons en eux que leur Dissension, par laquelle ils sont deuenus Schismatiques ou Heretiques; parce qu'ils ne tiennent pas l'Vnité & la Verité de l'Eglise Catholique, en ce qu'ils n'ont point la paix auec le Peuple de Dieu, qui est espandu par toute la Terre*; [*Scias ergò, nos non in eis detestari, nisi Dissensionem ipsorum per quam Schismatici vel Hæretici facti sunt: quia Ecclesiæ Catholicæ Vnitatem & Veritatem non tenent, in eo quòd pacem cum Populo Dei non habent, qui toto Terrarum orbe diffunditur*: Comme vous le témoignez bien en déniant, hors du Presche, le Baptesme aux Enfans; dont nous parlerons en la seconde Partie, en la troisiéme Controuerse.

Lib. 1. contr. Jul. Sainct Hierosme, *Celuy* (dit sainct Augustin, quãd il l'allegue contre les Pelagiens) *qui a leu tous les Autheurs*, fera icy la conclusion, sur l'Epistre de Sainct Paul à Tite: *Nous estimons que la difference d'entre l'Heresie & le Schisme, est que l'Heresie tient vne peruerse Doctrine, & que le Schisme pour la Dissension Episcopale* [*pro-*

*pter Episcopalem Dissensionem* ] *separe également les hommes de l'Eglise. Laquelle difference peut bien auoir aucunement lieu au commencement; mais à trait de temps, il n'y a point de Schisme qui ne se forge quelque Heresie, afin de sembler auoir eu iuste cause de se separer de l'Eglise.* [ *Cæterùm, nullum Schisma non sibi aliquam confingit Hæresim, vt rectè ab Ecclesia recessisse videatur.* C'est pourquoy sainct Augustin dit, *que l'Heresie n'est autre chose qu'vn Schisme inueteré,* [ *Schisma inueteratum.* Et ainsi nous reuenons à nostre refrain de sainct Paul, que i'appelleray auec nos Poëtes nostre ligne Palinodiale: *La parole de Dieu, est elle venuë de vous? ou, n'est elle venuë qu'à vous?* pour vous apprendre, à vous separer de l'Eglise, au lieu de vous separer du Schisme & de l'Heresie, qui se separent de l'Eglise; mais d'vn Schisme, que sainct Hierosme nous fait remarquer par le mot qu'il vient de dire, de *Dissension Episcopale*, estre tout autre que l'on se peut imaginer d vn Party sans Chef & sans Euesque, & qui est plustost vne mutinerie du Cloistre de Luther, que non pas vn Party formé de Religiõ. Qu'ainsi ne soit, sur le sujet du mesme sainct Hierosme, nous pouuõs voir ce que ie dis, quand au lieu où se trouue l'éloge que ie viens de rapporter de S. Augustin en sa loüange, S. Augustin ne l'allegue que de cette sorte, apres plusieurs allegations d'Euesques, estant question de Iugement & Decision de Controuerses: *Et n'estime pas que sainct Hierosme, parce qu'il n'a esté que Prestre soit à mespriser, lequel sçauant aux Langues, Grecque, Latine & Hebraïque, passant de l'Eglise Occidentale à l'Orientale, a vescu és Lieux Saincts, & dans les Lettres Sacrées, iusqu'à la decrepite vieillesse: la parole duquel nous a resplendy comme vne lampe,*

Lib. 2. côt Crescon.

Lib. 1. côt. Iul.

Digitized by Google

*depuis l'Orient iusqu'à l'Occident. Celuy-là a leû tous, ou, presque tous ceux qui de l'vne & l'autre partie du Monde ont écrit deuant luy de la Doctrine Ecclesiastique.* [*Nec Sanctum Hieronymum, quia Prsbyter fuit, contemnendum arbitreris, qui Græco, & Latino, insuper & Hæbreo eruditus eloquio, ex Occidentali ad Orientalem transiens Ecclesiam, in Locis Sanctis, atque in Litteris Sacris, vsque ad decrepitam vixit ætatem: cuius nobis eloquium ab Oriente vsque in Occidentem, ad instar lampadis resplenduit. Hic omnes vel pené omnes, qui ante illum ex vtraque parte Orbis de Doctrina Ecclesiastica scripserunt, legit.* Et puis, apres auoir allegué diuers Euesques, comme Peres, il dit à Iulien au liure suiuant: *Ausquels, vueilles ou ne vueilles pas, i'adjouste le Prestre Hierosme,* [*Quibus addo Presbyterum, velis nolis, Hieronymum.* Pour donc continuer cette doctrine de sainct Hierosme tant approuuée de sainct Augustin, ie diray que c'est ce qu'ailleurs il vouloit dire du Schisme, parlant d'vn certain Diacre Luciferien, nommé Hilaire: *Hilaire n'estant que Diacre, quand il est sorty de l'Eglise, quoy qu'il s'imaginast estant seul, d'estre le Monde entier, n'a pû faire l'Eglise, n'ayant point d'Euesques ny de Prestres, ny donner le Baptesme sans l'Eucharistie;* [*Hilarius, cùm Diaconus de Ecclesia recessisset, solusque, vt putat, turba sit Mundi; neque Ecclesiam conficere potest, Episcopos & Presbyteros non habens, neque baptisma sine Eucharistia tradere.*

Aduerſ. Luciferiam.

Mais tel que puisse estre le Schisme d'aujourdhuy, pour le défaire nous traiterõs en cette premiere Partie qui est cõtre le Schisme, de l'Vnité & de la Separation; de la definition de l'Eglise par l'Vnité, du grãd & petit Troupeau, c'est à dire, de la Multitude & de l'Vni-

Digitized by Google

l'Vnité contre la Diuision & Paucité; des deux sortes de Separation de l'Vnité; qu il ne peut y auoir aucune iuste cause de se separer de l'Vnité; des trois Reigles de Sainct Augustin touchant la Separation & l'Vnité; de la condemnation de la Separation; de l'institution de l'Vnité de l'Eglise; de la durée de l'Eglise, qui est en Vnité; de la visibilité de l'Vnité de l'Eglise; de la comparaison de l'Eglise, auec les autres Sectes qui sont hors de l'Vnité; & pour conclusion, des cinq rares Maximes, de la Separation & de l'Vnité, desquelles il ne se faut iamais separer. Ce sera à vos gens, non pas à se separer, mais à se parer de ce que Sainct Cyprien leur dit, parlant à Pupian, qui se ioignit à Nouatian: *Les abeilles ont vn Roy, & les bestiaux vn conducteur, & leur gardent la foy. Les voleurs obeïssent auec vn deuoir plein d'humilité, à vn Chef. Combien les bestes brutes sont-elles, & plus simples & meilleures que vous, & les animaux muets, & les brigands entre les glaiues & les armes quelques sanglants & furieux qu'ils soient?* [ *Apes habent Regem, & ducem pecudes, & fidem seruant. Latrones mancipi, obsequio pleno humilitatis obtemperant. Quantò simpliciores & meliores vobis sunt brutæ pecudes, & muta animalia, & cruenti licet ac furentes inter gladios atque inter arma prædones?* Ep.69.

## CHAPITRE II.

### *De l'Vnité & de la Separation.*

### LE MINISTRE.

QV'ENTENDEZ-VOVS par Congregation & par Separation? Est-ce ce que vous nous dites de Sainct Augustin aux Donatistes: *Vous estes auec Nous au Baptesme, au Symbole, aux autres Sacremens du Seigneur; Mais en l'Esprit d'Vnité, au lien de Paix, & finalement en l'Eglise Catholique, vous n'estes point auec Nous.* [*Nobiscum autem estis in Baptismo, in Symbolo, in cæteris Dominicis Sacramentis; in spiritu autem Vnitatis & vinculo Pacis, in ipsa denique Catholica Ecclesia, nobiscum non estis.* Ie preuiens le coup, continuez, s'il vous plaist, hardiment, apres que i'auray adjousté ce que vous nous faites voir du mesme Autheur sur les Pseaumes; Ce passage que vous aimez tant, comme à la verité il n'y en eut iamais vn plus excellent, soit en la doctrine du Schisme & de l'Heresie, de l'Vnité & de la Separation, qui est si à propos, que vous diriez qu'il est fait exprés; soit en l'eloquence & maniere de l'exprimer, qui est telle que l'on peut dire, que ce grand Maistre de Rhetorique Chrestienne, y a surpassé tout l'art de l'éloquence Payenne. On y voit en mesme temps, l'éloignement & le raprochement, l'estenduë & le racourcissement, l'identité & la varieté de figure si artistement tournée, qu'il faut aduoüer qu'estant prononcée auec autant de grace qu'elle

Ep. 48. ad Vincent.

est faite, autant verra-t'on de Chef-d'œuures d'éloquence, que de bouches qui prononceront ce passage. Il n'y a que celuy qui a écrit de la Doctrine & Eloquence Chrestienne, qui ait pû former vne si belle periode Chrestienne: *Nous auions* (dit-il) *vn Baptesme les vns & les autres; en cela ils estoient auec moy: Nous lisions les Euangiles les-vns & les autres; en cela ils estoient auec moy: Nous celebrions les Festes des Martyrs; en cela ils estoient auec moy: Nous frequentions la solemnité de Pasques; en cela ils estoient auec moy: Mais ils n'estoient pas en toutes choses auec moy: Au Schisme, ils n'estoient pas auec moy: En l'Heresie, ils n'estoient pas auec moy: En beaucoup de choses auec moy, & en peu, non auec moy: Mais en ce peu de choses esquelles ils ne sont point auec moy, ne leur profitent point ces beaucoup de choses, esquelles ils sont auec moy.* La beauté de ce passage donnera enuie à beaucoup de gens de l'entendre de la propre bouche de sainct Augustin: C'est pourquoy il est bon de le faire parler par luy-mesme, (sur le Pseaume cinquante-quatriéme, interpretant ces paroles: *Ab his qui appropinquant mihi, quoniam in multis erant mecum*, où vostre Pseautier dit: *Inter multos erant mecum:*) *In multis erant mecum: Baptismum habebamus vtrique; in eo erant mecum: Euangelium vtrique legebamus; erant in eo mecum: Festa Martyrum celebrabamus; erant ibi mecum: Paschæ solemnitatem frequentabamus; erant ibi mecum: Sed non omninò mecum: In Schismate, non mecum; in Hæresi, non mecum: in multis mecum, in paucis non mecum: sed in his paucis, in quibus non mecum, non eis prosunt multa in quibus mecum.* In Ps. 54.

Digitized by Google

L'ARCHEVESQVE.

C'EST bien en effet ce que vous nous dites, & ce que sainct Cyprien vouloit entendre, quand il écri-
Epist.73. uoit pour conclusion, à Iubajan: *Par nous, patiemment & constamment est gardée la Charité de l'Esprit, l'honneur du College, le lien de la Foy, & la Concorde du Sacerdoce,* [*Seruatur à nobis patienter & firmiter Charitas Animi, Collegij honor, vinculum Fidei, & Concordia Sacerdotij.* Mais pour expliquer plus amplement, & parler plus intelligiblement, i'adjousteray: Que Dieu en reconciliant le Monde à soy, par son Fils, comme parle l'Apostre, il a assemblé tous les Peuples à luy, donnant à son Fils toutes les Nations pour son heritage, que le Fils a enuoyé prescher; apres auoir dit à ses Apostres: *Que la puissance luy estoit donnée au Ciel & en la Terre*: Formant de là la resolution, d'enuoyer prescher & baptiser toutes les Nations, pour les rallier en vn Corps, que nous appellons *l'Eglise*, de laquelle *nostre Pindare* (c'est ainsi que Sainct Hierosme appelle no-
Psal. 121. stre Psalmiste) chante: *Hierusalem qui est edifiée comme vne Cité, dont la participation est en Vnité;* Seureté d'Vnité, dont Dieu s'offence au Cantique, que l'Eglise deuant qu'elle soit affermie, semble douter quand
Cap. 1. elle luy dit: *O toy que mon ame ayme, monstre moy où tu repais & où tu reposes à Midy, de peur qu'il ne m'arriue de vaguer çà & là, & de suiure les troupeaux de tes compagnons & corriuaux,* [*Indica mihi quem diligit anima mea, vbi pascas, vbi cubes in Meridie, ne vagari incipiam post greges sodalium tuorum;* L'Espoux respondant brusquement à l'Espouse: *La belle, si tu ignores l'estat où ie t'ay mise,*

*mise, tu n'as qu'à sortir dehors & à courir apres ces troupeaux, & à paistre tes cheureaux derriere les cabanes de tous ces beaux pastoureaux;* [ *Si ignoras te, ô pulcherrima mulierum, egredere, & abi post vestigia gregum, & pasce hædos tuos iuxta tabernacula pastorum.* Comme si en langue de bergerie il luy vouloit dire: Si tu te lasses de l'Vnion, essaye vn peu la des-Vnion, tu esprouueras à tes despens ce que vaut l'Vnité, & combien la Diuision & Separation est pernicieuse; ne pouuant souffrir qu'elle luy demande où il est; c'est à dire, où il repose en l'Incarnation, & où il repaist en l'Eucharistie où il s'est pris luy mesme le premier, elle sçachant bien que l'on ne trouue point le salut qu'en l'Vnité, & que luy ny elle n'est qu'Vnité. Pour le symbole de laquelle, contre ce que S. Cyprien appelle *la Fureur de Discorde,* [*Furore* (dit-il) *Discordiæ*; & S. Augustin, *la laideur & saleté de Discorde, & l'iniquité de Dissension* [*Discordiæ fœditatem & Dissensionis iniquitatem*;] & *sacrilege de Dissension,* [ *sacrilegium Dissensionis*, opposé à ce qu'il appelle aussi *Charité de la Paix,* [ *Charitatem Pacis,* ] *Eminence de Charité,* [ *Eminentiam Charitatis,* ] *la Paix de l'Vnité Catholique;* [ *Pacem Catholicæ Vnitatis*; & Sainct Cyprien dans Sainct Augustin, *la diuine Concorde,* [ *diuinam Concordiam* , ] & *la Paix Dominicale, Pacem Dominicam*, [*la Concorde du Sacerdoce,*] *Concordiam Sacerdotij*; Et ailleurs, *la Concorde du College Sacerdotal.* Dieu commanda en l'ancienne Loy, que tous les Iuifs comparussent trois fois l'an en Hierusalem. Ce qui depuis par coustume, & pour l'impossibilité de l'execution en la multiplication & dispersion du Peuple dans les Prouinces esloignées, fut conuerty

Epist. 57. ad Cornel.

Lib. 5. de Bapt. cõt. Donatist.

Ibidem lib. 4.

Epist. 52. ad Anton.

& modifié par ceux qui estoient loin à y enuoyer seulement, n'y ayant que ceux qui habitoient en la Terre de Promission, obligez à la rigueur du Precepte: Cela signifiant que ceux-là auroient part aux promesses, qui demeureroient en Vnité; de laquelle Esaye les fait souuenir bien significatiuement, quãd
Cap. 51. il les presche & leur dit: *Regardez à Abraham vostre Pere & à Sara, laquelle vous a enfanté: Car ie l'ay appellé Un, & l'ay beny, & l'ay multiplié;* [ *Attendite ad Abraham Patrem vestrum, & ad Saram, quæ peperit vos: quia Vnum vocaui eum & benedixi ei & multiplicaui eum;* Ce que
Cap. 11. S. Paul exagere aux Hebrieux, de cette sorte: *Pour cette cause aussi, d'Vn seul (voire mesme amorty) sont nez en multitude comme les estoiles du Ciel, & comme le sablon qui est au riuage de la mer, lequel ne se peut nombrer,* [ *Propter quod & ab Vno orti sunt (& hoc emortuo) tanquam sydedera Cœli in multitudinem, & sicut arena quæ est ad oram maris, innumerabilis:* Qui monstre par l'exemple du Pere des Fideles, l'Vnité sur la Multiplicité, pour faire l'Vniuersalité, que nous entendons mieux par le mot Grec vsité de Catholicité. *Ce n'est pas en vain*
In Ps. 103 & alibi. (dit Sainct Augustin) *qu'en ce sacrifice d'Abraham il est dit: Or il ne diuisa point les oyseaux.* C'est quand il écrit du Baptesme contre les Donatistes. *Christ est Vn*
In Ps. 101 Conc. 2. (disoit le mesme Sainct Augustin, sur les Pseaumes, expliquant le verset. *In conueniendo Populos in Vnum,* qui est de la Congregation de l'Eglise en Vnité) *l'Eglise est Unité, rien ne respond à l'Un, que l'Vnité.* [ *Christus vnus est, Ecclesia vnitas: non respondet Vni, nisi Vnitas.* En suite dequoy, dans Sainct Augustin *l'Vnité* signifie l'Eglise, en mille & mille passages, & l'E-

glise Catholique est signifiée par le mot de *Catholique Vnité*, [*Catholica Vnitas.* Le mot *d'Eglise* vient du Grec, & est autant à dire, comme tout le monde sçait, que Congregation, ou Conuocation, que Sainct Augustin appelle *Congregation d'Vnité*; [*Congregationem Vnitatis*; quand il dit sur le Pseaume dix-huictiesme: *Iudicia Domini vera, iustificata in idipsum; non ad rixas Diuisionis, sed ad Congregationem Vnitatis*; de laquelle pour declarer ce que c'estoit que les Chrestiens, l'Orateur Chrestien Tertullien disoit dans ses defenses & remonstrances pour les Chrestiens, à l'Empereur: *Nous sommes vn Corps par conscience de Religion, Vnité de Discipline & alliance d'Esperance*, [*Corpus sumus de conscientia Religionis, & Disciplinæ Vnitate, & Spei fœdere.* Il eust mieux dit, quand il les eust en vn mot appellez Aïnautes, c'est à dire, tousiours-Nauigeans, comme ceux qui s'appelloient ainsi en la ville de Milet, de laquelle il est parlé dans les Actes; d'autãt que pour prendre l'authorité du Gouuernement, quand ils vouloient consulter de leurs plus grandes affaires, ils montoient en mer sur des vaisseaux, & se tiroient bien loin de la terre, & quand ils auoient resolu & arresté entr'eux ce qu'ils auoient à faire, ils s'en retournoient auec les autres hommes. Car les Chrestiens sont assemblez en ce vaisseau de Sainct Pierre en terre, hors de la terre, & comme leur dit Sainct Paul, *Vn Corps & vn Esprit, comme vous estes appellez en vne esperance de vostre Vocation*: De sorte que le mesme Apostre dit apres, que Iesus-Christ est *le Sauueur du Corps*, [*Ipse Saluator Corporis eius*, parlant de l'Eglise, pour faire comprendre, que nul ne

Lib. 1. cont. Ep. Parmen.

In Apolog.

Ephes. 4.

Ibid. 5.

peut faire ſon ſalut à part & en Separation ou Secte.

Et de cette Aſſemblée, de laquelle ſainct Cyprien dit : *Cet erreur* ( de croire le Pape Cornelius mal ordonné) *auoit ſurpris quelques vns de nos Freres, qui croyoient ſuiure l'aduis des Confeſſeurs* ( c'eſtoient ceux qui pour auoir confeſſé le Nom de noſtre Seigneur, eſtoient dans les priſons, pour eſtre expoſez au Martyre, dont le credit eſtoit auſſi grand que l'exemple entre les premiers Chreſtiens ) *lequel erreur oſté, la lumiere a eſté infuſe dans la poictrine de tous, & il a eſté monſtré, que l'Egliſe Catholique eſtoit Vne, & qu'elle ne pouuoit eſtre ny retranchée ny diuiſée.* [ *Quo errore ſublato, lux omnium pectoribus infuſa eſt, & Eccleſia Catholica, Una eſſe, nec ſcindi nec diuidi poſſe monſtrata eſt*; & depuis, Sainct Auguſtin: *La Diuiſion & Diſſenſiō vous fait Heretiques, & la Paix, & l'Vnité nous fait Catholiques*; [ *Diſſenſio quippe vos & Diuiſio facit Hæreticos: Pax verò & Vnitas facit Catholicos*; L'on ne ſe peut ſeparer ſans Schiſme, c'eſt à dire, ſans crime de deſ-Vnion. Ce qui fait que S. Auguſtin donne pour la plus grande qualité que Sainct Cyprien priſoit en luy le plus, comme vn reſultat & l'abregé de la fidelité qu'il auoit pour Dieu & pour ſon Egliſe; *d'eſtre de l'Egliſe Vniuerſelle membre inarrachable & inſeparable.* [ *Cuius vniuerſæ Eccleſiæ ineuulſibile membrum eſſe gaudebat.* Cette deſ-Vnion eſt la deſtruction de l'Vnion, que noſtre Seigneur a faite: Elle ſe voit en l'onziéme Chapitre de Sainct Iean, où il nous dit: *Ieſus deuoit mourir pour le ſalut de ſa Nation; & non de ſa Nation ſeulement, mais afin de rallier les Enfans de Dieu qui eſtoient diſperſez, & les conuoquer & aſſembler*

Ep. 47. ad Cornel.

Lib. 2. contra Litt. Petil.

Lib. 3. cont. Donat.

Digitized by Google

*sembler en vn*; Et au dixseptiéme où il prie pour l'Vnité: *Ie ne prie pas* ( dit-il à son Pere, estant prest d'aller à la mort) *seulement pour eux, mais pour tous ceux qui par leurs paroles croiront en moy, qu'ils soient tous Vn, comme tu es en moy, mon Pere, & moy en toy : ainsi qu'ils soient Vn en Nous, afin que tout le Monde croye que tu m'as enuoyé*; qui signifie, que l'Eglise est Vnité, mais Vnité adorable, comme elle mesme dit, en parlant de l'Vnité de Dieu, en l'Oraison de la Trinité, *que Dieu luy a donné d'adorer l'Vnité, en la puissance de Majesté*, [ *Et in potentia Maiestatis, adorare Vnitatem* : & qu'il faut que le Monde croye & se rende en voyant l'Eglise, & cette admirable Vnité & Vnion, où le Monde, qui n'est que des-Vnion, n'a iamais sceu paruenir. *Car l'Apostre Paul disant*: ( c'est Sainct Cyprien qui parle ) *Pour ce, l'homme quittera pere & mere, & seront deux en vne chair. Ce Sacrement est grand, ie dis en Christ & en l'Eglise; Le bien heureux donc Apostre disant cela, & attestant de sa saincte voix, l'Vnité de Christ ensemble & de l'Eglise, consubsistente & coherente par des indiuisibles liens; comment peut-il estre auec Christ, luy qui n'est point auec l'Epouse de Christ, & en son Eglise?* Epist. 49. ad Corn. Il parle d'vn Diacre deposé, qui s'appelloit Nicostratus, lequel s'estoit fait Heretique, & ayant changé de païs, contrefaisoit le Confesseur & Martyr, pour la Confession du Nom de Iesus-Christ, [ *quasi* ( dit-il ) *mutasse sit hominem, mutare regionem,* ] *comme si c'estoit changer de condition, que de changer de region.* Mystere, dont Sainct Gregoire de Nazianze disoit excellemment: *Rien n'égale le miracle de mon salut: De petites gouttes de sang qui reforment tout le Monde, & qui seruent à tous les hommes de ce que la pressure* Orat. 42.

*ſert au laict, pour les lier & raſſembler en vn;* [εἰς ἓν ὑμᾶς συνδέουσαι καὶ συνάγουσαι, & Sainct Auguſtin ſubtilement parlant de Ieſus-Chriſt: *Il eſt noſtre Paix, qui a fait de deux Vn; non Donat, qui d'Vn en a fait deux;* [*Ipſe eſt Pax noſtra, qui fecit vtraque Vnum; non Donatus, qui fecit de Vno duo.* Subtilité qu'il auoit tirée d'Optat, quand il dit à Parmenien Donatiſte qui parloit touſiours d'vne Egliſe, & qui diſoit que l'Egliſe eſtoit Vne: *Cela meſme fait partie de ton menſonge, que tu appelles Vne, dont tu en as fait* Deux; [*Hoc ipſum mendacij pars eſt, Vnam te vocare, de qua feceris* D*uas.* C'eſt pourquoy le grand Concile de Nicée, que les Anciens ont appellé la Reigle de la Foy, canoniſe cette Reigle Apoſtolique de l'Vnité de l'Egliſe, qu'il donne pour loy fondamentale de l'Eſtat de la Religion; *Ne Duo ſedeant*, c'eſt à dire, *qu'on ne voye point Deux Eueſques en vn meſme Siege*, de peur de doubler l'Egliſe, & de deſtruire la repreſentation de l'Vnité myſtique & diuine, de laquelle Sainct Cyprien dit*: *L'Egliſe Catholique qui eſt Vne, n'eſt point deſmembrée ny diuiſée, mais s'entretient toute, & eſt joincte par le ciment des Prelats liez & vnis les vns aux autres;* [*Et cohærentium ſibi inuicem Sacerdotum glutino copulata;* Et en vn autre lieu il repreſente l'intereſt & l'obligation que nous auons, d'empeſcher le Schiſme tant que nous pouuons, & de conſeruer l'Vnité: *Car mon Frere* (dit Sainct Cyprien, au Pape Corneille) *nous trauaillons, & deuons principalement trauailler à cela, d'auoir vn particulier ſoin de retenir & de conſeruer l'Vnité, que noſtre Seigneur nous a donnée, & les Apoſtres nous ont laiſſée comme à leurs Succeſſeurs,* [*Hoc enim vel maximè, Frater, & laboramus & laborare debemus, vt Vnitatem*

Lib. 2. cont. lit. Petil.

Lib. 2.

Apud Aug. Ep. 110. in Act. Erad. & apud Poſſid. de vita Aug.

* Ep. 69. ad Pupiã.

*à Domino & per Apostolos nobis successoribus traditam, quantùm possumus, obtinere curemus.* Et sainct Augustin, sur les Epistres de Sainct Iean; *Si nous sommes en Vnité, que font en cette Ville deux Autels?* [ *Si in Vnitate sumus, quid faciunt in hac Ciuitate duo Altaria?* ] d'où il prononce apres ailleurs hardiment: *Que ceux-là n'ont point de Dieu la Charité, qui n'aiment point de l'Eglise l'Vnité:* [ *Non habent Dei Charitatem, qui Ecclesiæ non diligunt Vnitatem.* Et puis: *Qu'en la Chaire de l'Vnité, Dieu a mis la Doctrine de Verité;* [ *Qui in Cathedra Vnitatis, posuit Doctrinam Veritatis.* Ce qui luy faisoit dire à Cresconius: *Quiconque craint d'estre trompé par l'obscurité de cette question, qu'il consulte l'Eglise, laquelle la Saincte Escriture designe sans ambiguité.* [ *Quisquis falli metuit huius obscuritate quæstionis, eandem Ecclesiam de illa cõsulat, quam sine vlla ambiguitate sancta Scriptura demonstrat.* Maximes tirées du huictiéme de Zacharie: *Hierusalem sera appellée la Cité de Verité, & la Montagne du Dieu des Armées, & le Mont sanctifié.* [ *Et vocabitur Hierusalem, Ciuitas Veritatis, & Mons Domini Exercituum, Mons sanctificatus.* Aussi le mesme sainct Augustin a-t'il remarqué, *que c'est le priuilege de la Diuinité, d'estre adorée en Vnité, & seruie par l'Vnité.* C'est pourquoy en la Profession de Foy des Donatistes reuenans à l'Eglise, il y auoit: *Nous pensions qu'il n'importoit point en quel party nous tinsions la Foy de Iesus-Christ: mais graces soient au Seigneur, qui nous a recueillis de la Diuision, & qui nous a appris qu'il appartient au Dieu qui est Vn, d'estre seruy en Vnité.* [ *Putabamus quidem nihil interesse, vbi fidem Christi teneremus: sed gratias Domino qui nos à Diuisione collegit, & hoc Vni Deo congruere vt Vnitate colatur, ostendit.* Sur ce fondement, Optat

In Epist. 1. Ioan.

Lib. 3. de Bapt. cõt. Donatist.

Ep. 166. ad Donatist.

Cont. Cresc. l. 1. c. 33.

Aug. Ep. 48. ad Vincẽt.

auoit dit aux Donatiſtes qui ſans cauſe reconcilioient les Egliſes des Catholiques auec aſperſion d'eau meſlée de ſel contre les parois (comme nous faiſons encore auiourd'huy les lieux prophanez)
Lib. 6. deuant que d'y faire leur ſeruice : *Dites, mon Frere Parmenien; que vous auoit fait à vous autres, le lieu? que vous pouuoient auoir fait ces parois, pour ſouffrir telles choſes? Eſt-ce parce que là, Dieu y a eſté prié? Eſt-ce parce que là, Chriſt a eſté loüé? Eſt-ce parce que là, le Sainct Eſprit a eſté inuoqué? Eſt-ce parce que là, vous n'y eſtans point, les Prophetes & les Saincts Euangiles ont eſté prononcez? Eſt-ce parce que là, les eſprits des Freres de long-temps diſcordans s'y ſont reconciliez? Eſt-ce parce que l'Vnité qui plaiſt à Dieu, y auoit trouué la Maiſon en laquelle il habitoit? [Dicite, Frater Parmeniane, quid vobis fecerat locus? quid ipſi parietes, vt iſta paterentur? An quia illic rogatus eſt Deus? An quia illic laudatus eſt Chriſtus? An quia illic inuocatus eſt Spiritus ſanctus? An quia vobis abſentibus, illic Prophetæ & ſancta Euangelia recitata ſunt? An quia illic fratrum iam-dudùm litigantium concordauerant mentes? An quia Vnitas Deo placita, in qua habitabat, inuenerat domum?*

C'EST par cette Vnité que Dieu entretiēt ſon Egli-
Epheſ. 5. ſe, quand S. Paul dit, *qu'il la nourrit & entretient, [nutrit & fouet;* n'y ayant pas vne plus grande Vnion que de la nourriture à la choſe nourrie, qui ſe fait par vne intime penetration de ſubſtance, incorporation, & incarnation telle qui ſe voit en la nourriture de l'Egliſe qui eſt l'Euchariſtie. C'eſt ce que ſainct Chry-
In Matt. hom. 83. ſoſtome philoſophoit ſur ce ſujet : *Qui racontera les puiſſances du Seigneur, & faira entendre ſes loüanges? Quel Paſteur*

*Paſteur repaiſt ſes oüailles de ſes propres membres? Mais que diſ-je, quel Paſteur? bien ſouuent les Meres, apres leur enfantement baillent leurs enfans à nourrir à d'autres nourrices, mais luy, il n'en a point vsé ainſi, mais bien plus nous nourrit luy-meſme de ſon propre Sang & en toutes façons nous conjoint & incorpore auec lüy*, καὶ διὰ πάντων ἡμᾶς ἑαυτῷ συμπλέκει. C'eſt pourquoy S. Iſidore Peluſiote ſon Diſciple, appelle le Corps de Ieſus-Chriſt en l'Euchariſtie, *le propre Corps de ſon Incarnation*, σῶμα ἰδικὸν τῆς αὐτοῦ σαρκώσεως. Et du principe de cette haute Theologie, le meſme Apoſtre tire le grand myſtere & s'écrie, *que Dieu a fait les Nations Concorporelles, Coheritieres, & Comparticipantes des promeſſes de Ieſus-Chriſt*: Par le premier, monſtrant l'Vnité; par le ſecond, la Succeſſion; & par le troiſiéme, la Communion de l'Eſpouſe inſeparablement vnie à ſon Eſpoux, comme la nouuelle Eſpouſe de Rome, à qui l'on faiſoit dire en l'introduiſant en la maiſon de ſon mary: *Là où tu es Caius, là ie ſeray Caia*, qui eſt autant à dire, que là où tu ſeras le Seigneur & le Maiſtre, là ie ſeray la Dame & la Maiſtreſſe; prenant les noms les premiers-venus, dont les Iuriſconſultes ſe ſeruent.

Lib. 1. Ep. 109.

Epheſ. 3.

PARTANT il ne ſe faut plus eſtonner, ſi Optat appelle le Schiſme, *le ſouuerain Mal*, [*Schiſma, ſummum Malum*; & l'Vnité, *Le ſouuerain Bien*, [*Vnitatem, ſummum Bonum*: qui eſt l'vſage de noſtre inuariable Maxime de ſainct Paul: *La parole de Dieu, eſt elle venuë de vous? ou, n'eſt-elle venuë qu'à vous?* qui fait que le grand Philoſophe & Eueſque Syneſe, prononce en ſa ſentence contre Andronicus, Gouuerneur de la Prouince; que ſi quelqu'vn la meſpriſe, & re-

Lib. 1. & 3.

Ep. 58. ad Epiſcopos.

çoit à son preiudice, ceux qu'il a condamnez, [ἴςω σχίσας τὴν ἐκκλησίαν τὴν μίαν ὁ Χριςὸς εἶ) βούλεται.] *Qu'il sçache qu'il diuise l'Eglise que Jesus-Christ veut estre Une;* & qu'il le tiendra pour vn Andronic, qui auoit violé les libertez de l'Eglise & affiché son Arrest à la porte de l'Eglise. Ce qui doit seruir d'exemple & d'instruction à la posterité.

Ep. 118. ad Ianu.

CONCLVONS donc auec Sainct Augustin, en son Epistre cent dix-huictiesme: *Si l'authorité de l'Escriture diuine ne prescrit laquelle de ces choses là doit estre faite; il ne faut point douter que nous ne deuions faire ainsi, comme nous le lisons; de sorte qu'il n'est plus maintenant question de disputer comme il faut faire, mais comme il faut entendre le mystere: semblablement aussi, si toute l'Eglise par l'estenduë vniuerselle de toute la Terre, obserue quelqu'vne de ces choses: Car de disputer qu'il ne faille pas faire ainsi, c'est acte d'vne tres-insolente phrenesie.* [*Si diuinæ Scripturæ præscribit auctoritas, non sit dubitandum quin ita facere debeamus, vt legimus, vt iam non quomodò faciendum, sed quomodò Sacramentum intelligendum sit, disputemus: similiter etiam, si quid horum tota per Orbem frequentat Ecclesia: Nam & hinc quin ita faciendum sit disputare, insolentißimæ insaniæ est.*

## CHAPITRE III.

*Definition de l'Eglise, par l'Vnité.*

### LE MINISTRE.

QV'EST-CE donc que l'Eglise, à proprement & nettement parler? Est-ce assez que sainct Chrysostome dise; *Que sainct Paul appelle l'Eglise, l'Eglise de Dieu; pour monstrer qu'il faut qu'elle soit vnie, d'autant que si elle est de Dieu, il s'ensuit qu'elle est & Vnie & Vne, non seulement à Corinthe, mais aussi par toute la Terre habitable: car le nom d'Eglise n'est pas vn nom de Diuision, mais vn nom de Consonance & d'Vnion*; [οὐ χωρισμοῦ, ἀλλὰ ἑνώσεως καὶ συμφωνίας; ou plustost ce que vous nous apprenez d'Optat: *Vous n'auez pû obmettre ce qui nous est solennel & prescrit par la Loy de nos ceremonies*, (vous faites bien valoir cecy contre nous, de ce que nous vous semblons bien plus hardis que les Donatistes) *sans doute vous aurez dit, Pax vobis*, (comme disent les Euesques, c'est à dire, au lieu de *Dominus vobiscum*, qui signifie, *Le Seigneur soit auec vous*; *La Paix soit auec vous*;) *Et Dieu au contraire; la Paix? He! où est la Paix? c'est à dire, pourquoy saluëz-vous de ce que vous n'auez pas seulement dequoy en proferer le nom? tu saluës de la Paix, & tu l'as exterminée*. Il est vray que ce texte-là est tres-rare, & monstre, comme vous auez coustume de dire, la doctrine par la discipline, & la discipline par la doctrine, dont ie m'as-

1. Cor. hom. 1.

Lib. 3.

ſeure que vous traitterez au cinquieſme Chapitre, qui ſera le Chapitre des deux Separations & Communions.

L'ARCHEVESQVE.

De Vnit. Eccl. *Ce n'eſt point vne queſtion obſcure* ( dit ſainct Auguſtin ) *en laquelle vous puiſſent tromper ceux deſquels le Seigneur auoit predit qu'ils deuoient venir & dire : Icy eſt le Chriſt.* [ *Non eſt obſcura quæſtio, in qua vos fallant quos ipſe Dominus prædixit futuros atque dicturos : Ecce hîc eſt Chriſtus; ecce illic, &c.*

Breuic. collat. 3. diei. *Cependant, les Donatiſtes reſpondirent* ( dit le meſme ſainct Auguſtin, parlant de la grande Conference que les Catholiques eurent auec eux, dont il eſtoit) *que le mot de Catholique n'eſtoit pas deriué de l'Vniuerſalité des Nations, mais de la plenitude des Sacremens ;* c'eſt à dire, de l'integrité de la doctrine. *Donatiſtæ autem reſponderunt, non Catholicum nomen ex Vniuerſitate Gentium, ſed ex Plenitudine Sacramentorum inſtitutum.* De là eſt venuë la belle façon de definir l'Egliſe, ou de dire que c'eſt que l'Egliſe, dont vous vous ſeruez: Vous l'expliquez par la doctrine, qui eſt vn moyen que le Peuple n'y cognoiſſe rien, au lieu de le prendre par l'Eſtenduë & par l'Vnité qui ſont les marques infaillibles, & les Liures du Peuple, où il ne faut point d'eſtude, mais ſimplement le ſens commun, dont le Liure eſt le Monde, ainſi qu'à la fin de ceſte Partie il ſera plus amplement deduit par Sainct Auguſtin.

Au contraire, nous diſons auec l'Antiquité, que l'Egliſe eſt *la Congregation de tous les Peuples ;* ou, *Communauté*

*munauté & Communion de toutes les Nations*; [*Communio omnium Gentium.* Sur ce principe, Optat écriuoit: *Celuy qui a dit tous les Peuples, n'en a excepté vn seul: Et vous vous vantez d'estre les seuls separez de tous les Peuples, desquels cette ordonnance de Dieu est publiée; & vous voulez seuls estre le Tout, vous qui n'estes pas dans le Tout.* [*Qui dixit omnes Populos, neminem excepit, & vos solos ab omnibus Populis, de quibus hoc mandatum est, separatos vos esse gratulamini: & vultis vos solos esse Totum, qui in omni Toto non estis.* Continuant lesquelles paroles en la suite du Liure, il disoit d'vne pointe Africaine: *Vous dites que vous offrez sacrifice pour vne Eglise qui est espanduë par tout le rond de la Terre; Que sera-ce si* Dieu *dit à vn chacun de vous autres: Pourquoy offres-tu sacrifice pour toute l'Eglise, toy qui n'as plus de part en toute l'Eglise?* [*Quid offers pro tota, qui non es in tota?* Cette derniere pointe est si belle, qu'elle merite d'estre ainsi pesée en Latin, quoy que tout le passage soit excellent. Passage d'Optat, qu'il faut interpreter par ce passage de S. Iean Chrysostome si souuent allegué: *Il est commandé au Prestre qui est à l'Autel, d'offrir sacrifice à Dieu par tout l'Vniuers, pour les Euesques, pour l'Eglise, & generalement pour tous ceux qui gouuernent l'Eglise.* Est-ce pour ne pas tomber en ce reproche, que vous auez voulu exterminer le Sacrifice inexterminable?

Lib. 2.

Aussi est-ce la definition de l'Eglise que donne sainct Augustin, & plus à fond que tous les autres; Car vous ne voudriez pas que ie vous disse auec sainct Cyprien, que c'est *l'Euesque & le Peuple*; [*Plebs Sacerdoti adunata*, qui veut dire, *le Peuple vny à l'Eues-*

Epist. 69 ad Pupian.

que; d'où il infere, *Que l'Euesque est en l'Eglise, & l'Eglise en l'Euesque*, [*Episcopum in Ecclesia esse, & Ecclesiam in Episcopo*; & conclud, *Que quiconque n'est point auec l'Euesque, n'est point en l'Eglise*, [*Et si qui cum Episcopo non sit, in Ecclesia non esse*; encore que ce grand Docteur & Martyr soit appellé par sainct Augustin, outre mille éloges qu'à toutes rencontres il luy donne,

Lib. 1. de Bapt. cont. Donat. *Euesque d'vn si grand Merite, d'vne si grande Eglise, d'vn si grand Cœur, d'vne si grande force d'Eloquence, d'vne si grande Vertu*, [*Tanti Meriti, tantæ Ecclesiæ, tanti Pectoris, tanti Oris, tantæ Virtutis Episcopus*; & par S. Vincent de Le-

Lib. 1. c. 11. rins, *la Lumiere de tous les Saincts & Euesques & Martyrs*, [*Sanctorum omnium & Episcoporum & Martyrum Lumen*. Tellement que S. Augustin veut que l'on cõpte par ses doigts, & non pas que l'on s'amuse à subtiliser; & que l'on voye qui a plus de Peuples baptisez de son costé, pour voir qui a la vraye Eglise, c'est à dire, pour discerner certainement & facilement où est le corps de l'Eglise, afin que l'on ne se puisse tromper, & que l'on ne s'en fasse point accroire l'vn à l'autre.

Il faut entendre sainct Augustin par sa bouche.

Ep. 48. ad Vincent. *Il te semble* (dit-il à Vincent Rogatiste, qui estoit vne subdiuision de Donatiste) *que tu nous dis quelque chose de bien subtil, quand tu expliques le nom de Catholique ou Vniuerselle* (il parle de l'Eglise) *nom de la Communion de tout l'Vniuers, mais de l'obseruation de tous les Preceptes diuins, & de tous les Sacremens: comme si de ce qu'elle est appellée Catholique, dautant qu'elle contient veritablement Tout, (& de cette verité, il y en a mesme quelles parcelles esparses en diuerses Heresies) nous nous seruions de l'authorité de ce Nom, pour monstrer l'Eglise en toutes les Nations, & non dans les Pro-*

Digitized by Google

*messes de Dieu, Oracles de la Verité mesme, si nombreux & si manifestes: Et tout cela, ce n'est que pour tascher de nous persuader qu'il n'est demeuré que les Rogatistes, qui puissent estre vrayement appellez Catholiques, par la pratique de tous les Commandemens & Sacremens diuins : & que vous estes les seuls, esquels le Fils de l'homme trouuera la Foy, lors qu'il viendra. Excusez-nous ie vous prie, nous n'en croyons rien; Car bien-que peut estre vous osiez dire que l'on puisse trouuer en vous cette Foy, que nostre Seigneur a dit qu'il ne trouueroit point en Terre, & que l'on vous doit desia reputer d'estre au Ciel, & non plus en Terre;* (n'est-ce point de là que Beze inuenta le destour qu'il donna aux Lutheriens, & qui vous tient encore en ceruelle, quand apres auoir dit pour les attirer au Caluinisme, *que le Corps de Iesus-Christ Vray & Naturel, estoit vrayement & reellement donné aux Communians*; il dit depuis pour tromper les Lutheriens, & pour contenter ses gens qui se cabroient, *qu'il n'entendoit pas parler de la Cene qui se celebre en Terre, mais de la Cene qui se fait au Ciel, où Iesus-Christ est vrayement & reellement present*; d'où il vous reste encore cette vision d'aller chercher la Communion au Ciel, au lieu de la croire à l'Autel) *toutesfois, quoy que nous soyons d'ailleurs assez soucieux, l'Apostre nous a rendus plus aduisez, de sorte qu'il a ordonné qu'on tint pour Anatheme, l'Ange qui du Ciel nous euangelizeroit autrement que ce que nous auons apris. Or comment nous asseurons-nous d'auoir apris des diuins Escrits, que Jesus-Christ est chose toute manifeste; si de là nous n'aprenons que l'Eglise est aussi manifeste? [ Quomodò autem confidimus , ex diuinis literis accepisse nos Christum manifestum; si non inde accepimus & Ecclesiam manifestam ? ] Quelque prise que l'on cherche, ou quelque at-*

Digitized by Google

*taque que l'on donne contre la ſimplicité de la Verité, & quelque image de trompeuſe fauſſeté que l'on jette pour la cacher; Tout ainſi que celuy-là ſera Anatheme, qui preſchera que Ieſus-Chriſt n'a pas ſouffert, & que le troiſiéme iour il n'eſt pas reſuſcité, parce que nous auons apris dans la Verité Euangelique, qu'il falloit que Jeſus-Chriſt ſouffriſt, & qu'il reſuſcitaſt le troiſiéme iour d'apres; Ainſi celuy-là ſera Anatheme, qui annoncera l'Egliſe eſtre autre choſe que la Communion de toutes les Nations, [ Sic erit Anathema, quiſquis annunciauerit Eccleſiam præter Communionem omnium Gentium] par ce que conſequemment nous aprenons de la meſme Verité; Et que l'on preſche en ſon Nom la Penitence, & la remiſſion des Pechez par toutes les Nations, à commencer depuis Hieruſalem; & que nous deuons croire inébranlablement ces mots: Quiconque vous annoncera quelque choſe contre ce que vous auez apris, ſoit tenu pour Anatheme.*

Il n'y a plus qu'à adjouſter ce que ſainct Auguſtin diſoit ailleurs, en abregeant: *Oſtez l'Vnité à la multitude, c'eſt Tourbe; mettez y l'Vnité, c'eſt le Peuple:* [ *Da Vnum, & Populus eſt; tolle Vnum, & Turba eſt*; & Optat: *Que direz-vous à toutes ces choſes, vous qui vſurpans le nom d'Egliſe, entretenez ſous main & impudemment defendez le Schiſme?* [ *Quid ad hæc dicturi eſtis, qui Schiſma, vſurpato Eccleſiæ nomine, & occultè nutritis & impudenter defenditis.* Car c'eſt cet Optat qui nous aprend apres, par Actes authentiques, que les deux Eueſques enuoyez en Afrique par Conſtantin, en faueur des Donatiſtes, pour penſer terminer le different en oſtant Cecilien, qu'apres le iugement du Pape Melchiades, l'Empereur retenoit à Breſſe à la ſuite de ſa Cour & ſon Competiteur, & ordonnant vn tiers; declarerent

Ser. 26. De verb. Dom.

Lib. 1.

Ibid.

declarerent en fin sur le possessoire du mot de Catholique par leur derniere sentence, apres vne contestation de quarante iours en la premiere dispute des Donatistes : *Que celle-là estoit l'Eglise Catholique, qui estoit espanduë par toute l'estenduë de la Terre,* [*Illam esse Catholicam, quæ esset in toto orbe Terrarum diffusa;* ce qui fut conclud par l'Empereur, à l'aduantage des Catholiques. En suite dequoy il fit la Loy, qui porte defense à tous autres de fondation & acquisition, laquelle sainct Augustin n'a pas oubliée.

C'est pourquoy, Optat depuis cette obseruation, compare tres-ingenieusement & tres-éloquemment l'Eglise à vne Maison, & toute Secte qui se separe, à vne Paroy : à propos de la Pierre Angulaire de sainct Paul, qui joinct les deux parois, le Peuple Iuif & le Gentil, & dit en suite : *Autant de* Lib. 3. *commodité qu'à vne Maison, autant d'incommodité à vne Paroy. La maison garde ce qui est enfermé dedans, defend de la pluye, ne reçoit ny voleur, ny larron, ny beste : Ainsi est-il* (dit-il) *de l'Eglise Catholique; elle embrasse tous les Enfans de Paix, & les tient dans son giron, & dans son sein: La paroy au contraire, elle est ruineuse, elle ne contient point toute la pierre angulaire, c'est sans sujet si elle à vne porte, elle ne sçauroit garder ce qui est à son abry, elle est battuë de la pluye & des tempestes, elle ne peut chasser le voleur, ny empescher le larron. La paroy est de la maison, mais ce n'est pas la maison: Ainsi vostre Party est comme l'Eglise, mais il n'est pas Catholique* (c'est à dire) *Vniuersel, comme l'Eglise :* Et *de ce qu'on blanchit la paroy, cõme parle le texte Sacre, ce n'est que pour representer ceux qui se separent comme Vous, sous pretexte de Re-*

*formation & de Sainɛteté, croyans qu'il n'y a que vous autres de Sainɛts & de Reformez.* [*Paries de domo est, sed domus non est: Et Pars vestra quasi Ecclesia est, sed Catholica non est. Et dealbant (inquit) eum, hoc est, quòd vos solos Sanctos æstimatis.*

AINSI se doit entendre nostre texte de sainct Paul: *La parole de Dieu est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous?* qui sousmet l'esprit particulier à l'vniuersel, duquel sainct Augustin à ce propos disoit, expliquant le Symbole: *Nous croyons la saincte* Lib. de Fid. & Symb. *Eglise, & celle-là Catholique; car les Heretiques & Schismatiques, nomment aussi leurs Congregations Eglises; mais les Heretiques en croyant de Dieu choses fausses, violent la Foy; & les Schismatiques par leurs Diuisions iniustes, se separent de la Charité Fraternelle, encore qu'ils croyent les mesmes choses que nous croyons: Et pourtant, ny l'Heretique n'appartient à l'Eglise Catholique, pource qu'elle ayme Dieu; ny le Schismatique, pource qu'elle ayme le Prochain.* [*Quapropter, nec Hæreticus pertinet ad Ecclesiam Catholicam, quæ diligit Deum; nec Schismaticus, quoniam diligit Proximum.* Et puis: *Pour cette cause la conclusion de ce Sacrement* (c'est à dire, du sacré De Symbol. ad Catech. Lib. 3. Symbole) *se termine par la saincte Eglise, d'autant que si quelqu'vn se trouue hors d'elle, il sera exclus du nombre des Enfans; Et n'aura point Dieu pour Pere, celuy qui n'aura point voulu auoir l'Eglise pour Mere;* (Sainct Augustin tire cette sentence de Sainct Cyprien, qui dit au Liure de l'Vnité de l'Eglise, *Habere iam non potest Deum Patrem, qui Ecclesiam non habet Matrem;*) *& rien ne luy seruira d'auoir creu, ou fait tant & tant de bonnes œuures, sans* Tract. 33. in Ioan. *la fin du souuerain Bien:* Et pour comble de tout: *Autant que quelqu'vn ayme l'Eglise de Iesus-Christ, autant a-*

*t'il le sainct Esprit*, [*Quantùm quisque amat Ecclesiam Christi, tantùm habet Spiritum sanctum.*

## REPLIQVE DV MINISTRE.

SOVFFREZ icy vne Replique hardie, mais qui est à faire, quoy qu'en apparence impie; N'y a-t'il point deux Eglises, l'vne visible, l'autre, inuisible? car il faut icy tout dire, & vous representer ce qui est dans nostre Catechisme au seiziéme Dimanche, d'vne façon à la verité vn peu oblique & extraordinaire. Le Ministre demande à l'Enfant, expliquant le Symbole & l'Article de l'Eglise: *Et cette Eglise ne se peut-elle autrement cognoistre, qu'en la croyant?* Et l'Enfant respond, ou pour mieux dire, on luy apprend à respondre: *Il y a bien l'Eglise de Dieu, visible, selon qu'il nous a donné les enseignes pour la cognoistre; mais il est parlé icy proprement de la Compagnie de ceux que Dieu a esleus pour les sauuer, laquelle ne se peut pleinement voir à l'œil.* Ie sçay bien que vous m'opposez tousiours ce passage decisif de sainct Cyprien: *Les Apostres ne nous ont apris qu'Vne Eglise.* [*Apostoli non nisi Vnam Ecclesiam tradiderunt*, & que vous nous dites, que c'est dommage que nous ne sommes Apostres pour faire vn autre Symbole. Mais excusez si ie vous demande, que ie vous puisse entendre encore plus pleinement sur ce sujet, encore que vous adjoustiez qu'Optat reprochoit à Parmenien: *Tu as dit qu'en Afrique il y auoit, non deux Partis,* (ou *deux Parts*) *d'Eglise, mais deux Eglises. Certainemẽt il n'y en a qu'Vne, qui a merité d'estre designée & mõstrée par la voix de Christ, qui dit: Il y a vne Colombe, il y a vne Espouse mien-*

Epist.73. ad Iubajan.

Lib. 2.

*ne. [Tu in Africa non dixisti duas esse Partes, sed Duas Ecclesias: Certè Vna est, quæ ex voce Christi meruit indicari, qui ait: Vna est Columba, vna est Sponsa mea.*

## RESOLVTION DE L'ARCHEVESQVE.

IE vous laisse à juger, si cette response ne sent pas moins la Religion que la malice; car en Religion on ne traitte point par vn *Il y a bien*; ny par vn *mais*; par vn *propremẽt*; & par vn *pleinement*, qui destourne toute la croyance, & destruit l'Vnité que l'Enfant venoit de confesser au Dimanche precedent, respondant quand le Ministre luy venoit de demander; *Que veut dire ce mot de Catholique ou Uniuerselle? C'est pour signifier, que comme il n'y a qu'Vn Chef des Fideles, aussi tous doiuent estre vnis en Un Corps. Tellement qu'il n'y a pas plusieurs* Eglises, *mais Vne seule, laquelle est espanduë par tout le Monde.* Cependant, pour leuer les doutes des difficultez qui vous naissent en l'esprit, faute d'entendre le sens des Escritures, dont sainct Cyprien nous en reuele vn bien remarquable, que sainct Pierre prouue & atteste par l'Vnité de l'Arche de Noë, l'Vnité de l'Eglise; [*Probans & contestans Vnam Arcam Noë, typum fuisse Vnius Ecclesiæ*; Ie vous diray ce que vous vouliez ou pretendiez dire, & que vous ne dites pas; & vous diray ce qu'il faut dire, & par la bouche de sainct Augustin, faisant le veritable recit de la Conference de Carthage: *Les Catholiques firent voir par plusieurs tesmoignages & exemples des sainctes Escritures, que les meschans sont maintenant tellement meslez en l'Eglise, qu'encore que la discipline Ecclesiastique doiue veiller pour les corriger, tant de paroles,*

Ep. 76. ad Magn.

Breuic. collat. part. 3.

*roles, que par Excommunications & Degradations*; (Qui trouuera desormais à redire que nous vsions de ces voyes Canoniques?) *neantmoins non seulement estans cachez ils y sont ignorez; mais mesme estans cognus, ils y sont souuent tolerez pour l'Vnité de la Paix: Et monstrerent, que la conciliation des tesmoignages de l'Escriture, doit estre faite ainsi, à sçauoir: Que les lieux par lesquels l'Eglise est representée auec le meslange des mauuais, signifient le temps de l'Eglise d'auiourd'huy, telle qu'elle est au Siecle present; & les lieux, par lesquels elle est designée n'auoir point de meschans meslez auec elle, signifient le temps futur de l'Eglise, telle qu'elle sera eternellement au Siecle à venir.* Et pour respondre plus precisément à vostre demande, lisons ce qui suit vn peu apres: *La calomnie* (c'est à dire, l'imposture) *aussi des deux Eglises, les Catholiques la refuterent*, [*De duabus etiam Ecclesijs calumniam eorum, Catholici refutarunt*, (appellez cela comme vous voudrez) *declarans expressement, & coup sur coup, ce qu'ils auoient voulu dire; à sçauoir qu'ils n'auroient point pretendu que l'Eglise, qui est maintenant meslée de meschans, soit vne autre Eglise que le Royaume de Dieu, où il n'y aura point de meschans meslez; mais que la mesme Vne & Saincte Eglise, est maintenant d'vne sorte, & lors sera d'vne autre: maintenant, qu'elle est meslée de meschans; & que lors, elle ne le sera plus.*

POVR conclusion, il se faut tenir à ceste glorieuse resolution de sainct Cyprien, en la Lettre qu'il escrit aux Confesseurs qui se retirerent du Schisme de Nouat, où à la premiere fureur il s'estoient laissez emporter: *C'est vne seconde Confession de vostre Foy &* Epist. 51. *loüange, de confesser que l'Eglise est Vne, & ne pas estre*



Google

*participans de l'Erreur, ou plustost de la Meschanceté & Deprauation d'autruy;* [*Nam & hæc Fidei & laudis vestræ, alia Confeßio est, Vnam esse Ecclesiam confiteri, nec alieni Erroris vel potius Prauitatis participes fieri.*

---

## CHAPITRE IV.

### *Du Grand & Petit Troupeau,*

### c'est à dire,

### *De la Multitude & de l'Vnité, contre la Diuision & Paucité.*

#### LE MINISTRE.

HE'! que deuiendra, si cela est ainsi, le Petit Troupeau, dont nous nous glorifiõs tant, & en Prose & en Rythme? Vous ne manquerez iamais de nous alleguer, que sainct Augustin appelle diminuer l'Eglise, ou la reduire au petit nombre que nous pretendons, *Faire vne sacrilege iniure à Iesus-Christ nostre Prince & nostre Roy*: Car (dit-il) *il est escrit:* † *En la Multitude du Peuple, est la gloire du Roy; & au petit nombre & Diminution du Peuple, est la honte du Prince.* [*Christo Regi & Principi nostro sacrilegam facientes iniuriam: Scriptum est enim: In lata Gente, gloria Regis: in Diminutione autem Populi, contritio Principis;* Il faut confesser, que vous m'y auez bien fait penser.

Lib. 1. & 2. cõt. Epist. Parmen.

† Prou. 14.

L'ARCHEVESQVE.

L'INCOMPARABLE Docteur sainct Augustin, dit sur ce sujet tout à propos: *Tous les Heretiques se glorifient du Petit Troupeau : & toutesfois ils font tout ce qu'ils peuuent pour seduire le Grand,* [ *Hæretici de Paucitate gloriantur : & seducere si possint, Multitudinem quærunt*. Nous laissant à dire pour luy : Comment est-ce que cela s'accorde, que le Petit soit le vray, & que l'on cherche le Grand ? C'est pourquoy le mesme sainct Augustin appelloit par risée, le Petit Troupeau des Rogatistes, qui respondent aujourd'huy à nos Caluinistes, lesquels sont vne subdiuision de Lutheriens, comme les autres l'estoient ( ainsi qu'il a des-ja esté remarqué ) des Donatiens ou Donatistes, appellez à Rome Montenses, parce qu'ils tenoient leur Presche sur les Monts ; non vn Troupeau, mais *vn Troupelet*, [ *Gregiculum*, apres leur auoir reproché qu'ils n'estoient *qu'vn Morceau d'vn Morceau*; [ *Frustum de Frusto*; c'est à dire, partie de partie ; partie des Donatistes qui n'estoient qu'vne partie de Chrestiens; ainsi que luy mesme dit ailleurs, que les Encratites sont les Schismatiques des Tatiens ; & les Pepusiens & Artotyrites, des Cataphryges. Tels furent aussi à l'esgard des Donatistes, les Maximianistes, & depuis les Parmenianistes , desquels il dit à Parmenien: *Que de ce Morceau* (des Donatistes) *plusieurs Morceaux par toute l'Afrique ont esté faits* : Et puis, il adjouste : *Ainsi il est necessaire que coupez par petits morceaux & deschirez , perissent ceux qui ont preferé l'ensleure*

Vid. l. de Vnit. Eccles. cap. 7. & 14. & August. alibi.

Lib. 1. cont. Epist. Parmen.

*de leur animosité, au tres-sainct lien de la Paix Catholique: Car il ne faut pas tant craindre les choses dont Parmenien menace, qu'il faut considerer celles qu'il aduoüe;* [*Sicut iam multa Frusta de isto Frusto per totam Africam facta sunt; Sic necesse est, vt minutatim secti conscisique dispereant, qui tumorem animositatis suæ, Catholicæ Pacis sanctißimo vinculo prætulerunt*; Mais il en faut voir dauantage chez nostre sainct Augustin, quand il écrit du Baptesme contre les Donatistes: *La Part de Donat est découpée en plusieurs petits Morceaux: toutes lesquelles petites parcelles reprennent celle-cy, qui est bien plus grande que les autres, en laquelle est Primianus* (c'estoit l'Euesque des Donatistes de Carthage) *de ce qu'ils ont receu pour bon, le Baptesme des Maximianistes: Et chacune d'elles essaye d'asseurer que chez soy seulement se trouue le vray Baptesme, & qu'en nulle façon il n'est autre part; non pas-mesme en tout le rond de la Terre, où l'Eglise Catholique est espanduë, ny en la plus grande part de Donat, ny au reste des autres menuës parcelles, elle seule exceptée. Toutes lesquelles parcelles, si elles veulent écouter la voix non d'vn homme, mais de la propre Verité tres-manifeste, & dompter l'esprit animé de leur peruersité, elles retourneront de leur seichereße non à la plus grande part de Donat, du retranchement de laquelle elles ont esté retranchées, mais à la verdeur de la racine Catholique.* [ *Non vtique ad Partem Donati maiorem, de qua præcisa præcisæ sunt, sed ad ipsam viriditatem radicis Catholicæ, de ariditate propria reuertentur.*

Lib. 1. de Bapt.

C'est par cette voye que sainct Augustin abrege la dispute des Controuerses, disant à Petilian Euesque Donatiste: *Mais laissons pour vn temps tout autre discours à part, & me monstrez l'Eglise? ie m'attends*

Lib. 2. cõt. litt. Petilian.

qu'à

*qu'à l'instant i'entendray bourdonner à mon oreille ce mot que nostre Seigneur nous a aduertis d'éuiter au discours des faux-Prophetes, qui ne monstrent que des parties, & qui taschent de nous éloigner du total: Jesus-Christ est là, ou là; mais pensez-vous que les vrayes Oüailles de Jesus-Christ, ausquelles il est dit; Ne les croyez pas; ayent si peu d'esprit, qu'elles entendent le loup disant; Jesus-Christ est là, & qu'elles n'entendent pas le Pasteur criant; Par toutes les Nations à commencer à Hierusalem.*

APRES cela, faut-il deuiner ce que veut dire nostre Oracle de sainct Paul: *La Parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous?* pour dire, que c'est au Grand Troupeau à donner la Loy au Petit: C'est pourquoy sainct Augustin disoit, traittant de l'Vtilité de croire: *Comme ainsi soit, qu'il y a plusieurs sortes d'Heresies de Chrestiens, & que tous vueillent sembler estre Catholiques, & nomment les autres, excepté eux, Heretiques; il y a tousiours vne Eglise, si vous iettez les yeux sur tout l'Vniuers, plus abondante en Multitude, & comme ceux-mesmes qui s'y cognoissent, l'afferment, plus sincere en la Verité que toutes les autres: mais de la Verité, c'est vne autre question. Ce qui suffit pour cette Dispute, est qu'il y a Vne Eglise Catholique à qui diuerses Heresies imposent diuers noms, estans neantmoins toutes appellées de leurs noms particuliers qu'elles n'osent desaduoüer: Dont resulte au iugement d'Arbitres, non preoccupez de faueur, le discernement, à qui le nom de Catholique duquel elles sont toutes ambitieuses, doit estre attribué.* Mais encore plus pressemment, sainct Augustin discourt sur le mesme sujet, au Liure de la vraye Religion: *Il nous faut tenir la Religion Chrestienne, & la Communion de cette Eglise, qui est Ca-*

Lib. de vtilit. cred.

Lib. de vera Relig.

*tholique, & qui est nommée Catholique non seulement par les siens, mais par tous ses ennemis. Car vueillent ou non les Heretiques & les Nourrissons des Schismes, quand ils ne parlent point auec ceux de leurs Sectes, mais auec d'autres, ils n'appellent point l'Eglise Catholique autrement que Catholique: Aussi ne pourroient-ils pas estre entendus, s'ils ne la discernoient par ce nom duquel tout l'Vniuers l'appelle.* Ainsi les Donatistes, comme l'a remarqué sainct Vin-
Cap 16. cent de Lerins, crioient aux Catholiques: *Venez, ô miserables & insensez! qui estes vulgairement appellez Catholiques:* [*Venite, ô insipientes & miseri! qui vulgò Catholici vocitamini:* Et le grand Amateur & Defenseur de
In fin. l. de Promiss. & Predict. Dei. sainct Augustin, sainct Prosper: *Celuy qui communique à l'Eglise Generale, est Catholique: & celuy qui n'y communique point, est Heretique & Ante-Christ.* [*Huic Generali Ecclesiæ communicans Christianus, est Catholicus: ab hac segregatus, Hæreticus est & Anti-Christus.* Voyez par là, Messieurs, qui vous estes, & pour qui vous nous preniez, comme auec sainct Iean, & sainct Optat, nous auons dit en nostre Information Generale. C'est ce que sainct Hierosme designe plus particulierement, quand il dit aux Luciferiens: *Si quelque part vous entendez dire, que ceux que l'on appelle Chrestiens, prennent vn nom, non de nostre Seigneur Iesus-Christ, mais de quelqu'autre personne que ce puisse estre, comme Marcionistes, Valentiniens, &c. Sçachez que ce n'est pas l'Eglise de Christ, mais la Synagogue de l'Ante-Christ,* [*Sicubi audieris eos, qui dicuntur Christiani, non à Domino Jesu-Christo, sed à quoquam alio nuncupari, vt putà, Marcionistas, Valentinianos, &c. Scito non Ecclesiam Christi, sed Anti-Christi esse Synagogam.*

Digitized by Google

## CHAPITRE V.

### *Des deux sortes de Separation de l'Vnité.*

### LE MINISTRE.

MAIS n'est-il point permis en aucune façon de se separer de ce Corps? Vous nous en separez bien, puisque vous nous en auez retranchez en nous ayant excommuniez: Apres cela, vous auez beau nous dire, que sainct Augustin nous apprend, que par la reception de l'Eucharistie à l'Autel, de la main & auec la benediction des Prelats, est signifié le Vœu de demeurer en l'Vnité du Corps mystique de Christ, c'est à dire, de son Eglise; quand en l'Epistre quarante-neufiéme qu'il écrit au grand sainct Paulin Euesque de Nole, il dit: *Or sont voüées toutes les choses qui sont offertes à Dieu, & sur tout l'Oblation de l'Autel sacré; lequel Vœu signifie en nous vn autre Vœu tres-grand, par lequel nous voüons que nous demeurerons en l'Vnité du Corps de Christ.* [*Vouentur autem omnia quæ offeruntur Deo, maximè sancti Altaris Oblatio; quo Sacramento prædicatur nostrum aliud Votum maximum, quo nos vouimus in Christo esse mansuros*: Et puis, que preschant aux Enfans, il leur disoit, comme il se trouue allegué par le venerable Bede: *Afin que l'espece visible du Pain soit; plusieurs grains sont paistris en Vn, comme s'il s'en faisoit ce que la saincte Escriture dit des Fideles; Ils auoient vne ame & vn cœur en Dieu: Et quant au Vin, mes Fre-*

*res, ressouuenez vous dequoy le vin est fait; plusieurs grains de raisin pendent à la grappe, mais la liqueur des grains conflué en Vnité; Ainsi le Seigneur Iesus-Christ nous a signifiez, a voulu que nous eussions rapport à luy, a consacré le mystere de nostre Paix & de nostre Vnité en sa Table.* Obseruation que vous nous faites voir estre tirée

Epist.76. de sainct Cyprien, qui dit à Magnus: *Enfin, mesme les Sacrifices Dominicaux,* [*Dominica sacrificia,*] *les Sacrifices du Seigneur:* (On ne parle point ce langage ny à Charenton, ny à Queuilly,) *declarent l'Vnanimité Chrestienne,* [*Vnanimitatem Christianam,*] *ferme en soy, & conjointe par une inseparable Charité. Car quand le Seigneur appelle son Corps, Pain, qui est ramassé & entassé par l'Vnion de plusieurs grains, il monstre nostre Peuple vny, qu'il portoit;* [*Populum nostrum quem portabat, indicat adunatum;*] *& quand il appelle son Sang, Vin, tiré de plusieurs grappes & grains de raisin, & rassemblé en Vn; il signifie aussi nostre Troupeau ioint estroittement ensemble par le mélange de la Multitude unie.* [*Gregem item nostrum significat, commixtione adunatæ Multitudinis copulatum.*] *Si Nouatian est vny à ce Pain Dominical, s'il est aussi meslé à la Couppe de Christ, il pourra sembler pouuoir par mesme moyen auoir la grace de l'unique Baptesme de l'Eglise, si ainsi il est constant qu'il tienne l'Vnité de l'Eglise.* [*Si Nouatianus huic Pani Dominico adunatus est, si Christi Poculo & ipse commixtus est; poterit videri & unici Ecclesiastici Baptismi habere gratiam posse, si eum constiterit Ecclesiæ Unitatem tenere.*] C'est pourquoy l'Eglise s'écrie auec sainct Augustin: *O Sacrement de pieté, ô signe d'Vnité, ô lien de Charité!* C'est *le Pain de Concorde*, que sainct Augustin appelloit ainsi en suite, qui est mainte-

nant le pain de Discorde. En ce sens, il dit cette cõmune, mais excellente sentence, qu'il faut que vous me permettiez que i'adjouste encore : *Les Fideles cognoissent le Corps de Christ, s'ils ne negligent point d'estre le Corps de Christ.* C'est d'où vous concluez souuent le rapport de son Corps mystique à son Corps reel ; & d'où nous pouuons cõclure, que vous n'auez pû nous en retrancher, ou que nous auons pû nous en retrancher.

## L'ARCHEVESQVE.

L'ORATEVR Dorothée discourant en vn festin chez Agimachus, en la ville d'Elide, des merueilleux effects du tonnerre, dit que les Bergers duisent leurs moutons à courir tous ensemble en vne troupe quand il tonne ; pource que ceux qui demeurent escartez çà & là, sont plustost saisis & offensez de la frayeur : Tellement que l'on en void d'innombrables qui sont morts du tonnerre, sans auoir sur eux aucune marque, ny de coup, ny de blesseure, ny de brusleure, leur vie s'en estãt fuye de pure peur hors de leur corps, comme l'oyseau qui s'enuole de sa cage. C'est où vise la reigle Apostolique de nostre S. Paul qui est toute claire : *Ne delaissons point nostre* Heb. 10.
*Congregation, comme ont accoustumé de faire quelques-vns;* [*Non deserentes Collectionem nostram, sicut consuetudinis est quibusdam*; qui respond à cette conclusion : *Nous ne* Ibid.
*sommes point Enfans de Soustraction, pour nous perdre ; mais de la Foy, pour acquerir le salut de l'Ame.* [*Nos autem non sumus Substractionis Filij, in perditionem ; sed Fidei, in acquisitionem Animæ*; suiuie de deux declarations de sainct

Iude; *Malheur à eux, ils prennent le chemin de Caïn, ils se laissent corrompre de l'erreur comme Balaam, & perissent en la contradiction de Choré;* [*Væ illis qui in via Caïn abierunt, & errore Balaam mercede effusi sunt, & in contradictione Chore perierunt.* Et vn peu apres: *Gens qui se separent, hommes-animaux, n'ayans point l'esprit;* [*Hi sunt qui segregant semetipsos, animales, spiritum non habentes*; dont sainct Augustin disoit fort à propos sur ce sujet, escriuant du Baptesme contre les Donatistes: *De ce sens animal, parce que l'homme animal ne perçoit point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, sont engendrées toutes les Dissensions & les Schismes:* [*Ex ipso autem animali sensu, quia homo animalis non percipit quæ sunt Spiritus Dei, omnes Dissensiones & Schismata generantur.* A qui parlent-ils; à vous, ou à nous? Il faut aduoüer que vous estes bien patiens, de souffrir ainsi qu'vn Apostre vous die impunément des iniures: Que ne l'auez-vous retranché aussi bien que les Machabées? Il n'est que de se deffaire des Liures qui vous condamnent si clairement. Mais à dire vray, vous auez fait comme ces gens, que l'on prend du costé qu'ils ne se doutoient pas, & qu'ils n'auoient pas fortifié; Vous ne songiez pas que l'on vous deust prendre du costé de la Separation, qui ne se peut deffendre. Sainct Augustin l'auoit bien dit aux Donatistes: *Vous ne sçauriez deffendre le sacrilege de vostre Schisme.* [*Sacrilegium Schismatis vestri defendere non valetis.*

Lib. 1.

Ibidem Lib. 2.

OR il y a deux sortes de Separation; l'vne criminelle, l'autre iuridique. La premiere est, quand on commet le crime de se Separer; L'autre, lors que le Pasteur vous separe de son Troupeau, parce que

vous vous en estes Separez : l'vne est faute, l'autre est punition; l'vne est sortie, l'autre retranchement. Ainsi le Iuge oste la vie à celuy qui volontairement, & d'authorité priuée se l'est voulu oster. C'est ce que sainct Cyprien écrit d'vn nommé Augendus, qui s'estoit mis du party d'vn mal-heureux Fœlicissimus Diacre, qui auoit suiuy Donat, qu'il auoit suspendu & excommunié, pour s'estre soustrait de son obeïssance; Et apres auoir dit, *qu'il ne songeoit, ny à Euesque, ny à Eglise,* [ *Qui nec Episcopum, nec Ecclesiam cogitans:* il prononce en suitte: *Quiconque se joindra à sa Conspiration & Faction, sçache qu'il ne communiquera point auec nous en l'Eglise, pour auoir mieux aimé de son gré se separer de l'Eglise.* [ *Sed & quisquis se Inspirationi & Factioni eius adiunxerit, sciat se in Ecclesia nobiscum non esse communicaturum, qui sponte maluit ab Ecclesia Separari.* Depuis, il dit d'vn Euesque deposé & excommunié, nommé Euariste, *qu'il n'estoit pas demeuré seulement Laïque,* [ *Euaristum de Episcopo iam nec Laïcum remansisse;* pour dire, que par l'Excommunication il estoit retranché du Corps de l'Eglise, & du Peuple Chrestien. Et Vous-mesmes tous les iours vous excommuniez ceux qui se débandẽt de Vous, comme tout fraischement vous auez fait en Flandres, sur cette grande contestation des Gomarrhistes, & des Armeniens, qui a iustifié les Catholiques de la moitié presque des Maximes où vous trouuiez à redire. Iustification du Peuple Chrestien, que sainct Augustin appelle *laborieuse Innocence;* tant l'on donne de peine à l'Eglise, & tant il luy couste de patience à faire voir ce qu'elle est. De la Separation criminel-

Ep. 38 ad Caldon.

Ep. 49. ad Corn.

Lib. 3. contra Epist. Parmen.

le sainct Augustin écrit, entre mille beaux passages alleguez ou à alleguer: *Que ceux de qui la Cõmunion n'est point auec le Tout, quelque part qu'il s'espande, mais se trouue en quelque Part separée; il est manifeste qu'ils ne sont point en l'Eglise Catholique.* [ *Vt eorum Communio non sit cum Toto quacumque diffunditur, sed in aliqua Parte separata inueniatur; manifestum est, eos non esse in Catholica Ecclesia.* Et afin que l'on voye iusqu'où Dieu recherche ceux qui se reuoltent; Sainct Cyprien compare les premiers Schismatiques de l'Ancienne Loy, & de la Nouuelle ensemble, Chore, Dathan, & Abiron, auec les Nouatiens, qu'il appelle comme vous *les Ennemis des Prestres*, [ *Hostes Sacerdotum*, & dit chose de grande & tres-particuliere consideration : *Et toutefois ceux-là n'auoient point fait de Schisme; ny sortis dehors, ne s'estoient pas imprudemment & hostilement reuoltez contre les Prestres de Dieu, ce que font maintenant ceux-cy, qui diuisans l'Eglise, & se reuoltans contre la Paix & l'Vnité de Christ, taschent de s'establir vne Chaire, de s'attribuer la Primauté* (notez ce langage de sainct Cyprien, parlant de Nouatian qui auoit voulu enuahir le Siege de Rome) *& la licence de Baptiser & d'offrir Sacrifice:* [ *Quod nunc hi Ecclesiam scindentes, & contra Pacem atque Vnitatem Christi rebelles, Cathedram sibi constituere, & Primatum assumere, & Baptizandi atque Offerendi licentiam vindicare conantur.* Que direz-vous à cela ; que vous n'en auez-pas tant fait, puisque vous auez temerairement retranché le Sacrifice? Et de la Iuridique: *L'homme est lié plus fermement & tristement, & garotté plus rudement & plus fascheusement par les Clefs de l'Eglise, que par quelques pesans & plus durs liens de fer ou de diamant*

Lib. de Vnitate Eccles.

Ep. 76. ad Magn.

Cont. aduers. Leg. & proph. lib. 1.

*de diamant qui se puissent imaginer*, [*Alligatur homo amariùs & infæliciùs Ecclesiæ Clauibus, quàm quibuslibet grauißimis & durißimis, ferreis vel adamantinis, nexibus*. De tous les exemples, prenons en deux de la premiere Antiquité, & vn plus mod rne. Origene commencera, duquel l'Histoire Ec esia stique dit, que commençant à faire ses Sermons blasphematoires, Heraclas qui estoit lors Euesque d'Alexandrie, comme vn fidele laboureur & vigneron du Champ de l'Eglise, l'arrachea du milieu du bon grain, comme vne vrayement p n cieuse zizanie. Il faut que Ruffin suiue, de la mort duquel, mort en Sicile, en erreur & en sentence d'Excommunication fulminée contre luy par le Pape Anastase (*homme d'vne tres-riche pauureté, & d'vne sollicitude Apostolique* : [*Vir ditißimæ paupertatis & Apostolicæ sollicitudinis*, comme S. Hierosme l'appelle, écriuant à Demetriade,) le mesme S. Hierosme parlant: Epist. 8. *Le Scorpion* (dit-il à Eustochium) *est pressé sous la terre de Sicile, entre Encelade & Porphyrion* : [*Scorpiusque inter Enceladum, & Porphyrionem Trinacriæ humo premitur*; faisant allusion aux deux Geans que les Poëtes feignent s'estre reuoltez contre Iupiter, auoir est foudroyez & enterrez sous les montagnes de Sicile. Præf. in Ezech. Berengarius qui est l'exemple du temps, sera le dernier, auquel Lanfranc, du Concile de Rome tenu sous le Pape Leon neufiéme, écrit le iugement rendu contre luy apres lecture faite de sa Lettre, & luy mande en termes dignes de la meilleure Antiquité: *La Sentence de condemnation a esté solemnellement prononcée contre toy, te priuant de la Communion de la saincte Egli-* Init. lib. cont. Bereng.

*ſe que tu taſchois de priuer de ſa ſaincte Communion;* [*Promulgata eſt in te damnationis Sententia, priuans te Communione ſanctæ Eccleſiæ, quam tu priuare ſancta eius Communione ſatagebas.* C'eſt ainſi que Vincent de Lerins peſe la Sentence de l'Apoſtre, *Si vn Ange du Ciel vous Euangeliſe autrement que nous ne vous auons Euangeliſé, qu'il ſoit Anatheme*; & puis monſtre à la ſuite, qu'elle n'eſt pas ſeulemēt pour nos Galates ou Gaulois, qui ſeroit aſſez pour nous, mais auſſi pour tout le Monde:
Cap.13. *Il ne dit pas* (dit-il) *qu'il ſoit beny, qu'il ſoit loüé, qu'il ſoit receu; mais qu'il ſoit Anatheme, c'eſt à dire, Separé, ſegregé, exclus; de peur que la funeſte contagion d'vne brebis, ne gaſte le troupeau innocent, par vn venimeux meſlange:* [*Non dixit &c. benedictus ſit, laudetur, recipiatur; ſed Anathema ſit, inquit, id eſt, Separatus, ſegregatus, excluſus: ne vnius ouis dirum contagium, innoxium gregem Chriſti, venenatâ permixtione contaminet.*

CETTE diſtinction eſt toute claire en la quatriéme Action du Concile de Chalcedoine, où les deux anciens Canons du premier Concile d'Antioche, tirez des Canons des Apoſtres furent leus; le premier *de Ceux que l'on Separe*; le ſecond, *de Ceux qui volontairement ſe ſeparent*, περὶ τῶν ἑαυτοὺς ἀφοριζόντων, en la cauſe de deux Moynes, Caroſe & Dorothée, qui firent Schiſme auec l'Abbé Eutyches, comme Luther & ſes aſſociez ont fait en ces derniers temps. En telle rencontre, ſainct Cyprien n'euſt pas moins dit de Luther & de Caluin, qu'il fit de Fœliciſſimus & d'Augendus qui le ſuiuit, diſant en la Lettre Paſtorale qu'il en écrit au Peuple:
Ep. 40. *Qu'il n'euſt point d'égard à leur aage, ny à l'authorité qu'ils s'eſtoient acquiſe; & qu'ils ré-*

Digitized by Google

*pendoient à la vieille malice de ces deux Prestres* ( dont parle Daniel, *duorum Presbyterorum*, pour ne pas simplement dire *Vieillards*) *& que comme ceux-là auoient voulu corrompre & violer la chaste Susanne; ainsi ceux-cy par leur doctrine fausse & adulterée, essayoient de corrompre la Pudicité de l'Eglise & de violer la Verité de l'Euangile.* [ *Ne ætas vos eorum nec auctoritas fallat ; qui ad duorum Presbyterorum veterem nequitiam respondentes, sicut illi Susannam pudicam corrumpere & violare conati sunt, sic & hi adulterinis doctrinis, Ecclesiæ Pudicitiam corrumpere, & Veritatem Euangelicam violare conantur.* C'est pourquoy depuis, il appelle la Chaire de Nouatian Anti-pape, *Chaire* Ep.67.
*Adultere*, [ *Adulteram Cathedram.* Ces deux Canons ad Stephan.
sont tout à fait à sçauoir & à obseruer, comme les Loix fondamentales de l'Eglise. Le premier est en ces termes : *Si quelqu'Euesque, Prestre ou Diacre, deposé* Can. 83.
*par le Concile ; & generalement quelque Ecclesiastique que ce soit, qui soit en quelque maniere que ce puisse estre sous le Canon & la Reigle de l'Eglise, deposé par son propre Euesque, ose depuis sa deposition, faire quelque fonction du sacré ministere Liturgique; soit Euesque, selon qu'il auoit accoustumé auparauant, soit Prestre, soit Diacre ; Qu'apres cela il ne luy soit plus loisible, pas mesme en vn autre Concile, d'aspirer à vn restablissement* ( ou, de pretendre d'auoir lieu de deffense & satisfaction : ) *Et mesme que tous ceux qui luy communiquent, soient iettez hors de l'Eglise : Notamment, si apres auoir sceu qu'il y eust sentence prononcée contre quelqu'vn d'eux, ils ont osé auoir communication auec luy:* Εἴ τις ἐπίσκοπος, ὑπὸ συνόδου καθαιρεθεὶς, ἢ πρεσβύτερος, ἢ διάκονος, ἢ ὅλως τοῦ κλήρου ὑπὸ τοῦ ἰδίου ἐπισκόπου, τολμήσειέ τι πρᾶξαι τῆς λειτουργίας, εἴτε ἐπίσκοπος κατὰ τὴν προάγου-

σαν συνήθειαν, εἴτε ὁ πρεσβύτερος, εἴτε ὁ διάκονος, μηκέτι ἐξὸν εἶναι αὐτῷ μηδὲ ἐν ἑτέρᾳ συνόδῳ ἐλπίδα ἀποκαταστάσεως, μηδὲ ἀπολογίας χώραν ἔχειν· ἀλλὰ καὶ τοὺς κοινωνοῦντας αὐτῷ, πάντας ἀποβάλλεσθαι τῆς ἐκκλησίας, καὶ μάλιστα, εἰ μαθόντες τὴν ἀπόφασιν, τὴν κατὰ τῶν προειρημένων ἐξενεχθεῖσαν, τολμήσειαν

Can. 84. αὐτοῖς κοινωνεῖν. Le second, *Si quelque Prestre ou Diacre, au mespris de son propre Euesque, se separe de l'Eglise & fait assemblée à part & esleue vn Autel*; ( vos gens ne sont point en cette peine ) *s'il n'acquiesce aux remonstrances de l'Euesque, & qu'il ne vueille y deferer & obeïr; apres trois Monitions, qu'il soit irremissiblement deposé sans aucune resource de restablissement en l'honneur de sa charge. Et s'il continuë de faire tumulte & de troubler l'Eglise, qu'il soit chastié comme seditieux par la puissance externe*; c'est ce que nous appellons maintenant *le bras seculier.* Εἴ τις πρεσβύτερος, ἢ διάκονος, καταφρονήσας τοῦ ἰδίου ἐπισκόπου, ἀφώρισεν ἑαυτὸν τῆς ἐκκλησίας, καὶ ἰδίᾳ συνήγαγε, καὶ θυσιαστήριον ἔστησε, καὶ τοῦ ἐπισκόπου προσκαλεσαμένου αὐτὸν ἀπειθήσῃ, καὶ μὴ βούλοιτο αὐτῷ πείθεσθαι, μηδὲ ἀκούειν καὶ πρῶτον καὶ δεύτερον, καὶ τρίτον καλοῦντι, τοῦτον παντελῶς καθαιρεῖσθαι, καὶ μηκέτι θεραπείας τυγχάνειν, μήτε ἀπολαμβάνειν αὐτὸν δύνασθαι τὴν τιμήν. Εἰ δὲ παραμένοι, θορυβῶν, καὶ ἀναστατῶν τὴν ἐκκλησίαν, διὰ τῆς ἔξωθεν ἐξουσίας, ὡς στασιώδη αὐτὸν ἐπιστρέφεσθαι.

Lib. de Pastor. cap. 12. Ie ne m'estonne plus apres cela, si sainct Augustin escriuoit: *Le Diable ne dit point: Qu'ils soient Donatistes, & non Ariens* ( il en diroit autant maintenant des Lutheriens & des Caluinistes) *soit qu'ils soient icy, soit qu'ils soient là, ils appartiennent à celuy qui amasse sans discretion: Qu'il adore (dit le Diable) les Idoles, il est mien: Qu'il demeure en la superstition des Iuifs, il est mien: Qu'abandonnant*

Digitized by Google

*bandonnant l'Vnité, il passe en telle ou en telle Heresie, il est mien.* [*Non dicit Diabolus : Donatistæ sint, & non Ariani : siue hîc sint, siue illic, ad eum pertinent congregantem sine iudicio. Idola, inquit, adoret, meus est : in Iudæorum superstitione remaneat, meus est : desertâ Vnitate in illam vel illam Hæresim pergat, meus est* : Que dites-vous de ces belles Reigles, les obseruez-vous ? mais sans elles comprendriez-vous ce Catechisme de sainct Paul : *La Parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous ?* qui monstre que vous estes sous d'autres, & que vous ne vous pouuez separer de la Communion des autres.

AVSSI y a-t'il deux Communions comme deux Separations ; l'vne, de l'Euesque à l'Euesque, par le ciment de connexité & de liaison (dont nous auons parlé au second Chapitre) au College Episcopal, ou Congregation des Euesques, qui est la Communion de l'Eglise ; l'autre, du Laïque ou du Peuple, à l'Euesque, qui n'est pas tant Communion de l'Eglise, que Communion à l'Eglise ; sans laquelle le Peuple n'est pas capable de participer aux Sacremens de l'Eglise. En symbole dequoy, encore aujourd'huy nul ne Communie de la main de l'Euesque, ou pour le moins de son Euesque, qu'il ne luy baise la main auparauant ; pour monstrer qu'il ne peut estre participant du Corps réel, qu'il ne le soit du Corps mystique, & auoir part auec Iesus-Christ, qu'il ne l'ait auec son Euesque ; & qu'il faut estre en la Communion de l'Eglise, deuant que de participer à la Communion de l'Eglise. Le fond de cette Obseruation est d'Optat, qu'il nous faut entendre tout du long,

en beau langage de l'Antiquité auec lequel il le represente : *Il n'y a qu'vn Nom de Communion, mais y en a diuers Actes* ( il parle de la Communion Ecclesiastique, & non pas de la Communion de l'Autel; de l'Vnité, & non pas du Sacrement; ) *autre chose est, que l'Euesque Communique auec l'Euesque ; & autre chose, que le Laïque Communique auec l'Euesque ;* [ *Communionis vnum est Nomen, sed diuersi sunt Actus. Aliud est, Communicare Episcopum cum Episcopo; & aliud, Communicare Laïcum cum Episcopo.* Et puis vn peu apres, parlant de Macharius Catholique, qui fit quelque action violente contre les Donatistes, dont ils faisoient autant de bruit contre l Eglise, que vous en faites de la Sainct Barthelemy, & du Concile de Constance, & appelloient l'Eglise Catholique *Macharienne*, pour dire sanglante & violente, à quoy il a esté en general assez suffisamment répondu par sainct Augustin en nostre Information Generale : *Il n'estoit ny Euesque, ny employé en aucun Office Episcopal, & n'imposa iamais les mains à personne, ny oncques offrit Sacrifice. D'où s'ensuit qu'estant constant qu'il n'auoit rien de commun auec les Fonctions Episcopales, nul Euesque ne semble auoir pû estre pollu par celuy qui n'a point offert auec les Euesques. Il reste que vous disiez, que c'est auec le Peuple qu'il a communiqué : Il est certain qu'il parla & dit quelque chose au Peuple ; mais pour le gagner, & non pas pour le prescher, qui n'appartient qu'aux Euesques : Car ce qu'il pût dire, il le dit tout nuëment ; qui n'est pas le Sermon Episcopal, que tout le monde sçait ne se faire qu'auec grande ceremonie & sainteté, dont il est releué & orné par vne salutation redoublée : Car l'Euesque ne commence point de parler au Peuple,*

Lib. 7.

Ibid.

*que premierement par l'inuocation du nom de Dieu, il ne l'ait saluë*; (c'est la benediction qui commence par, *Soit le nom du Seigneur beny*, [*Sit nomen Domini benedictum*; d'où vient l'vsage de commencer tous les Sermons par, *In nomine Patris, & Filij & Spiritus sancti*;] *Au nom du Pere, & du Fils & du Sainct Esprit*, (en faisant le signe de la Croix) *& il en fait autant à la fin qu'au cõmencement. Tout Sermon qui se fait en l'Eglise, est commencé & finy par l'inuocation du nom de Dieu. Qui de vous autres ose dire, que Macharius ait saluë le Peuple à la mode des Euesques? Doncques, puis qu'il ne l'a point saluë deuant que de parler, & qu'il ne l'a osé saluër apres auoir parlé, ny imposé les mains, ny offert Sacrifice à Dieu en la maniere des Euesques*; (c'est à dire, Pontificalement) *qu'est-ce que vous voulez dire, que le College Episcopal a pû estre pollu; veu que vous voyez vous-mesmes, que Macharius estoit bien loing de toute fonction Episcopale?* [*Nec Episcopus fuit, nec in officio Episcopali versatus est, nec manum alicui imposuit, nec Sacrificium obtulit. Vnde cùm eum constet alienum fuisse ab Episcoporum Actibus, nullus Episcopus ab eo qui cum Episcopis non obtulit, videtur esse pollutus. Restat vt dicatis, eum cum Populo communicasse: Et loquutum eum esse aliquid in Populo constat, sed insinuandi alicuius rei causâ, non tamen tractandi, quod est Episcoporum. Ille enim nudè loquutus est, si quid loqui potuit. Contrà Episcopalis Tractatus probatur ab omnibus sanctitate vestitus, salutatione scilicet geminatâ. Non enim aliquid incipit Episcopus ad Populum dicere, nisi primò in nomine Dei Populum salutauerit. Similes sunt exitus initijs: Omnis tractatus in Ecclesia à nomine Dei incipitur, & eiusdem Dei nomine terminatur. Quis vestrûm audet dicere, Episcoporum more Macharium Populum salutare?*

*Igitur cùm nec salutauerit antequam aliquid loqueretur, nec salutare ausus sit postquam loquutus sit, nec manum imposuerit nec Sacrificium Deo ritu Episcopali obtulerit; quid est quod dicitis pollui potuisse Episcopale Collegium, cùm ab omni Episcoporum officio Macharium videatis alienum?* Et puis, vne ligne apres : *Car vous dites, qu'il n'a pas mesme deu communiquer* ( ou, *communier*, qui en estoit l'effect & le symbole ) *entre les Laïques.* [ *Dicitis enim, nec inter Laïcos eum communicare debuisse.* Par lequel discours des diuers Actes de Communion, vous ne voyez rien de semblable à ce que vous faites; &, si vous voulez dire vray, vous ne nous voyez rien faire qui ne se doiue faire. Si mesme vous considerez bien les mots, & pesez bien les choses; vous y pouuez voir, que pour tenir tout en l'Vnion, la rigueur de la discipline portoit de ce temps-là, particulierement en Afrique, qu'il n'y auoit que l'Euesque seul qui eust le pouuoir & droit de Prescher, le reste ne faisoit que Catechiser; comme nous voyons dans sainct Cyprien, quand il écrit aux Thibaritains, les ex-
Epist. 56. hortant au Martyre : *Que personne, mes tres-chers Freres, ne se trouble, quand il verra nostre Peuple en fuite & espars par la crainte de la persecution; de ce qu'il ne verra plus la Fraternité* ( c'est à dire, la Multitude des Freres ) *assemblée, & qu'il n'entendra plus les Euesques traittans*; s'entend des Escritures, & les interpretans & preschans; ce qui nous apprend dequoy doiuent estre nos Sermons, au lieu de toutes ces façons de pindariser modernes, *Quòd collectam Fraternitatem non videat, nec tractantes Episcopos audiat.* Et de fait, sainct Augustin complimente depuis son Archeuesque, de ce qu'il

ce qu'il auoit relasché de cette rigueur, pour donner courage aux autres de parler en public. C'est dequoy il reste encore pour marque, que nul ne presche deuant l'Euesque, qu'il ne prenne, qui que se puisse estre, s'il n'est Euesque, vne particuliere Benediction, quelque pouuoir qu'il ait d'ailleurs, & mesme pouuoir general de l'Euesque, & pour soy, & pour le donner aux autres; & qu'il n'y a que les Euesques qui preschent assis dans vne Chaire, comme l'Episcopat & la Chaire estans correlatifs; & l'Vnité de l'Eglise representée par l'Vnité de la Chaire. Sainct Cyprien ne l'a pas oublié, quand il dit de certains Prestres qui ne luy gardoient pas le respect qu'ils deuoient: *Qu'ils ne reseruoient point à l'Euesque, l'honneur de son Sacerdoce & de sa Chaire;* [*Nec Episcopo honorem Sacerdotij sui & Cathedræ reseruantes.* Ep. 12. ad Pleb.
Aussi auons-nous veu en nos iours, les premiers qui ont osé s'asseoir pour prescher, non dans vne Chaire, mais sur vne planche & forme de banc: Et il n'y a presque rië, que nul du Peuple de quelque qualité qu'il fust, n'osoit porter de Chaire en l'Eglise: autrefois mesme le Peuple estoit debout, comme le Predicateur qui n'estoit point Euesque, & teste nuë au Sermon, dont il en reste encore, à ce que l'on dit, des marques en Angleterre, pour entendre auec plus de reuerence la parole de Dieu. Aduoüez, que voila comme il faut traitter la doctrine par la discipline; & qu'ostant la discipline, vous destruisez la doctrine. C'est cette discipline que sainct Cyprien pour cette raison appelle *Deifique & Ecclesiastique Discipline;* [*Deificam & Ecclesiasticam Disciplinam,* Ep. 49. ad Corn.

affermant que l'Erreur de Nouat, qui fut le premier Schisme, n'estoit venu que de l'auoir troublée. Et en l'Epistre Synodique, (soixante-deuxiéme) à Pomponius, qui neantmoins estoit present au Concile, il allegue auec le Concile sur l'importance de la discipline dont il s'agissoit là, ce Passage de Hieremie; *Je vous donneray des Pasteurs selon mon cœur, & il vous paistront, vous paissans auec Discipline*; au lieu que nous lisons aujourd'huy, *de Science & de Doctrine*.

Cap. 3.

## CHAPITRE VI.

*Qu'il ne peut y auoir aucune iuste cause de se separer de l'Vnité.*

### LE MINISTRE.

DITES-VOVS qu'il ne peut y auoir aucune cause valable de Separation? car il me souuient tousiours de vostre Passage de sainct Chrysostome, sur sainct Paul: *Rien n'irrite si asprement le courroux de Dieu, que la Diuision de l'Eglise:* [ὡς τὸ ἐκκλησίαν διαιρεθῆναι] *De maniere que quand nous aurions fait toutes sortes de bien, nous ne meriterions pas vne moins cruelle punition, diuisans l'Vnité & la Plenitude de l'Eglise,* [τὸ πλήρωμα ἐκκλησιαστικὸν] *que ceux qui ont percé & diuisé son propre corps*: Et de l'autre de sainct Augustin: *Estant hors de l'Eglise, & Separé de l'estroitte liaison de l'Vnité & du lien de la Charité, tu serois puny de supplice eternel, quand mesme tu aurois esté bruslé tout vif pour le Nom de Christ.* [*Foris autem ab Ecclesia constitutus, & Separatus à compage Vnitatis, & vinculo Charitatis,*

In Ep. ad Ephes. hom. 11.

Ep. 204. ad Donast.

Digitized by

*æterno ſupplicio punireris, etiam ſi pro Chriſti Nomine viuus incendereris*; qui reuient à ce que ſainct Cyprien a dit au commencement du premier Chapitre, où par luy la premiere attaque a eſté donnée. Et c'eſt ce que vous m'auez fait remarquer, qu'il prouue par l'Eſcriture de cette ſorte, en vne Lettre qu'il écrit à tout le Peuple : *Et afin que le Seigneur vous pardonne, ne vous ſeparez point des Preſtres du Seigneur ; veu qu'il eſt écrit :* (c'eſt au ſeptiéme du Deuteronome) *Et l'homme quel qu'il puiſſe eſtre, lequel aura commis tel orgueil qu'il n'eſcoutera pas le Preſtre ou le Iuge, pour le croire ; quiconque puiſſe-t'il eſtre en ce temps là, cet homme mourra.* [ *Et vt vobis Dominus ignoſcat, à Sacerdotibus Domini non recedatis; cùm ſcriptum ſit: Et homo quicumque fecerit in ſuperbia, vt non exaudiat Sacerdotem aut Iudicem; quicumque fuerit in diebus illis, morietur homo ille.* Ce que ſouuent depuis il peſe & repete. Ep.40.

## L'ARCHEVESQVE.

SAINCT Auguſtin reſout la queſtion de cette ſorte, en ſes Commentaires ſur les Pſeaumes: *Ie ne vay point adorer les Demons, ie ne ſers point aux pierres, mais ie ſuis du party de Donat : Dequoy te ſert il de n'auoir point offensé le Pere, qui vange les iniures de la Mere?* [ *Quid tibi prodeſt non offenſus Pater, qui offenſam vindicat Matrem?* C'eſt apres auoir dit auparauant: *Aimons le Seigneur noſtre Dieu, aimons ſon Egliſe : luy, comme le Pere ; elle, comme la Mere ;* [ *Amemus Dominum Deum noſtrum, amemus Eccleſiam eius : illum, ſicut Patrem ; iſtam, ſicut Matrem*; & diſant ſenſiblement & In Pſal. 88.

fort efficacement apres : *Les exemples du mariage des hommes ne te rendent-ils point ſage ? ſi tu auois vn Patron à qui tu feiſſes tous les iours la Cour, de qui tu vſaſſes le ſeüil de la porte à force d'y entrer, lequel, ie ne diray pas tous les iours, tu ſalüerois, mais tu adorerois, à qui en fin tu rendiſſes toutes ſortes de fidels ſeruices ; s'il t'arriuoit de dire quoy que ce fuſt importãt, de ſa femme, oſerois-tu apres cela mettre le pied dans ſa maiſon ? Penſez-y donc, mes tres chers, tenez tous vnanimement vn Dieu, pour Pere, & vne Egliſe, pour Mere.* [ *Non te corrigunt exempla humani coniugij ? ſi haberes aliquem Patronum cui quotidie obſequêreris, cuius limina ſeruiendo contereres, quem quotidie, non dico ſalutares, ſed adorares, cui impenderes fidelia obſequia : ſi vnum crimen de eius coniuge diceres, nunquid domum eius intrares ? Attendite ergo, chariſſimi, tenete omnes vnanimiter Deum, Patrem, & Matrem, Eccleſiam.* Et puis ailleurs venant au detail, il diſpute de cette ſorte cõtre Parmenien: *Par la meſme cauſe, qu'il n'y a point de communication de crimes des vns aux autres, encore qu'ils ſoient en vne meſme Communion, par la meſme cauſe, le Schiſme eſt vn crime de tous ;* ( il eſtoit queſtion, ſi les particuliers ſe peuuent excuſer ſur le general, & dire, ce n'eſt pas nous, ce n'eſt pas noſtre faute, comme tous les iours nous diſent des particuliers ) *dautant que, quand maintenant ils diſent qu'entr'eux ils ne peuuent eſtre tachez des crimes les vns des autres, il eſt quant & quant neceſſaire qu'ils aduoüent, qu'ils n'ont point eu de cauſe de s'eſtre ſeparez de l'Vnité, où les crimes des autres ne les peuuent ſoüiller ; & partant qu'ils ſont liez enſemble comme par vn lien mortel, par le tres-manifeſte crime de Schiſme.* [ *Et propterea ſcelere Schiſmatis apertiſſimè, tanquam vno mortifero vinculo, pariter colligantur.*

Lib. 2. cõt. Ep. Parmen.

C'EST

C'EST pourquoy le grand Optat, quoy que petit Autheur, obserue curieusemẽt & le repete excellemment, *Qu'à la teste des Commandemens il y a: Tu ne feras point de Schisme*; [ *Et in capitibus Mandatorum: Non facies Schisma*. Pour nous apprendre par cette rare obseruation du poinct où il reduit le premier Commandement, que l'Vnité est le premier Commandement & vne chose indispensable, comme de recognoistre deux Dieux: adjoustant aussi curieusement, que ceux qui firent Schisme, furent engloutis, comme si Dieu eust voulu monstrer par ce genre de punition, qu'ils n'estoient dignes ny de viure ny de mourir. Lib. 1. & 3.

MAIS vous-mesmes ne dites vous pas ce que nous voulons dire, & n'estes vous pas contraints de le dire en vostre Catechisme, au seiziesme Dimanche, faisans dire au Ministre: *Ainsi hors de l'Eglise il n'y a que damnation & mort*: Et respondre par l'Enfant. *Il est certain; Car tous ceux qui se separent de la Communauté des Fideles, pour faire Sectes à part, ne doiuent esperer salut cependant qu'ils sont en Diuision*; apres auoir dit au quinziéme: *Tellement qu'il n'y a pas plusieurs Eglises; mais vne seule, laquelle est espanduë par tout le Monde*; Et immediatement deuant les paroles alleguées: M. *Pourquoy mets tu cet article* (de la remission des pechez, au Symbole) *apres l'Eglise?* E. *Pource que nul n'obtient pardon de ses pechez, que premierement il ne soit incorporé au Peuple de Dieu, & perseuere en Vnité & Communion auec le Corps de Christ, & ainsi qu'il soit vn Mẽbre de l'Eglise*. Et puis, au vingtiesme article de la Profession ou Confession de Foy, vous declarez: *Que tous ceux qui*

*ne s'y rangent* (à l'Eglise) *ou s'en separent, contreuiennent à l'Ordonnance de Dieu.* Iugez de-là, comme quoy vous pouuez trouuer à redire à ce que nous disons auec

Ep. 48. ad Vincét. Donatist. sainct Augustin: *Nous sommes asseurez, que personne ne peut auec justice, se separer de la Communion de toutes les Nations,* [*Certi sumus, neminem se à Communione omnium Gentium iustè separare potuisse;*] *parce que chacun ne cherche pas l'Eglise en sa propre Sainctété & Iustice, mais és diuines Escritures, & la void donnée, comme elle y a esté promise & accordée: Car c'est elle de qui il est dit: Comme le lys au milieu des espines, ainsi est mon Amie & mon Alliée, au milieu des filles: qui ne pourroient estre appellées Espines, si ce n'estoit à cause de la malignité des mœurs,* [*malignitate morum;*] *ny Filles, si ce n'estoit à cause de la Communion des Sacremens,* [*Communione Sacramentorum.* Discours qu'il amplifie en son Liure de l'Vnité de l'Eglise, qu'il escriuit contre la Lettre de Petilian Euesque Donatiste, lors qu'il dit: *Il y a vn passage au Cantique des Cantiques que tout Chrestien recognoist s'entendre de la saincte Eglise: Comme le Lys est au milieu des Espines, ainsi mon Amie & Alliée est au milieu des Filles. D'où appelle-t'il Espines, si ce n'est pour la malignité des mœurs,* [*Propter malignitatem morum;*] *& les mesmes Filles, sinon pour la Communion des Sacremens?* [*Propter cõmunionem Sacramentorum?*

Ibid. Et puis: *Moy ie cherche, Où est cette Eglise, qui oyant & faisant la parole de Dieu, edifie sur la pierre, & oyant & faisant, tolere ceux qui oyans & ne faisans pas, edifient sur l'arene? Où est ce froment qui croist entre les yuroyes iusqu'à la moisson, & non pas ce qu'ont fait, ou ce que font les yuroyes? Où peut estre cette Amie, & Alliée de Jesus-Christ, au milieu des mauuaises filles, comme le lys au milieu*

Digitized by Google

*des espines; non pas ce qu'ont fait ou ce que font les espines? Où sont ces bons poissons, qui iusqu'au bord du riuage souffrent les mauuais poissons qui sont dans vne mesme rets auec eux, & non ce que les mauuais poissons ont fait ou ce qu'ils font?* Et pour reduire cette excellente doctrine en pratique, nostre mesme sainct Augustin escriuoit à la Vierge Felicia, qui estoit merueilleusement scandalisée de la mauuaise vie de quelques gens d'Eglise, l'exhortant à ne se pas separer de l'Eglise, pour quelque scandale que ce fust: *Si vous sortiez de ce Monde, separée de l'Vnité du Corps de Christ; vous auriez beau conseruer l'integrité de vostre Corps, vous n'en auriez aucun profit.* [*Si enim de isto sæculo exires, separata ab Vnitate Corporis Christi, nihil tibi prodesset seruata integritas Corporis tui.* Ep.209.

MAIS voyons au Chapitre suiuant, les Maximes que sainct Augustin tient, & les Reigles qu'il donne de l'Vnité, & de la Separation, qu'il a puisées dans cette source Apostolique: *La parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous?* d'où l'on tire vne infaillible consequence, que la Partie ne se peut separer du Tout, sans sa destruction. Ce qui a fait dire à sainct Cyprien, selon le cœur & l'esprit de sainct Paul; *Celuy qui n'a la Charité auec ses Freres, ne se peut faire Martyr,* [*Exhibere se non potest Martyrem, qui Fraternam non tenuit Charitatem;* & appeller l'Eglise, *l'Vnité de Dieu, la Robbe du Seigneur, l'Eglise de Christ,* [*Vnitatem Dei, Vestem Domini, Ecclesiam Christi;* & puis: *l'Hospice & domicile d'Vnanimité,* [*Vnanimitatis Hospitium;* & declarer par S. Augustin, *Qu'il n'y a nulle iuste necessité, de diuiser l'Vnité.* [*Præcidendæ* Lib. de Vnit. Eccles. Ibid. Lib. 2. côt. Ep. Parmen.

*Vnitatis nulla est necessitas.* Tellement qu'en ses Retractations, où il parle correct au possible, il faict la
Lib. 2. suiuante declaration : Ce *qu'en l'Escrit contre ie ne sçay quel Donatiste, &c. parlant de la multitude de Zizanies, i'ay dit : En laquelle sont entendus tous les Heretiques ; il y manque vne conionction, qui y est necessaire : car i'ay deu dire ; En laquelle aussi sont entendus tous les Heretiques, &c. au lieu que i'ay parlé, comme s'il y auoit seulement des Zizanies hors de l'Eglise, & qu'il n'y en eust point en l'Eglise : Et neantmoins l'Eglise est le Regne de Jesus-Christ, duquel les Anges, au temps de la moisson, arracheront tous les scandales. Ce qui a fait dire au Martyr Cyprien : Encore que l'on voye des yuroyes en l'Eglise, toutesfois nostre Foy, ou nostre Charité, ne doit pas estre diuertie, de sorte que, pour ce que nous voyons des yuroyes en l'Eglise, nous nous separions de l'Eglise. [ Et si videntur, inquit, in Ecclesia esse Zizania, non tamen impediri debet aut Fides, aut Charitas nostra, vt quoniam Zizania esse in Ecclesia cernimus, ipsi de Ecclesia recedamus.] Lequel sens aussi nous auons suiuy ailleurs, & principalement contre les mesmes Donatistes presens à l'Acte de la Conference.*

CHAPITRE

## CHAPITRE VII.

*Des trois principales Reigles de sainct Augustin, touchant la Separation, & l'Vnité.*

LE MINISTRE.

OMME sainct Augustin se seruoit des Reigles de Ticonius Donatiste, pour expliquer l'Escriture ; ne nous pourrions-nous pas seruir à plus forte raison des siennes, touchant l'Vnité, & la Separation, pour iuger sainement des Escritures ? Car Zuingle, comme l'on sçait, l'appelle Homme par dessus les autres, d'esprit aigu & clair-voyant ; & Luther, Sainct & Venerable Docteur, & le plus excellent que l'Eglise ait eu depuis les Apostres.

L'ARCHEVESQVE.

CELA n'est pas mal-aduisé & est raisonnable : C'est ce Ticonius que S. Augustin appelle *le Maistre des Donatistes*, [*eorum Magister Ticonius*, & duquel escriuant contre Parmenien, il rapporte la raillerie qui ne viendroit pas mal maintenant, qu'il faisoit de son Party de Puritains, lesquels sont puis apres appellez par sainct Augustin, *Frontosi*, c'est à dire, *Effrontez* : [*Quod volumus, Sanctum est* ; *Tout ce que nous voulons, est Sainct.* Sainct Augustin en fait aussi

Lib. 2. cõt. Ep. Parmen.

Oo

Lib. 2. cap. 18. mention dans ses Retractations, & quitte l'interpretation de sainct Cyprien d'vn passage de l'Apostre, pour se seruir des Reigles & de l'explication de Ticonius, en reuoyãt son Oeuure du Baptesme contre les Donatistes. *Sed magis approbo*, (dit-il) *quod apud Ticonium posteà reperi & aduerti*; c'est à dire, *Mais i'approuue plus ce que i'ay depuis trouué & remarqué dans Ticonius*.

Et pour commencer, ie diray, que la premiere Reigle de sainct Augustin est: Qu'on se peut bien separer de Cœur d'auec les meschans, mais non pas de Temple, tandis qu'ils ne sont point excommuniez & retranchez : *C'est donc cette Eglise* (dit-il) *qui nage auec les mauuais poissons dans la Nasse Dominicale, desquels elle est tousiours separée de Cœur & escartée de Mœurs, pour estre presentée glorieuse à son Espoux, sans tache, & sans ride. Quant à la Separation Reelle & Corporelle, elle l'attend au riuage, c'est à dire, à la fin du Siecle; corrigeant cependant ceux qu'elle peut, tolerant ceux qu'elle ne peut corriger; sans que toutesfois pour l'iniquité de ceux qu'elle ne corrige, elle abandonne l'Vnité des bons qu'elle retire.* [*Ipsa est ergo Ecclesia quæ intra Sagenam Dominicam cum malis piscibus natat, à quibus Corde semper & Moribus Separatur atque discedit, vt exhibeatur virò suo gloriosa, non habens maculam neque rugam. Corporalem autem Separationem in litore maris, hoc est in fine Sæculi, expectat, corrigens quos potest, tolerans quos corrigere non valet: non tamen propter eorum quos non corrigit iniquitatem, ipsa bonorum deserit Vnitatem.*

Epist. ad Vincen. 48.

Ainsi sainct Augustin remarque en plusieurs lieux, que les Prophetes ne se sont pas Separez de ceux qu'ils accusoient d'Idolatrie, ny les Apo-

ſtres, de la ſaincte Table dont Iudas participa auec eux. Ce qui luy fit compoſer, & chanter parmy le Peuple, ces excellentes rythmes Latines, intitulées *le Pſeaume contre la Part*, (ou, *Party*) *de Donat*, [*Pſalmus contra Partem Donati*, où nous liſons:

*Vbi habes tantos Prophetas, habes multos & de Plebe;*
*Dic mihi, quis tunc Iuſtorum ſeparauit ſibi Altare?*

c'eſt à dire: *Où vous auez tant de Prophetes & tant de Peuples, nommez-moy vn ſeul homme de bien, qui ſe ſoit ſeparé de l'Autel, & qui ait fait vn Autel à part?*

Et puis,

*Vno Templo miſcebantur, ſed mixti non erant Corde;*
*Dicebant in illos tanta, & Vnum habebant Altare.*

qui veut dire: *Qu'ils eſtoient bien d'vn meſme Temple, mais non pas d'vn meſme Cœur; & quoy qu'il y euſt à redire, ils ne quittoient point l'Vnité.* Ce que S. Auguſtin explique de cette ſorte contre Parmenien: *Leſquels comme fromens du Seigneur, juſqu'au temps de la Ventilation, eſtans cependant Separez de Cœur, ils ne quittent pas par temerité Corporellemẽt; mais ſupportent comme paille par pieté, Spirituellement.* [*Quos velut paleam frumenta Dominica vſq; ad tempus Ventilationis Corde interim Separati, non temeritate Corporaliter deſerunt, ſed pietate Spiritaliter ferunt.* Et puis, parlant de noſtre Seigneur: *Et quand il fallut offrir le Sacrifice Legal pour luy, a-t'on éuité ce Temple, qui eſt appellé par luy Cauerne de larrons, où entroient & bons & mauuais?* [*Et cùm pro illo eſſet offerẽdum Legale Sacrificium, nunquid deuitatum eſt illud Templum, quod ab eo vocatur Spelunca latronum, quò certè & boni intrabant & mali.* Et au meſme Liure, vn peu plus bas: *Ils ſortent du milieu des meſchans, & ſe contentent cependant d'eſtre ſeparez de Cœur, de peur que peut-*

Lib. 2. cõt. Ep. Parmen.

Ibid.

Digitized by Google

*estre, quand ils voudroient se Separer par Sedition de Schisme, ils ne soient plustost separez des bons Spirituellemẽt, que des meschans Corporellement.* Il en donne depuis la raison: *Car qui veut abandonner les meschans comme manifestes & descouuerts; il abandonne spirituellement les bons qui sont cachez, lesquels il est contraint d'accuser sans les auoir ny pratiquez ny cogneus, pour inuenter quelque moyen de defendre sa Separation.*

Ibid. l. 3.

Deuant ce dernier passage, parlant de sainct Cyprien, & des bons Catholiques de son temps, qui ne voulurent iamais faire Schisme, quelque desordre qu'ils eussent cognû; *Il leur suffisoit* (dit-il) *d'estre Separez de Cœur d'auec telles gens, d'en estre distinguez en la vie & aux mœurs, par compensation de la Paix & Vnité, qui est à garder pour le salut des infirmes, & comme tendres fromens qui sont encore en laict, de peur de deschirer les membres du Corps de Christ par des Schismes sacrileges.* Et derechef:

*Sed nobis exemplum datum est, malos Fratres tolerare;*
*Vt quandò non possunt excludi, solo Separentur Corde.*

paroles qui signifient: *Mais par là l'exemple nous est donné, de tolerer les Faux-Freres; de sorte que, quand on ne les peut exclure de Temple, on se contente de les exclure de Cœur.* Voila pour le premier poinct. Pour le second;

*Non ènim pejores erant illo Iuda Traditore,*
*Cum quo Apostoli acceperunt primum Sacramentum Cænæ;*

qui nous remonstre, *que ceux qu'on est contraint de tolerer, ne sont pas pires que le Traistre Iudas, auec lequel les Apostres n'ont pas laissé de prendre le premier Sacrement de la Cene.*

En suite dequoy, il fait faire à la fin pour conclusion, des exclamations à l'Eglise, qui s'escrie, & qui dit

dit en sa rythme ordinaire, que ie me contenteray de mettre de suite mot à mot en François : *Mais que vous ay-ie fait dans tout l'Vniuers, moy qui suis vostre Mere? Ie chasse tous les meschans que ie puis, & force m'est de supporter ceux que ie ne puis chasser: Ie les supporte iusqu'à ce qu'ils soient gueris, ou qu'à la fin du Monde ils soient Separez. Pourquoy m'auez-vous abandonné, vostre perte me tourmente ? si vous hayssez tant les meschans, voyez quels sont ceux que vous auez ? Et si vous tolerez les meschans, pourquoy non en l'Vnité, où personne ne rebaptise, & n'esleue Autel contre Autel? vous tolerez tant de meschans, mais sans esperance de recompense de vostre patience; car vous aimez mieux souffrir pour l'amour de Donat, ce que vous deuriez souffrir pour l'amour de Iesus-Christ.* Sainct Augustin explique ces dernieres paroles plus au long, quand il dit à Parmenien : *Mais si ceux qui ne font point de mal, en la mesme part les meschancetez des autres leur desplaisent, & ne croyent pas que leur puissent nuire les crimes des autres qu'ils portent auec regret, & pleurent de les voir commettre au milieu d'eux; Pourquoy dans le crime d'vn sacrilege Schisme, tolerent-ils pernicieusement ceux qu'en l'integrité d'Vnité, ils ont pû tolerer fructueusement ? [ Cur in crimine sacrilegi Schismatis perniciosè tolerant, quos fructuosè tolerare in Vnitatis integritate potuerunt ?* Lib. 2. cõt. Ep. Parmen.

La deuxiesme Reigle de sainct Augustin est: Que ne parlant point de la Separation qui est iuridique, laquelle est commune à vous & à nous, & que chacun reçoit sous le nom d'Excommunication, dont toute Religion necessairement se sert pour retrancher les membres pourris; Il n'y a qu'vne seule, bon-

ne & legitime Separation qui eſt *celle du riuage & de la fin du Monde*, qui ſe fera, *non par temerité humaine, mais par iugement diuin* [*Non humana temeritate, ſed diuino iudicio* (cõme dit S. Auguſtin) par les Anges, & non pas par les Hõmes auſquels il eſt defendu de ſeparer ou de reietter, ainſi qu'il a eſté cy-deſſus expliqué & allegué de l'authorité de ſainct Auguſtin peſant le texte de l'Euangile, au cinquieſme Chapitre, & qu'au ſeptieſme liure d'Optat il eſt expreſſement remarqué. Le meſme ſainct Auguſtin nous fait conſiderer en ſuite, que Dieu ayant fait les Hommes, Laboureurs; & les Anges, Moiſſonneurs; Noſtre Seigneur reſpond à ceux qui ſe plaignent de l'yuroye, & qui la voudroient bien arracher hors de la ſaiſon : *Laiſſez-là croiſtre iuſqu'à la moiſſon, depeur que vous n'arrachiez enſemble le froment*; & leur dit, que les Anges ſerõt les Moiſſonneurs, [*Meſſores ſunt Angeli*, & que la moiſſon ſe fera à la fin du Monde: *Les Anges iront & ſepareront*, [*Exibunt Angeli & ſeparabunt*. De là auec vne merueilleuſe force d'eloquence, il les met à choiſir de Ieſus-Chriſt ou de Donat (comme nous dirions auiourd'huy de Ieſus-Chriſt & de Caluin) & dit au ſecond liure contre l'Epiſtre de Parmenien : *Qu'ils choiſiſſent à qui ils aimeront mieux croire? Jeſus-Chriſt, c'eſt à dire la Verité, dit; Le champ eſt le Monde: Et Donat dit, que le champ de Dieu, n'eſt que la ſeule Afrique; qu'ils choiſiſſent auquel des deux ils aimeront mieux croire? Ieſus-Chriſt, c'eſt a dire la Verité, dit: Au temps de la moiſſon, ie diray aux Moiſſonneurs; Cueillez premierement l'yuroye; & l'interprete diſant: La moiſſon eſt la fin du Siecle : Et Donat dit, que par le retranchement de*

Lib. de Vnit. Eccl.

Lib. 1. & 2. cont. Epiſt. Parmen. & alibi.

Digitized by Google

*son Party, l'yuroye est separée du froment deuant la moisson; qu'ils choisissent auquel des deux ils aimeront mieux croire? Iesus-Christ, c'est à dire la Verité, dit; Les Moissonneurs sont les Anges; & Donat dit, que luy & ses Collegues ont fait deuant la moisson, ce que Iesus-Christ dit, que les Anges doiuent faire en la moisson; qu'ils choisissent auquel des deux ils aimeront mieux croire? Ils se disent Chrestiens, nous leur proposons Iesus-Christ & Donat; qu'ils regardent ce qu'ils deuiennent, s'ils donnent des paroles à Iesus-Christ, & le cœur à Donat?* [*Certè Christianos se dicunt, Christum eis Donatumque proponimus: Si verba dant Christo, cor autem Donato, quid sint considerent*? que vous en semble? vous-autres, nonobstant cela, choisirez-vous Caluin?

La troisiéme & derniere Reigle; Que iusqu'à la derniere Separation qui se fera à la fin du Monde, qu'il appelle *la Separation de la moisson, la Separation du riuage, le Jugement du riuage*, [*Iudicium Litoris*,] *la Separation du Jugement, la derniere Separation*, [*Vltimam Separationem*,] *la Separation Iudiciaire*, [*Separationem Iudiciariam*, les boucs & les agneaux paistront aux mesmes pasturages, les bons & mauuais poissons nageront en mesme mer, le froment & l'yuroye croistront en mesme champ, le bled & la paille seront en mesme grange; en attendant que le bled battu dans l'aire, le van & le crible y ayent passé au temps de la derniere ventilation, au iour du iugement, que pour cette cause Optat Mileuitain, appelle *la Moisson des Ames*; [*Iudicij dies, qui Messis est Animarum.* Et pour illustrer & rehausser cela d'exemples, Sainct Augustin disoit à Parmenien: *Où estoit*

De vnico Bapt. côt. Pet. Lib. 1. côt. Ep. Parmen. L 4. côt. Cresc.

Lib. 7.

Lib. 2. côt. Ep. Parmen.

Digitized by Google

*Moyse & Aaron, là estoient les Murmurateurs Sacrileges, que Dieu menaçoit tous les iours de perdre & d'esloigner de sa face; Où estoit Caïphe, & le reste de semblables gens, là estoit Zacharie, là Simeon & les autres gens de bien : Où estoit Saül, là estoit Dauid; où estoit Hieremie, où estoit Esaye, où estoit Daniel, où estoit Ezechiel, là les mauuais Prestres & les Peuples mauuais; mais chacun portoit son fardeau.* [*Vbi erat Moyses & Aaron, ibi Murmuratores sacrilegi, quos Deus à facie sua semper perdere minabatur; Vbi erat Caïphas, & cæteri tales, ibi Zacharias, ibi Simeon & cæteri boni : Vbi Saül, ibi Dauid; vbi Hieremias, vbi Esaïas, vbi Daniel, vbi Ezechiel, ibi Sacerdotes mali & Populi mali; sed sarcinam suam vnusquisque portabat.*

Toutes lesquelles trois Reigles, de l'Vnité de Temple, pour Symbole de Communion; de la fin du Monde, pour le temps de la Separation; & du meslange des bons & des mauuais, dans cette presente nauigation; sont en vn mot exprimées par sainct Paul, quand nous repetons ses paroles : *La parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous?* Qui font voir clairement, qu'il faut tous viure ensemble, & qu'en ce Monde nous ne deuons ny ne pouuons nous separer. Dequoy sainct Hierosme a diuinement dit sur nostre sainct Paul : *Nostre Seigneur Iesus-Christ a pour membres tous ceux qui sont assemblez en l'Eglise, tant saincts que pecheurs; mais les Saincts sujets à luy par volonté; & les pecheurs par necessité,* [*Sanctos voluntate, peccatores necessitate.*

In Epist. ad Eph.

CHAPITRE

## CHAPITRE VIII.

*Condemnation de la Separation.*

LE MINISTRE.

COMMENT donc sainct Augustin qualifie-t'il toute Dissension & Separation volontaire, qui n'est ny *Separation de cœur*, [*Separatio cordis*, comme il appelle celle dont vous auez traitté au Chapitre precedent, ny Excommunication, ny finale Separation, comme vous venez de dire? Lib. 3. cont. Ep. Parmen.

L'ARCHEVESQVE.

Meschante, *nefariam*; turbulente, *turbulentam*; humaine & temeraire, *humanā & temerariam*; tres-inique, *iniquissimam*; pestilentielle, *pestiferam*; impie, *impiam*; sacrilege, *sacrilegam*; heretique, *hæreticam*; diabolique, *diabolicā*. C'est pourquoy il appelle la dispute qui va iusqu'à Diuision, *Contention Diabolique*, [*Contentionem Diabolicam*, escriuant contre Parmenien, & il dit sententieusement contre Gaudentius, parlant des Donatistes, *Que deuant le temps du riuage, ils separoient damnablement*, [*Ante tempus littoris, damnabiliter separant*. De sorte que pour conclusion, il met la Separation au plus haut des crimes: *Le Sacrilege de Schisme* (dit-il) *qui surpasse tout crime*: [*Sacrilegium Schismatis quod omnia scelera supergraditur*: Apres auoir dit des Do- Tom. 2. Epist. & part. 1. Tom. 7. cont. Donat. passim. Lib. 1. cont. Ep. Parmen. Lib. 2. cont. Gaudēt. Lib. 1. cōt. Ep. Parmen.



Digitized by Google

Ibid. natiſtes: *Quand il n'y auroit que leur ſeul ſacrilege Iniquité de Separation, ils ne ſçauroient eſtre innocens;* [*Propter ipſam Separationis ſacrilegam Iniquitatem, innocentes eſſe non poſſunt;* & met *le Separateur* par deſſus l'Idolatre comme deſtructeur de l'Vnité, qui eſt Dieu meſme;
Sext. Synod. Act. 19. & paulò antè, in Exclam. ainſi que les Conciles mettent *le Diuiſeur*, *διαιρέτην*, *διαιροῦντα*, par deſſus l'Heretique: Et par cõſequent, il tient les meilleurs Proteſtans, pires que tout ce qu'ils veulent dire des pires Catholiques, dont ſous pretexte d'vne pretenduë Idolatrie, ils ſe ſont malheureuſement & Schiſmatiquement ſeparez: ce qui eſt bien à remarquer comme le ſouuerain principe & fondement de Religion.

De toutes ces choſes, ſainct Auguſtin en fit la Chanſon ſpirituelle que nous auons dite, pour les rendre plus familieres au Peuple; Elle ſe voit à la teſte de ſon ſeptieſme Tome, ſous le Nom de *Pſeaume contre la Part* (ou, *le Party*) *de Donat*, Sainct Auguſtin oppoſant la partie au Tout, & la diuiſion à l'Vnité: Il ſeroit tres-vtile que chacun l'appriſt par cœur. C'eſt où il rapporte la ſucceſſion de la Chaire de ſainct Pierre, & ſe vante qu'il n'y auoit point eu de Donatiſte aſſis. Auſſi le grand Optat Mileuitain auoit dit de Victor le premier faux-Pape & faux-Eueſque Do-
Lib. 2. natiſte de Rome, que les Donatiſtes auoient (dit-il) voulu ietter *comme vne pierre dans la ſource*; que c'eſtoit *vn Enfant ſans Pere, vn Soldat ſans Capitaine, vn Diſciple ſans Maiſtre, vn Succeſſeur ſans Deuancier, vn Locataire ſans Maiſon, vn Hoſte ſans Demeure, vn Paſteur ſans Troupeau, & vn Eueſque ſans Peuple;* [*Filius ſine Patre, Tyro ſine Principe, Diſcipulus ſine Magiſtro, Sequens ſine Ante-*

*cedente, Inquilinus sine Domo, Hospes sine Hospitio, Pastor sine Grege, Episcopus sine Populo;* apres que S. Cyprien eut dit: *Ce sont gens qui sans disposition Diuine, se preposent eux-mesmes sur des Assemblées temeraires, qui s'establissent Superieurs sans aucune Loy d'Ordination, & qui, personne ne leur donnant l'Episcopat, s'attribuent & vsurpent le nom d'Euesques.* [*Hi sunt, qui se vltrò apud temerarios conuenas sine Diuina dispositione præficiunt, qui se Præpositos sine vlla Ordinationis lege constituunt, qui nemine Episcopatum dante, Episcopi sibi nomen assumunt*; & luy en son premier Liure : *Les Heretiques bannis de la Verité, & Deserteurs du sain & tres-vray Symbole,* [*Sani & verissimi Symboli Desertores,*] *destournez du sein de la saincte Eglise par l'impieté de leurs interpretations particulieres & propre sens, mesprisans leur bonne naissance pour tromper les ignorans & les simples, ont voulu naistre d'eux-mesmes, & se donner vne nouuelle extraction,* [*De se nasci voluerunt.* Discours d'Optat, imité de sainct Cyprien qui auoit dit en deux mots, de Nouatian premier Pape Schismatique: *Ne succedant à personne, il est né de luy-mesme,* [*Nemini succedens, à se ipso ortus est,* ce que peu apres il appelle *commençant de soy-mesme,* [*à seipso incipiens.* Mais il ne faudroit pas que sainct Paul eust dit, & tant redit par ma bouche, & par ma plume: *La parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous?* qui bannit de l'Eglise toute Separation volontaire, & toute Separation faite deuant la fin du Monde; dequoy sainct Augustin prononce à Parmenien; *Tu te retranches par vn impie démembrement d'auec ces innocens, & tu te dis innocent: si tu estois tel, quand tu verrois dans les sainctes Escritures, que la moisson du Seigneur ton Dieu, ne peut*

Ep.76. ad Mag.

Lib. 1. côt. Ep. Parmen.

*estre separée deuant la derniere segregation & ventilation d'auec les Zizanies & la paille ; tu choisirois plustost d'estre fort à tolerer les meschans, qu'impie à delaisser les bons,* [*Ab istis innocentibus impiâ te diremptione discindis, & innocentem te dicis : quòd vtique si esses, cùm videres in Scripturis Sanctis messem Domini Dei tui ante vltimam segregationem & ventilationem, à Zizaniis & palea non posse Separari; eligeres potiùs fortis esse in tolerandis malis, quàm impius in deserendis bonis.*

---

## CHAPITRE IX.

### *De l'Institution de l'Vnité de l'Eglise.*

### LE MINISTRE.

MAIS cette Eglise que vous appellez Catholique, & que vous pretendez fondée aux promesses de Dieu ; nest-ce point vne inuention humaine, plustost qu'vn ouurage diuin ? Ce n'est pas que i'aye oublié vostre excellentissime obseruation de sainct Paul, qui n'eust iamais dit si cela eust esté, parlant de Dieu & de l'Eglise, *A luy soit gloire en l'Eglise & en Iesus-Christ,* [*Ipsi gloria in Ecclesia & in Christo Iesu*, à la fin du troisiéme Chapitre des Ephesiens ; mettant mesme l'Eglise la premiere, pour monstrer que la grandeur de Iesus-Christ est en l'Eglise, & que c'est pour parfaire ce grand Oeuure de l'Eglise, que Iesus-Christ s'est incarné.

L'ARCHEVESQVE

L'ARCHEVESQVE.

En ce lieu, il est à propos que ce grand Docteur de l'Eglise sainct Augustin, prenne la parole, & qu'il dise: *Vous osez encore adiouster à vostre rage, des paroles de blasphème, & osez dire que l'Eglise Catholique est vne inuention humaine:* [*Adhuc addis furori vestro, verba blasphemiæ, & audes dicere, Ecclesiam Catholicam humanum esse figmentum*; & peu apres: *Cet euidentissime Oeuure de Dieu, vous l'appellez fiction humaine, & vous ne regardez pas, que si vous ne suiuiez la fiction & fantaisie d'vn homme, vous ne vous separeriez pas de cette Eglise, que Dieu a promis qu'il fairoit par toute la Terre: Pour Nous, nous suiuons celuy qui à dit à Abraham; En ton Nom toutes les Nations seront benies:* [*Hoc euidentissimum Dei opus, humanum dicitis esse figmentum, nec vos respicitis, quòd ab ipsa Ecclesia, quam se promisit Deus in vniuersa Terra esse facturum, nullo modò separaremini, nisi hominem sequeremini.* & puis: *Ceux qui croyent vne Eglise espanduë & croissante par toutes les Nations, & par toute la Terre; ce n'est pas vne inuention humaine qu'ils suiuent, mais vne promesse diuine & vn ouurage diuin.* [*Propterea tenentes Ecclesiam quæ dilatatur & crescit per omnes Gentes & per vniuersam Terram, non vtique figmentum sequuntur humanum, sed promissum factumque diuinum.* Lib. 1. cont. Gaudēt.

Ce que sainct Augustin a dit du Corps mystique, Sainct Chrysostome le dit du Corps reel, par vn mesme rapport de promesse & de durée: *Ces choses ne sont point œuure de vertu humaine: celuy-mesme qui les fit en la Cene, celuy-là mesme les opere & parfait encore* Hom. 83. in Matt.

*maintenant* (οὗτος καὶ νῦν ἐργάζεται) *Nous tenons le lieu de Ministres, mais celuy qui les sanctifie & transmuë, c'est luy mesme;* (ὁ δὲ ἁγιάζων αὐτὰ καὶ μετασκευάζων, αὐτός.) D'où vient cette belle pensée que l'Antiquité donne au mesme sainct Chrysostome: Comme la voix par laquelle il dit; Croissez & multipliez, & remplissez la Terre, fut vne fois dite; mais elle produit en tout temps son effet, la natute operant la generation; ainsi cette voix a esté vnefois prononcée, mais par toutes les Tables de l'Eglise iusqu'à maintenant, & iusqu'à l'aduenement de Christ, elle a donné establissement au Sacrifice.

C'EST cet ouurage dont sainct Paul a dit: *La parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous?* qui iustifie assez nostre Catholicité ou Vniuersalité, qui faisoit dire anciennement au Chrestien: *Chrestien, est mon nom* (c'est par la bouche de S. Pacian Euesque de Barcelonne, parlant à Symproniens Nouatian) *Catholique, mon surnom: celuy-là me nomme, celuy cy me monstre; par celuy-là ie suis declaré, par celuy-cy ie suis signifié.* [*Christianus mihi nomen est, Catholicus verò cognomen; illud me nuncupat, istud ostendit: illo prodor, hoc significor.* Les Chrestiens sont comme les Xanthiens, ils prennent le nom de leur mere: & comme les Candiots, qui au lieu de dire nostre Patrie, disoient nostre Matrie. Pour bien faire, il faut qu'ils soient tousiours sous l'aisle de la mere, qui est la comparaison que Nostre Seigneur donne, reprochant à Hierusalem, qu'il a voulu rassembler ses Enfans, comme la poule assemble ses petits sous son aisle, & qu'elle n'a point voulu. Et pour conclusion

Ep. 1. ad Sympr.

Digitized by Google

de ce propos, il se faut souuenir de ce que sainct Augustin disoit cy-dessus en nostre sixiéme Chapitre : *Dequoy te sert-il de n'auoir point offensé le Pere, qui vange les iniures de la Mere ?* & de ce qu'il disoit en pressant la reduction d'Emeritus Euesque Donatiste, vn Chef de Part, & le preschant : *Nous donc qui adorons vn mesme Pere, pourquoy ne recognoissons-nous pas vne mesme Mere?* [ *Qui ergo adoramus vnum Patrem, quare non agnoscimus vnam Matrem?* Serm. de Gest. cum Emer.

Mais ce n'est pas tout de la recognoistre, il la faut recognoistre au sens que l'exprime sainct Cyprien écriuant de Nouatian premier Anti-Pape, & Faux-Euesque de Rome des Donatistes, à Antonian Euesque de Numidie : *Si ce n'est que celuy-là te semble Euesque, qui tasche par ambition, d'estre fait par des rebelles, Euesque estranger & adultere, apres qu'il y en a vn en l'Eglise,* (c'estoit le Pape Corneille) *fait par seize Euesques : Et n'y ayant par Christ qu'vne Eglise par tout le Monde, diuisée en plusieurs membres; item, qu'vn Episcopat espandu par vne concorde multiplicité de plusieurs Euesques; apres la Tradition Diuine, apres l'Vnité connexe & en tous lieux conjointe, de l'Eglise Catholique, tente par tous moyens de faire vne Eglise Humaine,* [ *Humanam conetur Ecclesiam facere* ] *& par plusieurs Villes enuoye ses nouueaux Apostres, pour establir quelques nouueaux fondemens de son Institution; & ja de long-temps y ayant par toutes les Prouinces en chaque principale Ville des Euesques ordonnez, anciens d'aage, entiers en la Foy, esprouuez par l'affliction, proscripts en la persecution, ose par-dessus eux créer de Faux-Euesques ; comme s'il pouuoit par l'obstination de son nouuel attentat tournoyer tout le Monde, ou en semant sa discorde,* Ep. 52.

Digitized by Google

*déjoindre l'estroite Vnion & assemblage du corps de l'Eglise; ne sçachant pas, que les Schismatiques sont tousiours boüillans au commencement, mais qu'ils ne font iamais grand progrés, ny ne peuuent accroistre ce qu'ils ont illicitement entrepris, & que l'on les void à l'instant defaillir auec leur peruerse enuie & ialousie. Et quand mesme il seroit auparauant fait Euesque, il ne pourroit pas tenir l'Episcopat, s'il se retiroit du Corps de ses Co-Euesques & de l'Vnité de l'Eglise; veu que l'Apostre nous admoneste, que nous nous entre-supportions les vns les autres, de peur que nous ne nous retirions de l'Vnité, laquelle Dieu a establie, & qu'il dit: Se supportans les vns les autres en dilection, mettans peine de garder l'Vnité de l'Esprit en l'Vnion de Paix. Celuy-là donc qui ne garde ny l'Vnité de l'Esprit, ny l'Vnion de la Paix, & qui se separe du College des Prestres,* (c'est ce qu'Optat appelloit cy-deuant *le College Episcopal*, qu'aujourdhuy le College des Cardinaux imite: cela signifie les Euesques qui sont les grands Prestres) *il ne peut auoir ny la puissance, ny l'honneur d'Euesque, luy qui n'a voulu garder ny l'Vnité de l'Episcopat, ny la Paix.*

CHAPITRE

Digitized by

## CHAPITRE X.

### *De la Visibilité de l'Vnité de l'Eglise.*

### LE MINISTRE.

NE se peut-on point méprendre à cognoistre l'Eglise, qui est le Corps de Iesus-Christ, puis qu'on se méprend bien à cognoistre Iesus-Christ, qui est le Chef de l'Eglise? Ce n'est pas que ie rejette la pensée de cet excellent Vincent de Lerins, que vous disiez autrefois encore plus à propos : *Que la religion des ames imite la forme des corps ; lesquels par le progrés du temps se desueloppent & desployent leur grandeur, mais demeurent tousiours les mesmes qu'ils estoient ;* [*Imitetur animarum religio rationem corporum ; quæ licèt annorum processu numeros suos euoluant & explicent, eadem tamen quæ erant, permanent* :] ny l'explication & application de S. Hierosme à l'Eglise, d'vn passage des Prouerbes : *L'œil qui dédaigne son Pere, & qui mesprise l'enfant de sa Mere, que les corbeaux des torrents l'arrachent, & que les enfans des aigles le mangent.* Mais il semble que cela va plustost à la durée, dont vous parlerez au Chapitre suiuant, & que vostre passage de sainct Augustin est plus à propos pour cette question, où il dit contre Parmenien : *Ils vont à tastons en plein midy, comme si c'estoit à my-nuict: Ce qui est le propre de tous les Heretiques, de ne pouuoir voir*

Cap. 29.

Cap. 30.

Lib. 1. cót. Ep. Parmen.

*la chose du monde la plus claire* (il parle de l'Eglise) *& qui est faite expres pour seruir de lumiere à toutes les Nations, hors de l'Unité de laquelle, quoy qu'ils fassent, bien qu'il semble estre fait auec grande habileté & diligence, ne leur sert toutesfois de rien pour se deffendre du courroux de Dieu, non plus que des toiles d'arraignées ne les pourroient deffendre de la rigueur du froid. [Nonne isti palpant in meridie quasi in media nocte? Quod quidem omnium Hæreticorum est, qui rem manifestißimam in lucem omnium Gentium constitutam videre non possunt. Extra cuius Vnitatem quidquid operantur, quamuis magnâ solertiâ & diligentiâ fieri videatur, tamen illis nihil prodest aduersùs iram Dei, quos nec aranearum telæ possunt defendere à frigore.*

## L'ARCHEVESQVE.

*IL EST plus facile* ( dit sainct Chrysostome, sur
Hom. 4. Esaye) *que le Soleil soit esteint, que l'Eglise obscurcie:* [εὐκολώτερον τὸν ἥλιον σβεσθῆναι, ἢ τὴν ἐκκλησίαν ἀφανι-
Ibid. In cap. 2. σθῆναι.] Et puis; *Le Soleil n'est pas si manifeste ny sa lumiere, que les actions de l'Eglise.* [οὐ γὰρ οὕτως ἥλιος φανὸς, οὐδὲ τὸ ἐκ τούτου φῶς, ὡς τῆς ἐκκλησίας τὰ πράγματα.]
Lib. de Vnit. Eccl. *L'Eglise* ( dit sainct Cyprien ) *reuestuë de la lumiere du Seigneur, espand ses rayons par tout l'Vniuers.* [*Ecclesia Domini luce perfusa, per Orbem totum radios suos porrigit.*
D'où vient que sainct Hierosme continuant cette
Dialog. aduers. Lucifer. metaphore, dit aux Luciferien: *Ie pouuois, &c. seicher tous les ruisseaux de tes Argumens par le seul Soleil de l'Eglise:* [*Poteram, &c. omnes Propositionum riuulos vno Ecclesiæ Sole siccare.*

De là vient cét argument de sainct Augustin,

que l'Antiquité auoit d'ordinaire en bouche: L'Eglise a cette marque tres-certaine, qu'elle ne peut estre cachée; elle est donc cognuë à toutes les Nations? La secte de Donat est incognuë à plusieurs Nations: Ce n'est donc point elle; appuyé de ces belles doctrines de ce Docteur de l'Antiquité: *Nostre Maistre* (qu'il appelle *le tres-vray Demonstrateur de son Corps,* [*verissimum Demonstratorem Corporis sui,*) *ne permet pas que nous puissions errer à cognoistre l'Espoux ny l'Espouse:* [*Vt nos nec in Sponso nec in Sponsa errare permittat:* (à cette heure, aurez-vous peur d'errer auec nous?) *Car quand il commande que l'on presche la Penitence & la remission des pechez en son Nom, par toutes les Nations, a commencer par Hierusalem; qui a-t'il de plus vray? qui a-t'il de plus diuin? qui a-t'il de plus manifeste? I'ay honte de le recommander par mes paroles, & les Heretiques n'ont pas de honte de le combattre de leurs paroles.* [*Quid hâc voce veracius, quid diuinius, quid manifestius? me piget eam commendare verbis meis, & Hæreticos non pudet eam oppugnare verbis suis.*] *O manie d'Heresie* (dit-il ailleurs) *ce que tu ne vois point, tu le crois auec moy; ce que tu vois, tu le nies: Tu crois auec moy Iesus-Christ exalté par dessus les Cieux, chose que nous n'auons iamais veuë: & sa gloire sur toute la Terre que tout le Monde voit, tu l'oses bien nier!* [*O Hæretica insania, quod non vides, credis mecum; quod vides, negas: Credis mecum exaltatum Christum super Cælos, quod non vidimus: & negas gloriam eius super omnem Terram, quod videmus.* Ce qu'il repete plus fortement contre Cresconius, disant: *O forcenée peruersité des hommes! tu crois qu'on te loüe de ce que tu crois en Iesus-Christ, ce que tu ne vois point; & tu ne crois pas que tu te damnes, niant*

Lib. de Vnit. Eccles.

In Psal. 56.

Lib. 3.

Digitized by Google

*l'Eglise, qui est ce que tu vois; cette Teste estant au Ciel, & ce Corps en Terre. Tu recognois Iesus-Christ, & ce qui est escrit; O Dieu esleue toy sur les Cieux; & tu ne recognois point l'Eglise, en ce qui suit; Et ta gloire soit respanduë sur toute la Terre :* [*O væsana peruersitas hominum! laudari te credis, de Christo credendo quod non vides, & damnari te non credis, de Ecclesia negando quod vides; cùm illud Caput in Cælo sit, hoc Corpus in Terra. Agnoscis Christum in eo quod scriptum est, Exaltare super Cælos Deus; & non agnoscis Ecclesiam in eo quod sequitur; Et super omnem Terram*

Ep. 166. ad Donat. *gloria tua.* Et puis, quelqu'autre part, il conclud : *Voila les Escritures communes, voila où nous auons cognû Iesus-Christ, voila où nous auons cognû l'Eglise: Si vous y comprenez Iesus-Christ, que n'y comprenez-vous aussi l'Eglise? Si en Iesus-Christ que vous y lisez, mais que vous ne voyez pas, vous croyez toutesfois pour la verité des Escritures, comment pouuez vous nier l'Eglise que vous y lisez, & que vous y voyez?* [*Ecce Scripturæ communes, ecce vbi nouimus Christum, ecce vbi nouimus Ecclesiam: Si Christum ipsum tenetis, ipsam Ecclesiam quare non tenetis? Si in ipsum Christum, quem legitis, & non videtis, tamen propter veritatem Scripturarum creditis, quare Ecclesiam negatis quam & legitis & videtis?*

Qui nie cela, il faut qu'il nie la parole expresse, & qu'il s'inscriue en faux contre ce qu'escrit l'Apostre, & que nous prenons tousiours pour conclusion à la fin des Chapitres : *La parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous?* qui est vn renuoy manifeste à ce qui est tout visible. Surquoy sainct

Lib. 13. cont. Faust. Augustin crioit parlant en la personne d'vn Catechumene : *Par quelle marque manifeste, par quel indice, moy qui*

Digitized by Google

*qui suis encore petit & infirme, & qui ne puis pas discerner la pure Verité d'auec tant d'erreurs; cognoistray-je l'Eglise de Iesus-Christ, auquel ie suis contraint de croire par l'éuenement de tant de choses predites auparauant? A ces causes* (adiouste-t'il) *le Prophete poursuit, & comme recueillant methodiquement les mouuemens de cet esprit, dit, que celle-là est predite deuoir estre l'Eglise, qui est éminente & apparente à tous. [Quo ergo signo manifesto adhuc paruulus & nondum valens liquidam discernere à tot erroribus Veritatem, quo manifesto indicio tenebo Ecclesiam Christi, in quem iam credere tanta rerum antea prædictarum manifestatione compellor? Sequitur idem Propheta, & tanquam motus animi eius ordinatissimè excipiens, docet eum Ecclesiam Christi ipsam esse prædictam, quæ omnibus eminet & apparet.*

TOVT ce qu'il y a qui fait criailler contre la Visibilité de l'Eglise, c'est ce que sainct Augustin remarque, *que l'Eglise est quelquesfois obscurcie, & comme offusquée par la multitude des scandales*, &c. (c'est à dire, des inobseruations, reuoltes, persecutions) *mais encore lors est-elle éminente en ses tres-fermes Champions, [Sed etiam tunc in suis Firmissimis eminet*. Cela n'empesche pas qu'il ne s'escrie: *Comment appelleray-je, sinon aueugles, ceux qui ne voyent pas vne si grande Montagne, & qui ferment les yeux contre la lampe mise sur le chandelier? [Quid ampliùs dicturus sum, quàm cæcos qui tàm magnum Montem non vident? qui contra lucernam in candelabro positam oculos claudunt?* C'est apres apres auoir dit au Traité precedent, que *les Heretiques achoppent à cette Montagne, & quand on leur dit: Montez; Il n'y à point de montagne, disent ils; & plus aysément ils y donnent de la teste, qu'ils n'y prennent leur logement, [Illi autem offendunt in*

Ep. 48. ad Vinc.

In 1. Ep. Ioann. Tract. 2.



Digitized by Google

*montem. Et cùm eis dicitur: Ascendite; non est mons, dicunt: & faciliùs illuc faciem impingunt, quàm illic habitaculum quærunt.* C'est pourquoy il faut conclure auec le mesme sainct Augustin, brauant Petilian: *Hinc fit vt Ecclesia vera neminem lateat,*] *De là vient, que la vraye Eglise ne peut estre cachée & incogneuë à personne;* tant dit-il, par la voix des Apostres qui a esté entenduë d'vn bout du Monde à l'autre, selon la Prophetie du dixhuictiéme Pseaume; que par l'Oracle & l'Arrest prononcé dans l'Euangile, par la propre bouche de nostre Seigneur, *que la Cité bastie sur la montagne ne se peut cacher.*

L.2 cõt. Lit. Pet.

---

## CHAPITRE XI.

*De la durée de l'Eglise qui est en Vnité.*

### LE MINISTRE.

POSSIBLE que cette Eglise auoit esté & qu'elle n'est plus, puis qu'il l'a fallu refaire, à ce que disent nos gens & nostre profession de Foy. Vous auez beau me dire pour l'Antiquité cét excellent traict d'Optat; *Comme Moyse est le premier, ainsi la Catholique est la premiere. Comme Iamnes & Mambres repugnans resisterent; ainsi, & vous-autres rebelles combattez contre la vraye Catholique.* [*Vt Moyses prior est, sic Catholica prior est. Vt Iamnes & Mambres repugnantes obstiterunt; sic & vos rebelles contra veram Catholicam militatis*: ce que sainct Augustin

Lib.7.

a depuis imité contre Fauste Manicheen ; Il nous faut quelque texte de l'Antiquité, & s'il se peut, de sainct Augustin, qui responde precisément à ma demande sur l'interruption & la durée.

L'ARCHEVESQVE.

O *Parole impudente!* (c'est S. Augustin qui le dit, ce n'est pas moy) *Elle n'est plus, par ce que tu n'y es plus; prens garde plustost, que pour cela tu ne sois plus: car pour elle, elle sera, encore que tu ne sois plus.* [*O impudentem vocem! Illa non est, quia tu in illa non es; Vide, ne tu ideò non sis, nam illa erit etsi tu non sis.* Et puis il suit sans discontinuation; *L'Esprit de Dieu a preueu cette parole abominable & detestable, pleine de presomption & de fausseté, qui n'est soustenuë d'aucune Verité, illuminée & reuelée d'aucune Sapience & recognoissance d'enhaut, dite à la volée, & inconsiderément prononcée, vaine, temeraire, precipitée, & pernicieuse, & comme contre ces gens-là, lors qu'il annonçoit l'Vnité, il semble auoir dit: En assemblant les Peuples en Vn, & les Royaumes pour seruir au Seigneur;* [*Hanc vocem abominabilem & detestabilem, præsumptionis & falsitatis plenam, nullâ Veritate suffultam, nullâ Sapientiâ illuminatam, nullo sale condîtam, vanam, temerariam, præcipitem, perniciosam præuidit Spiritus Dei: & tanquam contra illos, cùm annunciaret Vnitatem: Jn conueniendo populos in Vnum, & Regna vt seruiant Domino.* Et reduisant l'affaire en question, il dit à Honorat Euesque Donatiste, auec lequel il confere paisiblement: *Daignez donc de nous récrire, afin que nous sçachions comment il se peut faire, que Iesus-Christ ait en tout le Monde perdu*

In Psal. 101. Conc. 2.

Ep 161. ad Honorat.

*son Eglise, & qu'il ait commencé de ne l'auoir qu'en vous seuls. C'est à vous à le prouuer; il suffit pour nostre cause, que nous voyons accomplir par toute la Terre la Prophetie & les sainctes Escritures.* [*Dignare ergo rescribere nobis; vt sciamus quomodò geri poßit, vt Ecclesiam suam Christus de toto Orbe perdiderit, & in vobis solis habere cæperit. Vestrum enim est hæc ostendere, nam nobis sufficit ad causam nostram, quòd compleri Prophetiam & scripturas Sanctas per Orbem Terrarum videmus.*

QVI veut voir, comme contre vne verité si claire, vous questez de mauuais passages, il ne faut qu'entendre nostre mesme sainct Augustin, qui les démesle en vn mot, au Liure de l'Vnité de l'Eglise: *Eux donc* (parlant des Donatistes) *ou impertinemment ou fallacieusement traittans, ils amassent des Escritures les passages qui sont ou contre les meschans, meslez iusqu'à la fin auec les bons; ou de la destruction & ruine du premier Peuple des Iuifs, qu'ils veulent destourner contre l'Eglise de Dieu, afin qu'il semble que par tout le Monde, elle soit defaillie & perie.* [*Isti ergo vel imperitè, vel fallaciter agentes, colligunt de Scripturis talia, quæ vel in malos bonis vsque in finem permixtos, vel de vastatione prioris Populi Iudæorum dicta reperiuntur, & volunt ea detorquere in Ecclesiam Dei, vt tanquàm defecisse ac periisse de toto Orbe videatur.* C'est pourquoy il disoit encore ailleurs, instruisant les Catechumenes, & expliquant l'Article de la saincte Eglise: *Celle-là est l'Eglise Saincte, l'Eglise Vnique, l'Eglise vraye, l'Eglise Catholique, qui combat toutes les Heresies. Elle peut combattre, mais on ne la peut pas abatre. Toutes les Heresies sont sorties d'elle, comme sarmens inutiles retranchez de la vigne: mais elle demeure en sa racine, en sa vigne*

De Sym. ad Catechum. l. 1.

Digitized by Google

*gne, en sa Charité, & les portes d'Enfer ne la vaincront pas.* [*Ipsa est Ecclesia Sancta, Ecclesia Vna, Ecclesia Vera, Ecclesia Catholica contra omnes Hæreses pugnans: Pugnare potest, expugnari tamen non potest. Hæreses omnes de illa exierunt, tanquam sarmenta inutilia de vite præcisa; ipsa autem manet in radice sua, in vite sua, in Charitate sua, portæ Inferorum non vincent eam.* Et en ses Commentaires sur les Pseaumes: *Si l'Eglise ne doit point estre icy iusqu'à la fin du Siecle, à qui est-ce que nostre Seigneur a dit: Ie suis auec vous iusqu'à la fin du Siecle?* [*Si enim non hîc futura est vsque in finem Sæculi, quibus Dominus dixit: Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus vsque in consummationem Sæculi?* In Psal. 70.

Depuis, contre l'Eglise des Manicheens, il addressoit sa parole à l'Eglise Catholique, & luy disoit: *Ne te laisses point tromper de ce nom de Verité, toy seule tu l'as, & dans ton laict, & dans ton pain, & en l'vne & l'autre nourriture: En celle-cy* (parlant de l'Eglise des Manicheens) *il n'y a que le nom de Verité, elle n'y est pas. En tes plus grands Enfans qui se nourrissent de pain, tu es bien asseurée, mais i'appelle cependant ceux, & parle à ceux qui sont tes petits, mes Freres, mes Enfans, mes Seigneurs, que tu esclos comme la poule fait ses œufs, les couurant de tes aisles; ou bien que tu nourris de laict, les tenant encore à la mammelle, feconde sans corruption, Vierge Mere. I'appelle en toy ces tendres nourrissons, de peur que par quelque babillarde curiosité, ils ne se laissent seduire hors de toy; afin que plustost ils Anathematizent, si quelqu'vn leur Euangelize autre chose, que ce qu'ils auront receu en toy.* [*Noli decipi nomine Veritatis, hanc sola tu habes, & in lacte tuo, & in pane tuo: in hac autem tantùm nomen eius est, ipsa non est. Et in tuis qui-* Cont. Faust. lib. 15.

*dem grandibus secura es : sed appello interim paruulos tuos, Fratres, Filios, Dominos meos, quos vel tanquàm oua sollicitis alis foues, vel tanquàm infantes lacte nutris, sine corruptione fœcunda, Virgo Mater. Hos in te appello teneros fœtus tuos, ne garrulâ curiositate seducantur abs te, sed potiùs Anathematizent, si quis eis Euangelizauerit præter id, quod acceperunt in te.*

C'est à dire, que l'Eglise durera, tant que durera cette demande de sainct Paul : *La parole de Dieu, est-elle venuë de vous ? ou, n'est-elle venuë qu'à vous ?* pour dire qu'elle doit aller en tous lieux, & passer en tous les Siecles, & subsister dans la Communauté des Fideles. Et qu'en suite de cette demande, il faut faire celle que faisoit sainct Augustin aux Donatistes, en

Lib. 3. De Bapt. cont. Donat. son Oeuure du Baptesme : *Si au temps de Cyprien l'Eglise est perie, &c. d'où vient Donat ? quelle Terre l'a produit ? de quelle Mer est-il sorty ? de quel Ciel est-il tombé ?* [*Si autem tunc non erat Ecclesia, vnde Donatus apparuit ? de qua Terra germinauit ? de quo Mari emersit ? de quo Cœlo cecidit ?* & puis :

Ibid. l. 2. *Si donc par vne telle Cõmunion de meschans, les Iustes perissent l'Eglise au temps de Cyprien estoit desia perie. D'où est donc l'origine de Donat ? où a-t'il esté Catechisé ? où a-t'il esté Baptisé ? où a-t'il esté Ordonné, puisque la contagion de Communion auoit desia esteint l'Eglise ? Que si l'Eglise estoit encore, les meschans n'ont pû en vne mesme Communion nuire aux bons. Pourquoy vous estes vous donc Separez ?* [*Si ergo tali Communione malorum pereunt iusti, iam Ecclesia temporibus Cypriani perierat. Vnde igitur extitit origo Donati ? vbi Catechisatus est ? vbi baptisatus ? vbi Ordinatus, quando iam Ecclesiam contagio Communionis extinxerat ? Si autem erat Ecclesia, nihil obesse mali bonis in vna Communio-*

Digitized by Google

*ne potuerunt. Quare vos Separastis?* Argument qu'il presse encore en suite à diuerses fois, & en diuerses façons, & entre-autres de cette sorte : *Si du temps de Cyprien, la Communion des meschans a perdu l'Eglise, ceux-là n'ont point d'origine de leur Communion : Et, si elle ne l'a point perduë, ils n'ont aucune defense de leur Rescision, ou Separation : Et de plus, ils ne suiuent pas l'exemple de Cyprien, parce qu'ils ont rompu le lien d'Vnité ; ny son Concile, parce qu'ils ont receu le Baptesme des Maximianistes.* [*Si temporibus Cypriani perdidit Ecclesiam malorum Communio, non habent isti suæ Communionis originem : Si autem non perdidit, non habent suæ Præcisionis aliquam defensionem : Insuper, nec exemplum Cypriani sectantur, quia Vnitatis vinculum diruperunt : nec ipsum Concilium, quia Maximianistarum Baptismum receperunt.* Et ailleurs : *Comment est-ce qu'ils se vantent d'auoir quelque Eglise, si dés ce temps-là a cessé l'Eglise ? Qu'ils disent d'où est né Maiorin ou Donat, pour faire que par eux nasquist Parmenien & Primien?* [*Quid se ipsi iactant, quòd habeant aliquam Ecclesiam, si iam illis temporibus esse destitit ? Dicant vnde natus est Maiorinus, aut Donatus, vt per eos nasceretur Parmenianus, atque Primianus?* Et encore depuis, à Iulien Pelagien ; *Si par les Saincts Prestres de Dieu & memorables Docteurs Irenée, Cyprien, Reticius, Olympius, Hilaire, Ambroise, Gregoire, Basile, Iean,* (c'est Sainct Iean Chrysostome) *Innocent & Hierosme, les Manicheens ont violé & corrompu l'Eglise ; dy moy Iulien, qui t'a enfanté ? Est-ce vne chaste, ou vne débauchée, qui par le ventre de la grace spirituelle, t'a exposé à la lumiere que tu as delaissée?* [*Dic mihi Iuliane, quæ te peperit? Vtrúmne casta an verò meretrix, in lucem quam deseruisti, per vterum gratiæ spiritalis enixa est?*

Ibidem Lib. 3.

Lib. 3. cont. Epist. Parmen.

Lib. 3. cont. Iulian.

Digitized by Google

Il y a vne fort belle obseruation dans Optat, sur ce que pour oster les marques de l'Eglise des Catholiques, les Donatistes par detestation d'vne pretenduë impureté, en abbattoient au commencement les Autels, & puis, changeans d'aduis, se contentoient d'en raser vne partie. Apres qu'Optat leur a reproché, que s'ils ont bien fait de les rompre, ils ont mal-fait d'en garder ainsi la plus grande partie; il s'escrie & leur dit auec vne excellente pointe & Lib. 6. belle force d'esprit: *Qui est cette nouuelle & folle Sagesse, de chercher la nouueauté dans les entrailles de l'Antiquité?* [*Quæ est ista noua & stulta Sapientia, nouitatem quærere in visceribus Vetustatis*? Et fort peu apres, viuement: *Que veut dire que vous auez ainsi coniuré, que les choses, qui par Nous ont esté touchées au nom de Dieu en ce ministere, vous semblent immondes? Qui est celuy des Fideles* (en quel rang vous mettra-t'on, des Infideles?) *qui ne sçait, qu'en parfaisant les mysteres, le bois est couuert de linge?* [*Quis Fidelium nescit, in peragendis mysterijs, ipsa ligna linteamine cooperiri?*] *Entre ces Sacremens la couuerture a pû estre touchée; mais non pas le bois: ou, si par l'attouchement le linge peut estre penetré, le bois donc aussi peut estre penetré; & si le bois peut estre penetré, la terre aussi se trouuera penetrée: si donc par vous-autres le bois est rasé, la terre aussi qui est dessous, doit estre foüillée. Foüillez hardiment bien bas vne profonde fosse, tandis qu'à vostre fantasie vous cherchez la pureté: Mais prenez garde que vous ne descendiez si bas, que vous ne veniez iusques aux Enfers: & que là vous ne trouuiez Choré, Dathan, & Abyron Schismatiques, qui sont sans doute vos maistres.* Ce sont ceux (dit Lib. de gest. cum Emer. sainct Augustin) *qui firent le premier Schisme, pour la punition*

*punition desquels nulle peine vsitée ne fut suffisante, la terre s'ouurit & les deuora tous vifs.* C'est vne imitation d'Optat, que S. Augustin fait aux Actes de sa Conference auec Emeritus Euesque Donatiste, dont nous auons parlé en nostre Information Generale; sur ce que les Donatistes condamnãs Maximian, l'vn d'entr'eux, comme Schismatique, apres l'auoir appellé *Enuieux de la Foy, l'Adultere de la Verité & l'Ennemy de la Mere l'Eglise,* [ *Fidei æmulum Veritatis Adulterum, Ecclesiæ Matris Inimicum* ils l'appellent à la fin, *Ministre de Dathan, Choré & Abiron;* [ *Dathan, Chore & Abiron Ministrum;* concluans par vne belle pointe, que comme les autres par vne punition presente, ayans esté engloutis tous vifs, sont vifs entre les morts; celuy-cy par vne punition differente & differée, pour en estre plus griéuement puny, paye l'interest par aduance & est mort entre les vifs. Ibid.

---

## CHAPITRE XII.

*De la comparaison de l'Eglise auec les autres Sectes qui sont hors de l'Vnité.*

### LE MINISTRE.

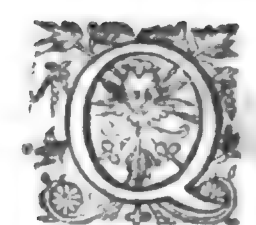

VE faut-il donc dire de tant de Nations qui n'ont point encore receu l'Eglise; ou qui se sont separées de l'Eglise; qui font vn corps plus grand qu'elle, si on les prend toutes ensemble?

L'ARCHEVESQVE.

IL est question de l'Eglise Catholique & Vniuerselle, de laquelle sainct Pacien, dont nous venons de parler à la fin du neufiéme Chapitre, Euesque de Barcelonne, Autheur celebre, & que sainct Hierosme a rendu encore plus celebre, disoit autrefois: *Entrant aujourd'huy d'auenture en vne ville populeuse, & y trouuant des Marcionites, des Appelleciens, des Cataphrygiens, des Nouatiens & autres semblables qui s'appellent Chrestiens; par quel surnom recognoistray-je la Congregation de mon Peuple, si on ne luy donnoit le tiltre de Catholique?* [*Ego fortè ingressus populosam vrbem hodie, cùm Marcionitas, cùm Appellecianos, Cataphrygas, Nouatianos & cæteros eiusmodi comperissem, qui se Christianos vocarent; quo cognomine Congregationem meæ Plebis agnoscerem, nisi Catholica diceretur?*

Epist. 1. ad Sympr. Nouat.

* DE cette Eglise, il n'y a que trois choses à sçauoir sur ce sujet, par la Methode de sainct Augustin: L'vne, que tout le Monde la receura par tout où l'Euangile sera presché; c'est à dire, par toute la Terre habitable, où doit esclatter, & le son de la parole des Predicateurs, & l'authorité de la Reigle Episcopale: Ainsi qu'il est écrit au Liure des Pseaumes, en l'original qui vse du mot de *Reigle*, où la traduction n'vse que du mot de *Son*, qui n'en est que l'éclat. *Cet Euangile* (dit sainct Augustin) *sera presché; Où? en tout l'Vniuers: A qui? en tesmoignage à toutes les Nations. Et quoy apres? & lors viendra la fin. Ne vois-tu pas qu'il y a encore des Nations ausquelles l'Euangile n'a point esté presché? &c.*

In Psal. 101.

[ *Prædicabitur, inquit, hoc Euangelium. vbi? in toto orbe Terrarum. quibus? in testimonium omnibus Gentibus. quid postea? & tunc veniet finis. Non vides adhuc esse Gentes in quibus nondùm est prædicatum Euangelium?* ] *Et par ainsi qu'est-ce que tu dis, que l'Eglise est des-ja perie de toutes les Nations, puisque c'est pour cela que l'Euangile est preſché, afin qu'elle puiſſe estre en toutes les Nations?* [ *Quid est quòd dicis iam periisse Ecclesiam de omnibus Gentibus, quandò ad hoc prædicatur Euangelium, vt poſſit esse in omnibus Gentibus?* Tres-excellente pensée & consequence.

L'AVTRE, qu'il ne faut comparer le Tout qu'à sa Partie, l'arbre à sa branche, la vigne à son sarment, la source au ruisseau proche, & ainsi l'Eglise à chaque partie diuisée, qui a par le retranchement la malediction de sterilité pour peine ineuitable, & de seicher comme le sarment coupé; au lieu que l'Eglise a la Fecondité, Multitude & Estenduë pour marque. Ce qui faisoit dire en vn mot à sainct Augustin excellemment: *Ils sont tous sortis de la Multitude* In Psal.
*d'Vnité*, [ *à Multitudine Vnitatis omnes exierunt.* Et 106.
refutant les paroles de Cresconius: *Tu argumentes* Lib. 3.
*vainement contre la Verité tres-euidente, que tout l'Vniuers ne communique pas auec Nous, pour ce qu'il y a encore beaucoup de Nations barbares qui n'ont point creu en Iesus-Christ; ou de ce qu'il y a sous le Nom de Iesus-Christ plusieurs Heresies separées de nostre Communion;* [ *Argumentaris inaniter cõtra euidentiſſimam Veritatem, quòd ideo Nobis non totus Orbis communicet, quia vel adhuc multi sunt Gentiũ barbararum, qui in Christum nondùm crediderunt, vel sub Nomine Christi Hæreses multæ à Communione nostræ societatis alienæ.* Et ailleurs, d'vn style fort preſſant & aigu:

Digitized by Google

Lib. de Vnit. Ecclef. & alibi. *Pourquoy adiouftez-vous pardeſſus ce qui eſt eſcrit, diſans: Que Ieſus-Chriſt ne demeure en nulle part heritier, qu'où il aura pû auoir Donat pour coheritier?* [*Quare ſuperordinatis, dicendo: In nullis Terris hæredem permanere Chriſtum, niſi vbi potuerit cohæredem habere Donatum?*

LA troiſieſme, que nulle Secte des Chreſtiens n'eſt en aucun lieu que l'Egliſe n'y ſoit, & qu'aucune ne peut eſtre par tout où l'Egliſe ſoit. Il y a deux parties en cette propoſition, dont la derniere ſe iuſtifie aſſez par ſainct Auguſtin, en ces mots, parlant à Epiſt. 48. Vincentius Donatiſte: *Tu dis que quant aux parties du Monde, celle en laquelle la Foy Chreſtienne eſt nommée, eſt vne bien petite portion en comparaiſon de tout l'Vniuers.* [*Dicis enim, quantùm ad totius Mundi pertinet partes, modica pars eſt in compenſatione totius Mundi, in qua Fides Chriſtiana* Lib. 3. *nominatur.* Et puis, à Creſconius: *Comment dis-tu que l'Vniuers eſt plein de voſtre Communion, où il y a tant d'Hereſies, dont il n'y en a vne ſeule qui communique auec vous,* [*Quomodò, inquis, totus Orbis Communione veſtra plenus eſt; vbi tam multæ ſunt Hæreſes, quarum vobis nulla communicat;* comme encore auiourd'huy il appert du Lutheraniſme, Caluiniſme, Zuinglianiſme, & autres à l'eſgard de nous qui eſpandons nos branches par tout l'Vniuers; ce que ſainct Cyprien allegué par ſainct Cont. Creſc. l. 4. Auguſtin, dit en ſon langage parlant de l'Egliſe: [*Ramos ſuos per vniuerſam Terram copiâ vbertatis exten-* Lib. de Vnit. Ecclef. *dit.* Surquoy S. Auguſtin à luy meſme, dit plus clairement: *Celles-là* (ce ſont les Sectes) *ne ſe trouuent point en pluſieurs lieux où celle-cy eſt; & celle-cy qui eſt par tout, ſe trouue auſſi où celles-là ſont:* [*Illæ quippe ſingulæ in multis gentibus, vbi iſta eſt, non inueniuntur; hæc autem quæ*

vbique

*vbique est, etiam vbi illæ sunt, inuenitur*: qui est pleine preuue de la premiere partie de nostre proposition. A ce propos, il ne faut pas oublier cette belle & decisiue declaration de la Synodique, ou Lettre Synodale du Concile de Cyrthe, escrite par sainct Augustin au Peuple Donatiste, pour l'exhorter de reuenir, apres que ses Euesques furent conuaincus par le Concile: *Car ils ont confessé, qu'ils n'auoient rien à dire contre l'Eglise Catholique, qui est espanduë par tout le rond de la Terre, parce qu'ils ont esté accablez de tant de diuins tesmoignages des sainctes Escritures, esquels il est monstré que l'Eglise commençant à Hierusalem, est creuë par les lieux où les Apostres ont presché, & ont dans leurs Epistres & Actes, escrit les noms des mesmes lieux, & de là s'espand par toutes les autres Nations. Ils ont hautement declaré & protesté, qu'ils n'auoient aucune accusation à faire contre cette Eglise, ny aucun different à démesler auec elle. En quoy il se voit vne tres-éuidente victoire au Nom de nostre Dieu, remportée sur le Schisme: Car lors que par leur adueu ils confirment l'Eglise, à laquelle il est tout manifeste que nous communiquons, & qu'eux ils ne communiquent pas; ils attestent eux-mesmes qu'il y a long-temps qu'ils sont vaincus, & monstrent tres-clairement pour peu que vous ayez de iugement pour le cognoistre, ce que vous deuez quitter, & ce que vous deuez suiure; non en cette fausseté, auec laquelle ils ne cessent pas pour cela de vous en faire accroire & de vous mentir; mais en la verité qu'estans vaincus, ils sont contraints de confesser.* Ep. 152. [ *Non in ea falsitate, qua vobis non cessant adhuc vsque mentiri, sed in illa veritate, quam victi coacti sunt confiteri.* Cecy bien entendu & bien retenu, il ne faut point de glose à ce

## CHAPITRE XIII.

*Conclusion dù Discours & de la matiere du Schisme,*

*Par*

*Cinq rares Maximes de la Separation & de l'Vnité, dont il ne se faut iamais separer.*

### LE MINISTRE.

CELA doit suffire pour la premiere Partie, pour démesler la premiere & la grande question, qui est l'importante question du Schisme, & les doutes qui n'ont pas encore esté si intelligiblement ny si decisiuement resolus. Ie demanderois seulement vn recueil des plus rares Maximes de S. Augustin, de qui iusqu'icy nous auons tant apris, & entr'autres, au Chapitre septiesme, les trois excellentes Reigles de l'Vnité & de la Separation.

### L'ARCHEVESQVE.

APRES auoir traitté de l'Vnité & de la Separation où tout le discours se reduit; il se faut souuenir du dernier retranchement de sainct Augustin, & de ce qu'il auoit tousiours en bouche, quand il falloit forcer la Separation, qui est le passage formel du sage Salomon contre le Schisme, du vintg-quatriesme

*rel. Les Anges n'y erreront pas, quand ils recueilleront & retireront les meschans du milieu des iustes, pour les jetter dans la fournaise du feu ardent. Car le Seigneur cognoist ceux qui sont à luy : Et tout homme qui inuoque le Nom du Seigneur, & qui ne peut se retirer corporellement de la compagnie des meschans, qu'il se retire de l'iniquité : Car il est cependant permis de se retirer & se separer des meschans de Vie, Mœurs, Cœur & Volonté : Separation qu'il faut tousiours obseruer. Pour la Separation de Corps & de Presence, il faut l'attendre iusqu'à la fin du siecle hardiment, patiemment, genereusement, [ Fidenter, patienter, fortiter expectetur ] Et c'est de cette attente qu'il est dit; Soustenez le Seigneur, supportez vaillamment, redoublez le courage, & attendez le Seigneur.*

En suite dequoy, sainct Augustin dit au mesme lieu, *que ceux qui pensent quitter la Communion des meschans, perdent l'Vnion de Iesus-Christ, qui a pour nous toleré les meschans. [Et cùm istorum quasi quos nouerunt, refugiunt Communionem, illius deserunt Vnitatem.* Dequoy sainct Optat auoit dit auparauant : *Il n'est pas permis à nous autres Euesques de faire ce que les Apostres n'ont pas fait ; n'ayans iamais eu la permission de separer le grain, & d'arracher l'yuroye qui croissoit au milieu du froment ; [ Nefas est enim, vt Episcopi faciamus quod Apostoli non fecerunt, qui permissi non sunt vel semina separare, vel Zizania euellere ;* l'ayant appris de sainct Cyprien, allegué par sainct Augustin. Et si vous voulez sçauoir, comment sainct Cyprien qualifie cette action de Separation prematurément faite ; il n'y a qu'à l'entendre, quand il dit : *C'est vne superbe obstination, & vne presomption sacrilege, qu'vne fureur deprauée*

Lib. 7.

Ep. 51. ad Confess.

*s'attribuë* ; [ *Superba est ista obstinatio & sacrilega præsumptio, quam sibi furor prauus assumit* ; Et faut apprendre de sainct Augustin, que la grandeur des crimes n'y fait rien, nostre Seigneur ayant souffert Iudas, dont il a parlé cy-dessus, *quoy que Diable* (ce sont ses propres termes ) *Larron, Vendeur & Liureur de son Maistre* ; [*Tolerat ipse Dominus Iudam, Diabolum, Furem, & Venditorem suum.*

Ep. 161. cõt. Donat. pertin.

Ie donne de la part de sainct Augustin pour quatriesme Maxime ; Que ceux, qui de peur de rompre l'Vnité, ne se separent point de la Communion des meschans, ne communiquent pas à leurs Oeuures, mais à l'Autel de Iesus-Christ: En suite dequoy, il dit au mesme endroit, reprochant aux Donatistes qu'ils sont contraints de tolerer les meschans, quoy qu'ils eussent rompu auec Nous, sous le pretexte de se vouloir retirer d'auec les meschans: *Ils ne nous desplaisent pas en ce qu'ils tolerent les meschans ; mais en ce qu'ils sont intolerablement meschans,* [ *Non quia tolerant malos, sed quia intolerabiliter mali sunt* ] *à cause de leur Schisme, à cause de l'Autel contre Autel, à cause de leur Separation de l'heritage de Iesus-Christ, qui s'estend par tout l'Vniuers, ainsi qu'il auoit esté long temps auparauant promis & predit. Nous les pleurons & plaignons, à cause que la Paix est violée, l'Vnité deschirée, les Baptesmes reiterez, les Sacremens rejettez, qui mesme entre les mains des plus scelerats des hommes sont saincts.* Et puis, comprenant beaucoup en moins de paroles : *Ils tolerent* (dit-il ) *pour le bien de l'Vnité, ce qu'ils haïssent pour le bien de l'Equité* ; [ *Pro bono Vnitatis tolerant, quod pro bono Æquitatis oderunt.*

Ibid.

Ibid.

Il y a vne cinquiesme & derniere Maxime de S.

Auguſtin, qui eſt tres-excellente, dont nous auons touché quelque mot en noſtre Information Generale, par lequel la fin de ce diſcours ſe lie à ſon commencement; Qu'il ne faut point tant de liures pour cognoiſtre l'Egliſe & pour en diſputer; il ne faut qu'ouurir ce grand Liure du Monde, où l'on la void tout à découuert: *Nous ne traittons point* ( dit-il) *par* Ibid. *vieux Chartiers ny par Archiues publics ou regiſtres de Iuſtice, ſoit Seculiere, ſoit Eccleſiaſtique: Noſtre grand Liure, c'eſt tout l'Vniuers: ie lis en luy accomply, ce qu'au Liure de Dieu ie lis eſtre promis;* [*Maior Liber noſter, orbis Terrarum eſt: in eo lego completum, quod in Libro Dei lego promiſſum*] *Le Seigneur* ( dit-il ) *m'a dit; Tu es mon fils, ie t'ay auiourd'huy engendré: Demande moy, & ie te donneray toutes les Nations, pour heritage; & pour poſſeſsion, les fins de la Terre. Quiconque ne communique à cette heredité, quelques Tiltres & Liures qu'il aye, qu'il ſçache qu'il eſt priué de ſa part de l'heritage.* [*Huic hæreditati qui non communicat, quoſlibet Libros teneat, exhæredatum ſe eſſe cognoſcat.*] *Qui combat cet heritage, monſtre aſſez qu'il s'eſtrange de la famille de Dieu qui luy rend hommage. Certainement, il eſt queſtion du crime de Tradition des liures diuins* (il parle de ceux qui liurerent les Liures Saincts aux Perſecuteurs, dont nous auons parlé dés le commencement; pour leſquels, ou gens de leur bande, les Donatiſtes obiectoient à Cecilien Archeueſque de Carthage, Primat d'Afrique, qu'il auoit eſté abuſiuement ordonné par des Traditeurs ou Liureurs de Liures, d'où viẽt le mot de *Traiſtre*, de cet acte d'infidelité, & partãt maintenoiẽt auoir raiſon de ſe ſeparer & de luy & d'eux) *dans leſquels Liures cet heritage eſt pro-*

Digitized by Google

*mis. Que l'on croye donc que celuy-là a liuré aux flammes le Testament, qui dispute contre la volonté du Testateur.* [*Ille ergo credatur Testamentum tradidisse flammis, qui contra voluntatem litigat Testatoris.* C'est où sainct Augustin disoit si admirablement & si fortement : *Personne n'efface du Ciel l'ordonnance de Dieu. Personne n'efface de la Terre l'Eglise de Dieu ; il luy a promis tout le Monde entier, aussi remplit-elle tout le Monde. A la verité elle reçoit & bons & mauuais, mais elle ne perd en Terre que les mauuais, & n'admet au Ciel que les bons :* [*Nemo delet de Cælo constitutionem Dei : Nemo delet de Terra Ecclesiam Dei. Ille totum Orbem promisit : Ista totum Orbem repleuit : Et malos habet & bonos, sed nec in Terris amittit nisi malos, nec in Cælum admittit nisi bonos.* La pointe Latine de la conclusion est si belle par l'allusion des mots, qu'elle merite que ie la repete : *Et malos habet & bonos, sed nec in Terris amittit nisi malos, nec in Cælum admittit nisi bonos.* C'est dequoy triomphe nostre sainct Paul, quand il dit aux Eglises particulieres à l'esgard de l'Vniuerselle : *La Parole de Dieu est-elle venuë de vous ? ou, n'est-elle venuë qu'à vous ?* C'est ainsi qu'il nous ouure ce grand Liure du Monde, que sainct Augustin nous vient de deschiffrer, pour nous y faire voir l'Eglise, non dans les factions & separations, mais dans toute l'Estenduë, Totalité & Communion de toutes les Nations, donnant cette resolution & decision ailleurs : *Afin donc que i'obmette cette Sapience que vous ne croyez pas estre en l'Eglise Catholique, il y a plusieurs autres choses qui me retiennent dans son gyron tres justement : Le consentement des Peuples & Nations m'y retient ; l'authorité commencée par Miracles, nourrie par*

(Ibid.)

(Cont. Epist. Fund.)

*par Esperance, augmẽtée par Charité, confirmée par Antiquité, m'y retient; la succeßion des Prelats, depuis le Siege de Pierre, à qui le Seigneur consigna la pasture de ses oüailles apres sa Resurrection, iusqu'au present Episcopat, m'y retient: Et finalement, le Nom mesme de Catholique m'y retient, lequel non sans cause l'Eglise seule entre tant & de si grandes Heresies a tellement conserué, que quand vn Estranger demande où l'on s'assemble pour communiquer à l'Eglise Catholique, il n'y a vn seul Heretique, qui luy ose monstrer son Temple ny sa maison.* [*Vt ergo hanc omittam Sapientiam, quam in Ecclesia esse Catholica non creditis, multa sunt alia quæ in eius gremio me iustißimè teneant: Tenet consensio Populorum atque Gentium; tenet auctoritas Miraculis inchoata, Spe nutrita, Charitate aucta, Vetustate firmata; tenet ab ipsa Sede Petri Apostoli cui pascendas oues suas post Resurrectionem Dominus commendauit, vsque ad præsentem Episcopatum succeßio Sacerdotum. Tenet postremò ipsum Catholicæ Nomen, quod non sine causa inter tam multas Hæreses sic ista Ecclesia sola obtinuit, vt, cùm omnes Hæretici se Catholicos dici velint, quærenti tamen peregrino alicui vbi ad Catholicam conueniatur, nullus Hæreticorum, vel Basilicam suam vel domum audeat ostendere.* Cognoissance & croyance qui luy fait dire si hardiment à Cresconius: *La Verité des Escritures est tenuë par Nous, quand nous faisons ce qui a pleu à l'Eglise Vniuerselle, qui nous est recommandée par l'authorité des mesmes Escritures;* [*Scripturarum à nobis tenetur Veritas, cùm hoc facimus quod Vniuersæ iam placuit Ecclesiæ, quam ipsarum Scripturarum commendat auctoritas.* Cont. Cresc. l. 1.

MAIS c'est assez combattre le Schisme en cette premiere Partie, venons à la Seconde, & attaquons aussi viuement l'Heresie: à la charge de tenir com-



Digitized by Google

De Baptismo contra Donat. l. 1.

me vn resultat de la premiere Partie, cette Maxime de sainct Augustin pour constante : *Les Donatistes* (on en peut dire autant des Caluinistes) *blessent plus griefuement de la playe du Schisme, ceux qu'ils guerissent de la playe d'Idolatrie ou d'Infidelité ;* [ *Quos baptizant, sanant à vulnere Idololatriæ vel infidelitatis, sed grauius feriunt vulnere Schismatis.* Ce qui nous fait voir la consequence du Schisme, & combien nous le deuons examiner, detester & fuir, puisque selon sainct Augustin, le Schisme de ceux qui nous reprochent l'Idolatrie, est pire que l'Idolatrie qu'ils nous reprochent ; & que pour tout à fait rejoindre, comme nous auons commencé à dire, la fin de ce Liure au commencement ; il vaut mieux selon sainct Denys d'Alexandrie, souffrir les desordres qui seroient en l'Eglise, que de consentir au démembrement de l'Eglise.

*FIN DE LA PREMIERE PARTIE qui est du Schisme.*

Digitized by Google

# SECONDE PARTIE DV CATECHISME DES CONTROVERSES.

## De l'Heresie.

## CHAPITRE PREMIER.

*L'Ordre des Controuerses & Questions à resoudre.*

Le Ministre.

C'Est assez traitté du Schisme, duquel j'aduouë que nul Controuersiste ne s'estoit souuenu qu'en passant, & comme par maniere d'acquit: qui faisoit, que ny vos gens, ny les nostres ne pouuoient pas beaucoup demeurer sur ce sujet, sans se broüiller & s'embarasser de part & d'autre. Il estoit honteux tant aux vns qu'aux autres, de dire qu'on ne sçauoit pas où & cõment precisemẽt ces matieres-là se demesloiẽt dans l'Antiquité. Et cependant ie recognois à cett'heure, que ce doit estre la grande question des Controuerses, & ce qu'il faut sçauoir. que nul ne se peut dire

Thologien voire Chreſtien, ſans cette cognoiſſance, qui eſt le fondement de toute la doctrine & diſcipline, & qu'à traitter ſincerement, & à ne rien deſguiſer, puis qu'il eſt queſtion du ſalut, c'eſt là noſtre foible. Maintenant, paſſez ſ'il vous plaiſt, de l'examen du Schiſme à celuy de l'Hereſie, & de l'Vnité de l'Egliſe & neceſſité de Communion auec les Superieurs, à la Cõmunion du Corps & doctrine des queſtions debattuës. Il n'y a qu'à nous monſtrer nos Erreurs, quoy qu'on diſe, nous ne ſommes pas gens à nous y opiniaſtrer hors de propos & contre la verité cognuë: Ie parle pour ceux que la religion & la conſcience retient: Et puis; *Qui a-t'il, que l'ame deſire plus fortement que la Verité*, [*Quid enim fortiùs deſiderat anima, quàm Veritatem*? comme ſainct Auguſtin
Tract. 26. l'a merueilleuſement bien dit ſur ſainct Iean; encore que vous nous battiez en ruine ſur le point du Schiſme, & que vous nous reprochiez ce que ſainct Cyprien reprochoit aux Nouatiens, premiers Schiſ-
Epiſt. 76. ad Magn. matiques: *Quoy que vaincus, ils ne veulent pas ayſément ſuccomber & ſe rendre, bien qu'ils ſçachent que ce qu'ils font, il n'eſt pas permis de le faire.* [*Nec volunt victi facilè ſuccumbere, quamuis ſciant, id quod faciunt, non licere.* Auſſi bien vous ay-ie oüy dire, que pour la Queſtion du Sacrifice qui doit eſtre la premiere pour ouurir le diſcours de l'Oblation & de la Realité où vous auez reduit en voſtre Information Generale auec Adelmannus, le Corps des Controuerſes apres la queſtion du Schiſme; vous vouliez faire comme les Lacedemoniens, leſquels ayans donné du ſel, & du vinaigre à leur cuiſinier, luy diſoient qu'il cherchaſt

Digitized by

le reste en la beste immolée, & que nous donnant le sel en la question du Schisme pour nous assaisonner la Reünion, le vinaigre ne nous seroit pas espargné pour nous faire reuenir le cœur sur le fait de la Realité, & que de nous-mesmes nous y cherchериõs, trouuerriõs & verrions le reste: A la mode de Socrate, qui vouloit, comme Platon le témoigne, qu'aydant les esprits de ses Disciples, ainsi que les sages-femmes aydent aux enfantemens, ils aprissent & produisissent tout d'eux-mesmes. C'est dequoy apres que le premier a esté exactement & heureusement fait, vous voulez bien que ie vous somme du second, qui est la suitte.

L'ARCHEVESQVE.

Si vous auez bien compris la premiere Partie, qui est le Traitté du Schisme, il n'y a plus de questions à faire pour douter, mais pour aprendre: la question resoluë, que l'on ne peut sortir de l'Eschole, il n'y a plus qu'à écouter le Maistre. Au reste, nous sommes possesseurs, c'est vous qui estes les demandeurs; & par consequent, ce ne seroit pas à Nous de rien prouuer, mais à Vous-autres qui pretẽdez auoir quelque reuelation nouuelle, & qui estes demandeurs en cause de Reformation contre Nous. Vous perdez tout ce que vous ne pouuez prouuer.

Mais laissons la dispute: puis que vous en voulez tant sçauoir, & qu'il faut estre enuers le prochain plus charitable que iuste; ie vous diray, que non seulement vous ne vous sçauriez lauer de vostre for-

tie d'entre nous, comme il a esté dit cy-dessus par la Maxime de l'Escriture familiere & particuliere à sainct Augustin, mais qu'il vous faut recognoistre pour abreger la Controuerse, que l'Heresie d'aujourdhuy commet quatre crimes énormes, dont elle ne se peut iamais lauer.

Pour le iustifier, ie vous mets en auant que vos principes combattent premieremẽt, la Diuinité au premier Chef, en la depouïllant du Sacrifice, qui est le seul honneur & la seule recognoissance qui luy est reseruée; (témoin, que pour cette raison le Sacrifice s'appelle *Honneur*, & que le Poëte Latin fait dire à Iunon au premier Liure de l'Eneide,

*---------- aut supplex aris imponat Honorem*: )

comme l'Antiquité Payenne se plaint, que le chagrin Minos osta du Sacrifice la fluste & les chapeaux de fleurs qu'on portoit sur la teste, pour quelque ennuy qu'il auoit, ne s'accommodant pas à la Religion, mais accommodant, comme vous faites, la Religion à soy. En second lieu, la Societé humaine, ostant tout l'exercice de vertu en decreditant, voire aneantissant les Bonnes Oeuures. Tiercemẽt, l'Humanité, déniant tout secours à ceux qui ne se peuuent aider, qui sont les petits Enfans, à qui vous refusez le Baptesme hors du Presche, au cas mesme de necessité, & les Morts que vous excluez des Oraisons & suffrages. Et pour quatriéme & derniere extrauagance, tout à fait insupportable, & contre tout sens commun, vous forcez la propre experience, nians le Libre Arbitre, c'est à dire, forçans la liberté de maintenir, quoy que librement, puisque c'est auec choix

Digitized by Google

choix d'opinion, mais opiniaſtrement, qu'elle n'eſt pas libre. Auſſi eſtoit-il iuſte, que l'Hereſie moderne, apres auoir violé tout droit diuin & humain, ne s'épargnaſt pas elle-meſme, & que la fin en fuſt auſſi tragique que le commencement, en vſant de violence ſur ſoy-meſme: Comme les inſignes parricides repreſentez par les Poëtes, la furie les emporte ſur le theatre, & ne leur donne ſens que pour n'en auoir plus, & pour les faire reſoudre à tourner la fureur contre-eux, & à ne pas ſuruiure à leur cruelle impieté, mais à ſe deſchirer eux-meſmes.

DIVISONS donc, deuant que de faire monter l'Hereſie ſur le theatre, en cét eſtrange ſpectacle, cette ſeconde Partie en quatre: En la premiere, nous traitterons du Sacrifice; En la ſeconde, des Bonnes Oeuures; En la troiſieſme, des Morts & des petits Enfans; & en la quatrieſme, du Libre Arbitre; rapportans par vne facile, agreable & nouuelle methode, toutes les Controuerſes à ces quatre Chefs, prenans l'affaire à ſa ſource, & retranchans toutes les queſtions & allegations ſuperfluës qui nuiſent plus qu'elles ne profitent: ſans pourtant oublier noſtre ordinaire concluſion de ſainct Paul: *La parole de Dieu, eſt-elle venuë de vous? ou, n'eſt-elle venuë qu'à vous?* qui generalement veut dire, que de voſtre teſte vous ne ſçauriez retrancher les veritez fondamentales de toute Religion, comme ſont principalement ces quatre, la recognoiſſance du Sacrifice, le prix de la Vertu & bonnes actions, la neceſſité du Bapteſme, & le ſoin qu'il faut auoir des Enfans & des Morts, (dont ſainct Auguſtin a eſcrit

exprés, les Liures des demerites & remiſſion des pechez, & du ſoin qu'il faut auoir des Morts) & la Liberté ou Libre Arbitre, dont auſſi ſainct Auguſtin a fait trois Liures, outre ce qu'il a écrit de la Grace & du Libre Arbitre: fondement d'ailleurs ridicule de voſtre pretenduë reformation, qui commence par la Liberté de conſcience, laquelle ne pourroit pas eſtre ſeulement imaginée, ſi en la conſcience il n'y auoit point de Liberté. Il eſt raiſonnable de traitter pour le moins la Religion auec autant de dignité, de juſteſſe & d'adreſſe, que le fut la dignité de l'Empire Romain par cet excellent & reſolu Caius Popilius, enuoyé par le Senat vers le Roy Antiochus, pour arreſter ſes armes & l'vſurpation qu'il vouloit faire de l'Egypte, ſur les enfans de Ptolomée, qui eſtoient en minorité & en la protection de Rome. Il n'eſt point hors de propos d'en rafraiſchir la memoire, les circonſtances de l'action ſont belles: De tout loin que ce Roy le voit venir, il le ſaluë: Popilius ſans le reſaluër, luy tend la Lettre du Senat. Antiochus la leut, & dit qu'il delibereroit ſur ce que le Senat luy mandoit, & puis qu'il luy fairoit reſponſe: Ce que Popilius entendant, de la baguette qu'il tenoit en ſa main il luy fait vn cercle à l'entour de luy, & comme le reſerrant dans ce peu d'eſpace; Delibere, luy dit-il, deuant que de ſortir de ce cercle, & m'en fay reſponſe. Toute l'aſſiſtance étonnée de l'aſſeurance de ce grand perſonnage, l'agreſſeur cede à la dignité de l'action, & ſans plus chercher de défaites, ſe reduit & ſe ſoumet à la volonté des Romains: Alors l'autre le ſaluë &

Digitized by

l'embrasse. Que vos gens n'en esperent pas moins, s'ils se reduisent à cette conclusion, qui est le chemin d'vne submission & reduction pareille, sans plus laisser languir la Religion & les affaires.

AINSY nous trouuerons selon le dessein de nostre Oeuure, *Que l'Eglise* (comme dit S. Epiphane) *est le port tranquille de Paix,* (ὁ λιμὴν ὁ εὔδιος τῆς εἰρήνης) *l'allegresse respirant l'odeur de la vigne, & nous apportant la grappe de l'Eulogie*, (c'est à dire, Benediction ou Consecration, ainsi appelloient-ils l'Eucharistie, qui signifie Action de Graces) *& nous eslargissant chaque iour le breuuage qui appaise les douleurs,* (τὸ λυσίπονον πόμα) *le Sang de Iesus-Christ pur & veritable:* (ἄχραντον, ἀληθές.) faisãs voir nos adorables mysteres, dés le commencement des premiers temps Chrestiens, en la declaration qu'en font les premiers Chrestiens aux Empereurs Payens. Puis, vn Clouis qui les reçoit des mains de ses Prelats, qu'il appelle *ses Peres & Apostoliques, & dignes de leur Apostolat;* du nombre desquels est nostre Sainct Godard Archeuesque de Roüen, assisté de trois de ses Comprouinciaux, des Euesques d'Auranches, d'Eureux, & de Constances, pour tesmoings irreprochables de la Foy de la Prouince, au premier Concile celebré sous ce tendre & general Christianisme de la France. Et quand Berengarius viendra, plus de cinq cens ans apres, troubler cet Ordre tellement vniuersel, qu'il nous est en cette sorte particulier; l'Archeuesque Maurille reputé bien-heureux, luy tiendra teste, monstrera le depost de la doctrine sain & entier, & l'Acte paroistra de la Foy de nos Peres dans vn Concile de nostre Prouince, &

In Anacephal.

Digitized by Google

l'Anatheme & Condemnation de cette nouueauté sera inseré en nostre Pontifical. Le tout si bien dressé & si fortement exprimé, que nostre Eglise se verra zelée & fidele à ce mystere par dessus toutes les autres. Aussi fera-t'elle voir par ces Actes, ce que
Lib.3. Guitmundus disoit : *Il est tres-notoire en ce temps, que toutes ces folies n'estoient nulle part, deuant que Berengarius fust sorty de son bon sens;* [*Notissimum est hoc tempore priusquam Berengarius insanîsset, huiusmodi væsanias nusquam fuisse.* Et croyant & distinguant merueilleusement bien auec Theodoret, en ce passage com-
In Exod. q. 27. mun, *Que la Mer portoit la figure du Lauement; la Nuë, de l'Esprit; Moyse, de Christ Sauueur; la Verge, de la Croix; Pharaon, du Diable; les Egyptiens, des Demons; la Manne, de la Viande celeste; l'eau de la pierre, du Sang du Sauueur. Car comme eux, apres qu'ils eurent passé la Mer rouge, ioüyrent d'vne viande estrangere & d'vne eau inopinée, ainsi apres le Baptesme salutaire nous sommes participans des diuins Sacremens.*

Il est à noter, que ce n'est que le Siecle suiuant qui ose nyer le Sacrifice. Ce fut l'horreur, plustost que l'erreur d'vn nommé Pierre de Bruitz, suiuy d'Henry Moyne Apostat, qui commença par la Prouince d'Arles à r'enuier par dessus les anciens blasphemes de Berengarius, du temps d'Honorius second : Mais la fin n'en fut pas semblable. Car le Peuple transporté de zele, le brusla à sainct Gilles par vn iuste iugement de Dieu, pour venger l'iniure faite au signe de nostre salut, par cet abominable, qui auoit assemblé tout ce qu'il auoit pû de Croix, & apres en auoit fait vn buscher, y auoit mis

mis le feu, y auoit fait cuire de la viande, & le Dimanche de la Passion auoit conuié le Peuple à ce sacrilege festin doublement detestable. Pierre Abbé de Clugny, pour son excellence surnommé le Venerable (epithete partagée entre luy & Bede) appellé par sainct Bernard l'exemplaire de vertu, l'abregé de discipline, & le miroir de saincteté, l'entreprit & luy dit : *Vos paroles qui ont pû paruenir à Nous, sont celles-cy ; Ne vueillez point, ô Peuples, croire aux Euesques, aux Prestres & au Clergé qui vous seduit, lesquels, comme en plusieurs autres choses, ainsi en l'Office de l'Autel, vous deçoiuent, auquel ils mentent, disans qu'ils font & qu'ils vous donnent pour le salut de vos ames le Corps de Christ,* [*Corpus Christi se conficere, & vobis ad vestrarum animarum salutem se tradere.*] *Ils mentent veritablement : car le Corps de Christ n'a esté fait qu'vne seule fois par Christ mesme en la Cene deuant sa Passion, & vne seule fois, c'est à dire, lors tant seulement, donné à ses Disciples.* Voyez le progrez de l'Erreur, & comme elle tremble deuant nous, & n'ose, tant elle est honteuse quoy que d'ailleurs si effrontée, nier tout d'vn coup ce qu'en fin elle se resoult ou est forcée de nier; car qui aduoüe ce mystere pour vne fois, l'aduoüe pour tousiours. (C'est pourquoy fort significatiuement sainct Gaudentius l'appelle, *le don hereditaire du nouueau Testament,* [*Hæreditarium munus Testamenti noui.*) Et vn peu apres, refutant leur proposition : *Si vostre Heresie se contentoit de demeurer dans les limites de celle de Berengarius, qui nioit bien la Verité du Corps de Christ, mais n'en nioit pas le Sacrement, l'Espece, & la Figure ; ie me dépescherois facilement du labeur de cet Article,*

Lib. 1. epist. 2.

Tract. 2. de Exod.

Vbi sup. lib. 1. Ep. 2.

*& vous renuoyerois, ie ne diray point à Ambroise, Augustin, & Gregoire, anciens & saincts Docteurs de l'Eglise, lesquels vous auez rejettez ; mais aux hommes doctes & Catholiques du temps moderne, Lanfranc, Guitmond, Alger, &c. Ces liures dis-je vous pourroient corriger & contraindre à resipiscence, si, comme il a esté dit cy dessus, vous ne teniez rien de plus pernicieux que les Heretiques Berengariens : Mais, pour ce que, comme i'ay dit, vous auez surmonté Erreur par Erreur, Heresie par Heresie, meschanceté par meschanceté, vous ne niez pas seulement la Verité de la Chair & du Sang de Christ; mais aussi le Sacrement, l'Espece, & la Figure, & ainsi estimez que le Peuple de Dieu soit sans le Sacrifice du vray & souuerain Dieu.* [*Et sic absque summi & veri Dei Sacrificio, eius Populum esse censetis,* (paroles qui coupent la teste à vostre Heresie.) *Et pour cette cause, comme vne nouuelle maladie doit estre guerie par vne nouuelle medecine ; ainsi cette nouuelle Erreur doit estre refutée par vn nouuel Oeuure : afin que ce qui auoit esté obmis par les grands hommes precedens, pour ce qu'il n'auoit point esté oüy, maintenant qu'il commence premierement à retentir, ne demeure point sans estre examiné,* [*Quia nec auditum, quia nunc primùm sonuit, nequaquàm remaneat indiscussum.* Et pour conclusion, il dit tout en suite: *Donc, ô Ennemis de Dieu, l'Eglise de Dieu vous respond: Qu'elle n'est point sans Sacrifice ; & que par son Sacrifice, elle n'offre point autre chose que le Corps & le Sang de son Redempteur.* [*Respondet ergo vobis, ô Hostes Dei, Ecclesia Dei : Se neque absque Sacrificio esse : Nec illo suo Sacrificio aliquid aliud quàm Corpus & Sanguinem sui Redemptoris offerre.* Cette responſe de l'Eglise, ne vous suffit-elle pas? mais à qui est-ce de bon sens, à qui elle ne suffira pas?

PREMIER CHEF
DE
# LA SECONDE PARTIE
DV
# CATECHISME DES CONTROVERSES.
DV SACRIFICE.

## CHAPITRE SECOND.

*Du Sacrifice en general.*

LE MINISTRE.

OVS nous faites faire si grande conscience de ne point faire à Dieu d'autre Sacrifice que de Prieres; ne l'a-t'il pas offert pour nous ? n'a-t'il pas dit, que tout estoit consommé, & que l'on l'adoreroit en esprit? Ce n'est pas qu'il ne me vienne souuent en l'esprit, ce que vous m'auez autrefois allegué d'Eusebe ; qui à la verité ne s'accorde gueres bien auec l'extremité de nostre Reformation : C'est quand il parle de la Dedicace du Temple de Hierusalem, basty sous Constantin. *Les vns par Prieres* De vit. Cõstant. l.4.c.45.

Digitized by Google

*& Discours ornoient la feste , les autres interpretoient les Lectures diuines, descouurans les sens cachez: Et ceux qui ne pouuoient rien faire de ces choses, par sacrifices non-sanglans & hierurgies mystiques propitioient la Diuinité.* [ θυσίαις ἀναίμοις καὶ μυστικαῖς ἱερουργίαις τὸ θεῖον ἱλάσκοντο. ] Mais ie vous ay bien veu remarquer, que le mystere de l'Eucharistie est le mystere de contradiction, & dés sa figure de la Manne, né dans le murmure que le Psalmiste exprime de cette sorte , & à deux fois en deux versets presque consecutifs , dont le premier est : *Et ils ont mal parlé de Dieu : Ils ont dit ; Dieu nous pourra-t'il apprester vne Table au desert ?* [ *Et malè locuti sunt de Deo: dixerunt : Nunquid poterit Deus parare Mensam in deserto ?* ce que vous expliquez du Sacrifice. Et puis le verset suiuant, ayant donné l'exemple du torrent d'eau, sortie de la pierre frappée par Moyse, qui represente le Baptesme dont les contredisans abusoient, & l'alleguans eux-mesmes, ne pouuoient souffrir qu'on en tirast vne consequence de la possibilité de la Table, ce qui ne fait que comme partie de ce premier Verset; cette repetition suit immediatement par forme d'vn mysterieux redoublement : *Pourra t'il bien aussi donner le Pain* ( comme venant de dire, il a donné l'eau ) *ou apprester la Table à son Peuple ?* [ *Nunquid & panem poterit dare ; aut parare mensam Populo suo ?* ce que vous entendez du Sacrement, appellé aux Versets suiuans, *le Pain du Ciel*, & *le Pain des Anges* ; tant il y a de rapport entre le Pseaume, & les Escrits Euangeliques.

Psal. 77.

L'ARCHEVESQVE.

L'ARCHEVESQVE.

IL ne faut pas s'estonner, si le diuin Platon formant sa Republique, commence ses Dialogues par la descente de Socrate au Temple de Minerue, pour prier la Deesse & assister sur le port d'Athenes, à la celebrité d'vne nouuelle feste instituée en l'honneur de cette Vierge, auec vn sacré tournoy d'vne lampe & des sacrifices nocturnes. Puis, par la visite qu'il luy fait faire du vieillard Cephale, pour monstrer que la vieillesse est le chef de la conduite, mais par pieté & exemple de Religion, representée par l'acte du Sacrifice, que cet ingenieux Autheur de ce Dialogue d'Estat luy fait offrir; faisant mesme parler ce venerable vieillard, assis & couronné à la mode de ceux qui auoient fait sacrifice; & apres quelques graues discours, luy fait quitter la compagnie, & laisser son fils Polemarque en sa place, pour vacquer aux sacrifices.

LE Sacrifice est la teste des affaires diuines & humaines; Tellement que, comme Dieu nous donne les biens presens, & promet ceux de l'aduenir, nous deuons auoir & recognoissance & esperance, lesquelles s'accomplissent par le Sacrifice. Nous auons obligation naturelle de recognoistre Dieu par quelque maniere de recognoissance qui ne se puisse rendre à personne, qu'en ce faisant nous ne le recognoissions pour nostre Dieu, c'est à dire, d'vne façon incommunicable à toute creature, & qui proteste & confesse sa souueraineté, & qu'il est autheur de tous

les biens, en recognoissance dequoy nous luy en offrons. Or en matiere de presens, ce n'est pas assez d'y apporter l'esprit, il faut les mains & vne chose exterieure. Cependant vous laissez Dieu sans Sacrifice, qui est le seul Acte qu'il s'est reserué, & qui luy reste, pour le declarer ce qu'il est: Car de Prieres, on prie les hommes; Et puis, autre est la Communion des Prieres, autre la Communion des Mysteres: témoin sainct Chrysostome, qui receut à l'vn, & non pas à l'autre, les Moines d'Egypte, chassez par Theophile, venus à Constantinople, en attendant la decision de l'affaire. S'Agenoüiller ou Adorer, qui veut dire se prosterner, c'estoit la façon de reuerer anciennement non seulement l'Arche, mais les Roys dans l'Escriture saincte; & en diuers pays on se prosterne deuant les Souuerains, comme encore en France le Peuple parle, & demande la Iustice à genoux: Mais Alexandre se prosterna deuant le Souuerain Pontife de la Loy Iudaïque, & Iustinien second, deuant le Pape Constantin en Asie. Il n'y a que le Sacrifice qu'on ne peut offrir à d'autres qu'à Dieu, sans idolatrer & sans recognoistre celuy à qui vous l'offrez pour vostre Dieu: l'acte de Sacrifice estant de soy protestatif d'vne religieuse recognoissance de Diuinité. *Qui est-ce* (dit sainct Augustin) *qui à iamais estimé deuoir Sacrifier qu'à celuy qu'il a, ou sceu, ou pensé, ou feint estre Dieu?* [*Quis verò Sacrificandum censuit, nisi ei quem Deum aut sciuit, aut putauit, aut finxit?*] De là vient l'ancien prouerbe des Grecs: Nul ne Sacrifia oncques bœuf à son bien-faicteur, sinon Pythias: c'estoit vn pauure pasteur, qui fut enrichy par vn vieil-

Lib. 10. de Ciuit. c. 4.

Digitized by Google

lard qu'il sauua d'vn nauire de corsaires en l'Isle d'Itaque.

En ce sens, Optat Mileuitain discourt de cette sorte de Choré, Dathan, & Abyron, à qui Dieu ne pardonne pas, encore qu'il ayt souuent pardonné à toutes sortes de pecheurs iusqu'aux Idolatres : *Ils auoient en quelque façon declaré la guerre à Dieu, comme s'il y auoit vn autre Dieu qui receust l'autre Sacrifice.* [*Indixerant quodammodò Deo bellum, quasi esset alter Deus, qui alterum acciperet Sacrificium.* C'est pourquoy les Demons & les Princes Payens (dit sainct Augustin) qui se vouloient faire tenir pour Dieux, affectoient de se faire offrir des Sacrifices : Et, *Nous n'erigeons pas des Autels* (dit-il) *à aucuns des Martyrs, mais au Dieu mesme des Martyrs, combien que nous erigions des Autels és Memoires* (c'est à dire, és Eglises) *des Martyrs. Car qui est celuy des Prelats, qui assistant à l'Autel, au lieu des Corps Saincts, ait iamais dit : Nous t'offrons à toy Pierre, & à toy Paul, & à toy Cyprien : Mais ce qui est offert, est offert à Dieu qui a couronné les Martyrs, és Memoires de ceux qu'ils a couronnez.* [*Ita tamen, vt nulli Martyrum sed ipsi Deo Martyrum Sacrificemus, quamuis in Memoriis Martyrum constituamus Altaria. Quis enim Antistitum in locis Sanctorum Corporum assistens Altari, aliquandò dixit: Offerimus tibi Petre, aut Paule, aut Cypriane : Sed quod offertur, offertur Deo qui Martyres coronauit, apud Memorias eorum, quos coronauit.* Et du temps des Apostres, quand les Lycaoniens voulurent recognoistre sainct Paul & sainct Barnabé pour Dieux, l'vn pour Iupiter, & l'autre pour Mercure ; ils menerent des victimes deuant leurs portes pour leur immoler. Mais il

Lib. 1.

Contra Faust. Manich. Lib. 20.

ne faut pas aller plus loin, puis qu'encore aujourd'huy Vous & Nous quand nous nous enquerons de la Religion des Peuples qui se descouurent tous les iours, nous ne manquons iamais de demander, s'ils n'ont aucune cognoissance & recognoissance de Dieu, & s'ils ne font aucuns Sacrifices. De sorte que vous tombez au peché des Enfans d'Hely, que l'Escriture appelle *le peché enorme*, qui destournoient les hommes du Sacrifice du Seigneur par l'excés de leur insolente auarice, & encore vous l'encherissez en condamnant cette vnique diuine action, qui est inseparable, comme nous venons de voir, de toute profession de Religion & recognoissance de Diuinité. Telle recognoissance ou d'interposition de puissance ou d'action de graces pour des bien-faicts, se peut mesme aisément remarquer au Sacrifice des Payens, dont sainct Paul tire vne consequence au nostre. Prenons pour le premier, par exemple, celuy d'Hannibal, lequel, comme remarque Tite-Liue, ne pensoit iamais auoir assez parlé à ses soldats pour les animer au combat, & enfin vn iour les haranguant, il s'aduisa pour leur eschauffer le courage non seulement de leur promettre part de la conqueste, mais aussi de prendre vn agneau d'vne main, & vn caillou de l'autre, & de l'immoler en presence de toute l'armée, en brisant de cette pierre la teste de la beste, & conjurant les Dieux de ne le pas plus espargner, s'il leur manquoit de parole, quand ils seroient victorieux : ce qui fut receu & creu, comme si les Dieux eussent presidé à l'action, luy eussent donné l'inspiration, & les eussent asseurez de la

1.Reg.2.

victoire

victoire. Apres cet exemple, doit ſuiure celuy de Scipion l'Ancien, plein d'honneur & d'autant d'adreſſe, que de recognoiſſance dans le genre de leur ſuperſtition Payenne. Petillus & Quintus Tribuns du Peuple, l'accuſent de pluſieurs charges enuers le Peuple : Et luy, au lieu de s'en iuſtifier, dit : Seigneurs Romains, à tel iour qu'auiourd'huy ie deffis en bataille les Carthaginois & Hannibal, & partant ie m'en vay tout de ce pas au Capitole ce chappeau de fleurs ſur ma teſte, pour y ſacrifier & rendre graces de la victoire à Iupiter : cependant, qui voudra donner ſa voix contre moy, le peut tout à ſon aiſe. L'Hiſtoire remarque, que Scipion n'eut pas dit cela, qu'il s'y achemine, & que tout le peuple le ſuit, laiſſant ſes accuſateurs plaider tous ſeuls.

Reſte à vuider les obiections que vous m'auez faites à l'entrée, ſurquoy ie vous diray premierement, ces deux excellens mots d'Optat : *La verité ne veut point d'argumens*, [*Veritas non deſiderat argumenta;* & puis : *C'eſt au menteur à chercher des argumens*, [*Mendacis eſt, argumenta conquirere.* Mais, pour ne vous pas laiſſer ſans reſponſe ; apprenez que quand vous dites qu'il eſt écrit qu'on adorera *en Eſprit*, il faut adjouſter, qu'il eſt auſſi écrit en ſuite *& en Verité*. Recognoiſſez qu'il ne faut adorer en fauſſeté : Nous recognoiſſons aſſez, qu'il ne ſe faut pas attacher à vn ſeul lieu corporel de Hieruſalem, & que l'on peut offrir Sacrifice par toute l'eſtenduë de l'Egliſe de Dieu, qui eſt toute la Terre ; à diſtinction de la Synagogue, qui n'eſtoit qu'en Iudée: Ie n'ay pas voulu dire de vos Synagogues qui ne ſont que çà & là en

Lib. 1.

Fff

Digitized by Google

diuers petits cantons. *La reigle des Escritures* (dit sainct
In cap. 2. Hierosme, sur le Prophete Malachie) *est; quand il y a quelque Prophetie tres-manifeste des choses futures, de n'extenuer point ce qui est escrit par les incertitudes des allegories. La parole du Seigneur est donc proprement icy adressée aux Sacrificateurs des Iuifs, &c. afin qu'ils sçachent qu'aux Victimes charnelles, succederont les Victimes spirituelles, & que l'on n'offrira plus au Seigneur, le sang des boucs ou des cheureaux, mais l'Encens, c'est à dire, les Oraisons des Saincts; & que non plus en vne seule Prouince du Monde, la Iudée, ny en vne seule ville de la Iudée, Hierusalem, mais en tout lieu sera offerte, non plus vne oblation immonde, comme par le Peuple d'Israël; mais vne Oblation monde, comme aux Ceremonies des Chrestiens.* [*Vt in Cæremoniis Christianorum.* Et pour monstrer que la Religion de l'esprit n'est pas à l'exclusion des Sacremens corporels, & particulierement de l'Eucharistie; il ne faut que peser le passage de Tertullien, qu'au Chapitre suiuant nous
Lib. de resurr. carn. alleguerons tantost en sa place: *La chair est repuë du Corps & du Sang de Christ, afin que l'ame soit engraissée de Dieu;* [*Caro Corpore & Sanguine Christi vescitur, vt & anima de Deo saginetur.* Paroles, où l'Eglise primitiue partage la Communion, entre nostre ame & nostre corps, & assigne à nostre corps reellement & de fait, la reception du Corps & du Sang de Iesus-Christ, & à nostre ame la perception de sa Diuinité: d'où s'ensuit, ou que la chair de Iesus-Christ n'est point du tout mangée, ou qu'elle est corporellement mangée.

QVANT à cet autre mot qui vous est ordinaire, *que tout est accomply;* ie suis bien trompé, si cela veut

dire que nous sommes deschargez, mais bien nostre Seigneur de ses promesses : qui nous est vne nouuelle & inexcusable obligation, pour estre plus religieux & moins ingrats que iamais. Est-ce à dire, que nostre Seigneur ayant obey en Redemption, nous n'obeïrons pas en Religion ? Au contraire il nous dit, quoy qu'il ayt fait pour tout accomplir, dequoy nous traitterons cy-apres ; *Faites cecy en memoire de moy*, qui est vn commandement tout à l'opposite : Ce qu'il a fait pour la Redemption, est inimitable ; ce qu'il a fait par Religion, nous est tous les iours proposé à imiter par l'Apostre qui crie hautement : *Imitez moy, comme i'imite Iesus-Christ.*

Ie sçay bien qu'en diuers temps les manieres des Sacrifices ont changé, mais iamais le Sacrifice n'a changé : Tellement qu'il nous faut recourir aux agneaux, si l'Agneau sans macule n'est encore nostre Sacrifice, comme le sainct Concile de Nicée l'a declaré, & depuis, le Concile d'Ephese ; qui sont les deux Conciles qui contiennent les deux principaux mysteres de nostre Religion, excellemment distinguez au Symbole de sainct Athanase, la Trinité & l'Incarnation. En la Loy de Nature, tout estoit libre : En la Loy Escrite, tout ce que l'on sacrifioit estoit prescrit ; i'espere que nous trouuerons tantost qu'en l'estat de l'Euangile, nous n'auons point à choisir que celuy qui s'est choisi luy-mesme pour estre nostre Sacrifice. *Jesus-Christ* (dit sainct Chrysostome, In Ep 1. ad Cor. hom 24. *doüé*, comme l'atteste sainct Augustin *, *de doctrine Ecclesiastique*, [*Vir Ecclesiasticâ doctrinâ præditus*) *a changé le Sacrifice, & au lieu de l'occision des animaux, il a com-* * Cont. Iul. Pelag. l. 2.

Digitized by Google

*mandé que l'on l'offrist luy-mesme* ; [καὶ τὴν θυσίαν αὐτὴν ἀμείψας, καὶ ἀντὶ τῆς ἀλόγων σφαγῆς ἑαυτὸν προσφέρειν κελεύσας.

In Ps. 39. Et sainct Augustin, sur les Pseaumes; *Les anciens Sacrifices comme paroles promettantes* [*tanquam verba promissiua*] *ont esté ostez : qui est celuy qui a esté donné comme accomplissant,* [*completiuum?*] *Le Corps que vous sçauez, mais que vous ne sçauez pas tous, & que Dieu vueille que tous vous autres qui le sçauez, ne le sçachiez pas à vostre confusion & iugement :* [*Corpus quod nostis, quod non omnes nostis : quod vtinam qui nostis omnes, non ad iudi-*

In Ps. 73. *cium noueritis.* Et puis: *Les Preceptes de l'ancien Testament & du nouueau sont mesmes : les Sacremens non mesmes, les promesses non mesmes, &c. les Sacremens non mesmes; pource qu'autres sont les Sacremens donnans le salut; & autres, les Sacremens promettans le Sauueur. Les Sacremens du nouueau Testament donnent le salut, les Sacremens du vieil promettoient le Sauueur. Puisque donc tu as les choses promises, à quoy t'amuses-tu de chercher les promesses?* [*Sacramenta noui Testamenti, dant salutem : Sacramenta veteris Testamenti promiserunt Saluatorem. Cùm ergo iam teneas promissa, quid quæris promittentia?* C'est la Profession de Foy de toute l'Eglise en corps, au Concile d'Ephese, en l'explication ou plustost declaration que S. Cyrille fait de l'onziéme Anatheme : *Nous offrons és Eglises le sainct, viuifiant & non-sanglant* [καὶ ἀναίμακτον] *Sacrifice, ne croyans pas que le Corps qui est là gisant & mis deuant nous,* [τὸ προκείμενον] *soit le corps d'vn comme nous & homme commun, semblablement le precieux Sang; mais le receuans comme celuy qui est fait le propre Corps & le propre Sang du Verbe qui produit & viuifie toutes choses,* [τοῦ τὰ πάντα ζωογονοῦντος λόγου]

λόγȣ :] *Car la chair commune ne peut viuifier : & le Seigneur en est luy mesme le témoin, quand il dit : La chair ne profite de rien, c'est l'esprit qui viuifie. Parce donc que la chair est faite propre du Verbe, pour cet effet on la croit & est viuifiante, selon que le mesme Seigneur l'a dit : Ainsi que mon Pere viuant m'a enuoyé, & moy ie vis par mon Pere, & celuy qui me mange,* (voire, *me masche,* ὁ τρώγων) *il viura aussi par moy. Pource donc que Nestorius, & ses Sectateurs dissoluent ignorammēt & temerairement* (ἀμαθῶς) *la puissance & vertu de ce mystere ; à bon droict cét Anatheme a esté prononcé contr'eux.* Profession de Foy, qui fut faite en suite de celle que nous trouuons és Actes du grand Concile de Nicée, qui se voyent dans le recueil qu'en a fait Gelase, qui écriuoit du temps de l'Empereur Zenon, il y a plus de douze cens ans, allegué par vn Patriarche de Constantinople il y a plus de sept cens ans, Photius (*homme exact & iudicieux, & égal à toute l'Antiquité*, si l'on en veut croire Beze :) la voila toute entiere : *Derechef aussi ne nous arrestons pas icy bassement sur la diuine Table,* [ἐπὶ τῆς θείας τραπέζης] *à considerer le pain, & le calice proposez ; mais esleuans nostre pensée, entendons par la Foy, que l'Agneau de Dieu celuy qui oste le peché du Monde, est gisant sur cette sacrée Table, sacrifié par les Prestres non-sanglamment & sans y estre égorgé* (l'allusion du Grec est excellente ἀθύτως ὑπὸ τῶν ἱερέων θυόμενον, qui monstre, qu'au Sacrifice mystique de l'Eucharistie nostre Seigneur est *non-sanglamment immolé* ; comme n'estant pas là où il a esté tué, qui est le mot François qui reuient au mot Grec, & ce que le Concile d'Ephese que nous venons d'alleguer, qui suit & qui inter-

prete celuy de Nicée, appelle ἀναίμακτον) *& que prenans vrayement son precieux Corps & Sang,* [ἀληθῶς λαμβάνοντας ἡμᾶς] *nous deuons croire que ce sont les Symboles de nostre Resurrection; car aussi pour cette cause nous n'en prenons pas beaucoup, mais peu, afin que nous sçachions que ce n'est pas pour nous saouler, mais pour nous sanctifier,* οὐκ εἰς πλησμονὴν, ἀλλ' εἰς ἁγιασμόν. ] Dernieres paroles depuis imitées par sainct Augustin, quand

Serm. 33. de Verb. Domin.

il dit, *Nous en prenons peu, & sommes engraissez dans l'ame,* [ *Modicum quid accipimus, & in corde saginamur;* en y ioignant la façon de parler du grand Docteur d'Afrique Tertullien, (que sainct Cyprien, le premier Orateur Chrestien, appelloit *son Maistre;*)

Lib. de Resurr. carn.

*La chair mange la chair de Christ, afin que l'ame soit engraissée de Dieu.* [ *Caro Corpore & Sanguine Christi vescitur, vt & anima Deo saginetur.* Ce que S. Bernard a depuis

Serm. 33. in Cant.

aussi imité, quand il dit: *C'est vne asseurée habitation que le Paradis, vne douce pasture, que le Verbe, vne grande & excessiue opulence, que l'Eternité: I'ay aussi le Verbe, mais en Chair; & la Verité m'est apposée, mais en Sacrement: l'Ange est engraissé de la graisse & fine fleur du froment, & est saoulé du pur grain: Moy il me faut cependant contenter de quelque escorce de Sacrement, du son & farine grossiere de la chair, de la paille de la Letre, & du voile de la Foy.* [ *Habeo & ego Verbum, sed in Carne: & mihi apponitur Veritas, sed in Sacramento: Angelus ex adipe frumenti saginatur & nudo saturatur grano: Me oportet interim quodam Sacramenti cortice esse contentum, carnis furfure, Literæ paleâ, velamine Fidei.* Passage, où sainct Bernard fait vn partage & vne opposition entre ce que reçoiuent les Anges & les Saincts en la Hierusalem Celeste

Digitized by Google

d'écrite prophetiquement par ces mots du Psalmiste : *Loüe ton Dieu Sion , &c. qui a mis pour tes limites la* Ps.147.
*Paix, & te rassasie de graisse & fine fleur de Froment* ; & ce que reçoiuent les Chrestiens en la Hierusalem Terrestre, qui est vne agreable, fructueuse, & subtile comparaison & meditation.

VOSTRE erreur ou plustost vostre mescompte, est donc en ce poinct, que durant que vous disputez de la Victime, vous la faites si bien eschapper, que Dieu demeure sans estre recognu & seruy au milieu de vos debats. Et il arriue ce qui est assez ordinaire entre de mauuais seruiteurs, que vous aimez mieux que le seruice du maistre manque, que de rien rabattre de ce que vous auez vne-fois opiniastré ; ou qu'auec vn esprit remply de Paganisme, vous prenez le Prestre de Iesus-Christ, pour le Prestre de Iupiter, auquel il n'estoit pas permis de toucher de la farine ny de la chair cruë, au contraire dequoy, le Leuitique qui contient les figures de nostre Sacrifice nous prepare si admirablement. C'est ce qu'Optat sceut bien reprocher aux Donatistes, quand il leur dit, que condamnans tout le Monde , ils faisoient cesser le seruice, adjoustant : *Vous fraudez les oreilles* Lib.2.
*de Dieu* ; [ *Fraudatis aures Dei* ; & puis , concluant : *Doncques , si Dieu attend les loüanges qui luy sont deuës , & si le sainct Esprit exhorte qu'elles sonnent de toutes parts ; & tout le Monde prest de rendre ce qu'il doit , de peur que Dieu ne soit fraudé ; vous aussi loüez auec tous , ou par ce que vous n'auez pas voulu estre auec tous , tous seuls taisez vous.* [ *Igitur , si & Deus debitas sibi laudes expectat , & vt sonent , Spiritus sanctus hortatur ; & totus Orbis quod debet,*

*paratus est reddere, ne fraudetur Deus; etiam vos ipsi laudate cum omnibus; aut quia noluistis esse cum omnibus, soli conticescite.* Ou bien demandez en grace, que l'on vous assigne, comme en l'ancienne Rome, vn iour pour reparer la faute, & recouurer ce que vous auez perdu en l'obmission des Sacrifices, qu'il semble que l'Eglise veut suppléer en ces deux Festes generales de Toussaincts & des Morts. Nous ne vous dispenserons pas de la marque du nom de cette Feste qui y estoit comprise, que l'on appelloit Fornicalia, en signe de la fornication spirituelle, dont l'Escriture condamne le Schisme & l'Heresie, mais bien de Quirinalia, qu'ils appelloient la Feste aux Fols, nommans ainsi ceux qui n'auoient pas sacrifié comme les autres; si ce n'est que par rapport au nom de Quirinus, qui estoit Romulus, Autheur de Rome, vous ne vouliez retenir le nom pour vous declarer desormais bons Romains.

POVR Nous, quoy que vous trouuiez à redire à nostre Sacrifice, il nous faut dire auec cette force d'esprit de Tertullien, duquel sainct Vincent de Lerins auoit raison de dire si eloquemment, *autant de* Cap. 24. *paroles, autant de sentences; autant de sens, autant de victoires;* [*Cuius quot penè verba, tot sententiæ sunt; quot sensus, tot victoriæ;* quand il parle de l'Incarnation qui en est la source, & qui a esté la premiere debattuë & battuë en ruine de toutes sortes de scandales: *Tout* Lib. de Carn. Christi. *ce qui est indigne de Dieu, m'est expedient: Je suis en seureté, pourueu que ie n'aye point honte de mon Maistre;* [*Quodcumque Deo indignum est, mihi expedit. Saluus sum,* Ibid. *si non confundar de Domino meo.* Et puis, *Ie ne trouue*

*point*

Digitized by Google

*point d'autres matieres de confusion*, ( il le faut excuser, il n'auoit pas encore compté auec vous) *qui me preuuent par le mépris de la honte, bonnement impudent & heureusement fol. Le Fils de Dieu est né : ie n'en ay point de honte, parce qu'il y a de la honte. Et le Fils de Dieu est mort : il est tout à fait croyable, car il est impertinent. Et, apres auoir esté enseuely, il est resuscité : il est certain, car il est impoßible,* [*Alias non inuenio materias confusionis, quæ me per contemptum ruboris probent, benè impudentem & fœliciter stultum. Natus est Dei Filius : non pudet, quia pudendum est. Et mortuus est Dei Filius: prorsùs credibile est, quia ineptum est. Et sepultus, resurrexit: certum est, quia impoßibile est.*

VOILA suffisamment parlé du Sacrifice en general, qui n'est pas proprement question de Controuerses, estant commune à toute Religion. Venons à ce Sacrifice des Chrestiens, & parlons-en sainement, c'est à dire, Catholiquement au langage de nostre sainct Augustin, quand il dit ; *Comme la santé Catholique croit,* [*Sicut Catholica sanitas credit*, pour dire la saine doctrine Catholique, & pour exprimer fortement, & nous imprimer viuement qu'il n'y a rien de sain en Religion & doctrine que ce que croit l'Eglise Catholique, qui ne sort point de ce principe perpetuel & infaillible : *La parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous?* par lequel elle continuë le Sacrifice qu'elle a appris de ceux par qui la parole luy est venuë, & que sans contredit elle voit pratiquer en tous les lieux où cette parole est venuë, comme nous verrons plus amplement cy-apres.

Lib. 2. de Trin.

## CHAPITRE III.

### *Du Sacrifice des Chrestiens.*

### Le Ministre.

QV'ENTENDEZ-VOVS par ce *Sacrifice des Chrestiens*, & que sainct Augustin appelle ainsi : que l'Eglise Grecque nomme *Liturgie*, & l'Eglise Latine *Messe* ? laquelle sainct Cyprien appelloit *le Sacrifice de Dieu le Pere, & de Christ*, [*In Sacrificio Dei Patris, & Christi*, & depuis, au Liure qu'il a écrit de ceux qui sont tombez durant la persecution, *le Sacrifice celebré par le Prestre*, [*Sacrificio à Sacerdote celebrato.* Ie vous demande les choses tout d'vn coup, & tout clairement, afin que vous voyez que nous ne demandons qu'instruction, & que nous ne voulons ny fuir, ny chicaner. Ie suis de ceux qui ont horreur, que Luther ait osé écrire qu'vn Diable luy ait appris & luy ait persuadé, que la Messe est vne grande abomination, & qu'il ne dormoit pas, qu'il estoit bien éueillé, quand il eut cette belle leçon: quoy que l'on dise, il en faut tousiours reuenir à la raison. Si j'osois, ie dirois que Luther n'a point écrit cela, & que l'on luy fait accroire: ou, pour détourner l'excuse à la mode d'Allemagne, i'en rejetterois vne partie sur quelque bouteille mal-rincée, & dirois que ce n'est pas sans cause que l'on tenoit en la Beotie, que l'oubliance & la ferule estoient consacrées &

Epist. 61. ad Cæcil.

Lib. de Lapſ.

Digitized by

dediées à Bacchus, afin de passer plus legerement les fautes qui peuuent auoir de semblables excuses. Répondez moy seulement aussi intelligiblement & clairement, si vous voulez que ie passe outre: Car à dire vray, c'est icy non seulement la pierre d'achopement, mais la pierre de touche; & ce point là bien desmeslé, le reste des questions est bien aisé. Il nous est, & à vous & à nous, si important, qu'aujourd'huy vostre Religion & la nostre, sont comprises sous ces deux mots de *Presche*, & *de Messe*. Pour abreger, ie diray que ma difficulté ne consiste qu'à sçauoir des Anciens, si ce Sacrifice est vray, & n'est point vne inuocation; car cela estant, ie ne puis trouuer à redire qu'il soit commemoratif du Sacrifice de Redemption, aussi bien qu'applicatif; non plus que le Sacrifice de l'Agneau Paschal, du Sacrifice de l'Agneau Preseruateur des Israëlites, & de la Redemption Legale, de la rigueur de l'Ange exterminateur.

Il n'y a gueres de gens que vous n'arrestiez tout court, quand vous repartez que l'on ne voit point le Royaume Chrestien, que l'on ne croye la Messe & la Benediction Episcopale en mesme temps, & que c'est combatre le Christianisme du Royaume & de nos Roys, que de combattre la Messe, & de disputer aux Euesques le droict d'y donner la Benediction solennelle. Le premier Concile d'Orleans assemblé à l'instance de Clouis, premier Roy Chrestien, auquel sainct Godard Archeuesque de Roüen, Nepus Euesque d'Avranches, Maurusio Euesque d'Evreux, & Leontianus Euesque de Constances, assistent & souscriuent, est vostre preuue bien for-

melle & doublement pertinente, voire peremptoire, pour le general de l'Eglise, & pour le particulier de la Prouince, où le vingt-sixiéme Canon porte en termes exprés: *Lors que l'on s'assemble au Nom de Dieu, pour celebrer les Messes; que le Peuple ne sorte point que la solennité de la Messe ne soit accomplie, & qu'où il y a vn Euesque, l'on n'ait receu sa Benediction*; [*Cùm ad celebrandas Missas in Dei nomine conuenitur, Populus non antè discedat, quàm Missæ solennitas compleatur, & vbi Episcopus fuerit, Benedictionem accipiat Sacerdotis*; & au tiltre du Canon: *Que le Peuple ne presume point de sortir deuant que la Messe soit acheuée*; [*Vt Populus antè completam Missam egredi non præsumat.* Ce Concile est de toute la France Nationalement assemblée, apres la défaite des Goths, auquel Clouis écrit auec cét éloge: *Dominis sanctis & Apostolica sede dignißimis Episcopis*: qui veut dire, *Aux Seigneurs les saincts Euesques, & tres-dignes de la succeßion & rang Apostolique*; pour vser auec clemence de sa victoire enuers toutes sortes de prisonniers, & les deliurer sur l'attestation & l'aduis des Euesques, dont au rebours aujourd'huy, l'on chicane à tout'heure au premier interest ou caprice, les aduis & les priuileges.

## L'ARCHEVESQVE.

Av commencement du Schisme des Donatistes, Lib. 3. le bon Optat disoit; *Si les Esprits des hommes contestent, les Sacremens pour cela ne contestent pas*, [*Si hominum litigant mentes, non litigant Sacramenta*: mais aujourd'huy les choses sont bien changées, car il n'y a presque

presque que le Sacrifice & les Sacremens qui conte-stent, tant on a meslé cette doctrine, & tant les cartes sont broüillées. Qui voit neantmoins l'Antiquité, sçait que l'ancienne Eglise croyoit, que l'Eucharistie estoit vn vray, plein & entier Sacrifice, succedant seul à tous les Sacrifices de la Loy, la nouuelle oblation du nouueau Testament, le culte externe de Latrie des Chrestiens : Et non seulement Sacrifice Eucharistique, mais aussi Sacrifice propitiatoire par application de celuy de la Croix, & qu'en cette qualité elle l'offroit & disoit par la bouche de Tertullien, rendant compte de nostre Foy à celuy qui gouuernoit l'Afrique pour l'Empereur Payen: *Nous Sacrifions pour le salut de l'Empereur, &c.* [*Itaque & Sacrificamus pro salute Imperatoru, &c.* puis par la bouche de sainct Cyprien, qui tient la chose si constante & si vraye, qu'il en tire vn argument : *C'est vn grand honneur & gloire de nostre Episcopat, de donner la Paix aux Martyrs*, (il parle de ceux qui estoient tombez, qui auoient fait penitence, & qui se representoient au Martyre apres la reconciliatiõ de l'Eglise, à laquelle s'opposoient les Nouatiens, & dequoy au commencement beaucoup de Catholiques, pour conseruer la rigueur de la discipline, faisoient grande difficulté) *afin que nous autres Prestres, qui celebrons tous les iours les Sacrifices de Dieu, preparions à Dieu des Hosties & des Victimes,* [*Imò Episcopatus nostri honor grandis & gloria est, Pacem dedisse Martyribus, vt Sacerdotes qui Sacrificia Dei quotidie celebramus, Hostias Deo & Victimas præparemus;* & par la bouche de l'Oracle de l'Eglise, & des Empereurs Chrestiens, le Grand sainct Ambroise : *Quand*

Lib. ad Scapul.

Epist. 54. Synod. ad Cornel.

In cap.1. Luc. *nous Sacrifions, Christ y est, Christ y est immolé,* [*Cùm Sacrificamus, Christus adest, Christus immolatur*; tant pour les absens, que pour les presens; Et ce, tant pour les Communians, que pour les non-Communians, tant pour les viuans, que pour les Morts : Et que pour l'oblation de ce Sacrifice, elle vsoit d'Autels (témoin
Epist.63. ce que sainct Cyprien en interprete à l'Euesque Cecilius, de la Prophetie de la Sapience, où non seulement il fait voir le Sacrifice de Iesus-Christ prefiguré, mais mention de l'Autel & des Apostres, *sed & Altaris & Apostolorum faciens mentionem*) erigez & dediez à Dieu en memoire des Martyrs, & qu'elle les consacroit par certaines formules de paroles & de ceremonies, & entr'autres, par l'enchassement de Reliques; Et qu'elle tenoit le mélange de l'eau auec le vin au Sacrifice de l'Eucharistie, pour chose necessaire & de Tradition Diuine & Apostolique. Sur tout cela, quand vostre Luther entend parler de Sacrifice, d'Oblation, d'Immolation, dont nos Liures sont tous pleins, il dit au cõmencement timidement, que c'est peut-estre des Oraisons de la Messe, & nõ pas de la Messe qu'entendent parler les Peres; Et puis enfin, il dit par vn desespoir & vne resolution d'vn hõme en l'estat où vous venez de le representer, ce que l'on allegue communément de luy : *Que si l'on n'a que respondre, il est plus seur de nier tout, que d'aduoüer que la Messe est vn Sacrifice.* [*Si nihil habetur, quod dicatur, tutius est omnia negare, quàm missam Sacrificiũ esse concedere.* Mais il faut excuser vn homme qui est plus long-temps à table qu'il ne pense, & qui se leue sans payer l'escot, & sans compter auec sainct Cyprien qui en argu-

Digitized by Google

mente de cette sorte, comme sur vn fondement indubitable, contre les Aquariens: *Car si Iesus-Christ le Seigneur & nostre Dieu, est le souuerain Prestre de Dieu le Pere, & le premier s'est offert soy-mesme Sacrifice au Pere, & à commandé que cela se fist en commemoration de soy; sans doute ce Prestre-là tient au vray la place de Christ, lequel imite ce que Christ à fait, & offre alors en l'Eglise à Dieu le Pere, vn Sacrifice vray & plein, [Sacrificium verum & plenum] s'il se met à l'offrir selon qu'il voit que Christ mesme l'a offert. Au reste, toute discipline de Religion & de Verité est subuertie, si ce qui est spirituellement ordonné, n'est fidellement obserué, si ce n'est qu'aux Sacrifices du matin [in Sacrificiis matutinis] quelqu'vn ne craigne, que par la saueur du vin il ne sente le Sang de Christ, [ne per saporem vini, redoleat Sanguinem Christi.] Ainsi donc commencera la communauté de nos Freres d'alentir dans les persecutions, le zele qu'elle a de la Passion de Christ, lors qu'elle apprend aux Oblations à rougir de confusion, du sang qui y est espandu, [Dùm in Oblationibus discit de sanguine eius & cruore confundi.* Ibidem. Ce bon homme a aussi peu compté auec S. Gaudentius, ce celebre Euesque de Bresse, Successeur de S. Philastrius, plus ancien que sainct Chrysostome, duquel est cette graue sentence, qui nous apprend d'autres Maximes: *Le Seigneur ordonna à ses fidelles Disciples, lesquels il establit les premiers Prestres de son Eglise, qu'ils exerçassent incessamment ces Mysteres de la vie eternelle qui doiuent estre par toutes les Eglises du Monde necessairement celebrez, &c. [Dominus Discipulis fidelibus mandat, quos primos Ecclesiæ suæ constituit Sacerdotes, vt indesinenter ista vitæ æternæ Mysteria exercerent, quæ necesse est à cunctis Sacerdotibus per singulas totius Orbis Ecclesias celebrari, &c.* Tract. 2. de Exod.

Digitized by Google

Pour me reduire à ce que vous me demandez, & traitter plus veritablement & raisonnablement; ie vous respondray d'aussi bonne foy que vous me le demandez, categoriquement & methodiquement. Premierement, par neuf Presuppositions de sainct Augustin; & puis, par vne claire resolution de vostre question, sans adiouster du mien. Et ainsi vous verrez de la pure Antiquité, en quoy consiste ce Sacrifice que sainct Epiphane appelle le principal Salut des Chrestiens; & à l'opposite, l'Erreur des Sacramentaires que Luther, tant allegué, appelle *venimeuse, blasphematoire & erronée Heresie*; Et nous verrons ce que dit sainct Chrysostome, que cette sacrée

Homil. 83. in Matth. Table à deux propres effets: *Qu'elle sauue, & qu'elle instruit*, ὁμοῦ μὲν σώζων, ὁμοῦ μὲν παιδεύων.

Aug lib. 20. cont. Faust. POVR cet effet donc ie vous diray en premier lieu, *Que les Chrestiens celebrent la memoire du Sacrifice fait par nostre Seigneur, par la Sacro-Saincte Oblation, & Participation de son Corps, & de son Sang*; Et cela, ce n'est point moy qui le dit; Voyez si sainct Augustin en laisse vne syllable, en cet incomparable effort d'esprit contre Fauste Manichéen: *Vnde iam Christiani, peracti eius Sacrificij* (il parle du Sacrifice de la Croix) *memoriam celebrant Sacro-Sanctâ Oblatione, & Participatione Corporis & Sanguinis Christi*: Et cela s'appelle par S.

Ibid. & alibi. Augustin communément, *le Sacrifice des Chrestiens*, [*Sacrificium Christianorum*, comme à l'entrée de ce Chapitre nous auons dit. C'est ce que plus clairemẽt & simplement Nicetas souuent allegué sur S. Gregoire de Nazianze nous cõfirme, quand il dit que la *perception de la Chair & du Sang, comprend la Commemoration de la Mort*

*Mort & Passion de Christ:* Et Eusebe, plus eloquemment en ses Demonstrations Euangeliques: *Nous sacrifions & encensons, celebrans* (ou, *operans*) *tantost la memoire de ce grand Sacrifice selon les Mysteres qu'il nous a baillez, & offrans à Dieu l'Eucharistie pour nostre salut auec Hymnes religieux & Prieres: tantost nous consacrans tous entiers à luy, & au Verbe son souuerain Sacrificateur, nous dedians de corps & d'ame,* οὐκοῦν καὶ θύομεν, καὶ θυμιῶμεν. ποτὲ μὲν τὴν μνήμην τοῦ μεγάλου θύματος κατὰ τὰ πρὸς αὐτοῦ παραδοθέντα μυστήρια ἐπιτελοῦντες, καὶ τὴν ὑπὲρ σωτηρίας ἡμῶν εὐχαριστίαν δι' εὐσεβῶν ὕμνων τε καὶ εὐχῶν τῷ Θεῷ προσκομίζοντες· ποτὲ δὲ σφᾶς αὐτοὺς ὅλους καθιερῶντες αὐτῷ καὶ τῷ γε Ἀρχιερεῖ αὐτοῦ λόγῳ, αὐτῷ σώματι καὶ ψυχῇ ἀνακείμενοι. Iustin Martyr concilie ces deux especes d'explication, l'vne basse, & l'autre releuée, par vne moyenne qui est fort remarquable & propre à concilier l'attention. C'est cõtre Tryphon Iuif, où il dit: *L'oblation de la farine offerte pour ceux qui estoient purgez de Lepre, estoit figure du pain de l'Eucharistie que Iesus-Christ nostre Seigneur a commandé de faire* (ou, *de sacrifier*) *en memoire de la Passion, qu'il a soufferte pour les hommes qui purifient leurs ames de toute meschanceté, afin qu'ensemble nous Eucharistizions à Dieu,* (c'est à dire, *nous rendions graces à Dieu,* par vne excellente allusion, & application aux desseins de l'Eucharistie.) τύπος ἦν τοῦ ἄρτου τῆς εὐχαριστίας ὃν εἰς ἀνάμνησιν τοῦ πάθους οὗ ἔπαθεν ὑπὲρ τῶν καθαιρομένων τὰς ψυχὰς ἀπὸ πάσης πονηρίας ἀνθρώπων Ἰησοῦς Χριστὸς ὁ κύριος ἡμῶν παρέδωκε ποιεῖν, ἵνα ἅμα τε εὐχαριστῶμεν τῷ Θεῷ, &c. C'est pourquoy nostre mesme S. Augustin dit aux Donatistes, escriuant du Baptesme, à la fin de son troisiéme Liure: *D'où vient* (s'entend, pour monstrer que tous les Sacremens sont,

Lib. 1. cap. 10.

Dial. cũ Tryph.

Lib. 3. de Baptis. cont. Donat.



Digitized by Google

non des hommes, mais de Dieu,) *que le Seigneur mesme enuoya ceux qu'il guerit de la lepre aux mesmes Sacremens, afin que pour eux ils offrissent le Sacrifice aux Prestres;* (c'est à dire, qu'ils leur presentassent dequoy offrir pour eux;) *parce que ce Sacrifice qu'il a voulu depuis estre celebré en l'Eglise au lieu de tous les autres, n'auoit pas encore succedé à ces Sacremens, dautant que luy estoit encore annoncé & prenoncé par tous les autres Sacremens.* [*Vnde ipse Dominus etiam quos mundauit à lepra, ad eadem Sacramenta misit, vt offerrent pro se Sacrificium Sacerdotibus: quia nondùm eis successerat Sacrificium quod ipse pòst in Ecclesia voluit celebrari pro illis omnibus, quia illis omnibus ipse prænuntiabatur.*

En second lieu, *Que l'Eglise fait ce sacrifice par ce Sacrement de l'Autel qui est cognû des Fideles, où il luy est mystiquement demonstré, qu'en l'Oblation qu'elle offre, elle est aussi offerte.* C'est le mesme sainct Augustin qui parle
Lib. 10. cap. 6. pour moy en sa Cité de Dieu; *Quod etiam Sacramento Altaris Fidelibus noto frequentat Ecclesia; vbi ei demonstratur, quòd in ea Oblatione quam offert, ipsa offeratur.* La premiere partie de la Presupposition est claire dans Op-
Lib. 2. tat: *Maintenant vostre mensonge* (dit-il) *peut estre en ce lieu iustement condamné, en ce que vous dites que vous en faites tous les iours les Sacrifices:* (c'est que les Donatistes, ce qui est nouueau & fort à remarquer, se vantoient de ne pas rompre la Cõmunion de l'Eglise, parce qu'ils cõseruoient le Sacrifice de Communion qu'ils faisoient pour l'Eglise, dont encore vos gens ne se sçauroient vanter) *car qui doute qu'au Mystere des Sacremens, vous ne pouuez obmettre la loy & la ceremonie, qui en porte l'exprés cõmandement,* [*Iàm & mendacium vestrum hoc loco iustè damnari potest, quòd quotidie à vobis Sacrificia condiuntur. Nam*

Digitized by Google

*quis dubitet, vos illud legitimum in Sacramentorum Mysterio præterire non posse?* Le reste s'esclaircira dauantage par la Presupposition suiuante. Il est bon cependant de sçauoir, que quant à ce que sainct Augustin dit *que l'Eglise est offerte*; c'est que Iesus-Christ nous offre, & que nous offrons Iesus-Christ, & que non seulement le Corps reel represente & contient symboliquement le Corps mystique, mais mesme que le Calice exprime notamment ce mesme corps mystique par l'eau qui y est versée, & comme incorporée; ainsi que le Peuple à Iesus-Christ: & que Iesus-Christ offre à son Pere continuellement tout ce qu'il est, & personnellemeut, c'est à dire, son Corps, & mystiquement, c'est à dire, son Eglise: Qui est l'excellente Theologie primitiue des premiers temps Apostoliques, & entr'autres de sainct Cyprien, qui a le mieux écrit de la Question des Aquariés, lesquels ne vouloient que de l'eau, & tiroient cette Sacrée ceremonie à l'autre extremité; Pour ne point alleguer, que tout le Peuple d'vne façon speciale & toute sacrificale, & l'ordre Sacerdotal fut offert à Dieu tant par Moyse, que par Aaron en Loy de Religion perpetuelle, comme il se voit dans nos Saints Liures. Il y a de plus, que l'Vnité de l'Eglise est representée par l'offrande, qui est en l'vne & l'autre espece d'vne matiere composée de plusieursgrains, qui vnefois incorporez se tenans vnis, nous monstrent ce que nous sommes, & ce que nous deuons faire: Ce qui faisoit dire à sainct Paul: *Ie parle comme à gens Bien entendus: Vous-mesmes iugez de ce que ie dis: Le Calice de benediction que nous benissons, n'est ce pas la communication du* 1.Cor. 10

Digitized by Google

*Sang de Christ? & le Pain que nous rompons, n'est-ce pas la Communion du Corps du Seigneur? Car nous qui sommes plusieurs, sommes vn pain & vn corps, dautant que nous sommes participans d'vn mesme pain.* [*Vt prudentibus loquor, vos ipsi iudicate quod dico: Calix Benedictionis cui benedicimus, nonne Communicatio Sanguinis Christi est? Et Panis quem frangimus, nonne Participatio Corporis Domini est? Quoniã vnus Panis, vnum Corpus multi sumus, omnes qui de vno Pane participamus.* En ce sens, l'Eglise dit en son Oraison secrete qui se dit au iour du sainct Sacrement, apres l'oblation: *Donne Seigneur* (*nous t'en prions*) *à ton Eglise les dons de l'Vnité & de Paix, qui sous l'oblation des presens de ce Sacrifice sont mysterieusement representez;* [ *Ecclesiæ tuæ quæsumus Domine, Vnitatis & Pacis dona concede, quæ sub oblatis muneribus mysticè designantur:* Demandant en l'Oraison secrete, pour l'effet de l'Oblation, l'Vnion; & en la Postcommunion, l'Eternelle & essentielle Refectiõ, en disant à Dieu: *Fay Seigneur, que nous soyons remplis de l'eternelle fruition de ta Diuinité, que la temporelle perception de ton precieux Corps & precieux Sang prefigure;* [ *Fac nos quæsumus Domine, Diuinitatis tuæ sempiterna fruitione repleri, quam pretiosi Corporis & Sanguinis tui temporalis perceptio præfigurat.* Dequoy sainct Damascene disoit si nettement, pour exprimer ce que ce Sacrement figure outre l'incorporation & consistence au Corps mystique de Iesus-Christ, qui est son Eglise:

De fid. Orthod. lib 4. cap. 14.

*Les Sacremens de l'Eucharistie sont appellez figures de choses futures, non qu'ils ne soient vrayement le Corps & le Sang de Christ; mais, parce que nous sommes maintenant faits participans de la Diuinité de Christ par eux, & lors nous participerons à la mesme Diuinité intellectuellement, & par la seule*

vision.

*vision*: ἀντίτυπα δὲ τῶν μελλόντων λέγονται οὐχ ὡς μὴ ὄντα ἀληθῶς σῶμα, καὶ αἷμα Χριστοῦ, ἀλλ' ὅτι νῦν μὲν δι' αὐτῶν μετέχομεν τῆς Χριστοῦ θεότητος, τότε δὲ νοητῶς διὰ μόνης τῆς θέας· L'allusion de ces deux mots Grecs est fort agreable, de θεότητος & de θέας dont l'vn signifie *diuinite*, & l'autre *vision*. C'est où Messieurs les Huguenots sautent & ce qu'ils n'ont pas patience d'attendre, & qu'à toute force ils veulent preuenir: C'est-là la place de leur *Spirituellement*, & *Intellectuellement*, qui n'est pas celuy de ce Monde, mais de l'autre Monde. Ce que Nicetas interprete sur sainct Gregoire de Nazianze: *Nostre Pasque aussi peut estre dite figure du Pasque à venir, pource que pendant que nous sommes en ce Monde, nous sommes encore grossierement participans de Christ, à sçauoir, par sa saincte Chair,* [*Quia quamdiù in hoc Mundo versamur, crassiùs adhuc Christi participes sumus, nempè per sanctam ipsius Carnem;*] *mais là, plus abondamment & parfaitement*; à sçauoir par la participation immediate de sa Diuinité. Et Maximus interprete de la Liturgie; *Par la participation que nous auons aux Sacremens immaculez & viuifians, telle qu'il nous arriue d'auoir auec luy, est signifiée la participation que nous aurons en l'autre Siecle, à la similitude & identité des conditions glorieuses du Corps de Christ, & la deïformité & deïfication*; c'est à dire, vnion & conjonction des Bien-heureux auec la Diuinité.

In Orat. 42.

In expofit. Liturg. c. 25.

En troisiéme lieu: *Que nostre Seigneur a mieux aimé en forme de seruiteur* (c'est à dire, *en son Humanité*) *estre Sacrifice, que de receuoir Sacrifice; de peur que quelqu'vn sous ce pretexte, ne pensast que l'on pûst Sacrifier à quelque Creature: De là vient, qu'il est & le Prestre, &*

*l'Offrant, & l'Oblation : de laquelle chose il a voulu que le Sacrifice quotidien de l'Eglise fust le Sacrement, luy estant le Chef de ce Corps, & elle le Corps de ce Chef, tant elle par luy, que luy par elle, accoustumé d'estre offert.* On voit bien que cette Theologie est encore de mesme crû, & qu'il n'y a qu'à luy faire parler Latin, pour dire que c'est sainct Augustin: *In forma serui Sacrificium maluit esse, quàm sumere; ne vel hâc occasione quisquam existimaret, cuilibet Sacrificandum esse Creaturæ. Per hoc & Sacerdos est, ipse Offerens, ipse & Oblatio: cuius rei Sacramentum quotidianum esse voluit Ecclesiæ Sacrificium, cùm ipsius Corporis ipse sit Caput, & ipsius Capitis ipsa sit Corpus, tã ipsa per ipsum, quàm ipse per ipsam, suetus offerri.* Il y a icy sur la fin vne diuerse leçon, qui est commune auiourd'huy, & qui ne change rien du sens: *Quæ cùm ipsius Capitis Corpus sit, seipsam per ipsum discit offerre*, qui veut dire : *Laquelle estant le Corps de ce Chef, elle apprend à s'offrir elle-mesme par luy.* Paroles qui nous donnent à entendre, que par les Sacrifices presens, l'Eglise apprend à faire sur l'Autel du sainct Esprit, cet eternel Sacrifice qu'elle fera par nostre Seigneur son Espoux, à Dieu le Pere, au Ciel à tout iamais. Icy il faut interpreter le disciple par le maistre, sainct Augustin par sainct Ambroise, qui écrit sur le Pseaume trente-huictiéme: *Encore que Christ ne soit plus veu offrir maintenant, toutefois il est offert en Terre, quand son Corps est offert, voire mesme il est manifesté offrir luy-mesme en nous, puisque c'est sa parole qui consacre le Sacrifice qui est offert.* [*Etsi nunc Christus non videtur offerre, tamen ipse offertur in Terris, quandò Christi Corpus offertur. Jmmò ipse offerre manifestatur in nobis, cuius sermo sanctificat Sacrificium quod offer-*

Lib. 10. de ciuit. cap. 20.

Digitized by Google

*tur*. Theologie que nous auons expliquée plus amplement, & qui est plus estenduë cy-dessus en la Presupposition precedente.

En quatriéme lieu : Que non sans cause on y a introduit des Hymnes & deuotions, soit deuant l'Oblation, soit lors que lon distribuë au Peuple ce qui est offert. Témoin ce que sainct Augustin recognoist auoir écrit contre vn nommé Hilaire, qui blasmoit ce qui en auoit esté nouuellement introduit à Carthage, par vn picquement qu'il eut contre les gens d'Eglise : qui est iustement la cause de vostre reuolte. *En ce temps-là* (dit-il au second Liure de ses Retractations, ou reueuë de ses Oeuures) *vn nommé Hilaire qui auoit esté Tribun*, ( & par consequent, Mutin ) *laïque, Catholique, picqué ie ne sçaurois dire comment, ainsi qu'assez souuent il aduient contre les seruiteurs de Dieu, déchiroit où il pouuoit, auec vne reprehension médisante, la coustume qui auoit lors esté introduite à Carthage, de dire des Hymnes à l'Autel, tirées du Liure des Pseaumes, soit deuant l'Oblation, soit lors que l'on distribuë au Peuple ce qui est offert; protestant que cela ne se deuoit point faire. Ie luy répondis par le commandement de nos Freres.* [ *Inter hæc Hilarius quidam vir Tribunitius, laïcus, Catholicus, nescio vnde aduersùs Dei Ministros, vt fieri adsolet, irritatus, morem qui tunc esse apud Carthaginem cæperat, vt Hymni ad Altare dicerentur de Psalmorum Libro, siue ante Oblationem, siue cùm distribueretur Populo quod fuisset oblatum, maledicâ reprehensione vbicumque poterat lacerabat, asserens fieri non oportere. Huic respondi, iubentibus Fratribus.*

En cinquiéme lieu : Qu'à ne voir en ce Sacrifice que les especes & apparences de l'Hostie, on ne croi-

roit iamais que ce fust vn vray Corps, comme il faut croire. C'est pourquoy sainct Augustin disoit d'vn autre sens : *Tout ainsi que les enfans ne sçauent ce qui est mis sur l'Autel, & ce qui y est consommé, apres que la Celebration de Pieté est faite, d'où & comment il est fait, & d'où il est pris en vsage de Religion : & si iamais ils n'apprennent par leur experience, ou par celle d'autruy, & qu'ils ne voyent iamais qu'aux celebrations des Sacremens cette espece de chose, lors qu'on l'offre, & qu'on la donne, & que l'on ne leur dise auec vne tres-graue authorité de qui c'est le Corps & le Sang* ( pesez bien ces paroles ) *ils ne croiront pas autre chose, sinon que nostre Seigneur est ainsi apparu aux yeux des hommes, & que d'vn tel costé percé cette liqueur est descoulée.* [*Sicut infantes non nouerunt quod in Altari proponitur, & peractâ Pietatis Celebratione consumitur, vnde vel quomodò conficiatur, vnde in vsum Religionis assumatur : Et si nunquam discant experimento vel suo vel aliorum, & nunquam illam speciem rerum videant, nisi inter celebrationes Sacramentorum cùm offertur & datur, dicaturque illis auctoritate grauissimâ, cuius Corpus & Sanguis sit, nihil aliud credent nisi omninò in illa specie Dominum oculis apparuisse mortalium, & de latere tali percusso liquorem illum omninò fluxisse.*

Lib. 3. de Trinit.

En sixiéme lieu : Qu'il y a vn Sacrifice du nouueau Testament, que nostre Seigneur a commandé, & qu'il n'est pas permis ny de l'obmettre, ny de Sacrifier autrement. C'est de là qu'est venuë la consultation de sainct Augustin, où il decide *que le peché est bien moindre de reuenir yure du pelerinage des Martyrs.* [*Ebrium redire à Martyribus,*] *que d'estre à ieun & Sacrifier aux Martyrs : Je dis Sacrifier aux Martyrs* ( dit-il ) *ie ne dis*

Lib. 10. côt. Fau.

*dis pas ſacrifier à Dieu, és Memoires des Martyrs* (c'eſt à dire, aux Egliſes, comme nous auons dit cy-deſſus) *ce que nous faiſons tres ſouuent* [*Quod frequentiſſimè facimus,*] (en voila la pratique toute claire, auſſi bien que la diſtinction) *en cette ſeule maniere & ceremonie, que par la manifeſtation du nouueau Teſtament, il a ordonné qu'il luy fuſt ſacrifié:* [*Quo ſibi ſacrificari, noui Teſtamenti manifeſtatione præcepit;* (ie croy qu'apres cela, vous n'en douterez plus) *qui appartient à ce culte qui s'appelle Latrie, & qui n'eſt deu qu'à vn ſeul Dieu.* C'eſt pourquoy ſainct Auguſtin ſe faiſoit cette queſtion en vn autre endroit: *Quoy donc, ſommes-nous laiſſez en ce temps cy ſans Sacrifice?* In Pſ. 39.
[*Quid ergo, nos iam hoc tempore, ſine ſacrificio dimiſſi ſumus?* & la reſoluoit & traittoit en vn ſeul mot: *A Dieu ne plaiſe: Tu m'as fait vn Corps;* [*Abſit: Corpus autem perfeciſti mihi;* qui eſt le Texte qu'il donnoit pour cōtrepoids de cét autre; *Tu n'as point voulu de Sacrifice ny d'Oblation;* ſurquoy il ſe voulut faire cette objection, & ainſi deciſiuement & brieuement la reſoudre. Et en effet, ſi cela n'euſt eſté ainſi, Euſebe euſt-il iamais dit, ny oſé dire, en l'Oraiſon des loüanges de Conſtantin: *Quel autre que noſtre Sauueur, a baillé à ſes Diſci-* Orat. de Laud. Conſt.
*ples à operer des non-ſanglants & raiſonnables Sacrifices* [ἀναίμους δὲ καὶ λογικὰς θυσίας] *par Prieres & par vne Theologie ineffable & certaine maniere ſecrete* [δι' εὐχῶν καὶ ἀπορρήτου θεολογίας] *de celebrer la loüange diuine? Pour cette cauſe, & les Autels ont eſté erigez par toutes les parties de la Terre habitable;* [ἐπὶ τῆς καθ' ὅλης οἰκουμένης αἰδεσίμων] *& les conſecrations des Egliſes faites par toutes les Nations à vn ſeul Dieu moderateur de tous,* [μόνῳ τῷ παμβασιλεῖ Θεῷ.]

En ſeptiéme lieu; Que pour cognoiſtre qui eſt

la vraye maniere de faire ce Sacrifice, qui se celebre (comme nous auons dit en la seconde Presupposition) par le Sacrement de l'Autel, il ne faut que considerer ce qui se fait par tout l'Vniuers entre les Chrestiens, & croire la maniere la plus vniforme & plus frequente, estre l'institution & la Tradition Apostolique. C'est ainsi que sainct Augustin en v-
Ep. 118. se, escriuant à Ianuarius: *Quand l'Apostre dit en parlant de ce Sacrement; Partant, mes Freres, quand vous vous assemblez pour manger, attendez vous les vns & les autres: Si quelqu'vn à faim, qu'il mange en sa maison, afin que vous ne vous assembliez pas à vostre condemnation; il adjouste à l'instant; Pour le surplus, i'en Ordonneray quand ie viendray. Où il est donné à entendre, que dautant qu'il estoit trop long de cõprendre dans vne Lettre tout l'Ordre de la Ceremonie que l'Eglise vniuerselle obserue par tout le Monde, il nous monstroit, que ce qui est vniforme & sans diuersité, doit estre tenu pour ce qui deuoit estre, & a esté par luy Ordonné.* [*Cùm verò ait Apostolus, de hoc Sacramento loquens; Propter quod, Fratres, cùm conuenitis ad manducandum, inuicem expectate: si quis esurit, domi manducet, vt non ad iudicium conueniatis; statim subtexuit: Cætera autem cùm venero, Ordinabo. Vnde intelligi datur, quia multũ erat, vt in Epistola totum illum Agendi Ordinem insinuaret, quem Vniuersa per Orbem seruat Ecclesia, ab ipso Ordinatum esse quod nulla morum diuersitate variatur.*

C'est pourquoy sainct Irenée ne feignoit point de
Aduers. hæres. l. 4. c. 32. dire: *Il a enseigné la nouuelle Oblation du nouueau Testament, que l'Eglise receuant des Apostres, offre à Dieu par tout le Monde,* [*Noui Testamenti nouam docuit Oblationem, quam Ecclesia ab Apostolis accipiens, in vniuerso Mundo offert Deo.*

En huictiéme lieu: Que c'est par Tradition diuine que l'on doit mettre de l'eau dans le Calice qui est offert. Ainsi sainct Cyprien, depuis allegué par sainct Augustin, dit hautement: *Au surplus, sçachez que nous sommes aduertis* (s'entend mesme par reuelation, dont il parle) *qu'en l'Oblation du Calice il faut obseruer la Tradition de nostre Seigneur, & qu'il ne doit y estre fait autre chose par nous, que ce que nostre Seigneur a le premier fait pour nous, que le Calice qui est offert en memoire de luy, soit offert meslé de vin.* [ *Admonitos autem nos scias, inquit, vt in Calice offerendo, Dominica Traditio seruetur, neque aliud fiat à nobis, quàm quod pro nobis Dominus prior fecit, vt Calix qui in commemorationem eius offertur, vino mixtus offeratur.* Ce scrupule ne vous tient gueres; Luther qui commença & trouua les choses en estat, y estoit plus sujet, mais à l'Allemande, car il se resout sur le champ de ne point mettre d'eau & que le vin vaut mieux: Il n'y a qu'à voir les consultations d'yurongnes qu'il en fait dans ses Oeuures: Chose déplorable! qu'vne éceruelée yurongnerie soit iuge de la Religion, & que sans autre reflexion, vous l'imitiez, & aymiez mieux le consulter que sainct Cyprien; & que de leurs vapeurs vostre esprit s'enyure, aussi bien que le corps de ces gens-là.

Epist.63. ad Cæcil.

Lib.4.de Doctr. Christ.

En neufiéme lieu: Que l'heure du Sacrifice, dont nous parlons, est tres-agreable à Dieu, & propre pour estre exaucé. Sainct Augustin le sceut bien dire en l'Acte de l'élection de son successeur Eradius, où nous lisons entr'autres choses: *Augustin Euesque a dit; A la bonne heure, que les choses qui sont de Dieu, nous les puissions faire à l'heure de son Sacrifice; en laquelle heure*

Ep.110. in Actis Eradij.

*de nostre supplication, ie recommande sur tout à vostre Charité, que vous intermettiez toutes vos causes & affaires, & que vous priez Dieu & pour cett' Eglise, & pour moy, & pour le Prestre Eradius.* [*Augustinus Episcopus dixit: Bene habet, vt ea quæ Dei sunt, circa sacrificium eius agere valeamus, in qua hora supplicationis nostræ maximè commendo Charitati vestræ, vt omnes vestras causas & negotia intermittatis, & pro ista Ecclesia, & pro me & pro Presbytero Eradio Domino precem fundatis.*

CES neuf Presuppositions faites, qui nous font assez cognoistre qu'il n'y a point de nostre part d'innouation; pour responce & resolution de la question, ie vous declare que l'Eglise Grecque, qui appelle *Liturgie*, ce que nous appellons *Messe*, d'vn mot commun & antique, qui entre les Chrestiẽs s'approprie, comme le mot de Baptesme, à l'vsage de l'Office Diuin, témoin le mot de *Liturgie de sainct Basile*, pretẽd assez iustifier son action, quand elle dit, Qu'il se lit en sa Langue, qui est l'originaire, au treziéme des Actes, *que les Apostres ont Liturgisé:* ce que vostre Auant-courreur Erasme a traduit, *Sacrifié*, cõme tout le monde sçait, ainsi que S. Cyprien a dit par deux fois, *nous Sacrifians*, [*Sacrificantibus nobis*, au Liure qu'il a écrit, *De ceux qui en la persecution sont tombez*; (lors qu'il raconte auec d'autres miracles, deux miracles arriuez durant qu'il disoit la Messe;) tellement que c'est à vous à acquiescer: Elle croit qu'elle a ainsi dequoy se defẽdre; Ioint, que vous auez eu au cõmencement recours à elle, pour vous authoriser de son Antiquité, & que dans la Censure qu'elle a faite de vos Propositions, & que vous auez fait imprimer en

Lib. de Lapſ.

Grec, &

Grec & en Latin en Allemagne, tant vous estes bien apris, sous le nom de *Censure de l'Eglise d'Orient*, qui se trouue aux celebres Bibliotheques, ils vous ont condamnez particulierement en ce point de Liturgie & de Messe, qu'ils disent comme nous, & que toute l'Eglise Vniuerselle vniformement celebre. C'est ce que Lanfranc disoit à Berengarius: *Interroge tous ceux qui ont cognoissance de la Langue Latine, & qui par Lettres communiquent auec nous: interroge les Grecs, les Armeniens, ou quelque sorte de Chrestiens de quelque Nation que ce soit; il attesteront tous d'vne bouche, qu'ils ont cette Foy.* [*Interroga vniuersos qui Latinæ Linguæ, nostrarumque Literarũ notitiam perceperunt: interroga Græcos, Armenios, seu cuiuslibet Nationis quoscumque Christianos; vno ore hanc Fidem se testabuntur habere.* Lib. cõt. Bereng.

I'ADIOVSTE que sous ce nom de *Liturgie*, la Messe d'Angleterre est receuë & publiée de Vous, & ordonnée comme la nostre par Collecte, Epistre, & Euangile: de sorte que vous me demandez ce que vous sçauez & dont vous conuenez, & que toutefois vous ne voulez point obseruer. *Cette Table*, (comme dit tres-bien sainct Chrysostome) *c'est la table des Aigles, & non pas des Choüettes, ἀετῶν γὰρ οὐ κολοιῶν, αὕτη ἡ τράπεζα.* In Epist. 1. ad Cor. hom. 24.

LE mot *de Messe* est plus vsité en l'Eglise Latine, pour signifier *la Celebration de Pieté*, comme sainct Augustin l'appelloit cy-dessus en nostre cinquiéme Presupposition, ou *les espouuentables & ineffables Mysteres*, qui est le langage ordinaire des Peres & Conciles Grecs; qui veut dire, qu'en effet, comme ils sont incomprehensibles, ils n'ont point de vray



Digitized by Google

nom. En ces Mysteres, on donne Congé & Mission, ou exclusion à ceux qui n'en sont pas dignes ( tels sont encore les Catechumenes, ou les non-Baptisez que l'on Catechise) qu'on appelle pour cette cause *Mißion* ou dimission, congé qui se donne encore à la fin de la Messe par ces paroles du Diacre, *Ite Missa est*, [*Allez, vous auez congé;* au lieu de le donner apres *le Credo*, qui est le lieu, où l'on le disoit anciennement, quand il y auoit force Catechumenes, immediatement deuant l'Offertoire. Tellement qu'à *l'Ite Missa est*, le mot de *Missa* est mis pour *Missio*, qui est vn langage ancien comme de dire *Remissa* pour *Remißio*, comme si vous disiez en François, *Remise* pour *Remission*, & ainsi *Messe*, pour dire *Mißion*, ou Renuoy, comme l'on dit *Collecte* pour *Collection*; & depuis peu *Reforme* pour *Reformation*. Le passage de sainct Augustin y est formel : *Ecce post Sermonem fit Missa Catechumenis, manebunt Fideles*, &c. *Apres le Sermon, la Messe* ( c'est à dire, la Mission ou le Congé) *se fait* ( pour, *se donne*) *aux Catechumenes, les Fideles demeureront*, &c. Il ne nous est pas permis d'estre plus scrupuleux pour vn mot, que sainct Augustin estant Secretaire du Concile Mileuitain, employe pour vsité & tout ordinaire, dressant ainsi le douziéme Canon, lequel auec tout le Concile il souscrit: *Il a außi esté trouué bon, que les Prieres, ou Oraisons, ou Messes, qui auront esté approuuées par le Concile, ou Prefaces, ou Recõmandaces, ou Impositions des mains soiẽt par tout celebrées; & que l'on n'en dise point d'autres en l'Eglise, que celles qui aurõt esté dressées par personnes prudentes, ou qui n'ayent esté approuuées du Concile; depeur qu'il ne s'y glisse quelque chose contre la Foy, ou par*

Ser. 237. de Tép.

*ignorance, ou par negligence & ſimplicité:* [*Placuit etiam & illud; Vt Preces, vel Orationes, ſeu Miſſæ quæ probatæ fuerint in Concilio, ſiue Præfationes, ſiue Commendationes, ſeu Manus Impoſitiones ab omnibus celebrentur; nec aliæ omninò dicantur in Eccleſia, niſi quæ à prudentioribus tractatæ vel comprobatæ in Synodo fuerint, ne forté aliquid contra Fidem vel per ignorantiam vel per minus ſtudium ſit compoſitum.* S. Auguſtin imitant ce que l'Apoſtre écrit à Timothée, & que nous monſtrerons qu'il a ainſi interpreté, non des ſimples Prieres, mais de la priere de l'Office & du Sacrifice, que ſainct Cyprien appelle, *Le Sacrifice de Dieu & la Priere du Seigneur,* [*Dei Sacrificium, & Precem Domini*; n'en pouuoit pas moins dire que ſon maiſtre le grand ſainct Ambroiſe, qu'il appelle *ſon Docteur,* [*habes ecce Ambroſium Doctorem meum*) quand il écrit: * *Ie demeuray en mon Office, ie commençay la Meſſe:* [*Ego manſi in Munere, Miſſam facere cœpi*: il parle d'vn tumulte fait durant le ſeruice. Qui ne voit icy l'eſtat de l'Egliſe? qui n'aduoüe que nous voila d'accord auec l'Antiquité? que les meſcroyans ne le ſont pas auec eux-meſmes; & qu'il ſe faut rendre à vne verité ſi fondée & ſi iuſtifiée?

Ep. 64. ad Epict. & Pleb. Aſſurit.

Lib. 2. cont. Iulian.

* Ep. 13. l. 2. ad Marcel.

VOYONS la ſuite, elle eſclaircira encore plus le fond de la queſtion, mais inſiſtons touſiours ſur ce fondement: *La parole de Dieu, eſt-elle venuë de vous? ou, n'eſt-elle venuë qu'à vous?* Pour nous apprendre, que ce n'eſt ny à nous, a y gloſer, ny à vous, à nous y reformer; & que rien ne s'accorde mieux que cette verité de ſainct Paul, auec ſon Ceremonial, ou Miſſel & Rituel, qui ſe lit cy-deſſus, en la ſeptiéme Preſuppoſition de ce Chapitre; pour ne point dire

ce qui est si commun, que sainct Paul comparant en la premiere aux Corinthiens, le Sacrifice de la Cene auec celuy des Iuifs & des Gentils, disputant sur ce fondement, fait cognoistre à qui ne le veut, qu'il le recognoist pour vn vray & parfaict Sacrifice. A quoy il ne sera pas mauuais d'adjouster la pratique de l'Eglise primitiue, du temps des Martyres, & qu'elle rendoit raison de sa Foy aux Empereurs, par la bouche de ce grand Iustin Martyr; & puis, nous adjousterons la pratique de nostre Prouince. C'est le moyen de voir la verité non seulement en son vsage, mais en plein visage, & dans sa pure naissance & premiere simplicité. *Apres que le Preposé* (ou, *Prelat*,) dit pour le premier, Iustin Martyr, *a fait l'Eucharistie, & que tout le Peuple y a ioint ses acclamations; ceux qui sont nommez entre nous Diacres, donnent à chacun des assistans à prendre du pain & du vin & eau Eucharistisez*, (ἀπὸ τοῦ εὐχαριστηθέντος ἄρτου καὶ οἴνου καὶ ὕδατος) *& en portent aux absens: Et cette viande est appellée par nous Eucharistie, de laquelle il n'est licite à nul de participer, sinon à celuy qui croit que nostre doctrine est veritable*, (ἢ τῷ πιστεύοντι ἀληθῆ εἶναι τὰ δεδιδαγμένα ὑφ' ἡμῶν) *& qui a esté laué du lauement pour la remission des pechez & en regeneration, & qui vit selon l'ordonnance de Christ* (καὶ οὕτως βιοῦντι ὡς ὁ Χριστὸς παρέδωκεν.) *Car nous ne prenons pas ces choses comme pain commun, ny comme breuuage commun; mais en la mesme maniere que Iesus-Christ nostre Sauueur fait Chair par le Verbe de Dieu, a eu Chair & Sang pour nostre salut. Ainsi auons nous aussi esté enseignez, que la viande, de laquelle par immutation nostre sang & nos chairs sont nourries, Eucharistisée par le Verbe de la priere Sacrificale procedée de luy, est la Chair & le Sang*

Apol. pro Christ.

Digitized by Google

*le Sang du mesme Iesus-Christ fait Chair:* [οὕτως καὶ τὴν δι' εὐχῆς λόγου τοῦ παρ' αὐτοῦ εὐχαριστηθεῖσαν τροφήν, ἐξ ἧς αἷμα καὶ σάρκες κατὰ μεταβολὴν τρέφονται ἡμῶν, ἐκείνου τοῦ σαρκοποιηθέντος Ἰησοῦ καὶ σάρκα καὶ αἷμα ἐδιδάχθημεν εἶναι]. *Car les Apostres en leurs Commentaires intitulez Euangiles, nous ont rapporté que Iesus leur ordonna ainsi, qu'il prit le pain, & qu'en l'Eucharistisant* [λαβόντα ἄρτον, εὐχαριστήσαντα] *il dit: Faites cecy en memoire de moy, cecy est mon Corps; & que prenant semblablement le Calice, & l'Eucharistisant* [ὁμοίως λαβόντα καὶ εὐχαριστήσαντα] *il dit, Cecy est mon Sang.* Voila pour la pratique de l'Eglise Ancienne & Vniuerselle. Pour locale, particuliere & moderne, nous prendrons, comme il est iuste, celle de nostre Prouince, dont ie donne auiourd'huy le premier, le plus bel Acte & le plus authentique qui se peut dire, tiré des Archiues de nostre Eglise, & maintiens qu'il ne se voit rien de plus solide & plus edifiant, ny plus digne du iour. Ce sera la Profession de Foy, faite & publiée sous le bien-heureux Archeuesque Maurille, l'vn de nos Predecesseurs, grand personnage qui est tenu pour Sainct, & qui fleurissoit depuis l'an mil cinquante cinq, iusqu'à l'an mil soixante & sept, qu'il alla ioüir d'vne plus heurese vie. L'Acte du Concile suiuant qui nous l'a conseruée, est tel: *Il faut, mes tres-Chers Freres, que vostre Foy du Corps & du Sang du Seigneur, que presidant à ce sainct Siege Maurille, de memoire digne de Veneration, vous auez d'vn commun consentement definie, contre les tres-sales & vilaines paroles de Berengarius, & de ses suiuans & adherans, soit encore derechef releuë* (voila vne preface qui n'a gueres de rapport à vostre Reformation, ou plustost, comme manife-

ſtement vous voyez, Innouation:) *Nous croyons de cœur & declarons de bouche, que le pain propoſé ſur la Table Dominicale, n'eſt que pain deuant la Conſecration; mais qu'au moment de la Conſecration, par l'ineffable puiſſance de la Diuinité, la nature & ſubſtance de pain eſt conuertie en la nature & ſubſtance de Chair: Et d'vne Chair non autre que celle qui a eſté conceuë du S. Eſprit, qui eſt neé de la Vierge Marie, laquelle auſſi pour nous & pour noſtre ſalut, fut flagellée, penduë au bois, giſante au ſepulchre, qui le troiſiéme iour reſuſcita des morts, & eſt aßiſe à la dextre de Dieu le Pere.*

SEMBLABLEMENT, *que le vin qui eſt offert meſlé d'eau au Calice pour eſtre ſanctifié, eſt vrayement & eſſentiellement conuerty en ce Sang, qui par la lance du Gendarme* (cette expreſſion de lance du Gendarme, eſt de
In cap. 1. ſainct Hieroſme, ſur l'Epiſtre aux Epheſiens, pour plus efficacement repreſenter la Realité) *deſcoula heureuſement de la playe du coſté de noſtre Seigneur en la Redemption du Monde.*

*NOVS Anathematiſons* (c'eſt à dire, deteſtons auec execration, & tout enſemble condamnons) *ceux qui Superbement & Heretiquement* (conſiderez ie vous prie que cela ſ'entreſuit) *ont vne croyance contraire à cette Foy ſaincte & Apoſtolique, & qui par vne impie temerité mettent de ſemblables propos en auant.*

MAINTENANT pour le contentement de pluſieurs, il faut donner cette Profeſſion de Foy en Latin: *Oportet etiam, Fratres chariſsimi, vt Fides veſtra de Corpore & Sanguine Domini, quam præſidente huic ſanctæ Sedi venerabilis memoriæ Maurilio, communi aſſenſu contra ſpurciſsimas Berengarij eiuſque ſequacium, voces diffiniſtis, iterùm recitetur:*

Digitized by Google

*CORDE credimus & ore profitemur panem in mensa Dominica propositum, panem tantùm esse ante Consecrationem, sed in ipsa Consecratione ineffabili potentiâ Diuinitatis conuerti naturam & substantiam panis in naturam & substantiam Carnis: Carnis verò non vllius alterius, sed illius quæ concepta est de Spiritu sancto, nata ex Maria Virgine, quæ etiam propter nos & propter nostram salutem flagellis cæsa & in ligno suspensa, iacuit in sepulchro, tertiâ die resurrexit à mortuis & sedet ad dexteram Dei Patris.*

*SIMILITER vinum quod aquæ mixtum in Calice sanctificandum proponitur, verè & essentialiter conuerti in eum Sanguinem qui per lanceam militis de vulnere Dominici lateris, in Redemptione mundi fœliciter emanauit.*

*ANATHEMATIZAMVS contra hanc sanctam & Apostolicam Fidem Superbè atque Hæreticè sentientes & impiâ temeritate garrientes.*

EN suite de cette Profession de Foy de la Prouince, l'on adjousta à son Pontifical en l'Examen de la Consecration de l'Euesque, les demandes & responses suiuantes.

I. DEMANDE.

» Croyez-vous que le pain
» qui est proposé sur la Ta-
» ble Dominicale, soit seu-
» lement pain deuant la Con-
» secration, & qu'au moment
» de la Consecration par l'in-
» effable puissance de la Di-
» uinité, la nature & substãce
» du pain, soit cõuertie en la
» substance de Chair, & de

INTERROGATIO.

*Credis panem qui in Mensa Dominica proponitur, panem tantummodò esse ante Consecrationem, sed in ipsa Consecratione, ineffabili potentiâ Diuinitatis, conuerti naturam & substantiam panis, in naturam & substãtiam Carnis, Carnis verò non vllius alterius,*

» chair non autre que celle
» qui est cōceuë du S. Esprit,
» & née de la Vierge Marie?

RESPONSE.

» Ie le croy.

II. DEMANDE.

» Semblablemēt, le vin qui
» est offert au Calice meslé
» d'eau, pour estre consacré,
» estre vrayemēt & essentiel-
» lement conuerty en ce sang
» qui par la lance du Gēdar-
» me est découlé de la playe
» du costé du Seigneur?

RESPONSE.

» Ie le croy.

III. DEMANDE.

» Croyez-vous vne Saincte,
» Catholique, & Apostoli-
» que Eglise, en laquelle cette
» singuliere grace se fasse; en
» laquelle on donne vn Bap-
» tesme & vne vraye remis-
» sion de tous les pechez?

RESPONSE.

» Ie le croy.

IV. DEMANDE.

» Anathematisez-vous tou-
» te Heresie, qui se sousleue
» contre cette saincte Eglise
» Catholique?

*sed illius quæ concepta est de Spiritu sancto & nata ex Maria Virgine?*

RESPONSIO.

*Credo.*

INTERROGATIO.

*Similiter, vinum quod aquæ mixtum in Calice sanctificandum proponitur, verè & essentialiter conuerti in eum sanguinem qui per lanceam Militis, de vulnere Dominici lateris emanauit?*

RESPONSIO.

*Credo.*

INTERROGATIO.

*Credis vnam Sanctam, Catholicam & Apostolicam Ecclesiam, in qua hæc singularis gratia efficitur, in qua vnum datur Baptisma, & vera omnium remissio peccatorum?*

RESPONSIO.

*Credo.*

INTERROGATIO.

*Anathematizas omnem Hæresim extollentem se aduersùs hanc sanctam Ecclesiam Catholicam?*

RESPONSE.

RESPONSE. RESPONSIO.

Ie l'anathematiſe. *Anathematizo.*

C'eſt à vos gens à voir maintenant quel party ils veulent ſuiure, de la condemnation ou du crime, de l'innouation ou de l'antiquité: & s'il y a vn homme de bon ſens, curieux de ſon ſalut, qui les vueille ſuiure, apres auoir conſideré cela, & y auoir bien penſé & peſé en meſme temps ce paſſage de ſainct Ambroiſe tant celebre & tant eſtimé: *Ce pain eſt pain deuant les paroles des Sacremens* (c'eſt d'où nous les appellons communément *les paroles Sacramentales:*) *mais, apres que la Conſecration eſt ſuruenuë, de pain il eſt fait Chair de Chriſt. Verifions donc cet Article, Comment ce qui eſt pain peut eſtre Corps de Chriſt? par la Conſecration:* [*Conſecratione:*] *Et la Conſecration par les paroles, de qui ſe fait elle? Du Seigneur Ieſus: Car en toutes les autres choſes qui ſe diſent, on loüe Dieu, on prie pour le Peuple, pour les Roys, pour les autres: mais lors qu'on vient à la confection du Venerable Sacrement,* [*Vt conficiatur Venerabile Sacramentum*] *le Preſtre n'vſe plus de ſes paroles, mais des paroles de Chriſt. C'eſt donc la parole de Chriſt qui fait ce Sacrement: Et quelle parole de Chriſt? Celle ſans doute par qui toutes choſes ont eſté faites. Le Seigneur a commandé, & le Ciel a eſté fait. Le Seigneur a commandé, & la Terre a eſté faicte. Le Seigneur a commandé, & les Mers ont eſté faites. Le Seigneur a commandé, & toute Creature a eſté produite. Vous voyez donc combien la parole de Dieu eſt effectiue. Que ſi la parole du Seigneur Ieſus a tant de force, que les choſes qui n'eſtoient point ayent commencé d'eſtre; combien à plus forte raiſon pourra-t'elle faire que les choſes qui eſtoient, ſoient & ſe changent en autre choſe? Le Ciel n'eſtoit point, la Mer n'eſtoit point; la Terre n'eſtoit point; mais écoute le*

Lib.4.de Sacram. cap. 4.

*parler; Il a dit, & elles ont esté faites: Il a commandé, & elles ont esté creées. Ainsi donc, que ie te responde: Ce n'estoit point le Corps de Christ deuant la Consecration, mais apres la Consecration, ie te dis que lors c'est le Corps de Christ: Il a dit, & il a esté fait: Il a commandé, & il a esté creé. [Ergo tibi vt respondeam, non erat Corpus Christi ante Consecrationem; sed post Consecrationem, dico tibi quod iam Corpus est Christi. Ipse dixit, & factum est: ipse mandauit & creatum est.* Dites, Messieurs, sans plus dissimuler, cela s'accorde-t'il aussi bien auec nostre Profession de Foy, qu'auec la vostre? n'en mentons point, à laquelle des deux ressemble-t'il mieux? On vous en fait bien accroire.

QV'AINSI ne soit, passez plus outre, & vous irez à la Messe; pour le moins, entendrez-vous celle de Sainct Ambroise, qui represente au mesme Liure le Prestre à l'Autel, faisant ainsi la Consecration: *Desirez-vous sçauoir qu'il est consacré par les paroles Celestes? Escoutez qu'elles sont les paroles: Fay nous, dit le Prestre, cette Oblation alloüable, raisonnable, acceptable. Ce qui est la figure du Corps & du Sang de nostre Seigneur Jesus-Christ, lequel, le iour de deuant qu'il souffrist, prit le Pain en ses sainctes mains, & esleua les yeux au Ciel, à toy Sainct Pere Tout-puissant, Dieu Eternel, & te rendant graces le benit, rompit; & l'ayant rompu le donne à ses Apostres & Disciples, disant: Prenez, & mangez de cecy tous; car cecy est mon Corps, qui sera rompu pour plusieurs. Semblablement, apres auoir soupé le iour de deuant qu'il souffrist, il prit le Calice & esleua ses yeux au Ciel; à toy Sainct Pere Tout-puissant, Dieu Eternel; & te rendant graces, le benit & le bailla à ses Apostres & Disciples, disant: Prenez & beuuez en tous: car cecy est mon Sang. Voyez toutes ces paroles là, sont paroles de l'Euangile iusqu'à*

Ibidem cap. 5.

*ces clauses; Prenez, soit le Corps, soit le Sang: De là en auant ce sont les paroles de Christ; Prenez beuuez en tous: car cecy est mõ Sang: Regardez tous les mots l'vn apres l'autre: Lequel (dit-il) deuant qu'il souffrist, prit du pain en ses sainctes mains. Deuant qu'il soit consacré, c'est pain: mais apres que les paroles de Christ sont interuenuës, c'est le Corps de Christ. Escoutez finalement, comme il dit: Prenez, mangez en tous, car cecy est mon Corps. Semblablement, deuant les paroles de Christ, c'est vn Calice plein de vin & d'eau; mais, apres que les paroles de Christ ont operé, là est fait le Sang qui a racheptë le Peuple. Voyez donc en combien de façons la parole de Christ est puissante de conuertir toutes choses: Dauantage c'est le Seigneur Iesus, luy-mesme qui nous atteste que nous prenons sa Chair & son Sang: A vostre aduis, deuons-nous douter de sa Foy, & de son Tesmoignage?* [ *Deinde, ipse Dominus Iesus testificatur nobis quòd Corpus suum accipiamus & Sanguinem: nunquid debemus de eius Fide & Testificatione dubitare?* Aduoüez que c'est assez, & que c'est autrement raisonner sur l'Escriture que vous autres, auec vos mysteres afreux & décharnez, & vos consequences vuides qui ne ressemblent rien moins qu'à ce non seulement *rassasiement du Seigneur*, mais *saouleure Dominicale*, [ *Dominica saturitas*, dont sainct Cyprien fait tant d'instance d'armer les *Martyrs*, [ *Munimento Dominicæ saturitatis armemus*, & qui ne feront iamais trouuer chez vous ce que les Grecs trouuent à nostre Autel, quand ils l'appellent la sacrée Table, le Sanctuaire des Sanctuaires, le Siege, le Lieu de Dieu, le Repos, le Propitiatoire, l'Officine du grand Sacrifice, le Monument de Christ, le Tabernacle de sa gloire, & comme sainct Chrysostome dit, interpretant

Ep. Syn. 54. ad Cornel.

1. Cor. hom.24. ſainct Paul, *le don ineffable* (τῆς ἀφάτου δωρεᾶς) *les nerfs de l'ame*, τῆς ψυχῆς τὰ νεῦρα, *le lien de l'eſprit*, τῆς διανοίας ὁ σύνδεσμος, *le fondement de confiance & argument de noſtre ſaincte hardieſſe & liberté de parler*, τῆς παῤῥησίας ἡ ὑπόθεσις, *l'eſperance*, ἡ ἐλπὶς, *le ſalut*, ἡ σωτηρία, *la lumiere*, τὸ φῶς, (dont vous faites auiourd'huy des tenebres) *la vie* ἡ ζωή. Auſſi eſt-ce vne Reigle de Religion, cogneuë meſme des Payens, qu'il faut qu'il n'y ait rien de ſacré qui ſoit vuide, & rapportée par Lucius dans Plutarque en la quatriéme queſtion du ſeptiéme Liure des Propos de Table, & alleguée pour trouuer la raiſon de la queſtion qui ſe traite en ce lieu là; Pourquoy les Romains gardoient cette couſtume de n'oſter point la table vuide? & la Table eſtoit tenuë pour choſe ſaincte & ſacrée, où il ſe faiſoit les libations & actiõs de graces aux Dieux. Vos gens reſſemblent à ceux qui portoient à ſouper à Proſerpine, & aux Dieux qu'on inuoquoit pour diuertir les maux; ils n'en mangeoient point, & n'y participoient point, ny tous ceux de la maiſon, ſinon qu'entant qu'ils en ſentoient la fumée & en auoient le bruit. C'eſt pourquoy l'on diſoit en joüant, & comme par vne eſpece de prouerbe, que ceux qui Sacrifioient à Delphes, s'ils vouloient manger pouuoient bien achepter de la viande.

C'EST bien loin de ce qu'enſeignoit en France le propre maiſtre de Berengarius, Fulbert Eueſque de Chartres, quand il eſcrit en l'Epiſtre à Adeodatus: *Dieu ayant compaßion du defaut de noſtre fragilité contre les offenſes iournallieres de noſtre cheute, nous a pourueus des expiations d'vn Sacrifice propitiant; afin que, pour ce que ſon*

corps

*corps qu'il offrit vne fois pour nous en Redemption, il le deuoit peu apres enleuer de nostre veuë, au Ciel; de peur que nous ne fussions fraudez de la tutelle presente du corps enleué [Ne sublati corporis fraudaremur præsenti munimine,] il nous a laissé le gage salutaire de son Corps & de son Sang, non le Symbole d'vn vain mystere, mais le vray Corps de Christ, composé & formé par le S. Esprit, [Non inanis mysterij symbolum, sed compaginante Spiritu sancto Corpus Christi verum,] lequel auec vne quotidienne veneration, sous la forme visible de la creature, vne vertu secrette opere inuisiblement aux Sacrifices solemnels (*ou*, celebrations des Sacrifices, [In sacris solemnibus.*

---

## CHAPITRE IV.

### *De l'Oblation & Realité du Corps.*

### LE MINISTRE.

Ie vous demanderay donc, si en la Cene nostre Seigneur a offert, & s'il a donné son Corps reellement & de fait; sans preiudice de l'adueu qu'en passoit Pierre de Bruitz, que vous nous donnez pour Chef, & de la refutation de Pierre de Clugny, de ce qu'il nioit que cela fust continué par les Prestres, comme vous l'auez remarqué à la fin de vostre premier Chapitre de cette seconde Partie? Il faut que ce soit la suite que vous nous promettez, qui doit estre plus grande que ce passage assez commun de sainct Gregoire de Na-

zianze, qui distingue fort bien le Sacrifice interne & externe, en sa premiere Oraison Apologetique: *Ne m'estant iamais offert, comment luy pouuois-je offrir le Sacrifice externe, celuy qui est l'exemple des grands Mysteres, & prendre la fonction & le nom de Prestre, deuant que par de sainctes Oeuures i'eusse purifié mes mains, &c.* accompagné de celuy de sainct Augustin: *Le Sacrifice visible est Sacrement, c'est à dire, vn sacré signe du sacrifice inuisible qui est le Sacrifice du cœur & de l'ame, dont Dauid disoit: Le Sacrifice à Dieu est vn esprit humilié & mortifié*; & de cette mystique periode de sainct Hierosme: *Nous espreignons tous les iours en ses Sacrifices le moust rougissant du fruict de la vraye vigne, de la vigne Sorec, qui est interpretée esleuë.* Et pour la Realité, il est vray que sainct Iean Chrysostome ne sçauroit mieux dire que ce qu'il escrit sur
Hom. 83. sainct Matthieu: *O qu'il y en a maintenant qui disent: Je voudrois bien le voir au visage*, adjoustant & respondant: *Vous le voyez, vous le touchez, vous le mangez*, [ αὐτὸν ὁρᾶς, αὐτὸν ἅπτῃ, αὐτὸν ἐσθίεις. Et si, il est bien vray que nostre premier Reformateur Luther a écrit, que par inclination qu'il auoit à l'opinion contre la Realité, il n'y a rien qu'il n'ait fait pour trouuer le moyen d'affermer, & de pouuoir soustenir qu'en l'Eucharistie il n'y a que du pain; mais qu'il n'a iamais sceu satisfaire aux passages de l'Escriture que l'on obiecte au contraire: Aussi a-ce esté son premier Disciple Carlostad, la premiere fleur, ou, la premiere poussée de Luther (comme sainct Irenée appelle Ptolomée, premier Disciple de Valentin, *Flosculum Valentini*) qui auoit esté Archidiacre de Vuitemberg, lequel en ces

Digitized by Google

derniers temps, pour ſuiure pluſtoſt l'inclination que la reſolution de ſon maiſtre, leua le premier le maſque, & écriuit vn Liure contre la preſence de noſtre Seigneur en l'Euchariſte.

L'ARCHEVESQVE.

*Il falloit* (dit le grand Docteur de la Realité, ſainct Cyrille que les Grecs appellent *le Coryphée & le Sceau des Peres*, κορυφαῖον καὶ σφραγῖδα τῶν πατέρων, *& le Preſident de la doctrine Orthodoxe*, ὀρθοδοξίας προϊστάμενον, de ſorte que c'eſtoit aſſez de dire, *Cyrille croit ainſi*, & *Nous croyons comme Cyrille*) *non ſeulement que noſtre ame fuſt éleuée par l'eſprit à la vie eternelle; mais auſſi que noſtre corps groſſier & terreſtre fuſt reſtitué à l'immortalité par la manducation, attouchement & aliment d'vne viande proportionnée à luy*: Et S. Iſidore Peluſiote*, *Que ceux-là ont ſeparément & preciſément l'hierurgie du Sacrifice non-ſanglant, auſquels il eſt permis de l'offrir, mais que chacun eſt inſtitué Sacrificateur de ſon propre corps*; adiouſtant: *Non que ſans ordination* [ἀχειροτόνητος] *il puiſſe auoir l'Empire des ames pour les gouuerner, mais des vices pour les refrener.*

In Ioan. lib. 4. c. 14.

Synod. Calced. Act. 2. post recitat. ſymb. Nicen. & Conſtantin.

* Lib. 3. ep. 75. ad Theod. Episc.

Et pour répondre à voſtre ſouuenance, & luy donner l'interpretation; Helie de Crete dit ſur ce paſſage de ſainct Gregoire de Nazianze, que vous m'auez remis en l'eſprit: *Par le Sacrifice externe ſainct Gregoire de Nazianze entend celuy qui ſe fait par le pain & le vin, leſquels eſtans poſez ſur la ſacrée Table, ſont par vne certaine force & vertu ineffable de Dieu Tout-puiſſant vrayement tranſmuez au Corps & au Sang de Chriſt: Car, de peur que voyans le Corps & le Sang mis deuant nous*

In orat. 1.

*és saincles Tables des Eglises, nous n'en eussions horreur; Dieu condescendant à nostre infirmité, infond aux dons proposez la vertu viuifique, & les transfere en l'energie de sa Chair. Et que cela soit vray, ie n'en doute aucunement, veu qu'il a dit luy-mesme ouuertement: Cecy est mon Corps, & cecy est mon Sang: reçois la parole du Sauueur auec foy, car estant veritable, il ne luy arriue point de mentir.* Ces dernieres paroles se rapportent à celles de sainct Gaudentius en son second Traitté sur l'Exode, qui se trouueront quelque part icy alleguées.

MAIS venons aux questions de cette Institution diuine que le Prophete Ezechiel predit & décrit si
Vers. 29. delicatement en son trente-sixiéme chapitre: *Ie vous sauueray de toutes vos soüilleures: & i'appelleray le Froment* (La Paraphrase Chaldaïque dit, *Ie beniray le Froment, Benedicam*, qui reuient au *Benedixit* de nostre Seigneur, *& il le benit*, en l'action de la Cene) *& ie le multiplieray, & ne vous imposeray point* (c'est à dire, *ie ne vous enuoieray plus*) *la famine; mais ie multiplieray le fruict du bois* (pour donner à entendre, que l'Eucharistie est le fruict du Sacrifice de la Croix) *& les germes du champ, afin que vous ne portiez plus dauantage l'opprobre de la famine entre les Gentils,* [*Et saluabo vos ex vniuersis inquinamentis vestris: & vocabo Frumentum, & multiplicabo illud, & non imponam vobis famem. Et multiplicabo fructum ligni & genimina agri, vt non portetis vltrà opprobrium famis in Gentibus.* Il y a deux questions en cette Institution, l'vne de l'Oblation, & l'autre de la Realité, les plus importantes & les plus communes, qu'il nous faut traitter d'autant moins communément, qu'elles en ont besoin, & qu'elles deuiennent ennuyeuses

Digitized by Google

nuyeuses d'estre renduës si communes. Il y a bien plus, c'est que chacun y pense sçauoir autant que son compagnon, qui est le malheur où l'on se trouue à la fin des Disputes & des Controuer ses du Tẽps. Et cependant, sauf l'honneur de ceux qui y ont trauaillé, il n'y en a point eu de plus mal attaquée & de plus mal defenduë, quoy qu'on y pense auoir raffiné & trouué merueilles. Ce n'est pas tout de bien ou beaucoup dire, il faut trancher les difficultez & venir au poinct. Voyons si nous aurons mieux rencontré pour la methode & le choix des choses, non pour la seureté de la Foy qui est inébranlable, & qui d'elle-mesme se soustiẽt par la clairté des paroles de nostre Seigneur, quand il bailla à ses Disciples, comme disent les Peres Grecs, *les Symboles de sa diuine Oeconomie*; [τὰ σύμβολα τῆς ἐνθέου οἰκονομίας] lesquelles, quoy que les subtilisans veulent dire, estans; *Prenez & mangez, cecy est mon Corps qui est liuré pour vous*; ne peuuent signifier, que ce ne soit vn corps qui se prend, & qui se mange, & que l'on ne prenne & ne mange ce corps offert à celuy en l'honneur duquel on le liure. Cela est dans le sens commun, & vne personne non-preoccupée, ou non-passionnée n'y hesitera pas. C'est pourquoy l'Antiquité disoit par sainct Chrysostome, qu'il falloit que le Sacrifice d'Isaac fust non-sanglant, parce qu'il estoit figure de nostre non-sanglant Sacrifice, & puis elle s'escrie, *Garde-toy bien d'estre incredule à cette verité*, [μὴ ἀπιστήσῃς τῇ ἀληθείᾳ, & auparauant par sainct Cyprien parlant d'vn miracle arriué à vne vieille femme qui communia indignement à sa Mes- Hom. 51. de S. Eustath. Antioch.



Digitized by Google

ſe, lors qu'ayant pris la Couppe elle aualloit le ſang, & le paſſoit du gozier à l'eſtomach, *Inter fauces & pectus ſanguinem admittens;* traject qui monſtre la plus naïfue realité qui ſe puiſſe dire : & encore plus, racontant l'hiſtoire de celuy qui ſoüillé ne trouua en ſes mains au lieu de l'Hoſtie, que de la cédre: *Par l'enſeignement d'vn il eſt monſtré, que le Seigneur ſe retire quand il eſt nié,* [*Documento vnius oſtenſum eſt, Dominum recedere cùm negatur*: ce qu'il appelle en ſuite, *Sanctitate fugiente,*] *la Sainctete s'enfuyant;* apres auoir appellé l'Euchariſtie *La Grace ſalutaire*, & dit qu'elle fut changée en cendre, pour nous monſtrer qu'en ce Sacrifice la mutation eſt facile & familiere, *Quando Gratia ſalutaris in cinerem, Sanctitate fugiente mutetur.* Et derechef par le meſme, quand il exhorte au Martyre: *Armons auſſi la dextre d'vn glaiue ſpirituel, afin que vaillamment elle repouſſe & reiette les Sacrifices funeſtes* (il parle de ceux des Idoles où l'on vouloit engager les Chreſtiens) *& que memoratiue de l'Euchariſtie, cōme elle a receu le Corps de Chriſt, elle l'embraſſe, ayant apres à receuoir du Seigneur la recompenſe des couronnes celeſtes*; l'alluſion eſt à la couſtume des premiers temps, où l'on donnoit pour plus grand témoignage de la Realité, la Communion à la main. Le Latin eſt: *Armemus & dexteram gladio ſpiritali, vt Sacrificia funeſta fortiter reſpuat, & Euchariſtiæ memor, quæ Domini Corpus accepit, ipſum complectatur, poſtea à Domino ſumptura præmium cæleſtium coronarum*; Et ſous le nom de S. Cyprien: *Le ſouper donc eſtant appreſté, entre les mets Sacramentaux ſe rencontrerent les Inſtitutions anciennes & nouuelles, & l'Agneau que l'antique Tradition propoſoit, ayant eſté conſommé, le Maiſtre appoſa à ſes Diſciples la Viande Inconſomptible:* [Cœ-

Lib de Lapſ.

Epiſt 56. ad Thibarit.

De Cœna Domini.

*nâ itaque diſpoſitâ, inter ſacramentales epulas obuiarunt ſibi Inſtituta antiqua & noua, & conſumpto Agno, quem antiqua Traditio proponebat, Incõſumptibilem Cibum Magiſter apponit Diſcipulis:* Et puis, auec S. Chryſoſtome cy-deſſus allegué; *Cette Table n'a rien moins que celle-là: Pourquoy cela? pource que ce ne ſont point les hommes qui la ſanctifient, mais Chriſt meſme qui conſacra lors celle-là; car comme les paroles qu'il prononça, ſont les meſmes que les Preſtres prononcent encore maintenant, ainſi l'Oblation eſt meſme:* [ὥσπερ γὰρ τὰ ῥήματα ἅπερ ὁ θεὸς ἐφθέγξατο, τὰ αὐτά ἐστιν ἅπερ ὁ ἱερεὺς καὶ νῦν λέγει· οὕτως καὶ ἡ προσφορὰ ἡ αὐτή ἐστι. Et la France, par la bouche du grand S. Hilaire (qui eſt appellé par S. Auguſtin, *l'inſigne Docteur des Egliſes,* [*inſignis Eccleſiarum Doctor,* apres l'auoir appellé* *le tres-courageux defenſeur de l'Egliſe Catholique, contre les Heretiques,* [*Eccleſiæ Catholicæ aduersùs Hæreticos acerrimum defenſorem:*) *Aux choſes de Dieu, il ne faut pas parler d'vn ſens humain auec vn eſprit du Monde: Liſons ce qui eſt eſcrit, & entendons bien ce que nous liſons, & alors nous ferons l'office d'vne parfaite Foy. Car ce que nous diſons de la Naturelle Vnité de Ieſus-Chriſt en nous* (au langage des premiers & grands Theologiens, c'eſt à dire, auſſi reelle que la Nature meſme, qui eſt la premiere Realité de toutes choſes) *ſi ce n'eſt de ce que nous apprenons de luy que nous le diſons, folement & impieuſement nous le diſons: car il dit; Ma Chair eſt vrayement viande, & mon Sang eſt vrayement breuuage; qui mange ma Chair & boit mon Sang, il demeure en moy, & moy en luy. Il ne reſte plus apres cela, lieu de douter de la verité de ſa Chair & de ſon Sang.* [*De veritate Carnis & Sanguinis non eſt relictus ambigendi locus.* Ce que le grand ſainct Leon a depuis imité & renuié, diſant:

Chryſ. homil. 2. in 2. ad Timot.

Lib. 2. contr. Iulian.

*Ib. l. 1.

Lib. 8. de Trin.

Serm. 6. de Ieiunio sept. mensis. *Vous deuez en sorte Communier à la sacrée Table, qu'en nulle façon vous ne doutiez de la Verité du corps & du sang de Christ: Car l'on y prend par la Bouche, ce qui est creu par la Foy; & en vain par ceux là est respondu Amen* (c'est à dire, *Vrayement*, ce que l'on respondoit en communiant, comme nous verrons cy-apres) *qui disputent contre ce qu'ils y reçoiuent*, [*Sic sacræ Mensæ communicare debetis, vt nihil prorsùs de Veritate corporis Christi & sanguinis ambigatis. Hoc enim Ore sumitur, quod Fide creditur, & frustrà ab illis Amen respondetur, à quibus contra id quod accipitur, disputatur.* Où il est à noter, que là sainct Leon refute l'Erreur d'Eutyches toute nouuelle, prouuant contre luy la verité de l'Incarnation par la verité de l'Eucharistie; & concluant comme par vne insigne & ineuitable absurdité, que Iesus-Christ n'auroit pas pris en l'Incarnatiõ vne vraye Chair, si nous ne receuions en l'Eucharistie vne vraye Chair.

Serm. de corp. Dom. Sainct Euchere disoit en suite: *Loin d'icy tout doute d'Infidelité: celuy qui fait le present, atteste la Verité du present*, [*Recedat omne Infidelitatis ambiguum, quandoquidem qui auctor est muneris, ipse testis est Veritatis.*

Il semble, que nostre Docteur sainct Augustin respond à toutes les deux questiõs, quand il écrit au

Epist. 95. Pape Innocent: *Melchisedech, en presentant le Sacrement de la Table de nostre Seigneur, il sceut figurer son eternelle Prestrise;* car appellant ce qu'offrit Melchisedech, *le Sacrement de la Table de nostre Seigneur*, ou cõme auoit dit

Epist. 63. deuant luy S. Cyprien, *le Sacrement du Sacrifice Dominical*, [*Sacrificij Dominici Sacramentũ*, il mõstre en premier lieu, par ce rapport, qu'il s'est fait Oblation en l'Institution de cette Table; y adjoustant particuliere-

ment

ment la figure de la Prestrise que deuoit exercer nostre Seigneur. En second lieu, que nostre action soit pareille, puisqu'en ce poinct par nostre ministere cette Prestrise de nostre Seigneur est eternelle sur vne chose qui ne peut plus estre figure; par ce que ce seroit par vne inoüye absurdité, figure de figure, & proceder à l'infiny en matiere de figures, qui ne sont iamais pour estre, mais purement & simplement en cette qualité, pour figurer & aider à representer les choses qui ont à estre, & que l'on ne voit point: Comme Aristote dit, que les termes ausquels tendent les mouuemens, doiuent estre immobiles; Ainsi faut-il, que les termes finaux des allusions & applications allegoriques, soient propres & non allegoriques. Cecy me fait souuenir de ce Sacrifice qui se faisoit en Beotie, lequel le Preuost de la ville faisoit sur l'Autel commun, & chaque Citoyen à part en sa maison, & appelloit-on ce Sacrifice, *le bannissement de la faim.* On prenoit vn esclaue, que l'on foüettoit auec des verges d'ozier, & puis on le jettoit par les espaules hors de la maison, en luy disant: *Dehors la famine, & dedans, santé & richesse.*

Mais, quoy que cela s'entresuiue & s'enchaine, pour proceder plus clairement, diuisons nostre Chapitre, & parlons premierement de l'Oblation, & puis, de la Realité; apres auoir mis pour plan de ce discours cette belle & claire doctrine de sainct Chrysostome: *En la mesme Table l'vne & l'autre Pasque, & de la Figure & de la Verité fut celebrée. Car, comme les peintres tracent premierement sur leurs tableaux certains traits, & certaines ombres, & puis y adjoustent la verité &* Serm. 30. de Prodit. Iud.

*la varieté des couleurs ; ainsi Jesus-Christ, en cette Table traça premierement la Pasque typique, & puis apposa la veritable.* [ἐπ' αὐτῆς τῆς τραπέζης καὶ τὸ τυπικὸν πάσχα ἀπέγραψε καὶ τὸ ἀληθινὸν παρέθηκε] On y peut adjouster son Abbreuiateur Theophylacte : *Il n'a point dit, Cecy est la figure; Mais, Cecy est mon Corps: Car il est changé par vne operation ineffable, encore qu'il nous semble pain,* [ἀρρήτῳ γὰρ ἐνεργείᾳ μεταποιεῖται, κἂν φαίνηται ἡμῖν ἄρτος] *d'autant que nous sommes infirmes, & auons horreur de manger la chair cruë & principalement la chair d'vn hommme ; & pour cette cause, il nous apparoist bien pain, mais en la verité de l'estre, il est chair,* σάρξ ἐστι τῷ ὄντι ἐστί.

In cap. 26. Matt.

I'ADIOVSTE en suite la declaration de celuy qui a fait la reuolte : *Le Diable* ( dit Luther, si communément allegué) *nous oppugne auiourd'huy par des hommes phanatiques* ( il entend Zuingle, & Oecolampade) *qui blasphement contre la Cene du Seigneur, & resuent qu'il ne nous y est donné que du pain & du vin, en signe & symbole de la profession Chrestienne, & ne veulent pas confesser, que le Corps & le Sang de Christ y soient, combien toutefois que ces paroles soient claires & expresses ; Mangez, cecy est mon Corps.* Et vn peu apres: *Ie prendray Dieu & le Monde à témoins, que ie ne consens, ny n'ay oncques consenty, ny ne consentiray iamais aux Sacramentaires, & que ie desire que mes mains soient pures du sang de ceux dont ils seduisent, abusent, & meurtrissent les ames par ce poison.* Mais venons au contrepoison.

*Premier Article du quatriesme Chapitre de l'Oblation.*

Il y a deux principales Propheties de l'Oblation du nouueau Testament; l'vne du Genese, & l'autre de Malachie. Celle du Genese est delicatement touchée par sainct Cyprien, en cette sorte: *Afin donc qu'en la Genese la benediction sur Abraham pûst estre dignement celebrée par le Sacrificateur Melchisedech, l'image du Sacrifice de Iesus-Christ constituée, sçauoir est en pain & en vin, preceda auparauant: laquelle chose le Seigneur parfaisant & accomplissant, offrit le Pain & le Calice meslé de vin, & luy qui est la plenitude, accomplit la Verité de l'Image prefigurée,* [*Et qui est plenitudo, Veritatem præfiguratæ Imaginis adimpleuit.* Il ne se faut plus estonner si sainct Augustin dit à sainct Cyprien comme se tournant vers luy: *Ta doctrine est victorieuse,* [*Victoriosa est doctrina tua.* Ad Cæcil. epist. 63. Lib. 1. cont. Iulian.

De celle de Malachie, sainct Augustin bat en ruyne les Iuifs & les Protestans, & mieux que nous n'auons accoustumé de le dire, ny de luy faire dire. Il dit aux Iuifs; le Prophete Malachie prédit vn Sacrifice qui se deuoit faire par tout; ce ne peut estre le vostre, qui ne peut estre fait qu'en Hierusalem; *Que respondez vous à cela?* (s'escrie sainct Augustin) *ouurez enfin les yeux, & voyez aux termes de la Prophetie, que depuis le Soleil leuant iusqu'au couchant, non en vn seul lieu, comme il nous auoit esté ordonné, mais en tous lieux on offre le Sacrifice des Chrestiens,* [*Sacrificium Christianorum,*] *non à vn Dieu tel quel, mais à vn Dieu d'Israël qui a predit ces choses.* Hé! Cap. 1. Orat. cont. Iud.

Digitized by Google

ſi les Chreſtiens n'auoient non plus de Sacrifice qu'il y en a à Charenton & à Queuilly, l'argument n'euſt-il pas eſté ridicule?

Cela fait, ſainct Auguſtin s'addreſſe à nous pour redreſſer les Errans: Voicy ce qu'il nous apprend: *L'Egliſe depuis le temps des Apoſtres, par les tres-certaines ſucceßions des Eueſques, dure iuſqu'à noſtre temps, & ainſi de ſuite en ſuite, & elle immole à Dieu au Corps de Ieſus-Chriſt le Sacrifice de Loüange, depuis que le Dieu des Dieux parlant, a appellé la Terre du Soleil leuant au couchant: [Quæ ab illorum temporibus per Epiſcoporum ſucceſſiones certiſsimas, vſque ad noſtra & deinceps tempora perſeuerat, & immolat Deo in corpore Chriſti Sacrificium Laudis ex quo Deus Deorum locutus vocauit Terram à Solis ortu vſque ad occaſum.*

Lib. 1. cont. Aduerſ. Leg. & Prophet.

Et puis, il monſtre que c'eſt le Sacrifice non d'Aaron, mais de Melchiſedech, que l'on voit maintenant offrir à Dieu par tout le rond de la Terre, & ainſi, deuant que d'aller plus auant, Sainct Auguſtin nous fait dire, Que l'Egliſe dure & durera touſiours; Qu'il faut cõme par la voye tres-certaine la conſiderer par les Eueſques, & par leur non-interrõpuë ſucceſſion, que vous ne ſçauriez monſtrer en nulle part de voſtre Croyance; Que cette Egliſe fait vn Sacrifice qui n'eſt pas de ſimple loüange, mais externe, & non purement en pain & en vin, mais au corps de Ieſus-Chriſt; qui eſt tout ce que nous diſons. *Le Sacrificateur mediateur du nouueau Teſtament* (dit ſainct Auguſtin) *nous exhibe cette Table ſelon l'Ordre de Melchiſedech, de ſon Corps & de ſon Sang: Car ce Sacrifice a ſuccedé à tous les Sacrifices du vieil Teſtament, qui eſtoient immolez en figure & à l'ombre de l'aduenir: pour raiſon dequoy, nous recognoiſſons* cette

De Ciu. Dei l. 17. c. 20.

*cette voix du mesme Mediateur, portant par Prophetie au Pseaume trente-neufiéme; Tu n'as point voulu de Sacrifice & d'Oblation, mais tu m'as parfait vn corps; car au lieu de tous ces Sacrifices & Oblations-là, son corps est offert & administré aux Participans.* [*Quia pro illis omnibus Sacrificijs & Oblationibus Corpus eius offertur, & Participantibus ministratur.*

APRES cela, est-il possible qu'ayant leu les deux Chapitres precedens, & celuy-cy, l'on puisse douter qu'on ne doiue offrir à Dieu vn Sacrifice? Que les Chrestiens n'en ayent vn? Que ce ne soit celuy qui se fait par toute la Terre, sur le pain & sur le vin, au Corps & au Sang de nostre Seigneur Iesus-Christ selon l'ordre, figure & Prestrise de Melchisedech, que sainct Ambroise appelle pour cette raison, *Autheur des Sacremens,* [*ipse ergo Auctor Sacramentorum;* Que ce Sacrifice ne dure autant que l'Eglise & l'Episcopat, c'est à dire, malgré que vous en ayez, tousiours? Qu'il ne vienne à nous d'Institution diuine & Tradition Apostolique, par l'Action de graces de nostre Seigneur, & sa consecration Mystique qui la fait appeller *Eucharistie*, qu'il nous a si sainctement & si estroitement recommandée en mourant? Lib. 4. de Sacram. cap. 3.

MAIS tout dépend de la Realité, voyons-là de plus prés, & d'où vient que, si hors de propos & cótre tout bon sens, on la dispute: Et cependant, souuenons-nous que l'Oblation est vne partie du Rituel de sainct Paul, ouuert par sainct Augustin au Chapitre précedent, & soustenu de sa tres-certaine demande & question vnique, qu'il fait aux chancelans; *La parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou, n'est-*

*elle venuë qu'à vous ?* qui ne permet pas de remettre en doute l'ordre qui est vniuersellement estably.

*Second Article du quatriéme Chapitre de la Realité.*

Il ne se faut pas estonner, si nostre Seigneur érigeant la Societé & Communion de la Table, dont les Philosophes ont tant parlé, en Sacrement, qui est la particuliere Philosophie des Chrestiens, a luy-mesme voulu estre le distributeur de la Chair. Les Lacedemoniens issus du Peuple de Dieu, comme nous auons cy-deuant remarqué, auoient quelque idée de ces sacrez mets par prognostiques, choisissans pour leurs distributeurs de Chairs, non personnes vulgaires, mais les premiers hommes de leur Estat. Et Lysander mesme fut estably en Asie par le Roy Agesilaüs, Commissaire pour distribuër les Chairs en son camp.

Aussi ne nous faut-il pas de moindres yeux, pour empescher les illusions de l'Heresie, quoy qu'elle n'ayt pas plus d'interest de disputer icy de la Realité, qu'en tout autre mystere, dont de temps en temps elle a tousiours combatu la Realité : comme la vraye Doctrine n'est autre chose que la Realité de la verité, ce qu'à imité la phrase Espagnolle qui dit,
2. Thess. 2. *en realdad de verdad*, que S. Paul appelle *la Charité de la Verité*, [*Charitatem Veritatis*, pour ce que c'est grande Charité, de bien faire entendre la Verité : l'Erreur n'en est que l'exclusion, & le Diable qui la seme,

gaigne assez quand il aneantit les mysteres. Ainsi, au mystere de l'Incarnation, on a disputé dés le commencement la Realité : & Sainct Ignace contemporain des Apostres, au passage conserué par le docte Theodoret, souuent allegué & iamais bien pesé, a dit, parlant de ces premiers Errans, comme ces mal-heureux Simoniens, Menandriens, qui disputoient la Realité de l'Incarnation ; *Ils n'admettent pas les Eucharisties & les Oblations ; de peur d'estre contraints, de confesser que l'Eucharistie est la Chair de nostre Sauueur Iesus-Christ ;* [σάρκα εἶναι τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ χριστοῦ ;] *laquelle a souffert pour nos pechez, & laquelle le Pere a ressuscitée par sa bonté ;* Monstrant qu'ils nioient l'Eucharistie, parce qu'ils nioient l'Incarnation, & qu'on ne peut admettre l'Eucharistie & exclure la Realité, qui est certifiée par les deux sceaux & marques infaillibles que nos Anciens apposoient : la Passion, qui suppose des vrayes parties, dont la separation & dissolution fait la douleur ; & la Resurrection, qui est reprendre ce que par consequent on auoit veritablement pris. Dial. 3.

De la dispute de cette premiere Realité, on est venu depuis à contester celle de la Consubstantialité du Fils en la Trinité, dont vos premieres Professions de Foy vous ont autrefois rendus suspects ; vos premiers Reformateurs approchans fort d'vne façon de parler Arienne.

C'EST pourquoy l'ordre de l'ancien Examen Canonique des Euesques, quand ils sont sacrez, porte que l'on les interroge principalement sur la Realité des Mysteres. Le Formulaire inseré aux saincts De-

crets, est tiré du premier chapitre du quatriéme Concile de Charthage, auquel sainct Augustin a assisté, selon lequel il faut que l'Euesque recognoisse
Dist. 23. c. 2. que nostre Seigneur Iesus-Christ *est vray Dieu de la substance de son Pere, & vray Homme de la substance de sa Mere*; [*Deus verus ex Patre, homo verus ex Matre.* Et ce n'est pas assez encore quant à l'Incarnation, qu'il dise cela, il faut qu'il adjouste *ayant sa chair des entrailles de sa Mere,* [*Carnem ex Matris visceribus habens.* Et puis, quand il est question de la Passion, il faut mettre en suite, *par une vraye Passion & souffrance de la Chair,* [*Verâ Carnis Passione;* de la Mort, *d'vne vraye mort de son Corps,* [*Verâ Corporis sui morte;* de la Resurrection, *d'vne vraye Resurrection de sa Chair, & par vne vraye resomption & reprise de son ame,* [*Verâ Carnis suæ Resurrectione, & verâ animæ resumptione:* tant l'Heresie a biaisé sur le fait de la Realité, & tant l'Eglise y a tousiours esté circonspecte sans en démordre d'vne syllable, en quelque sorte d'accommodement qu'on ait cherché.

Et vous ne vous sçauriez lauer, que vous ne l'ostiez encore auiourd'huy tout à fait au mystere de la Redemption & Remission, ne voulans pas que le peché soit osté reellement & de fait, mais seulement couuert & non imputé; ny qu'aucune grace reellement & de fait soit en nous, quoy que sainct
Lib. 6. Hexam. Ambroise nous dise: *Tu es donc peint ô homme, & peint par le Seigneur ton Dieu; tu as là vn bon Ouurier, & vn bon peintre! Garde toy bien d'effacer la bonne peinture qui reluit non de fard, mais de verité, dont le relief est non la cire, mais la grace,* [*Pictus es ergo, ô homo, & pictus à Domino*

*mino Deo tuo; bonum habes artificem atque pictorem. Noli bonam delere picturam non fuco sed Veritate fulgentem, non cerâ expressam sed Gratiâ.* Et sainct Chrysostome, sur sainct Paul: *Celuy qui est absous d'vn crime par la grace que le Roy luy fait, il ne laisse pas d'auoir l'ame sale; celuy que le Baptesme laue, n'est pas de mesme, mais il a l'ame plus pure que les rayons du Soleil.* Homil. 40. in 1. ad Cor.

Il ne se faut plus estonner, si vous traitez aussi iniustement l'Eucharistie d'en exclure la Realité, puisque c'est vostre exercice ordinaire, dont vous estes si amateurs, que voyans que les Anciens adressoient leurs prieres aux Saincts, vous auez osté iusqu'à la Realité de leurs paroles, les changeans en figure, & les conuertissans en simples apostrophes.

Vous commençastes premierement, par la Toute-puissance que vous combatiez en vos premieres Conferences, dont les Liures sont encore auiourd'huy, esquelles vous ne vouliez iamais passer cet article du Symbole, que Dieu est *Tout-puissant*, mais seulement qu'il est *Beaucoup-puissant*; voyās bien que la Toute-puissance admise, le reste estoit clair, & s'en ensuiuoit aisémēt. C'est ce que Hugues Euesque de Langres a bien sceu remarquer en l'Epistre alleguée deuant moy, à Berengarius: *Ne dispute plus ie te prie* (luy dit-il) *de la Toute-puissance diuine: Car comme tu ne comprens pas comment le Verbe a esté fait Chair, ainsi tu ne peus derechef comprendre, comment ce pain icy soit changé en Chair, & ce vin icy transformé en Sang, si la Foy de la Toute-puissance ne t'enseigne.* Et vn peu apres: *Cesse donc d'estre champion d'Erreur, cesse d'impugner le Celeste Mystere: considere que la volonté & la parole de Dieu surmonte toute*

*nature*, *& crois que celuy qui est puissant à faire*, *est aussi puissant à transformer les creatures*, *comme il est escrit*; *Tu les changeras*, *& ils seront changez*: *Car le vouloir de Dieu*, *est le faire*. Et puis; *l'Escriture a dit*, *Cecy est mon Corps*; *A celuy là sera mort & non vie*, *qui aura estimé mensonge la vie*. Quelque temps auparauant, ce grand personnage Fulbert Euesque de Chartres, de qui Berengarius fut disciple, auoit escrit à Adeodat : *Si tu crois que Dieu puisse toutes choses*, *il s'ensuit que tu dois croire encore cecy*: *& que tu n'insistes pas dauantage à subtiliser plus curieusement par disputes humaines*, *si celuy qui a pû produire de rien les creatures*, *peut à plus forte raison changer les mesmes creatures*, *& les esleuer à vn degré d'vne nature plus haute & les transformer* ( il vse du mot de *transfuser*) *en la Substance de son Corps*; [ *Si Deum omnia posse credis*, *& hoc consequitur vt credas* : *nec humanis disputationibus discernere curiosiùs insistas*, *si creaturas quas de nihilo potuit creare*, *has ipsas multò magis valeat in excelsioris naturæ dignitatem conuertere*, *& in sui Corporis Substantiam transfundere*. Apres cela, ie ne m'estonne plus, si vous autres aneantissans la Puissance & le Mystere, Musculus disoit & les Zuingliens confessent , qu'au fait de l'Euchariſtie, il ne faut point recourir à l'argument de la Toute-puissance , laquelle prepare les choses doucement, & les execute fortement. Concluons cet article auec sainct Augustin : *Voila auec quels argumens*, *contredit à la Toute-puissance de Dieu l'infirmité humaine*, *qui n'a que la vanité pour tout bien & domaine*, [ *Ecce qualibus argumentis Omnipotentiæ Dei humana contradicit infirmitas*, *quam possidet vanitas*.

Lib. 22. de Ciuit. c. 11.

De la Realité du Symbole, dont sainct Augustin

Digitized by Google

au huictiéme Chapitre de nostre premiere Partie, appelloit par esprit de preuoyance, les Heretiques *Deserteurs*; Vous vinstes à disputer la Realité des paroles tant des Promesses, que de l'Institution: Comme les assiegez qui se trouuent pressez, sont en fin contraints de quitter les déhors pour se retrancher au dedans comme ils peuuent, & d'abandonner retranchement apres retranchement, sans songer qu'à opiniastrer la place; Ainsi en auez-vous fait de l'Eucharistie où vous vous estes plus opiniastrez, sans songer que la primitiue Eglise croyoit, que le Corps de Iesus-Christ estoit au Sacrement mesme hors l'vsage; & à cette occasion le gardoit apres la Consecration pour les Communions domestiques, pour le donner aux malades, pour le porter sur mer, pour l'enuoyer aux Prouinces éloignées, comme il se voit dans l'Antiquité. A dire vray, ie ne sçay dequoy se sont aduisez ces bonnes gens, apres que le Monde répond dans son cœur ou plus expressément à haute voix *Amen*, en la Communion par Profession de Foy & declaration qu'il croit la Verité & Realité du Sacrement; de nous aller remettre sur pied cette grossiere question de Capharnaïtes. Tout le mõde sçait ce passage de S. Ambroise, entre quantité d'autres de la mesme Antiquité: *Le Prestre te dit, C'est le Corps de Christ; Et tu réponds, Amen; c'est à dire, Il est vray: ce que la langue confesse, le cœur le croye,* Lib. 4. de Sacram. c. 5.
[*Dicit tibi Sacerdos, Corpus Christi; & tu dicis, Amen; hoc est Verum: quod confitetur lingua, teneat affectus.* Outre cela, n'estoit-ce point assez d'entẽdre nostre Sauueur dire dans cette pathetique Prosopopée de S. Chrysosto-

*viuifie toutes choses, & qui m'introduis moy-mesme dedans les mangeans par la Chair qui m'est vnie:* Ie trouue bien aussi que vostre raison de sainct Augustin sur sainct Iean, prepare fort l'esprit à receuoir vne grande Realité; *Si la figure de la Mer a tant valu, que vaudra l'espece du Baptesme? Si ce qui a esté fait en Figure, a amené le Peuple à la Manne; qu'est-ce que Christ exhibera en la Verité de son Baptesme à son Peuple qui l'aura passé?* [*Quid exhibebit Christus in Veritate Baptismi sui, traiecto per eum Populo?* Tract. 11. in Ioan.

Mais ie ne puis taire vostre non seulement excellente, mais rauissante comparaison: Que nostre Seigneur à fait comme l'excellent Mathematicien Archimede, qui estoit si attaché à son tableau, sur lequel il traçoit ses figures Geometriques, comme rapporte Plutarque au Traité, *Si l'homme d'aage se doit encore entremettre & mesler des affaires publiques?* que ses seruiteurs l'en retirans & l'ostans par force & l'huilans, encore cependant qu'on l'huiloit, il traçoit de nouuelles figures sur son corps. Car quel corps de comparaison peut iamais estre ny plus beau, ny plus rapportant au sujet? Ce tableau de la Passion que vous nous mettez deuant les yeux; ces figures geometriques de toutes les dimensions que S. Paul trouue en la Croix, & que si mysterieusement il moralise; les seruiteurs qui s'opposoiēt à sa Passion, comme S. Pierre; qui l'osterent & descendirent de la Croix; qui furent pour l'huiler outre le premier onguent precieux & l'huile de la Magdelaine; & cette confection d'huile & de Chresme, dōt entr'autres S. Denys & sainct Cyprien ont tant parlé; & toutes ces nouuelles figures qu'il trace sur son corps cepen-

*ma*, comme estãt l'instruction & le commun apprentissage & la Science des Chrestiens, qui doiuent toujours sur eux faire les figures & signes de cette Foy de la Croix que Tertullien dit que les premiers Chrestiens faisoient en toute action & à toute heure, & pour conclure par nostre sujet, appliquer les figures aux realitez sans les confondre.

## RESOLVTION DE L'ARCHEVESQVE.

PVISQVE vous vous plaisez à ces comparaisons qui sont propres non seulement à delasser les esprits, mais à illustrer & persuader, & à faire mieux entendre & mieux gouster ce que l'on enseigne; ie vous en diray vn autre d'Image, & de Realité fort agreable, particuliere & nouuelle, quoy qu'elle soit entre les plus rares Antiquitez Grecques: Qu'anciennemẽt à Delphes, le Roy en vne certaine Solennité en l'honneur de Charila, en suite de l'Ordonnance de la Prophetesse Pythie, pour expiation de ce que cette ieune fille auoit esté mal-traitée par l'vn de ses predecesseurs; assis en sa Chaire, distribuoit de la farine à tous venans, tant Citoyens qu'estrangers. On y apportoit vne Image, & apres que chacun auoit pris de ce qui leur estoit presenté, le Roy souffletoit cette Image qui estoit de Charila, auec son soulier: Alors la principale des Deuotes de Bacchus, que l'on appelle Bacchantes, emportant cette Image, luy attachoit vne corde au col, & puis, toutes ensemble l'enterroient au mesme lieu, où le corps de Charila auoit esté inhumé. L'application est bien aisée à qui

considerera nostre Seigneur assis distribuant en la solennité de grace qui suit celle de rigueur, son sacré Froment sous vne Image de pain, que nostre Seigneur mal-traite, ne l'appellant plus image, mais son propre Corps, laquelle disparoist en vn momẽt lors que nous l'attirons au lieu où le Corps de cette humanité volontairement cõme Charila penduë, s'ensevelit dans le Chrestien à la façon des autres viandes & est suiuy à l'Autel d'vne saincte fureur d'action de graces, par la Couppe Sacrificale. Mais entrons au fond, & venons à la question.

ZVINGLE, le premier & principal Patriarche des Sacramentaires, en étonnera bien d'autres que moy, quand il dira cõme l'on sçait: que *Dés le temps de* S. *Augustin* ( c'est à dire il y a plus de douze cens ans, & dans le temps que l'Angleterre & vos premiers Ministres recognoissent l'Eglise pure) *l'opiniõ de la* Chair Corpor*elle auoit desia gaigné le dessus*; Premierement, de voir l'Antiquité pour nous, par l'adueu propre de ceux qui nous accusent de nouueauté : Et secondement, de les voir dans la falsification des choses qui leur est ordinaire, contraints de recourir à vne Chair Corporelle, ne nous pouuans dénier la verité de la chair, comme si la chair n'estoit pas du corps, mais de l'esprit. Qui ne se mocquera, ou ne se picquera en lisant cela, particulierement lors qu'il aura leu nostre dixiéme Chapitre? Est-ce là tout nostre crime, que nous croyons que la chair est corporelle; c'est à dire, que de la chair est de la chair? n'en sçauent-ils point d'autres?

Mais pour satisfaire à vostre desir, toute methode m'est

m'est bonne, ie suiuray aussi bien vos interruptions, que le fil de mon discours. Et puisque cét ordre est plus instructif, & que vous me faites souuenir que nous traitons comme en catechisant, & non pas en disputant; ie vous diray sans tournoyer dauantage, que le Corps de Iesus-Christ est tellement reel, que c'est la regle mesme de la Realité, & que pour cette cause aux premiers temps Chrestiens, ce mot de *Corps de Christ* passoit pour dire Realité parfaite, l'accomplissement & l'abregé des Realitez, & la Realité des Realitez, dont il est la mesure: ainsi qu'en toutes choses ce qui excelle est nommé par excellence comme & plus que la chose mesme. En ce sens, sainct Paul parlant aux Colossiens pour chasser les ombres de la Loy, & exprimer auec exaggeration, que l'Euangile auoit apporté la Realité, il pense tout dire quand il dit, *le Corps de Christ*, [*Nemo ergo vos indicet in cibo, aut in potu, aut in parte diei, aut Neomeniæ, aut Sabbathorum quæ sunt umbra futurorum, Corpus autem Christi*: [*Que personne* (leur dit-il) *ne vous condamne ou pour vne distinction de viande, ou pour vn breuuage, ou sur l'obseruance d'vne Feste Legale, d'vne Neomenie* (ou, *nouuelle Lune*) *ou de Sabbaths qui n'estoient lors qu'ombres des choses à venir, maintenant sont le Corps de Christ*, c'est à dire, Realité & reellement & de fait accomplies au mystere de son corps. Ce qui a vn tel rapport à l'Eucharistie, que Beze recognoist que Photius interpretoit ainsi ce passage; *Mais vous autres, vous auez receu le Corps de Christ*: qui est autant que si S. Paul disoit par la bouche de Saluian, cét Oracle des Gaules; *Les Iuifs auoient anciennement l'ombre des choses, & nous*

Col. 2.

Lib. 2. ad Ecclesf. Cathol.



Digitized by Google

*la Verité : Les Iuifs furent serfs, & nous adoptifs : Les Iuifs receurent le joug, & nous la liberté : Les Iuifs les maledictions, & nous la Grace : Les Iuifs la Letre qui tuë, & nous l'Esprit qui viuifie : Les Juifs passerent par la Mer au desert, nous par le Baptesme entrons au Royaume : Les Iuifs mangerent la Manne, nous Christ : Les Iuifs la Chair des oyseaux, nous le Corps de Dieu: Les Iuifs la rosée du Ciel, nous le Dieu du Ciel ;* [ *Judæi quippe habebant quondam vmbram, nos Veritatem: Iudæi fuerunt serui, nos adoptiui : Judæi acceperunt jugum, nos libertatem : Iudæi maledicta, nos Gratiam : Iudæi Literam interficientem, nos Spiritum viuificantem : Iudæi per Mare transierunt ad eremum, nos per Baptisma intramus in Regnū: Iudæi Manna manducauerunt, nos Christum : Iudæi carnem auium, nos Corpus Dei: Iudæi pruinam Cœli, nos Deum Cœli;* Comme tirant sa conclusion de plus haut, de ce qu'il venoit de dire sept ou huict versets auparauant, parlant de nostre Seigneur : *Car toute plenitude de Diuinité habite en luy corporellement ;* [ *Corporaliter*, σωματικῶς, ] pour dire, solidement & veritablement, & aussi reellement que son corps : Ce qui a fait dire au grand Docteur de l'Incarnation, sainct Cyrille ; *Le Fils de Dieu s'vnit corporellement à nous comme homme, par l'Eulogie mystique* ( c'est à dire par l'Eucharistie ) *& spirituellement comme Dieu, par la grace de son Esprit, reintegrant nostre esprit à nouuelle vie, & à la participation de la nature Diuine ;* apres auoir dit au Chapitre precedent, excellemment parlant de nostre Seigneur : *Afin donc qu'entre Nous & Dieu, il vnist chacun de Nous, combien que distans & de Corps & d'Ame, il a trouué vn moyen fort conuenable & conforme au conseil de son Pere & de sa Sapience : C'est qu'en son temps benissant les croyans par la*

In Ioan. lib. 11. cap. 27.

Digitized by Google

*Communion mystique, il les fait auec luy, & entre nous vn mesme Corps.* Et à sainct Chrysostome : *Il ne s'est pas contenté de s'estre fait homme, d'estre battu de verges, d'estre immolé; mais il se mesle luy-mesme dedans nous,* [ἀλλὰ καὶ ἀναφύρει ἑαυτὸν ἡμῖν] *& nous fait estre son Corps, non par Foy seulement, mais Reellement:* [οὐ τῇ πίστει μόνον, ἀλλ' αὐτῷ τῷ πράγματι :] *Quelle chose donc ne doit point ceder en pureté à celuy qui participe à ce Sacrifice ? quel rayon de Soleil ne doit point ceder en splendeur à la main qui tranche & distribuë cette chair ?* [τὴν χεῖρα τὴν ταύτην διατέμνουσαν τὴν σάρκα] *cette bouche qui est remplie de feu spirituel, cette langue rougissante du sang espouuantable.* Hom. 83. in Matt. Sainct Cyrille exprimant cette Realité dit en son langage ancien, *non par vne simple habitude intellectuelle, mais par vne participation naturelle,* [οὐχὶ κατὰ σχέσιν τινὰ μόνην τὴν ἐν διαθέσει νοουμένην, ἀλλὰ καὶ κατὰ μέθεξιν, ἤτοι φυσικήν. C'est pourquoy, il suit apres *corporellement ; Et vous estes remplis en luy,* [*Et estis in illo repleti.* Où irez vous, Messieurs, trouuer ce vuide que vous ne remplissez que d'air & d'esprit ? C'est détruire & aneantir, & comme sainct Paul dit, euacuer le Christianisme, dont la solidité consiste en la Realité que ie vous apprens aujourd'huy. Aussi auoit-il dit vn an deuant, aux Ephesiens, que Dieu luy auoit donné par reuelation à cognoistre *le secret de l'Euangile,* qu'il appelle en propre terme *le Sacrement,* [*Sacramentum*, & en sa langue, [τὸ μυστήριον,] *Que les Gentils sont Coheritiers & Corporels & Comparticipans de la promesse de Dieu en Iesus-Christ par l'Euangile ;* Ephes. 3. [*Gentes esse Coheredes, & Concorporales, & Comparticipes promissionis eius in Christo Iesu per Euangelium,* Passage dont nous auons tiré cy-dessus au second Chapitre

de la premiere Partie, les trois poincts myſterieux de l'Egliſe; l'Vnité, la Succeſſion & la Communion. Au reſte, il ſemble que cette Theologie nous regarde particulierement, puis qu'elle ſuit immediatement les Galates auſſi bien en l'ordre des temps, qu'en l'ordre des matieres. Mais il y a bien plus, c'eſt que cette Verité eſt tellement Verité, que pour affermer la Verité auec toute la reuerence deuë, les Eueſques iuroient en quelque grande & ſolennelle occaſion de purgation Canonique, où il y alloit de l'Vnité & de la Communion de l'Egliſe, par la Realité de l'Euchariſtie, (eux notez que l'on ne faiſoit iamais iurer.) Ainſi ſainct Hieroſme le remarque & témoigne, parlant des Eueſques Catholiques, qu'on
Aduerſ. Lucifer. auoit voulu ſurprendre au Concile d'Arimini; *Ils iuroient le Corps du Seigneur, & tout ce qu'il y a de Sainct en l'Egliſe, qu'ils n'auoient ſoupçonné rien de mal en cette profeſſion là,* [*Conſtantes Corpus Domini & quicquid in Eccleſia Sanctum eſt, nihil mali in ſua fide ſuſpicatos.*

QVE reſpondez-vous à toutes ces belles penſées de ſainct Paul, ne conſulterez-vous pas apres le Catechiſme, ces rares Catecheſes de ſainct Cyrille, qui eſt vn Catechiſme plus eſleué, où il dit, que le Chre-
Myſtag. 4. ſtien eſt fait *Concorporel & Conſanguin de Ieſus-Chriſt,* σύσσωμος ϗ σύναιμος αὐτοῦ· tiltres dont il y a de merueilleuſement beaux diſcours dans l'Antiquité qui s'éleuoit ſur les myſteres, au lieu de ſe rabaiſſer & qui pis eſt, en douter, comme vous voulez faire. Il n'y a
Lib.4.de Fid. Orthod. cap.14. qu'à lire le quatriéme liure de la Theologie de ſainct Iean Damaſcene, où il dit que nous ſommes appellez *Concorporels de Chriſt,* σύσσωμοι Χριστοῦ. Pour moy, ie ne

Digitized by

ne m'estonne plus, si nos Peres appelloient les vostres qui suiuoient les caprices de Berengarius, à distinction des Chrestiens que sainct Paul nomme comme nous venons de voir, *Concorporels*, *les Ombratiques*, *Vmbraticos*, que l'on appelle auiourd'huy *Sacramentaires*, pour ce qu'ils prenoient l'ombre pour le corps. Sainct Augustin n'en faisoit pas de mesme, lors que, depeur de se méprendre, il oppose si bien le Corps au Pain, en Coniurant son Archeuesque de donner vn bon reiglement contre l'yurongnerie qui se glissoit en Afrique, comme elle se fourre auiourd'huy, & en France, & par tout: *Mais supportons ces choses dans le luxe du temps, comme vne tache domestique & de ces banquets qui ne sont point aux yeux du public, & qui se renferment dans les maisons particulieres; & qu'il suffise que nous osions prendre le Corps de Christ auec des gens, auec lesquels il nous est mesme defendu de manger du Pain; Qu'au moins l'on chasse vne si grande vergongne des tombeaux des Corps Saincts, des lieux au moins des Sacremens, des maisons d'Oraison!* [ *Sed feramus hæc in luxu, & labe domestica, & eorum conuiuiorum quæ priuatis parietibus continentur, accipiamusque cum eis Corpus Christi, cum quibus Panem edere prohibemur; saltem de Sanctorum Corporum sepulchris, saltem de locis Sacramentorum, de domibus Orationum tantum dedecus arceatur!* Epist. 64. ad Aurel.

Ce n'est que faute de ne pas bien fueilleter ce vieil Missel de sainct Paul, qui se voit cy-dessus au troisiéme Chapitre de l'Impression non de Caluin, mais de sainct Augustin, & de n'estre pas bons Inquisiteurs comme sainct Paul, qui perpetuellement nous dit; *La parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou,*

*n'est-elle venuë qu'à vous?* pour faire le procez à tous Innouateurs & Glofeurs, qui décharnent la Religion, & qui en font vne ombre au lieu d'vn corps par soustraction de la Realité & du solide : *Nous ne nions pas* (comme disoit sainct Cyrille, tāt de fois allegué) *que nous ne soyons conioints à Iesus-Christ spirituellement par vne droite Foy, & Charité sincere; mais que nous n'ayons aucune conionction auec luy selon la Chair, cela nous le nions entierement, & le disons estre esloigné des diuines Escritures.* Ainsi sainct Epiphane dit, comme chacun sçait, qu'Enoch fut enleué en corps spirituellement, non pour nier la vraye translation d'Enoch en corps, mais pour dire qu'elle fut faite par l'esprit de Dieu.

In Ioan. l.10.c.13.

MAIS le subtil de toute l'affaire ne consiste qu'à bien discerner nostre Verité & Realité d'auec la Commemoration de la Passion. Ce que sainct Cyprien a excellemment fait en cette fameuse Epistre qu'il a écrite à l'Euesque Cecilius, du Sacrement du Calice. Là, apres auoir declaré comme chose constante entre les premiers Chrestiens, que nostre Seigneur auoit offert le Calice, (ce qu'il a pris fantaisie à vos Huguenots de nier) il dit que pour le temps, encore que nostre Seigneur ait offert apres soupper, ce n'est pas à dire, qu'en cette circonstance nous en deuions faire de mesme : Que ce qui en estoit predit de nostre Seigneur signifioit les derniers temps, & comme le couchant & le vespre du Monde : *Et quant à nous, nous celebrons la Resurrection du Seigneur au matin.* [ *Nos autem Resurrectionem Domini manè celebramus.* Icy quelque esprit hargneux comme est d'ordinaire celuy de vos opiniastres, interrom-

Cyprian. Ep.63. ad Cæcil.

proit sainct Cypriẽ, & luy diroit pour chercher noise, encore que luy-mesme en vsast comme vous faites le matin & non pas le soir, que sainct Paul a dit que par cette action nous n'annonçons pas la vie & la Resurrection, mais la mort & Passion du Seigneur iusqu'à ce qu'il vienne, & qu'ainsi il parle & que vous faites aussi bien que les autres contre l'Escriture, laquelle sainct Cyprien allegue luy-mesme en suite; Pour vous monstrer qu'il n'est pas question de suiure son sens, mais celuy du public & de l'Eglise, qu'autremẽt il nous faudroit à toute heure combatre ce que nous faisons nous-mesmes, & tomber à tout moment en de perpetuelles contradictions & inquietudes. Cela soit dit en passant, suiuons S. Cyprien : *Et d'autant qu'en tous les Sacrifices, nous faisons mention de sa Passion (car le Sacrifice que nous offrons, est la Passion du Seigneur) nous ne deuons faire autre chose que ce qu'il a fait. Car l'Escriture dit: Toutesfois & quantes que vous mangerez ce Pain, & boirez ce Calice, vous annoncerez la mort du Seigneur iusqu'à ce qu'il vienne. Doncques toutesfois & quantes qu'en commemoration du Seigneur & de sa Passion, nous offrons* ( notez & pesez bien s'il vous plaist) *le Calice, faisons ce qu'il est constant que nostre Seigneur a fait.* Ibid.
[ *Et quia Passionis eius mentionem in Sacrificiis omnibus facimus*, ( où sont, bonnes gens, tous ces Sacrifices dont sainct Cyprien se vante tant, & que les Chrestiens faisoient de son temps?) *Passio est enim Domini Sacrificium quod offerimus* ( qui monstre, que le Sacrifice de l'Autel est le mesme que le Sacrifice de la Croix) *nihil aliud quàm quod ille fecit, facere debemus. Scriptura enim dicit: Quotiescumque enim ederitis Panẽ istum, &*

Digitized by Google

*Calicem istum biberitis, mortem Domini annuntiabitis quoadvsquè veniat. Quotiescumque ergo Calicem in commemorationem Domini & Passionis eius offerimus*, (où? à Queuilly, à Charenton où l'on ne veut point d'Oblation?) *Id quod constat Dominum fecisse, faciamus.* Ie croy que vous tomberez d'accord que voila vne bonne conclusion : Il combat les Aquariens qui ne vouloient que de l'eau dans le Calice, dequoy il sera parlé plus bas au Chapitre des deux especes ou pretendu retranchement de la Couppe, qui est le neufiéme Chapitre de cette seconde Partie, contre lesquels vn peu apres il concluoit : *Que nous offrions le Calice du Seigneur meslé de vin, ainsi que le Seigneur l'a offert*, [*Vt Calicem Dominicum vino mixtum, secundùm quod Dominus obtulit, offeramus.*

## CHAPITRE V.

### *De la Possibilité de la Realité.*

### LE MINISTRE.

VOVS parliez tantost de la Toute-puissance de Dieu à faire ce qu'il veut & ce qu'il dit; où i'aduoüe qu'il n'est pas seur de gloser, mais vous ne dites mot de la repugnance de la nature des choses, qui cause l'impossibilité. Or la puissance, & par consequent la Toute-puissance, n'est qu'à l'égard des choses possibles & faisables : Si vous me vuidez aussi bien cette difficulté de la Realité, comme vous m'auez fait considerer

Digitized by Google

ſiderer la Realité dans ſa ſource, ce que nul deuant vous n'a fait, i'aduoüeray ingenuëment ce que ie recognoiſtray, comme dés à preſent i'aduoüe que ce paſſage de ſainct Irenée, que vous vous plaiſez d'alleguer, me touche fort: c'eſt quand il crie contre les Valentiniens: *Comment eſt-ce qu'ils oſent dire que la Chair ſoit capable de la donation de Dieu qui eſt la vie eternelle laquelle eſt nourrie du Corps & du Sang de Chriſt?* [*Quomodò Carnem negant capacem eſſe donationis Dei qui eſt vita æterna, quæ Sanguine & Corpore Chriſti nutritur?* Et celuy de ſainct Iean Damaſcene: *Comment eſt-ce (diſoit la ſacrée Vierge) que cela m'arriuera, veu que ie n'ay point cognoiſſance d'homme? Le Sainct Eſprit, répond l'Archange Gabriel, ſuruiendra en toy & la vertu du Tres-haut te couurira: Toy maintenant auſſi* (adjouſte-t'il) *Tu demandes comment le Pain eſt fait le Corps de Chriſt, & le Vin & l'Eau eſt fait le Sang de Chriſt? Et moy ie te réponds le meſme: Le Sainct Eſprit ſuruiēt & fait les choſes qui ſurpaſſent toute faculté de paroles & toute intelligence d'eſprit, &c.* καὶ νῦν ἐρωτᾷς, πῶς ὁ ἄρτος γίνεται σῶμα Χριστοῦ; καὶ ὁ οἶνος καὶ τὸ ὕδωρ αἷμα Χριστοῦ; λέγω σοι κἀγώ· πνεῦμα ἅγιον ἐπιφοιτᾷ, καὶ ταῦτα ποιεῖ τὰ ὑπὲρ λόγον καὶ ἔννοιαν. &c. Lib. 5. c. 2 De Fide Orthod. l. 4. c. 14.

L'ARCHEVESQVE.

LES Trallianiens auoient vne eſpece de grain qu'ils appelloient Purgateur, dont ils vſoient principalement, & plus que de nul autre aux ceremonies de purgation & de purification: Noſtre grain purgateur ne peut pas eſtre moins creu poſſible, à qui contemplera la creation du Monde, où par le Verbe, de rien furent faites toutes choſes, lequel depuis par ſa

ſeule force eſt né d'vne Vierge; le changement de la femme de Loth, en ſtatuë ou pierre de ſel; celuy de la Verge, ou du baſton Paſtoral de Moyſe, en ſerpent; d'où vient auſſi que les Grecs mettent d'ordinaire des ſerpens au baſton Paſtoral, bien que ce ſoit pour ſignifier auſſi la prudence du gouuernement Euangelique; la mutation de l'eau du Nil, en ſang; la conuerſion de la pierre, en vn coulant d'eau (dont le Pſal-
Pſal. 113. miſte chantoit, *Qui conuertit petram in ſtagna aquarum;*) celle de l'eau de Cana, en vin: Car ce ſont des exemples aſſez concluans, pour la poſſibilité de choſes incomprehenſibles à l'eſprit humain. Qui en veut dauantage, doit prendre garde que ce n'eſt pas ſans cauſe que l'Apoſtre aduertit au meſme lieu des Coloſſiens que ie viens d'alleguer immediatement deuant le verſet, où il vſe du mot *Corpo-*
Col. 2. *rellement; Que l'on ſe donne de garde, que l'on ne ſoit ſurpris par la Philoſophie & vaine deception,* [*Videte ne quis vos decipiat per Philoſophiam & inanem fallaciam*; & que le mot Grec συλαγωγῶν qui eſt vn mot militaire dont il vſe, ſignifie plus, car il ſignifie que l'on ne ſoit ſurpris comme à la guerre, & pillé & mené comme vne proye & vn butin, à la mode que l'on chaſſe deuant ſoy ce que l'on prend: qui fait que ſainct Cyprien traduit, *deprædetur:* Car nous voila, ſi nous n'y prenons garde, dans le paneau de la Philoſophie qui eſt de ſubtilité humaine, & non pas des Maximes
Epiſt. 52. ad Antonian. de Dieu & de l'Egliſe de Ieſus-Chriſt. *Et cependant, il y a vne grande diſtance de la Philoſophie au Chriſtianiſme* (dit le meſme ſainct Cyprien:) *Et puiſque l'Apoſtre dit: Prenez garde que perſonne ne vous pille par la Philoſo-*

Digitized by Google

*phie & vaine illuſion; il faut fuir les choſes qui ne viennent point de la clemence de Dieu, mais qui découlent de la preſomption de la plus dure Philoſophie.* [ *Inter Chriſtianos autem & Philoſophos plurimùm diſtat. Et cùm Apoſtolus dicat: Videte ne quis vos deprædetur per Philoſophiam & inanem fallaciam, vitanda quæ non de Dei clementia veniunt, ſed de Philoſophiæ durioris præſumptione deſcendunt.* Sans preiudice toutefois de la rencontre du bon Seneque, toute propre à noſtre ſujet: *C'eſt ſans doute que la Philoſophie a beaucoup perdu depuis qu'elle a eſté proſtituée: mais encore la peut-on voir dans ſon Sanctuaire, ſi tant eſt qu'elle paſſe par les mains non d'vn Courretier, mais d'vn Prelat;* [ *Damnum quidem feciſſe Philoſophiam non erit dubium, poſtquàm proſtituta eſt: ſed poteſt in penetralibus ſuis oſtendi, ſi modò non Inſtitorem, ſed Antiſtitem nacta eſt.* Epiſt. 52.

L'ON nous dit que la nature du pain repugne à eſtre le Corps de Ieſus-Chriſt, & que par conſequent la puiſſance de Dieu eſt fruſtrée, quand ſa volonté y ſeroit, comme ſa parole y eſt toute formelle, quoy que tout cela en Dieu ſ'accorde plus doucement que ie ne le dis, & c'eſt la Philoſophie, à ce que l'on dit, qui prend la parole pour me faire cette obiection: *Ainſi* (dit Tertullien) *les Heretiques nous prouoquent meſme à la Rhetorique auſſi bien qu'à la Philoſophie,* [ *Ita nos Rhetoricari quoque prouocant Hæretici, ſicut etiam Philoſophari.* Et puiſqu'il en faut venir là, apres auoir proteſté contre toute vaine & opiniaſtre ſubtilité, non pour ne la pas ſçauoir, mais pour n'en vouloir pas vſer & entrelaſſer, ou frelater la Religion diuine d'vne Philoſophie humaine, comme l'Apoſtre le deffend; ie donne pour nouuelle & rare réponſe, qu'il y a des Lib. de Reſurr. carn.

Digitized by Google

gens en ce siecle qui appellent Philosophie la lectu-re d'vn seul Liure qu'on appelle Aristote, qui encore ne se lit qu'en de petits endroits de contradiction, non pas pour raisonner, mais pour chicaner: & bien souuent de malheureux escrits de quelque pretenduë Vniuersité & classe de Geneue, s'appellent à tort & sans cause Philosophie; & qu'vne semblable mauuaise subtilité & estude fut descouuerte au temps de Berengarius, & corrigée excellemment & hautement releuée par nostre voisin de Gaillon, cét excellent & sçauant Religieux de nostre Prouince en l'Abbaye de la Croix S. Leufroy, Guitmundus, qui fut vn des trois braues champions qui attaquerent & abbatirent cét Erreur, & qui fut Archeuesque d'Auerse en la Poüille: I'apprens donc de celuy-là qui est le seul qui a forcé cette fausse Philosophie, que vous vous trompez, & qu'au contraire la definition de la Nature repugne à cette pretenduë repugnance, & que Platon Prince des Philosophes, & qui a le mieux accordé la Philosophie auec les choses diuines, demande, *qu'est-ce que la Nature?* & respond, *ce que Dieu veut*: d'où ce grand tenant de l'Eglise, soustenant l'effort, repartoit: *Que si l'estomach de l'homme ou de quelqu'autre animal que ce soit, a tant de pouuoir, que de changer tous les iours le pain & le vin, & les autres viandes qui y sont enfermées, en chair vifue & en sang vif; si Dieu veut, n'aura-t'il pas le mesme pouuoir par la presence de sa Majesté, & par la vertu de sa Parole, à sçauoir de transformer le pain & le vin en sa Chair & en son Sang? Que si les Chrestiens daignent accorder autant à Dieu, que Platon le grand Philosophe des Payens luy en a accordé, qui a dit que la Nature est ce que*

Lib. 1. de verit. Euchar.

*que Dieu veut; qui aura t'il de plus absurde, que de dire que ce que Dieu veut, repugne à ce que Dieu veut?* [ *Quòd si tantum potest venter hominis seu etiam cuiuscumque animalis, vt panem & vinum, vel quoscumque cibos intra se clausos, in viuam carnem & viuum sanguinem quotidiè mutet: nonne tantumdem, si vult, poterit præsentiâ suæ maiestatis & virtute verbi sui Deus, vt videlicet in Carnem & Sanguinem suum, panem vinumque transformet? Quòd si vel tantum volunt Christiani concedere Deo, quantum concessit Paganorum magnus Philosophus Plato, qui rerum Naturam dixit esse Id quod vult Deus; quid vnquam erit absurdius, quàm id quod vult Deus, Deo volenti contraire?* C'est pourquoy sans doute l'Ange dit à la Vierge pour toute raison, & pour oster tout doute de l'Incarnation, *qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu*, (ce qui rend Tertullien assez hardy pour dire, *qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu, sinon ce qu'il ne veut pas;* [ *Sed Deo nihil impossibile, nisi quod non vult*, au liure qu'il a écrit *de la Chair de Iesus-Christ;* ) & partant, de faire ce qui semble totalement repugnant, vn Dieu-homme; & le Precurseur, *que des pierres Dieu peut susciter des Enfans*, qui est bien plus esloigné que ce que nous disons, d'autant qu'il est moins estrange que du pain deuienne chair, que de la chair soit tirée d'vne pierre. C'est pourquoy S. Augustin disoit, que la Mere incarne le pain pour le donner en son laict à son Enfant, en son premier Sermon sur le Pseaume trente-troisiéme, où en cét excellent Commentaire moral, il parle ainsi au Peuple, tournant son discours à traiter de l'Autel & de l'Eucharistie: *Il falloit donc que cette Table eust du laict, & qu'elle s'abaissast iusqu'aux petits pour estre à souhait.*

*Mais comment est-ce que la viande deuient laict? d'où vient que la viande est conuertie en laict, si ce n'est qu'elle passe comme par le canal de la chair? Car la Mere fait cela, ce que la Mere mange, l'Enfant le mange: mais parce que l'Enfant n'est pas encore capable de viure de pain, la Mere luy prepare & incarne ce pain, & tendant le sein par vn abbaissement de mammelle & le suc du laict, elle nourrit son Enfant de ce mesme pain,* [*Oportebat ergò vt mensa illa lactesceret & ad paruulos perueniret. Vndè autem fit cibus lac, vndè cibus in lac conuertitur, nisi per carnem traiiciatur? nam Mater hoc facit: Quod manducat Mater, hoc manducat Infans: sed quia minùs idoneus est Infans qui pane vescatur, ipsum panem Mater incarnat, & per humilitatem mammillæ & lactis succum, de ipso pane pascit Infantem.* Et cela dit, j'adiousteray apres ces deux exemples de conuersions incroyables, renduës croyables; qu'à ce propos, le frere de S. Basile, S. Gregoire de Nysse disoit subtilement & en ces termes de l'anciéne Eschole: *que le pain estoit en puissance le Corps*, ἄρτος σώματι δυνάμει ἦν, en cette diuine Oraison Catechetique, que les Grecs appellent *la grande Oraison*, où ce persuasif Theologien & apres luy, sainct Damascene & Theophylacte, monstre que tous les iours Iesus-Christ faisoit comme nous, cette conuersiō de Pain en sa Chair, par la force de son estomach, quand il en mangeoit & digeroit: Et que pour oster la repugnance de croire, il ne faut que donner autant de force à la Diuinité qu'à l'Humanité, & se vouloir souuenir que la Diuinité a cela de propre, d'agir en vn moment & de pouuoir ce qu'elle veut; & qu'apres cela, il est bien aisé de comprendre que la main de nostre Seigneur a bien

autant de puiſſance que ſon eſtomach, & la Toute-puiſſance de ſa parole, que ſa chaleur naturelle. C'eſt d'où Guitmundus auoit pris ce qu'il venoit de dire, à la reſerue de cette excellente obſeruation de Platon: & depuis, Samonas Archeueſque de Gaze en Paleſtine, quand il dit en ſa diſpute contre Achmed Agarenien: *Noſtre myſtere ſe fait ainſi: Le Preſtre depoſe le Pain ſur la ſaincte Table, ſemblablement auſſi le vin: & en priant, le ſainct Eſprit par la ſaincte inuocation deſcend & ſuruient és choſes qui ſont propoſées, & par le feu de ſa Diuinité conuertit le Pain & le Vin au Corps de Chriſt, non moins que le foye conuertit l'aliment que chaque homme prend, en ſon corps. Ne tombes-tu pas d'accord, que le Sacro-Sainct Eſprit de Dieu peut bien faire ce que peut faire ton foye?* Cela eſt tellement vray & ſolide, que Pierre Abbé de Clugny auſſi grand perſonnage que nous auons dit cy-deſſus, en tire, & hautement, vne haute conſequence, quand il refute Pierre de Bruitz, qui amplifioit, comme depuis a fait Caluin, les Erreurs de Berengarius, & contre ſes Sectateurs qu'on appelloit de ſon nom & ſurnom Petrobruſiens: *Mais, pourquoy m'arreſteray-je aux exemples pour prouuer la verité de la mutation du pain en la Chair, & du vin au Sang de Chriſt, [De pane mutatæ Carnis, & de vino mutati Sanguinis Chriſti] puiſque ie voy tous les iours le meſme pain dont il s'agit, eſtre conuerty en chair humaine, & le meſme vin en ſang humain; & que cela eſt ſi manifeſte, que pour l'affermer, il ne faut point conſulter la Foy, mais ouurir les yeux, &c. Le Monde eſt témoin, tout homme eſt témoin, & d'autant plus particulierement que ſans cette mutation de pain en chair & de vin en ſang, il n'y a point d'homme qui puiſſe*

Lib. 1 epiſt. 2.

*ſubſiſter. [Maximè cùm ſine hac mutatione panis in carnem, & vini in ſanguinem, nec vnus poßit ſubſiſtere homo.* Et puis: *La nature certes, par la digeſtion opere au corps humain, que le pain ſoit conuerty en chair, & le vin ſoit conuerty en ſang, &c. Pourquoy donc ne croit-on point? Pourquoy donc doute-t'on que Dieu ne puiſſe par vertu, ce que la Nature peut par digeſtion? Dieu a-t'il pû donner cela à l'origine humaine, & ne l'a pû donner à la reſtauration? A-t'il pû eſtablir cela creant l'homme, & ne l'a-t'il peu faire rachetant l'homme? L'a-t'il deu faire quand l'homme a eſté creé de Dieu, & ne l'aura point deu faire quand l'homme eſt pris de Dieu? Ceſſe donc l'Infidelité, ſoit guery le Doute: Car le Tout-puiſſant Verbe de Dieu, par lequel toutes choſes ont eſté faites, comme il fait tous les iours que par la manducation & digeſtion humaine, le pain ſoit conuerty en chair, & le vin en ſang de pluſieurs enfans des hommes; ainſi eſt fait tous les iours, que par la conſecration & vertu diuine, le pain & le vin eſt changé en ſa chair & en ſon ſang. [Ceſſet ergo Infidelitas, ſanetur Dubietas: Quia omnipotens Verbum Dei per quod omnia facta ſunt, ſicut quotidie facit vt per comeſtionem & digeſtionem humanam panis in carnem, & vinum vertatur in ſanguinem multorum filiorum hominum; ſic quotidiè facit, vt per Conſecrationem & virtutem diuinam, panis & vinum commutetur in carnem & ſanguinem ſuum.*

Mais ie ne pardonne pas à nos Subtiliſeurs & Gloſeurs, qui ne comptent pour rien le miracle de l'Incarnation, qui eſt le premier & plus grand miracle de la Toute-puiſſance, & font grand cas du dernier qui eſt bien moins, & qui ſemble n'eſtre qu'vne ſuite du premier. Car noſtre Dieu pour faire ſon Chef-d'Oeuure, & ſe monſtrer maiſtre abſolu de la

Nature,

Digitized by

Nature, qui n'est que Substance ou Accident, a fait en naissant le miracle sur la Substance, & en mourant, sur l'Accident. Il a separé en naissant Homme (c'est à dire, en voulant ioindre la Diuinité & l'Humanité) la subsistence de sa propre Substance humaine, la faisant subsister en sa nature Diuine; & puis, en mourant où comme il alloit à la mort, il a separé en l'Eucharistie l'inherence de l'Accident, le parfaisant & le faisant subsister de soy-mesme; ostant en tous les deux chefs l'imperfection, & au dernier donnant l'agréement, & mettant la derniere main à son Oeuure: Ce qu'Esaye contemploit & osoit dire, comme sainct Paul parle de luy quand il le cite aux grands mysteres, & crioit: *Vt faciat opus suum, alienum opus eius: vt operetur opus suum, peregrinum est opus eius ab eo*; qui signifie, que pour commencer son Oeuure, il prit vn moyen tout estrange; & que pour l'acheuer, il prit vn moyen estranger; adjoustant: *Et maintenant ne vous mocquez point, que parauenture vos liens ne soient rétraints: Car i'ay oüy la Consommation & l'Abbreuiation sur toute la Terre, du Seigneur le Dieu des Armées*; où nous pouuons fort bien rapporter la Consommation à la perfection de l'Incarnation, & l'Abbreuiation à l'abbregé & merueilleux raccourcissement de l'Eucharistie, qu'il appelle par son Psalmiste, *le Memorial & l'Abbregé de ses Merueilles*. [ *Memoriam Mirabilium*. C'est pourquoy sainct Euchere Archeuesque de Lyon, qui disoit autrefois sous le nom d'Eusebe d'Emese, dans Algerus qui enterrassoit Berengarius; *Le Prestre inuisible conuertit de sa parole par vne secrete puissance, les creatures visibles en la*

Cap. 28.

Alger. l. 1 c. 10.

*ſubſtance de ſon Corps & de ſon Sang*; [*Inuiſibilis Sacerdos viſibiles creaturas in ſubſtantiã Corporis & Sanguinis ſui, verbo ſuo ſecretâ poteſtate conuertit*; diſoit auſſi : *Pour co-*

Ibid. *gnoiſtre & perceuoir le Sacrifice du vray Corps, tu n'as rien de plus aſſeurant, que la puiſſance du Conſacrant.* [ *Ad agnoſcendum & percipiendum Sacrificium veri Corporis, ipſa te roboret potentia Conſecrantis.* Ce que ſainct Chryſoſtome ne

Hom. 31. de Beato Philogon. pouuant mieux exprimer, dit: *Que ceſte Table tient lieu de la creche, que le Corps du Seigneur* (il l'appelle *le Corps Dominical* τὸ σῶμα τὸ δεσποτικὸν) *y eſt giſant, non enueloppé de langes, mais de tous coſtez reueſtu du ſainct Eſprit*, [πνεύματι πανταχόθεν ἁγίῳ περιστελλόμενον.] Et puis adjouſte: *Ceux qui ſont initiez és myſteres, ſçauent ce que ie dis*, [ἴσασιν οἱ μεμυημένοι τὰ λεγόμενα.] Mais que trouuent tant à redire nos Aduerſaires à ce que par cét exemple nous oſtons l'Inherence à l'Accident; eux qui ſans exemple l'oſtent à la Grace qu'ils veulent eſtre ſimplement imputée, & nullement inherente; ſi ce n'eſt qu'il leur eſt moins d'eſtre ingrats & perfides, que mauuais Philoſophes Ariſtoteliques, dont ils ſe diſent d'ailleurs ſi contraires? Si cela n'eſt aſſez bien répondu, comme à propos de la queſtion du Poſſible, ie puis dire qu'il n'eſt pas poſſible de mieux; reuenons à noſtre haut fondement, ſur lequel on ne peut rien baſtir que de ſolide; *La parole de Dieu, eſt-elle venuë de vous? ou, n'eſt-elle venuë qu'à vous?* & nous ne douterons point, que ce que l'on vous a donné pour poſſible, & que tout le monde croit poſſible, il n'eſt pas en voſtre puiſſan-

Lib. de Fid. & Symb. ce de le rendre comme vous pretendez, impoſſible. *Les Philoſophes* (dit ſainct Auguſtin) *par les argu-*

*ments desquels on resiste souuent à la croyance de la Resurrection de la chair, par lesquels ils pretendent prouuer que nul corps terrestre ne peut estre au Ciel; aduoüent & confessent que quelque corps que ce puisse estre, peut estre conuerty & changé en tout autre corps:* [*Philosophi enim, quorum argumentis sæpiùs Resurrectioni carnis resistitur, quibus asserunt nullum posse esse terrenum corpus in Cœlo, quodlibet Corpus in omne corpus conuerti & mutari posse concedunt.* Mais il leur faut dire auec Tertullien, au liure *De l'Ame*, [*Viuant vt Philosophi volunt, sapiant vt Philosophi nolunt,*] *Ils veulent viure en Philosophes, & ne veulent pas se contenter de raison, en Philosophes.* Sainct Gaudentius Euesque de Bresse, contemporain de sainct Ambroise, qui a dit, *Que nous ne comprenons pas combien est grande la vertu de la Toute-puissance de celuy qui appelle les choses qui ne sont point, comme si elles estoient;* [*Quanta sit virtus Omnipotentiæ eius, non consequimur, qui vocat ea quæ non sunt, tanquam quæ sint;* peut conclure merueilleusement bien ce discours par ces mots: *Ce que tu reçois c'est le Corps de ce Pain celeste, & le Sang de cette sacrée vigne: Car lors qu'il presentoit le Pain consacré & le Vin à ses Disciples, il dit, Cecy est mon Corps, Cecy est mon Sang. Croyons ie vous prie, à celuy à qui nous auons creu: la Verité ne sçait que c'est de mentir.* [*Quod accipis, Corpus est illius Panis cælestis, & Sanguis est illius sacræ vitis: Nam cùm Panem consecratũ & Vinum Discipulis suis porrigeret, sic ait: Hoc est Corpus meum, Hic est Sanguis meus. Credamus, quæso, cui credidimus: nescit mendacium Veritas.* Et puis; *Le Seigneur & Createur des Natures qui de la Terre fait le Pain, du Pain derechef pour ce qu'il le peut & l'a promis, fait son propre Corps; & luy qui de l'eau a fait le Vin, derechef de Vin a fait son Sang.* [*Ipse Naturarum Creator &*

Tract. 3. de Exod.

Ibid.

Ibid.

De rat. sacram. Tract. 2.

*Dominus, qui producit de terra Panem, de Pane rursùs (quia & potest & promisit) efficit proprium Corpus: Et qui de aqua Vinum fecit, & de Vino Sanguinem suum.*

Si l'apparence est autre que l'effet, & qu'il semble que ce qui est & ce qui paroist ne s'accordent pas; il n'y a qu'à se souuenir que dans les recherches des choses Romaines, il se trouue vn Sacrifice qui nous prepare & accoustume l'esprit à cela. C'est le Sacrifice de la Deesse des Femmes qu'on appelloit la Deesse Feminine & communément la Bonne Deesse, à laquelle on offroit du Vin que l'on surnommoit du Laict: remarque belle & particuliere. Ainsi encore entreuoit-on dans ces ombres d'Antiquité Payenne, que ceux qui auoient perdu leurs parens ou amis, auoient de coustume incontinent apres leur dueil finy, de sacrifier à Apollon, & trente iours apres, à Mercure; croyans que comme la Terre reçoit les corps des Trespassez, aussi fait Mercure les ames; & donnans au ministere d'Apollon de l'Orge, ils receuoient de luy au lieu de cela vne piece de Chair d'hostie immolée.

CHAPITRE

## CHAPITRE VI.

### *L'Histoire de la Realité.*

### LE MINISTRE.

VOus me surprenez, & m'estourdissez si fort par ces nouuelles & curieuses obseruations, qui sous couleur de Catechisme decident & font voir l'Erreur au fond; qu'au lieu de questions, ie vous demanderois volontiers l'Histoire & l'Origine de l'Erreur, qui ne peut ce me semble, plus subsister contre ce que vous nous dites, qui est sans replique. Cela me fait resuer aux huict rares Comparaisons que i'ay aprises de vous, que l'Antiquité donne pour exprimer du mieux qu'il se peut, la Realité de la presence du diuin Corps de nostre Seigneur, & en l'Eucharistie & en nous. Il y en a quatre, prises de l'action du feu sur l'eau, la paille, la cire, le bois: les quatres autres sont, du leuain, du miel, d'vn cachet, de la voix. La premiere, Quand l'Eau qui est froide naturellement, est versée dans vn bassin, & approchée du feu, elle oublie sa propre nature & passe en la vertu de son vainqueur; Ainsi nous en la mesme maniere, encore que nous soyons corruptibles par la nature de nostre chair, neantmoins par le meslange de celuy qui est la vie, dépoüillans nostre imbecillité, nous deuenons reformez à sa propre condition, c'est

Cyrill. in Ioann. lib. 4. cap. 14.

Ibid. cap. 15. à dire, à la vie. La seconde, Comme si quelqu'vn prenant vne étincelle, l'enseuelit dedans vn monceau de Paille pour conseruer la semence du feu, tout s'allume & s'incorpore auec le feu; ainsi le Verbe de Dieu inseré & caché en nous, enflamme toute nostre Nature, & nous donne vne certaine semence d'immortalité, détruisant toute nostre corruption. La troisiéme, Si quelqu'vn fait toucher & conioint vn morceau de Cire auec vn autre, on verra que l'vn entrera entierement dedans l'autre : Ainsi en la mesme maniere, celuy qui reçoit la Chair de nostre Seigneur, & boit son precieux Sang, est trouué estre Vn auec luy; de sorte qu'il se trouue en Christ, & Christ en luy. La quatriéme, Comme S. Paul dit qu'vn peu de Leuain leue toute la paste; ainsi vne tres-petite Eulogie (c'est à dire, Eucharistie) attire tout l'homme à soy, & le remplit tout de sa propre grace & energie: Et ainsi Christ est introduit en nous, & nous en luy; Car on peut dire veritablement que le leuain est dans toute la masse de la paste, & selon la mesme raison, que toute la paste entre dedans tout le leuain. La cinquiéme, Ce seroit chose absurde, de recognoistre que le Miel pûst introduire sa qualité aux corps, qui n'ont point naturellement de douceur, & conformer à soy les choses esquelles il est meslé; Et que la nature viuifiante du Verbe, ne puisse esleuer à sa propre excellence l'Homme auquel elle habite, & luy communiquer sa vertu de viuifier: *Qui est la cause pourquoy la Chair des autres hommes ne profite de rien, & que la seule Chair de Christ, parce que le Fils vnique de Dieu y habite, peut viui-*

Ibid. cap. 17.

Ibid.

Ibid. cap. 23.

Digitized by Google

fier. D'où vous concluez, que ce mot, *La Chair ne profite de rien ;* ainsi que vous nous promettez de l'expliquer par vn Chapitre expres, ne se peut entendre de la Chair de Iesus-Christ. Ces cinq comparaisons sont tirées de sainct Cyrille. La sixiéme est de sainct Iean Damascene, que les Grecs, comme remarque Theophane, appellent *Chrysorrhoas*, d'vn mot d'Athenée qui signifie *Coulant-d'Or:* Il parle de ce Charbon allumé que veid Esaye, qui estoit la figure de l'Vnion, qui se deuoit faire de nostre Nature à la Diuine, comme le bois s'vnit au feu, au charbon allumé, & puis dit: *Que le Charbon n'est pas simple, mais qu'il est vny au feu: & qu'ainsi le **Pain** de Communion [ὁ ἄρτος τῆς κοινωνίας,] n'est pas vn pain simple, mais vny à la Diuinité: [οὐκ ἄρτος λιτός ἐστιν, ἀλλ' ἡνωμένος θεότητι.] & que le corps vny à la Diuinité, n'est pas vne seule nature, mais qu'il y en a vne du corps, & vne autre de la Diuinité, & que partant ce n'est vne mesme nature d'eux, mais que ce sont deux:* Lib. 4. de Fid. Orthod. c. 14. La septiéme comparaison qui est l'impression d'vn Cachet, & la huictiéme qui est la force de la Voix, sont d'Eutychius ce grand & vrayement bien-heureux Docteur & Patriarche de l'Eglise Grecque, qui presida au second Concile Oecumenique de Constantinople: Chacun prend le sainct Corps, & le precieux Sang du Seigneur tout entier, encor qu'il ne reçoiue qu'vne partie d'eux; car il se diuise indiuisiblement en tous à cause de l'immixtion: Tout ainsi qu'vn seul & vnique Cachet communique toutes ses impressions, & toutes ses formes aux choses qui le participent, & demeure vn apres la communication, non diminué mais immué és choses qui le parti-

cipent, encore qu'elles soiēt plusieurs en nombre. Et comme vne Voix seule & vnique proferée par quelqu'vn & épanduë en l'air, s'introduit dans les oreilles des Auditeurs, l'vn d'eux n'en receuant ny plus ny moins que l'autre; elle demeure indiuisible & entiere en tous, encore qu'ils soient dix mille & d'auātage; Et cela encore qu'elle soit vn corps, car la voix n'est rien qu'vn air frappé; Que nul ne doute qu'apres l'Hierurgie mystique (c'est la Communion) & la saincte Resurrection, l'incorruptible & immortel & sainct & viuifiant Corps & Sang du Seigneur, introduit dedans les Antitypes (ce sont les Symboles & especes) par les Hierurgies, (il prend là ce mot, pour le Sacrifice & Consecration) imprime moins que les exemples susdits, sa propre puissance & essence, & qu'au contraire, que tous sçachent qu'il se trouue tout entier en eux tous. Voila le fidel raport de vos huict excellentes Comparaisons, qui peuuent seruir, comme sainct Chrysostome dit des Sacremens, de documens & de medicamens, nous guerissant & apprenant de nous en seruir, & à vos Theologiens & Predicateurs, d'en faire d'autres auec vne pareille beauté & iustesse, comme vous leur auez monstré en vostre Information Generale. Car tout ce qui est de la Realité, y est obserué en toutes ses trois parties; de la Verité & presence du Corps offert, de la penetration & incorporation en l'Oblation ou participation des mysteres, & de la transmutation & transsubstantiation des choses offertes. Maintenant c'est à vous à nous dire le surplus, & à moy seulement d'adjouster que ce Cachet d'Eutychius

chius me fait souuenir d'vne chose qui ne vient pas mal à propos à ce sujet : C'est de Pompée dont l'Histoire Romaine dit, qu'estant enuoyé par Sylla Gouuerneur en Sicile, il faisoit mourir les soldats qui se débandoient, & scéelloit de son cachet l'espée de ceux qu'il enuoyoit en commission. Car il semble que nostre Seigneur, que sainct Paul appelle en sa Langue Grecque *le Charactere du Pere*, en a fait de mesme à ceux par qui il alloit faire porter son Euangile, & deuant cela, son Pere à luy en son Incarnation, dont il est écrit : *Hunc Pater signauit Deus*, c'est à dire, *Car Dieu le Pere l'à marqué de son Cachet*; qui est en la Trinité, *le Charactere*, & emprainte, comme nous venons de dire, *de son Hypostase* & Consubstantialité, & en l'Incarnation, le sceau de l'Vnion hypostatique & Consubsistence diuine & personnelle : qui est l'excellente explication de sainct Cyrille, quand il écrit aux Roynes & Imperatrices ; Adjoustant, que comme le sceau imprime sur la cire toute la figure qui y est emprainte, ainsi Dieu le Pere imprime essentiellement (ὀυσιωδῶς) en son Fils, les Characteres de sa nature, τοὺς τῆς ἑαυτοῦ φύσεως χαρακτῆρας.

Heb. 1.

Ioan. 6.

Sect. 11

L'ARCHEVESQVE.

L'HISTOIRE, quoy que le scandale en soit horrible, n'en est pas mal agreable : car vous pensez croire merueilles & subtiliser plus que nous, & auoir Iesus-Christ pour Autheur de cette Croyance, & il se trouue que pour vous dire la verité vn peu plus clairement que vous ne la demandez, Iudas est

le Chef de cét Erreur, & le Diable l'Autheur. Que direz-vous, si vous trouuez tout cela dans l Histoire de l'Euangile? Quand en ce fameux Chapitre sixiéme de sainct Iean, les Iuifs eurent bien murmuré, nostre Seigneur leur dit: *Mais il y a aucuns d'entre-vous*
vers. 65. *qui ne croyent point?* Et puis le Disciple bien-aymé, ce Docteur de la saincte & mystique Cene, glose le texte de son maistre & adjouste: *Car Jesus sçauoit dés le commencement, qui seroient ceux qui ne croiroient point, & qui seroit celuy qui le trahiroit:* monstrant par là, que le Traistre de son maistre estoit le chef des Sacramentaires mécroyans, encore que par complot ils se soient depuis peu grossierement, & contre le sens commun, aduisez pour se parer de la touche, de decharger & les Capharnaites & Iudas, en niant qu'en tout ce Chapitre il fust parlé de l'Eucharistie. Par ce moyen aussi le Diable sera absous, tant leur absolution va loin; car le mesme Euangeliste raconte, que nostre Seigneur descouurit que le Diable estoit l'Autheur de l'Erreur qu'il faut appeller Iudaique non seulement des Iuifs, mais de Iudas, en rapportant que nostre Seigneur dit pour conclusion
vers. 71. à ses Disciples ces paroles: *Ne vous ay-je pas esleus tous douze, & l'vn de vous est Diable?* qualité que luy donna son infidelité qu'il commença par sa reuolte & coniuration contre ce Mystere. Au contraire, sainct Pierre fut le Chef des fideles & croyans, partiaux de la Realité, & nostre Seigneur l'Autheur de nostre Croyance: ce que sainct Iean n'oublie pas à remarquer, obseruant que quand nostre Seigneur dit aux douze, lors que plusieurs de ses Disciples firent

Schiſme, qui fut le premier & ſur le ſujet de l'Euchariſtie : *Ne vous en voulez-vous pas auſſi aller* ? Sainct Pierre prit la parole, & dit en faiſant la premiere profeſſion de Foy de ce Myſtere : *Seigneur à qui irons-nous ? tu as les paroles de vie eternelle : & nous auons creu & cogneu, que tu es Chriſt Fils de Dieu.* En ſuite dequoy, noſtre Seigneur appelle Iudas *Diable*, comme nous venons de dire, par vne manifeſte oppoſition à ſainct Pierre dont la Foy ne deuoit iamais defaillir, & que le Diable auoit demandé de cribler comme noſtre Seigneur luy dit dans l'Euangile.

Vers. 68.

Vers. 69.

VOILA la Verité toute pure; Verité Euangelique, la premiere verité & le premier plan de noſtre vraye Hiſtoire, & qui vous dit autre choſe, vous trompe, s'il ne vous dit auec ſainct Cyrille, qui fut dans les Acclamations du Concile d'Epheſe, appellé *nouueau Paul*, [νέῳ Παύλῳ, *nouo Paulo*,] eſcriuant contre Neſtorius : *Nous le mangeons, non auallans la meſme diuinité (arriere cette impieté) mais la propre chair du Verbe faite viuifiante;* [ἐσθίομεν δὲ ἡμεῖς οὐ τὴν θεότητα δαπανῶντες, ἄπαγε τῆς δυσβουλίας, ἀλλὰ τὴν ἰδίαν τοῦ λόγου σάρκα ζωοποιὸν γεγενημένην.] Et au Liure de la Vraye Foy, à l'Empereur Theodoſe : *Comment eſt-ce donc que le Verbe nous viuifie ? Il nous viuifie comme Dieu, & cela neantmoins non par la ſeule participation du S. Eſprit, mais nous appoſant à manger la Chair du Fils de l'Homme qu'il a priſe.*

Lib. 4.

POVR bien remarquer la ſuite, il faut ſçauoir, qu'au huictiéme ſiecle de l'Egliſe, la queſtion des Images s'examinant au ſeptiéme Concile, qui eſt le ſecond de Nicée, vn ſçauant homme nommé Epiphane, diſpute pour nous, & vn nommé Gregoire

Digitized by Google

soustient l'Erreur des Iconoclastes ou Brises-Images, qui estoit l'opinion cõtraire, en l'Action sixiéme du Concile. Ce Gregoire pressé est contraint, comme souuent vous estes, de dire plus qu'il ne pensoit, & ce qu'il ne pensoit pas, disant qu il ne recognoissoit que l'Eucharistie pour Image adorable, encore qu'il recogneust que c'estoit le Corps. Sur cela, Epiphane le releue à l'instant, & pressant à merueilles la question de la Realité, dit entr'autres choses, en le reprenant aigrement, qu'il auoit grand tort de dire cela, *& que ny nostre Seigneur, ny les Apostres, ny les Peres, n'auoient iamais appellé Image, mais le vray Corps & le vray Sang, ce Sacrifice non-sang'ant qui est offert par le Prestre;* [ὅτι οὐδαμοῦ οὔτε ὁ κύριος, οὔτε οἱ ἀπόστολοι ἢ πατέρες εἰκόνα εἶπον, τὴν διὰ τοῦ ἱερέως προσφερομένην ἀναίμακτον θυσίαν, ἀλλ' αὐτὸ σῶμα καὶ αὐτὸ αἷμα,] & ne peut souffrir le mot d'Image en vne si grande Realité, monstrant que nos mysteres ne s'appellẽt Figures ou Antitypes, que deuant qu'ils soient consacrez, & le prouue par Eustathius & par sainct Basile, dont il appelle l'vn faisant allusion à son nom d'Eustathius, [ὁ εὐσταθὴς πρόμαχος τῆς ὀρθοδόξου πίστεως καὶ τῆς Ἀρειανῆς κακοδαιμονίας καταλύτης] c'est à dire, *Le ferme & constant Defenseur de la Foy Orthodoxe, & le destructeur de la cacodemonie* ( ou, *enragerie & Diablerie*) *Arienne*, & l'autre par vne semblable allusion de base à Basile, [τῆς αὐτῆς δυσδαιμονίας καθαιρέτης, ὁ τοῦ ὑφήλιον τὴν λείαν βάσιν τῶν ὀρθῶν ἐκδιδάξας δογμάτων.] *Depositeur de cette mesme infortunée & endiablassée Superstition, lequel a donné le plan & la base de tout ce qui s'enseigne sous le Ciel, de doctrine Orthodoxe.* Aussi lisons-nous plus de trois Siecles auparauant au second Concile

cile de Tours, que par cette raison de doctrine on ordonne en France en la discipline : *Que l'on se garde bien de mettre le Corps de nostre Seigneur au rang des Images, mais sous le tiltre de la Croix,* [*Vt Corpus Domini in Altari non in Jmaginario ordine, sed sub Crucis titulo componatur*; pour apprendre deux choses en mesme temps, & que ce n'est point Image mais Verité, & que le Sacrifice que nous faisons de Religion est applicatif de celuy de Redemption, & Vn auec le Sacrifice de la Croix. Et ce qui est à noter, & à bien faire considerer, à Roüen aussi bien qu'à Paris, c'est que nostre Predecesseur & Martyr sainct Pretextat, assisté de l'vn de ses Suffragans Leudebaudis Euesque de Sées, assiste & signe à ce Concile, comme i'ay dit en la Preface ou Information Generale, auec sainct Germain Euesque de Paris, qui signe immediatement apres nostre Pretextat, lequel fait l'effet de son nom, ostant par ce moyen tout pretexte à tous nos Huguenots de Charenton & de Quevilly. Can. 3.

AINSI par mesgarde, & par vne inconsideration, & aussi qu'vn erreur naist de l'autre, l'Erreur contre le Corps de nostre Seigneur vient de l'Erreur contre les Images. C'est pourquoy dés que les Actes du second Concile de Nicée eurent esté esuentez à Franc-fort, nous vismes en mesme temps sous Charlemagne, former de deça l'Erreur prouenu de cette rencontre que nous auons dite, & paroistre en la personne de Ioannes Scotus, qui fut le premier de l'Eglise Latine, qui commença à écrire douteusement de l'Eucharistie. Mais son liure fut condamné



Digitized by Google

par le Concile de Verceil, comme Lanfranc l'a fort bien remarqué : apres que l'Empereur Leon Isaurus, voyant qu'il ne pouuoit corrompre les Bibliothecaires sans l'aduis desquels les Empereurs n'auoient anciẽnemẽt coustume de rien entreprẽdre de grand, pour ne rien faire qui ne fust bien fondé, & qui fust contre la Verité & Ordre ancien, eut bruslé tout ce qu'il pût des grandes Bibliotheques, & entr'autres celle de Constantinople, où il y auoit, à ce que l'on tient, trois cens trois mil des plus rares volumes:

Le troisiéme Siecle d'apres, qui est l'onziéme, l'Erreur ayant passé par vn nommé Bertramus du temps de Charles le Gros, & ayant esté refuté par Paschasius Abbé de Corbie en Allemagne, se réueille plus que iamais en Berengarius Archidiacre d'Angers. Son Maistre Fulbert, Euesque de Chartres, nous a laissé par esprit de preuoyance deux excellentes Epistres de la verité de l'Eucharistie pour antidote. Par le discernement de son esprit, il ne le voulut iamais voir en mourant, & le fit oster de sa presence. C'est de luy que disoit sainct Olfelme Abbé, Autheur contemporain écriuant contre luy: *La veine de cette source est, qu'il ne sent point droitement du Corps & du Sang du Seigneur, & qu'ayant bien les yeux pour y voir du pain & du vin, il n'ouure point les yeux de l'ame, pour y voir la Chair & le Sang.* [*Est autem vena huius scaturiginis, quòd non rectè sentit de Sacramento Dominici Corporis & Sanguinis, & dum ad aspiciendum in eis panem & vinum oculos corporis habet, ad percipiendum in eis Carnem & Sanguinem oculos mentis non adhibet.* Nous deuons à la pieté de nos Roys, qu'il n'a pas tenu à eux qu'ils

n'ayent étouffé ce monstre d'Erreur dans son berceau. Nous sçauons que le pieux Roy Robert l'arresta en la personne du precurseur & fauteur de Berengarius, Lutheric Archeuesque de Sens, qui commença à innouer & à dire en donnant la Communion, pour mieux couurir son jeu, & semer l'Erreur sous le masque de zele & de pieté: *Si tu es digne, reçois*; dogmatizant tacitemẽt sous vne équiuoque ce que les nouueaux-venus disent, que le Corps de Iesus-Christ n'est qu'en ceux qui sont dignemẽt preparez: En la maniere qu'Eusebe raconte de Nouatus: *Apres ces choses, Cornelius en l'Epistre à Fabien Euesque d'Antioche, raconte vne autre manie de Nouatus encore pire: apres qu'il eut fait les oblations & distribué & liuré à chacun sa part,* [ποιήσας γὰρ τὰς προσφορὰς, καὶ διανέμων ἑκάστῳ τὸ μέρος,] *il contraignit les miserables de iurer au lieu de benir, tenant de ses deux mains celles de chaque Cõmuniant, & ne les laissant point qu'il ne l'eust lié par ce serment; car i'vseray de ces paroles: Iure moy par le Corps & le Sang de Christ, que tu ne m'abandonneras iamais, & ne retourneras point au party de Cornelius:* [ὄμοσόν μοι κατὰ τοῦ σώματος καὶ τοῦ αἵματος τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, μηδέ ποτέ με καταλιπεῖν καὶ ἐπιστρέψαι πρὸς Κορνήλιον] *& le pauure miserable n'en goustoit point qu'il ne se fust auparauant deuoüé à luy; & celuy qui auoit receu ce pain-là, au lieu de l'Amen qu'il deuoit dire, respondoit; Je ne retourneray plus à Cornelius,* [οὐκέτι ἀνήξω πρὸς Κορνήλιον.] Mais la doctrine de l'Eglise est bien autre: Sainct Augustin l'exprime de cette sorte, quand contre les Donatistes il en tire vn argument: *Car le mesme Iudas (* dit-il *) auquel le Seigneur donna le morceau, bailla lieu en soy au Diable, non en receuant le mal, mais*

Lib. 6. Eccles. Histor. cap. 35.

Lib. 5. de Bapt.

*en le receuant mal;* [*Non malum accipiẽdo, sed malè accipiendo.*] *Ainsi quiconque reçoit indignement le Sacrement Dominical,* [*Dominicum Sacramentum*] *il ne fait pas que pour estre mauuais il soit mauuais, ou que pour ne l'auoir pas receu à son salut, il n'ait rien receu* [*Aut quia non ad salutem accipit, nihil acceperit:*] *Car le Corps du Seigneur & le Sang du Seigneur ne laissoit pas mesme d'estre en ceux ausquels l'Apostre disoit: Qui mange indignement, mange & boit son iugement. Que donc les Heretiques ne cherchent pas en la Catholique ce qu'ils ont, mais ce qu'ils n'ont point, c'est à dire, la fin du Precepte, sans laquelle plusieurs choses sainctes se peuuent auoir, mais ne se peuuent pas vtilement auoir,* [*Non ergo quærant in Catholica Hæretici, quod habent, sed quod non habent, id est, finem Præcepti, sine quo multa sancta haberi possunt, sed prodesse non possunt.*] *Or la fin du Precepte est la Charité de cœur pur, de Conscience bonne & de Foy non feinte. Et non, pour auoir le Sacrement du Lauement,* (*Lauacri Sacramentum*) *si des-ja quoy qu'en l'Heresie, ils en ont esté arrousez; mais pour l'auoir salutairement, qu'ils accourent à l'Vnité & à la Verité de la Catholique promptement.*

Tellement que pour l'Eloge de vostre Erreur, à dire verité il faudroit dire, que l'a Iuifuerie l'a conceu, le Brise-Image l'a enfanté, l'Hypocrisie l'a alaicté, & que la Reuolte l'a adopté; qui sont les termes où vous en estes: Si vous n'aimez mieux que reprenant le fil de nostre discours, l'on vous dise que Iudas en est le Chef, le Diable, l'Autheur; l'Ignorãce, la Mere; le Faux-zele, le Pere; & la Fin, le Repentir; comme il parut en Berengarius qui fit vne fort belle fin. Mais l'on ne tombe iamais, si l'on demeure ferme auec sainct Paul dans ce principe qui est son retranchement

ment & celuy du soldat Chrestien : *La parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou, n'est elle venuë qu'à vous?* d'où nous apprenons à lire de plus pres l'Escriture, & à ne luy donner aucun sens contraire au sens commun de ceux qui auec nous ont receu l'Escriture, & à suiure le sens de sainct Pierre, & non la glose de Iudas.

---

## CHAPITRE VII.

### *De l'Esprit qui viuifie, & de la Chair qui ne profite de rien.*

### LE MINISTRE.

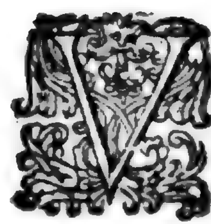

OILA bien des Histoires qui me feront penser plus d'vne fois à ce que vous me faites considerer de ce mystere: Mais que veut dire; *C'est l'Esprit qui viuifie, la Chair ne profite de rien : les paroles que ie vous ay dites sont esprit & vie?* cela tient fort à l'esprit du commun de nos gens, quoy que vous nous batiez fort de ce beau passage de sainct Cyrille : *Il appelle icy sa Chair, Esprit; non qu'elle ait perdu la nature de Chair, & soit conuertie en Esprit, mais pour ce que souuerainement vnie auec luy, elle attire toute sa vertu viuifique, & il ne se faut point troubler pour cela;* & de celuy de sainct Augustin qui distingue fort clairement la reception de la Chair, & la participation de l'Esprit : *Tout cela donc, Bien-aymez, nous vaille, à ce que nous ne mangions pas seulement le Corps*

Ioan. 6.

In Ioan. l. 4. c. 24.

In Ioan. tract. 28.



Digitized by Google

*de Christ, & le Sang de Christ au Sacrement, (ce que mesme font plusieurs Meschans) mais que nous le mangions & le beuuions iusqu'à la participation de l'Esprit,* &c. [*Hoc ergo totum ad hoc nobis valeat, Dilectissimi, vt Carnem Christi & Sanguinem Christi non edamus tantùm in Sacramento, (quod & multi Mali:) sed vsque ad Spiritus participationem manducemus & bibamus*, &c.

L'ARCHEVESQVE.

C'EST à dire, la chair de soy ne profite de rien, c'est l'Esprit qui est la Diuinité, le premier des Esprits qui luy donne cette force de viuifier, par l'Vnion de l'Humanité à la Diuinité. C'est pourquoy les paroles qui sont non d'Homme, mais de Dieu-Homme sont esprit & vie. C'est la response qu'il falloit faire à des gens qui ne le consideroient que comme Homme, en insistant non sur sa volonté, mais sur sa puissance & sur le Comment.

C'EST l'interpretation de l'Esprit de Dieu au Concile d'Ephese, qui est le troisiéme Concile general, où ce texte que vostre predecesseur en erreur Nestorius, qui separoit en Iesus-Christ les personnes comme les natures, obiecta, fut ainsi fortement & clairement expliqué: En suite de quoy, la Chair de Iesus-Christ en mesme temps que la bien-heureuse Vierge sa Mere, fut declarée *Mere de Dieu*, fut aussi declarée *Viuifiante*, auec Anatheme, & malediction eternelle à qui ne le croiroit.

LE particulier en est beau à sçauoir: Sainct Cyrille Archeuesque d'Alexandrie President du Con-

Digitized by Google

cile, auoit decerné au Synode d'Alexandrie, douze Anathemes contre Nestorius, dont l'vn estoit en ces termes : *Si quelqu'vn ne confesse que la Chair du Seigneur soit viuifiante, & soit la Chair propre du Verbe de Dieu le Pere, mais celle d'vn autre que luy, conioinct par dignité au Verbe, & seulement habité de la Diuinité, & non plustost viuifiante, par ce qu'elle a esté faite propre du Verbe, qui a la puissance de viuifier toutes choses, qu'il soit Anatheme*; Εἴ τις οὐχ ὁμολογεῖ τοῦ κυρίου σάρκα ζωοποιὸν εἶναι, καὶ ἰδίαν αὐτοῦ τοῦ ἐκ θεοῦ πατρὸς λόγου, ἀλλ' ὡς ἑτέρου τινὸς παρ' αὐτὸν, συνημμένου μὲν αὐτῷ κατὰ τὴν ἀξίαν, ἤγουν ὡς μόνην ἐνοίκησιν ἐσχηκότος, καὶ οὐχὶ δὴ μᾶλλον ζωοποιὸν, ὡς ἔφημεν, ὅτι γέγονεν ἰδία τοῦ λόγου τοῦ τὰ πάντα ζωοποιεῖν ἰσχύοντος, ἀνάθεμα ἔστω. Depuis, au Concile d'Ephese, & par Ordonnance du Concile, sainct Cyrille y adjousta cette Declaration que nous auons veuë, & dont nous auons pesé les mots Grecs, au second Chapitre de cette seconde Partie, qui est du Sacrifice en general: *Nous operons és Eglises le Sainct, Viuifiant & non sanglant Sacrifice : ne croyans pas que le Corps qui est là gisant & mis deuant nous, soit le corps d'vn comme nous, & homme commun, semblablement le precieux Sang; mais le receuans comme celuy qui est fait le propre Corps & le propre Sang du Verbe qui produit & viuifie toutes choses : car la chair commune ne peut viuifier. Et le Sauueur en est luy-mesme le témoin, quand il dit : La Chair ne profite de rien; c'est l'Esprit qui viuifie. Parce donc que la Chair est faite propre du Verbe, pour cet effect on la croit, & est viuifiante, selon que le mesme Seigneur l'a dit ; Ainsi que mon Pere viuant m'a enuoyé, & moy ie vis par mon Pere; & celuy qui me mange* (voire, *me masche*) *viura aussi par moy. Pour ce donc que Nestorius & ses Sectateurs dissoluent Ignoramment*

Anathé. 11.

*& Temerairement la puissance & vertu de ce Mystere, à bon droit cét Anatheme a esté prononcé contr'eux.* Et Nestorius (comme il appert par la defence que sainct Cyrille fait de l'onziéme Anatheme du Concile que nous venons d'alleguer, laquelle se trouue tant és Actes du Concile, qu'en l'Escrit de sainct Cyrille à Euoptius) ne repliquoit sinon, que les Chrestiens ne mangeoient en l'Eucharistie que la Chair de Christ, & non sa Diuinité; dautant que la Diuinité ne pouuoit estre mangée, & partant que les deux Natures de Iesus-Christ estoient personnellement separées; qui est cause que le Concile adiouste aux derniers mots de la Declaration, *Pour ce donc que Nestorius & ses Sectateurs dissoluent Ignoramment & Temerairement la vertu de ce Mystere, à bon droit cét Anatheme a esté prononcé contr'eux.*

C'est à quoy pensoit le Concile de Tours assemblé contre Berengarius, dont l'Histoire du temps dit: Que le Pape Victor ayant enuoyé Hildebrād lors Archidiacre, & depuis Pape, assembla vn Concile General à Tours, auquel Berengarius Chanoine de l'Eglise d'Angers, duquel l'Heresie Berengarienne a pris son nom, fut Synodalement & personnellement examiné sur la mesme Heresie; Lequel ne se pouuant defendre, anathematisa & abiura deuant tous son Heresie, selon la forme prescrite au sainct Concile Vniuersel d'Ephese. Et sur l'an mil septante neuf le Pape Gregoire assembla vn Concile à Rome au mois de Feurier, auquel Berengarius des-ja conuaincu par trois fois, abiura & anathematisa son Heresie, qui afferme que les choses corporelles ne passent

passent pas vrayement, mais seulement figurément au Corps & au Sang du Seigneur. Discours par lequel vous voyez manifestement le raport de la doctrine de Berengarius, à la mal-heureuse & maudite croyance de Nestorius Destructeur & Separateur de l'Vnité de l'Incarnation; & que c'est de ce que i'en viens d'alleguer, qu'il faut prendre la decision.

Et vous, apres cela, que croirez-vous? tendrez-vous comme vous faites à la diminution, ou plustost aneantissement du Mystere? n'est il pas vray qu'on ne vous en parla iamais si fortement? par là vous voyez bien que si ce mot, *La chair ne profite de rien*, ne s'entend pas de la Chair de nostre Seigneur, vous ne conclués rien; & que si elle est viuifiante, qu'elle ne peut pas ne profiter de rien: il n'y a rien plus aisé à comprendre & à iuger. Que si vos gens enseignent le contraire, ils enseignent des blasphemes, & ils encourent, comme il vient d'estre dit, la malediction eternelle. Ie me contente de vous dire cela, sans vous ramenteuoir que la Chair & le Sang de nostre Seigneur ont esté le prix de nostre Redemption, & que sainct Paul appelle la Chair du Redempteur, *la* Heb. 10.
*voye nouuelle & viuante qu'il nous a frayée par le voile du Temple qui representoit sa Chair*, [ *Quam initiauit nobis viam nouam & viuentem per velamen, id est, Carnem suam.*

Mais i'adjouste, qu'immediatement deuant, nostre Seigneur venoit luy-mesme de l'expliquer ou plustost de le dire, & donner pour explication ces paroles pretenduës difficiles: Car comme ses Disci-

Digitized by Google

Ioan.6. v.62. ples murmuroient, il leur dit, *Cecy vous scandalise-t'il: que sera ce donc, si vous voyez le Fils de l'homme monter où il estoit premierement?* voulant par l'opposition du mystere de l'Ascension, rabatre des esprits celle qu'ils se forgent contre l'Eucharistie, estant plus aisé de donner sa Chair à manger & la faire descendre en nous, que de la faire monter malgré son propre poids, & luy faire penetrer les Cieux, qui est le propre mot dont vse l'Escriture: Bien qu'elle semble auoir tout decidé, quand elle dit, & que l'Eglise par elle chante au dixiéme Pseaume: *Le Seigneur est en son sainct Temple, le Seigneur a son Siege au Ciel,* [*Dominus in Templo sancto suo, Dominus in Cælo Sedes eius*; pour dire prophetiquemẽt, qu'il deuoit estre en tous les deux lieux, & au Ciel, & Lib.3. de Sacerd. au Temple. C'est dequoy S. Chrysostome s'écrie: *O miracle, ô benignité de Dieu! Celuy qui est aßis là haut auec son Pere, est en mesme tẽps manié des mains de tous,* [τοῖς ἁπάντων κατέχεται χερσί. Et pour leuer toute difficulté de ce qu'il vouloit faire de son Corps au Sacrement, parce qu'il en fairoit chose plus haute en l'Ascension; il donne pour raison du mystere, que c'est l'esprit viuifiant de la Diuinité qui est cause de toutes ces merueilles, & qui fait monter au Ciel & descendre en nous ce Corps: preuoyãt outre cela, l'objection de l'Ascẽsion où le Corps sembloit ne deuoir plus estre icy, mais au Ciel, quoy qu'il eust dit par precaution qu'il s'en alloit sans s'en aller, & qu'il demeuroit auec nous iusqu'à la consommation du siecle. Ce que sainct Chrysostome a expliqué par cette belle comparai-Ad Pop. Antioch. homil.2. son de Iesus-Christ & d'Helie: *Helie laissa son manteau à son Disciple, & le Fils de Dieu montant au Ciel*

*nous a laissé sa Chair : Mais Helie, en se dépoüillant; & Christ en nous la donnant, nous l'a tellement laissée, qu'il est monté au Ciel encore l'ayant,* [ὃ ἡμῖν κατέλιπε, καὶ ἔχων αὐτὴν ἀνῆλθε. C'est ce que l'on vous reproche de Caluin : *Quant à ce que quelques-vns inferent que Christ est absent de la Cene, pource que la memoire n'est que d'vne chose absente; la response est prompte, que selon la raison selon laquelle la Cene est vne recordation, Christ en est absent: Car il n'y est pas visiblement;* & ce qui a tiré de vos gens cette confession qui est le trente-sixiéme article de vostre Profession de Foy: *Or combien qu'il soit au Ciel iusqu'à ce qu'il vienne pour iuger tout le Monde, toutes-fois nous Croyons que par la vertu secrete & incomprehensible de son Esprit, il nous nourrit & viuifie de la Substance de son Corps & de son Sang.* Mot de *Substance*, que le Colloque de Poissy arracha de vous, qui fut le seul bon effet de cette Cōferéce Politique qui n'estoit qu'à dessein de satisfaire à la raison d'Estat, & de preuenir le Concile que l'on vouloit eluder par de vaines raisons humaines; Mais l'Esprit de Dieu feit encore vn coup parler l'Asnesse, & ouurir à l'Heresie la bouche plus grande qu'elle n'auoit accoustumé.

IADVOVE, qu'encore escriuant cecy ie pense songer, & que ie ne puis comprendre que vous en soyez venus à confesser le mot de *Substance*, & nier celuy de *Realité*, parce qu'à les bien prendre, Substāce & Realité (ou, *Nature*, comme sainct Hilaire, & depuis sainct Cyrille, l'appelle) c'est mesme chose; la Substance d'vne chose estant la chose mesme, & la Realité la propre chose. Tellement qu'il n'y a non plus à dire de la Realité à la Substance, qu'il y a de la

propre chose, à la chose mesme: (C'est d'où S. Cyrille conclud, que parce que le Corps de Iesus-Christ n'est pas consubstantiel au Verbe diuin, mais est Vn

In Ioan. l. 4. c. 14. auec luy *par vn congrés & concours incompre hensible* [τῇ συνόδῳ καὶ ἀπερινοήτῳ συνδρομῇ,] le Verbe qui procede de Dieu & le Temple qui est né de la Vierge, sont recognus n'estre pas vne mesme Nature:) Si ce n'est que vous autres qui estes accoustumez à broüiller, & à faire, comme l'on dit, de si bonnes fricassées, preniez *Substance*, non comme les Philosophes l'entendent, mais comme les Cuisiniers l'appellent, pour signifier le ius qui feroit mettre vostre Foy en vne saulce que Marthe qui se tuoit de seruir ne sceut iamais, quelque enquerante qu'elle fust pour sçauoir

Lib. Aduers. Valentin. les secrets du Maistre. *Congruit* (dit Tertullien) *& Veritati ridere, quia lætans; de æmulis suis ludere, quia secura est;*] *Il est bien-seant à la Verité de rire, parce qu'elle est gaye; & de se ioüer de ses enuieux, parce qu'elle est asseurée;* apres auoir dit: *Multa sunt sic digna reuinci, ne grauitate adorentur,*] *Il y a beaucoup de choses qui sont dignes d'estre ainsi refutées,* (comme il refutoit les folies & extrauagances des Valentiniens, en riant) *depeur qu'en les traitant serieusement on en fasse trop de cas, & que par la grauité on ne les adore.* Et de fait, ie tremble pour vous quand i'entends vos gens dire en suite au lieu mesme, pour l'expliquer: *Nous tenons bien que cela se fait Spirituellement, non pour mettre au lieu de l'effet & de la Verité, imagination ne pensée; mais dautant que ce Mystere surmonte en sa hautesse, la mesure de nostre sens & tout ordre de Nature. Bref, pour ce qu'il est celeste, il ne peut estre apprehendé que par Foy.* Et au commencement de l'article suiuant:

*Nous*

*Nous croyons (ainsi qu'il a esté dit) que tant en la Cene qu'au Baptesme, Dieu nous donne Reellement & par effet ce qu'il y figure.* Ie laisse là le reste, où vous essayez, apres vous estre mis vne fois dans le filet, de vous en tirer; c'est à dire, apres auoir par le mot de *Reellement* adiousté la Realité à la Substance par la force de la consequence que i'ay representée, qui force Caluin de dire, ainsi que communément on vous l'obiecte, *qu'auiourd'huy la Manducation est Substantielle*, & que Iesus *nous paist de sa Chair immolée pour nous & à nous destinée pour viande, & que de là nous paissons la vie.* C'est pourquoy ce que nous appellons *Reel*, sainct Hilaire l'appelle, comme nous auons veu, au langage de la premiere Theologie *Naturel*, & ce que nous disons *Reellement*, il disoit *Naturellement*. Et ainsi il dit qu'en l'Incarnation & en l'Eucharistie, Dieu est Naturellement en nous, & nous Naturellemēt en luy, & que cette Vnité est Naturelle, au huictiéme Liure qu'il a écrit de la Trinité: qui est le langage ordinaire de l'Antiquité, tant des Peres Grecs que des Latins.

Mais tant plus vous embarassez-vous, que vous vous debatez contre cette Profession de Foy, prononcée en Oracle de toute l'Eglise par sainct Augustin: *Nous receuōs d'vn Cœur fidele, & auec la Bouche, l'Homme-Christ-Iesus Mediateur de Dieu & des Hommes, qui nous donne sa Chair à manger, & son Sang à boire: encore qu'il semble plus horrible de manger la chair humaine, que de la tuër, & de boire le sang humain, que de l'épandre;* [*Mediatorem Dei & hominum, Hominem-Christum-Iesum, Carnem suam nobis manducandam bibendúmque Sanguinem dantem fideli Corde atque Ore suscipimus; quamuis horribilius videatur*

Cont. Aduers. Leg. & Prophet. lib. 2.

*humanam carnem manducare, quàm perimere, & humanum sanguinem potare, quàm fundere.* Paroles, où l'Antiquité n'épargne rien pour exprimer vne extréme Realité: Mais qui plus est, dites par exemple & par maniere d'argument pour monstrer que Dieu se sert des actions humaines quelques extraordinaires & honteuses qu'elles semblent estre, pour signifier ses Mysteres, comme il signifioit dans sainct Paul ses deux Testamés par les deux Enfans d'Abraham & les deux Femmes Engrossies de sa couche, Sara & Agar, & Iesus-Christ & l'Eglise par les Deux qui sont dits deuoir estre en vne mesme Chair. Ce que nous disons & escoutons sans aucune deshonnesteté, horreur, & saleté, *Sicut Mediatorem Dei & Hominum, &c.* ce que ie m'étonne n'auoir pas esté ainsi consideré & pesé. Ceux qui s'arrestent à ce dire de S. Paul, que nous prenons pour guide: *La parole de Dieu est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous?* ne sont iamais en peine du sens qu'il faut donner aux paroles, ne voulans escouter d'autre sens que celuy de l'Eglise, comme nous venons de l'entendre hautement parler au Concile d'Ephese, du President duquel S. Anastase Sinaïte dit: *Je vous allegueray celuy qui fleurissoit lorsque l'impieté de Nestorius escumoit. sainct Cyrille cette tres-celebre & tres-heureuse lumiere des Peres, lequel comme Sectateur des Apostres, enseigne que la Nature est Verité,* [*Qui Apostolos secutus, docet Naturam esse Veritatem.*

In Hodeg.

## CHAPITRE VIII.

### De l'Adoration de l'Eucharistie.

### Le Ministre.

I'Advove que vous nous menez icy par de nouueaux chemins que nous ne cognoissons point; mais cõment en l'Adoration de vostre Messe vous pouuez vous parer d'Idolatrie? Ce n'est pas que i'aye oublié cette Loy de Iustinien, quand il parle des priuileges de la dot des femmes; *Et si les Iuges ne trouuent qu'elles soient de Foy Orthodoxe, & qu'elles reçoiuent la Sacro-Saincte & Adorable Communion en la tres-saincte Eglise Catholique & Apostolique des venerables Prestres d'icelle; qu'ils ne les laissent point ioüir des priuileges octroyez par nos Constitutions.* [*Et si non inuenerint eas Orthodoxæ Fidei existentes & percipientes Sacro-Sãctam & Adorabilem Communionem in sanctißima Catholica Ecclesia & Apostolica à venerandißimis eius Sacerdotibus, non permittere frui ex nostris Constitutionibus, priuilegiis.* Et vostre excellent passage d'Optat, contre les Donatistes qui traittoient en Payens, & rebaptisoient ceux qui estoient baptisez hors de leur Secte: *Tu appelles Payen, celuy qui deuant l'Autel aura prié Dieu le Pere par son Fils,* [ *Paganum vocas eum, qui Deum Patrem per Filium eius ante Aram rogauerit.*

In Authent. nouella constit. 109. de priuilegiis dotis hæreticis mulieribus non præstandis.

L'ARCHEVESQVE.

XENOPHANES disoit aux Egyptiens, touchant Osiris l'inuenteur du froment & du labourage: Si c'est vn Dieu, ne le lamentez point; si c'est vn homme, ne l'adorez point. Mais les Chrestiens sont en tout autre terme par le mystere de nostre Osiris, Dieu-Homme, qui a le premier cultiué nostre terre, & apporté le Froment aux Hommes: car & nous le lamentons auec sainct Paul, annonçans sa mort iusqu'à ce qu'il reuienne, & nous l'adorons non seulement present en sa Diuinité, mais aussi en son Humanité diuinisée, c'est à dire, inseparablement vnie à la Diuinité en Vnité de Personne, qui est par tout adorable, comme le Concile d'Ephese l'a particulierement decidé. Tellement que si c'est le propre Corps que nous y adorons, ainsi que nous le croyons, & qu'il est cy-dessus prouué; comment pouuons-nous idolatrer? l'Adoration est vne suite necessaire de la Realité. Secondement, comment les Payens pouuoient-ils croire que les Chrestiens adoroient Cerés & Bacchus, si ce n'est qu'ils sçauoient que nos Peres adoroient le Pain & le Calice Eucharistiques? *Tu es plus fol* (dit S. Augustin à Fauste Manicheen) *que quelques-vns qui croient à cause du Pain & du Calice, que nous adoriõs Cerés & Bacchus.* [*Peiùs desipiens quàm nonnulli, qui nos propter Panem & Calicem, Cererem ac Liberum colere existimant.* C'est dequoy ce Payen, Maximus de Madaure, disoit & demandoit à sainct Augustin: *Qui est ce Dieu que vous autres Chrestiens vous vous appropriez, & que vous feignez de voir Present en vos lieux*

Lib. 20. cont. Faust. Manich.

Epist. 43. apud August.

*lieux secrets?* [*Quis sit iste Deus, quem vobis Christiani quasi proprium vendicatis, & in locis abditis Præsentem vos videre componitis?* Passage qui iustifie assez, que la Presence estoit autrefois l'Article de la Croyance que nous appellons auiourd'huy la Realité. Mais outre cela, l'Esprit de Dieu y a pourueu par la bouche du Prophete Osee, qui estoit particuliere figure de Iesus, aussi bien que semblable de nom, & le premier des Prophetes, quand il dit en ses dernieres paroles qui representent le dernier estat où nostre Seigneur se trouua en la saincte Cene: *Ceux qui seront assis sous son ombre se conuertiront & viuront de Froment, & ils germeront comme la vigne: son Memorial sera comme le vin du Liban; Ephraim, qu'ay-ie plus affaire aux Idoles? ie l'exanceray & ie le dresseray moy comme le sapin verdoyant: ton fruict s'est troué estre de moy. Qui est le Sage, & il entendra ces choses? qui est l'entendu, & il sçaura ces choses? pource que les voyes du Seigneur sont droites, & les Iustes y chemineront: mais les Preuaricateurs y trébucheront.* [*Conuertentur sedentes in vmbra eius: viuent Tritico, & germinabunt quasi vinea: Memoriale eius sicut vinum Libani: Ephraim, quid mihi vltrà Idola? ego exaudiam, & dirigam eum ego vt abietem virentem: ex me fructus tuus inuentus est. Quis sapiens, & intelliget ista? intelligens, & sciet hæc? quia rectæ viæ Domini, & Iusti ambulabunt in eis: Præuaricatores verò corruent in eis.* Quand le Prophete dit, *Ils viuront de Froment*, il predit ce froment viuifiant, dont nous venons de parler, que l'on prend à la Table Euangelique & mystique, à l'ombre de l'Autel de la Croix, & de la Croix de l'Autel: Et quand il adiouste, en brauant les Idoles; *Ephraim, qu'ay-je plus affaire aux Idoles*, [*Ephraim,*

Cap. 14. siue vlt.

*quid mihi vltrà Idola?* il monstre l'incompatibilité de l'Idolatrie & de l'Eucharistie, telle qui est entre la fausse Adoration & la vraye. Aussi sainct Cyprien écriuoit dans l'interualle & relasche de la persecution, en ce beau Liure *De Lapsis*, c'est à dire, *de ceux qui y estoient tombez*, si hautement allegué par S. Augustin, lequel il auoit promis à toute l'Eglise durãt les Martyres, parlant de ceux qui auoient esté cõstans: *Les bouches sanctifiées par les viandes celestes, apres le Corps & le Sang du Seigneur, ont rejetté les contagions profanes & les reliques des Idoles,* [*Sanctificata ora cælestibus cibis, post Corpus & Sãguinem Domini, prophana contagia & Idolorum reliquias respuerunt.* C'est dequoy par auance le mesme Prophete disoit au troisiéme Chapitre, parlant
Os. 3. de l'Incarnation & de la Communion: *Et ils s'espouuenteront de la presence du Seigneur & du Bien qu'il leur fera és derniers iours,* [*Et pauebunt ad Dominum, & ad Bonum eius, in nouißimo dierum.* De là vient que le grand sainct Basile appelle l'Eucharistie *la Communion du Bien,* [τὴν κοινωνίαν τοῦ ἀγαθοῦ] en cette belle Epistre
Can. 55. 74. & 81. Canonique qu'il écrit à Amphilochius. Mais ce cas de cõscience fut bien nettement démeslé par sainct Augustin dont la consultation ne vous en coustera rien, puisque vous estes si curieux. Sçachez donc, que S. Augustin expliquant au Peuple les Pseaumes, & se voyant tombé sur ce verset; *Adorez l'Escabelle de ses pieds*, du Pseaume nonante-huictiéme, il s'écrie: *Ie suis en grande perplexité, ie crains d'adorer la Terre, de peur que celuy ne me damne, qui a fait le Ciel & la Terre. D'vn autre costé, ie crains de ne pas adorer l'Escabelle des pieds de mon Maistre, parce que ce Pseaume me dit; Adorez l'Escabelle de*

*ſes pieds. Je demande: Qu'eſt-ce que l'Eſcabelle de ſes pieds? & l'Eſcriture me dit: La Terre eſt l'Eſcabelle de mes pieds. En cette agitation ie me tourne à Chriſt; car c'eſt luy que ie cherche icy: & enfin ie trouue, comme ſans impieté on peut adorer la Terre, ſans impieté l'on peut adorer l'Eſcabelle de ſes pieds. C'eſt qu'il a pris de la terre, de la Terre, dautant que la Chair eſt de Terre, & qu'il a pris Chair de la Chair de Marie. Et parce qu'en cette Chair il a icy marché, & qu'il nous a donné cette Chair à manger pour noſtre ſalut, & que perſonne ne mange cette Chair qu'auparauant il ne l'ait adorée; Voyla le moyen tout trouué, comment on adore vne telle eſcabelle des pieds du Seigneur, & comme quoy non ſeulement nous ne pechons pas en l'adorant, mais que nous pechons en ne la pas adorant. [ Et non ſolùm non peccemus adorando, ſed peccemus non adorando.* Si cette conſultation-là n'eſt bonne, il n'en faut pas aller chercher à Charenton où à Queuilly: c'eſt pourquoy ſainct Iean Climacus, parlant des blaſphemes que le Diable ſuggere quelquefois en l'eſprit des Chreſtiens, meſme à l'heure de la celebration de l'Euchariſtie, dit: *Si ces paroles infames & impies ſont miennes, comment eſt-ce que receuant le Don Celeſte ie l'adore? Cõment puiſ-je enſemble benir & maudire? [ Nam ſi mea ſunt turpia illa & ſcelerata verba quid eſt quod Donum Cæleſte ſuſcipiens adoro? Quomodò poſſum vnà & benedicere & maledicere?* & dans Metaphraſte, celuy qui aſſiſta à la mort de Saincte Theoctiſte, parle ainſi; *Ie tiray de mon ſein la boëſte auec la Chair du Seigneur: & elle s'eſtant proſternée en terre receut le Don Diuin, & arrouſant la terre de lamentations & de larmes, dit: Maintenant tu licentie ta ſeruante, Seigneur, d'autant que mes yeux ont veu ton Salutaire: car i'ay receu la re-*

*miſsion des pechez en mes mains.*

Ie trouue que vous n'auez gueres gaigné en cette conſultation, mais demeurons en là, & touſiours ſur le fondement de ſainct Paul : *La parole de Dieu, eſt elle venuë de vous ? ou, n'eſt-elle venuë qu'à vous ?* qui fait cognoiſtre que de confondre l'Adoration auec l'Idolatrie, c'eſt le plus horrible des Schiſmes & des Sacrileges. Mais il y a bien plus; c'eſt à vous autres Sacramentaires, à vous parer à voſtre tour, de l'Idolatrie : car à bon eſcient voſtre aiſné Luther, communément allegué, vous en accuſe tout clairement & hautement : *Nous les euiterons* (dit-il, parlant des Zuingliens & des Caluiniſtes) *arguerons & condamnerons iuſqu'au dernier ſouſpir comme Idolatres, Corrupteurs de la parole de Dieu, Blaſphemateurs & Seducteurs.* Pour nous, nous en voila quittes.

Avssi ſainct Chryſoſtome diſoit trop clairement, ſur noſtre ſainct Paul : *Ce Corps eſtant encore giſant en la creiche, les Mages hommes impies & barbares l'ont reueré, & laiſſans leur patrie & leur maiſon, & faiſans vn long chemin, ſont venus & l'ont adoré auec grande crainte & tremblement ; Imitons donc pour le moins les Barbares, nous qui ſommes Citoyens des Cieux : Car eux le voyans en vne creiche & dedans vne cabane, en n'ayant rien de tel deuant les yeux que toy maintenant,* [καὶ οὐδὲν τοιοῦτον ἰδόντες, οἷον σὺ νῦν] *s'y ſont preſentez auec vne grande tremeur. Or toy tu le vois, non en vne creiche, mais en l'Autel, non vne Femme le tenant, mais vn Preſtre aſsiſtant, & le ſainct Eſprit auec grande abondance de ſes dons, ſur les choſes propoſées voltigeant,* [σὺ δὲ οὐκ ἐν φάτνῃ ὁρᾷς, ἀλλ' ἐν θυσιαστηρίῳ, οὐ γυναῖκα κατέχουσαν, ἀλλ' ἱερέα παρεστῶτα, καὶ πνεῦμα μετὰ πολλῆς τῆς

1. Cor. hom. 24.

δαψιλείας

διαφυλείας τοῖς προκειμένοις ἐφιστάμενον; Et Theodoret souuent allegué, qui leur est vn autre témoin sans reproche, parlant des sacrez Symboles. *Ils sont entendus estre ce qu'ils ont esté faits; & sont creus & adorez, comme estant les choses mesmes qui sont creuës.* Dial. 2.

MAIS qu'est-il besoin d'en parler d'auantage, puisque nos premiers Aduersaires, Luther & plusieurs de sa Secte, tombēt d'accord qu'il faut adorer le sainct Sacrement en l'vsage de la Cene? ainsi nous tirons le salut de nos propres ennemis, comme le pere du Precurseur l'a predit.

---

## CHAPITRE IX.

*De la Communion sous vne Espece, & du pretendu Retranchement du Calice ou de la Couppe.*

### LE MINISTRE.

ME voila pleinement contēt de ce grand poinct de la Realité: ne passerons-nous point à la Couppe, ou retranchement du Calice? c'est dequoy tous nos gens crient merueilleusement:

IE sçay bien que vous auez coustume de dire, que des gens qui ont au premier Sacrement, qui est le Baptesme, retranché auec vous le plongemēt du corps, & conuerty en arrousement de la teste, desquels l'on disoit, *non loti, sed perfusi*, [*qu'ils n'estoient pas lauez, mais ondoyez*; (c'est à dire, changé l'Immersion & en- Cypr. Ep. 76. ad Magn.

core triple immersion en Aspersion, qui a esté quatre cens ans en tel scrupule, qu'on auoit peine, comme il se void dans l'Epistre de sainct Cyprien à Magnus, de tenir pour Chrestiens les malades que l'on baptisoit au lict, & ceux qui en doutoient, on leur permetoit d'estre rebaptisez : De sorte que tres-difficilement admettoit-on au Clergé ceux qui estoient baptisez ainsi par necessité, comme il nous paroist au douziéme Canon du Concile de Neocesarée;) ne deuroient pas parler de cela, ny estre escoutez : ce qui est bien considerable, outre le mot de *Baptiser*, qui signifie *plonger*, & que sainct Paul appelle le Baptesme, *le bain* (ou, *le lauoir) du sainct Esprit.*

Ibid.

Vous nous dites aussi quand il vous plaist, qu'il nous faudroit vn Marcus Colabarsius, cet Heresiarque Magicien, dont parle le plus ancien Escriuain & Prelat des Gaules sainct Irenée, qui faisoit paroistre par ses enchantemens le breuuage de son Eucharistie en couleur de sang, *Feignant* (dit-il) *d'Eucharistiser les Calices meslez de vin, & prolongeant outre mesure les paroles de l'Inuocation, il les faisoit paroistre rouges & pourprez, afin qu'il semblast que la Grace des lieux suprémes distillast son propre Sang dãs son Calice;* [ὡς δοκεῖν τὴν ἀπὸ τῆς ὑπὲρ τὰ ὅλα χάριν τὸ αἷμα τὸ ἑαυτῆς στάζειν ἐν τῷ ἐκείνῳ ποτηρίῳ διὰ τῆς ἐπικλήσεως αὐτοῦ.

Lib. 1. c. 9 & apud Epiph. hæres. 34.

Mais à ce coup, il nous faut quelque chose de plus ferme, de plus serieux & de meilleur; car nous n'appellons pas moins ce Retranchement de la Couppe que *la mutilation de l'Eucharistie;* contre la reigle de l'Antiquité, prononcée par S. Cyprien : *Que les bien-faits diuins ne peuuent en rien estre mutilez & affoiblis,* [*In nullo mu-*

Epist. 76. ad Mag.

Digitized by Google

*tilari & debilitari posse beneficia diuina ;* Et puis , sainct Chrysostome nous en donne enuie, quand vous luy faites dire : *Ne vois-tu pas auec qu'elle impatience & auidité les enfans embouchent le tettin? auec quelle ardeur ils pressent de leurs lévres le bout de la mammelle? Presentons-nous auec vne pareille auidité à cette Table, & à la Mammelle du Calice Spirituel;* [ἐπὶ τῇ θηλῇ τοῦ ποτηρίου τοῦ πνευματικοῦ;] Et deuãt luy à sainct Ambroise, parlant ainsi: *Toutesfois & quantes que tu bois, tu reçois la remission des pechez & tu t'enyures de l'Esprit,* [*Quotiescumque bibis, remissionem accipis peccatorum & inebriaris Spiritu.* Mais à sainct Cyprien, deuant tous deux, en la Synodique au Pape Corneille, parlant de la reconciliation des Laps, c'est à dire, de ceux qui estoient tombez durant la persecution: *Comment les enseignons-nous, ou les prouoquons-nous à épancher leur Sang en la Confession du nom de Christ; si, lors qu'ils vont au combat, nous leur denions le Sang de Christ? ou, comment les rendons-nous dignes du Calice du Martyre, si par le Droict de Communion, nous ne les admetons premierement à boire dans l'Eglise, le Calice du Seigneur?* [*Quomodò docemus, aut prouocamus eos in Confessione nominis, Sanguinem suum fundere; si eis militaturis, Christi Sanguinem denegamus? aut quomodò ad Martyrij Poculum idoneos facimus, si non eos priùs ad bibendum in Ecclesia Poculum Domini, Iure Communicationis admittimus.*

Homil. 83. in Matth.

Lib. 5. de Sacrament.

Epist 54.

Il est bien vray aussi que vous auez vn bon Antidote de sainct Cyprien, qui ne parle point ainsi du Calice qu'il n'en recognoisse l'Oblation, la part qu'il fait du Sacrifice du Seigneur, la Consecration & forme de Celebration prescrite, & le rapport du Sacrifice du Seigneur à la Passion du

Digitized by Google

Seigneur. Ce texte que vous nous alleguez, est de son Epistre à l'Euesque Cecilius, qu'il écri-
Epist. 63. uit exprés *du Sacrement du Calice*, où il dit: *D'où il appert, que le Sang de Christ n'est point Offert, s'il n'y a du Vin dans le Calice; ny que le Sacrifice du Seigneur* ( il l'appelle *Dominical, Sacrificium Dominicum) celebré par vne legitime Sanctification, si l'Oblation & nostre Sacrifice* (vous ne manquez pas icy de nous dire, que nous ne parlons pas ce langage) *ne répondent à la Paßion.* Ce passage merite bien d'estre icy redit tout du long en Latin: *Vndè apparet, Sanguinem Christi non Offerri, si desit vinum Calici; nec Sacrificium Dominicum legitimâ sanctificatione celebrari, nisi Oblatio & Sacrificium nostrum respondent Paßioni.* Et à la verité, il y a plus à redire, d'estre negligent en l'Oblation qu'en la Distribution: Et par consequent, nous y deurions songer deux fois, deuant que de vous reprendre.

L'ARCHEVESQVE.

APRES tant de discours serieux, il faut reprendre nos esprits & nous delasser, comme l'on fait aux Dialogues, pour commencer quelques Discours de nouueau, que l'on veut faire comprendre en pleine liberté d'esprit; Et que ie vous dise facetieusement, qu'on ne me parle iamais de cette question qui vient d'Allemagne, que ie ne me souuienne de la peine qu'on eut à faire aualler aux Suisses le Retranchement des dix iours du Calendrier Gregorien, pour ce que ces bonnes gens, cette Nation aussi-tost née, aussi-

Digitized by Google

aussi-tost alterée, qui prennent plus d'interest au boire qu'au manger, ne pouuoient comprendre qu'ils ne deussent estre dix iours sans boire : Et ce que ie dis, n'est point inuenté à plaisir; ie l'ay oüy & cent autres auec moy, quantité de fois de la bouche de feu Monsieur le Chancelier de Sillery, qui estoit pour lors Ambassadeur du Roy en Suisse & qui rendoit les offices necessaires de la part du Roy, tant pour la commodité du commerce que pour l'honneur du sainct Siege qui auoit procuré & authorisé cette Reformation. Nos Protestans & Sacramentaires, que sainct Cyrille compare à ceux qui sont troublez de vin, quand turbulemment ils crient, sont tousiours sur le *Comment* à la Iudaïque, & s'imaginent que ce qu'ils n'ont point d'vne façon ils ne l'ont point de l'autre, & que le boire leur échape; Bien qu'il faille aduoüer, deuant que de venir à cette question, qu'icy le boire & le manger sont ensemble, que c'est mesme chose, que tout est sous vne Espece, comme tout clairement il se voit en la Manne qui est la figure sous laquelle, & au rapport de laquelle nostre Seigneur promet son Corps & son Sang. N'estoit-ce pas boire & manger que de la prendre? y auoit-il pour cela deux Especes? Et nostre Seigneur en ce mesme lieu, parle-t'il de vin & d'vne seconde Espece? Sainct Augustin l'a bien entendu, quand il dit en cét excellent passage dont vous vous estes ressouuenu cy-dessus, & dont vous auez rapporté le lieu & le Latin en vostre proposition du septiéme Chapitre de cette seconde Partie: *Tout cela donc, Bien-aymez, nous vaille, à ce que nous ne mangions pas seulement le Corps de* August. Tract. 27. in Ioan.

*Christ, & le Sang de Christ au Sacrement, (ce que mesme font plusieurs Méchans) mais que nous le mangions & le beuuions iusqu'à la participation de l'Esprit.* Et quoy que la diuersité d'Especes serue de represẽtation au Sacrifice, elle ne sert de rien à la Realité & integrité du Sacremẽt, comme l'on voit par toute l'Eglise au iour du Vendredy Sainct. Et à dire vray, le Sacrifice qui est vne Action publique de toute la Communauté des Fideles, peut bien auoir quelque chose de particulier, sans blesser l'ordre commun : Tout le monde aussi n'est pas Sacrificateur, ny par consequent necessairement participant aux deux Especes : Il faut icy que l'Eglise fasse cõme autresfois les Femmes de la Beotie, és ceremonies de la Feste que l'on appelloit Agronia : Elles faisoient semblant de chercher Bacchus, & puis elles cessoient, disans qu'il s'en estoit fuy vers les Muses, & qu'il estoit caché chez elles. Et peu apres sur la fin du souper, elles se proposoient les vnes aux autres des enigmes & questions obscures à soudre. C'est à dire, que c'est à l'Eglise à soudre cette difficulté, & à la Science de recourir à la Croyance.

Quand il n'y auroit autre chose pour les contenter, & pour leur monstrer que le Retranchement de la Couppe n'est pas chose si estrange, si nouuelle, si particuliere, si dommageable que l'on crie, & que l'on n'a pas intention de les frustrer, & que l'on ne les frustre point ; sinon, qu'en vn iour de l'année que nous venons de nommer, la Couppe cesse par toute l'Eglise, & que tous les Chrestiens s'abstiennent ce iour-là de la Communion: Mesme les Prestres, horsmis celuy qui Officie en ce Iour mysterieux de no-

Digitized by Google

ſtre Redemption, ( les Ceremonies duquel ſont ſi Venerables dans l'Antiquité, auquel le Preſtre ne Conſacre point, & ne Communie que ſous vne Eſpece Conſacrée du iour precedent, que la meſme Antiquité appelle *la Meſſe des Preſanctifiez*, c'eſt à dire, de l'Hoſtie Preconſacrée & Preſanctifiée, dont il eſt parlé au Concile de Conſtantinople, ſous l'Empereur Iuſtinien Rinotmette;) Cela ſuffiroit pour oſter à des eſprits raiſonnables, l'opinion qu'il y euſt de l'Erreur & vn vray ſujet de plainte. L'Egliſe ayant ce iour-là vne aſſez viue repreſentation de l'épanchement du Sang répandu pour nous, n'a point voulu auoir de part auec ceux qui l'ont répandu, & Communie toute par la bouche de l'Officiant; pour ſignifier que par ce precieux Sang, ſon Corps myſtique a eſté ce iour-là formé, & que ce n'eſt qu'vne action de tout le Corps. On voit aſſez par cet exemple que la prouidence & le ſens public ſemblent auoir preparé contre cette mutinerie; par la Communion des priuilegiez qui vſent des deux Eſpeces, ſoit en Grece, ſoit en Bohëme, ſoit és Sacres des Roys, aux Diacres de ſainct Denys auec le Chalumeau d'or & ailleurs; que cette diſpenſation de Communion d'vne Eſpece, n'eſt pas queſtion de doctrine, mais de diſcipline. D'où vient qu'au ſecond des Actes, l'on voit marcher enſemble la Doctrine des Apoſtres, & la Communion de la Fraction du Pain, dont il eſt vray-ſemblable que les Nazariens qui ne beuuoient iamais vin, ſe contentoient: & que ſainct Luc qui a écrit les Actes, ait dit pour ce ſujet, que les nouueaux-Conuertis & Baptiſez *eſtoient perſeuerans en la Doctrine*

*des Apostres, & en la communication de la Fraction du Pain, & aux Oraisons,* pour exprimer la Communion suffisante & la plus commune.

Et pour monstrer que vous ne tenez pas à vne deuotion que vous ayez au Calice, mais à vne accroche de vostre opiniastreté; c'est que vous ne voudriez-pas condamner vostre Erreur, par lequel temerairement & Schismatiquement vous nous condamnez, & vous laisser auoir ce que vous desirez: Il paroist en l'impieté de la declaration qu'en fait Luther, de si long temps alleguée: *Si quelque Concile ordonnoit ou permetoit l'vne & l'autre Espece, ie ne voudrois pas en vser, mais ie voudrois en depit du Concile & de son Ordonnãce, n'vser que d'Vne ou de pas-Vne, & point des Deux: prest à maudire tous ceux qui de l'Authorité ou Ordonnance du Concile, vseroient de l'vne & de l'autre;* [*Si quod Concilium statueret, aut permitteret vtrámque Speciem, nos nequaquàm vtráque vti vellemus, sed in despectum Concilij eiusque statuti aut Vnâ, aut Neutrâ, & minimè vtráque vti vellemus, maledicturi vniuersos qui ex Potestate aut Statuto Concilij vtráq; vterentur.* Sainct Augustin disoit tout à propos, sur l'omission d'vne autre circonstance sur laquelle les Hussites (dont le Chef a tousiours eu en horreur l'Erreur de Vuiclef, que l'Eucharistie ne fust qu'vn signe du Corps) faisoient grande instance au temps du
Ep. 118 ad Ianu. Concile de Constance: *Il apparoist clairement que, quand les Apostres prirent premierement le Corps & le Sang du Seigneur, ils ne le prirent pas à jeun; Et pour cela toutesfois, faut-il calomnier l'Eglise Vniuerselle de ce qu'on le prend tousiours à jeun? Car il a pleu au sainct Esprit, qu'en l'honneur d'vn si grand Sacrement, le Corps du Seigneur entrast premierement*

*que*

*que les viandes externes, en la bouche du Chrestien;* [ *Et liquidò apparet, quandò primùm acceperunt Discipuli Corpus & Sanguinem Domini, non eos accepisse ieiunos; Nunquid tamen propterea calumniandum est vniuersæ Ecclesiæ, quòd à ieiunis semper accipitur? Et hoc enim placuit Spiritui sancto, vt in honorem tanti Sacramenti, in os Christiani priùs Dominicum Corpus intraret, quàm cæteri cibi.* Car par ce discours S. Augustin fait voir, que c'est murmurer contre le sainct Esprit, que de murmurer contre l'Eglise: ce qui n'a pas esté iusqu'icy assez consideré.

MAIS pour vous forcer dans vos retranchemens, il n'y a qu'à dire ce que vous n'auez point encore entendu; que nostre Seigneur a rendu son Eglise tellement dispensatrice de ce Mystere du Calice, qu'il l'a renduë Maistresse absoluë, non seulement de la Mode de le dispenser, mais mesme de la Substance de la dispensation de cette Couppe mystique. Car il depend de la pure explication & declaration de l'Eglise, de sçauoir ce qu'il y a dans le Calice que sainct Irenée appelle dés les premiers Temps, cõme Disciple d'vn Disciple des Apostres, *Temperamentum Calicis:* biẽ que sainct Chrysostome dise pour elle, interpretant ces paroles de sainct Paul, *Le Calice de benediction que nous benissons, n'est-ce pas la communication du Sang de Christ? c'est à dire, ce qui est au Calice, c'est ce qui est decoulé du costé, & de cela mesme nous en sommes participans;* apres auoir dit, que sainct Paul dit cela *fort fidelement & épouuentablement*, [ σφόδρα πιστῶς καὶ φοβερῶς. Ce que sainct Augustin a imité depuis, quand il dit quelque part d'où souuent l'on l'allegue, *Que du costé du Seigneur, percé, est decoulée la liqueur qui est au Calice.*

Homil. 24. in 1. Corinth.

NNnn

Ie laisse à part l'irresolution de Luther, s'il mettra de l'eau dans le Calice, & sa conclusion qu'il incline pour le vin pur: Ie vous mets en teste les Aquariens, cette Secte qui pretendoit du temps de sainct Cyprien, qu'il ne falloit que de l'eau au Calice & point de vin, dont les Armeniens ont pris le contrepied, ne voulans que du vin. Ils estoient fondez sur vn texte formel des paroles de nostre Seigneur, qui dit dans sainct Luc apres la Cene Legale, deuant

Luc.22. v.18. l'Institution de la nostre qui est l'Euangelique: *Car ie vous dis que ne boiray plus du fruict de la vigne, iusqu'à ce que le Regne de Dieu soit venu.* Qu'ainsi ne soit, la suite le fait voir: *Puis il prit du pain & rendit graces, & le rompit & leur donna, disant: Cecy est mon Corps, lequel se donne pour vous: Faictes cecy en memoire de moy. Semblablement aussi il leur bailla le Calice apres souper, disant: Ce Calice est le nouueau Testament en mon Sang, qui sera respandu pour vous.* D'où il s'ensuit, qu'il semble qu'il ne deuoit point y auoir de vin au Calice, puisque nostre Seigneur auoit si clairement dit qu'il ne deuoit plus boire de vin: Mais la Glose de l'Eglise surpasse la formalité & ambiguité du Texte; & il se faut reduire à l'Eglise, ou à la Tradition qui mene tout droit à l'Eglise, puisque contre ou plustost par dessus cela, l'Eglise prononce par la Tradition qui est la Reigle du vray sens de l'Escriture: ainsi que nous auons veu cy-deuant, quand nous auons allegué sainct Cyprien traittant de ce sujet, rapporté par sainct Augustin. C'est à dire, qu'il n'y a pas icy moyen d'échaper, & qu'il faut choisir, ou de recourir à l'authorité de l'Eglise comme pleinement authorisée de faire la dis-

Digitized by Google

pensation du Calice, ou à la Tradition de l'Eglise, laquelle nous apprenne ce que les Apostres ont fait passer en elle de main en main; Et ainsi vous qui nous attendiez à ce passage, & qui nous y pensiez prendre, vous y voila pris sans aucune ressource, sinon que de vous rendre en toutes façons à cette Eglise qui vous fait si bonne composition, que quand vous la croirez, il n'y aura rien à redire à vostre deuotion. Cependant retenez de moy, que quiconque depend d'vn autre pour la substance d'vne chose, n'est iamais receuable de se plaindre de la mode & dispensation de la chose; & que force vous est d'opter, ou de vous rendre à nostre Croyance, ou de vous rendre à la Tradition.

Il y a vne obseruation icy à faire; que cet Euangile est l'Euangile de sainct Paul, comme sainct Hierosme l'a remarqué apres sainct Irenée, dont nous lisons ces mots au premier Chapitre de son troisiéme Liure contre les Heresies: *Luc Sectateur de Paul, a redigé en vn Liure l'Euangile que Paul preschoit,* [*Et Lucas autem Sectator Pauli, quod ab illo prodicabatur Euangelium, in Libro condidit:* ce qu'Eusebe a repeté au cinquiéme Liure de son Histoire, au Chapitre huictiéme, disant, καὶ Λουκᾶς δὲ ὁ ἀκόλουθος Παύλου τὸ ὑπ' ἐκείνου κηρυσσόμενον εὐαγγέλιον ἐν βιβλίῳ κατέθετο. Sainct Hierosme adjouste, que l'on tenoit anciennement que lors que sainct Paul parle de son Euangile, il entend parler de l'Euangile de sainct Luc: & par consequẽt, ce sont les dernieres Reuelations & l'Euangile du Ciel, où le diuin sainct Paul l'a apris. C'est ce qui a fait faire vn Chapitre exprés à nostre sainct Irenée,

qui eſt le quatorziéme de ſon troiſiéme Liure contre les Hereſies, pour monſtrer qu'il y a quantité de ſecrets Euangeliques que nous ne ſçauons que par ſainct Luc, qu'il appelle *l'Inſeparable de ſainct Paul*, & entr'autres ſur le ſujet de la Communion d'vne Eſpece, ſans le Calice, que les Diſciples cogneurent noſtre Seigneur en la Fraction du Pain: *Et ſur tout* (dit ſainct Irenée) *ce que noſtre Seigneur dit en chemin à ſes Diſciples, & comme ils le recogneurent en la Fraction du Pain*, [*Et ſuper hæc omnia, poſt Reſurrectionem in via ad Diſcipulos ſuos quæ locutus eſt, & quemadmodùm cognouerunt eum in Fractione Panis.*

Il y a encore à remarquer, qu'aux paroles de ſainct Luc que i'ay rapportées touchant l'Inſtitution, quãd noſtre Seigneur parle du Calice, il ne dit point comme dans les autres Euangeliſtes: *Beuuez-en tous*, mais *Diuiſez-le entre vous*; & quand il parle de ſon Corps, il dit, *lequel ſe donne pour vous*, au lieu que lors qu'il eſt queſtion du Sang, il vſe d'vne autre difference de temps; *qui ſera reſpandu pour vous*: l'vn au preſent, & l'autre au futur. Pour ne point alleguer la peine où Beze ſe voit en peſant les mots Grecs, qui eſt la Langue originale, leſquels oſtent la difference, mettans *qui eſt reſpandu pour vous*, au lieu de *qui ſera reſpandu pour vous*; mais qui monſtrent que c'eſt le Calice & non pas le Sang qui eſt répandu pour nous: Car encore que cela s'entende touſiours du Sang, cela monſtre que ce qui eſt dedans le Calice eſt vray Sang, le vin n'eſtant pas répandu pour nous. Et de plus, que non ſeulement Reellemẽt en la Croix, mais que Myſtiquement en l'Euchariſtie ce Sang eſt répandu; & *pour*

*nous*,

Digitized by

*nous*, qui eſt vne forme de parler ſacrificale, qui force de croire que cét épanchement myſtique eſt propitiatoire comme communicatif & applicatif de celuy de la Croix.

VOILA voſtre grande queſtion expediée en peu de mots, & ſans alleguer mille petites choſes qui vont pluſtoſt à la diligence, qu'à la deciſion; Et ſans mettre en auant à l'ordinaire, ceux qui ne peuuent boire de vin, que l'on appelle Abſtemes; & ceux qui n'en peuuent auoir, auquel cas Melanchthon nonobſtant noſtre deciſion de ſainct Cyprien que vous auez rapportée en voſtre propoſition, n'eſt pas ſi ſcrupuleux qu'il ne permete l'Hydromel, comme s'il eſtoit queſtion de la Couppe de cette Dame Galatienne ou Gauloiſe de l'Aſie Mineure, appellée Camma, Preſtreſſe & Religieuſe de Diane, qui pour ſe venger de Sinoris meurtrier de Sinatus ſon mary, tous deux parens & Seigneurs du Pays, beut vne partie & luy fit boire l'autre d'vn Hydromel empoiſonné, dans le Temple de la Deeſſe ſous couleur de Sacrifice, & voulut mourir pour le faire mourir par l'exemple d'vne vengeãce Tragique. Poſſible s'imagine-t'il d'auoir procuration du Ciel pour deſaduoüer Optat, quand il dit aux Donatiſtes qui vouloient, comme nos Huguenots d'auiourd'huy qui les imitent, que la valeur des Sacremens dépendiſt de la ſainctеté de ceux qui les adminiſtrent: *Que nous importe-t'il quels ayent eſté les ouuriers, pourueu qu'il ſoit conſtant que ce qui eſt fait, ſoit bon? Car & le Vin eſt bien foulé & preſſé au preſſoir par des ouuriers qui ſont pecheurs; bien que de là on offre le Sacrifice à Dieu: Et l'Huile eſt ſouuent fai-* Lib. 5.

Denys d'Alexandrie dans Eusebe;) les Communions que les Diacres portoient aux absens; & les Communions enuoyées aux Prouinces éloignées, retranchées depuis par le Concile de Laodicée: Toutes lesquelles ne se donnans que sous vne Espece, monstrent assez par l'vsage, que l'anciéne Eglise ne creut iamais que la Communion sous les deux Especes fust necessaire pour l'integrité de la participation, & que ce fust chose indispensable, & dont l'obseruance mutilast, comme vous osez dire, le Sacrement. Hist. Eccl. l. 6. c. 36.

Il me semble qu'il n'est pas mal à propos d'adjouster icy, puisque sainct Paul tire de la comparaison du sacrifice des Payens, vne consequence à celuy des Chrestiens, qui est commune à tous sacrifices; que souuent on offroit à Bacchus mesme, (que les Payés, comme S. Augustin cy-dessus en fait foy, disoiét que nous adorions, & dont la pretenduë Diuinité, comme le remarque Iustin Martyr, est empruntée de la verité du Vin sacré, dont il est parlé en la Prophetie du Genese & benediction Patriarchale;) les Sacrifices qu'on appelloit Nephalia, pource qu'il n'y auoit point de Vin: Tellement qu'où vous nous auez voulu dauantage haranguer & gourmander, ie vous abrege, & c'est ce que ie veux en cette occasion emporter plus hautement pour vous humilier sous cette Eglise que vous auez tant humiliée, & vous faire aduoüer de gré ou de force, que c'est elle qui a le sens, aussi bien que le Sang de Iesus-Christ à dispenser, & qu'elle entend mieux que personne ce qui est sous-entendu en la réponse du Prestre Achimelech à Dauid: *Je n'ay aucuns Pains Laïques prests*, [ *Non ha-* Lib. 1. Reg. c. 21. v. 4.

*beo Laïcos Panes ad manum*; qui nous apprend par ce mot de *Laïques* non ſeulement à entendre les pains communs du Peuple; mais auſſi qu'il y auroit en l'Egliſe vne Communion que l'Antiquité appelle *Laïque*; & ce que le grand Preſtre Aaron ordõne à ſes En-
Leuit. 8. fans: *Mangez les Pains de Conſecration qui ſont en la corbeille, comme il m'eſt commandé du Seigneur, diſant: Aaron & ſes Fils les mangeront* [*Panes Conſecrationis edite qui poſiti ſunt in caniſtro, ſicut præcepit mihi Dominus, dicens: Aaron & Filij eius comedent eos.* Sur quoy il me sẽble encore entendre Heſychius Eueſque de Salõne, tant allegué, diſant: *Comment donc ne ſera point digne d'eſtre admirée en ces choſes la Sapience de l'Eſprit de Dieu? Car il n'a laiſſé aucun doute en noſtre entendement, ayant pour cela commandé de manger les Chairs auec les Pains; afin que nous entendiſſions qu'il vouloit parler du Myſtere, lequel enſemble eſt Pain & Chair, comme eſtant le Corps de Chriſt le Pain viuant qui eſt decendu du Ciel.* [*Quomodò ergo in his non admiranda ſit Sapientia Spiritus? nullam quippè dubietatem huiuſmodi intellectui dereliquit: propterea Carnes cum Panibus comedi præcipiens, vt nos intelligeremus illud ab eo Myſterium dici, quod ſimul Panis & Caro eſt, ſicut Corpus Chriſti Panis viuus qui de Cœlo eſt.* Auſſi eſt-ce elle qui arreſte tout court ſes Aduerſaires, quand auec ſainct Paul elle leur obiecte: *La parole de Dieu eſt-elle venuë de vous? ou, n'eſt-elle venuë qu'à vous?* qui prouue ſa puiſſance de la donner, & de la diſpenſer ou faire entendre.

Mais apres tout, ces gens de bien voudroient-ils bien adorer le Calice, comme ſainct Cyrille Hieroſolymitain l'aprenoit à celuy qu'il catechiſoit:
Catech. myſtagog. 5. *Preſente-toy* (luy diſoit-il) *au Calice incliné, & en geſte d'adoration*

*d'adoration & de culte*; [*κύπλων καὶ τύπῳ προσκυνήσεως καὶ σεβάσματος*; ] & condamner auec ſainct Optat ceux qui ont ſacrilegement rompu les Calices, & effrontément les redemandent ? Entendons-le parler, & vous ſçaurez ce que c'eſt qu'vn Calice: tel de vous en parle, qui ne ſçait ce que c'eſt, & qui ſans y penſer demande ſa condemnation. Il parle aux Donatiſtes qui auoient rompu & raſé les Autels, & leur dit d'vne eloquence & d'vn zele digne de l'Antiquité : *Et toutesfois ce crime enorme a eſté doublé, lors que vous auez rompu les Calices porteurs & paſſeurs du Sang de Chriſt,* [*Calices Chriſti Sanguinis portitores,*] *dont vous auez ramaſſé & raſſemblé les pieces en maſſes, cherchans d'en profiter par de deteſtables trafics, où, encore plus ſacrileges que vous eſtes, vous n'auez pas voulu choiſir des achepteurs, les vendans inconſiderément comme vous auez fait; & meſme pour les fondre, vous-vous eſtes laiſſez bruſler les mains auec leſquelles vous les maniez deuant nous, & puis vous les auez fait vendre. Poßible que de vilaines Femmes en auront acheté pour leur vſage: des Payens außi pour en faire des Vaſes a ſeruir à l'encenſement de leurs Idoles. O méchanceté déteſtable! ô crime inoüy! oſter à Dieu, pour donner aux Idoles: ſouſtraire à Ieſus-Chriſt, pour fournir au Sacrilege.* [*O ſcelus nefarium! ô facinus inauditum! auferre Deo quod Idolis preſtes: ſubducere Chriſto, quod proficiat Sacrilegio.*] Direz-vous apres cela que nos Calices ſont des Idolatries? Et encore, quand vous vous ſouuiendrez que c'eſtoit vn des chefs des accuſations de ſainct Athanaſe, d'auoir fait briſer vn Calice. Pour l'abbatement des Autels; *Athanaſe* (dit Sozomene) *s'enfuyant d'Alexandrie, arriua à Rome, & au meſme temps außi Paul Eueſque de Conſtantinople, Marcellus d'Ancyre*

Lib. 6.

Eccleſ. Hiſtor. lib. 3. c. 7.

*& Asclepas de Gaze*, (c'estoit cét Euesque de la Palestine, compagnon de Foy & d'Exil de sainct Athanase) *lequel, pource qu'il s'opposoit aux Ariens, auoit esté accusé par quelques Heretiques d'auoir abatu vn Autel, & à cette occasion auoit esté deposé*, [ὡς θυσιαστήριον διατρέψας καθῃρέθη]

Hom 53. ad Pop. Et sainct Chrysostome dit au Peuple : *Si quelqu'vn prenant du feu & vn picq auoit destruict ce Temple, & auoit abatu cét Autel, chacun de vous ne le lapideroit-il pas, comme*

Lib. 2. *prophane & impie?* Et nostre Optat : *Qu'y a-t'il de plus inique* (dit-il) *que d'exorcizer le sainct Esprit, briser les Autels, ietter l'Eucharistie aux bestes?* [*Quid iniquius quàm exorcizare Spiritum sanctum, Altaria frangere, Eucharistiam animalibus projcere?* argument qu'on vsoit d'exorcismes en baptisant, il parle de ce qu'ils rebaptisoiét. Mais Optat n'en demeure pas là, tout son sixiéme Liure n'est que de la Reuerence des Autels à cause du Sacrifice qui s'y fait du vray Corps de Iesus-Christ, & de l'abominable crime qui se commet en leur profanation, rasement, ou destruction. C'est où il dit :

Lib.6. *Qu'y a-t'il de si sacrilege, que de rompre, raser & oster les Autels de Dieu, sur lesquels vous autres aussi auez autrefois Offert? Sur lesquels les Vœux du Peuple & les Membres de Christ ont esté portez; où le Dieu Tout-puissant ait esté inuoqué; où le sainct Esprit inuoqué est descendu*; (c'est quand l'Euesque le sacre auec l'huile & le feu, & que le Prestre officiant se courbe & le cõjure de venir & de benir le Sacrifice preparé à son sainct Nom) *d'où plusieurs ont pris l'Airrhe du Salut eternel, la Tutelle & defense de la Foy, & l'Esperance de la Resurrection?* [*Quid enim est tam sacrilegum, quàm Altaria Dei in quibus & vos aliquando Obtulistis, frangere, radere, remouere? In quibus Vota Populi, & Membra Christi*

Digitized by Google

*portata sunt: Quò Deus omnipotens inuocatus sit; Quò postulatus descendit Spiritus sanctus: Vnde à multis Pignus Salutis æternæ, & Tutela Fidei, & Spes Resurrectionis accepta est.* Et deux ou trois lignes apres: *Car qu'est ce que l'Autel, sinon le Siege & du Corps & du Sang de Christ?* [*Quid est enim Altare, nisi Sedes & Corporis & Sanguinis Christi?* En suite dequoy, de le raser, ou rompre, ou oster, il l'appelle *Meschanceté inexpiable,* [*Jnexpiabile nefas.* Et puis: *Qu'est-ce que vous auoit fait Dieu qui auoit de coustume d'estre là inuoqué? quelle offense vous auoit fait Christ, duquel par certains momens le Corps & le Sang habitent là?* [*Quid vos offenderat Christus, cuius illic per certa momenta Corpus & Sanguis habitabat?* Parle-t'on ainsi à Charenton & à Queuilly, ou à Geneue? l'explication est-elle expresse, & cette declaration de Foy précise; *Mais pourquoy vous offensez-vous vous-mesmes en rompant ces Autels, sur lesquels deuant nous par long espace de temps, sainctemēt (comme vous croyez) vous auez Offert?* (encore y en a-t'il beaucoup parmy vous à qui nous pouuōs faire ce reproche) *Lors qu'auec impieté vous persecutez nos mains,* (c'est vostre premier mestier de couper les mains ou les doigts des Prestres, auec lesquels ils manient l'Hostie) *là où le Corps de Christ habitoit,* [*vbi Corpus Christi habitabat,*] *vous auez aussi blessé les vostres. En cette façon de faire vous auez imité les Iuifs; Jls ont ietté les mains sur Jesus-Christ en Croix; & il a esté blessé par vous à l'Autel,* (*Jlli iniecerunt manus Christo in Cruce; à vobis percussus est in Altari*; qu'y a-t'il au Monde de plus exprés, & qui distingue mieux les deux Sacrifices, de la Croix & de l'Autel?) *Si vous vouliez persecuter là les Catholiques, au moins deuiez-vous épargner vos anciens Sacri-* Ibid.

Digitized by Google

*fices? Là maintenant tu as esté trouué superbe, où il y a si long-temps qu'humblement tu Offrois Sacrifice: Tu peches là volontiers, où tu auois de coustume de prier pour les pechez de plusieurs.* [*Ibi modò superbus inuentus es, vbi iamdudùm humilis Offerebas: Ibi libenter peccas, vbi pro multorum peccatis orare consueueras.* Et pour abreger, car il faudroit alleguer tout le Liure tant il y a de belles choses là dessus; *Pourquoy auec les Autels auez-vous rompu les Vœux & les Desirs des hommes? De là aux oreilles de Dieu souloit monter l'Oraison & Priere du Peuple; Pourquoy as-tu coupé le chemin aux prieres, & de peur que la Priere n'eust comme de coustume vne montée pour aller à Dieu, vous auez d'vne main impie comme essayé de retirer l'eschelle* (l'allusion est rare à l'eschelle qui parut sur l'Autel de Iacob, & l'application merueilleuse:) *Et toutesfois estant vne mesme coniuration de vous tous en ce poinct, par vn erreur semblable, vostre offense a esté bien dissemblable:* [*Cur Vota & Desideria hominum cum ipsis Altaribus confregistis? Illic ad aures Dei ascendere Populi solebat Oratio; Cur concidistis precibus viam, & ne ad Deum Supplicatio de more solito ascensum haberet, impiâ manu quodammodò scalam subducere laborastis? Et tamen cùm omnium vestrûm vna sit coniuratio, in hoc titulo simili errore dissimiliter deliquistis.* Il semble que c'est l'image de nostre temps, il n'y a qu'à lire les troubles des Huguenots. Voila plus que suffisamment pour ce qui est des Autels; venons maintenant aux Calices, qui est le second poinct que touche Optat. Entendons depuis de Theophylacte sur S. Marc, expliquant l'Onction de la Magdelaine, & comme par cét exemple & par la defense de nostre Seigneur il paroist qu'il faut preferer Iesus-Christ aux Pauures:

In cap. 14.

*C'est*

*C'est proprement le Corps de Christ qui est sur la Platine d'or, & le Sang qui est dedans le Calice : Qui donc oste vne Platine precieuse, & force que le Corps de Christ soit mis en vne plus vile, prenant les Pauures pour pretexte ; qu'il sçache de quelle part il est.*

TELLEMENT que ce n'est pas assez de parler du Calice, il faut auoir la croyance telle qu'il conuient du Calice : qui demande de l'auoir, s'oblige de le croire & de l'adorer, & par là, comme i'ay tantost voulu dire, condamne son incredulité. En ce sens sainct Augustin s'écrie : *Et vous sçauez vous-autres Fideles, quel témoignage vous rendez au Sang que vous auez pris : Car certes vous dites, Amen.* [*Et nostis, Fideles, quale testimonium perhibeatis Sanguini quem accepistis : Certè enim dicitis, Amen* C'est le mot de l'approbation de la croyance & l'asseurance qu'absolument on le croit, comme il est plus amplement expliqué en cette seconde Partie. N'est-ce pas vn gentil scrupule, de demander par honneur vne chose que l'on veut des-honorer ? C'est l'action de ce Tyran de Delphes, qui supposa vn vase d'or du Temple, à celuy qui deuoit épouser sa fille, parce qu'il auoit rompu le mariage, voyant que la Couppe de laquelle on deuoit faire premierement les effusions de vin en l'honneur des Dieux, & boire puis apres l'vn à l'autre par les ceremonies Nuptiales, se rompit d'elle-mesme : Et sous le pretexte de cette supposition, comme Sacrilege manifeste, le fit precipiter de la Roche de Delphes, & fit mourir les parens & amys ; bien qu'ils suppliassent qu'on les laissast joüir de la franchise du Temple de Minerue Prouidente, dedans lequel ils s'en estoient

De verb. Apost. Serm. 29.

fuys. Ce qui émeut tellement les Delphiens, apres plusieurs autres meurtres, qu'ils se resolurent de se défaire du Tyran; & mis à mort, de l'argent procedé des *Excommuniez*, comme ils appelloient toute la faction & bande Tyrannique, ils en bastirent des Temples.

Cela s'appelle qu'en toute maniere vous ne pouuez vous en dedire, qu'il se faut rendre; & qu'en se rendant il n'y a pas de danger d'apprendre & de se souuenir que Theophylacte Archeuesque de Bulgarie, & quoy que de l'Eglise Grecque qui vse de ces deux Especes, contemporain de Photius Patriarche de Constantinople, & enuoyé par luy pour la conuersiõ des Bulgares, a laissé par écrit il y a plus de
In ca. 26. Matth. sept cens ans: *Il y en a qui tiennent que ce mot: Beuuez-en tous; fut dit à cause de Iudas, d'autant que Iudas ne mangea point le Pain, mais le cacha & reserua, pour monstrer aux Juifs que Christ auoit appellé le Pain, son Corps; Mais qu'il beut malgré-luy le Calice, parce qu'il ne le pût cacher. C'est pourquoy, nostre Seigneur en ce lieu disoit, Beuuez-en tous,* [τὸ δὲ πόμα καὶ ἄκων ἔπιε, μὴ δυνάμενος πάντως κρύψαι αὐτό· διὰ τοῦτο οὖν εἶπε, Πίετε πάντες. Vous iugerez de là, qu'il ne se faut pas tant haster que vous faites, & qu'il faut écouter tout le monde, & bien remarquer les choses, comme ce que le mesme Theophylacte venoit de dire: *Il nous apparoist bien Pain à nous, mais en Verité il est Chair*, comme nous l'auons remarqué cy-dessus.

Il ne nous reste plus qu'à vous remonstrer auec S. Cyprien ce qu'il disoit à Cecilius pour conclusion,
Epist. 63. quand il traite du Calice: *Il conuient donc, tres-cher*

*Frere, à noſtre Religion & crainte, & au lieu & Office de noſtre Sacerdoce, de garder la Verité de la Tradition du Seigneur, en Meſlant & Offrant le Calice du Seigneur; & de corriger par les aduis que le Seigneur nous en donne, ce en quoy quelques vns ſemblent auoir failly auparauant; afin que, lors qu'il commencera à venir en ſa clairté & Majeſté Celeſte, il nous trouue tenir ce qu'il a donné par aduis, obſeruer ce qu'il a enſeigné, & faire ce qu'il a fait; [Religioni igitur noſtræ congruit & timori, & ipſi loco atque Officio Sacerdotij noſtri, Frater Cariſſime, in Dominico Calice Miſcendo & Offerendo cuſtodire Traditionis Dominicæ Veritatem; & quod priùs apud quoſdam videtur erratum, Domino monente corrigere; vt cùm in claritate ſua & Majeſtate Cœleſti venire cœperit, inueniat nos tenere quod monuit, obſeruare quod docuit, facere quod fecit.*

---

## CHAPITRE X.

### *Queſtions & Obſeruations particulieres de la Realité.*

### Le Ministre.

PVISQVE vous en eſtes venu ſi auant, dites-nous de grace, afin qu'on le retienne, trois Obſeruations bien particulieres que ie vous ay ouy faire, & dont ie vous ay entendu faire cas, comme des plus rares traits de vos lectures, qui ſeruiront de couronne à cet excellent diſcours du Sacrifice & du Sacrement; l'vne eſt de ſainct Paul, que noſtre Seigneur n'a pû offrir que ſon Corps; l'autre, de ſa comparaiſon auec Ioſeph,

Gouuerneur de l'Egypte, qui est de sainct Augustin; & la troisiéme, d'vne fondation d'vne certaine Dame Peristeria, au Concile de Chalcedoine.

L'ARCHEVESQVE.

VOVS procedez si honnestement & si raisonnablement, que vous meritez que ie n'épargne rien pour vostre satisfaction particuliere, outre la publique que ie cherche en cette occasion, auec toute l'édification que ie puis. Et pour vous le monstrer, ie vous donneray encore par dessus ce que vous me demandez, la plus rare Obseruation & la plus heureuse qui se soit encore faite sur la question de la Verité de la Chair de Iesus-Christ; Que l'Ancienne Eschole Chrestienne disoit, que c'estoit vn Priuilege des Heretiques de controuuer vne Chair spirituelle de Iesus-Christ. C'est vne Obseruation curieuse & digne de Tertullien, au Liure qu'il a fait de la Chair de Iesus-Christ, contre quatre Autheurs d'Heresie, Marcion, Appelles, Valentin, & Alexandre: *Il a esté* (dit-il) *permis aussi à Valentin, par le Priuilege des Heretiques, de controuuer vne Chair de Iesus-Christ Spirituelle,* [*Licuit & Valentino, ex Priuilegio Haeretico Carnem Christi Spiritalem comminisci.* Accordez cela auec la Chair Corporelle de Zuingle, que nous auons monstrée au second Article du quatriéme Chapitre.

Lib. de Carne Christi.

POVR venir maitenant à ce que vous me demandez, ie vous diray pour contenter vostre loüable curiosité, que le Passage de sainct Paul que vous desi-

rez

rez d'entendre, eſt au dixiéme de l'Epiſtre aux Hebreux, où l'Apoſtre tient ce langage: *Car il eſt impoſſible d'oſter les pechez par le ſang des taureaux & des boucs. C'eſt pourquoy entrant au Monde, il dit: Tu n'as point voulu de Sacrifice ny d'offrande, mais tu m'as approprié vn Corps. Tu n'as point auſſi pris plaiſir aux Holocauſtes ny aux Oblations pour le peché; Alors i'ay dit; Me voicy ie viens. Au commencement du Liure il eſt écrit de moy, que ie faſſe, ô* Dieu, *ta volonté. Ayant dit auparauant: Tu n'as voulu Sacrifice, ny Oblation, ny Holocauſtes pour le peché; & ne te ſont agreables les choſes qui te ſont offertes ſelon la Loy: Alors i'ay dit; Me voicy ie viens, afin de faire, ô* Dieu, *ta volonté; Il oſte le premier, pour établir le ſecond.* Diſcours qui conclud, qu'en ce temps-cy il ne peut plus y auoir de figure, que Dieu ne s'en contente plus, & qu'il ne veut plus rien de ce qui s'offroit en la Loy, & par conſequent du Pain ſeul qui y eſtoit iournellement offert: Et d'où nous concluons, que ſainct Paul ne peut conclure pour la Realité de la Paſſion, ou que nous pouuons conclure pour la Realité de l'Oblation & de la Communion. C'eſt à dire, que de ce diſcours il en reſulte de deux choſes l'vne: Ou que ſainct Paul argumente mal, voulant prouuer en ce lieu-là contre les Fantaſtiques & gens qui ſpiritualiſoient tout à la mode de nos Huguenots d'aujourd'huy, que ſi Ieſus-Chriſt auoit offert à la Croix, il ne pouuoit auoir offert aucune choſe qui euſt eſté offerte durant la Loy en la place de ſon Corps, mais ſon propre Corps que Dieu ſon Pere luy auoit pour cet effet approprié, & qu'il euſt fait vn acte déplaiſant & non appaiſant & propitiatoire, & que par conſequent il euſt fait vn cri-

me abominable, au lieu d'vn Sacrifice agreable; Ou que nous concluons comme il faut sur ce fondement de sainct Paul, que Iesus-Christ n'a pû donner en la Cene vne Figure ou autre supplément de son Corps, mais son propre Corps en ce Sacrifice de Pain & de Vin de la Cene, qui le Constituë & nous le represente vray Prestre selon l'Ordre de Melchisedech. Aussi sainct Paul fonde la Redemption sur la Realité de l'Incarnation, d'où s'ensuit l'exclusion de tous les autres Sacrifices qui n'estoient qu'en figure, & qui ne contenoient point en Realité cette Chair de Iesus-Christ que maintenant nous auons, & ce Corps qu'il a preparé afin que nous luy offrions. Voila le premier poinct de vostre demande bien démeslé.

Le second, qui est le rapport que sainct Augustin fait de Ioseph à Iesus-Christ, se voit en cét admirable Oeuure que ce grand Docteur composa contre Fauste le Manichéen, qui vouloit soustenir qu'il ne se trouuoit dans le vieil Testament aucun rapport & allegorie que l'on peust approprier à Iesus-Christ. Là sainct Augustin commençant dés la Genese à monstrer le rapport du vieil Testament au nouueau, dit, parlant de Iesus-Christ : *Il me paroist en Ioseph, lequel persecuté & vendu en Egypte par ses Freres, est en gloire apres tous ses trauaux : Car nous auons apris les trauaux & les peines de Iesus-Christ dans ce Monde & estenduë des Nations, signifiée par l'Egypte par diuerses souffrances Mort & Paßion des Martyrs; & maintenant nous voyons l'honneur que la mesme estenduë de tout l'Vniuers rend à Iesus-Christ qui subiugue & attire à luy toutes choses par les largesses & la magnificence de la distribution de son Froment; Ipse mihi in*

Lib. 12. contra Faust.

*Ioseph innuitur, qui persequentibus & vendentibus fratribus in Ægypto, post labores honoratur.* Didicimus enim labores Christi *in Orbe Gentium quem significabat Ægyptus per varias passiones Martyrũ: & nunc videmus honorem Christi in eodem Orbe Terrarum erogatione Frumenti sui sibi omnia subiugantis.* Texte vnique qui nous fait voir Iesus-Christ sur son tas de Froment, comme Ioseph, pour sauuer & sustenter le Monde, & que par vne haute raison d'Estat & secret Politique, pour gaigner tout le Monde il s'est donné en opulence & auec prodigalité à tout le Monde. S. Eloy, l'inseparable Amy de nostre grand S. Oüen, cõme en la Cour aussi en l'Eglise à laquelle de ce temps-là l'on venoit de la Cour, & non pas en retrogradant à la Cour, de l'Eglise; ainsi que les Peres expliquent cette Prophetie du Cantique; *Viens du Liban,* qui est la hauteur du Monde : Ce S. Euesque de Noyon qui fut sacré dans nostre Eglise auec nostre sainct Oüen, a voulu imiter cette pensée en sa huictiéme Homelie qui est du iour de la Cene, où il imite fort les Peres sans les citer, & sainct Augustin entr'autres, & dit : *Que comme au premier Peuple, à chacun des pieux, la Manne leur donnoit à la bouche tel goust qu'ils vouloient; ainsi est en la bouche de chaque Chrestien, le Sacremẽt par lequel le Monde a esté subiugué,* [ *Et sicut in primo Populo, vnicuique piorum, Manna secundùm propriam voluntatem in ore sapiebat; sic in ore vniuscuiusque Christiani, Sacramentum illud quo subiugatus est Mundus.*

VOSTRE seconde demande ainsi réponduë, il ne reste plus qu'à contenter vostre troisiéme & derniere curiosité de cette rare Histoire du Concile de Chalcedoine, qui est le quatriéme Cõcile Oecumenique,

Mais la meilleure Histoire est celle de sainct Paul aux Corinthiens, qui s'accordera aisément auec son passage des Hebreux que nous venons d'expliquer; *La parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous?* & nous confirmera en cette croyance, que la Realité & solidité de l'Eglise, vaut mieux que la fumée & le vent de l'Heresie, de laquelle nous disons & de ses Sectateurs auec sainct Cyrille en l'Epistre si souuent alleguée: *Ceux-là donc sont insensez, qui disent que l'Eulogie Mystique*, (c'est à dire, l'Eucharistie) *est abandonnée de la Sanctification, si les reliques en sont conseruées au iour suiuant. Car le sacré-Sainct Corps de Christ ne se change pas; & la vertu de la Benediction & Grace Viuifiante est en luy.* L'anciéne version Latine recueillie par sainct Thomas, est: *Insaniunt igitur dicentes, Mysticam Benedictionem à Sanctificatione cessare, si quæ reliquiæ remanserint eius in diem subsequentem. Non enim mutatur sacro-Sanctum Corpus Christi, sed virtus Benedictionis & Viuificatiua Gratia in eo est.*

## CHAPITRE XI.

### *Du mot de Transsubstantiation.*

### LE MINISTRE.

ME voila fort satisfait, & ie ne vois plus rien à desirer au Traité de l'Eucharistie, si ce n'est de nous faire passer le mot de *Transsubstantiation* plus doucement que vos Scholastiques & le commun de vos Theologiẽs n'ont coustume de faire, puisque sainct Gaudentius appelle l'Eucharistie *La douce Medecine*, [*Dulcem Medicinam*: Aussi bien est-ce luy que vous nous alleguez au mesme lieu, où il dit auparauant, que la Pasque ou Passage du Seigneur, est le Passage de nostre Seigneur au Sacrement, *Qu'il passe en luy, & qu'il l'a fait son Corps & son Sang*, [*Qui transit in illud, & fecit illud suum Corpus & Sanguinem*. Beaucoup de gens se cabrent de la noueauté du mot de Transubstãtiation, cõme si le mystere estoit noueau parce que la dictiõ est nouuelle, quoy qu'il y ait plus de quatre ou cinq cẽs ans qu'elle ait esté inuentée, ce remede estant aussi ancien que le mal. Ie sçay bien que vous nous direz selon vostre bonne coustume, auec l'eloquence de S. Athanase; *Voila cõme de Peres en Peres* (pour dire en termes Ecclesiastiques, & Canoniques de Pere en Fils) *nous vous monstrõs que cette opiniõ est descenduë: Vous autres, ô noueaux Iuifs & Disciples de Caïphe! quels Peres nous monstrerez-*

Tract. 2. de Exod.

*vous de vos façons de parler?* [ἰδοὺ ἡμεῖς μὲν ἐκ πατέρων εἰς πατέρας διαβεβηκέναι τὴν τοιαύτην διάνοιαν ἀποδεικνύομεν· ὑμεῖς δὲ, ὦ νέοι Ἰουδαῖοι καὶ τοῦ Καϊάφα μαθηταί· τίνας ἄρα τῶν ῥημάτων ὑμῶν ἔχετε δεῖξαι πατέρας;] A la verité, les Lutheriens qui ſont nos aiſnez, tiennent la Tranſſubſtantiation poſſible & indifferente; ils voudroient ſeulement que l'on n'en fiſt point vn Article de Foy.

## L'ARCHEVESQVE.

LE meſme Gaudentius que vous venez de m'alleguer, ou de l'allegation duquel vous vous reſſouuenez, diſoit au meſme lieu pour adoucir *Durus eſt hic ſermo*, tres à propos, que ſelon l'ordre prefiguré par la Loy Paſchale, il falloit manger la teſte de la Diuinité auec les pieds de l'Incorporation, c'eſt à dire, de l'Humanité, & le reſte des myſteres internes, *afin que pareillement nous croyons toutes choſes, ainſi que par Tradition elles nous ſont baillées,* [*Vt pariter vniuerſa, quemadmodùm Tradita ſunt, credamus*, ſans rompre ſon os treſſolide, qui ſont ces mots: *Cecy eſt mon Corps, Cecy eſt mon Sang*; Adjouſtant: *Que s'il y a quelque choſe maintenant qui reſte au ſens d'vn chacun qu'ils n'aye pas compris dans cette expoſition, qu'il ſoit bruſlé par l'ardeur de la Foy.* [*Si quid autem ſuperfuerit, etiam nunc in vniuſcuiuſque ſenſu, quod expoſitione iſtâ non ceperit, ardore Fidei concremetur.* C'eſt pourquoy ie ne ſçay d'ou viennent ces doutes, & ſçay encore moins pourquoy il a eſté plus permis aux Eueſques du temps de Conſtantin, de ſe ſeruir d'vn nouueau mot pour exprimer l'antiquité de

leur croyance d'vne maniere qu'on ne la peust glo-ſer & détourner leurs ſens; qu'aux Eueſques de noſtre Temps, pour ſe donner l'vn à l'autre vn ſignal & marque de leur Foy que l'on ne peuſt déguiſer. Et encore d'vn mot qui auoit eſté rejetté par vn Concile, le ſecond Concile d'Antioche , tenu il y auoit quelques cinquante tant d'années contre Paul de Samoſate Patriarche de ce Siege; pour y comprendre auſſi plus fortement Sabellius, qui confondoit le Pere auec le Fils : De ſorte que les Ariens accuſoient à tout'heure les Catholiques, de Sabellianiſme. Si vous auiez cet aduãtage-là ſur Nous, que vous feriez bien ſonner Antioche? Que ne diriez-vous point, ſi nous prenions comme les Orthodoxes firent alors, vn mot qui euſt eſté rejetté par vn Concile, & que vous peuſſiez dire que nous rejettons les Conciles & que vous auez vn Concile pour vous?

TOVT homme de bon ſens qui voudra conſiderer les choſes ſans paſſion, aduoüera que le mot de *Tranſſubſtantiation* eſt auſſi heureuſement trouué en ces derniers temps, pour ſignifier que la ſubſtance du Corps prend la place de la ſubſtance du Pain; qu'aux premiers temps celuy de Conſubſtantialité, pour faire entendre que les trois Perſonnes Diuines ſont d'vne meſme Subſtance, & ne font qu'vne meſme Eſſence. L'inuention des mots n'a iamais eſté diſputée en aucune profeſſion; & ce qui a eſté permis en vn temps, eſt touſiours en ce genre là permis aux autres temps, quand l'Erreur ſe veut gliſſer ſous vn faux donner à entendre, & ſous vn maſque d'equiuoque. Nos Anciens n'en ont pas moins dit, & meſme

me les Escrits du feu Roy d'Angleterre recognoissent, que l'Antiquité appelle en plusieurs façons bien mysterieuses & significatiues, ce que nous disons aujourd'huy *Transsubstantiation*, pour signifier en vn mot la diuine transmutation de la conuersion & changement du Pain. I'en representeray toutes les sortes pour n'y rien obmettre, y comprenant ce que le Sieur de Casaubon en a écrit de sa part. Le rassemblage de six noms qu'on luy a autresfois donné, ne sera pas moins agreable & curieux, que celuy des huict rares comparaisons qui sont rapportées au sixiéme Chapitre de cette seconde Partie, pour exprimer la parfaite Realité en toutes ses parties. Ces six noms sont, *Transformation* μεταμορφοῦσθαι, *Translation* μεταβάλλεσθαι, *Transposition* μεταποιεῖσθαι, *Transuasation* μετασκευάζεσθαι, *Transelementation* μεταστοιχειοῦσθαι, & *Transdisposition* μεταρρυθμίζεσθαι. Transformation, pour dire que c'est vne metamorphose veritable & non fabuleuse, dont la Transfiguration que l'original de l'Euangile appelle *metamorphose*, estoit vne preparation à ce que nous voyons par le rapport qu'il y a entre ces paroles diuines: *Celuy-cy est*, & *Cecy est*; Translation, qu'vne substance soit portée où estoit l'autre; Transposition, que la substance du Pain n'est plus en sa place; Transuasation, qu'vne substance est changée, comme vne liqueur que l'on infuse, & que l'on verse d'vn vase en l'autre. D'où vient que le mot Grec de Transuaser qui est μετασκευάζεσθαι, signifie troquer ou échãger: Nos Latins l'appelloient aussi *Transfusion*; Transelementation, qu'il n'en demeure pas la moindre partie, qui ne se peut mieux exprimer que par le mot

d'element, qui est le premier principe de la composition de tout corps mixte; C'est ce que Lanfranc appelloit, *estre changé dans l'interieur de l'essence*, [*Commutari secundùm interiorem essentiam*: Et enfin, Transdisposition, pour dire qu'il ne faut plus mettre le Pain en ligne de compte, mais au rang de Corps, dont il faut desormais tenir compte par l'ordre de la diuine cadence & mouuement qui s'appelle en Grec ῥυθμός, propre pour auec Sainct Paul *discerner* (ou, *adiuger*) *le Corps de Iesus-Christ*. C'est la croyance & la Profession de Foy de l'Eglise Grecque, en la Responsе faite aux Lutheriens qui cherchoient à se mettre à l'abry sous le manteau de leur Antiquité, intitulée *la Censure de l'Eglise Orientale*, où le Patriarche Hieremie parle ainsi: *Le iugement de l'Eglise Catholique est; Qu'apres la Sanctification, le Pain est changé & transmué au propre Corps de Christ; & le Vin, en son propre Sang, par l'operation du S. Esprit:* Et vn peu apres, *Non le Corps du Seigneur qui a esté éleué en haut, descendant maintenant du Ciel en la diuine Mystagogie* (il appelle ainsi la Liturgie) *car cela est vn blaspheme, mais & lors & maintenant, le Pain estant transformé & trāsmué* [μεταποιουμένου καὶ μεταβαλλομένου] *par l'inuocation & grace du Tout-puissant & Teletarchique Esprit* (παντοδυνάμου καὶ τελεταρχικοῦ πνεύματος, c'est à dire, qui par sa Toute-puissance parfait le Sacrifice & Sacrement) *par les diuines & sacrées Prieres & paroles, au vray Corps du Seigneur; & le Vin, en son propre Sang.*

Ie croy qu'il n'en faut pas dire dauantage, & que cela doit suffire, tant pour ce qu'il faut répondre quand on nous demande raison du mot de Transsubstantiation, que pour toute la question du Sacri-

Digitized by Google

fice qui est le premier Poinct des quatre, dont nous composons cette seconde Partie de nostre Liure. Et puis, nous auons contre les détours de l'Heresie, nostre défaite ordinaire. *La parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous?* Il est bien raisonnable, que si nous leur aprenons à croire, nous leur apprenions aussi à parler: Et pour ne rien dire à la volée, qu'ils aprennent ce langage de sainct Chrysostome: *Est-ce Pain que tu vois? est-ce Vin? vont ils comme les autres viandes, au retrait? Ia ainsi n'aduienne: n'ayez pas cette pensée* [ἄπαγε, μὴ τοῦτο νόει.] *Car, comme lors que la cire est approchée du feu, rien ne demeure de sa substance, rien n'en reste; ainsi fay estat, qu'icy les mysteres sont consommez par la substance du corps* [οὕτω καὶ ἐνταῦθα νόμιζε συναναλίσκεσθαι τὰ μυστήρια τῇ τοῦ σώματος οὐσίᾳ.] *Et partant lors que vous-vous y presentez, representez-vous que ce n'est pas le Corps Diuin que vous prenez de la main d'vn homme, mais le feu de la pincette du Seraphim que vid Esaye: Representez-vous le salutaire Sang, comme decoulant du diuin & impollu costé: Et ainsi vous approchant, prenez-le auec des Léures pures.* Et de S. Gregoire de Nysse en cette excellente Institution Catechetique tant renommée dans l'Antiquité, & entr'autres si fort estimée de Theodoret qu'il en transcrit des pages toutes entieres en ses disputes contre les Eutychiens: *Selon l'Oeconomie de sa Grace il s'insere luy-mesme dans tous les Fideles par sa Chair, laquelle prend sa consistence du Pain & du Vin, s'introduisant & meslant dedans leur corps; afin que par l'Vnion auec l'immortel, l'Homme soit fait participant d'immortalité. Et ces choses, il les donne par la vertu de la Benediction, Transelementant en la nature des sujets apparens;* [μεταστοιχειώσας τὴν φαινο-

Hom. de Euchar. in Encæn.

μένων τὴν φύσιν.] Et puis, nous concluerons ce Discours de l'Euchariſtie par cette ſignalée Apoſtrophe de ſainct Denys: *Mais toy (ô tres-diuin & ſacré Sacrement!) déueloppant les voiles obſcurs & enigmatiques dont tu es ſymboliquement enuironné, monſtre-toy à nous manifeſtement, & remplis les yeux de noſtre eſprit d'vne ſinguliere & inofuſcable lumiere!* [ἀλλ' ὦ θειοτάτη καὶ ἱερὰ τελετή, τὰ περικείμενά σοι συμβολικῶς ἀμφιέσματα τῶν αἰνιγμάτων ἀποκαλυψαμένη, τηλαυγῶς ἡμῖν ἀναδείχθητι, καὶ τὰς νοερὰς ἡμῶν ὄψεις ἑνιαίου καὶ ἀπερικαλύπτου φωτὸς ἀποπλήρωσον.] C'eſt conclurre ce Poinct comme il faut, de releuer la Deuotion auſſi bien que la Doctrine, de laquelle Algerus diſoit écriuant contre Berengarius: *Auec cette Foy nous Adorons ce Sacrement comme quelque choſe de Diuin, & luy addreſſons nos paroles, & le prions comme quelque choſe de viuant & de raiſonnable, en ces mots: Agneau de Dieu qui oſte les pechez du Monde, aye pitié de nous; Parce que nous croyons, non ce qui eſt veu, mais ce qui eſt vrayement, que Chriſt eſt là exiſtant.* [*Hâc fide ipſum Sacramentum quaſi Diuinum quiddam Adoramus, quaſi viuum quiddam & rationabile alloquimur & rogamus: Agnus Dei qui tollis peccata Mundi, miſerere nobis; Quia non quod videtur, ſed quod verè eſt, Chriſtum ibi eſſe credimus.* N'eſt-ce pas aſſez de vous monſtrer l'eſtat auquel dés les premiers Temps eſtoient la Deuotion & la Doctrine; & depuis, celuy auquel Berengarius les trouue?

Eccleſ. Hierar. cap. 3.

Lib. 2. de Sacram. cap. 3.

SECOND, TROISIESME, ET QVATRIESME CHEFS

# DE LA SECONDE PARTIE DV CATECHISME DES CONTROVERSES;

*Auec vne Exhortation à la Reünion.*

## CHAPITRE XII. ET DERNIER.

*Des Oeuures; des Enfans & des Morts; & de la Liberté.*

LE MINISTRE.

EN l'ordre que vous auez preſcrit à l'entrée de voſtre ſeconde Partie, le Sacrifice tenoit le premier rang. C'eſt pourquoy apres auoir monſtré au Premier Chapitre la nouuelle Methode auec laquelle vous traittez les Queſtions de Controuerſe, les reduiſant à quatre Chefs, au Retranchement du Sacrifice, au Retranchemēt des merites & demerites, au Retranchement du ſecours deu à ceux qui ne ſe peuuent ayder, à ſçauoir des Enfans par le Bapteſme, & des Morts par les Prieres & Suffrages, & au Retranche-

ment de nostre propre Liberté; Vous auez fait voir au Second, la necessité de rendre à Dieu l'honneur du Sacrifice. Le Troisiéme a esté de la qualité du Sacrifice de ce temps present, qui est le Sacrifice des Chrestiens au Corps & au Sang de nostre Seigneur Iesus-Christ. Vous auez en suite traitté au Quatriéme, de l'Oblation & de la Realité du Corps: Mais extraordinairement de la Realité, en trois façons, selon la Verité, selon la Possibilité, selon l'Histoire; Nous apprenant que le Corps de Iesus-Christ est la Realité des Realitez, & la Reigle de la Realité. Au Cinquiéme, vous auez donné la definition de la Nature selon Platon, qui est *Ce que Dieu veut*, & monstré que par consequent il ne peut y auoir aucune repugnance entre la Volonté de Dieu & la Puissance de Dieu, ou Possibilité de tout ce que Dieu veut, & en particulier de ce Mystere: *Que si les Chrestiens* (disoit vostre, & maintenant nostre, Guitmundus, au cinquiéme Chapitre de cette secõde Partie, qui est de la Possibilité de la Realité) *daignent accorder autant à Dieu, que Platon le grãd Philosophe des Payens, luy en a accordé, qui a dit: que la Nature est, Ce que Dieu veut; qui aura t'il de plus absurde, que de dire, que ce que Dieu veut, repugne à ce que Dieu veut?* (ou, *à Dieu voulant, Deo Volenti* ?) Et de plus, que nostre Seigneur (chose bien remarquable) en sa venuë en ce Monde, pour se monstrer Maistre de la Nature, a fait vn miracle sur la Substance en y entrant, ostant en l'Incarnation la Subsistence humaine; & sur l'Accident, en sortant, luy ostant l'Inherence au mystere de l'Eucharistie. Le Sixiéme fait voir Iudas le premier Sacramentai-

Digitized by

re, & le Diable Autheur de la ſuggeſtion de l'infidelité qui luy en fut donnée : Que c'eſt par mégarde, qu'au ſeptiéme Concile general, vn Heretique Iconoclaſte appella le premier, le Corps de Ieſus-Chriſt, *Image*; Que nos Roys ont eſté les premiers qui ont combatu en la perſonne du Roy Robert cette premiere Maxime erronée d'où ſ'eſt gliſſée toute la Nouueauté, Qu'il n'y euſt que ceux qui ſont dignemẽt preparez, qui receuſſent le Sang de Ieſus-Chriſt. Dans le Septiéme, vous auez dõné la naïfue interpretation de ce Paſſage qui faiſoit teſte à tout le monde, & qui fait encore tant de bruit, *C'eſt l'eſprit qui viuifie, la chair ne profite de rien*; par toute l'Egliſe aſſemblée au Cõcile Oecumenique d'Epheſe qui a declaré que c'eſt de l'Eſprit de la Diuinité qu'il eſt là parlé, & de la chair qui n'eſt pas vnie à cette Diuinité qui n'eſt qu'eſprit, & non pas d'vne pretenduë ſpiritualité de chair ou Chair Spirituelle que les Sacramentaires feignent en Ieſus-Chriſt, comme s'il n'auoit pas pris & donné vne vraye Chair comme la noſtre. Alors la Chair du Fils y fut declarée Viuifiante, en meſme temps que la Mere fut declarée Mere-de-Dieu : Et Neſtorius confondu aux deux chefs d'Erreur contraire, & en ſa perſonne ſes ſucceſſeurs de pareilles obiections. Vous auez adjouſté, que dans l'Euangile de ſainct Iean, le Myſtere de l'Aſcenſion prouue celuy de l'Euchariſtie, au lieu de luy eſtre oppoſé, comme maintenant on luy oppoſe. Il paroiſt au Huictiéme, que tant s'en faut qu'Adorer l'Euchariſtie ſoit Idolatrer, que l'Idolatrie & l'Euchariſtie ſont incompatibles & diametralement oppoſées; &, *Que tant s'en*

*faut que l'on peche en l'adorant, que l'on peche en ne la pas adorãt.* Apres cela, vous nous auez extraordinairement démeslé au Neufiéme, la question du pretendu Retranchement de la Couppe, que l'on auoit iusqu'icy creu estre le foible des Catholiques ; quoy qu'à la bien prendre, ce ne fust qu'vne question de Discipline; & vous auez justifié par Texte formel de l'Escriture, que l'Eglise est non seulement Dispensatrice, mais Maistresse absoluë de cette espece & partie du Sacremẽt. La curiosité m'a puis apres porté à vous demander trois Obseruations particulieres de la Realité, par forme de questions: La premiere, de S. Paul; Que nostre Seigneur n'ait pû offrir que son propre Corps; La seconde, Le rapport de sainct Augustin de Ioseph Sauueur de l'Egypte par le Froment, à nostre Seigneur qui encore par son Froment sauue le Monde: & de cela vous en auez fait vostre Dixiéme Chapitre, y décriuant pour la troisiéme Obseruation sur ma troisiéme demande, les rares Histoires de Dioscore & de Peristerie, que vous auez le premier mises au iour en vostre Apologie de l'Euãgile, estans auparauant cachées dans les Actes du Concile de Chalcedoine, où personne ne les auoit apperceuës; & donnant pour la bonne mesure vne nouuelle & tres-rare obseruation de Tertullien, que *c'est vn Priuilege d'Heretique de forger vne Chair de Iesus-Christ spirituelle.* Pour conclusion, l'Onziéme Chapitre a esté employé à faire comprendre nettement le mot de *Transsubstantiation,* par la comparaison de six facons que l'on nommoit cette diuine Transmutation en la plus haute & plus religieuse Antiquité; *Transformation*, *Translation*, *Transpo-*

*Transposition*, *Transuasation* (ou, *Transfusion*) *Transelementation & Transdisposition*; tout ainsi que le mot de *Messe* auoit esté fort bien expliqué & monstré dés la naissance du Christianisme de la France, au troisiéme Chapitre qui est du Sacrifice des Chrestiens.

MAINTENANT les trois moindres parties de cette seconde Partie restent à expliquer, des Oeuures, des Morts & petits Enfans, & de la Liberté; à quoy vous deuiez rapporter toutes les autres questions de Controuerses: Mais il me souuient aussi que nous attendons de vous vne Exhortatiō ou Sommation Canonique, à l'antique, à la Reünion; qui me fait volontiers vous prier de vouloir conclure par ce Chapitre, & comprendre toutes vos decisions qui restent, dans la suite qui n'a plus besoin de long discours, mais d'vne simple deduction de l'estat de la question, & d'vne resolution fort briefue. Ainsi vous abregerés ce qui ne semble plus autrement necessaire; puisque le Poinct du Schisme, & le Poinct de l'Eucharistie, ausquels à la fin de Vostre Information Generale vous auez tout reduit auec Adelmannus, ont esté si amplement traitez; Vous conseruerez la briefueté d'vn Ouurage, qui pour bien faire, doit estre portatif comme vous le faites esperer, afin qu'il ne surcharge point comme font communément les Controuerses; & Vous laisserez attendre de vous aux occurrences, & selon le profit que l'on en fera, des Traitez particuliers plus amples si le cas y eschet. Il suffira maintenant apres cela, que nous entendions de vous quelque chose des deux generales Dependances des Controuerses, qui sont la Que-

ſtion du Pape, & la Queſtion des traditions, ſous leſquelles ſont compriſes toutes les queſtions qui ſe traitent par le menu. Les Iuifs qui ſont en Hieruſalem & en la Iudée, ne mandent-ils pas aux Iuifs qui ſont en Egypte, la peine qu'ils ont euë, & le profit qu'ils eſperent, d'auoir abregé les cinq Liures de Iaſon Cyrenéen en vn liure, dont ils ont fait le ſecond liure des Machabées, que ie n'allegue encore icy que comme vne Hiſtoire, en attendant que
Lib. 2. Machab. c. 2. v. 25. vous nous le rendiez Canonique? *Quand nous auons conſideré* ( diſent-ils) *la multitude des Liures & la difficulté qu'ont ceux qui veulent commencer à manier l'Hiſtoire, pour la quantité qui ſe trouue de faits & geſtes; nous auons pourueu que ceux qui les voudroient lire, y priſſent plaiſir; que les eſtudians les peuſſent plus facilement reduire en memoire, & que tous ceux qui les liroient, en receuſſent quelque vtilité* (qui eſt à reuenir à ce que vous nous propoſiez en voſtre Information Generale.) *Et nous-meſmes qui auons entrepris d'abreger cét Oeuure, nous n'auons pas pris vn petit labeur, mais vne grande affaire & plaine de ſueurs & de veilles, comme ceux qui preparent vn Banquet, & qui cherchent à contenter l'appetit des autres; ainſi en faueur de pluſieurs, nous prenons ce trauail en gré. En rendant la verité de chaque choſe aux Autheurs, nous mettons peine de l'abreger ſelon la forme preſcrite. Et comme il faut que l'Architecte qui entreprend vne maiſon neufue, pouruoye à toute la conſtruction du baſtiment; & que le Peintre curieuſement recherche tout ce qui peut ſeruir à l'embelliſſement; on en doit iuger autant de nous en toute cette entrepriſe. C'eſt à l'Hiſtorien, & non pas à l'Abbreuiateur, de donner la pleine intelligence des Affaires, d'eſtre exact au ſtyle, & de rechercher plus curieuſement chaque partie de l'Hiſtoire:*

Digitized by Google

*aussi est-ce le priuilege de celuy qui abrege, de dire les choses en peu de mots, & de n'estre pas obligé de dire par le detail toutes les particularitez de l'execution & éuenement des affaires.*

L'ARCHEVESQVE.

VOSTRE recapitulation de cette seconde Partie est fort bien faite, methodique & propre à retenir l'ordre & les choses les plus remarquables de cette Cõference. On y voit d'ordre, l'obligation d'offrir à Dieu vn Sacrifice; Le Sacrifice des Chrestiēs; l'Oblation, & la Realité de ce Sacrifice: & non seulemēt la Realité, mais la Verité de la Realité, la Possibilité de la Realité, l'Histoire de la Realité; L'esprit de la Diuinité viuifiant ce pain, & le rendant le pain de vie, & l'inutilité de la chair qui est sans cet esprit; le deuoir de l'Adoration; la raison de la Communiõ sous vne espece; les rares Obseruations sur la Realité auec l'excellente remarque de Tertullien qui défait tous nos fantastiques d'auiourd'huy, *Que c'est le Priuilege des Heretiques, d'inuēter vne chair de Iesus-Christ spirituelle.* Et puis, le mot de *Transsubstantiation* à la conclusion, comme le mot de *Messe* auoit esté monstré dés le commencement, & signamment en la conuersion de Clouis qui ioint au Royaume comme choses inseparables, le Christianisme & la Messe; Apres que la Messe a esté décrite dés le cõmencement de la Chrestienté par sainct Iustin Martyr, bien soustenuë depuis & menée iusqu'à nous par l'opposition & Declaration authentique de nostre Bien-heureux Predecesseur l'Archeuesque Maurille, faite contre Be-

rengarius. Le reste des questions qui se traittent, est dágereux & superflu. Sainct Paul appelle *la Mesure de la Foy*, vn certain poinct en chaque Mystere qu'il n'est pas loisible d'outrepasser. Voila pour ce qui est de vostre Recapitulation & reprise de tout ce qui a esté traité de l'Eucharistie ou Communion, qui est apres la Question de l'Vnité ou de l'Vnion, la principale Controuerse. Le tout soustenu d'vn seul Passage de sainct Paul, qui embrasse toutes les questions tant du Schisme que de l'Heresie, comme vne inébranlable colomne qui porte tout vn grand bastiment.

QVANT au Texte de l'Escriture que vous m'auez allegué si à propos, pour prendre mes mesures sur vostre methode, ie m'y conformeray volontiers, pour laisser les Lecteurs sur leur appetit, & ne les pas tant charger qu'ils ne digerent: comme prudemment faisoient nos Anciens, qui donnoient des bornes à leurs discours & à leurs Liures. Si bien que par exemple, comme vn iour l'on voyoit Phocion resueur & tout pensif (ce constant Athenien que l'on n'a iamais veu ny rire ny pleurer) & qu'on luy dit: Il semble que tu étudies quelque chose; Tu coniectures bien, respondit-il, car i'étudie voirement, si ie ne pourray point retrancher quelque chose de ce que i'ay à dire aux Atheniens. A ce propos, Cleomenes fils d'Alexandrides répondit aux Ambassadeurs de Samos, qui estoient venus vers luy pour luy persuader d'entreprendre la guerre contre le Tyran Polycrates, & qui pour ce faire vsoient de longues persuasions. Quant à ce que vous auez dit au commencement

cement

cement il ne m'en ſouuient plus, & pour cette cauſe ie n'ay point entendu le milieu; & quant à ce que vous auez dit à la fin, ie ne le trouue pas bon. On le conte d'vne autre ſorte qui reuient à la meſme choſe, que lors que les Samiens enuoyerent des Ambaſſadeurs à Sparte, qui furent vn peu longs en leur harangue; quand ils eurent acheué, les Seigneurs Spartiates leur répondirent: Nous auons oublié le commencement, & n'auons pas entendu la fin, pource que nous n'auons pas entendu le commencement.

Et pour rendre Texte pour Texte, i'allegueray à mon tour le mien, qui vous ſemblera bien auſſi à propos & auſſi curieux pour commencer mon Exhortation à la Reünion, & faire vn Abregé du reſte des Deciſions. Ce ſera, afin de retoucher quelque choſe de voſtre comparaiſon d'vn Peintre, comme au bout d'vn tableau de quelques grandes figures on peint des nuages & quantité de petits arbres aux lieux éloignez, dont on fait vne grande beauté de païſage: *Qui me donnera vn Auditeur*, (diſoit Iob, ce grād Prophete de la Nature) *que le Tout-puiſſant oye mon deſir, & que celuy qui iuge, écriue vn Liure, afin que ie le porte ſur mō épaule, & que ie le mette à l'entour de moy, comme vne Couronne? Je le prononceray par tous mes pas, & ie le preſenteray comme au Prince; ſi la Terre qui eſt à moy, crie contre moy, & ſi ſes rayons ſe lamentent auec elle; Si i'ay mangé ſes fruicts ſans argent, & ſi i'ay affligé l'ame de ſes laboureurs; que le Chardon croiſſe pour moy au lieu de Froment, & l'Eſpine au lieu d'Orge.* Cap.31. [*Quis mihi tribuat Auditorem, vt deſiderium meum audiat Omnipotens, & Librum ſcribat ipſe qui iudicat; vt in humero meo portem illum, & circundem illum quaſi Coronam mihi? Per ſin-*



Digitized by Google

*gulos gradus meos pronuntiabo illum & quasi Principi offeram eum: Si aduersùm me Terra mea clamat & cum ipsa sulci eius deflent; si fructus eius comedi absque pecunia, & animam agricolarum eius afflixi; pro Frumento, oriatur mihi Tribulus, & pro Hordeo, Spina.* Langage de Iob qui nous aprend outre la represẽtation du Mystere de la Croix, qu'il y a deux façons de manier les Saincts Liures: l'vne traisnante & qui a trop de longueur, où il semble que l'on porte les Liures sur les épaules comme vne Croix; l'autre plus succinte & ornée, dont l'Autheur est paré comme d'vne couronne qui exprime la beauté circulaire de la Methode, où la fin, tãt l'artifice est beau, reuient & r'entre dans son commencement. Mais ce qui est de plus à remarquer en ces paroles, c'est qu'apres la Loy abregée par l'Euangile qui courõne l'Oeuure, la Croix & la Royale Prestrise, & le Froment & l'Espine, dont le grand Prophete que Iob representoit, fut couronné; il suit hors du texte bien à propos, quoy qu'il semble hors de propos:

*Finita sunt verba Iob*,
c'est à dire,
*Icy finissent les paroles de Iob*,

qui sont les dernieres du Chapitre trente-vniéme. Et nonobstant cela, au quarante-deuxiéme qui est le dernier Chapitre, il commence à reparler, (& notez que c'est onze Chapitres apres) & rompt le silence que l'Escriture n'a pas fait sans cause si extraordinairement remarquer, pour faire vne profession publique de la Toute-puissance qui est l'ame & la perfection & conclusion des mysteres: *Alors Iob parlant au*

Digitized by

*Seigneur, dit : Je sçay que tu peux toutes choses, & que nulle pensée ne t'est cachée ;* [*Respondens autem Iob Domino, dixit: Scio quia omnia potes, & nulla te latet cogitatio ;* se mocquant de toute la Philosophie & science humaine, qui pense temerairement mesurer ses pensées à celles de Dieu, l'vnique esprit qui produit & qui comprend toutes choses.

POVR couronner donc cet Oeuure de Controuerses, & trier nostre couronne de tout ce grand & importun ramas qui nous chargeoit les épaules, & qui rendoit ennuyeuse la plus-agreable de toutes les estudes qui est l'épurement de la Verité des mysteres, quand on la separe des deux extremitez, de la subtilité & de la bassesse; ployons comme les deux bouts, dont l'vn sera vne Sommation Canonique à l'Antique, pour conuier nos Freres déuoyez à la Reünion, & l'autre, vne Cõsideration sur les petites difficultez qui restent. Y donnãt vn bon tour, i'espere que cela aura grace, & que mon industrie Pastorale la trouuerra deuant Dieu, pour faire voir d'vn costé l'esprit pacifique de l'Eglise ; & de l'autre, que ceux qui nous diuisent font des mousches, comme l'on dit, des Elephans, & qu'il n'y a plus aucunes difficultez considerables, que celles que de gayeté de cœur ils cherchent pour nous amuser, ou plustost pour s'abuser. L'on appelle cela en termes de sainct Paul: *La parole de Dieu est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous?* pour dire, qu'il se faut rendre à la Communauté & Pluralité, qu'il faut reuenir aux autres & se reünir au Troupeau.

## EXHORTATION OV SOMMATION CANONIQVE à la Reünion.

LE déplorable estat de l'Afrique où tout estoit Schisme & Heresie, plus de deux cens Sieges Episcopaux tenus par Schismatiques, (comme on voit dans l'Alemagne & l'Angleterre) la Diuision mise dans le Throsne Primatial, & Carthage le theatre du Schisme, ne trouua qu'vn remede du temps de sainct Augustin, de conjurer l'esprit de Diuision & d'Erreur par vne Sommatiõ Canonique. C'est vne application Euangelique de la voix du vray Pasteur, par la bouche des Pasteurs legitimes, *auec vne declaration de Charité & Vnité & acte de protestation de Foy signalée & heroïque. Elle fut resoluë & pratiquée auec fruict & edification extraordinaire au premier Concile d'Afrique sous Innocent premier, inserée au Concile d'Afrique tenu du temps des Papes Celestin & Boniface, & depuis mise au corps du Droict Canon d'Afrique auec la versiõ Grecque dõt se sert l'Eglise d'Orient. Le tout en la forme qui s'ensuit, laquelle porte auec soy l'Exhortatiõ à la Reünion qui doit estre faite en tel cas, la confiance pleine de Foy heroïque à la prouidence que Dieu exerce en l'admirable gouuernement de son Eglise, & engagement & dégagement

Can. 59. & in Cod. Afric. capitulo 92.

ment de toutes ſortes de perſecutions, & la proteſtation telle qu'elle ſe fait aux bonnes guerres, de toutes les calamitez & miſeres publiques ſur les Autheurs & infracteurs de la Paix : *Nous vous Conuenons, enuoyez par l'Authorité de noſtre Concile Catholique, deſirans de nous reſioüir de voſtre correction: conſiderans la Charité du Seigneur, qui a dit; Bien-heureux les Pacifiques, parce qu'ils ſerōt appellez les Enfans de Dieu; & qui nous a admoneſtez par ſon Prophete, que nous deuōs dire meſme à ceux qui diſent qu'ils ne ſont pas nos Freres; Vous eſtes nos Freres: vous ne deuez donc pas mépriſer cette noſtre Communion Pacifique, qui vient de la Charité. Que ſi vous penſez auoir quelque part de Verité de voſtre coſté, ne faites aucune difficulté de la vouloir propoſer: C'eſt à dire, Que vous aſſembliez voſtre Concile, & que vous députiez d'entre-vous quelques-vns à qui vous commettiez la cauſe de voſtre opinion, afin que nous puiſsions auſsi faire la meſme choſe, que l'on en depute de noſtre Concile, leſquels auec ceux que vo⁹ aurez deputez, examinent paiſiblement à leur Lieu aſsigné & Iour pris, tout ce qui eſt en Cōtrouerſe, qui ſepare voſtre Communion d'auec nous; Et qu'enfin auec l'ayde du Seigneur noſtre Dieu, l'Erreur Croupiſſante qui vous endort, prenne fin. De peur que pour l'animoſité des hommes, nos infirmes & ignorans Peuples ne periſſent par la ſacrilege Diſſenſion. Si vous receuez cecy fraternellement, la Verité aiſément paroiſtra; ſi vous n'en voulez rien faire, la deffiance de voſtre cauſe ſera auſsi vniuerſellement recognuë.* Cette forme de Sommatiō Canonique eſt de tel poids, qu'elle merite d'eſtre reditte icy en Latin toute entiere, afin que le propre texte touche dauantage ceux qui entendront la Langue: *Conuenîmus vos, ex Concilij noſtri Catholici Auctoritate miſſi, de veſtra correctione gaudere cupientes, conſiderantes Domini*

*Charitatem, qui dixit; Beati pacifici, quia ipsi Filij Dei vocabuntur: & admonuit per Prophetam, etiam his qui dicunt se fratres nostros non esse; dicere nos debere, Fratres nostri estis: Hanc ergo pacificam ex Charitate venientem Cōmunionem nostram contemnere non debetis, vt si quid Veritatis habere vos arbitramini, non dubitetis adserere, id est, vt congregato vestro Concilio, deligatis ex vobis quibus causam assertionis vestræ committatis, vt & nos poßimus hoc facere, vt etiam de nostro Concilio deligantur qui cum eis quos delegeritis, constituto Loco & Tempore, quicquid quæstionis est quod vestrā à nobis separat Communionem, cū Pace discutiant: Et tandem aliquando, adiuuāte Domino Deo nostro, Finem veternosus Error accipiat: Ne propter animositatem hominum, infirmi nostri & ignari Populi sacrilgâ Dissensione dispereant: si enim hoc fraternè acceperitis, Veritas facilè dilucescet; si autem hoc facere nolueritis, diffidentia vestra facilè innotescet.*

Isay.66. vers.5. iuxt.70.

C'est la voye de l'Esprit de Dieu: Sainct Augustin en est l'Oracle, la Paix reprend ses forces par ce moyen vnique, & surmōte toutes les vaines difficultez lesquelles disparoissent dés que l'on considere attentiuement ces paroles de S. Paul: *La parole de Dieu est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous?* & que l'on prend sa voye & non pas la voye humaine qui est la Folie du Temps, de s'ē seruir aux choses de Dieu. C'est la Sagesse mesme qui l'a dit: *Quand les voyes de l'homme plairont au Seigneur, il conuertira mesme ses Ennemis à la Paix.* Le reste donc du Liure ne sera que deux Articles par forme de communication, pour venir à cette saincte & tant desirée Reünion. L'vn contiendra les trois Chefs que nous auons promis & qui sont encore à resoudre; le premier, des Oeuures;

Prob.16.

Digitized by

le ſecond, des Enfans & des Morts; & le troiſiéme, de la Liberté : l'autre comprendra toutes les autres Queſtions comme dependances des Controuerſes, du Pape & des Traditions, plus propres à releuer nos Aduerſaires de l'ignorance où ils ſont, qu'à leur tenir teſte en leurs vaines conteſtations.

---

## *CONSIDERATIONS SUR LES QUESTIONS de Controuerſe qui reſtent à decider.*

CEPENDANT gaignons temps à faire cet examen de difficultez pretenduës, tandis que ie donne cette cognoiſſance du moyen de Sommation & Exhortation à Reünion, pour donner cours à la prouidence que noſtre negligence ou prudence humaine retarde; & que par cette cognoiſſance le zele ſ'échauffe entre les gens de bien. Par la confuſion de leur entendement naturel, ils demanderont à Dieu auec vn bon ſens, vn ſurnaturel entẽdement que tous les iours l'Egliſe luy demande, quand elle pſalmodie & qu'elle luy dit: *Da mihi intellectum*, [*Donne moy vn entendement ;* apres luy auoir demandé vne Loy : *Legem pone mihi Domine*, [*Seigneur donne moy vne Loy ;* qui eſt la Loy de l'Euangile, où la Sageſſe du Monde n'entend rien. C'eſt de quoy la Sageſſe de ſainct Paul (ſainct Pierre luy donne le tiltre de Sapience) ſe picque & diuinement ſe récrie : *Parce* 1. Cor. 1. *qu'en la Sageſſe de Dieu, le Monde n'a pas cognû Dieu par la Sageſſe; il a pleu à Dieu, par la folie de la Predication de ſauuer*

Digitized by Google

*les Croyans.* [*Quia in Dei Sapientia, non cognouit Mundus per Sapientiam Deum; placuit Deo, per stultitiam Predicationis, saluos facere Credentes.* A ce propos de cet entende-
Cap. 9. ment surnaturel, sainct Prosper dit en son second Liure de la vocation des Gentils, (Oeuure qui sans difficulté est de luy, & non pas de sainct Ambroise, quoy que l'on le mette communemēt entre les Oeuures de sainct Ambroise:) *A la verité, la Grace de Dieu fait voir sa preéminence principalement en toutes les conuersions & iustifications* (ou, *sanctifications*) *en persuadant par exhortations, en admonestant par exemples, en étonnant par perils, en incitant par miracles, en donnant de l'Entendement, en inspirant du conseil, en illuminant aussi le cœur & l'imbuant des affections de la Foy:* [*Gratia quidem Dei in omnibus iustificationibus principaliter præeminet, suadendo exhortationibus, monendo exemplis, terrendo periculis, incitando miraculis, dando Intellectum, inspirando consilium, corque ipsum illuminando, & Fidei affectionibus imbuendo:* Et au premier liure de la Vie Contemplatiue: *L'Apostre disant; Si vous ne croyez, vous n'entendrez pas; D'où il est donné a entendre, que la Foy ne vient pas de l'Entendement, mais que l'Entendement vient de la Foy, & que ce n'est pas celuy qui Entēd qui Croit, mais celuy qui Croit qui Entend.* [*Dicente Apostolo; Nisi credideritis, non Intelligetis: Vndè datur intelligi, quòd nō Fides ex Intellectu, sed ex Fide Intellectus existat: nec qui Intelligit, Credat; sed qui Credit, Intelligat.* Ainsi il est souuent arriué aux Cōciles, que la simple lecture d'vne Profession de Foy de l'Eglise conuertissoit en mesme temps, par la simple application de ses veritez, sans entrer plus auant en dispute. C'est à dire, que Dieu nous laisse faire quand nous voulons tout faire, & qu'il fait merueilles quand

Digitized by Google

quand apres l'auoir par vne saincte confiance prouoqué en Fidelité & en Foy, nous le laissons faire: L'Homme n'est rien, s'il ne s'applique bien ces mots mysterieux de nostre sainct Paul: *La parole de Dieu, est-elle venüe de vous? ou, n'est-elle venüe qu'à vous?* & s'il n'engage Dieu dans son Oeuure; Voyons apres cela ce que vous voulez dire des Oeuures.

---

## Des Oeuvres,

*Qui est nostre second Chef des Questions de Controuerse.*

### Le Ministre.

IL me semble que touchant les Oeuures, l'on vous en fait accroire & que l'on nous en fait aussi accroire: & que, ny vous ne songez à faire cas des Oeuures qui ne sont faites en Grace, ny nous à mépriser ce qui est fait en Grace. Expliquez nous, mais sommairement, la question.

### L'Archevesque.

L'IGNORANCE de vos dogmatisans ne pouuant accorder deux Apostres, dont l'vn qui est S. Iacques, recommande les Oeuures; & sainct Paul qui est l'autre, recommande la Foy & la Grace, auec excez: Sans considerer que le dernier qui a écrit, n'est pas pour dedire l'autre, & défaire ce que celuy qui a l'honneur d'estre appellé Frere de nostre Seigneur, & le premier Euesque de Hierusalem, auoit trente ans du-

AAAa a

rant, planté & arrousé dans le cœur des Chrestiens cõme la premiere & continuelle, voire vnique leçon de son Episcopat qu'il leur auoit donnée; & que S. Paul recommande luy-mesme à l'Euesque de dõner;
Epist. ad Tit. c.3. *De presider aux bonnes Oeuures*, [*Bonis Operibus præesse*; (καλῶν ἔργων προΐστασθαι) qu'il enseigne que chaque Chrestien soit comme l'Euesque des bonnes Oeuures, & gouuerne ce beau Diocese de la Vertu: Et moins encore, que S. Paul donne l'autre S. Iacques pour Patron des Oeuures, disant aux Hebreux par allusion à sa vie & sa mort, comme du premier Martyr
Heb. vlt. des Apostres; *Souuenez-vous de vos Preposez* (au Grec il y a *Conducteurs & Chefs*, ἡγουμένων) *qui vous ont presché la Parole de Dieu, desquels contemplans la Fin, imitez la Foy*, [*Mementote Præpositorum vestrorum, qui vobis locuti sunt Verbum Dei: quorum intuentes* (le Grec ne signifie pas simplement *voir* ou *considerer*, mais *attentiuement & hautement contempler*, ἀναθεωροῦντες) *Exitum conuersationis, imitamini Fidem*. De là vient, que le mot de Preposé *Præpositus*, est dans toute l'Antiquité, & particulierement dans sainct Cyprien pris pour l'Euesque. Ainsi, par vn S. Paul mal entendu par eux, ils défont ce que sainct Iacques bien entendu de tout le Monde, a si bien fait, de nous prouoquer à acquerir le Ciel par de belles actions Chrestiennes.

L'EGLISE au contraire, qui sçait que sainct Iacques exalte les Oeuures de l'Euangile, & que sainct Paul raualе les Oeuures de la Loy, ne confond point comme eux, les Oeuures de la Grace & de la Nature: Et découure la piperie de l'Heresie, qui pour contrefaire sa voix, voyant que l'on ne peut pas nier la

Digitized by Google

neceſſité des Oeuures, dit auſſi bien qu'elle, que les Oeuures ſont neceſſaires, mais ſouſ-entend par vne mauuaiſe foy d'equiuoque le mot de *neceſſaires* au ſens qui ſignifie qu'elles ne ſont pas libres. Et enfin, decide & prononce par ſainct Auguſtin: *Que les ſentences des deux Apoſtres, ſainct Paul & ſainct Iacques, ne ſont pas contraires; quand l'vn dit, Que l'homme eſt iuſtifié par la Foy ſans les Oeuures; & l'autre, Que la Foy eſt inutile ſans les Oeuures; Par ce que celuy-là parle des Oeuures qui precedent la Foy, & celuy-cy des Oeuures qui ſuiuent la Foy; comme le meſme ſainct Paul en pluſieurs lieux l'a declaré.* [ *Quapropter non ſunt ſibi contrariæ duorum Apoſtolorum ſententiæ, Pauli & Iacobi, cùm dicit vnus, Iuſtificari hominem per Fidem ſine Operibus: & alius dicit, Inanem eſſe Fidem ſine Operibus: Quia ille dicit de Operibus quæ Fidem præcedunt: iſte, de ijs quæ fidem ſequuntur; ſicut etiam ipſe Paulus multis locis oſtendit.* Tellement qu'il ne ſe faut pas eſtonner, ſi ſainct Iacques appelle *Foy morte* & *Foy de Diable*, la Foy qui eſt ſans Oeuures, & ſ'il la compare à vn Miroir, où, au lieu de conſiderer attentiuement la Loy pour la faire, l'on ne fait qu'en paſſant ſe regarder comme on eſt fait, dont vn moment apres l'on ne ſe ſouuient plus; d'où il conclud, qu'il ne faut pas en matiere d'œuure demeurer oyſif contemplatif, mais deuenir ouurier effectif. Ainſi S. Pierre appelle les mauuais Chreſtiens *Fontaines ſans-eau*, [ *Fontes ſine-aqua*; & S. Iude, *Des nuées ſans-eau*, [*Nubes ſine-aqua*: (le Grec dit pour l'vn [πηγαὶ ἄνυδροι,] & pour l'autre [νεφέλαι ἄνυδροι.]

Qu. 76. l. Octoginta-trium Quæſt.

2. Pet. 2.

Et pour monſtrer que ſainct Paul n'eſtoit pas eſtimé de l'Antiquité eſtre contraire aux Oeuures, il y a vne excellente Obſeruation dans Optat Mi-

leuitain, qui en son sixiéme Liure du Schisme des Donatistes, l'appelle excellemment *l'Hostelier* (*Stabularius ille Paulus*) à cause du conseil qu'il donne de Virginité: faisant allusion à cet Hostelier de l'Euangile, à qui le Samaritain promet recompense de sa Supererogation que dit l'Euangile de sainct Luc; c'est à dire, de ce qu'il aura plus mis que receu pour faire la charité à ce pauure homme blessé, de la Parabole; d'où vient le mot d'*Oeuure de Supererogation* qui est le pardessus de l'Ordonnance & obligation du precepte. Surquoy il se faut tousiours souuenir de ce que nous auons dit cy-dessus, au neufiéme Chapitre, que sainct Luc est l'Euangile de sainct Paul.

Lib.6. *Mais d'autant* (dit Optat) *que celuy qui luy auoit recommandé le Blessé, auoit promis de luy rendre tout ce qu'il donneroit par Supererogation, ou dépenseroit par dessus les deux deniers qu'il luy auoit ordonné; Sainct Paul met de plus, non aucuns preceptes, mais le Conseil pour recommander la Virginité.* [*Sed quia qui saucium commendauerat, promiserat se redditurum quidquid in curam Amplius Erogasset post impensos duos denarios; non præcepta sed Consilium Erogat Paulus ad Virginitatem.* C'est à vos gens à regarder, s'ils entendent mieux sainct Paul, que ne fait Optat Mileuitain qui leur apprendra comme il faut examiner les mots de l'Escriture, qui ne sont que de Cōseil: *Sainct Paul* (adiouste-t'il immediatement apres) *ne met point d'empeschement à la volonté, & ne pousse ny ne contraint point ceux qui ne le veulent point; Celuy qui donne sa Vierge en mariage fait bien, & celuy qui ne la donne pas, fait mieux. Ces paroles là sont de Conseil, & il n'y a aucun commandement adjoint, ny n'est prescrit de quelle Laine on deuoit faire le Voile*

des

*des Vierges, ou de quelle couleur de Pourpre il deuoit estre peint,* [*Nec impedimento est voluntati, nec nolentes impellit aut cogit. Qui dederit Virginem suam benè facit: & qui non dederit, meliùs facit. Hæc sunt verba Consilij: nec vlla sunt Præcepta coniuncta, vel de qua Lana Mitella fieret, aut de qua Purpura pingeretur.* Il parle des Religieuses d'Afrique, qui portoient en signe de leur mariage spirituel auec le Roy des Roys, des voiles de pourpres, enrichis d'or: C'est pourquoy vn peu auparauant, il appelle ces voiles là, *des Voiles d'Or,* [*Mitellas Aureas.* Et fort peu apres de ce que nous venons d'alleguer, il dit: *C'est vne sorte de mariage spirituel,* (parlant du Voile de Profession, & des Religieuses Professes) *elles estoient desia venuës aux Nopces de l'Espoux, de volonté & par leur Profession: & pour monstrer qu'elles auoient renoncé aux nopces seculieres, elles auoient coupé leurs cheueux pour marque qu'elles entroient en puissance de leur Espoux spirituel; elles auoient desia celebré les Nopces Celestes.* (est-ce ainsi qu'aujourd'huy vous les appellez?) *Que veut dire apres cela, que vous les ayez encore vnefois contraintes de couper leurs cheueux? Ie veux dire, que signifie que vous les auez contraintes à faire vne seconde Profession? Qui est cet autre Espoux spirituel auquel de nouueau elles se marient? Quand est-ce que celuy à qui elles estoient mariées est mort, pour auoir loy de se remarier? Vous auez découuert les testes ja voilées, & leur auez arraché les Marques de Profession, qui semblent estre inuentées contre les rauisseurs, & amoureux qui les eussent voulu rechercher & demander en mariage?* [*Spiritale nubendi hoc genus est: in nuptias Sponsi iam venerant, voluntate & Professione suâ; & vt sæcularibus nuptiis se renuntiasse monstrarent, spiritali Sponso soluerant crinem, iam Cælestes celebraue-*

*rant Nuptias. Quid est quòd eas iterùm crines soluere coëgistis? Quid inquam, quòd ab ipsis per vos exacta est Professio secunda? Quis est alter spiritalis Sponsus, cui iterùm nuberent? Quandò mortuus est cui nupserant, vt iterùm nubant? nudastis denuò capita iam velata: de quibus Professionis detraxistis Indicia, quæ contra raptores aut petitores videntur inuenta.*

Ie garde le meilleur pour la fin: C'est que tout le Mystere de la Redemption ne tend & n'aboutit qu'a nous faire faire de bonnes Oeuures. Et cette Theologie est de sainct Paul, parlant à l'Eglise, & à l'E-
Epist. ad Tit. c. 2.
uesque en la personne de Tite: *Lequel s'est donné soy-mesme* (dit-il) *pour nous, afin qu'il nous rachetast de toute iniquité, & nous nettoyast pour luy estre vn Peuple agreable, Sectateur de Bonnes Oeuures. Annonce ces choses & admoneste, & reprend auec tout Empire & authorité: Que personne ne te mesprise.* [*Qui dedit semetipsum pro nobis, vt nos redimeret ab omni iniquitate, & mundaret sibi Populum acceptabilem, Sectatorem Bonorum Operum. Hæc loquere & exhortare & argue cum omni Imperio: Nemo te contemnat.* Agreable ou acceptable signifie en Grec, par le mot de περιούσιος, celuy qui est sa Substance & son Epargne; & Sectateur, ζηλωτὴς *Zelateur*; qui nous monstre Que la doctrine des Oeuures suit bien celle de l'Eucharistie; Que la Liberalité de Dieu est sa Grace, & nos Oeuures, son Epargne: Que le Chrestien doit estre Zelé, & viure & mourir pour les Bonnes Oeuures: Que ce n'est pas estre Chrestien, de combattre les Bonnes Oeuures. Que c'est le principal Poinct de la doctrine: Que l'Euesque doit chastier ceux qui tiennent des Maximes contraires, & ne pas souffrir que l'on méprise ny sa personne ny son authorité, ny sa

Digitized by Google

decision & doctrine: C'est pourquoy le grand sainct Basile disoit: *Tous tant que nous sommes qui marchons par la voye de l'Euangile, nous sommes tous marchands; nous nous acquerons les possessions Celestes, par les Oeuures des Commandemens,* [πάντες ὅσοι οἱ τὴν εὐαγγελικὴν ὁδὸν πορευόμενοι, ἔμποροί ἐσμεν διὰ τῆς ἐργασίας τῶν ἐντολῶν, τὴν κτῆσιν ἑαυτοῖς τῶν οὐρανίων πραγματευόμενοι.] Cela s'accorde t'il auec ces plus rigides Lutheriens, qui ont esté si effrontez de dire, *Que les Oeuures ne sont pas seulemẽt non-necessaires pour faire son salut, mais mesme qu'elles incommodent & empeschent de faire son salut & sont pernicieuses.* Oratione in init. Prouer.

POVR conclusion, vostre nouueauté touchant les Bonnes Oeuures n'est pas soustenable en vne Prouince où l'Antiquité fait entendre vn sainct Paulin, l'Oracle & le Miracle de son Siecle, disant à vn Archeuesque de Roüen, le grand & insigne Confesseur Victricius qui auoit passé par le Martyre sous Iulien l'Apostat, dont il luy congratule de l'asseurance de mille couronnes & lauriers plus que l'ordinaire: *Le iuste Iuge ne se contentera pas de recognoistre seulement qu'il te doit les Recompenses de tes Vertus; voyãt à l'entour de toy infinis Troupeaux de Saincts, de l'vn & l'autre Sexe, que par tes sainctes Loix & Instructions tous les iours tu luy engendres,* &c. [*Nec tuarum tibi tantùm Præmia se debere Virtutum, Iudex iustus agnoscet; videns innumeros circa te Sanctorũ vtriusq; Sexus Greges quos illi quotidie Institutis tuis generas,* &c. Et Messieurs les Ministres modernes se feront tirer l'oreille pour les recognoistre, cõme s'ils estoient Tuteurs de Dieu, Arbitres des Merites & Controolleurs du Ciel; & vn compte passé il y a douze cens ans, sera sujet à leur reuision pour le reformer ou plu- Ep.26.ad Victric.

Digitized by Google

stost le rebrouïller? C'est contre tout ordre public,& contre le sens commun: Tout ainsi que c'est bien contre les bonnes mœurs & contre le sens commun, de combatre, & encore sous pretexte de reformation, le Merite & la recompense de la Vertu en faisant mine de l'approuuer & de la vouloir maintenir. Encore se deuroient-ils souuenir de ce mot, qui est entre les Dicts les plus notables de l'Ancien Caton: Que ceux qui ostent l'Honneur à la Vertu, ostent la Vertu à la Ieunesse; ou de l'exemple de Leuxidamus qui répondit à vn qui luy demandoit; Pourquoy ils ne redigeoient pas par écrit en Lacedemone, les Statuts & Ordonnances de la Proüesse; & qu'ils ne les bailloient écrits à lire à leurs ieunes gens: Pource (dit-il) que nous voulons qu'ils s'accoustument aux Faits, & non pas aux Escritures. Mais le Siecle est venu où l'on ne veut sçauoir ny bien ny honneur, & où l'on oublie cette belle exhortation
Epist. 9. de sainct Cyprien, aux Martyrs: O *bien-heureuse nostre Eglise que l'honneur de la Faueur Diuine illumine, que le glorieux Sang des Martyrs illustre en nos temps! Elle estoit auparauant blanche aux Oeuures de nos Freres, maintenant au Sang des Martyrs elle est rouge & pourprée: Il ne luy manque entre les fleurs, ny les lys, ny les roses,* [*Floribus eius, nec lilia nec rosæ desunt.*] *Que chacun hardiment combatte à l'enuy à qui remportera la tres-ample dignité de l'vn & l'autre honneur, afin qu'il reçoiue les couronnes, ou blanches de l'Oeuure, ou pourprées de la Paßion;* [*vel de Opere candidas, vel de Paßione purpureas.*] *Au camp celeste & la Paix & le Combat ont leurs fleurs, dont le soldat de Christ peut estre couronné pour sa gloire.* [*In cælestibus castris & Pax & Acies habent flores suos,*

*suos, quibus miles Christi ob gloriam coronetur.* Discours digne de la croyance & de l'eloquence de sainct Cyprien, qui ne parle que de Merites, & qui disoit aux Confesseurs ou Martyrs de Rome qui auoient esté long-temps en prison, & qui n'en vouloient plus sortir quelques prieres qu'on leur en fist: *Autant de cours de mois, autant d'accroissemens de Merites ;* [*Quot mensium curricula, tot incrementa Meritorum;* Et puis, *Ainsi par les Merites spirituels, & par les recompenses celestes, la vicissitude des temps est celebrée & honorée ;* [*Sic spiritualibus Meritis & cœlestibus præmijs, temporum vicißitudo celebratur.* Voila comme la parole & doctrine des bonnes Oeuures est venuë à Roüen par sainct Paulin, à S. Victricius: Et si i'en auois autre croyance, vous me pourriez dire comme ie le vous dis hardiment: *La parole de Dieu, est-elle venuë de vous ? ou, n'est-elle venuë qu'à vous ?* qui vous aprendra à suiure le sens de ceux qui vous instruisent, & non pas le vostre. Epist. 16.



Digitized by Google

## DES ENFANS ET DES MORTS,

*Qui est nostre troisiéme Chef des Questions de Controuerse.*

### LE MINISTRE.

V'AVEZ-VOVS tant à nous dire des Enfans & des Morts, qui est vostre troisiéme Controuerse? y a-t'il tant à redire, que nous ne Baptizions les vns qu'au Presche, & que nous abandonnions les autres plustost à la misericorde de Dieu, qu'à la commiseration de nos compassions & Prieres?

### L'ARCHEVESQVE.

BERENGARIVS a eu trois Erreurs, dont il en resulte vne quatriéme: Que les petits Enfans ne deuoient point estre baptisez; Que le Corps & le Sang ne sont point presens en l'Euchariste; Que les Mariages se peuuent dissoudre. Cela se voit en l'histoire du Tẽps, & aux écrits de ceux qui l'ont terrassé. La quatriéme Erreur cõtre le Sacrifice & Assistãce deuë aux Morts, s'ensuit de la presuppositiõ que nostre Sacrifice ne soit point vn vray Sacrifice, & que par cõsequẽt il ne puisse estre Propitiatoire & pour les Morts. Apres cela, il ne faut plus demãder d'où vient que nos Sacramẽtaires sont si religieux enuers tous les Sacremẽs & aussi religieux enuers le Sacremẽt de Regeneration laquelle conuient mieux aux Enfans qu'aux

Digitized by

Hômes, qu'enuers celuy que S. Paul appelle le Grãd Sacremẽt, & encore en Iesus-Christ & en son Eglise; laquelle il purifie au Baptesme, nourrit en l'Eucharistie, & vnit en l'Incarnation & au Mariage.

Pour l'Erreur des Enfans, ie laisse à part ce que nous auons veu au troisiéme Chapitre; qu'on faisoit faire aussi bien profession de Foy du Baptesme, que de l'Eucharistie en la Consecration de l Euesque, contre Berengarius; & que c'estoit vne partie du Pelagianisme qui encore tenoit le Baptesme necessaire, sinon pour la Remission des pechez, pour le moins, comme remarque Sainct Augustin, pour auoir la Gloire. Erreur qu'il refute amplement, & dont il prononce si nettement: *Ne vueille point croire, ne vueille point dire, ne vueille point enseigner; Que les petits Enfans préuenus de la mort, deuant que d'estre Baptisez, puissent paruenir à l'Indulgence des Pechez Originels, si tu veux estre Catholique,* [*Noli credere, noli dicere, noli docere, Infantes antequã Baptisentur, morte præuentos peruenire posse ad Originalium Indulgentiam Peccatorum, si vis esse Catholicus.* Lib. 3. de orig. Animæ.
Ie n'ay qu'vne demande à leur faire, pourquoy ils suiuent la Traditiõ de l'Eglise, en ce qu'ils Baptisẽt les Enfans, & ne la suiuent pas en ce qu'elle tient le Baptesme necessaire, de necessité de Salut; non seulemẽt pour les grãds, mais pour les Enfans? Vous voyez bien que cela n'a ny ryme, ny raison. S'ils disent que le Baptesme n'est necessaire à personne; outre qu'ils contreuiennent au Christianisme, & au texte formel de l'Euangile qui prononce la necessité de regeneration; on ne fait point de difference entre ceux qui ont le sens commun, de croire ainsi, & de croi-

Digitized by Google

re à la mode Payenne ou Turquesque; Iusqu'à l'impudence, qu'il y en a eu qui ont mis au iour, des Liures
Lib. 5. auec ce tiltre Payen, *Contre la necessité du Baptesme. Qui est celuy des Fideles* (dit Optat) *qui ne sçache, que le Baptesme vnique est la Vie des Vertus, la Mort des Crimes, la Natiuité Immortelle* (ou, *la Naissance d'Immortalité,*) *l'Acquisition du Royaume Celeste, le Port d'Innocence & comme tu l'as toy-mesme dit* (il parle à Parmenien, Euesque des Donatistes) *le Naufrage des Pechez?* [*Quis enim Fideliū nesciat, singulare Baptisma Virtutum esse Vitam, Criminum Mortem, Natiuitatem Immortalem, Cælestis Regni Comparationem, Innocentiæ Portum, Peccatorum* (*vt tu dixisti*) *Naufragium?* A qui sainct Paul dira-t'il *Vn Dieu, Vne Foy, Vn Baptesme*, qui monstre, que l'on ne se peut non plus passer de l'vn que de l'autre? S'ils restraignent cette exemption de Baptesme aux Enfans, qu'ils ne baptisent que par maniere d'acquit, au Presche; la Loy des Chrestiens de Baptiser, ne porte t'elle pas vne mesme necessité de Baptiser? En quelle Escriture ont ils veu cette Diuision de Mystere? leur peut-on pas dire auec sainct Paul, *Christ est-il diuisé?* Par la Tradition & non par l'Escriture, par dessus le texte formel que l'on ne Baptise que ceux que l'on enseigne, & qu'il faut croire deuant que d'estre Baptisé; ils franchissent le saut, & Baptisent les petits Enfās, cōme nous, qui suppleons par la Tradition à l'Escriture qui nous renuoye à la Tradition: chose dequoy l'Escriture ne parla iamais: Et dequoy l'Escriture parle, qu'il faut necessairement estre regeneré, ils font les rencheris & scrupuleux. Pourquoy les Baptisez-vous, ou, pourquoy les Baptisans, aux mesmes conditions que l'Escriture

Digitized by Google

criture veut que l'on confere le Baptesme, ne les baptisez-vous? Quand ils enquirent l'Eglise Grecque, elle leur respondit, à propos du Baptesme des petits Enfans, *qu'elle tenoit le Baptesme estre pour tous necessaire à salut.* C'est pourquoy sainct Chrysostome disoit sur sainct Iean, pour parler clairement, & pour exprimer sensiblement le mystere: *Ce que la matrice* Homil.
*est à l'embryon, cela est l'eau au* Fidele: *car en l'eau il est* 25. in
*formé & figuré,* [ὅπερ γὰρ ἐστὶν ἡ μήτρα τῷ ἐμβρύῳ, τοῦτο Ioan.
τῷ πιστῷ, τὸ ὕδωρ, ἐν γὰρ τῷ ὕδατι διαπλάττεται καὶ μορφοῦται,] adjoustant excellemment, qu'auparauant il fut dit en la Creation; *Que les eaux produisent le reptile d'ame vi-* Genes. 1.
*uante*, mais que depuis que nostre Seigneur fut entré au Iourdain, ce ne sont plus les reptiles des ames viuantes, mais les ames raisonnables & spirituelles que l'eau produit. Cependant, il leur arriue ce que sainct Bernard reproche à Henry Condisciple de Pierre de Bruitz, en l'Epistre qu'il écrit à Hildefonse Comte de sainct Gilles: *Les Eglises sont reputées Syna-* Ep. 240.
*gogues, le Sanctuaire de Dieu est nié estre sainct, les Sacremens ne sont point estimez sacrez, les iours des Festes sont frustrez de leurs Solemnitez, les Hommes meurent en leurs pechez, les Ames sont rauies au Tribunal Espouuentable, sans estre, helas, ny reconciliées de la Sacrée Penitence, ny munies de la Sacrée Communion! aux petits Enfans des Chrestiens est close la voye de Christ, pendant que la Grace du Baptesme leur est deniée.* [*Ecclesiæ Synagogæ reputantur, Sanctuarium Dei sanctum esse negatur: Sacramenta non sacra censentur, dies festi Festiuis frustrantur Solemnijs, moriuntur Homines in Peccatis suis, rapiuntur animæ paßim ad Tribunal Terrificum (heu nec Pœnitentiâ reconciliati nec Sacrâ Communione mu-*

*niti!) Paruulis Christianorum Christi intercluditur via, dum Baptismi negatur Gratia.*

POVR la conclusion de la premiere partie de ce discours, qui est des Enfans, aussi bien que des deux autres Heresies qui l'accompagnent, il suffit que l'on entende ce qui se lit de Durand Euesque du Liege, écriuant au Roy Henry fils du Roy Robert, & petit fils de Huë Capet qui regnoit lors que l'Heresie de Berengarius commença: *Il est forty vn bruit de France, qui a passé en toute l'Alemagne, & a desia remply les oreilles d'vn-chacun de nous, comme Brunon Euesque d'Angers, & Berenger de Tours, introduisans au temps present les anciennes Heresies; [Antiquas Hæreses modernis temporibus introducendo;] Afferment que le Corps du Seigneur, n'est point tant le Corps cõme l'Ombre & la Figure du Corps du Seigneur, [Corpus Domini non tã Corpus esse quàm Vmbrã & Figurã Corporis Domini,] détruisent les mariages legitimes, & entant qu'en eux est, abolissent le Baptesme des petits Enfans: pour lesquelles conuaincre & refuter publiquement, on dit que meu de ce Zele, & de cet ardeur, dont par l'inspiration de Dieu vous bruslez tousiours grãdement enuers sa saincte Eglise, vous auez conuoqué vn Cõcile, là où finalement vous puißiez oster cet, helas, trop infame opprobre du milieu de tout vostre tres noble Royaume, & s'il est poßible, l'effacer de la memoire de tous les hommes! [Vbi tandem illud totius nobilißimi Regni vestri (heu, nimis turpe opprobrium!) de medio auferatis, & in æternum, si fieri potest, ab ipsa omnium memoria deleatis;* Et puis, apres auoir allegué sainct Ambroise, sainct Basile, sainct Augustin, sainct Hilaire, sainct Leon, sainct Cyrille, & autres Peres, il conclud : *Partant nous estimons Brunon & Berenger long-temps y a Anathematisez.* Que si

*ainsi est, l'Audience d'vn Concile leur doit estre vrayement déniée: Et conuient deliberer auec vos Euesques, & auec les Nostres, si ainsi vous semble, & auec l'Empereur vostre bon amy, & auec le Pape mesme, quelle peine on doit decerner contr'eux: Car il est juste, que ceux dont les mains sont contre tous, les mains de tous se meuuent aussi contr'eux.* Voila pour ce qui est de la premiere Question des Enfans, qui fait honte, que les bestes ayent plus d'humanité pour eux, que les hommes: Comme au Banquet des sept Sages il fut dit par Solon, que les Dauphins prennent plaisir de voir nager les petits Enfans, & qu'ils joüent à plonger auec eux: Aussi quand on les trouue pris dans les rets, où ils mangent les autres poissons, on les chastie (disoit-il) comme on feroit des Enfans qui auroient failly.

QVANT à la Question des Morts, qui est l'autre Partie de ce Chef de Controuerse; Qui vous les fait excepter des Suffrages, aussi bien que les Enfans, du Baptesme? Car nous auons defendu de subtiliser, il ne faut rien dire icy que ce qui est dans le vray sens, & le sens commun de tout le Monde. Est-ce pour mieux combattre l'Humanité, exerçás vne pareille cruauté sur deux sortes de personnes qui ne se peuuent ayder, & dont la compassion, s'il vous en reste, crie d'elle-mesme au secours? Mais, si ie monstre que vous combattez ce que les Apostres ont institué, que direz-vous? De quel tesmoignage vous contenteriez-vous? En voudriez-vous vn meilleur que celuy de S. Chrysostome? Entendez ce qu'il dit sur l'Epistre aux Ephesiens, quand il s'entretient auec S. Paul que l'on luy a veu dicter son vray sens:

In Epist. ad Eph. *Ce n'est point en vain que les Apostres ont institué cette Loy; Que durant les épouuantables Mysteres on fasse memoire de ceux qui sont decedez; ils sçauoient qu'il leur en arriuoit grand profit & grande vtilité. Car en ce temps-là que tout le Peuple est assemblé, que tout le College Sacerdotal leue les mains en-haut, & que cette redoutable Hostie est là gisante* [καὶ προκέηται ἡ φρικτὴ θυσία] *deuant nous; comment ne pacifierons-nous point Dieu, prians pour eux?* Il est bien injuste, apres auoir oüy cela, de nous en demander dauantage; n'appellez-vous pas cela rendre bonne raison de sa Foy? Nous pouuez-vous condamner, sans condamner sainct Chrysostome? mais qu'estes-vous pour ensemble condamner & l'vn & l'autre? bien loin de cela, Pierre Martyr vostre grand' épée de cheuet, ne dit-il pas tout clairement de ce que l'vsage en estoit en l'Eglise du temps de Tertullien & d'Origene, qu'il apparoist par là que cette coustume estoit deriuée des Apostres? Toutesfois pour réchauffer vostre deuotion, ie vous feray encore entendre le grand sainct Cyrille Patriarche de Hierusalem: *Si le Roy* (dit-il) *ayant enuoyé en exil ceux qui l'ont offensé, les amis des affligez viennent à dresser vne couronne, & à luy presenter pour eux; ne leur donnera-t'il pas relache de leurs fautes? Ainsi en la mesme maniere, nous aussi luy offrans des Prieres pour les Morts, encore qu'ils ayent esté Pecheurs, ne luy dressons point de couronnes, mais luy offrons Christ sacrifié pour nos Pechez,* [οὐ στέφανον πλέκοντες, ἀλλὰ Χριστὸν ἐσφαγιασμένον ὑπὲρ τῶν ἡμετέρων ἁμαρτημάτων προσφέροντες,] *rendant propice à eux & à nous l'Amateur des Hommes.* Et pour la bonne bouche, sainct Augustin qui n'en traite pas seulement exprés, ou en passant comme d'autres, mais qui en parle

Catech. mystag. 5.

en parle dans tous les dix Tomes de ses Oeuures: Au premier, en ses Confessions; au second, en ses Epistres; au troisiéme, en son Enchiridion ou Manuël; au quatriéme, par Oeuure exprés *du Soin qu'il faut auoir des Morts;* au cinquiéme, en sa Cité de Dieu; au sixiéme, au Liure de la saincte Virginité; au septiéme, au premier Liure de l'Origine de l'Ame; au huictiéme, sur les Pseaumes; au neufiéme, sur sainct Iean; & au dixiéme, en ses Sermons des Paroles de l'Apostre. De tous lesquels passages ie choisiray celuy-cy qui resoult la question auec sainct Chrysostome: *Il ne faut point douter que les Morts ne soient aydez par les Prieres de la saincte Eglise, par le Sacrifice Salutaire, & par les Aumosnes qui sont distribuées pour leurs Ames, afin que Dieu les traite plus misericordieusement que leurs pechez ne l'ont merité: Car cela, c'est chose que l'Eglise Vniuerselle obserue, l'ayant receuë de la Tradition de ses Peres; à sçauoir, que pour ceux qui sont morts en la Communion du Corps & du Sang de Christ, lors que leur Commemoration se fait à son rang en l'acte du mesme Sacrifice, on Prie pour eux, & declare-t'on qu'il est aussi Offert pour eux.* Serm. 32. de verb. Apost. [*Orationibus verò sanctæ Ecclesiæ, & Sacrificio salutari & Eleemosynis, quæ pro eorum Spiritibus erogantur, non est dubitandum Mortuos adiuuari: vt cum eis misericordiùs agatur à Domino, quàm eorum peccata meruerunt. Hoc enim à Patribus Traditum Vniuersa obseruat Ecsia, vt pro eis qui in Corporis & Sanguinis Christi Communione defuncti sunt, cùm ad ipsum Sacrificium loco suo Commemorantur, Oretur, ac pro illis quoque id Offerri Commemoretur.* Sainct Augustin n'auoit garde de parler autrement, puis qu'apres ses Retractations, vn peu deuant que de mourir, au Catalogue des Heresies qu'il

écrit à Quoduultdeus qui est en teste de son sixiéme Tome, il dit parlant des premiers Innouateurs de ce poinct qui s'appelloient Aëriens : *Les Aëriens sont ainsi nommez du nom d'vn certain Aërius, qui estant Prestre, fut, à ce que l'on tient, mécontent de ne pouuoir estre ordonné Euesque : & puis tombé en l'Heresie des Ariens auoit adjousté quelques dogmes particuliers, disant: Qu'il ne faut point Prier ny Offrir l'Oblation pour les Morts, & qu'il ne faut non plus obseruer les Jeusnes solennellement ordonnez; mais seulement jeusner à volonté, ceux qui voudront jeusner, de peur qu'ils ne semblent estre sous la Loy. Il disoit aussi, qu'on ne deuoit faire aucune difference entre le Prestre & l'Euesque.* [ *Aëriani ab Aërio quodam sunt nominati, qui cùm esset Presbyter, doluisse fertur, quòd Episcopus non potuit Ordinari: & in Arianorum Hæresim lapsus, propria quoque dogmata addidisse nonnulla, dicens : Orare, vel Offerre pro mortuis Oblationem non oportere, nec statuta solenniter celebranda esse Ieiunia; sed cùm quisque voluerit, ieiunandum, ne videatur esse sub Lege. Dicebat etiam, Presbyterum ab Episcopo nullâ differentiâ debere discerni.* Messieurs, que vous en semble, n'est-ce pas assez ? n'en mentons point, sainct Augustin vous en dit plus que vous n'en voudriez sçauoir. *Pour conclure donc mon propos* ( disoit S. Epiphane contre les mesmes Aëriens) *ie diray que l'Eglise fait necessairement cela, en ayant receu la Tradition des Peres. Or qui pourra casser le Statut de sa Mere, ou la Loy de son Pere? comme Salomon dit : Escoute, mon fils, les Paroles de ton Pere, & ne rejette pas les Statuts de ta Mere; monstrant par là que, & par écrit & sans écrit, le Pere, c'est à dire Dieu, & le Fils Vnique, & le sainct Esprit, a enseigné. Or nostre Mere l'Eglise a des Statuts en elle indissolubles, qui par con-*

Lib. 3. Panar. Hæres. 75.

*sequent ne se peuuent dissoudre. Et comme ainsi soit, que les Statuts de l'Eglise sont si bien ordonnez, & qu'ils se maintiennent si bien, & que toutes choses s'y font Admirablement; ce Seducteur* (il parle d'Aërius Autheur de la Secte, il en eust autant dit de Caluin) *est encore doublement refuté.* Il n'y a plus qu'à adjouster la version Latine de l'Impression de Basle de mil cinq cens soixante, seulement de la derniere periode : *Cùm itaque ordinata sint in Ecclesia Statuta, & benè se habeant, & omnia Mirabiliter fiant, confutatus est rursùs etiam hic Seductor ;* pour demander en quelle conscience vos gens publient & preschent le contraire de cela, contre la parole expresse de sainct Paul : *La parole de Dieu est-elle venuë de vous? ou, n'est-elle venuë qu'à vous ?* pour d'authorité priuée abandonner & comme excommunier les Enfans & les Morts.

---

## DV LIBRE ARBITRE,

*Qui est nostre quatriéme & dernier Chef des Questions de Controuerse.*

### LE MINISTRE.

'EST icy où il semble dés le commencement de ce second Liure, que vous nous deuez foudroyer : Il n'y a donc qu'à nous laisser faire, puisqu'aussi bien tout le mal dont vous nous menacez, ne peut estre que nostre bien.

L'ARCHEVESQVE.

Où ſommes-nous reduits, qu'il nous faille monſtrer aux hommes que pour eſtre deuenus Chreſtiens, ils ne ſont pas deuenus Beſtes, & qu'ils ſont libres? encore que le Maiſtre de l'Eloquence Romaine ait excellemment dit; Que c'eſt vn ſi grand bien que la Liberté, que les Beſtes meſmes en ce qu'elles peuuent la recherchent & l'affectent. C'eſt vne merueilleuſe faſcination que l'Hereſie qui trãsforme cruellemẽt eux qui s'y frottent, comme les compagnons d'Vlyſſe, en toutes les eſpeces d'animaux: Ou plûtoſt, c'eſt vn Phœnix que l'Hereſie: ie ne veux pas dire qu'il y a bien du Phœnix d'Arcadie en ſon mécõpte, mais que de ſon bucher qu'elle fait icy, cõme nous auons dit au premier Chapitre de cette ſeconde Partie, pour conſommer ſa liberté; d'vne vraye Liberté qu'elle perd, il luy en renaiſt vne fauſſe, demandant la Liberté de Cõſcience en meſme temps que contre ſa conſcience elle combat la Liberté. Hé! comme nous auons dit cy-deſſus, il ne peut y auoir Hereſie, qu'il n'y ait Secte, Choix, & Liberté qui eſt tellement Liberté, qu'elle paſſe en libertinage: Le mot Grec d'*Hereſie* [αἵρεσις] ſignifie cela, *Election, Option,* & l'on ſçait que les Grecs diſent *donner Hereſie*, pour dire *donner l'Option:* & Polybe ſe ſert du mot d'Hereſie pour ſignifier Volonté, ferme Propos, Reſolution. De ſorte, que quand il eſt dit de la Sageſſe, au huictiéme de la Sapience, qu'elle eſt *l'Electrice des Oeuures;* il y a au Texte original [αἱρέτις τῶν ἔργων,]

ἔργων, ] pour nous apprendre que c'eſt la Grace qui preſide aux bonnes Oeuures, & qui nous en fait faire le choix. C'eſt pourquoy elle eſt appellée au ſeiziéme Chapitre, *la Nourrice de toutes choſes*; Tellement que le mot *d'Hereſie* n'eſt pris en mauuaiſe part, que parce que c'eſt vne Secte, & vn choix d'Opinion particuliere qu'il n'eſt pas permis ſans Sacrilege & Sedition, ſans Infidelité & ſans Crime de faux, d'inuenter, d'auoir ou de ſuiure en matiere de Religion. *Hinc Hæreſes* ( dit ſainct Cyprien allegué & traduit en noſtre Preface) *& factæ ſunt frequenter & fiunt, dùm peruerſa Mens non habet Pacem, dùm Perfidia diſcordans non tenet Vnitatem. Fieri verò hæc Dominus permittit & patitur, manente*, (Entendez-vous, Meſſieurs, ouurez vn peu les oreilles) *Propriæ Libertatis Arbitrio; vt dùm corda & mentes noſtras Veritatis diſcrimen examinat, probatorum Fides integra, manifeſtâ luce clareſcat.* Ce que ne pouuans comprendre nos delicats d'auiourd'huy, ils ſont retombez en deux ſortes d'anciennes Erreurs; Car il y en a de deux ſortes: Les vns tout groſſierement ſont tombez dans l'extrauagance & ſtupidité des Manichéens, nians abſolument le Libre Arbitre; *C'eſt le propre des Manichéens* (dit ſainct Hieroſme) *de condamner la Nature Humaine, & d'oſter le Libre Arbitre*, [*Manichæorum eſt, Hominum damnare Naturam, & Liberum auferre Arbitrium*: Les autres, par pur deſeſpoir d'accorder la Grace & le Libre Arbitre, ſe croyans neceſſitez par leur ignorance de prendre party, ont mieux aimé pour faire les gens de bien, nier la Liberté que la Grace, dont nonobſtant nous auons monſtré cy-deſſus qu'ils deſtrui-

Lib. de Vnit. Eccleſ.

Præf. Dialog. aduerſ. Pelag.



Digitized by Google

ſent & l'Inherence & la Realité, ne ſ'apperceuans pas qu'ils oſtoient par là, & là Liberté de la Grace, & la Grace de la Liberté, c'eſt à dire, la Grace auſſi bien que la Liberté, pour vouloir prendre le contre-pied de celuy que ſainct Auguſtin diſoit (c'eſt Ciceron) qui fit les hommes Sacrileges en leur apprenant à nier la Prouidence, pour les rendre Libres, ne pouuant accorder la Prouidence, & la Liberté. Il ne faut qu'vn mot de ſainct Auguſtin pour toute cette queſtion: C'eſt en ces deux matieres de la Grace & de l'Egliſe qu'il a particulierement excellé: *Dieu a reuele* (dit-il écriuant vn liure à Valentin, Abbé d'Adrumete & à ſes Moynes, pour refuter par eſprit de Prophetie les futurs Apoſtats Moynes) *par ſes ſainctes Eſcritures, qu'il y a en l'homme vn Libre Arbitre de Volonté;* [*Reuelauit autem nobis per Scripturas ſuas ſanctas, eſſe in homine Liberum Voluntatis Arbitrium;* & en vn autre endroit, parlant aux meſmes: *Croyez tous aux Diuines Eſcritures, qu'il y a vn Libre Arbitre de l'homme.* [*Credite Diuinis Eloquiis, quia & Liberum eſt hominis Arbitrium.*

Lib de Gratia & Lib. Arb.

Ep. 47.

POVR les plus groſſiers, il ſuffit que ſainct Auguſtin ait fait les trois Liures *du Libre Arbitre*, qu'il ait renoncé à l'Erreur des Manichéens, & que dans toutes ſes Oeuures, il l'ait refuté, & dit au Liure des deux Ames contre les Manichéens, parlant du Libre Arbitre: *Ie n'auois point icy à recHercher les liures les plus profonds & les plus curieux, d'où ie peuſſe apprendre que perſonne n'eſt digne de blaſme ou de ſupplice, qui veut ce que nulle Iuſtice defend, ou qui ne fait pas ce qu'il ne peut faire: Les Paſtres ne chantent-ils pas cela aux Montagnes; & les Poëtes, aux Theatres; & les Ignorans, aux caquetoirs des Carefours; & les Sça-*

Digitized by Google

*uans, aux Bibliotheques; & les Maistres, aux Escholes, & les Pontifes, és lieux Sacrez; & tout le Genre Humain par toute la Terre?* [*Nec hîc Libri obscuri mihi scrutandi erant vnde discerem, neminem vituperatione supplicióue dignum, qui aut id velit, quod Iustitia velle non prohibet; aut id non faciat, quod facere non potest: Nonne ista cantant, & in Montibus Pastores; & in Theatris, Poëtæ; & Indocti, in Circulis; & Docti, in Bibliothecis; & Magistri, in Scholis; & Antistites, in Sacris locis, & in Orbe Terrarum, Genus humanum?* Et au liure de la vraye Religion, *Que ny le petit nombre des Sçauans, ny la multitude des Ignorans, nul n'en disconuient, tant cela est manifeste.* [*Vt nulla hinc Doctorum paucitas, nulla Indoctorum turba dissentiat.* Pour les autres qui veulent plus faire les déliez, qu'ils consultent les deux Liures, dont il parle en ses Retractations, lesquels il fit long temps depuis; l'vn *de la Grace & du Libre Arbitre;* l'autre, *de la Correction & de la Grace* (le Latin dit *Correption,* qui veut dire *Reprehension ou Reprimande*) auec les deux Lettres qui accompagnent ces Ouurages qu'il écrit à l'Abbé Valentin & à ses Moynes, de la Ville d'Adrumete en Afrique, dont nous venons de parler: les Lettres sont encore au rang des Epistres, la quarante-sixiéme & la quarãte-septiéme, que ie viens d'alleguer. Il dit en ses Retractatiõs, que ce qu'il en écriuit, fut, au premier liure pour ceux qui pensans, quand on defend la Grace de Dieu, que l'on nie le Libre Arbitre; defendent de telle sorte le Libre Arbitre, qu'ils nient la Grace de Dieu: Et au second, sur ce que quelqu'vn de ces Moynes d'Adrumete disoit, apres la premiere question vuidée, qu'il ne falloit reprendre personne, s'il ne faisoit les Com-

mandemens de Dieu, mais qu'il falloit seulement prier pour luy qu'il les fist. En tout cela ie n'y vois rien de meilleur, de plus solide, & de plus aisé à comprendre & à retenir que cette excellente distinction de Sauueur & de Iuge, aux tiltres de Iesus-Christ, dont l'vn necessairement presuppose la Grace ; & l'autre, la Liberté : Par où il conclud à cet Abbé, &

Epist.46. à ses Religieux ; *Si donc il n'y a point de Grace de Dieu, comment sauue t'il le Monde ? & s'il n'y a point de Libre Arbitre, comment iuge t'il le Monde*, [ *Si igitur non est Gratia, quomodò saluat Mundum? & si non est Liberum Arbitrium, quomodò iudicat Mundum*? d'où il faut retenir, que quiconque accorde en Dieu les deux tiltres de Sauueur & de Iuge, doit par consequent accorder en l'Homme, les deux Oeuures de Dieu, de Grace & de Liberté ; & que, qui nie l'vn, nie l'autre ; puisque nous n'auons les effets que de celuy qui a ces qualitez, qui n'a point ces qualitez si nous n'en auons les effets, en vertu desquels on luy attribuë ces qualitez. C'est en cette Eschole que sainct Bernard apprit à

Tract. de Gratia & Lib. Arb. dire si sententieusement : *Oste le Libre Arbitre, il n'y aura rien qui puisse estre sauué : Oste la Grace, il n'y aura rien par où l'on puisse estre sauué*, [*Tolle Liberum Arbitrium, non erit quod saluetur: Tolle Gratiam, non erit vnde saluetur.* Car sainct Augustin auoit encore dit ailleurs, de-

Ep.89. ad Hilar. puis : *Le Libre Arbitre n'est pas pour cela osté, parce qu'il est aydé : mais il est pour cela aydé, parce qu'il n'est pas osté.* [*Neque enim Voluntatis Arbitrium ideò tollitur, quia iuuatur: sed ideò iuuatur, quia non tollitur.*

MAIS sainct Paul dit bien plus, c'est au quatorziéme de la premiere aux Corinthiens, où il veut qu'aux

qu'aux Aſſemblées & Conferences Chreſtiennes, & en l'vſage des Dons extraordinaires, meſme de Prophetie, le Prophete qui parle ſe taiſe, ſi vn autre a quelque reuelation: Par la raiſon qu'il en donne; *Et les Eſprits des Prophetes, ſont ſujets aux Prophetes*; [ *Et Spiritus Prophetarum, Prophetis ſubiecti ſunt;* il reuele, que ſous la plus grande rapidité de la Grace, qui eſt le mouuement de l'Eſprit Prophetique, qui tranſporte les hõmes inſpirez, deſquels on dit que *Non agunt, ſed aguntur,* c'eſt à dire, *qu'ils n'agiſſent pas, mais qu'ils ſont agitez;* l'vſage & la domination de la Liberté ſont conſeruez, & qu'entre les Chreſtiens il ne faut plus douter par cette Reigle Apoſtolique, ſi la Grace & le Libre Arbitre ſont compatibles, & ſe peuuent ſi bien accorder.

Il eſt ſuperflu d'en dire dauantage de ce dernier Chef des queſtions, encore que le premier Chef de la reuolte, Luther declare que c'eſt la concluſion & le dernier & le premier Poinct des queſtions de Controuerſe. C'eſt au Liure qu'il fit à Vuittemberg l'an mil cinq cens vingt, qu'il datte du premier de Decembre en ſa Lettre dedicatoire, lequel a pour tiltre: *Aſſertion ( ou, Confirmation) de tous les Articles de Martin Luther condamnez par la derniere Bulle de Leon dixiéme.* [ *Aſſertio omnium Articulorum Martini Lutheri, per Bullam Leonis decimi nouiſſimam damnatorum.* Il y a quarante-&-vn Articles, dont le trente-ſixiéme eſt du Libre Arbitre: En la concluſion de la defenſe de cet Article qui nie le Libre Arbitre, il dit: * *Quant aux autres Articles du Papat, des Conciles, des Indulgences & autres Non-neceſſaires*

* Tom. 2. Edit. Vvitẽberg. An. 1562.

*Niaiſeries, il faut ſupporter la legereté & folie du Pape, & des ſiens: Mais en cét Article, qui eſt le principal & le meilleur & le plus important de tous, & la Teſte & la fin de nos affaires, il eſt à regreter & à déplorer, de voir ces miſerables entrer en telle fureur & phreneſie.* [*Jn cæteris autem Articulis de Papatu, de Conciliis, Indulgentijs, alijſque Non-neceſſarijs Nugis, ferenda eſt leuitas & ſtultitia Papæ, & ſuorum: Sed in hoc Articulo, qui omnium optimus, & rerum noſtrarum Summa eſt, dolendum ac flendum eſt, miſeros ſic inſanire.* C'eſt ainſi que ce mal-heureux appelle ceux qui croyent le Libre Arbitre, que tant il eſt luy-meſme miſerable, il veut faire eſclaue : Mais ne luy en déplaiſe, cela luy conuiét mieux & à ſes Sectateurs, qui en deſeſperez montent ſur le theatre, ſe dépoüillent de leur Liberté, & ſe l'arrachans deuant tout le monde crient encore & deteſtent qu'ils n'ont point de liberté: Y a-t'il Tragedie qui merite mieux que la leur, le tiltre de *Liberté captiue*, ou pluſtoſt *d'Aſſeruiſſement forcené*? Auſſi a-t'il eſté ſi temeraire, que de faire vn Liure auec ce tiltre extrauagant, *De ſeruo Arbitrio*, c'eſt à dire, *De l'Eſclaue Arbitre.* Il y a bien plus d'apparéce d'appeller cette Liberté Theatrique, que non pas quand ce farceur de Kemnitius appelle le Sacrifice de la Meſſe, *Theatrique.* Où allons-nous chercher apres cela, des Queſtions pour nous attirer plus de mal que nous n'en auons, comme ces mauuais appliqueurs de remedes? Faiſós pluſtoſt comme les bons plaideurs qui ne taſchent qu'à ſortir d'affaires, & qui pour abreger, prennent droit par les propres pieces de leurs parties, tandis qu'à nos parties il reſte encore quelque bon ſens. Con-

cluons par là nos Controuerſes : & pour le ſurplus, contentons-nous ſelon leur ordre, de donner des Aduertiſſemens ſur tout le reſte que Luther meſme appelle *Non-neceſſaires Niaiſeries*, [*Non-neceſſarias Nugas*, leſquels puiſſent trancher les doutes par la vraye intelligence du fait, & porter auec eux vne bonne deciſion: De peur que ſainct Paul, qui conclud tout par ce fil de deciſion qu'il nous a mis en main, en ce labyrinthe de queſtions inextricable & inexplicable: *La parole de Dieu, eſt-elle venuë de vous? ou, n'eſt-elle venuë qu'à vous?* nous menant aux Oeuures, (apres nous auoir conduit au Sacrifice) au ſecours des Enfans & des Morts, à la recognoiſſance de noſtre Liberté & de la Grace, & generalement à toutes les choſes que nous auons receuës en commun, que Dieu & le Monde nous découurent aſſez; Ne nous reproche, de ſouffrir encore aujourd'huy apres nous en auoir aduertis, des queſtions inutiles, indeuës & interminables.

# DEPENDANCES DES CONTROVERSES, *DV PAPE ET DES TRADITIONS.*

## QVESTION PREMIERE.

### *Du Pape.*

LE MINISTRE.

C'EST icy où ie vous attens & où ie vous demande, cõme parlant tant de l'Episcopat, vous entendez parler de ce supréme Episcopat qui est entre vous, que l'on appelle le Papat, que tous nos gens ont en butte? Contentez-nous l'esprit là dessus: vous sçauez bien, sans que nous ayons à vous en dire dauantage, ce que nous auons besoin d'entendre, qui soit purement de Religion, & qui ne tienne rien ny de la flatterie de Cour, ny de la supercherie de Rebellion. Car c'est en ce sens que vous nous apprenez que sainct Augustin disoit sur le quarante-quatriéme Pseaume, expliquant ce verset : *Delectauerunt te Filiæ Regum in honore tuo;* qui predit, dit-il, que les Filles des Roys, les grandes Villes Royales comme Rome & Carthage, deuoient receuoir & honorer

norer l'Eglise; *Que nous sommes Chrestiens, & non pas Petriens,* [*Sumus enim Christiani, non Petriani.* Lieu où sainct Augustin monstre, Que iamais le Temple de Romulus ne fut en l'hōneur qu'est celuy de sainct Pierre, qu'il appelle correctement *la Memoire de sainct Pierre*, pour dire l'Eglise en memoire de sainct Pierre, comme vous auez cy-dessus fort Chrestiennement & clairement expliqué: &, Que tout ce qui est fait en l'honneur de sainct Pierre, est fait en l'honneur de son Maistre.

## L'ARCHEVESQVE.

### (ARTICLE I.

*Primauté.)*

IE parle pour le sainct Siege & le supreme Episcopat de la Hierarchie de l'Eglise, non par interest & l'ordinaire flatterie des hommes, mais par les purs & simples sentimens de Religion, principe d'Vnion, & necessité de Communion. L'Eglise d'Afrique assemblée au Concile Mileuitain, dont sainct Augustin fut le Secretaire, en parloit de cette sorte, quand elle écrit en Corps au Pape Innocent premier, & qu'elle luy dit en son Epistre Synodique, parlant des Pelagiens: *Nous estimons auec l'aide de la misericorde du Seigneur nostre Dieu Iesus-Christ, qui daigne vous Conduire, le consultant, & vous Exaucer, le priant; que ceux qui tiennent ces choses si peruerses & si pernicieuses cederont plus facilement à l'Authorité de Vostre Saincteté, qui est tirée de l'Authorité des sainctes Escritures, &c.* [*Sed ar-*

Apud August. Ep. 92.

*bitramur adiuuante misericordiâ Domini Dei nostri Iesu-Christi, qui te & Regere consulentem, & orantem Exaudire dignatur, Auctoritati Sanctitatis Tuæ de sanctarum Scripturarum Auctoritate depromptæ, faciliùs eos qui tàm peruersa & perniciosa sentiunt, esse cessuros, &c.* Ie parle pour sainct

Lib 6. de Bapt cõt. Donat. Pierre, que sainct Augustin appelle *le Premier des Apostres & l'Eminentissime des Martyrs,* [*Primum Apostolorum & Eminentissimum Martyrum*, & sainct Chryso-

Hom. in B. Ignat. stome, *le Sur-intendant de tout l'Vniuers*, τῆς οἰκουμένης ἐπιστάτην ἁπάσης, & S. Machaire, Disciple de S. Antoine

Hom. 26 & de S. Pachome, Theologien d'Egypte, *le Successeur de Moyse* (Γέζος Μωσέα διεδέξατο) c'est à dire, pour celuy que sainct Optat ce grand Euesque d'Afrique, tant reueré par sainct Augustin, Euesque du Siege où s'est tenu cet excellent Concile Mileuitain dont nous venons de parler, appelle *nostre Prince.* C'est

Lib. 2. le tiltre qu'il luy donne, quand il dit: *Pierre, c'est à dire,* (dit-il) *nostre Prince,* [*Petrum, Principem scilicet nostrum*: auquel par plusieurs fois il adiuge les Clefs,

Lib. 1. & par deux fois l'Anneau dont l'Eglise est scellée, dont, comme vous voyez, vos gens ont indignement & ignoramment murmuré. Ce sont les deux principaux appennages des six qu'il donne à l'Episcopat, comme depuis il l'explique en son second Liure: *Prerogatiues* (dit-il) *que les Heretiques n'ont point: Vt Heretici omnes* (c'est au premier passage des deux dont i'ay parlé) *neque Claues habeant quas solus Petrus accepit, nec Annulum quo legitur fons esse signatus.* Cette grandeur est telle, que l'Euesque de Patare en Lycie,

Liberat. in Breu. c. 22. l'vne des Prouinces d'Asie, dit depuis à l'Empereur Iustinien: *Qu'il n'y auoit point de Roy en l'Vniuers qui fust*

Digitized by

*sur tout le Monde, comme le Pape estoit sur l'Eglise de toute la Terre,* [ *Multos esse dicens in hoc Mundo Reges, & non esse Vnum, sicut ille Papa est super Ecclesiam Mundi totius.* Ce qui n'a pas esté oublié dans le Recueil de la cause des Nestoriens & des Eutychiens, fait par Liberatus Archidiacre de Carthage homme curieux & fort employé dans l'Afrique, & autrefois enuoyé à Rome pour porter la Lettre du Concile de Carthage, du temps de l'Archeuesque & Primat Reparatus. Mais ie trouue encore cette grandeur bien plus grande, que sainct Cyprien écriuant au Peuple sur le sujet des cinq Prestres Schismatiques qui s'estoient ioints à la faction de Felicissimus, dit: *Dieu est Vn, & Christ* Epist.
*est Vn, & l'Eglise est Vne, & la Chaire est Vne fondée* 40.
*par la Voix du Seigneur sur Pierre:* [ *Deus Vnus est, & Christus Unus, & Vna Ecclesia, & Cathedra Vna super Petrum Domini Voce fundata.* Grandeur, qui nous donne droit de dire, & à meilleur tiltre que cet ancien Poëte, que quand Dieu regarde le Monde, il ne voit rien que de Romain:

*Iupiter arce suâ totum cùm spectet in Orbem,*
*Nil nisi Romanum, quod tueatur, habet.*

Et puis, que c'est vne mesme estenduë & de Rome & du Monde:

*Gentibus est alijs tellus data limite certo:*
*Romanæ spatium est Vrbis & Orbis idem.*

Luther l'a bien senty quand il disoit cy-dessus, qu'il falloit souffrir la vanité du Pape touchant son Papat, & que la Question du Papat estoit comme celle des Conciles & des Indulgéces, à mettre entre les *Non-necessaires Niaiseries:* [ *In cæteris autem Articulis, de Papatu, de*

Digitized by Google

*Concilijs, Indulgentijs, alijsque Non-necessarijs Nugis, ferenda est Leuitas & Stultitia Papæ, & suorum, &c.* D'où vient, à dire vray, que les Controuersistes ont plus fait d'affaires au Pape qu'il n'en estoit de besoin: n'estant iamais à propos, de commettre les premieres Puissances, comme ie ne pretens pas faire icy. Pour cette raison, anciennement sous le nom du propre Euesque, toutes les questions Hierarchiques estoient decidées, comme l'on peut clairement voir au cinquiéme Chapitre de la premiere Partie de ce Liure.

## (ARTICLE II.

### *Succeßion.*)

LA Succeßion de sainct Pierre est à Rome comme sa Chaire: Et il nous est encore permis auiourd'huy, d'en dire autant qu'Optat: *Vous ne sçauriez nier, que vous ne sçachiez bien, qu'en la Ville de Rome, la Chaire Episcopale a esté conferée à Pierre tout le Premier: Qu'en cette Chaire, Pierre Chef de tous les Apostres a esté assis, qui pour sa Primauté a esté appellé Cephas: Que cette Chaire a esté Vnique, pour mõstrer que c'est là que par tous l'Vnité se cõserue & s'obserue, de peur mesme que les autres Apostres ne s'en attribuassent chacun la leur: De sorte que depuis, celuy-là seroit Schismatique & Pecheur, lequel contre cette Singuliere & Vnique Chaire, mettroit vne autre Chaire:* [*Negare non potes, scire te in Vrbe Roma, Petro, Primo, Cathedram Episcopalem esse collatam: in qua sederit omnium Apostolorum Caput, Petrus; Vnde & Cephas appellatus est: In qua Vna Cathedra Vnitas ab omnibus seruaretur, ne cæteri Apostoli singulas sibi quisque defenderent*

Lib. 2.

*defenderent : Vt iam Schiſmaticus & Peccator eſſet, qui contra Singularem Cathedram, alteram collocaret* : Et puis, ne nous ſera-t'il pas permis d'adjouſter, apres vous auoir monſtré par le meſme Optat que vous prendrez, ſ'il vous plaiſt, la peine de lire, la Succeſſiō des Papes, auſſi bien que nous ferions en vn beſoin par ſainct Irenee, par ſainct Epiphane, & par ſainct Auguſtin ; *Rendez ainſi compte de l'Origine de voſtre Chaire, vous qui pour vſurper la Saincte Egliſe, voulez vſurper noſtre Chaire*: [*Veſtræ Cathedræ vos Originem reddite, qui vobis vultis Sanctam Eccleſiam vindicare* ; & de dire que ſainct Cyprien appelle Rome, *la Chaire de Pierre & l'Egliſe principale, d'où l'Vnité Sacerdotale prend ſon Origine*, Epiſt. 55. ad Corn. [*Et ad Petri Cathedram atque ad Eccleſiam Principalem, Unde Vnitas Sacerdotalis exorta eſt &c.* & en ſuite, *Que la Perfidie ne peut auoir accez aupres des Romains de qui l'Apoſtre a ſi hautement loüé la Foy*, [*Nec cogitare eos eſſe Romanos, quorum fides Apoſtolo prædicante laudata eſt, ad quos Perfidia habere non poſſit acceſſum*; Que ſainct Auguſtin écriuoit auec cette meſme croyāce, *Qu'en l'Egliſe Romaine auoit touſiours fleury la Principauté du Siege Apoſtolique*, Epiſt. 162. [*Et Romanæ Eccleſiæ, in qua ſemper Apoſtolicæ Cathedræ viguit Principatus*; Que deuant eux, la France auoit confeſſé par la bouche, & par les Eſcrits de ſainct Irenée: *Qu'à cette Egliſe, à cauſe de la plus puiſſante Principauté, il eſt neceſſaire que toute l'Egliſe conuienne*, Lib. 3. cap. 3. [*Ad hanc enim Eccleſiam, propter potentiorem Principalitatem, neceſſe eſt omnem conuenire Eccleſiam*; Egliſe, qu'immediatement deuant, il venoit de dire auoir eſté fondée par les deux tres-glorieux Apoſtres ſainct Pierre & ſainct Paul, & eſtre la plus grande, la plus ancienne

& recognuë de tout le Monde, *Maximæ & Antiquissimæ & omnibus cognitæ à gloriosissimis duobus Apostolis Petro & Paulo Romæ fundatæ & constitutæ Ecclesiæ*; Et, Que le docte Theodoret escrit en son Histoire Ecclesiastique, qu'en la seconde relegation & bannissement de sainct Athanase, les Eusebiens, ou ceux du party d'Eusebe, qui estoit le party contraire, l'ayans deferé au Pape Iule sur diuers crimes supposez; *Iule* (dit-il) *suiuant la Loy de l'Eglise, leur commanda de se presenter à Rome, & donna assignation au diuin Athanase pour comparoistre en iugement, lequel s'y achemina en grand' haste dés qu'il eut receu la citation*; [ὁ δὲ τῷ τῆς ἐκκλησίας ἑπόμενος νόμῳ, καὶ αὐτοὺς καταλαβεῖν τὴν ῥώμην ἐκέλευσε, καὶ τὸν θεῖον ἀθανάσιον εἰς τὴν δίκην ἐκάλεσε, καὶ ὃς μὲν ἐξώρμησεν εὐθὺς τὴν κλῆσιν δεξάμενος.] C'est pourquoy Arcadius Euesque & premier Legat du sainct Siege, dit hardiment à son arriuée & premiere Seance au Concile d'Ephese: *Que Vostre Beatitude commande, que l'on lise les Lettres qui vous ont esté apportées du Sainct, & qui ne se doit nommer qu'auec toute veneration, Pape Celestin Euesque de la Chaire Apostolique; par lesquelles Vostre Beatitude pourra cognoistre quel soin il a de toutes les Eglises*: [Κελευσάτω ἡ ὑμετέρα μακαριότης, τὰ προσενεχθέντα ὑμῖν γράμματα τοῦ ἁγίου, καὶ μετὰ πάσης προσκυνήσεως ὀνομαζομένου, Πάπα Κελεστίνου τῆς ἀποστολικῆς καθέδρας ἐπισκόπου, ἀναγνωσθῆναι. ἐξ ὧν γνῶναι δυνήσεται ἡ ὑμετέρα μακαριότης, πολλὴν ἔχει φροντίδα πασῶν τῶν ἐκκλησιῶν. La lecture des Lettres faite, l'Acclamation suit du Concile: *A Celestin, Gardien de la Foy*, [Κελεστίνῳ, τῷ φύλακι τῆς πίστεως.] Depuis, Philippe le troisiéme Legat du sainct Siege, dit: *Nul ne doute, & a esté notoire par tous les siecles, que le sainct & tres-heureux Pierre* Prince

Lib. 2. cap. 4.

Part. 2. Act. 3.

*& Chef des Apostres, Colomne de la Foy, Fondement de l'Eglise Catholique,* [ὁ ἔξαρχος καὶ κεφαλὴ τῶν ἀποστόλων, ὁ κίων τῆς πίστεως, ὁ θεμέλιος τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας,] *n'ait receu de nostre Seigneur Iesus-Christ & Sauueur & Redempteur du Genre Humain, les Clefs du Royaume, & qu'il luy a esté donnée la puissance de lier & délier les pechez, & qu'il ne Viue & ne Iuge encore iusqu'à present & à tousiours en ses Successeurs,* [ὅστις ἕως τοῦ νῦν καὶ ἀεὶ ἐν τοῖς αὐτοῦ διαδόχοις καὶ ζῇ καὶ δικάζει. C'est apres auoir dit en l'Action precedente, que nul ne doutoit qu'il ne fust appellé *Chef de toute la Foy,* [ἡ κεφαλὴ ὅλης τῆς πίστεως.] C'est ce que Pierre Chrysologue, Euesque de Rauenne, écriuit à Eutyches: *Nous t'exhortons en toutes choses, Frere venerable,* In Act.
*de prester vne obeïssante attention* [πειθαρχούντως προσέχειν] Concil. Calced.
*aux Lettres du tres-sainct* Pape *de la Ville de Rome, dautant* Part. 1.
*que le Bien-heureux Pierre qui vit & Preside en son propre Siege, donne la Verité de la Foy à ceux qui la recherchent,* [ὅτι ὁ μακάριος Πέτρος ὃς ἐν τῇ ἰδίᾳ καθέδρᾳ καὶ ζῇ καὶ προκάθηται, δίδωσι τοῖς ζητοῦσι τῆς πίστεως τὴν ἀλήθειαν.] Il n'y a plus qu'à se récrier auec Tertullien: *Heureux estat de l'Eglise, à* Lib. de
*laquelle les Apostres ont répandu Toute la Doctrine auec leur* Præscr.
*Sang, où Pierre est égalé à la Pasion du Seigneur, &c.* [*Statu fœlix Ecclesia, cui Totam Doctrinam Apostoli cum Sanguine suo profuderunt, vbi Petrus Paßioni Dominicæ adæquatur, &c.*

(ARTICLE III.

*Recognoissance de la France, de l'Afrique & de tout l'Vniuers.)*

POSSIBLE nous direz-vous, que la Frãce a quelque Priuilege de ne pas tant recognoistre le Pape que les autres; Mais ie reparts à l'instant, & vous dis pour vous des-abuser, que c'est la France qui dans ses Immunitez & Marques Canoniques de sa perpetuelle & non-interrompuë obeïssance & innocence, a tousiours esté la plus recognoissante. Et que quand les Donatistes vos Predecesseurs au Schisme Episcopal, recourent à l'Empereur pour demander des Iuges de leur different de Religion, contre tout ordre de Religion, comme l'Empereur le recogneut lors luy-mesme & leur dit; Constantin qui l'estoit alors, & qui regnoit en France, enuoya les Euesques de France à Rome, d'où ces gens-cy les voudroient faire reuenir s'ils pouuoient. Et le Pape sainct Melchiades (dont l'Antiquité, & entr'autres sainct Augustin, dit merueilles, quand il l'appelle *le Fils de la Paix Chrestienne & le Pere du Peuple Chrestien,* [*Filium Christianæ Pacis & Patrem Christianæ Plebis*) prononce contre les Donatistes en pleine action Synodale, la Sentence en faueur de Cecilien Archeuesque de Carthage Primat d'Afrique, contre lequel ils s'estoient sousleuez, & auoient fait Schisme: Et la prononce sous son nom, & d'vn seul mot *Censeo* qui est le mot Iuridique & d'Ordonnance de Concile, lequel est encore dans Optat. Si vous auez des yeux, pour vous & pour nous, vous le pouuez voir comme

Epist. 162. contr. Donat. pert.

la plus

la plus haute obseruation qui se peut faire, & en Acte où l'on voit & Constantin, & la France & l'Afrique, qui est tout ce que l'on se peut imaginer de plus Priuilegié. Voila la Sentence en forme : *Comme ainsi soit qu'il soit constant, que Cecilien n'est point accusé par ceux qui ont comparu auec Donat, suiuant & conformément à leur declaration : & qu'en nulle part il n'ayt esté conuaincu par Donat; A bon droit i'Ordonne, Qu'il soit en son entier, maintenu en sa Communion Ecclesiastique,* [ *Cùm constiterit, Cæcilianum ab iis qui cum Donato venerunt, iuxta professionem suam non accusari : nec à Donato conuictum esse in aliqua parte constiterit; Suæ Communioni Ecclesiasticæ, integro statu retinendum meritò esse, Censeo.* C'est ce qui fit écrire à Prosper, parlant de l'Heresie Pelagienne: *Le Pape Zozime de bien-heureuse memoire, adiousta la force de sa sentence aux Decrets des Conciles d'Afrique, & pour defaire les impies, arma les dextres de tous les Prelats, du glaiue de Pierre,* [ *Africanorum Conciliorum Decretis beatæ recordationis Papa Zozimus sententiæ suæ robur adnexuit, & ad impiorum detruncationem, gladio Petri dexteras omnium armauit Antistitum*; ayant dit auparauant, que le Pape Innocent *du glaiue Apostolique auoit couppé les testes de l'Erreur detestable* (il entend le Pelagianisme) *Nefandi Erroris capita, Apostolico mucrone percußit.* Et depuis : *Celestin pour retrācher l'impieté Nestorienne, aida Cyrille Euesque d'Alexādrie tres-glorieux defenseur de la Foy, du glaiue Apostolique.* [*Cyrillo Alexandrinæ Vrbis Antistiti, gloriosißimo Fidei Catholicæ defensori, ad exsecandam Nestorianam impietatem, Apostolico auxiliatus est gladio.*

Apud Opt. l. I.

Cont. Collat.

MAIS qui ne sçait, que pour cōseruer cette Communion Ecclesiastique, dont il est parlé en la Sentē-

ce de sainct Melchiades, le grand Concile de Nicée que les Peres, comme nous auons dit cy-dessus, appellent la Reigle de la Foy, inuenta & ordonna vne certaine mysterieuse composition de Lettres Grecques qu'ils mettoient dans leurs Lettres Dimissoriales & Communicatoires, que pour cette particuliere forme, ils appelloient Formées? Les trois premieres des noms du Pere, du Fils, & du S. Esprit, premierement y entroient, pour marque de la profession de Foy contre l'Arianisme: Et puis, la premiere du nom de sainct Pierre, pour marque & profession de l'Vnion au Chef: Apres lesquelles suiuoient la premiere Lettre du nom de l'Euesque qui écriuoit; la seconde, de celuy à qui il écriuoit; la troisiéme, de celuy à qui il la donnoit; la quatriéme, de la Ville d'où il écriuoit, auec le nombre de l'Indiction courante. De toutes ces Lettres assemblées l'õ en tiroit la somme où pouuoit monter ce chiffre, autant que dans le chiffre ordinaire les Lettres Grecques ont coustume de valoir. On la mettoit dans la Lettre, & à part les Lettres Grecques d'*Amen*, assemblées qui mõtent à nonante-vn: C'est pourquoy sainct Augustin écrit aux Donatistes, au lieu cy-dessus allegué: *Cecilien pouuoit mépriser la multitude conspirante de ses ennemis, se voyant conioint par Lettres Communicatoires auec l'Eglise Romaine,* &c. Ce qui luy a fait dire, que Pelagius estoit contraint de loüer la Foy Romaine en sainct Ambroise: *C'est cet Ambroise de Milan, que ton maistre Pelagius* (dit-il à Iulien Pelagien) *a si hautement & si magnifiquement loüé, iusqu'à dire de luy, que la Foy Romaine reluisoit principalement en ses Escrits. Luy, qui a paru comme vne belle fleur des*

Epist. 162. cont. Donat. pert.

Lib. 1. cont. Iul.

Digitized by Google

*Escriuains entre les Latins, en ſorte que l'ennemy meſme n'oſoit reprendre ny ſa Foy ny ſon tres-pur ſens en l'interpretation des Eſcritures.* [*Hic eſt Mediolanenſis Ambroſius, quem magiſter tuus Pelagius tantâ prædicatione laudauit, vt diceret in libris eius præcipuè Fidem lucere Romanam: qui Scriptorum inter Latinos flos quidam ſpecioſus enituit, ita vt eius Fidem & puriſsimum in Scripturis ſenſum reprehendere nec inimicus auderet.* Apres cela, il ne ſe faut plus eſtonner ſi Theodoret dit depuis, & écrit au Pape ſainct Leon: *I'attens la ſentence de voſtre Throſne Apoſtolique, & ie ſupplie & coniure Voſtre Sainctet é de me ſecourir, appellant à voſtre droit & iuſte Tribunal. Et de cõmander, que ie me transporte vers vous, & que ie verifie que ma doctrine ſuit les traces Apoſtoliques,* [ἐγὼ δὲ τοῦ ἀποστολικοῦ ὑμῶν θρόνου περιμένω τὴν ψῆφον, καὶ ἱκετεύω καὶ ἀντιβολῶ τὴν σὴν ἁγιότητα ἐπαμῦναί μοι τὸ ὀρθὸν ὑμῶν καὶ δίκαιον ἐπικαλουμένῳ κριτήριον, καὶ κελεῦσαι δραμεῖν με πρὸς ὑμᾶς καὶ ἐπιδεῖξαι μοῦ τὴν διδασκαλίαν τοῖς ἀποστολικοῖς ἴχνεσιν ἑπομένην.] En ſuite dequoy, il fut proclamé au Concile de Chalcedoine: *Que le tres-Reuerẽd Eueſque Theodoret entre; afin qu'il ait part au Synode, pource que le tres-Sainct Archeueſque Leon luy a reſtitué l'Epiſcopat, &c.* [εἰσίτω καὶ ὁ εὐλαβέστατος Θεοδόρητος κοινωνήσων τῇ συνόδῳ, ἐπειδὴ ἀπεκατέστησεν αὐτῷ τὴν ἐπισκοπὴν ὁ ἁγιώτατος ἀρχιεπίσκοπος Λέων, &c. Voila ce Theodoret dont vous vous faites ſi forts, mais que vous ne ſuiuez qu'où il vous plaiſt: ſi faut-il que vous auoüiez, conſiderant cet exemple qui eſt ſans contredit, qu'il n'y a rien de plus fort.

Epiſt. ad Leon.

Act. 1.

(ARTICLE IV.

*Calomnie de l'Antechrist.*)

COMMENT cela s'accorde-il auec la belle qualité d'Antechrist que vous donnez au Sainct Pere & Eminentissime Euesque de Iesus-Christ; tiltre qui vous est tout particulier, comme sainct Iean, sainct Optat, & sainct Augustin, vous l'ont dit en l'Information Generale? Vous en deuez auoir honte, car il n'y eut iamais rien non seulement de plus impie, mais de plus ridicule, de prendre vne iniure pour vne verité, & la vieille Rome pour la nouuelle, c'est à dire, Rome pour Constantinople, tant vous sçauez bien & l'Histoire & la Carte. Ce fut l'injure que Photius dit à sainct Ignace, & fit peindre auec toutes les inscriptions de l'Antechrist, comme il se void aux Histoires du huictiéme Concile, le persecutant & tyranniquement enuahissant le Siege de Constantinople: sans iamais en oser autant dire au Pape Nicolas premier qui le protegeoit, qui le restablit, & à qui il en vouloit également. Mais il ne se faut pas estonner de cette stupidité: Car l'Heresie, comme l'on void dans les Actes des Conciles Grecs, est vne Apoplexie qui abat tous les sens, & vn Cautere, dit sainct Paul, qui rend la conscience insensible.

Nicet. Dauid. in Vit. S. Ignat. quæ est ante Oct. Syn.

ARTI-

Digitized by Google

(ARTICLE V.

*Patriarchat de l'Occident.*)

QVAND il n'y auroit que le Patriarchat d'Occident, qui ne fut iamais contesté au Pape, c'est assez pour sousmettre & conuaincre l'Erreur & le forcer d'en faire vn Pape, c'est à dire, d'en faire vn Patriarche Vniuersel, à qui d'ailleurs, comme dit Sozomene, *à cause de la dignité de son Siege, le soin de toutes choses appartient*, [οἷα δὲ τῆς πάντων κηδεμονίας αὐτῷ προσηκούσης διὰ τὴν ἀξίαν τοῦ θρόνου, &c.] Lib. 3 c. 7. Car ce fondement posé, qu'eux-mesmes sçauent bien par la verité qui est toute claire, & par la Response de l'Eglise d'Orient & du Patriarche de Constantinople à leurs Instances & Requestes, lors qu'ils demanderent d'estre associez, & qu'ils cherchoient de se couurir de ce manteau d'Antiquité, qui conclud à vn pur renuoy au Tribunal du Patriarchat de l'ancienne Rome, auec vne generale condemnation de toutes leurs Propositions; les Protestans ont l'interest égal auec nous, de defendre les droits de l'Occident dans lequel ils sont enclauez, & par consequent sous lequel ils sont. Et auec grande iustice, puisque le seul Siege qui dispute de la Primauté, qui est celuy de Constantinople, a esté plusieurs Siecles sans estre seulement Archeuesché. Mais n'ont-ils iamais leu, que Sainct Iean Chrysostome, Archeuesque de Constantinople (hé quel Archeuesque & Patriarche!)

Epist. 1. écrit au Pape Innocent premier : *Daignez mander que ces choses si iniquement faites & nous absens, & comme par vne destinée, ne refusans pas d'estre iugez, n'ayent point de valeur, comme mesme de leur propre nature elles n'en ont point ; & que ceux qui se sont portez ainsi iniustement, soient repris & sousmis à la peine des Loix Ecclesiastiques,* [ἐπιστεῖλαι παρακλήθητε τὰ μὲν οὕτω παρανόμως γεγενημένα ἀπόντων ἡμῶν, καὶ ἐκ μιᾶς μοίρας, καὶ οὐ παραιτουμένων κρίσιν, μηδεμίαν ἔχειν ἰσχύν, ὥσπερ οὖν οὐδὲ ἔχει τῇ οἰκείᾳ φύσει· τοὺς δὲ τοιαῦτα παρανομήσαντας, ἐλεγχομένους τῷ ἐπιτιμίῳ ὑποβάλλεσθαι τῶν ἐκκλησιαστικῶν νόμων.]

Epist. 2. Et puis : *D'vne chose ie prie vostre Ame vigilante, c'est qu'encore que ceux qui ont tout remply de troubles, soient malades d'vne maladie d'impenitence & incurable ; si toutesfois ils y veulent remedier, ils ne soient point punis ny interdits,* [ἐκεῖνο δὲ παρακαλῶ τὴν ἄγρυπνον ὑμῶν ψυχήν, κἂν οἱ πάντα θορύβων ἐμπλήσαντες ἀμετανόητα νοσῶσι καὶ ἀνίατα, αὐτοὺς θεραπεῦσαι ταῦτα ἐθέλοντας, μὴ περικηρῦξαι μηδὲ ἀπαγορεῦσαι. Ce que Palladius, que Photius recognoist auoir esté tres-exact à écrire ce qui est de sainct Chrysostome, dit s'estre passé de cette sorte : Qu'Innocent ayant receu l'vne & l'autre partie à sa Communion, decerna que le Iugement de Theophile seroit cassé & annulé, disant qu'il falloit tenir vn autre Synode irreprehensible des Prelats d'Occident & d'Orient. Et depuis, le Pape Innocent ayant apris la mort de sainct Chrysostome, écrit à l'Empereur Arcadius & à l'Imperatrice Eudoxia: *Et partant, Moy le moindre de tous & pecheur, comme depositaire du Throsne du grand Apostre Pierre, ie te Retranche Toy & Elle, de la participation des Mysteres immaculez de Christ nostre Dieu: Et Ordõne, que tout*

Digitized by Google

*Euesque ou Clerc de l'Ordre de la saincte Eglise de Dieu, qui attẽtera de vous les cõmuniquer & administrer depuis auoir veu ce mien lien, soit deposé,* [Διὸ ἐγὼ ὁ ἐλάχιστος καὶ ἁμαρτωλὸς, ὡς πιστευθεὶς τὸν θρόνον τοῦ μεγάλου ἀποστόλου Πέτρου, ἀφορίζω σέ τε κἀκείνην τῆς μεταλήψεως τῶν ἀχράντων μυστηρίων Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν· οὐ μὴν, ἀλλὰ καὶ πάντα τὸν ἐπίσκοπον ἢ κληρικὸν ὄντα τοῦ τάγματος τῆς ἁγίας ἐκκλησίας, τολμῶντα ἐπιχειρῆσαι καὶ μεταδοῦναι ὑμῖν, ἀφ' ἧς ὥρας ἀναγνῶτέ μου τὸν παρόντα σειύδισμον, ἀπὸ καθαίρεσιν εἶναι). Et ce n'est pas moins qu'vn Patriarche d'Alexandrie, qui a recueilly cette celebre Sentence Papale. Au reste, ce Moindre de tous, n'est pas moins que ce que nous voyons dans l'Antiquité, *l'Apostolique, Apostolicus; le Seigneur Apostolique, Dominus Apostolicus; le Pere Apostolique,* ὁ ἀποστολικὸς πατήρ; *l'Euesque Apostolique,* ἀποστολικὸς ἐπίσκοπος; *le Pontife Apostolique,* ὁ ἀποστολικὸς ἀρχιερεύς; *le Prelat de la Somme Apostolique* , Apostolicæ *Summæ Præsul; le Pape de la Chaire Apostolique , Apostolicæ Cathedræ Papa; le Pape Oecumenique,* ὁ Οἰκουμενικὸς Πάπας; *le Tres-Coryphée Pape,* (c'est à dire, *Tres-Superieur,*) κορυφαιότατος Πάπας; *le Prince des Pasteurs, Pastorum Princeps; le Coangelique Pere des Peres, Coangelicus Pater Patrum; le Seigneur Coangelique Hierarque,* δεσπότης ἰσάγγελος ὁ ἱεράρχης; *le Pape Coangelique, Coangelicus Papa; le Patriarche des Patriarches & le Grand Prestre des Grands Prestres, Patriarcha Patriarcharum & Summus Sacerdos Summorum Sacerdotum; le Souuerain Pontife du grand & premier Siege, Magnæ ac Primæ Sedis Summus* Pontifex; *Nostre Tres-sainct Seigneur &* President *Beatissime,* ὁ δεσπότης ἡμῶν ὁ ἁγιώτατος καὶ μακαριώτατος Πρόεδρος; *le Tres-sainct Seigneur & Grand Pontife,* ὁ ἁγιώτατος δεσπότης, καὶ μέγας ἀρ-

Georg. Alex. in Vita Chrys. Impress. Anglic. 1612.

χιερεὺς; *le Pontificalissime President de la summité Apostolique*, ὁ τῆς ἀποστολικῆς ἀκροπόλεως ἀρχιερατικώτατος πρόεδρος; *le Pontife & President de la Chaire vniuerselle*, ὁ ἀρχιερεὺς καὶ πρόεδρος τῆς οἰκουμενικῆς καθέδρας; *le Patriarche de tous les Sieges*, ὁ πατριάρχης πάντων τῶν θρόνων; *le Successeur du Coryphée* (ou, *Prince*,) τοῦ κορυφαίου διάδοχος; *le Chef de l'Eglise, Caput Ecclesiæ; l'Archeuesque*, ὁ ἀρχιεπίσκοπος; *l'Archeuesque Oecumenique*, ὁ οἰκουμενικὸς ἀρχιεπίσκοπος; *l'Euesque des Euesques, Episcoporum Episcopus; le Protothrone de l'Eglise Oecumenique*, ὁ Πρωτόθρονος τῆς οἰκουμενικῆς ἐκκλησίας; *le supreme sommet des Apostres*, ἡ κορυφαία τῶν ἀποστόλων ἀκρότης; *l'Organe du sainct Esprit*, τὸ ὄργανον τοῦ ἁγίου Πνεύματος; *le Gardien de la Foy*, ὁ φύλαξ τῆς πίστεως; *le Vengeur du violement de la Foy, Violatæ Fidei vindex; le Chef de toute la Foy*, ἡ κεφαλὴ ὅλης τῆς πίστεως; Et le siege Romain, n'est pas moins que *le sainct Siege*, ὁ ἅγιος θρόνος; *le Throne Apostolique, Apostolicus Thronus; le supreme Throne Apostolique*, ὁ κορυφαιότατος ὁ ἀποστολικὸς θρόνος; *le Siege du Prince des Apostres, Sedes Principis Apostolorum; le Throne du Prince Pierre*, ὁ θρόνος τοῦ κορυφαίου Πέτρου; *le Siege Apostolique du Portier du Royaume des Cieux, Regni cælestis Clauigeri Apostolica Sedes; la Chaire Apostolique, Cathedra Apostolica; le Maistre des autres Sieges*, τῶν λοιπῶν θρόνων διδάσκαλος; *la Mere & la Maistresse de toutes les autres Eglises, Omnium Ecclesiarum Mater & Magistra; la Colomne incorruptible des Eglises, Incorrupta columna Ecclesiarum; la Communion Apostolique, Communio Apostolica; le Chef de toutes les Eglises*, ἡ κεφαλὴ πασῶν τῶν ἐκκλησιῶν; *la Primauté des Eglises, Primatus Ecclesiarum; la Principauté de la Diuine Puissance*, ἡ ἀρχὴ τῆς θείας ἐξουσίας; *l'Eglise Matrice, Matrix Ecclesia;*

*la*

*la Principauté de la dignité Episcopale*, ὁ πρεσβεῖον τῆς ἐπισκοπικῆς ἀξίας; *la Principauté du Sacerdoce*, ἡ ἀκρότης τῆς ἱερωσύνης Apres cela, Beze s'étonnera-t'il que sainct Mathieu ait écrit, en faisant le dénombrement des Apostres: *Le premier est Pierre*; & pretendra-il que ce mot de *Premier*, ait esté adjousté par quelqu'vn qui vouloit établir la Primauté de sainct Pierre? Mais n'ont ils point veu au mesme lieu de Sozomene que ie viens d'alleguer, que sainct Paul Euesque de Constantinople fut rétably par Sentence du Pape Iules, en mesme temps que le Patriarche d'Alexandrie sainct Athanase, & Marcellus Primat d'Ancyre en Galatie, & Asclepas Euesque de Gaze en Palestine, & Lucius Euesque d'Andrinopoli en Thrace; Que le Pape Iules cita quelques-vns des Euesques d'Orient qui les auoiét condamnez, pour rendre compte de leur attentat de n'en auoir rien communiqué au sainct Siege, & les menaça tous de chastiment, s'ils en vsoient plus ainsi à l'aduenir, *& s'ils ne cessoient de faire de telles innouations*; [εἰ μὴ παύσοιντο νεωτερίζοντες; Et que ces Euesques d'Orient aduoüerent dans leur réponse, *que l'Eglise Romaine auoit partout la Primauté, comme ayant esté dés le commencement faite l'Eschole des Apostres, & la Metropole de Religion & Pieté, encore que les Introducteurs de la Doctrine fussent venus de l'Orient*; [φέρειν μὲν γὰρ πᾶσι φιλοτιμίαν τὴν Ῥωμαίων ἐκκλησίαν ἐν τοῖς γράμμασιν ὁμολογοῦσιν, ὡς Ἀποστόλων φροντιστήριον, καὶ Εὐσεβείας μητρόπολιν ἐξ ἀρχῆς γεγενημένην, εἰ καὶ ἐκ τῆς ἕω ἐνεδήμησαν αὐτῇ οἱ τοῦ δόγματος εἰσηγηταί. Et en suite que, quelques indignez qu'ils fussent, ils ne pûrent qu'inuenter pour picquotter, sinon de dire, *que s'ils estoient moindres*

Cap. 10.

Lib. 3. cap. 7.

*par la grandeur & estenduë de l'Eglise, ils auoient pour le moins de l'aduantage en la Vertu & élection d'une maniere de viure plus reguliere;* [οὐ παρὰ τοῦτο δὲ τὰ δεύτερα φέρειν ἠξίουν ὅτι μὴ μεγέθει ἢ πλήθει ἐκκλησίας πλεονεκτοῦσιν, ὡς ἀρετῇ καὶ προαιρέσει νικῶντες.

## (Article VI.

## *Patriarchat Uniuersel.*)

S'ILS n'ont rien leu de cela, ie leur pardonne, pourueu qu'ils lisent ce qui fut recogneu & dit par les Officiers de l'Empereur Marcian au Concile de Chalcedoine, quoy qu'ils fauorisassent & protegeassent Anatolius Patriarche de Constantinople,

Concil. Chalcedonen. Act. 16.

qui s'aduantageoit tant qu'il pouuoit: *De ces choses qui ont esté produites de part & d'autre, il appert que la Primauté auant tous, & l'honneur principal a esté conserué par les Canons au Tres-aymé-de-Dieu Archeuesque de l'ancienne Rome,* [ἐκ τῶν πεπραγμένων καὶ ἐκ τῆς ἑκάστου καταθέσεως συνορῶμεν, πρὸ πάντων μὲν τὰ πρωτεῖα καὶ τὴν ἐξαίρετον τιμὴν κατὰ τοὺς κανόνας, τῷ τῆς πρεσβύτιδος Ῥώμης θεοφιλεστάτῳ ἀρχιεπισκόπῳ φυλάττεσθαι. Et puis, qu'ils lisent le cinquiéme Canon du Concile de Sardique, qui est couché en ces termes: *Hosius Euesque a dit: Il semble à propos que si quelque Euesque est deferé, & que les Euesques de la Prouince l'ayent deposé, & que par forme d'appel il ait recours au Beatissime Euesque de l'Eglise de Rome, & qu'il le vueille entendre, & qu'il estime juste que l'affaire soit de nouueau reueuë & examinée; Il daigne écrire aux Coëuesques qui sont proches de la Pro-*

Digitized by

*uince, qu'ils ayent à penetrer ſoigneuſement & auec diligence tout le detail, & par la bonne Foy de la Verité, prononcer jugement ſur l'affaire. Que ſi quelqu'vn demande que ſon affaire ſoit encore derechef entenduë, & qu'il ſemble à propos qu'à ſa priere l'Eueſque de Rome doiue juger de l'affaire, & que de ſes coſtez il enuoye des Preſtres,* (que l'on appelle communément *Legats à Latere*, ἀπὸ τοῦ ἰδίου πλευροῦ πρεσβυτέρους) *il ſera au pouuoir du meſme Eueſque* (de Rome, s'entend) *de faire ce qu'il en ordonnera & preſcrira pour le mieux, & d'enuoyer gens qui jugent auec les Eueſques, pourueu qu'ils ayent l'authorité de celuy par lequel ils ſont enuoyez : Et de ce, en ſoit fait vne Reigle Fondamentale. Et s'il eſtime, que ce ſoit aſſez pour l'inſtruction de l'affaire & Sentence de l'Eueſque, il en vſera tout ainſi qu'il ſemblera le plus expedient à ſon treſprudent Conſeil. A quoy les Eueſques ont reſpondu ; Nous le trouuons bon, & ſommes d'aduis des choſes qui viennent d'eſtre dites.* [Ὅσιος ἐπίσκοπος εἶπεν· ἤρεσεν ἵν' εἴ τις ἐπίσκοπος καταγγελθείη, καὶ συναθροισθέντες οἱ ἐπίσκοποι τῆς ἐνορίας τῆς αὐτῆς τοῦ βαθμοῦ αὐτὸν ἀποκινήσωσι, καὶ ὥσπερ ἐκκαλεσάμενος καταφύγῃ ἐπὶ τὸν μακαριώτατον τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας ἐπίσκοπον, καὶ βουληθείη αὐτοῦ διακοῦσαι, δίκαιόν τε εἶναι νομίσῃ ἀνανεώσασθαι αὐτοῦ τὴν ἐξέτασιν τοῦ πράγματος, γράφειν τούτοις τοῖς συνεπισκόποις καταξιώσῃ τοῖς ἀγχιστεύουσι τῇ ἐπαρχίᾳ ἵν' αὐτοὶ ἐπιμελῶς καὶ μετ' ἀκριβείας ἕκαστα διερευνήσωσι, καὶ κατὰ τὴν τῆς ἀληθείας πίστιν, ψῆφον περὶ τοῦ πράγματος ἐξενέγκωσιν. Εἰ δέ τις ἀξιῶν καὶ πάλιν αὐτοῦ τὸ πρᾶγμα ἀκουσθῆναι, καὶ τῇ δεήσει τῇ ἑαυτοῦ τὸν Ῥωμαίων ἐπίσκοπον κινεῖν δόξειεν, ἀπὸ τοῦ ἰδίου πλευροῦ πρεσβυτέρους ἀποστείλοι, εἶναι ἐν τῇ ἐξουσίᾳ αὐτοῦ τοῦ ἐπισκόπου, ὅπερ ἂν καλῶς ἔχειν δοκιμάσῃ καὶ ὁρίσῃ, δεῖν ἀποσταλῆναι τοὺς μετὰ τῶν ἐπισκόπων κρινοῦντας, ἔχοντάς τε τὴν αὐθεντίαν τούτου παρ' οὗ ἀπεστάλησαν· καὶ τοῦτο θετέον. Εἰ δὲ ἐξαρκεῖν νομίσῃ πρὸς τὴν τοῦ πρά-

*ματος ἐπίγνωσιν καὶ ἀπόφασιν τοῦ ἐπισκόπου, ποιήσῃ ὅπερ αὐτῇ ἐμφερῆ, τῇ αὐτοῦ βουλῇ καλῶς ἔχειν δόξῃ. ἀπεκρίναντο οἱ ἐπίσκοποι· τὰ λεχθέντα ἤρεσε. Tu n'as donc que faire d'appeller aux Eues-*

Lib. 1. cont. Iulian. *ques de l'Orient* (diray-je au Caluiniſte, comme S. Auguſtin diſoit au Pelagien) *parce qu'auſsi ils ſont Chreſtiens, & que cette Foy de l'vne & l'autre partie de la Terre, eſt Vne, parce que cette Foy eſt Chreſtienne: Et puis, certainement la Terre Occidentale t'a engendré, l'Egliſe Occidentale t'a r'engendré. [Non eſt ergo quòd prouoces ad Orientis Antiſtites, quia & ipſi vtique Chriſtiani ſunt, & vtriuſque partis Terrarum Fides iſta Vna eſt, quia & Fides ipſa Chriſtiana eſt: Et te certè Occidentalis Terra generauit, Occidentalis regenerauit Eccleſia.* Mais, qui a-t'il à dire apres la declaration de Menas Patriarche de Cōſtantinople, quand il dit au

Act. 4. Concile de Conſtantinople: *Nous ſuiuons comme ſçait voſtre Charité, le Siege Apoſtolique & luy obeyſſons: & auons ſes Communicateurs, pour Communicateurs, & condamnons ceux qu'il a condamnez [ἡμεῖς γὰρ ὡς καὶ ἡ ὑμετέρα οἶδεν ἀγάπη, τῷ ἀποστολικῷ θρόνῳ ἐξακολουθοῦμέν τε καὶ πειθόμεθα· καὶ τοὺς κοινωνικοὺς αὐτοῦ, κοινωνικοὺς ἔχομεν, καὶ τοὺς ὑπ' αὐτοῦ κατακριθέντας καὶ ἡμεῖς κατακρίνομεν·* Tellemēt qu'il n'y a pas dequoy trouuer à redire, que S. Cregoire diſe ſi hautement quand il

Lib. 7. Indict. 2. Epiſt. 63. écrit à Iean Eueſque de Syracuſe: *Car quant à ce qu'ils diſent de l'Egliſe de Conſtantinople; qui doute qu'elle ne ſoit ſujete au Siege Apoſtolique? ce que le Tres-Religieux Seigneur Empereur & noſtre Frere Euſebe Eueſque de la meſme Ville, proteſtent aſsiduëment. [Nam de Conſtantinopolitana Eccleſia quod dicunt; quis eam dubitet, Sedi Apoſtolicæ eſſe ſubjectam? quod & Dominus piïſsimus Imperator & Frater noſter Euſebius einſdem Ciuitatis Epiſcopus, aſsiduè profitentur.*

{ARTICLE

Digitized by Google

(ARTICLE VII.

*Conclusion & Declaration de la France.)*

POVR conclusion, nos Mal-cõtens & leurs trouppes mutinées font en cette question comme les chicaneurs, qui font playder les autres malgré qu'ils en ayent, & qui interuiennent à tout sans aucun fondement. Et à bien prendre l'affaire, ce n'est pas vne question du Peuple, c'est vne question d'Euesque; Sçauoir si l'Euesque, l'Archeuesque, le Primat, le Patriarche, a quelque Superieur dans l'Eglise ? Nonobstant cela, comme d'vne question, l'on vient à l'autre, l'on est venu à celle-cy: En laquelle, qui est l'homme de bonne foy & de bon sens, qui peut souffrir que l'on dispute, Si le Patriarche de l'Occident, si l'Euesque des Euesques; qui est le tiltre que l'on a tousiours donné à Rome, est le Superieur des Euesques? pour lesquels vous disputez, comme l'on dit, de la Chappe à l'Euesque, nul des Occidẽtaux ne disputant l'Appel, & par consequent la Superiorité.

ET afin aussi que nul de vous n'ignore l'importãce de cette seule consideration du Patriarchat de l'Occident annexée & inseparable du Siege Romain, & le premier degré de sa Iurisdiction, il ne faut que se souuenir de l'argument de l'Empereur Basile & de l'Eglise contre Photius: Celuy qui ne communique à aucun Patriarchat, ne communique point à l'Eglise; Vous ne cõmuniquez à aucun Patriarchat, ne communiquans point à vostre Patriarchat; Donc

vous ne communiquez point à l'Eglise. C'est-pourquoy le sixiéme Concile Oecumenique de Constan-
Act. 18 tinople dit à l'Empereur Constantin Pogonat: *Nous prions vostre Sapience Imperiale, que les exemplaires de ce Decret soient enuoyez aux cinq Thrones Patriarchaux,* [ἐκδοθῶσι τοῖς πέντε πατριαρχικοῖς θρόνοις.] L'ordre des Sieges est Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche & Hierusalem: Et commençant par Rome, l'inscription est: *Au Throne Apostolique du Sainct, & Prince des Apostres Pierre, assauoir Agathon Tressainct Pape de l'ancienne Rome,* [τῷ ἀποστολικῷ θρόνῳ τοῦ ἁγίου, καὶ κορυφαίου τῶν ἀποστόλων Πέτρου, ἤγουν Ἀγαθῶνι τῷ ἁγιωτάτῳ Πάπᾳ τῆς πρεσβυτέρας Ῥώμης. Quant au Patriarchat de Rome, c'est le moins que vos gens sçauroient faire que d'en interpreter ce passage de S. Athanase en cette grande & celebre Epistre qu'il écrit aux Solitaires, où parlant de la fureur des Ariens contre le Pape Liberius, il represente comme ils le traitterent *sans aucune crainte que Rome est le Throne Apostolique, ny reuerence que c'est la Metropolitaine de la Romanie, ny mesme souuenance, qu'auparauant dans leurs Lettres ils les auoient appellez hommes Apostoliques,* [καὶ οὐχ ὅτι ἀποστολικός ἐστι θρόνος, ᾐδέσθησαν, οὐδ᾽ ὅτι μητρόπολις ἡ Ῥώμη τῆς Ῥωμανίας ἐστὶν εὐλαβήθησαν, οὐδ᾽ ὅτι πρότερον ἀποστολικοὺς αὐτοὺς ἄνδρας γράφοντες εἰρήκασιν, ἐμνημόνευσαν. C'est ce Liberius qui est appellé
Lib. 15. par Ammian Marcellin, *Le grand Prestre de la Loy Chrestienne,* [*Christianæ Legis Antistes,* que Constantius pressoit alors infiniment, de deposer d'vne simple signature, S. Athanase: *per Subscriptionem* (dit-il) *abijcere sede Sacerdotali;* [*Car estant* (poursuit-il) *tousiours contraire & mal-affectionné à Athanase, encore qu'il sceust que cela auoit*

Digitized by Google

*esté fait, toutefois il taschoit d'vn ardent desir que cela fust confirmé par l'authorité par laquelle les Euesques de la Ville Eternelle sont plus que les autres :* [ *Id enim ille Athanasio semper infestus, licet sciret impletum, tamen auctoritate quâ potiores Æternæ Vrbis Episcopi, firmari, desiderio nitebatur ardenti.*

CONCLVONS donc auec nos Peres au secõd Concile de Tours, où l'on parle des Reigles dõnées par le Pape Innocẽt premier, à nostre sainct Victricius Archeuesque de Roüen, & où assiste & signe nostre Pretextat, par lequel nous commençons, continuons, & concluons nostre Oeuure ; remontans à la premiere source par ce qu'ils disoient de leurs Peres : *Nos Peres ont tousiours obserué, ce que l'authorité des Prelats du Siege Apostolique a ordonné,* Can. 20. [ *Et Patres nostri hoc semper custodierunt, quod eorum præcepit auctoritas.* Tellement que sur ce que vous auez mal à propos, & dit & creu du Sainct Pere & de Nous, il n'y a plus qu'à dire à vn chacun de vous autres, ce qu'Optat disoit à Parmenien, sur vn autre sujet de Controuerses des Donatistes : *Ostez cette Calomnie, & vous serez des nostres.* [ *Tolle* Lib. I *hanc Calumniam, & eris noster*; Et, que sainct Augustin sçauoit aussi bien que vous, & toute l'Eglise d'Afrique auoit bien autant d'interest que vous de sçauoir, si le supreme Episcopat de Rome, comme ils l'ont declaré dés l'entrée de cette question, estoit fondé sur la parole de Dieu, de laquelle sainct Paul vous reproche icy, aussi bien qu'ailleurs : *La Parole de Dieu, est elle venuë de vous ? ou, n'est-elle venuë qu'à vous ?* pour ne vouloir ny compagnons ny superieurs : Car il n'y a enfant qui ne sçache, qu'elle est venuë en France, de toutes parts, de Rome. Et cepen-

Digitized by Google

dant, sainct Augustin qui doit finir comme il a commencé ce Traitté, vous dira pour l'Eglise d'Afrique comme il disoit aux Donatistes : *Ie pense que l'Euesque Cyprien peut bien sans luy faire aucune iniure, estre comparé à l'Apostre Pierre, pour ce qui regarde la Couronne du Martyre : Autrement, ie deurois craindre d'estre injurieux à Pierre. Car qui ne sçait, que cette Principauté d'Apostolat, est preferable à quelque Episcopat que ce puisse estre? Mais, bien que la grace des Chaires soit distante, la gloire du Martyre n'est pas differente.* [*Puto quòd sine vlla sui contumelia Cyprianus Episcopus Petro Apostolo comparatur, quantùm attinet ad Martyrij Coronam. Cæterùm, magis vereri debeo, ne in Petrum contumeliosus existam : Quis enim nescit illum Apostolatus Principatum, cuilibet Episcopatui præferendum? Sed etsi distat Cathedrarum gratia, vna est tamen Martyrum gloria.* Et tout cela, c'est sainct Augustin à qui vous auiez recours, que ie vous tire des mains, & qui ne merita iamais mieux qu'en cette occasiõ, d'estre appellé par sainct Bernard, *validißimus malleus Hæreticorum*, ceſt à dire, vostre vray fleau, & le grand marteau pour assommer le Schisme qui destruit l'Vnité, & l'Herese qui confond la Doctrine.

Lib. 2. de Bapt. cont. Donat.

Ser. 80. sup Cãt.

QVESTION SECONDE.

# QVESTION SECONDE.

## *DES TRADITIONS,*

### *OV*

### *Toutes les autres Questions particulieres des Controuerses sont comprises.*

LE MINISTRE.

IL ne reste plus que la Reigle generale des Traditions dont ie vous demande le dernier éclaircissement, & puis vous me laisserez mediter à loisir tout ce que vous me dites, me recommandant à la grace de Dieu & à vostre diligence qui en peu comprend beaucoup, & qui nous peut donner tout d'vne veuë sans faire plus grand chemin, toute la découuerte de ces Questions infinies dont l'on charge les Controuerses fort peu edificatiuement & vtilement. C'est ce que vous nous representez au langage de ce iudicieux, solide & eloquent Docteur de France, Vincent de Lerins, quand il explique ce mot de l'Apostre à l'Euesque Timothée, *Garde bien le Depost*, [*Depositum Custodi*, & que vous nous dites comme luy: *Qu'est-ce à dire, Depost? C'est à dire, Ce qui t'a esté confié, & non pas ce que tu as inuenté; ce que tu as receu, & non pas ce que tu t'es imaginé;* Cap. 27.

OOOoo

*Une chose qui n'est pas d'esprit, mais de doctrine; d'vsurpation priuée, mais de Tradition publique; qui est menée iusqu'à toy, & non pas qui est sortie de toy; en laquelle tu ne dois pas estre Autheur, mais Gardien; non Instituteur, mais Sectateur; non conduisant, mais suiuant.* [*Quid est Depositum? id est, Quod tibi creditum est, non quod à te inuentum: quod accepisti, non quod excogitasti: rem non ingenij, sed doctrinæ: non vsurpationis priuatæ, sed publicæ Traditionis: rem ad te perductam, non à te prolatam: in qua non Auctor debes esse, sed Custos; non Institutor, sed Sectator; non ducens, sed sequens.*

## L'ARCHEVESQVE.

### (ARTICLE I.

### *Qu'il faut necessairement des Traditions.*)

EST-IL possible, que sainct Paul nous enseigne & nous ordonne d'enseigner par Traditions, & que l'on n'ait point d'égard aux Traditions? Car sainct Paul écriuant à Timothée sa deuxiéme Epistre, qui est sa dixiéme, deuxiéme de Rome, & premiere de ses Liens, en la cinquantiéme année du Christianisme, vn peu aprés sa premiere defense deuant Neron; il appelle son Timothée à Rome & l'exhorte d'y amener S. Marc, qui est le rendez-vous general où tout fraischemẽt au Chapitre precedent ie vous viẽs de mener, & deuant cela luy dit: *Toy donc, mon Fils, sois fortifié en la grace laquelle est en Jesus-Christ: Et ce que tu as oüy de moy deuant plusieurs Témoings, Commets-le à gens fideles qui puissent estre capables d'Enseigner aussi les autres.* Pas-

Epist. 2. ad Tim. cap. 2.

Digitized by Google

ſage qui eſt ſi clair, *qu'il ſemble* (comme Tertullien diſoit d'vn Paſſage du meſme ſainct Paul aux Theſſaloniciens) *eſtre écrit auec vn rayon du Soleil*, [*Vt ipſius Solis radio putem ſcriptum, ita claret.* Sainct Paul adiouſte quelques verſets apres, ce qui eſt fort ſignificatif & tres-exprés pour nous, qu'il en faut demeurer là, *Qu'il ne nous faut point amuſer à debattre de paroles* (μὴ λογομαχεῖν) *que c'eſt vne choſe qui n'eſt bonne à rien, & qui ne fait que peruertir pluſtoſt qu'édifier ceux qui écoutent.* Et vn verſet apres: *Fuy les paroles vaines & profanes: Car elles paſſent plus auant en impieté & leur parole ronge comme vn chancre* (ou, *vne gangrene*, ὡς γάγγραινα) *entre leſquels eſt Hymenée & Philete.* Ceux qui n'entendent pas cela, Tertullien cy-deſſus allegué à raiſon de les appeller *les Hiboux des Eſcritures*, (*Qualiter accipient Lucifugæ iſti Scripturarum*) qui fuyent les lieux clairs & cherchent les obſcurs. *C'eſt ce que crie* (ſur le ſujet des Traditions contre les Innouations & nouuelles Inuentions, dit ſainct Vincent de Lerins) *& qu'en repetant crie & à tous, & touſiours & par tout par ſes Lettres crie, ce Vaiſſeau d'Election, ce Maiſtre des Nations, cette Trompette des Apoſtres, ce Heraut de la Terre, ce Confident du Ciel: Que ſi quelqu'vn annonce Nouueau Dogme, qu'il ſoit Anathematiſé. Et au contraire, de certaines grenoüilles* (puiſqu'il n'en excepte point celles du Lac de Geneue, ie ne les en daignerois excepter, auſſi bien peut-on dire d'elles ce que l'Orateur Romain diſoit d'vn commencement de Printemps, & mandoit à ſon amy, de la campagne, *ranæ ῥητορεύουσι*) *& mouſcherons & mouſches qui meurent preſque auſſi-toſt qu'elles naiſſent, comme ſont les Pelagiens, recrient, & ce aux Catholiques; ſcu: Nous, diſent-ils, guides &*

Lib. de Reſurr. carn.

Cap. 14.

Digitized by Google

*Autheurs, sous nous Chefs & premiers, sous nous Interpretes & expositeurs, condamnez ce que vous teniez, tenez ce que vous condamniez, reiettez la Foy de l'Antiquité, les Statuts des Peres, les Deposts des Majeurs; & receuez, hé quoy finalement? i'ay horreur de le dire : car ce sont choses si superbes, qu'il me semble ne pouuoir non seulement estre soustenuës, mais mesme estre refutées sans vn horrible crime. [Clamat & repetendo clamat, & omnibus, & semper & vbique per Litteras suas clamat ille, ille Vas Electionis, ille Magister Gentium, ille Apostolorum Tuba, ille Terrarum Præco, ille Cœlorum Cōscius; vt si quis Nouum Dogma annuntiauerit, Anathematizetur: Et contrà reclamant ranæ quædam, & cyniphes & muscæ morituræ, quales sunt Pelagiani, & hoc Catholicis; Nobis, inquiunt, Auctoribus, nobis Principibus, nobis Expositoribus, damnate quæ tenebatis, tenete quæ damnabatis: reiicite Antiquam Fidem, Paterna Instituta, Maiorum Deposita; & recipite, quænam illa tandem? horreo dicere : sunt enim tàm superba, vt mihi non modò affirmari, sed ne refelli quidem sine aliquo piaculo posse videantur.*

## (ARTICLE II.

### *Qu'est-ce que les Traditions?*)

C'EST ce que le mesme Vincent de Lerins appelle *le Liure Sacerdotal*, [*Librum Sacerdotalem*, par l'interpretation que sainct Ambroise fait en son troisiéme Liure à l'Empereur Gratian, du mysterieux Liure dont parle l'Apocalypse: Et sainct Augustin, *le Contract de mariage de l'Eglise*, [*Tabulas Matrimoniales*, dont il menace les Heretiques, quand il leur dit si solide-

Cap.7.

De Symbol. l.4.

si solidement & si puissamment, parlant de l'Eglise: *Elle possede tout ce qu'elle a eu en Dot de son Espoux. Je lis son* Ibid. *Contract de Mariage, ie le prononceray tout haut: Escoutez, Heretiques, ce qui est écrit: Il falloit que Christ souffrist & qu'il resuscitast des Morts, & que l'on preschast en son nom la penitence, & la remission des pechez, par toutes les Nations: Toutes les Nations, c'est le Monde, l'Eglise possede tout ce que son Espoux luy a donné en Doüaire: Toute Congregation de quelque Heresie que ce soit, qui est reduite en quelque coin, & sied aux Angles, est Concubine & non Matrone* (c'est à vous, à regarder ainsi de prés à la vostre, si vous n'estes point à quelque coin de Paris, de Roüen, aux Angles d'vn Queuilly, d'vn Charenton, quoy que vous nous puissez alleguer d'Angles droits, & de pierre Angulaire; au lieu d'estre maistres de la Maison, & en estat de gouuerner tout le Peuple.) *O Heresie Arienne, pourquoy nous braues-tu, nous mesprises-tu, voire mesme sur nous, plusieurs choses pour vn temps vsurpes-tu? La Maistresse souffre par toy injure de sa seruante, tu la charges de plusieurs opprobres: Mais encore qu'elle en soit dolente, cette Grande Espouse de Christ, la Saincte Catholique ne te craint pas. Car au premier regard de cet Espoux, tu seras chassée comme Seruante auec tes Enfans. Parce que les Enfans de la Seruante, ne partageront pas auec les Enfans de la Libre.* (Entendez-vous le nom de *Libre*, à qui nonobstant vous voulez oster la Liberté?) *Que l'on recognoisse donc Vne, Saincte & Vraye Royne Catholique, à laquelle Christ a donné vn tel Royaume qu'il luy a donné toute l'estenduë du Monde, & luy ostant les taches & les rides & se la preparant par sa venuë, l'a renduë Toute Belle.* [*Totum poßidet quod à viro suo accepit in Dote. Lego Tabulas*

*Matrimoniales eius, recitabo: Audite, Hæretici, quid scriptum sit: Oportebat Christum pati & resurgere à mortuis & prædicari in nomine eius pœnitentiam & remißionem peccatorũ per omnes Gentes. Omnes Gentes totus Mundus est. Ecclesia totum poßidet, quod à viro suo accepit in Dote: Quæcunque Congregatio cuiuslibet Hæresis in Angulis sedet, Concubina est non Matrona. O Hæresis Ariana, quid insultas, quid exsufflas, quid etiam ad tempus multa vsurpas? Iniuriam à te patitur Domina ab Ancilla, multas ei ingeris contumelias: Licet hæc doleat, non te Magna metuit Sponsa Christi Sancta Catholica. Cùm enim respexerit ille Sponsus, eijcieris tu vt Ancilla cum filiis tuis; Quoniam nõ erunt hæredes filij Ancillæ, cum filijs Liberæ. Cognoscatur Vna, Sancta & Vera Regina Catholica, cui Christus Regnum tale dedit, quòd eam per Totum Mũdum diffundens, ab omni macula & ruga mundans, Totam Pulchram suo aduentu præparauit.* Sur le mesme sujet, le mesme

Lib. 4. de Bapt.

S. Augustin dit aux Donatistes: Le *Don de Beatitude* (ou, *de Felicité & de la Vie Heureuse*) *ne se trouue que dans l'Eglise, laquelle außi est fondée sur la Pierre, laquelle a receu les Clefs & puissance de lier & de délier. Elle est l'Vnique, qui tient & qui possede Toute la Puissance de son Espoux & Seigneur: Par laquelle Puissance Conjugale elle peut mesme enfanter des Enfans, du ventre de ses Seruantes: lesquels s'ils ne s'enorgueillissent point, seront appellez au sort & partage de l'Heritage; & s'ils s'enorgueillissent & que la superbe les emporte, ils en seront exclus & demeureront dehors,* [*Munus autem Beatæ Vitæ non nisi intra Ecclesiam reperitur, quæ super Petram etiam fundata est, quæ ligandi & soluendi Claues accepit. Hæc est Vna, quæ tenet & poßidet Omnem sui Sponsi & Domini Potestatem: Per quam Conjugalem Potestatem, etiam de Ancillis filios parere potest; qui si non superbiant, in*

*ſortem hæreditatis vocabuntur, ſi autem ſuperbiant, extrà remanebunt.*

## (Article III.

### *Que les Traditions ont eſté recogneuës de tout temps, & en France particulierement.)*

Mais reuenons à noſtre excellent Vincent de Lerins, dont la conſultatiõ nous eſt extrememẽt neceſſaire: Elle eſt d'vn bon François, & ancien Eſcriuain François, homme de grand ſens & vertu, au retour d'vn Concile general & compoſé des plus doctes hommes qui ayent iamais eſté, le Concile d'Epheſe, troiſiéme Concile Oecumenique où pour le Pape Celeſtin, le Grand Cyrille preſidoit: Apres ſa Prefa- Cap. 1.
ce, il commence ainſi ſon Liure: *M'enquerant ſouuent auec grand ſoin & tres-grande attention, d'vn fort grand nombre d'excellents perſonnages & en Sainctété & en Doctrine, de quelle façon ie pouuois par vne voye certaine & comme generale & reguliere, diſcerner la verité de la Foy Catholique d'auec la fauſſeté de la Deprauation Heretique, i'ay touſiours preſque remporté d'eux tous pour Réponſe; Que ſoit moy, ſoit autre qui voudroit recognoiſtre les fraudes & éuiter les pieges des Heretiques qui ſe ſouſleuẽt, & demeurer en la ſaine Foy ſain & entier, il deuoit en deux façons auec l'ayde de Dieu munir ſa Foy: A ſçauoir, premierement par l'Authorité de la Loy diuine; & puis apres, par la Tradition de l'Egliſe Catholique.* [ *Sæpè igitur magno ſtudio & ſummâ attentione perquirens à quamplurimis Sanctitate & Doctrina præſtantibus viris, quonam modo poſſim certa quadam & quaſi generali ac regulari via, Catholicæ Fidei veritatem ab Hæreticæ Prauitatis falſitate diſcernere;*

*huiusmodi semper Responsum ab omnibus ferè retuli; Quòd siue ego, siue quis alius vellet exurgentium Hæreticorum fraudes deprehendere, laqueósque vitare, & in Fide sana sanus atque integer permanere; duplici modo, munire Fidem suam Domino adiuuante, deberet: Primò scilicet Diuinæ Legis Auctoritate; tùm deinde, Ecclesiæ Catholicæ Traditione.*

(ARTICLE IV.

*La Pratique des Traditions.*)

POVR voir la pratique de nos Traditions, ne quittons point la France & nostre Vincent de Lerins: Entendons-le encore tout au long, en son neufiéme & dixiéme Chapitre: *Nous en prendrons* (dit-il) *vn exemple; & par excellence, du Siege Apostolique: afin que tout le monde voye plus clair que le iour* (& vous dites que vous n'y voyez goutte!) *auec quelle force, auec quel soin, auec cõbien de contention, la Bien-heureuse Succesion des Bien-heureux Apostres a tousiours defendu l'Integrité de la Religion vne fois receuë. Autrefois donc Agrippinus de memoire digne de veneration, Euesque de Carthage, estima le premier de tous les Mortels, qu'il falloit Rebaptiser, cõtre le Canon Diuin* (il entend par là, la Sainᵭe Escriture) *contre la Reigle de l'Eglise Vniuerselle, cõtre le sens de tous ses Confreres, contre la coustume & les statuts de nos Majeurs. Cette presomption apporta tant de mal, que non seulement elle donna à tous les Heretiques vn exemple de Sacrilege, mais aussi occasion d'Erreur à quelques Catholiques. Alors, comme de tous costez tout le monde se récrioit sur la Nouueauté de la chose, & que tous les Prestres deçà delà s'y opposoient, chacun pour son zele; le Pape Estienne d'heureuse memoire, Prelat du Siege Apostolique y resista, bien*

*ſiſta, bien qu'auec le reſte de ſes Collegues, pardeſſus toutesfois tous ſes Collegues: eſtimant à mon aduis faire vne action digne, s'il ſurmontoit autant tous les autres en deuotion de Foy qu'il les ſurpaſſoit en authorité de Lieu:* (c'eſt à dire, de ſon Siege) *Enfin, en la Lettre qui fut lors enuoyée en Afrique, le meſme ordonna en ces termes: Qu'il ne faut rien Innouer au dela de la Tradition. Il ſçauoit, cet homme ſainct & prudent, que la Raiſon de Pieté n'admettoit rien plus, qu'auec la meſme Foy que toutes choſes eſtoient receuës des Peres, elles fuſſent enſeignées aux Enfans; & qu'il ne falloit pas mener la Religion où nous voulions, mais pluſtoſt la ſuiure où elle nous mene: Et que c'eſt le propre de la modeſtie & grauité Chreſtienne, non de donner ce qui vient de ſoy à ceux qui viennent apres nous, mais de garder les choſes que nous auons receuës par les mains de ceux qui nous ont deuancé. Quel fut donc l'euenement de l'affaire, quel autre que l'ordinaire & accouſtumé? L'on retint l'Antiquité, & l'on chaſſa la Nouueauté. Mais poſsible, cette nouuelle inuention manqua de protection? Au contraire, il y eut pour la fauoriſer vne ſi grande force d'eſprit, de ſi grands torrens d'eloquence, vn ſi grand nombre de Partiſans, vne telle Vray-ſemblance, tant d'Oracles & paſſages de la Loy diuine, mais entendus d'vne façon toute nouuelle, & partant mauuaiſe, qu'il me ſemble que toute cette Conſpiration ne pouuoit en nulle façon eſtre defaite, ſi la Seule Profeſsion de Nouueauté entrepriſe, defenduë & loüée, n'euſt fait abandonner vne cauſe tant approuuée. Finalement, quelle force eut le Concile, ou Decret d'Afrique? Par la grace de Dieu, nulle: Et toutes ces choſes comme ſi c'euſt eſté des ſonges, des fables, des illuſions extrauagantes, furent abolies, abrogées & foulées aux pieds.* [*Vnum aliquod, & hoc ab Apoſtolica potiſsimùm Sede ſumemus: vt omnes luce clariùs videant, Bea-*

*torum Apostolorum Beata Successio, quantâ vi semper, quanto studio, quantâ contentione defenderit susceptæ semel Religionis Integritatem. Quondam igitur venerabilis memoriæ Agrippinus, Carthaginiensis Episcopus, primus omnium Mortalium cõtra Diuinum Canonem; contra Vniuersalis Ecclesiæ Regulam; contra sensum omnium Consacerdotum; contra morem ac instituta Maiorum, rebaptisandum esse censebat: Quæ præsumptio tantùm mali inuexit, vt non solùm Hæreticis omnibus formam Sacrilegij, sed etiam quibusdam Catholicis occasionem præbuerit Erroris. Cùm ergo vndiq; ad Nouitatem rei cuncti reclamarent, atque omnes quaquà versùm Sacerdotes, pro suo quisque studio reniterentur; tunc beatæ memoriæ Papa Stephanus, Apostolicæ Sedis Antistes, cum cæteris quidem Collegis suis, sed tamen præ cæteris restitit: dignum, vt opinor, existimans, si reliquos omnes tantùm Fidei deuotione vinceret, quantùm Loci auctoritate superabat. Denique in Epistola quæ tunc ad Africam missa est, idem his verbis sanxit; Nihil Nouandum nisi quod Traditum est. Intelligebat enim vir sanctus & prudens, nihil aliud Rationem Pietatis admittere, nisi vt omnia, quâ fide à Patribus suscepta forent, eâdem fide Filijs consignarentur: nosque Religionem, non quà vellemus ducere, sed potiùs, quà illa duceret, sequi oportere: Idque esse proprium Christianæ modestiæ & grauitatis; non sua Posteris tradere, sed à Maioribus accepta seruare. Quis ergo tunc vniuersi negotij exitus? quis vtique, nisi vsitatus & solitus? Retenta est scilicet Antiquitas, explosa Nouitas. Sed fortè tunc ipsi nouitiæ adinuentioni patronicia defuerunt? Imò verò, tanta vis ingenij adfuit, tanta eloquentiæ flumina, tantus Adsertorum numerus, tanta Verisimilitudo, tanta diuinæ legis Oracula, sed planè nouo & malo more intellecta; vt mihi omnis ista Conspiratio nullomodò destrui potuisse videatur, nisi Sola tanti moliminis causam ipsa illa suscepta, ipsa de-*

*fensa, ipsa laudata Nouitatis Professio destituisset. Postremò, ipsius Africani Concilij, siue Decreti, quæ vires donante Deo, nullæ; sed vniuersa tanquam somnia, tanquam fabulæ, tanquam superflua abolita, antiquata, calcata sunt.* Iamais Procez ne fut si bien fait, que celuy que vous voyez fait & parfait à la Nouueauté, quelque apparence de raison & quelque faueur qu'elle peust auoir: Et nostre Vincent de Lerins monstre à la conclusion de son Oeuure, que le mesme jugement rendu par le Pape Estienne a depuis esté rendu sur d'autres sujets, par le Pape Celestin & par le Pape Xyste son Successeur qui estoit Seant au S. Siege lors que Vincent de Lerins écriuoit. Cap. 43. siue vlt.

TOVTES ces choses ainsi veuës & meurement pesées, il y a dequoy s'étonner, sans s'étonner, qu'au lieu de la seconde Epistre aux Thessaloniciens, où S. Paul donne non-seulement l'exemple mais le commandement des Traditions, disant: *Parquoy, Freres, soyez fermes, & obseruez les Traditions que vous auez aprises, soit par Parole, soit par nostre Epistre;* ceux de Geneue qui n'entendent ny le bon François ny le mauuais Grec, ont osté du Texte de leur Bible Françoise, le mot de *Tradition*, qui est au Grec & au Latin, & ont mis celuy d'*Enseignement*. 2. Thess. 2.

(ARTICLE V.

*L'Importance des Traditions.*)

POVR en entendre la consequence, il ne faut que lire cet excellent Liure de sainct Basile, qu'il écrit

Digitized by Google

du ſainct Eſprit à ſainct Amphilochius, Eueſque d'Icone. Le vingt-ſeptiéme Chapitre eſt tout de ce ſujet, de la neceſſité des Traditions : eſtant queſtion de monſtrer, pourquoy contre les Heretiques qui ne croyent pas la Conſubſtãtialité du ſainct Eſprit, nous diſons, *Auec le ſainct Eſprit*, & non pas ſeulement, *Au ſainct Eſprit*, apres auoir parlé des deux autres Perſonnes; & comment cette ſyllabe de σὺν qui ſe traduit en noſtre Langue en deux ſyllabes par ce mot d'*Auec*, eſt de Religion, & neantmoins n'eſt que de Tradition. Il commence premierement à dire, que *Des Doctrines & Predications qui ſont conſeruées en l'Egliſe, nous auons les vnes de l'Inſtruction écrite, & nous auons receu les autres de la Tradition des Apoſtres, qui nous ont eſté données comme de main en main, en ſecret & en myſtere; leſquelles tant les vnes que les autres, ont la meſme force pour le fait de la Religion, & n'y a aucun qui y contrediſe pour peu qu'il ſoit verſé aux Loix & vſage de l'Egliſe*, [τῶν ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ πεφυλαγμένων δογμάτων καὶ κηρυγμάτων, τὰ μὲν ἐκ τῆς ἐγγράφου διδασκαλίας ἔχομεν, τὰ δὲ ἐκ τῆς τῶν ἀποστόλων παραδόσεως διαδοθέντα ἡμῖν ἐν μυστηρίῳ παρεδεξάμεθα· ἅπερ ἀμφότερα τὴν αὐτὴν ἰσχὺν ἔχει πρὸς τὴν εὐσέβειαν, καὶ τούτοις οὐδεὶς ἀντερεῖ, ὅστις γε καὶ [κατὰ] μικρὸν γοῦν θεσμῶν ἐκκλησιαστικῶν πεπείραται. Apres que ſainct Baſile a dit cela, il adjouſte ce que vous pouuez voir tout du long en voſtre Impreſſion & Verſion de Baſle, de mil cinq cent cinquante-deux : Que ſi nous entreprenions d'oſter les Couſtumes Non-écrites, & de les rejetter comme n'ayans pas grand' force, nous ferions vn merueilleux effort aux principales parties de l'Euangile, ou pluſtoſt nous reduirions

duirions la Predication Euangelique à vn poinct qu'elle n'en auroit que le nom, [εἰς ὄνομα ψιλόν.] Comme par exemple, pour commencer, dit-il, par le premier & le plus commun, [ἵνα τοῦ πρώτου καὶ κοινοτάτου (πρῶτον) μνησθῶ] de marquer du Signe de la Croix, ceux qui ont esperance au nom de nostre Seigneur Iesus-Christ, *Qui a enseigné cela par écrit?* [τίς ὁ διὰ γράμματος διδάξας;] D'estre tournez du costé de l'Orient quand nous prions, *Quelle Escriture nous a enseigné cela?* [ποῖον ἐδίδαξεν ἡμᾶς γράμμα; Les paroles de l'Inuocation, dit-il, lors que l'on monstre le Pain de l'Eucharistie, & la Couppe de Benediction, [τὰ τῆς ἐπικλήσεως ῥήματα ἐπὶ τῇ ἀναδείξει τοῦ ἄρτου τῆς εὐχαριστίας καὶ τοῦ ποτηρίου τῆς εὐλογίας,] *Qui des Saincts Escriuains nous les a laissées par écrit?* [τίς τῶν ἁγίων ἐγγράφως ἡμῖν καταλέλοιπεν; Car nous ne sommes pas contens des seules choses dont l'Apostre ou l'Euangile a fait mention, mais & deuant & apres nous disons d'autres choses (καὶ προλέγομεν καὶ ἐπιλέγομεν ἕτερα) comme ayans grãde force pour le mystere, & ayans tiré cela de la Doctrine Non-écrite, [ὡς μεγάλην ἔχοντα πρὸς τὸ μυστήριον τὴν ἰσχύν, ἐκ τῆς ἀγράφου διδασκαλίας παραλαβόντες. Nous benissons l'Eau du Baptesme, & l'Huile de l'Onction; & de plus, celuy qui est Baptisé; *Par quels Escrits?* [ἀπὸ ποίων ἐγγράφων;] *N'est-ce pas de la tacite & secrette Tradition?* [οὐκ ἀπὸ τῆς σιωπωμένης τῆς μυστικῆς παραδόσεως; Et l'Onction qui se fait auec l'Huile, *Quelle Doctrine écrite l'a enseignée?* [τίς λόγος γεγραμμένος ἐδίδαξε; Et la Trine Immersion du Baptesme, *d'où vient-elle?* [πόθεν; Et le reste des choses qui se font au Baptesme, Renoncer à Sathan & à ses Anges, *de quelle*

*Escriture est-il?* ἐκ ποίας ἐστὶ γραφῆς; N'est-ce pas de cette non-publiée & secrette Doctrine que nos Peres ont conserué auec vn silence, non pas peu curieux & soigneux, entendus qu'ils estoient que la reuerence & l'authorité des Mysteres se gardent par le Silence? [οὐκ ἐκ τῆς ἀδημοσιεύτου ταύτης καὶ ἀπορρήτου διδασκαλίας ἣν ἐν ἀπολυπραγμονήτῳ καὶ ἀπεριεργάστῳ σιγῇ οἱ πατέρες ἡμῶν ἐφύλαξαν, καλῶς ἐκεῖνοι δεδιδαγμένοι τῶν μυστηρίων, τὸ σεμνὰ σιωπῇ διασώζεσθαι; Car à quel propos, de faire paroistre comme en triomphe dans les lettres, la doctrine des choses qu'il n'estoit pas permis seulement aux Non-Initiez de regarder? [ἃ γὰρ οὐδὲ ἐποπτεύειν ἔξεστι τοῖς ἀμυήτοις, τούτων πῶς ἂν ἦν εἰκὸς τὴν διδασκαλίαν θριαμβεύειν ἐν γράμμασιν; Puis, S. Basile dit que les Apostres & les Peres ont fait comme Moyse, en cachant vne partie des Secrets par la Tradition, & en monstrant l'autre par l'Escriture. Que voulut faire, dit-il, ce grand Moyse, ὁ μέγας Μωϋσῆς, quand il ordonna que tous les lieux du Temple ne fussent pas ouuerts à tout le monde, & que mettant hors des sacrez pourpris les prophanes, & permettant les premiers Porches à ceux qui estoient plus purs, il ne jugea que les seuls Leuites dignes d'estre les Ministres de Dieu, & assigna aux Prestres les Victimes & Holocaustes, & toute la Hierurgie (c'est à dire, la celebration & celebrité des Sacrifices, ) & n'en admet qu'vn, esleu de tous, au Sanctuaire, & encore non pas tousiours, mais vn seul iour de l'année, & en vne seule heure certaine & prescrite pour y entrer: afin que par la nouueauté & la desaccoustumance il regardast auec plus d'admiration, le Sainct des Saincts; Sinon que

de monstrer qu'il sçauoit par la grãde sapience dont il estoit doüé, que le mépris tombe aisément sur ce qui est trop libre & frequenté, & qu'au contraire l'admiration volontiers accompagne ce qui est rare & écarté? [εὖ εἰδὼς ἐκ τῆς σοφίας τῶν μὲν πεπατημένων καὶ αὐτόθεν ληπτῶν προχειρότατον οὖσαν τὴν καταφρόνησιν· τῶν δὲ ἀποκεχωρηκότι καὶ σπανίῳ φυσικῶς πως προσεζευγμένον τὸ περισπούδαστον. En mesme maniere aussi, ceux qui ont ordonné dés le commencement les choses Ecclesiastiques, les Apostres & les Peres, (Ἀπόστολοι καὶ Πατέρες,) ont conserué en cachette & en silence, (ἐν τῷ κεκρυμμένῳ καὶ ἀφθέγκτῳ,) la reuerẽce aux Mysteres: car il n'y a plus de Mystere, depuis qu'vne chose est renduë populaire & vulgaire. [οὐδὲ γὰρ ὅλως μυστήριον, τὸ εἰς τὴν δημώδη καὶ εἰκαίαν ἀκοὴν ἐκφέρειν. Et c'est la raison de la Tradition des choses non-écrites, [τῆς τῶν ἀγράφων παραδόσεως, dit nostre sainct Basile, afin que la cognoissance des Dogmes ne fust pas negligée, & que par la coustume elle ne vint point en mépris chez le Vulgaire. Autre chose est le Dogme, autre chose est la Predication: les Dogmes se taisent, les Predications se publient, [ἄλλο τὸ δόγμα, καὶ ἄλλο, κήρυγμα· τὰ μὲν γὰρ δόγματα σιωπᾶται, τὰ δὲ κηρύγματα δημοσιεύεται. Or c'est vne espece de Silence, que l'Obscurité dont vse l'Escriture, bastissãt les Sentences des Dogmes de telle sorte, qu'à peine les puisse-t'on cõprendre, & seulemẽt autant qu'il en faut pour la necessité de ceux qui les lisent, [σιωπῆς δὲ εἶδος, καὶ ἡ ἀσάφεια, ᾗ κέχρηται ἡ γραφὴ, δυσθεώρητον κατασκευάζουσα τῶν δογμάτων τὸν νοῦν πρὸς τὸ τῶν ἐντυγχανόντων λυσιτελές. Pour cette raison nous regardons tous vers l'Orient quand nous prions, & il y en a peu de nous qui

sçauent que nous cherchons des yeux nostre ancienne Patrie le Paradis, que Dieu planta en Edem, à l'Orient. Et le premier iour du Sabbath (qui est le Dimanche) nous faisons nos Prieres debout, nous n'en sçauons pas toutesfois tous la raison : Car ce n'est pas seulement pour nous ressouuenir par cette posture de se tenir debout quand nous prions, de la grace qui nous a esté donnée au iour de la Resurrection, afin que nous qui sommes resuscitez auec Iesus-Christ, songions que nous deuons chercher les choses d'enhaut ; mais aussi, afin que ce Iour nous semble en quelque façon l'image du Siecle à venir. C'est pourquoy aussi estant le principe des journées, cette journée n'est pas appellée par Moyse, Premiere, mais Vne: *Et a esté fait* (dit-il) *du soir & du matin Vne journée*; cóme s'il ne deuoit point y auoir d'autre journée, mais seulement que la mesme journée se reuolust & se multipliast. Partant, cette mesme Vne & Huictiéme journée signifiant par elle & démonstrant celle qui est vrayment vne & vraye Octaue, de laquelle le Psalmiste fait mention en quelques Inscriptions de ses Pseaumes, represente l'estat qui doit suiure apres ce temps present, la Iournée qui ne doit iamais défaillir (τὴν ἄπαυστον ἡμέραν) qui n'a point de Vespres, (τὴν ἀνέσπερον,) & qui n'en aura point d'autre qui luy succede, (τὸν ἀδιάδοχον) cette Eternité qui ne peut iamais finir, exempte de toute caducité & de vieillesse (τὸν ἄληκτον ἐκεῖνον καὶ ἀγήρω αἰῶνα.) Doncques, necessairement l'Eglise instruit ses Nourrissons à faire ainsi debout leurs Prieres, à ce que par l'assiduë admonition & continuelle ressouuenance & aduertissement

ſement de la vie qui ne doit iamais defaillir, (τῆς ἀτελευτήτου ζωῆς,) nous ne ſoyons point negligens à preparer les Viatiques neceſſaires pour ce paſſage & tranſmigration. Tout le nombre meſme des cinquante jours appellé Pentecoſte, eſt vn monument de la Reſurrection que nous attendons en ce Siecle à venir. Car cette Vne & Premiere Iournée, ſept fois par ſept multipliée, (ἑπτάκις ἑπταπλασιασθεῖσα,) fait les ſept Semaines de la ſacrée Pentecoſte, & commençant par la premiere, finit en ſon principe, cinquante fois reuoluë par ſemblables journées intermediates. Par là elle reſſemble à l'Eternité, comme dans vn mouuement circulaire, prenant ſon commencemēt des meſmes ſignes, & finiſſant par vn retour aux meſmes. C'eſt pourquoy les Loix non-écrites de l'Egliſe, [οἱ θεσμοὶ τῆς ἐκκλησίας,] nous ont enſeigné d'auoir & de monſtrer en l'adoration le port & la contenance de figure droite, [τὸ ὄρθιον σχῆμα,] comme tranſportants par ce manifeſte aduertiſſement, noſtre eſprit des choſes preſentes aux futures. Et toutesfois & quantes que nous fléchiſſons les genoux, & qu'apres les genuflexions nous nous leuons, [καθ' ἑκάστην δὲ γονυκλισίαν καὶ διανάστασιν] nous monſtrons par effet qu'à cauſe du peché nous ſommes tombez en Terre, & que par la benignité & debonnaireté de celuy qui nous a fait, nous ſommes releuez & rappellez au Ciel. Le jour me défaudra & ie n'auray iamais fait, ſi ie veux ainſi repaſſer tous les Myſteres de l'Egliſe qui ne nous ont point eſté donnez par écrit: [ἐπιλείψει με ἡ ἡμέρα, τὰ ἄγραφα τῆς ἐκκλησίας μυστήρια διηγούμενον.] Ie laiſſe donc là le reſte & ne prendray ſimplement

que cette Confession de Foy, que nous croyons au Pere, & au Fils, & au sainct Esprit, *De quels écrits auons nous cela?* [ἐκ ποίων γραμμάτων ἔχομεν; Car si c'est que par la Tradition du Baptesme, par conuenance & congruité de Pieté, nous testifions auoir vne croyance semblable au Baptesme, comme deuans croire ainsi & à raison de ce que nous sommes baptisez; qu'ils nous accordent par la mesme raison & proportion, que nous rendions vne Glorification (qui est le *Gloria Patri* &c.) semblable à nostre Foy. Que s'ils rejettent la mode de nostre Glorification comme Non-écrite; qu'il nous produisent des preuues & demonstrations écrites de la Confession de Foy & de toutes les autres choses que nous venons de rapporter, [Εἰ δὲ τὸν τρόπον τῆς δοξολογίας ὡς ἄγραφον παραιτοῦνται, δότωσαν ἡμῖν τῆς τε πίστεως τῆς ὁμολογίας καὶ τῶν λοιπῶν, ὧν ἀπηριθμησάμεθα, ἐγγράφους τὰς ἀποδείξεις. Finalement, veu qu'il y a tant de choses non-écrites & qui ont vne si grande force aux mysteres de la Religion; [Εἶτα τοσούτων ὄντων ἀγράφων καὶ τοσαύτην ἐχόντων ἰσχὺν εἰς τὸ τῆς εὐσεβείας μυστήριον] comment ne nous accorderont-ils pas vne diction qui des Peres est venuë à nous, que nous auons trouuée non prouenir d'vne accoustumance affectée [ἐκ τῆς ἀνεπιτηδεύτου συνηθείας,] mais estre demeurée entre les Incommüables Ceremonies de l'Eglise, [ταῖς ἀδιαστρόφοις τῶν ἐκκλησιῶν] qui n'a pas peu de raison, & qui n'apporte pas peu d'vtilité à exprimer la force du mystere.

Icy finit l'incomparable suite du Discours du Grand sainct Basile qui ne finira iamais, mais vous si vous me croyez, vos contradictions & broüil-

leries, où ce n'est iamais fait auec vostre raison sans raison. Pesez seulement non la simple authorité, mais les diuins raisonnemẽs de ce diuin Philosophe, & entendez cette douceur de voix qui est volée sur nostre plume, comme cette Cigale que les Fables Grecques disent qui se vint mettre sur la Lyre d'Eunomus, suppleant de son chant la chorde qui se rompit lors qu'il en joüoit en la feste d'Apollon, en la solennité des jeux Pythiques.

(ARTICLE VI.

*Les Poincts qui ne se decident que par la Tradition.*)

APRES cela ie demande à nos Aduersaires, qu'ils nous decident par autre voye que par celle de la Tradition, trois Questions de Religion dont ils condamnent comme nous la negatiue, d'Heresie. La premiere est, *S'il est loisible de Baptiser les petits Enfans?* (desquels sainct Augustin dit: *La Mere l'Eglise leur preste les pieds des autres, afin qu'ils marchent & qu'ils viennent à elle; le cœur des autres, afin qu'ils croyent; la langue des autres, afin qu'ils confessent & facent profession de leur Foy,* [*Accommodat illis Mater Ecclesia aliorum pedes, vt veniant; aliorum cor, vt credant; aliorum linguam, vt fateantur:*) la seconde, *Si le Baptesme des Heretiques est valable?* & la troisiéme, *Si le S. Esprit procede du Pere & du Fils?* A quoy ie pourrois adjouster l'Adoration du mesme sainct Esprit, & l'Innascibilité du Pere, que les Theologiens appellent *Ingenit*, c'est à dire Non-engendré, comme le Fils *Vnigenit*, c'est à dire Vniquement-engendré; *Donne-moy, dis-tu,* (c'est le langage que tient S. Augu-

Serm. 10 de Verb. Apost.

Digitized by Google

ſtin à Maximin Eueſque des Ariens) *des Paſſages où le S. Eſprit ſoit Adoré : Comme ſi des choſes que nous liſons, nous n'en entendions pas auſsi d'autres que nous ne liſons point: mais afin que ie ne ſois pas forcé d'en chercher d'auantage; Toy où as-tu leu que Dieu le Pere n'eſt point engendré, & n'eſt point né, & toutéfois il n'y a rien de plus vray,* [*Da, inquis, Teſtimonia vbi adoratur Spiritus ſanctus: Quaſi non ex ijs, quæ legimus, aliqua etiam quæ non legimus, intelligamus: Sed ne quærere multa compellar; Tu vbi legiſti Patrem Deum Ingenitum vel Innatum, & tamen verum eſt?* Pour ne point parler de la Tranſlation de la Feſte du Samedy au Dimanche, qui eſt vne manifeſte ſuppreſſion du Sabbath ordonné de Dieu, & écrit de ſa main ſur la pierre en ſigne de perpetuité, à la teſte de la Loy & des dix Commandemens, & eternellement rebattu dans les Ceremonies & Propheties. Car nous n'obſeruons pas le Dimanche comme le ſeptiéme jour de la ſemaine, excepté & ordonné de Dieu pour l'abſtinence du trauail corporel & occupation du ſpirituel, mais comme le premier jour: de ſorte qu'encore que ce ſoit touſiours l'obſeruation d'vn jour des ſept de la ſemaine, ce n'eſt pas pourtant l'obſeruation du ſeptiéme iour ſi ſoigneuſement & exactement preſcrite, mais ſimplement du premier des ſept, qui eſt tout le contraire de ce qui ſ'obſeruoit dans l'ancienne Loy. Tellement que l'Egliſe primitiue comptoit cõme nous, le Mercredy & Vendredy pour la quatriéme & ſixiéme Ferie, à cõmencer par conſequent à compter par le Dimanche cõme le premier jour. Et partãt le mécompte des Reformateurs de noſtre Calẽdrier ſe trouuera tout entier, qui penſent

ſent qu'à tout rompre ce n'eſt qu'vn ſimple changement du Samedy au Dimanche : car outre qu'il ne leur eſt pas permis ſans l'authorité de la Tradition que nous ſuiuons, de faire vn tel changement contre l'expreſſe Parole Ecrite, il appert manifeſtement que c'eſt vne Introduction d'vne nouuelle Solennité des Chreſtiens, qui n'a rien de commun auec la Feſte du Sabbath des Iuifs. Qu'ainſi ne ſoit, en la primitiue Egliſe, qu ils vouloient enſeuelir la Synagogue auec honneur, pour monſtrer qu'ils ne vouloient pas ſubſtituer le Dimanche au lieu du Samedy, mais inſtituer de nouueau le Dimanche, comme la particuliere Feſte des Chreſtiens, ils obſeruoient au commencement l'vn & l'autre enſemble : Le Samedy, en memoire du precepte de Moyſe; & le Dimanche, pour celebrer la particuliere Feſte de la Reſurrection de noſtre Seigneur. Mais n'a t'on pas veu combien Dieu a eſté ſoigneux de faire celebrer ce jour particulier du Repos, pour imprimer la memoire de la Creation & de ſes bienfaits, par la recognoiſſance d'vne Feſte particuliere & Memoire éternelle du repos qu'il auoit voulu prendre apres la Creation & perfection de ſon Oeuure? Qui ne voit, que pour cette cauſe, le iour de deuant celuy que Dieu vouloit propoſer aux Iuifs pour commencer la ſolemniſation du Sabbath, il leur enuoya deux fois autant de Manne que les iours precedens, & leur commanda d'en recueillir au double, afin que le lendemain qui deuoit eſtre le Sabbath, ils fuſſent libres & ſans aucun ſoin, & diſpenſez de vacquer à aucun œuure corporel? Ce qui fut continué durant les quarante ans.

que le Peuple fut au desert, Dieu doublant à son Peuple sa portion de la Manne le jour de deuant le Sabbath, & intermettãt l'enuoy de la Manne le jour du Sabbath, pour ne leur point donner pretexte de necessité & de distraction ce jour là qu'il leur auoit tant recommandé. Et mesme, il semble que nostre Seigneur nous exhortant de prier que nostre fuite ne soit point le jour du Sabbath, quand la Desolatiõ derniere viẽdra, predite par Daniel, ayt encore l'intention que le Sabbath soit obserué par les Chrestiẽs, nonobstant la suppression des Ceremonies Legales. D'alleguer apres cela, qu'il est écrit en l'Apocalypse, que S. Iean fut rauy en esprit au jour du Seigneur; qui vous a dit, si vous ne recourez à la Tradition de l'Eglise, que le iour du Sabbath ne soit pas le jour du Seigneur qu'il a si curieusement institué, & qui a tousiours esté tenu pour tel dans la Loy? Et puis, anciennement les Prouinces qui ne receuoient point l'Apocalypse & ne la tenoiẽt pas encore pour Liure Canonique, comme autrefois on a veu presque dans tout l'Orient, ne laissoient pas d'obseruer le Dimanche par principe de Religion, mais purement & simplement tirée de la Tradition. A ce chef se peut tres à propos rapporter le changement de la Cene qui signifie vn souper, en vn disner ou déjeuner, & par consequent du temps du soir au temps du matin, que vous obseruez aussi religieusement que nous, sans aucun ordre de l'Escriture par simple Tradition. C'est pourquoy sainct Augustin disoit à Ianuarius, pour dire que c'est la Tradition de l'Eglise, *que cela auoit ainsi pleu au sainct Esprit*, [*Hoc enim*

Epist. 118.

*placuit Spiritui sancto*, en cet excellent Passage que nous auons allegué en nostre premiere Partie. Et apres auoir rendu raison de l'Institution du Sacrement faite au soir, disant que c'estoit pour mieux imprimer dans les esprits la hauteur de ce Mystere, & le rendre plus venerable, & en marquer plus auant la souuenance dans les cœurs des Disciples, que nostre Seigneur en fit sa derniere action pour aller immediatement à sa Passion, il adjouste : *Et c'est pourquoy il ne commanda pas en quel ordre par apres l'on le receuroit, pour laisser lieu de nous le prescrire, à ses Apostres par lesquels il deuoit disposer les Eglises*, [ *Et ideò non præcepit, quo deinceps ordine sumeretur, vt Apostolis per quos Ecclesias dispositurus erat, seruaret hunc locum.* Et en effect, quel particulier eust peu entreprendre ce changement, non plus qu'en la Religion Iudaïque, la Celebration de l'Agneau Paschal au soir au lieu du matin? Ibid.

D'AVTRES que moy vous allegueroient pour monstrer la necessité des Traditions, la perpetuelle Virginité de la Mere de Dieu ; la Croyance qu'auoient ceux qui receürent la Loy Escrite, de l'Immortalité de l'Ame, de la Resurrection des Corps, du dernier Iugement, du Paradis, de l'Enfer, de la Creation & Distinction des Ordres des Anges, de l'Estre & de la Creation des Diables, qu'il falloit auoir par vne autre reuelation que de l'Escriture qui n'en parle point. Car pour la Resurrection de la Chair, il n'y a nulle asseurance que le Liure de Iob fust de ce temps-là, & vos principaux Caluinistes nient que le Passage que nous y lisons, s'entende de la Resurrection : & Daniel & les autres Prophetes, ont esté

plus de sept ou huict cens ans apres la Loy écrite. Outre ces Poincts là de Croyãce, d'autres vous dirõt que Caluin recognoist qu'il y auoit des Exorcistes entre les Iuifs, dont il est fait mention en ce Passage de l'Euangile, où nostre Seigneur leur dit: *Si ie chasse les Diables au nom de Beelzebub, vos Enfans au nom de qui les chassent ils?* Ils vous demanderont, où est prescrite en la Loy cette forme d'Exorciser? Ils vous adjousteront, que la Croyance & la Foy de la Piscine & descente de l'Ange pour la troubler, qui estoit la figure du Baptesme qui nous deuoit guerir de nos infirmitez, apres que l'Ange du Grand Conseil, qui est nostre Seigneur, seroit descendu dans l'Eau; ne pouuoit estre que de Tradition, pour discerner entre la Religion & Superstition; & qu'il n'y en auoit rien d'écrit: Non plus que de l'vsage qu'ils auoient de deliurer vn homme à la Pasque, qui estoit figure de la deliurance du genre humain, par la Pasque de nostre Seigneur. Mais que leur direz-vous quand ils vous reprocheront, que les Apostres alleguent à tout propos la Tradition, & par forme d'Histoire, & par forme d'Argumét? Que leur respondez-vous quand ils vous monstrent trois Traditions signalées dans sainct Paul; la premiere, que Moyse en l'Acte de la celebratiõ de l'Alliance, mesla de l'Eau dans le Sang du Testament dont il arrousa le Peuple, figure prognostique que nous deuions en la Croix & au Baptesme estre arrousez par le Sang de Iesus-Christ, qui est le Sang de nostre Alliance: Et toutefois ce meslange d'Eau auec le Sang n'est point écrit dans la Loy, & ny Moyse ny aucun autre Autheur du Viel Testament

Matth. 12.

Hebr. 9.

Testament

Testament n'en a parlé. La seconde, que Moyse arrousa aussi de ce mesme Sang le Liure de l'Alliance: figure, que le Liure de la Loy & l'Euangile deuoient prendre leur force du Sang de Iesus-Christ: Et de cet arrousement il n'en est parlé nulle part. La troisiéme est, que l'Vrne où l'on conseruoit la Manne, & la Verge d'Aaron, furent mises dans l'Arche, comme Reliques dans le lieu d'Adoration: Mystere dont le vieil Testament n'a fait aucune mention. Et que dites-vous des deux Traditions qui sont dans vne seule & petite Epistre de l'Apostre sainct Iude; L'vne, du combat de l'Ange auec le Diable touchant la sepulture de Moyse, qu'il met en auant comme chose toute cogneuë parmy les Iuifs. Il en tire mesme vn argument, pour vous apprendre à ne plus argumenter contre la Tradition, mais à argumenter par la Tradition, comme cet Apostre fait contre ceux qui blasphemoient contre les Dignitez, ainsi que vous faites encore aujourd'huy; & rapporte & cite les paroles de l'Ange qu'il dit au Demon qu'il terrassoit. L'autre, de la Prophetie d'Enoch du dernier aduenement & venuë de Dieu au iour du Iugement. Où nous monstrerez-vous cette Escriture d'Enoch? comment la receuez-vous, ou souffrez-vous qu'en vostre presence vn Apostre la reçoiue sans Escriture? Escriture qui n'est point Escriture sans la Tradition, la lecture de la Langue Saincte qui n'a point de voyelles, ne se pouuant faire & ne s'estãt jamais faite que par Tradition, comme nous le voyons mesme en nos abreuiatiõs Grecques, Latines & Françoises: Qui est la cause que nostre

VVVuu

Seigneur interrogeant disoit, pour dire, Comment entendez-vous? Comment lisez-vous? *Quomodo legis?*

(ARTICLE VII.

*La Reigle des Traditions.*)

TENONS-nous donc hardiment à la Reigle de sainct Augustin, à laquelle il mesure les Donatistes & l'Eglise contre les Donatistes : *Ce que tient l'Eglise Vniuerselle, & qui n'est point institué par les Conciles, mais a tousiours esté retenu & obserué, est tres-iustement creu ne nous estre donné par Tradition, que par l'Authorité Apostolique,* [*Quod Vniuersa tenet Ecclesia, nec Concilijs institutum, sed semper retentum est, non nisi Auctoritate Apostolica Traditum rectissimè creditur*, Comme par exemple, le Symbole qui est égal à l'Escriture & n'est point Escriture, mais vne Croyance des Apostres donnée de main en main, qui est la Reigle du sens & de l'interpretation que nous deuons donner aux Escritures.

De Bapt. lib. 4.

(ARTICLE VIII.

*De la Tradition du nombre des Liures Canoniques.*)

AINSI sainct Augustin reigloit le nombre des Liures de l'Escriture saincte, & tenoit pour Canoniques ceux que l'Eglise Catholique tient & reçoit pour Canoniques : *Nous receuons* ( disoit-il ) *le Nouueau & Vieil Testament en ce nombre des Liures que l'Authorité de la saincte Eglise Catholique nous donne par Tradition:* [*Nouum & Vetus Testamentum recipimus in illo Librorum numero quem sanctæ Ecclesiæ Catholicæ tradit Auctoritas.*

Serm.191 de Tép.

Et puis: *Les Lettres* ( Ecclesiastiques, Canoniques, Catholiques) *sont celles qu'a receuës & retient l'Eglise espanduë par tout l'Vniuers, laquelle est aussi prophetisée par elles, & comme elle est promise, ainsi est-elle en nos mains exhibée & mise,* [ *Ipsæ sunt enim quas recepit & tenet Eccl. sia toto Orbe diffusa quæ per illas est etiam prophetata , & quemadmodùm promissa , sic reddita.* Disputez si vous pouuez sur ce fondement, contre le Liure des Machabées que ie donne pour exemple de ceux que vous auez retranchez, duquel ie me contente de vous dire en particulier, que sans luy, c'est à dire, sans le recouurement du sainct feu qui y est attesté & décrit, sans lequel l'on ne pouuoit faire aucun Sacrifice dans l'ancienne Loy ( témoin la punition des Enfans d'Aaron) vous ne pouuez monstrer la continuation de la Religion, si ce n'est par la Tradition. Aussi sainct Augustin reçoit les deux Liures des Machabées & les met au rang des Canoniques, en son second Liure de la Doctrine Chrestienne : *Et les deux Liures* (dit-il) *des Machabées,* [ *Et Machabæorum Libri duo ;* apres auoir dit : *Or tout le Canon des Escritures sur lequel nous disons que cette consideration se doit faire, est contenu en ces Liures: Les cinq de Moyse, &c.* [ *Totus autem Canon Scripturarum, in quo istam considerationem versandam dicimus , his Libris continetur: Quinque Moyseos, &c.* Et au quarante-septiéme Canon du troisiéme Concile de Carthage auquel sainct Augustin a souscrit, au dénombrement des Escritures Diuines & Canoniques les deux Liures des Machabées sont mis en mesme rang, *Machabæorum Libri duo*, apres que le Concile a dit : *Item, Il a Pleu, que l'on ne lise rien en l'Eglise sous le nom de Di-*

Cont. Faust. lib. 23.

*uines Escritures, que les Escritures Canoniques. Or les Escritures Canoniques sont, &c.* [*Item, Placuit, vt præter Scripturas Canonicas nihil in Ecclesia legatur sub nomine Diuinarum Scripturarum. Sunt autem Canonicæ Scripturæ, &c.* Et cela est tellement fondé dans l'esprit de sainct Augustin, qu'il allegue comme nous, les Liures des Machabées, pour prouuer qu'il est bon de faire Sacrifice pour les Morts: De sorte, qu'il se trouuera que vous n'auez pas bien fait vostre partie auec sainct Augustin: C'est au Liure qu'il a écrit du soing qu'il faut auoir des Morts, où il dit: *Nous lisons au Liure des Machabées, que le Sacrifice a esté offert pour les Morts,* [*Jn Machabæorum Libris legimus, oblatum pro Mortuis Sacrificium;* Et continuant, il adjouste pour doublement destruire vostre Erreur: *Mais quand mesme nulle part l'on ne liroit rien de cela és anciennes Escritures, l'Authorité de l'Eglise Vniuerselle qui est toute claire en cet vsage, n'est pas petite, où la Recommendation des Morts a aussi son rang aux Prieres du Prestre, qui se font au Seigneur Dieu, à son Autel,* [*Sed etsi nusquam in Scripturis veteribus omninò legeretur, non parua tamen est Vniuersæ Ecclesiæ, quæ in hac consuetudine claret, Auctoritas, vbi in precibus Sacerdotis, quæ Domino Deo ad eius Altare funduntur, locum suum habet etiam Commendatio Mortuorum.* Hé bien Messieurs! que vous en semble? ne nous parlerez-vous plus des Machabées? & ne nous laisserez-vous pas en repos, puisque sainct Augustin non seulement parle en enseignant en ses Liures de la Doctrine Chrestienne, mais en seant & iugeant en vn Concile, au troisiéme Concile de Carthage, & que mesme il en argumente contre Vous, & contre l'Erreur mesme que nous vous combattons?

combattons? En pourriez-vous, mais vous autres qui osez tout, oseriez-vous nous en demander dauantage?

(ARTICLE IX.

*De la Tradition du Purgatoire.*)

AINSI Tertullien reigle aussi par la Tradition, l'Oblation pour les Morts: *Nous faisons*, dit-il, *les Oblations Anniuersaires pour les Morts*, &c. [*Oblationes pro Defunctis, pro Natalitijs, Annuâ die facimus*; en vn grand dénombrement qu'il fait des Traditions, où entr'autres il marque celle-là, *Que nous ne prenons point le Sacrement de l'Eucharistie que de la main des Superieurs*, [*Nec de aliorum manu quàm Præsidentium sumimus*; apres auoir dit, *encore que par le Seigneur il soit commandé à tous de le prendre*, [*Et omnibus mandatum à Domino.* Il adjouste aussi que c'est par Tradition, *que nous tenons pour crime de jeusner le Dimanche*, [*Die Dominico jeiunium nefas dicimus:* Et puis conclud, apres les autres exemples des Traditions qui suiuent: *De ces Disciplines & autres semblables, si vous en demandez la Loy des Escritures, vous n'en trouuerrez aucune: La Tradition vous sera mise deuant les yeux pour Auctrice, la Coustume pour Confirmatrice, & la Foy pour Obseruatrice*: [*Harum & aliarum eiusmodi Disciplinarum si Legem expostules Scripturarum, nullam inuenies: Traditio tibi prætendetur Auctrix, Consuetudo Confirmatrix, & Fides Obseruatrix.* Nous donnerez-vous, cela estant bien compris, la peine de parler du Purgatoire? c'est à dire, de ce Feu que S. Augustin appelle

Lib. de Coron. Milit.

XXXxx

Digitized by Google

Ser. 41. de Sanct. *In Ps. 37. *De Ciu. l. 21. c. 16. *Feu Purgatoire*, [*Purgatorium Ignem*,] *Feu Emendatoire*, [* *Emendatoriũ Ignem*,] *Tourmens Purgatoires*, [* *Purgatoria Tormenta*; qui s'ensuit de là necessairement, s'il y a vne Oblation & Purification des Morts. Bien que Ep. 1. ad Corinth. c. 3. v. 13. In Ps. 37. & alibi. le Purgatoire, ou, comme sainct Paul l'appelle, *Feu Probatoire des Oeuures*, [*Ignis probabit* (Passage des Corinthiens que S. Augustin monstre s'entendre du Purgatoire) à proprement parler, ne soit pas vn poinct de Controuerse, n'y ayant eu & ne pouuant y auoir aucune Religion vraye ou fausse qui ne le croye & qui ne l'ait creu, & recognu vne Purification des Ames apres la separation du corps pour les nettoyer de tout le terrestre qu'vne telle conionction leur apporte, deuant que d'estre au rang des Ames épurées. C'est pourquoy il est appellé *Feu Emendatoire* ou *Feu de Nettoyement*, [*Ignis Emendatorius*, dans sainct Augustin que nous venons d'alleguer, sur *Domine ne in furore tuo* (ou, comme il lit, *In indignatione tua*) *arguas me*. Il ne faut pas auoir de sens & de lecture, pour en douter : C'est où est l'excés des Platoniciens & de Virgile, quand en son sixiéme liure de l'Eneïde il Platonise: Lib. 21. de Ciuit Dei c. 13. *Ils ne veulent pas* (dit sainct Augustin) *qu'il y ait d'autres peines apres la Mort, que Purgatoires*, [*Nullas pœnas nisi Purgatorias volunt esse post Mortem.* Icy l'on pourroit adjouster, qu'en la ville de Delphes il y auoit vne petite Image de Venus qu'on surnommoit *Sepulchrale*, deuant laquelle l'on euoquoit les Ames des Trespassez, pour receuoir les offrandes des liqueurs que l'on leur répandoit. Et pour monstrer qu'il estoit humain & naturel & de deuoir Religieux de secourir les Morts, comme

Digitized by Google

nous auons monstré cy-dessus au troisiéme Chef de nos Controuerses, les Romains estimoient que Libitine qui estoit la Deesse des Funerailles, fust Venus: & faisoient leurs offrandes, ceremonies & sacrifices pour les Trespassez au mois de Féurier, dont il y eut en l'Antiquité question, pourquoy Decimus Brutus s'aduisa de ne les faire qu'en Decembre, où l'on faisoit le seruice d'Acca Laurentia, auec les effusions solemnelles de vin & de laict dessus sa sepulture. Encore, quoy que disent les Huguenots, le croyent-ils, mettans vne Purification du Sang de nostre Seigneur qui les laue à l'instant que l'Ame soüillée se détache auec vn sentiment de Foy: Tellement que ce n'est, à bien prendre l'affaire, que la question des Grecs, si c'est par le Feu, comme dit sainct Paul, ou par autre voye que Dieu fait cette Purification: Car les Grecs ne douterent iamais du Purgatoire; & dans cette Censure de l'Eglise d'Orient que i'ay plusieurs fois alleguée cy-dessus, ils respondent à vos gens qu'ils croyent comme nous vn Purgatoire, ainsi que par l'authorité de sainct Paul, ils s'estoient rendus au Concile de Florence à l'authorité de l'Eglise & à la Tradition. Il en faut donc demeurer à ce qu'en écrit cet ancien Autheur du Liure *de la Vraye & Fausse Penitence*, dont le Liure est mis entre les Liures de sainct Augustin, quoy qu'il ne soit pas de sainct Augustin, mais mesme qu'il cite sainct Augustin: *Celuy-là doit estre auparauant que d'aller au Ciel, purgé du Feu de Purgation, qui a differé en l'autre Siecle le fruict de Conuersion,* [*Priùs purgandus est Igne Purgationis, qui in aliud Sæculum distulit fructum Conuersionis.* Libro de Vera & Falsa Pœn.

Mais à quoy nous arrestons-nous à disputer auec vous du Purgatoire, puisque ceux qui ont esté en Angleterre, sçauent qu'il y a vn Chanoine de l'Eglise de Vvestmunster de Lōdres proche du Palais du Roy, & de celuy du Parlement & où sont les Tombeaux des Roys, lequel est obligé par l'anciéne Fondation que la Prouidence y conserue, & par le deuoir & charge de sa Prebende, de se transporter tous les iours à six heures du matin en la Chappelle Royale, qui est derriere le Chœur de l'Eglise, & là crier à haute voix, au Peuple: *Souuenez vous de prier Dieu pour les Ames des Roys & des Reines, Princes & Princesses, dont les corps sont inhumez en cette Chappelle.* Lequel Office a tousiours continué & continuë depuis & durant le Schisme, & dure encore aujourd'huy, pour confondre ceux qui rompent sur cela la Communion auec nous, & ne la rompent pas auec eux.

## (ARTICLE X.

### *De la Tradition des Indulgences.*)

Icy possible nous demāderez-vous des nouuelles des Indulgēces, qui sont les Remissiōs des peines des pechez, hors des Sacremens: Car il sēble, quoy que i'aye cy-dessus mōstré par Luther qu'encore qu'au cōmencement l'abus des Indulgences ait esté la premiere pierre d'achoppement, il mettoit la Question des Indulgences au rang du Papat & des Conciles, qui n'est pas peu aduoüer, entre les *Non-necessaires supportables Niaiseries;* qu'en ce Poinct les demy-sçauans hesitent

& que

& que les plus ignorans d'entre vous triomphent. Et neantmoins cela ne vaut pas la peine d'en parler, comme tantost disoit fort bien Luther, appellant entr'autres questions mal-faites, celle-cy *pure Niayserie*. Est-il permis à des gens qui ne pratiquent point le Commandement du Seigneur de Remettre les Pechez, c'est à dire, d'administrer aux autres, en les desliant, la Remission des pechez, & qui par consequent, violent l'Article du Symbole qui suit les Articles de l'Eglise & de la Communion des Saincts, *Ie croy la Remission des Pechez*; de venir syndiquer ceux qui la pratiquent dedans & dehors le Sacrement? Et cōme S. Paul a fait à Corinthe, & cōme l'Eglise Vniuerselle tant en Orient qu'en Occident le pratique? 2 Cor. 2
Et cōme vous voulez contrefaire, quand vous imprimez des Pardons de Noé, d'Abraham & de Iesus-Christ, pour retenir le Peuple? Et leur sera-t'il permis d'vn costé, de disputer pour le Sacrement de Penitēce, crians que rien ne se doit faire hors du Sacremēt, & de l'autre à cors & à cry, que la Penitence n'est pas vn Sacrement? Vous y auez aussi bonne grace qu'à nous disputer de la Couppe, sans pouuoir seulement sçauoir que par Nous, c'est à dire par l'Eglise & par la Tradition, ce qu'il y a dans la Couppe, comme fortement nous vous auons monstré au Chapitre de vostre pretēduë plainte du Retranchement de la Couppe. Le Seigneur donne à son Eglise le pouuoir absolu de Remettre, comme bon luy semble, les pechez: Et de pauures seruiteurs mutinez, se mesleront de luy retrancher ce pouuoir, voire mesme de luy retrancher apres luy auoir voulu tout à fait oster?

On appelle cela, non pas faire les Dispensateurs, mais faire les Maistres, se faire justice à soy-mesme, commencer par execution, & confisquer le monde deuant que de luy faire son procez. Mais expliquez-vous, ie vous prie, & ceux qui hesitét en ce poinct. Si vous doutez de la Remission des Pechez; en ce cas, prenez-vous-en au Symbole qui croit la Remission des Pechez, & à l'Euangile qui dit: *De qui Vous* (& non pas *Moy*, quoy que *par moy*) *remettrez les pechez*; & encore, *de qui vous aurez remis les pechez*, parlant du passé, pour apprendre à ne point douter que cela ne se fasse & ne se doiue faire; Et si vous ne doutez que de la Mode de donner ou de faire cette Remission, alors vous n'estes plus sur la Question, mais sur la Dispensation; c'est à dire, Vous n'estes plus en dispute, mais vous entrez en conseil auec Nous, dont nous vous dispensons, que vous ne soyez auec Nous: Autrement, c'est vouloir reformer l'Estat les armes à la main, & forcer, ou ne vouloir pas recognoistre, l'Authorité legitime. Pour Nous, il suffit que nous disions ce que nous auons dit cy-deuant auec Tertullien: *De ces Disciplines & autres semblables, si vous en demandez la Loy des Escritures* (ie vous donne cela, encore que tout visiblement sainct Paul l'ait & pratiqué & écrit) *vous n'en trouuerez aucune: La Tradition vous sera mise deuant les yeux pour Auctrice, la Coustume pour Confirmatrice, & la Foy pour Obseruatrice*; Et que nostre Seigneur a luy-mesme ouuert l'Indulgence en la Synagogue de Nazareth,
Cap.61. quand il tomba sur ce Passage d'Esaye, dans l'Euangi-
Luc. 4. le de S.Luc: *L'Esprit de Dieu sur moy, car le Seigneur m'a*
vers. 18. *Oinct; Il m'a enuoyé pour Annoncer aux Paisibles, pour pen-*

*ſer les contrits de cœur, & pour preſcher l'Indulgence aux priſonniers, & la deliurance à ceux qui ſont enfermez: Pour preſcher l'An de la Reconciliation du Seigneur, &c.* [*Spiritus Domini ſuper me, eò quòd Vnxerit Dominus me; ad Annuntiandum Manſuetis miſit me, vt mederer contritis corde, & prædicarem captiuis Indulgentiam & clauſis apertionem: Vt prædicarem Annum Placabilem Domino, &c.* Ayez cette qualité *de Paiſibles*, que S. Auguſtin vante ſi fort en ſainct Cyprien, & vous entendrez le reſte: auſſi bien, ſainct Luc remarque que noſtre Seigneur, au lieu de lire, *Pour Annoncer aux Paiſibles*, leut, *Pour Euangeliſer les Pauures*, tels qu'il faut que ſoient ceux qui écoutent l'Euangile, auec vn ſens humilié.

## (ARTICLE XI. *Tradition du nombre des Sacremens.*)

AYANT parlé de la Remiſſion & de la Penitence, de ſorte que ie vous ay monſtré que vous ne pouuiez parler contre l'Indulgence, que vous ne parliez pour la rigueur du Sacrement; il eſt raiſonnable, de dire vn mot du Sacrement de Penitence, & du nombre des Sacremens. Si vous ſuiuiez le conſentement de l'Egliſe Grecque & Latine, nous ne ſerions pas en peine de vous monſtrer ce que la Cenſure d'Orient, ou la Réponſe que l'Egliſe de Conſtantinople vous fit, vous a ſi biẽ declaré, en vous proteſtãt la meſme Croyance que nous auons des ſept Sacremens.

NOVS auons aſſez pleinement traitté au Corps de cette ſeconde Partie, de l'Euchariſtie, & ſuffiſamment du Bapteſme, en traittant de la neceſſité du Bapteſme des petits Enfans: Voyons, comme il y

a long-tẽps que vous le desirez, par S. Augustin la pratique de la Penitence & des quatre autres Sacremẽs.

Ie me deurois contenter, de vous opposer l'Angleterre, pour la defense de la Confession qui encore s'y pratique. Et si bien, qu'au Canon cent-treiziéme du Synode de Londres, tenu l'an mil six cens trois, il est permis aux Pasteurs de denoncer à l'Eglise les pechez publics de leurs Parroissiens, mais auec cette restriction: *Qu'il n'est pas loisible de reueler ceux qui leur auront esté confessez en particulier. Que si quelqu'vn* (dit le pretendu Synode) *confesse en particulier à quelque Ministre ses pechez plus secrets, Nous commandons estroitement au Ministre, qu'il se garde bien à tout iamais, à quelque personne que ce soit, de reueler quelque crime de cette sorte, ou peché ainsi confié à sa Foy & à son Secret; Si ce n'est de ce genre de crimes dont le Secret est capital par les Loix de ce Royaume: Qui fera le contraire, soit par le seul fait, Irregulier. [Sed priuatim confessa retegere nefas. Quòd si quis peccata sua occultiora alicui Ministro priuatim confiteatur, districtè Ministro Pręcipimus, ne eiusmodi aliquod crimẽ aut delictum, Fidei ac Taciturnitati suæ taliter commissum, cuiuis personæ aliquando retegat, nisi sit ex eo genere criminũ, quorum occultatio ex Legibus huius Regni sit capitalis: Qui contrà fecerit, eo ipso Irregularis esto.* Mais c'est vous à ce coup qui supprimans le Secret & le Sacrement & la Penitence tout ensemble, estes Irreguliers si vous ne voulez croire ce qui est dans la Reigle Commune, & entendre ce qui est écrit au Chapitre de l'Ordre de la Visitatiõ des Malades, de la Liturgie d'Angleterre; Que le Malade se
» pourra confesser au Ministre en particulier; & apres,
» que le Ministre luy donnera l'Absolution en cette maniere

maniere: *Nostre Seigneur qui a laissé à son Eglise la Puissance d'Absoudre tous pecheurs qui se repentent vrayement & croyent en luy, Te pardonne tes offences par sa Grande Misericorde, Et par l'authorité qu'il m'a dõnée, Je t'Absous de tous tes pechez, au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit, Amen.* "

Que si vous ne voulez passer ny pour Anglois, ny pour Irreguliers, passez au moins pour Cathares. *Les Cathares* (c'est à dire, les Puritains, ainsi que le Roy d'Angleterre mesme vous appelle) *qui tres-superbement & tres-odieusement se nomment ainsi comme pretendans d'estre plus purs que les autres, n'admettent pas* (dit sainct Augustin à Quoduultdeus, en son Catalogue Hæref. des Heresies) *les secondes Nopces, & refusent la Penitence,* 38.
[ *Cathari, qui seipsos isto nomine quasi propter munditiam, superbißimè atque odiosissimè nominant, secundas Nuptias non admittunt, Pœnitentiam denegant.* Mais entendõs sainct Augustin, au troisiéme Concile de Carthage, où il dit au trente-vniéme Canon auec toute l'Eglise d'Afrique, dont vous faites tant de cas: *Que les temps de Penitence soient ordonnez aux Penitens par le iugement de l'Euesque selon la difference des pechez,* [ *Vt Pœnitentibus secundùm peccatorum differentiam, Episcopi arbitrio Pœnitentiæ tempora decernantur:* Et depuis au quatriéme Concile de Carthage, au soixante-seiziéme Canon: *S'il arriue que celuy qui demande en sa maladie la Penitence, durant que le Prestre qu'il aura demandé vient, perde par l'oppreßion de son Mal la parole, ou qu'il tombe en Phrenesie, qu'il reçoiue la Penitence sur le témoignage qu'en rendront ceux qui l'ont oüy. Et si l'on croit qu'il soit prest de mourir, qu'il soit reconcilié par l'Imposition des Mains, & que l'on luy verse dans la bouche l'Eucharistie;* (c'est à dire, sous l'espece de vin, si

l'on ne peut sous l'espece de pain auec quelque liqueur, s'il ne la peut aualer simple comme il y en a des exemples dans l'Antiquité.) *Que s'il vient à suruiure, qu'il soit admonesté par les susdits Témoins qu'il a esté satisfait à sa demande, & qu'il soit sousmis aux Loix ordonnées de la Penitence, autant que le Prestre qui luy a donné la penitence, approuuera,* [*Is qui pœnitentiam in infirmitate petit, si casu, dùm ad eum Sacerdos inuitatus venit, oppressus Infirmitate obmutuerit, vel in Phrenesim versus fuerit, dent testimonium qui eum audierunt, & accipiat pœnitentiam. Et si continuò creditur moriturus, reconcilietur per Manus Impositionem, & infundatur ori eius Eucharistia. Si superuixerit, admoneatur à supradictis Testibus petitioni suæ satisfactum, & subdatur statutis Pœnitentiæ Legibus, quamdiu Sacerdos qui pœnitentiam dedit, probauerit.* C'est pourquoy le mesme

Lib. 20. cap. 9. sainct Augustin disoit en sa Cité de Dieu: *Et i'ay veu (dit sainct Jean) des Sieges, & des gens assis sur les Sieges, & le Iugement a esté rendu: Il ne faut pas estimer que cela s'entende du dernier Jugement: Mais par ces seants sur ces Sieges, il faut entendre les Preposez* (c'est à dire, en terme de sainct Paul & des Peres, *les Prelats) par lesquels l'Eglise est maintenant gouuernée. Et quant au Iugement rendu, il semble qu'il ne se peut mieux interpreter que de celuy duquel il est dit: Tout ce que vous lierez en Terre, sera aussi lié au Ciel; & ce que vous deslierez en Terre, sera délié au Ciel.* [*Et vidi, inquit, Sedes, & sedentes super eas, & Iudicium datum est. Non hoc putãdum est de vltimo Iudicio dici: Sed Sedes Præpositorum & ipsi Præpositi intelligendi sunt, per quos Ecclesia nunc gubernatur. Iudicium autem datum, nullum meliùs accipiendum videtur, quàm id quod dictum est: Quæ ligaueritis in Terra, ligata erunt & in Cælo; & quæ solueritis in Terra, soluta erunt & in*

Digitized by Google

*Cælo.* Et puis, écriuant à Honorat du bien qui arriue du courage des Pasteurs qui ne prennent pas la fuite en la Persecution, tant que le Troupeau à besoin d'eux: *Que si les Ministres demeurent, on subuient à tous, autant que le Seigneur leur donne de forces; Les vns sont Baptisez, les autres Reconciliez, nuls de la Communion du Corps du Seigneur ne sont fraudez, &c.* [*Si autem Ministri adsint, pro viribus quas eis Dominus subministrat, omnibus subuenitur: Alij Baptizantur, alij Reconciliantur, nulli Dominici Corporis Communione fraudantur, &c.* Epist. 180.

QVANT au Sacrement de l'Ordre, sainct Augustin le recognoist en mille endroits: & tellemẽt, que toutes les formes de l'Ordination que nous obseruõs auiourd'huy, de l'Euesque, du Prestre, du Diacre, du Sousdiacre, de l'Acolythe, de l'Exorciste, du Lecteur, & de l'Ostiaire, sont toutes prescrites & soubscrites de S. Augustin, & de toute l'Eglise d'Afrique, au quatriéme Cõcile de Carthage, depuis le deuxiéme Canon, iusqu'au neufiéme inclusiuement. Ie donneray l'Ordination ou Consecration de l'Euesque, du Prestre, & du Diacre par exemple: *Quand on Ordonne vn Euesque, que deux Euesques mettent & tiennent le Liure des Euangiles sur sa Teste & sur son Col, & l'vn d'eux versant la Benediction sur luy, tous les autres Euesques qui aßistent, touchent de leurs mains sa teste,* [*Episcopus cùm Ordinatur, duo Episcopi ponant & teneant Euãgeliorum Codicem super Caput & Ceruicem eius, & vno super eum fundente Benedictionem, reliqui omnes Episcopi qui adsunt, manibus suis Caput eius tangant.* Voila l'Ordination de l'Euesque: Celle du Prestre est ainsi prescripte: *Quand on ordonne le Prestre, l'Euesque le Benissant, & tenant la* Concil. Carthag. 4. cap. 2. Ibid. cap. 3.

*main sur sa teste, que tous les Prestres außi qui sont là presens, tiennent leurs mains sur sa teste vis à vis des mains de l'Euesque,* [*Presbyter cùm Ordinatur, Episcopo eum Benedicente, & manum super caput eius tenente, etiam omnes Presbyteri qui presentes sunt, manus suas iuxta manum Episcopi super caput illius teneant.* Apres l'Ordination de l'Euesque & du Prestre, suit l'Ordination du Dia-
Ibid. cre, qui est au troisiéme rang de la Hierarchie: *Lors*
cap. 4. *que l'on Ordõne le Diacre, que le seul Euesque qui le Benit, mette la main sur sa teste, parce que ce n'est pas pour le Sacerdoce, mais pour le Ministere qu'il est consacré,* [*Diaconus cùm Ordinatur, solus Episcopus qui eum Benedicit, manum super caput illius ponat, quia non ad Sacerdotium sed ad Ministerium consecratur.* Mais pour donner vn Passage de ce Sacrement d'Ordination qui soit tout particulier à S. Augustin, il se faut contenter de celuy-cy où il le donne pour exemple de celuy du Mariage & de son indissolubilité, quoy qu'il n'y ait aucun mélange de chair, mais simplement l'application
Lib. de Bono. Coniug. de la Saincteté du Sacrement: *Comme s'il se fait vne Ordination de Clergé pour assembler le Peuple; encore qu'il ne s'en ensuiue pas vne telle Congregation de Peuple, le Sacrement de l'Ordination ne laisse pas de demeurer en ceux qui auront esté Ordonnez: Et si pour quelque faute quelqu'vn est priué de son Office, il ne sera pas pourtant priué du Sacrement du Seigneur vne fois conferé & imposé, bien qu'il ne luy demeure qu'à sa condemnation & iugement,* [*Quemadmodùm si fiat Ordinatio Cleri ad Plebem congregandam, etiamsi Plebis Congregatio non subsequatur, manet tamen in illis Ordinatis Sacramentum Ordinationis: Et si aliquâ culpâ quisquam ab Officio remoueatur, Sacramento Domini semel imposito non carebit, quamuis ad iudicium permanente.*

PASSONS

PASSONS au Sacrement de Confirmation, & voyons si sainct Augustin parle comme vous : Il dit à Petilien, Euesque des Donatistes: *Et par cet Onguent* (d'Aaron) *vous voulez interpreter le Sacrement de Chresme lequel au genre des Sceaux Visibles, est Sacré-Sainct cõme le Baptesme mesme: Mais il peut estre aussi en des hommes tres-meschans qui consomment leur vie aux œuures de la chair, & qui ne possederont iamais le Royaume des Cieux,* [*Et in hoc Vnguento Sacramẽtum Chrismatis vultis interpretari quodquidem in genere Visibilium Signaculorum Sacro-Sanctum est sicut ipse Baptismus: Sed potest esse & in hominibus pessimis, in operibus carnis vitam consumentibus, regnum Cælorum non possessuris;* Et vn peu apres : *Discernez donc le sainct Sacrement visible, qui peut estre aux bons & aux meschans, à ceux-là en recompense, à ceux-cy en iugement, d'auec l'inuisible Oction de la Charité qui est propre aux bons,* [*Discerne ergò visibile sanctum Sacramentum, quod esse & in bonis & in malis potest: illis ad præmium, illis ad iudicium, ab inuisibili Vnctione Charitatis quæ propria bonorum est.* Mais dequoy disputons nous ? Disputez auec l'Angleterre qui non seulement retient encore auiourd'huy la Confirmation, & qui prescrit dans sa Liturgie la Ceremonie de l'Imposition des mains de l'Euesque sur les Enfans, mais qui ordonne au soixantiéme & soixante-vniéme Canon de son Synode de Londres de mil six cens trois, cy-dessus allegué, Que les Euesques en leurs Vi- « sites facent toûjours la Confirmation: de laquelle S. « Augustin disoit: *Attent-on maintenant, que ceux ausquels on impose la main afin qu'ils reçoiuent le sainct Esprit, parlent diuerses Langues? Ou, quand nous auons imposé la main à ces Enfans, chacun de vous attend-il de voir s'il aura le don des*

Lib. 2. cõt. Lit. Petil.

Tract. 6. in Epist. Ioann.



Digitized by Google

*Langues? Et y auroit-il bien quelqu'vn de vous-autres d'vn cœur assez peruers, qui dist, voyant qu'ils n'ont point l'vsage des Langues: Ceux-là n'ont point receu le sainct Esprit, [Nunquid modò quibus imponitur manus vt accipiant Spiritum Sanctum, hoc expectatur, vt Linguis loquantur? aut quandò imposuimus manum istis infantibus, attendit vnusquisque vestrûm, vtrùm Linguis loquerentur? Et cùm videret eos Linguis non loqui, ita peruerso corde aliquis vestrûm fuit, vt diceret: Non acceperunt isti Spiritum sanctum?* Concluons ce poinct de la Confirmation, parce que S. Augustin en écrit sur

Tract. 118. l'Euangile de sainct Iean: *Finalement, qu'est-ce que, ce que tous sçauent, le Signe de Christ, sinon la Croix de Christ? Lequel Signe s'il n'est employé, soit aux Fronts des Croyans, soit à l'Eau mesme par laquelle ils sont regenerez, soit à l'Huile par laquelle ils sont oingts de Chresme, soit au Sacrifice duquel ils sont nourris,* (il faudroit long-temps jeusner, si l'on s'attendoit à cette nourriture là chez vous) *nulle de toutes ces choses là n'est bien, & selon l'ordre de Religion, parfaite. Comment donc est-ce, que par ce que les meschãs font, rien de bon n'est signifié; veu que par la Croix de Christ que les meschans auront faite, tout son bien nous est signé, & scellé & marqué en la celebration des Sacremens? [Postremò, quid est, quod omnes nouerunt, Signum Christi, nisi Crux Christi? Quod signum nisi adhibeatur siue Frontibus credentium, siue ipsi Aquæ ex quâ regenerantur, siue Oleo quo Chrismate vnguntur, siue Sacrificio quo aluntur, nihil eorum ritè perficitur. Quomodo ergò per id quod mali faciunt, nihil boni significatur; quandò per Crucem Christi quam fecerunt mali, in celebratione Sacramentorum eius bonum nobis omne signatur?* Accordez-vous auec sainct Augustin, & puis vous vous accorderez auec Nous: Il en dit tant, qu'il m'empesche de vous en dire dauan-

tage. Ie me contenteray, de vous le faire encore entendre quand il parle aux Donatistes : *Or ie ne sçay pas pourquoy sur les paroles qui procedent de la bouche de l'homicide, Dieu puisse nonobstant sanctifier l'Huile, & qu'à l'Autel que les Heretiques ont mis, il ne le puisse, &c.* [*Cur autem ad verba quæ procedunt ex ore homicidæ, poßit tamen Deus Oleum sanctificare, & in Altari quod Hæretici posuerunt, non poßit, nescio, &c.* Et puis, peu apres : *Si donc à cela vaut ce qui est dit en l'Euangile: Dieu n'exauce point le pecheur; que par le pecheur les Sacremens ne soient point celebrez; comment exauce-t'il l'homicide faisant des Prieres, ou sur l'Eau du Baptesme, ou sur l'Huile, ou sur l'Eucharistie, ou sur les Testes de ceux ausquels on impose les Mains? Toutes lesquelles choses neãtmoins & se font & sont valables, mesme quand elles se font par des homicides, c'est à dire, par ceux qui haïssent leurs freres, mesme quand ils sont encore au dedans de l'Eglise sans s'en estre separez. Veu que personne ne peut donner ce qu'il n'a point; comment l'homicide donne-t'il le sainct Esprit?* [*Si ergò ad hoc valet quod dictum est in Euangelio: Deus peccatorem non audit; vt per peccatorem Sacramenta non celebrentur; quomodò exaudit homicidam deprecantem vel super Aquam Baptismi, vel super Oleum, vel super Eucharistiam, vel super Capita eorum quibus Manus imponitur? Quæ omnia tamen & fiunt & valent etiam per homicidas, id est, per eos qui oderunt fratres etiam in ipsa intùs Ecclesia. Cùm dare nemo poßit quod non habet, quomodò dat homicida Spiritum sanctum?* Disputerez-vous contre S. Augustin, ou acquiescerez-vous à sainct Augustin? Ie vous mets au choix, pour vous mettre encore plus en peine.

De Baptism. lib. 5.

DES deux Sacremens qui restent à faire attester par sainct Augustin, le Mariage & l'Extréme-On-

ction, il y a de la honte entre les Chrestiens d'en oser contester, puisque sainct Paul recognoist & appelle le Mariage, *le Grand Sacrement, & en Iesus-Christ & en son Eglise*, & que sainct Iacques nous monstre luy-mesme la pratique de l'Extréme-Onction. Toutesfois estant aujourd'huy permis de douter de tout, pour ne plus douter de rien; ie feray dire premierement par sainct Augustin ce qui vous sera necessaire d'entendre du Mariage, & puis nous finirons par l'Extréme-Onction, cet Article du Nombre des Sacremens. Sainct Augustin donc écriuant deux Liures contre Pelagius & Celestius son adjoinct, *De la Grace de Christ, & du peché Originel; Apres que l'Heresie Pelagienne eut esté conuaincuë & condamnée* ( dit-il

Lib. 2. en ses Retractations) *auec ses Autheurs, par les Euesques de l'Eglise Romaine, premierement par Innocent, & puis par Zozime, les Lettres des Conciles d'Afrique y cooperans*, [ *Posteaquàm Pelagiana Hæresis cum suis Auctoribus, ab Episcopis Ecclesiæ Romanæ, priùs Innocentio, deinde Zozimo, cooperantibus Conciliorum Africanorum Litteris, conuicta atque damnata est*; il dit au second: *Le Mariage donc est vn Bien en toutes les choses qui sont propres au Mariage. Or il y en a trois, l'Ordonnance de Procreation, la Foy de Pudicité, & le Sacrement de Conjonction. Pour l'Ordonnance de Procreation, il est écrit: Ie veux que les jeunes filles se marient, qu'elles procreent des Enfans, qu'elles soient meres de famille. Pour la Foy de Pudicité; La femme n'a point la puissance de son corps, mais l'homme: semblablement, l'homme n'a pas la puissance de son Corps, mais la femme. Pour le Sacrement de Conjonction; Ce que Dieu a conjoint, l'Homme n'entreprenne point de le separer.* [ *Bonum ergo sunt Nu-*

De Peccat. origin. lib. 2. contr. Pelag. & Celest.

*ptiæ*

Digitized by Google

*ptiæ in omnibus quæ ſunt propria Nuptiarum. Hæc autem ſunt tria, Generandi Ordinatio, Fides Pudicitiæ, Connubij Sacramentum. Propter Ordinationem Generandi ſcriptum eſt; Volo iuniores nubere, filios procreare, matres-familias eſſe. Propter Fidem Pudicitiæ; Vxor non habet poteſtatem ſui corporis, ſed Vir: ſimiliter & vir non habet poteſtatem ſui corporis, ſed mulier. Propter Connubij Sacramentum; Quod Deus conjunxit, Homo non ſeparet.* Voila pour ce qui eſt du commun du Mariage : Pour ce qui eſt maintenant de la plus grande perfection du Mariage , il eſt raiſonnable que ſainct Auguſtin nous diſe ce qu'il diſoit à Fauſte Manicheen, écriuant contre luy : *Veu que l'vn &* Lib.23. *l'autre Narrateur dit tous les deux, & qu'il approuue tous les deux, à ſçauoir, Que Ioſeph eſt Eſpoux de Marie, & que la Mere de Chriſt eſt Vierge; & Que Chriſt auſsi eſt de la ſemence de Dauid, & Ioſeph en la liſte des Ayeulx & Progeniteurs de Chriſt, de la ligne de Dauid; Que reſte-t'il à croire, à qui veut pluſtoſt croire au diuin Euangile qu'aux Fables des Heretiques, ſinon, & que Marie n'a pas eſté étrangere en la famille de Dauid, & qu'elle n'a pas eſté en vain appellée Eſpouſe de Ioſeph, à cauſe de l'Ordre du Sexe & de l'Alliance & Alliage des eſprits, encore qu'il n'y ait eu aucune copulation charnelle: Et que Ioſeph pluſtoſt à cauſe de ſa Dignité Virile qu'autrement, n'a pas deu eſtre ſeparé de l'Ordre de ces Generations, de peur que par là il ne ſemblaſt eſtre ſeparé de cette Femme, à laquelle l'affection de l'Eſprit le conjoignoit: Et de peur que les hommes fideles de Chriſt, ne reputaſſent pour choſe ſi grande au Mariage, que les mariez ſe meſlent enſemble par vn accouplement de la Chair, que ſans cela ils ne creuſſent pas eſtre maris: mais que pluſtoſt les Mariages fideles diſſent, que d'autant plus familierement ils s'attachent aux membres de Chriſt, que plus*

*exactement ils peuuent imiter les pere & mere de Christ.* [*Cùm verò vnus idemque Narrator vtrumque dicat, vtrumque commendet, & virum Mariæ Ioseph, & Christi Virginem Matrem & Christum ex semine Dauid; & Ioseph, in serie progeneratorũ Christi ex Dauid; Quid restat vt credat, qui mauult diuino Euangelio, quàm Hæreticorum Fabulis credere, nisi & Mariam non fuisse extraneam à cognatione Dauid, & eam Ioseph Conjugem non frustrà appellatam, propter Ordinem sexus & animorum Confœderationem, quamuis ei non fuerit carne commixtus: Et Ioseph potiùs propter Dignitatem Virilem ab ordine generationum illarum non fuisse separandum, ne hoc ipso videretur ab illa fœmina separatus, cui eum coniungebat Mentis Affectus: Et ne homines Fideles Christi, id quòd sibi conjuges carne miscentur, tam magnum in conjugio deputarent, vt sine hoc conjuges esse posse non crederent: Sed potiùs dicerent Fidelia Conjugia, multò familiariùs se adhærere membris Christi, quantò potuissent imitari parentes Christi.*

Novs n'aurions iamais fait de nous arrester à traitter de toutes choses en détail; C'est assez d'auoir dit sommairement ce qui estoit de plus necessaire, & d'adjouster pour le Sacrement de l'Extreme-Onction, la Declaration de la France du temps de Charlemagne, au second Concile de Chaalons sur Saosne, où la Prouince de Lyon Synodalement assemblée, dit au quarante-huictiéme Canon: *Selon l'enseignement du Bien-heureux Apostre Jacques, auquel tous les enseignemens des Peres s'accordent, les Malades doiuent estres Oincts par les Prestres, d'Huile qui est beniste par les Euesques. Car il dit ainsi: Y a-t'il quelqu'vn d'entre-vous malade? qu'il appelle les Prestres de l'Eglise, & qu'ils prient sur luy, l'oignans d'Huile au nom du Seigneur: Et l'Oraison*

Concil. Cabilon. 2. Can. 48.

Iacob. 5. vers. 14.

*de la Foy saunera le Malade, & le Seigneur l'allegera; Et s'il se trouue en quelques pechez, ils luy seront remis. Cette sorte donc de medecine qui remedie aux langueurs de l'ame & du corps, merite qu'on n'en fasse pas peu de cas.* [ *Secundùm Beati Apostoli Iacobi documentum, cui etiam documenta Patrum consonant, Infirmi oleo quod ab Episcopis benedicitur, à Presbyteris vngi debent. Sic enim ait: Infirmatur quis in vobis? inducat Presbyteros Ecclesiæ, & orent super eum, Vngentes eum Oleo in nomine Domini: Et Oratio Fidei saluabit Infirmum, & alleuiabit eum Dominus; Et si in peccatis sit, dimittentur ei. Non est itaque paruipendenda huiusce modi medicina quæ animæ corporisque medetur languoribus.* Passage de sainct Iacques, que sainct Augustin n'a pas oublié d'alleguer sur le mesme sujet, & de peser en ses Sermons de l'Année. Ser. 215. de Tép.

## (ARTICLE XII.

### *Tradition du Celibat des Prestres.)*

L'ANGLETERRE vous fait hôte en cét Article, où l'on tient pour constant que l'Archeuesque de Cantorbery, Primat des trois Royaumes, ne peut estre Marié; Le Celibat est inséparablement annexé à cette Primatie & à toutes les places des Regens Professeurs & Escholiers des Escholes & Colleges des Vniuersitez d'Oxfort & de Cambrige, lesquelles au moins à Oxfort, vacquent sans autre forme, par le simple Mariage. Mais les Payens font honte en cét Article aux Chrestiens, quand outre infinité d'obseruations de la pureté qu'ils pretendoient de-

Digitized by Google

uoir estre aux Sacrificateurs & aux Sacrifices, ils érigerent en la Phocyde, vn Temple d'Hercules, *Misogyne*, cōme qui diroit, *l'Ennemy des Femmes*: La Loy & Coustume du Pays estoit, que celuy qui en estoit le Prestre, pour l'année qu'il l'estoit, ne touchoit nullement à femme. Il se trouua qu'vn jeune homme qui n'estoit pas méchāt, mais ambitieux d'honneur, prit cette Prelature, & que tombé en faute, épouuenté & l'esprit tout troublé il courut à l'Oracle, & enquit Apollon sur le peché qu'il auoit commis, qui fut d'aussi belle humeur que vous autres, & luy respondit en ses equiuoques ordinaires,

*Dieu permet tout ce qui est necessaire:*

mais reuenons à ce dompteur de faux-Oracles sainct Augustin, & qu'il nous dise ce que nous deuons croire du Celibat des Prestres, selon les premiers Oracles des Chrestiens qui firent cesser les Oracles des Payens: Et pour cét effect, prenons-le dans vn Cōcile où il nous dise ce qui y est resolu. Il se trouue & souscrit au second Concile de Carthage dont le second Canon est couché en ces termes, sous le nom d'Aurele Archeuesque de Carthage, Primat d'Afrique, & l'approbation de tout le Concile: *Aurele Euesque a dit: Lors qu'au dernier Concile l'on traittoit de la moderation de la Continence & Chasteté, ces trois degrez par vne certaine circonscription de Chasteté, ont esté par les Consecrations liez ensemble. Il a, di-je, Pleu que les Euesques, les Prestres, & les Diacres, comme il conuient & est bien-seant aux sacrez Pontifes & Prestres de Dieu, & aussi aux Leuites ou gens seruans aux diuins Sacremens, soient Continens en toutes choses, afin qu'ils puissent impetrer en simplicité ce*

qu'ils

Digitized by Google

*qu'ils demandent de Dieu, afin qu'aussi nous obseruions ce que les Apostres ont enseigné, & ce que mesme l'Antiquité a gardé: A quoy il a esté répondu par tous les Euesques; Il plaist à tous, que les Euesques, Prestres & les Diacres ou ceux qui manient les Sacremens, s'abstiennent mesme de leurs femmes, cõme Gardiens de la Pudicité. Et alors a esté dit de tous: Il plaist qu'en tous, & par tous ceux qui deseruent à l'Autel, la Pudicité soit gardée. [ Aurelius Episcopus dixit: Cùm in præterito Concilio de Continentiæ & Castitatis moderatione tractaretur, gradus isti tres, conscriptione quadam Castitatis, per Consecrationes annexi sunt. Episcopos, inquam, Presbyteros & Diaconos ita placuit, vt condecet sacros Antistites & Dei Sacerdotes, nec-non & Leuitas, vel qui Sacramentis diuinis inseruiunt, Continentes esse in omnibus, quò poßint simpliciter quod à Deo postulant, impetrare, vt quod Apostoli docuerunt, & ipsa seruauit Antiquitas, nos quoque custodiamus: Ab vniuersis Episcopis dictum est: Omnibus placet, vt Episcopi, Presbyteri & Diaconi, vel qui Sacramenta contrectant, Pudicitiæ Custodes etiam ab vxoribus se abstineant. Ab omnibus dictum est; Placet vt in omnibus & ab omnibus Pudicitia custodiatur, qui Altari deseruiunt.* Que voulez-vous de plus precis? pretendez-vous qu'il se puisse donner de meilleurs Témoins de la Tradition des Apostres?

## (ARTICLE XIII.

*Tradition de l'Obseruance du Caresme.* )

Ie ne puis comprendre pourquoy l'Angleterre, que vous dites estre de vostre Religion, commande au trente-vniéme Canon de son Synode de Londres

de l'année mil six cens trois, le Ieusne des Quatre-Temps, & que vous nous tenez pour superstitieux de l'obseruer, comme aussi le Caresme? Car si c'est pour la reuerence de l'Antiquité & des Ordres que nous y faisons, considerez où va cette Antiquité, & Chrestienne imitation de nostre Seigneur de tout temps immemorial, & plusieurs Passages où sainct Augustin parle du Caresme, & ausquels il en rend les raisons & morales & mystiques. Des deux qui sont particulierement à remarquer, l'vn monstre la consequence, l'autre l'excellence du mystere. Le premier est en ses Sermons de l'Année, en la quatriéme Ferie d'apres le premier Dimanche de Caresme: *Le temps donc de Caresme est Sainct & Sacré, lequel dés le commencement commença de discerner entre les iustes & les iniustes, & à separer par vne espece de iugement, les bons d'auec les mauuais: Ce que nous voyons semblablement arriuer en nostre obseruation du Caresme. Car par ces quarante iours, sont separez les méchans d'auec les bons; c'est à dire, le luxurieux d'auec le chaste, l'intemperant d'auec celuy qui est à jeun, le Gentil d'auec le Chrestien. Le méchant, di-je, est separé du bon, c'est à dire, le Pecheur du Iuste; le Diable, du Sainct; l'Heretique, du Fidele;* [*Sanctum ergò & Sacratum Quadragesimæ Tempus est, quod statim ab initio cœpit inter iustos & iniustos discernere, bonos à malis quodam iudicio separare: Quodquidem similiter fieri etiam in hac nostra Quadragesimæ obseruatione perspicimus. Nam per hos quadraginta dies, separantur mali à bonis, hoc est, luxuriosus à casto, à ieiuno intemperans, à Christiano Gentilis. Separatur, inquam, malus à bono, hoc est Peccator à Iusto, Diabolus à Sancto, Hæreticus à Fideli.*

Serm. 69 de Tép.

Le second passage de sainct Augustin touchant

le Caresme, est en son second Liure de la Doctrine Chrestienne, où il dit: *Vn esprit syncere & ingenu ne peut qu'il ne s'émeuue de desir de sçauoir que veut dire, que & Moyse & Helie & le Seigneur mesme ont ieusné quarante iours. En laquelle action il y a vn certain nœud & poinct de difficulté d'vne figure, qui ne peut estre resolué que par la cognoissance & consideration de ce nombre. Car ce nombre contient quatre fois le nombre de dix, comme la cognoissance de toutes choses qui est inseparable & dependante du Temps. Qu'ainsi ne soit, le cours & des Iours & des Années se parfait par le nõbre quaternaire. Les Iours par les espaces du Matin, du Midy, du Vespre, de la Nuict: Les Années, des mois du Printemps, de l'Esté, de l'Automne & de l'Hyuer. Or il se faut abstenir & ieusner de la delectation des Temps, tandis que nous viuons dans la reuolution des Temps, pour l'amour de l'Eternité, en laquelle nous voulons viure hors de toute mesure du Temps. Bien que par le cours des Temps, nous soit mõstrée & insinuée la Doctrine du mépris des Temps, & de l'appetit & ardent desir des choses Eternelles qui sont au dessus des Temps.* [*Ingenium quippè, vt ita dixerim, ingenuum, non potest non moueri, quid sibi velit, quòd & Moyses & Helias & ipse Dominus quadraginta diebus ieiunauerunt. Cuius actionis figuratus quidam nodus, nisi huius numeri cognitione & consideratione non soluitur: Habet enim denarium quater, tanquam cognitionem omnium rerum intextam Temporibus. Quaternario quippè numero & diurna & annua curricula peraguntur. Diurna Matutinis, Meridianis, Vespertinis, Nocturnísque Horarum spatiis: Annua, Vernis, Æstiuis, Autumnalibus, Hiemalibúsque mensibus. A Temporũ autem delectatione dùm in Temporibus viuimus, propter Æternitatem, in qua viuere volumus, abstinendũ & ieiunandum est, quamuis Temporum cursibus ipsa nobis insinuetur*

*Doctrina contemnendorum Temporum, & appetendorum Æternorum.*

## (Article XIV.

### *Tradition de l'Institut de la Vie Religieuse.*)

Apres le Celibat des Prestres, il semble que le Monachisme doit venir sur les rangs, & qu'il est à propos de monstrer par S. Augustin deux choses, l'origine des Religions, & le nœud par lequel elles sont attachées à l'Eglise, à la Hierarchie, & à la Religion. Pour le premier, il dit en son nonante-septiéme Traité sur l'Euangile de S. Iean, parlant de l'Apostre: *Et il ne dit pas seulement les Nouueautez des mots; mais il adjouste, Profanes: Car il y a des nouueautez de mots conuenables à la doctrine de Religion, comme mesme le nom de Chrestiens, duquel il est écrit quand il commença d'estre en vsage: Car les Disciples ont premierement esté appellez Chrestiens en Antioche, apres l'Ascension du Seigneur, comme il se lit aux Actes des Apostres; & les Hospitaux & les Monasteres ont esté ainsi apres cela appellez de nouueaux noms: Toutesfois les mesmes choses estoient deuant leurs noms, & sont confirmées par la verité de la Religion, par laquelle aussi contre les méchans elles trouuent protection.* [*Et non ait verborum Nouitates, sed addit, Profanas: sunt enim & doctrinæ Religionis congruentes verborum nouitates, sicut ipsum nomen Christianorum, quando dici cœperit, scriptum est: In Antiochia enim primùm post Ascensionem Domini, appellati sunt Discipuli Christiani, sicut legitur in Actibus Apostolorum; & Xenodochia & Monasteria posteà sunt appellata, nouis nominibus: res tamen ipsæ & ante*

*& ante nomina sua erant, & Religionis veritate firmantur, quâ etiam contra improbos deffenduntur.* Si l'origine de l'Institut Monastique n'est bien marquée par sainct Augustin, c'est à vous autres à vous inscrire en faux contre son allegation & contre cette verité; Que la Verité de la Religion approuue ce genre de vie. Il sera bon cependant que vous reteniez ces mots, *Religionis Veritate firmantur*; & que vous sçachiez pour le second Poinct, qu'il n'y a rien de plus propre que cette meditation de sainct Augustin sur le Pseaume cent trente-deuxiéme, où il semble que s'arrestant sur vne allusion de mots, en expliquant l'Escriture & preschant le Peuple, il ne fait que se joüer: *Pourquoy donc* (dit-il) *& nous autres ne les appellerons nous pas Moines; lors que le Pseaume dit: Ah! que c'est chose bonne, & que c'est chose agreable, que les Freres habitent ensemble, & qu'ils ne soient qu'Vn! Car le mot de μόνος, signifie Vn, & non pas Vn tellement-quellement. Car en troupe on peut bien estre Vn, mais encore que l'on puisse estre appellé Vn quand on est auec plusieurs, on ne peut pas estre appellé μόνος, c'est à dire, Seul; car μόνος est Vn Seul. Ceux donc qui viuent ainsi en Vn, de sorte qu'ils ne facent qu'vn Homme, de sorte qu'ils n'ayent, comme il est écrit, qu'vne Ame & vn Cœur, qu'ils soient plusieurs Corps, mais non pas plusieurs Ames, plusieurs Corps, mais non pas plusieurs Cœurs, sont bien appellez μόνος, c'est à dire, Vn Seul. D'où vient que cet Vn estoit guery en la Piscine. Qu'ils nous répondent & exposent, ceux qui declament contre le nom de Moyne; pourquoy celuy qui fut troué ayant trente-huict ans de maladie, eust répondu au Seigneur; Quand l'eau sera troublée ie n'ay personne qui me descende, vn Autre descend*

*deuant moy. Vn estant descendu, l'Autre apres cela ne descendoit pas: Vn seul estoit guery & figuroit l'Vnité de l'Eglise. Non sans raison s'emportent à declamer contre le nom d'Vnité, ceux qui sont retranchez de l'Vnité. Non sans raison, le nom de Moyne leur deplaist, parce qu'ils ne veulent pas habiter en Vn auec les Freres, mais suiuant Donat, ils ont abandonné Christ & leur vocation & estat, [Quare ergo & Nos non appellemus Monachos, cùm dicit Psalmus: Ecce quàm bonum & quàm iocundum, habitare Fratres in vnum! μόνος enim Vnus dicitur, & non Vnus quomodocumque. Nam & in turba est Vnus: sed vnà cum multis Vnus dici potest, μόνος non potest, id est, Solus: μόνος enim Vnus Solus est. Qui ergo sic viuunt in Vnum, vt Vnum Hominem faciant, vt sit illis verè quomodò scriptum est, Vna anima & Unum cor, multa corpora, sed non multæ animæ, multa corpora, sed non multa corda, rectè dicitur μόνος, id est Vnus Solus. Vndè & ille Vnus sanabatur in Piscina. Respondeant nobis & exponant, qui insultant nomini Monachorum; quare ille, qui inuentus est tringinta octo annos habens in infirmitate, hoc respondisset Domino: Cùm mota fuerit aqua, non habeo qui me deponat, Alius ante me descendit. Descenderat Vnus, iam Alius non descendebat. Unus solus sanabatur, Vnitatem Ecclesiæ figurabat. Meritò insultant nomini Vnitatis, qui se ab Vnitate præciderunt. Meritò illis displicet nomen Monachorum, quia illi nolunt habitare in Vnum cum Fratribus, sed sequentes Donatum, Christum dimiserunt.*

Qui ne void cét admirable esprit de sainct Augustin fonder le Monachisme, & l'accorder en se joüant auec l'Ordre de l'Eglise, par la comparaison de l'Vnité de la Religion à l'Vnité des Communautez de Religieux; & par vne tres-belle declaration qui sup-

Digitized by Google

pose vn fondement de perpetuelle & inseparable Vnion auec Nous; Qu'il n'y a que ceux qui en veulét à l'Vnité de l'Eglise, qui en veulent à la saincte Vnion de cette partie de l'Eglise, qui s'appelle pour cette étroite liaison à la Hierarchie, Religion.

## (ARTICLE XV.

### *Tradition des Ceremonies de l'Eglise.* )

S. AVGVSTIN appelle excellemment les Ceremonies, *l'Eloquence de la Doctrine*, disant : *Que c'est vne certaine Eloquence de la Doctrine salutaire, accommodée & renduë propre à émouuoir les affections de ceux qui apprennent, & les porter par des choses visibles aux inuisibles, des corporelles aux spirituelles, des temporelles aux eternelles,* [ *Eloquentia quædam est Doctrinæ salutaris, mouendo affectui discentium accommodata, à visibilibus ad inuisibilia, à corporalibus ad spiritalia, à temporalibus ad æterna.* C'est pourquoy l'Eglise qui vouloit comme Sparte, faire ses Images armées contre les assauts des Heretiques, prit son temps dés que celuy des Idoles fut passé, d'augmenter la deuotion des Images: *Le Temple que Salomon edifia*, ( dit sainct Iean Damascene) *fut dedié par le sang des creatures irraisonnables: Et fut aussi orné des Images des creatures irraisonnables, Bœufs, Lyons, Palmes, Grenades: Maintenant l'Eglise est dediée par le Sang de Christ & de ses Saincts, & est aussi ornée des Images de Christ & de ses Saincts*, O ναὸς ὃν ὁ Σολωμὼν ᾠκοδόμησεν, ἀλόγων αἵμασιν ἐνεκαινίσθη, καὶ ἀλόγων εἰκόσιν ἐκαλλωπίσθη, λεόντων, καὶ βόων, καὶ φοινίκων, καὶ ῥοΐσκων· νῦν δὲ Χριστοῦ αἵματι ἡ ἐκκλησία ἐγκαινίζεται, καὶ τῶν ἁγίων αὐτοῦ, καὶ

Ep. 119. ad Ianuar.

Orat. 2. de Imag.

τῇ Χριστοῦ εἰκόνι καὶ τῶν ἁγίων αὐτοῦ καλλωπίζεται. Mais pour traiter des Images & nous defendre des calomnies de nos Aduerſaires, nous n'aurions qu'à ouurir les Oeuures de Luther, & monſtrer en la premiere page vn grand Crucifix d'extraordinaire meſure, & deux qui prient deuant, dont Luther luymeſme en eſt vn, tous deux à genoux, les mains jointes, comme s'ils 'eſtoient les plus deuotes gens du monde. Il eſt auſſi certain, (à ce que nous rapportent ceux qui voyagent,) que dans la Grande Chappelle du Roy d'Angleterre, qui eſt en ſon Palais, il y a dans l'œuure de la maçonnerie à main gauche, vne Image du Crucifix en relief, deuant laquelle les quatre Eueſques qui ſont de ſeruice alternatiuement, en paſſant & repaſſant durant l'Office Royal, font touſiours la reuerence, & mettent le genoüil en terre, en la regardant reſpectueuſement. Mais que dirons-nous des Images de vos Bibles où Dieu eſt repreſenté creant le Monde, donnant la Loy, & en tous autres myſteres, en l'Eſcriture qui eſt le lieu le plus Religieux que nous ayons? pour ne point parler des premieres Images qui eſtoient ſur les Calices, & ſur les Proües des vaiſſeaux, & auſſi dans les Iardins, ſur les Fontaines publiques & ailleurs. Leontius Eueſque de Naples en Cypre, nous apprend ainſi l'vſage des Images, il y a plus de mil ans: *Comme quand tu adores le Liure de la Loy, tu n'adores pas la nature du parchemin, ou de l'encre, mais la Parole de Dieu, &c. Ainſi quand i'adore l'Image de Chriſt, ie n'adore pas la nature des couleurs, ou du bois, ja à Dieu ne plaiſe: mais tenant l'Image inanimée de Chriſt, ie me repreſente*

Serm. 5. de Imag. Sanctorũ Adu. Iud. apud ſept. Synod. Act. 4.

*par*

*par elle de tenir & adorer Christ.* [ἀλλὰ τὸν ἄψυχον χαρακτῆρα Χριστοῦ κρατῶν δι' αὐτοῦ Χριστὸν κρατεῖν δοκῶ καὶ προσκυνεῖν.] Depuis, pour ne point donner d'ombrage l'on ne dit plus Adoration, l'on dit Veneration, pour oster l'équiuoque des Langues qui fit cabrer au commencement la France, quand elle eut nouuelle de ce second Concile de Nicée; France d'ailleurs si zelée & feruente pour les Images, que ce fut la premiere Prouince apres Rome, qui foula aux pieds l'Image de l'Empereur Leon Isaurus l'Iconoclaste ou Brise-Image, la défigurant & luy arrachant le visage. Sainct Gregoire second, qui raconte le zele & sous-leuement des Nations Romaine, Françoise, (ἀπὸ Φραγγίας) Vandales, Maures, Goths que nous appellons aujourd'huy Suedois, & de presque tout l'Occident, appelle les Images Imperiales *Laureates*, (le Grec dit, par traduction de ce mot qui est Latin, λαυράτα) parce qu'elles estoient comme on les peint encore, couuertes de Lauriers. Il y eut en mesme temps deux choses qui seruiront bien à démesler l'Histoire & Ceremonie des Images : L'vne, qu'vn Iuif qui gouuernoit l'Estat, fut celuy qui fit faire toute la rumeur par la naturelle rage qu'ont les Iuifs que l'on permette aux Chrestiens ce qui leur fut défendu. Tout ce que fit cét Empereur Leon Isaurus en suite, est appellé par le mesme sainct Gregoire, *Des actions de Jeunesse & d'Enfance*, [νεωτερικὰ καὶ παιδικὰ ἔργα. L'autre chose est, que l'on réfutoit l'Erreur de cét Empereur contre les Images, par ses propres Laureates ou Images que par representation l'on portoit par tout, pour tenir les Peuples en deuoir &

Ep. 1. ad Leon. Isaur. Imper.

veneration de l'Empire. Cette couſtume eſtoit depuis deux cens ans, quand les reuoltes commencerent par la Diuiſion & affoibliſſement de l'Empire, & ne trouua-t'on point de remede plus aſſeuré & plus populaire que d'enuoyer ainſi des Images par toutes les Prouinces, accompagnées de tout vn train Imperial, pour receuoir des Peuples & de toute ſorte d'Ordres des Eſtats, les recognoiſſances & droicts honorifiques qu'ils deuoient à l'Empereur en perſonne. Tellement que luy reprocher ſes Laureates, c'eſtoit luy dire : Tu ne t'offences point de l'honneur qui eſt rendu à ton Image ; au contraire, tu t'en ſens honoré & t'en glorifies, & par là tu tiens le Monde entier en deuoir ; Et tu ne veux pas que l'Empire de Dieu ſoit honoré & recognû de la ſorte, & tu t'offences qu'il en faſſe autant que toy, & que les Egliſes luy rendent ce que les Prouinces te rendent ! Mais pour monſtrer l'ancien vſage de la France, il ne faut que mettre le doigt ſur cette Antiquité de la France qui ſe trouue dans les Oeuures de ſainct Gregoire de Tours : *Chriſt eſt aymé d'vn ſi grand amour, que les Peuples croyans, comme ils retiennent ſa Loy dans les Tables de leurs cœurs, ils appendent auſſi ſon Image pour Memorial de Vertu, en des Tableaux viſibles, dans leurs Egliſes & dans leurs Maiſons,* [*Tanto Chriſtus amore diligitur, vt cuius Legem in Tabulis Cordis credentes Populi retinent, eius etiam Imaginem ad Commemorationem Virtutis in Tabulis viſibilibus pictam, per Eccleſias ac Domos affigant.* Et en Afrique, ſainct Auguſtin dit, parlant des Payens qui cherchoient à ſuppoſer quelque Ecrit de Magie à noſtre Seigneur, & le faire cou-

Digitized by Google

rir sous son nom; *En laquelle tres-fallacieuse audace ils furent si aueuglez, qu'auec raison les Enfans s'en mocquent qui ne sçauent encore que puerilement au degré de Lecteurs, les Lettres Chrestiennes : Car voulans feindre quelque chose de semblable que Iesus-Christ auoit écrit à ses Disciples, ils songerent à quelles personnes il seroit plus aysé de faire croire qu'il eust pû particulierement écrire, comme gens qui se fussent plus particulierement attachez à luy, ausquels il sembloit que cela peust estre dignement commis comme vn grand secret, & il leur vint en l'esprit sainct Pierre & S. Paul. Ie croy que c'est pour les auoir veus en plusieurs lieux, peints auec luy, parce que Rome recommande plus celebrement & fort solemnellement les merites de sainct Pierre & de sainct Paul, qu'elle ioint mesme à cause qu'ils ont souffert ensemble en vn mesme iour.* De consensu Euang. lib. 1. [ *In qua fallacißima audacia sic excæcati sunt, vt etiam à pueris, qui adhuc pueriliter in gradu Lectorum, Christianas Litteras norunt, meritò rideantur. Cùm enim vellent tale aliquid fingere Christum scripsisse ad Discipulos suos, cogitauerunt ad quos potißimùm scribere potuisse facilè crederetur, tanquam ad illos qui ei familiariùs adhæsissent, quibus illud quasi secretum dignè committeretur, & occurrit eis Petrus & Paulus. Credo quòd pluribus locis simul eos cum illo pictos viderunt, quia merita Petri & Pauli etiam propter eundem Paßionis diem celebriùs & solemniter Roma commẽdat.* Vos gens imitent les Payens en vn autre maniere, c'est de superstitieusement jetter, comme les Romains Idolatres faisoient jadis, des Images du Pont de Bois en la riuiere: Et ie n'y voy autre difference, sinon que ce qu'ils ne faisoient qu'vne fois l'An au Mois de May, vous le faites en toutes saisons & tousiours & plus superstitieusement qu'eux. Mais encore dit-on que cela venoit d'Hercu-

le, qui pour adoucir la cruauté, fit cõtenter les Barbares au lieu de tuër les hõmes, de jetter leurs Images.

POVR Nous, l'vne de nos plus belles & plus religieuses Ceremonies est la Memoire que nous faisons des Saincts à l'Autel, non pour les inuoquer comme Dieu, mais pour les cõuier comme fideles seruiteurs de Dieu, de nous ayder de leurs intercessions & prieres. Et en effect, l'Inuocation est proprement de Dieu que nous appellons en nous, comme le signifie le mot Latin, *Inuocare*, qui vient dit sainct Augustin d'*intùs vocare*, & l'intercession & entremise de Prieres est propre aux Saincts que nous appellons non en nous, mais à nous, c'est à dire, à nostre ayde pour employer leur faueur enuers celuy qui à la conclusion de l'Histoire de sainct Iob, renuoye ses amis à luy, afin que pour eux il intercede aupres de luy. Laissons démesler toute cette question de la Priere des Saincts, à sainct Augustin, ce grand sainct: *Or*
Lib 22. cap.10. *Nous autres, nous bastissons* (dit-il, en sa Cité de Dieu) *à nos Martyrs, non des Temples comme à des Dieux, mais des Memoires comme à des Hommes morts, desquels les esprits viuent aupres de Dieu: Et nous ne leur éleuons pas là des Autels sur lesquels nous Sacrifions aux Martyrs, mais nous immolons le Sacrifice à vn seul Dieu, qui est & le Dieu des Martyrs, & de Nous-autres: En la celebration duquel Sacrifice, comme Hommes de Dieu, qui ont en leur Confession vaincu le Monde, ils sont en leur lieu & ordre nommez, non pas toutefois par le Prestre qui Sacrifie Inuoquez* (ce qui ne se doit & ne se peut entendre qu'au sens que nous venons de dire.) *Car c'est à Dieu, & non à eux, qu'il Sacrifie, encore que ce soit en la Memoire d'iceux qu'il Sacrifie: Dautant*

*tant qu'il est le Prestre de Dieu & non pas d'eux.* [*Nos autem Martyribus nostris non Templa sicut Diis, sed Memorias sicut Hominibus mortuis, quorum apud Deum viuunt Spiritus, fabricamus, nec ibi erigimus Altaria, in quibus Sacrificemus Martyribus, sed vni Deo & Martyrum & nostro Sacrificium immolamus; Ad quod Sacrificium, sicut Homines Dei qui Mundum in eius Confessione vicerunt, suo loco & ordine nominantur, non tamen à Sacerdote qui Sacrificat, Inuocantur. Deo quippe, non ipsis Sacrificat, quamuis in Memoria Sacrificet eorum: quia Dei Sacerdos est, non illorum.* Pour entendre plus parfaitement ce Passage, il ne faut qu'ouurir les Commentaires ou Traictez de nostre sainct Augustin sur sainct Iean. Nous y lirons lors qu'il parle de l'exemple que sainct Pierre dit que nostre Seigneur nous a laissé de souffrir comme luy, & de l'Imitation de ceux qui suiuent parfaitement ses vestiges: *Les Bien-heureux Martyrs ont fait cela auec vne dilection tres-ardente, desquels si non vainement nous celebrons les Memoires, & au banquet duquel ils ont esté saoulez, nous approchons de la Table du Seigneur, il faut que comme eux nous preparions aussi telles choses. Car pour ce sujet nous ne faisons pas Commemoration & Memoire d'eux à cette Table comme des autres qui reposent en paix, de sorte qu'aussi nous prions pour eux, mais plustost afin qu'eux Prient pour nous, afin que nous nous attachions à suiure leurs traces: Parce qu'ils ont accomply la Charité dont la grandeur ne se peut surpasser.* [*Hoc Beati Martyres ardenti dilectione fecerunt, quorum si non inaniter Memorias celebramus, atque in conuiuio, quo & ipsi saturati sunt, ad Mensam Domini accedimus, oportet, vt quemadmodùm ipsi, & nos talia præparemus. Ideò quippe ad ipsam Mensam non sic eos Commemo-*

Tract. 84 in Ioan.

*ramus, quemadmodùm alios qui in pace requiescunt, vt etiam pro eis oremus, sed magis vt Orent ipsi pro nobis, vt eorum vestigiis adhæreamus: Quia impleuerũt ipsi Charitatem, quâ Dominus dixit non posse esse maiorem.* De là nous pouuons passer à deux autres Textes du mesme sainct Docteur pour illustrer sa Doctrine, & faire comme ceux qui trouuent vne étoffe si riche, qu'ils ne peuuent rien mettre que de la mesme étoffe pour l'étoffer. Le premier sera tiré de ses Sermons sur les paroles de

De Verb Apost. Serm. 17.

l'Apostre: *Il y a toutefois en cette vie quelque espece de perfection, à laquelle les Saincts Martyrs sont paruenus: C'est pourquoy la Discipline Ecclesiastique porte & obserue ce que les Fideles sçauent, lors que les Martyrs sont nommez en vn lieu à l'Autel de Dieu, où l'on n'ayt pas à prier pour eux, mais bien pour tous les autres Defuncts dont l'on y fait Memoire. Car c'est Injure de prier pour le Martyr, par les Prieres duquel nous deuons estre recommandez, &c.* [ *Perfectio tamen in hac vita nonnulla est, ad quam Sancti Martyres peruenerunt: Ideóque habet Ecclesiastica Disciplina, quod Fideles nouerunt, cùm Martyres eo loco recitantur ad Altare Dei, vbi non pro ipsis oretur, pro cæteris autem Commemoratis Defunctis oretur. Injuria est enim pro Martyre orare, cuius nos debemus Orationibus commendari, &c.* L'autre Texte de sainct Augustin est du Liure de la Saincte Virginité, que vos gens ne perdront rien de lire auec moy, parce que dans deux lignes pour vne decision ils en trouueront deux. *L'Authorité Ecclesiastique* ( dit sainct Augustin, parlant des Religieuses qui ont voüé Virginité ) *leur rend vn tres-illustre témoignage, selon laquelle il est notoire aux Fideles, en quel lieu les Martyrs, & en quel lieu les Sanctimoniales Defunctes sont*

*nommées aux Sacremens de l'Autel*, [*Perhibet enim præclarißimum teſtimonium Eccleſiaſtica Auctoritas, in qua Fidelibus notum eſt, quo loco Martyres, & quo Defunctæ Sanctimoniales ad Altaris Sacramenta recitentur.* Ie ne daignerois rapporter icy toutes les conſequences qui ſe peuuent tirer de tous ces beaux Paſſages, comme la Memoire & la Priere des Saincts, faiſant vne des plus belles parties de nos Ceremonies; Ceremonies de l'Autel, Ceremonies du Sacrifice, Ceremonies où les Morts ne ſont pas oubliez & où les Sainctes Religieuſes ( qui leur doit eſtre vne grande conſolation ) ont rang entre les Martyrs: Mais ce que ie pretends bien faire, c'eſt de vous faire entendre la confiance que ſainct Auguſtin auoit aux Prieres de ſainct Cyprien, qu'il ne craignoit point de publier hautement dans ſes Controuerſes contre les Donatiſtes, pour ne point parler de tant de Miracles des Saincts dont les Liures ſont tout pleins: *Et certainement, le Bien-heureux Cyprien, le corps qui ſe corrompt n'aggrauant plus l'ame, & la terreſtre habitation ne rabaiſſant plus le ſens capable de hautes penſées, voit & découure plus ſerainement & clairement la Verité qu'il a merité d'acquerir par la Charité. Qu'il nous ayde donc par ſes Prieres, tandis qu'en la mortalité de cette chair, comme en vne obſcure nuée nous ſommes comme Eclipſez, afin que le Seigneur nous l'octroyant, nous puiſſions autant que nous pouuons, aller ſes biens imitans.* [*Et Beatus Cyprianus quidem, iam corpore quod corrumpitur, non aggrauante animam, nec deprimente terrenâ inhabitatione ſenſum multa cogitantem, ſereniùs proſpicit Veritatem, quam meruit adipiſci per Charitatem. Adiuuet itaque nos Orationibus ſuis in iſtius carnis mortalitate, tanquam in caliginoſa nube la-*

De Bapt. cõt. Donat. l. 7.

Digitized by Google

*borantes, vt donante Domino, quantùm possumus bona eius imitemur;* Ayant dit auparauant, non dans le mesme Liure, mais dans le mesme Oeuure, parlant du mesme S. Cyprien : *Aydé de ses Oraisons, i'apprendray si ie puis par ses Lettres, auec combien grande Paix, & en combien grand silence le Seigneur a gouuerné par luy son Eglise ;* [*Orationibus eius adiutus, discam si potero, per Litteras eius, quantâ pace per eum Ecclesiam suam Dominus, & quanto silentio gubernauerit.* Lieu, où sainct Augustin loüe & attribuë à Dieu qu'il en recognoist Autheur, la Paix & Esprit Pacifique de celuy qui ne s'est point separé, & le silence de celuy qui n'a point murmuré contre l'Eglise, & qui n'a iamais voulu comme vous autres, ny la troubler ny la scandaliser : Et en reuanche, sainct Cyprien écrit au Pape Corneille, le consolant en son exil & l'encourageant au Martyre : *Et si quelqu'vn d'entre nous part d'icy, & comme le premier par aduance d'vne faueur diuine precede les autres, que nostre dilection perseuere aupres du Seigneur, & que la Priere ne cesse point pour nos Freres & nos Sœurs aupres de la misericorde du Pere ;* [ *Et si quis isthinc nostrûm prior diuinæ dignationis celeritate præcesserit, perseueret apud Dominum nostra dilectio, pro Fratribus & Sororibus nostris apud misericordiam Patris non cesset Oratio.* Et pour conclusion, Optat en son second Liure cõtre le Schisme : *S'il ne te semble non seulement pas loisible, mais criminel, d'auoir communiqué aux Memoires des Apostres & de Tous les Saincts ; De l'auoir fait, non seulement nous ne le nyons pas, mais mesme nous nous en glorifions :* [ *Si nefas tibi videtur, aut si reatum putas, Memorijs Apostolorum & Sanctorum Omnium communicasse; Hoc nos fecisse, non solùm non negamus sed etiam gloriamur.*

Ibid. lib. 5.

Epist. 57.

Mais

Mais comment vous accordez-vous auec cela, & auec le Synode de Londres, tenu l'an mil six cens trois, qui enjoinct au soixante-quatriéme Canon, aux Recteurs & Curez & Vicaires, d'annoncer tous les Dimãches, les Vigiles & les Festes des Saincts qui seront en la sepmaine, cõme font les Catholiques? Voila pour ce qui est des Images des Saincts & de leurs Prieres: Il vous est bien honteux de les auoir en si peu de Veneration, & que des Turcs, quand Dieu viendra auec ses Saincts, vous iugent par la reuerence qu'encore aujourd'huy ils leur rendent, tenans des Lampes allumées sur leurs Tombeaux, & vous les déterrans & les bruslans. Au lieu de cela, sur l'Autel de la Grande Chappelle du Roy de la Grand'Bretagne, qui est dãs son Palais de Vvithal, où il demeure, il y a tousiours deux Chandeliers & deux Cierges, mais on ne les allume iamais: Il faut esperer qu'on les allumera, quand Dieu y r'allumera la Foy.

POVR le signe de la Croix, qui est vne de nos plus ordinaires & plus importantes Ceremonies, dont la Tradition est expliquée cy-dessus, sainct Augustin considere ces celebres paroles de sainct Paul aux Galates: *A Dieu ne plaise, que ie me glorifie plus qu'en la Croix de nostre Seigneur Iesus-Christ, par laquelle le Monde m'est crucifié & moy au Monde*: Et puis, il adiouste cette excellente pointe; *Il n'y auoit rien autrefois de plus intolerable en la chair, & maintenant il n'y a rien de plus glorieux au front: Que garde, à qui est fidele à son seruice, celuy qui a donné vn tel honneur à son supplice?* [*Nihil erat tunc in carne intolerabilius, nihil est nunc in fronte glorio-* Tract. 36. in Ioan.

*ſius: Quid ſeruat fideli ſuo, qui talem honorẽ dedit ſupplicio ſuo?* Auſſi eſt-il commandé dans le Synode de Londres de l'an mil ſix cens trois, Imprimé au meſme lieu chez Iean Norton Imprimeur du Roy, en l'an mil ſix cens-quatre, au trentiéme Canon, d'vſer du ſigne de la Croix au Bapteſme; dont il eſt là rapporté des raiſons & des preuues comme les Chreſtiens en la Primitiue Egliſe ſe ſeruoient de ce ſigne en toutes leurs actions.

De la Benediction Nuptiale, il eſt dit au treiziéme Canon du quatriéme Concile de Carthage, auquel ſainct Auguſtin aſſiſte & ſous-ſcript: *Quand l'Eſpoux & l'Eſpouſe doiuent eſtre benis par le Preſtre, qu'ils luy ſoient preſentez par le Pere & la Mere, ou par les Paranymphes,* (qui eſtoient ceux qui faiſoient & conduiſoient les Nopces;) *Et ayans receu la Benediction, demeureront la meſme nuict en virginité, pour la reuerence de ladite Benediction;* [*Sponſus & Sponſa cùm benedicendi ſunt à Sacerdote, à Parentibus ſuis vel Paranymphis offerantur; Qui cùm Benedictionem acceperint, eâdem nocte pro reuerentia ipſius Benedictionis in virginitate permaneant.*

De la Benediction Epiſcopale, S. Auguſtin en a cy-deſſus parlé, écriuant à S. Paulin, & la fondant ſur les paroles de S. Paul à Timothée, où il preſcrit l'Ordre du Seruice Diuin: Et nous l'auons veuë au Concile d'Orleans, auquel noſtre S. Godard aſſiſte & ſe trouue ſous-ſigné; On en a publié l'Ordonnance, quand nous auons parlé de la Meſſe. Il ne reſte pour ce poinct qu'à ſçauoir de S. Auguſtin, comme il raconte en ſa Cité de Dieu, qu'autrefois luy-meſme l'a receuë, & qu'auec les Peres du Concile de Cartha-

ge, il en tiroit vn argument cōtre la Doctrine des Pelagiens, en l'Epistre Synodique que le Concile écriuit au Pape Innocent, de ce que le Pelagianisme contredisoit à l'effect des Benedictions Episcopales. De l'vn, il dit : *Nous nous leuasmes & ayans receu de l'Euesque la Benediction, nous nous en allasmes*, [ *Surreximus & acceptâ ab Episcopo Benedictione discessimus.* De l'autre: * *Par la contestation de ces gens là, il est contredit à nos Benedictions, de sorte qu'il semble, que nous disions en vain sur le Peuple tout ce que de la part du Seigneur nous leur souhaittons & prions, &c.* [ *Contradicitur etiam istorum contentione Benedictionibus nostris, vt incassùm super Populum dicere videamur quidquid eis à Domino precamur, &c.*

Lib. 22. cap. 8. de Ciuit. Dei.

* Epist. Synod. Concil. Carth. quæ est apud August. 90.

L'HABIT des Religieuses se void aussi en l'onziéme Canon du quatriéme Concile de Carthage : *La Vierge Sanctimoniale, lors qu'elle est presentée à son Euesque pour la Consacrer, qu'elle soit reuestuë des habits qu'elle deura tousiours porter, conuenables à sa Profession & Sainncteté.* [ *Sanctimonialis Virgo, cùm ad Consecrationem suo Episcopo offertur, in talibus vestibus applicetur qualibus semper vsura est, Professioni & Sanctimoniæ aptis.*

QVE ce soit vne Tradition, de chanter Halleluya ; il ne faut que lire le Commentaire de S. Augustin sur le Pseaume cent-sixiéme, où il a écrit : *Il y a Halleluya, & double Halleluya, que nous auons de coustume de chanter en certain temps solennellement, selon l'ancienne Tradition de l'Eglise. Car ce n'est pas sans Mystere, que nous chantons en de certains iours Halleluya. Nous chantons Halleluya en certains iours, mais nous y pensons tous les iours,* [ *Est enim Halleluya & bis Halleluya, quod nobis cantare certo tempore solenniter moris est, secundùm Ecclesiæ antiquam Traditionem.*

Digitized by Google

*Neque enim & hoc sine Sacramento, certis diebus cantamus Halleluya: Certis quidem diebus cantamus Halleluya, sed omni die cogitamus.* Ce que sainct Augustin dit, que nous pensons tousiours à l'Halleluya, c'est le Cantique de l'Eternité qui signifie *Loüez-le-Seigneur*, qui sera dans le Ciel nostre eternel exercice.

IE reserue pour le dernier, les Ceremonies plus ordinaires de nostre Sacrifice de la Messe: Comme de ce que l'on y chante en la Preface, *Gratias agamus Domino Deo nostro*, dont sainct Augustin écrit à Dardanus: *Or vous sçauez en quel Sacrifice l'on dit, Gratias agamus Domino Deo nostro* (c'est à dire, *Rendons Graces au Seigneur nostre Dieu:*) *De l'Humilité duquel Sacrifice, est bien esloignée leur enflure & leur fast*, [*Nosti autem in quo Sacrificio dicatur, Gratias agamus Domino Deo nostro: A cuius Sacrificij humilitate, longè abest typhus & cothurnus illorum;* Et au Liure de l'Esprit & de la Lettre: *De plus, le mot de Theosebie, si on l'interpretoit en Latin selon sa propre etymologie, il se pourroit traduire, Dei-Cultus* (c'est à dire *Culte-de-Dieu*) *lequel consiste principalement en cela, que l'Ame ne luy soit point ingrate. D'où vient qu'au tres-Veritable & Singulier Sacrifice, nous sommes admonestez de rendre Graces au Seigneur nostre Dieu.* [*Theosebia porrò, si ad verbi originem Latinè expressam interpretaretur, Dei-Cultus dici poterat, qui in hoc maximè constitutus est, vt Anima ei non sit ingrata. Vndè & in ipso Verissimo & Singulari Sacrificio, Domino Deo nostro agere Gratias admonemur.* Ce que sainct Augustin raisonne de cette sorte, au Liure du Don de la Perseuerance: *De ce donc qui est dit aux Sacremens des Fideles, que nous ayons le Cœur en Haut au Seigneur; c'est vn Don du Seigneur: Duquel Don ceux à qui cela se dit, sont*

Epist. 57.

apres

*apres admonestez par le Prestre de rendre Graces à Dieu nostre Seigneur, & ils répondent, qu'il est Digne & Juste,* (voila nostre *Dignum est, & Iustum est,* tout clair) *car nostre Cœur n'estant pas en nostre puissance, estant necessaire qu'il soit éleué par vn Secours Diuin, pour monter, & pour gouster ce qui est des choses qui sont d'enhaut où Christ est assis à la dextre de Dieu, & non pas les choses qui sont sur la Terre; A qui se doiuent rendre des actions de Graces, si ce n'est au Seigneur nostre Dieu qui fait cela &c.* [*Quòd ergo in Sacramentis Fidelium dicitur, vt Sursùm Cor habeamus ad Dominum, Munus est Domini: De quo Munere, ipsi Domino Deo nostro Gratias Agere, à Sacerdote post hanc vocem quibus hoc dicitur, admonentur, & Dignum & Iustum esse respondent. Cùm enim non sit in nostra potestate Cor nostrum, sed Diuino subleuetur Auxilio, vt ascendat, & quæ sursùm sunt, sapiat, vbi Christus est in dextera Dei sedens, non quæ super Terram; Cui de hac tanta re agendæ sunt Gratiæ, nisi hoc facienti Domino Deo nostro,* &c. S. Augustin fait vn semblable raisonnement au Liure du Biẽ de la Viduité, disant: *Ce qu'entre les sacrez Mysteres nous sommes cõmãdez d'auoir le Cœur en Haut, nous le pouuons celuy-là nous aydant, par lequel nous sommes admonestez, nous l'ordonnant. C'est pourquoy il suit, que d'vn si grand bien de l'Eleuation du Cœur en Haut, nous ne nous en donniõs pas la gloire, comme venant de nos propres forces, mais que nous en Rendions Graces au Seigneur nostre Dieu. Car c'est dequoy à l'instant nous sommes admonestez, qu'il est Digne & qu'il est Iuste de s'en ressouuenir. Vous recognoissez d'où viennent ces paroles, & par quelle ordonnance, & auec combien grande saincteté elles nous sont interieurement recommandées. Tien donc & garde ce que tu as receu, & Rends Graces à celuy qui l'a donné.*

[ *Quòd inter sacra Mysteria Cor habere Sursùm iubemur, ipso adiuuante id valemus, quo iubente admonemur. Et ideò sequitur, vt de hoc tanto bono Sursùm Leuati Cordis, non nobis gloriam, quasi nostrarum virium tribuamus, sed Domino Deo nostro Gratias Agamus. Hoc enim continuò commonemur, quia hoc Dignum est, hoc Iustum est recordari. Hæc verba vnde sint, intùs quâ sanctione, & quantâ sanctitate commendentur, agnoscis. Tene igitur & habe quod accepisti, & Datori Gratias age.* De là viēt, que nostre Docteur écriuant de la Vraye Religion, dit en ce Liure là: *Si enfin par les Villes & Bourgs, Chasteaux, Villages, & mesme par tous les Champs & Maisons champestres particulieres, l'auersion des choses terrestres, & conuersion au seul vnique & vray Dieu est iusques là ouuertement persuadée & fortement desirée, que tous les iours par tout l'Vniuers, le Genre humain répond presque d'vne voix, qu'il a en Haut les Cœurs au Seigneur; Pourquoy encore nous amusons-nous à baailler, comme ces gens qui ont encore des fumées dans la teste le lendemain d'vne desbauche d'yurongnerie, & cherchons-nous les diuins Oracles dans des Victimes de bestes mortes*, [ *Si denique per Vrbes atque Oppida, Castella, Vicos & Agros etiam, Villasque priuatas in tantum apertè persuadetur & appetitur à Terrenis auersio, & in vnum Deum verumque Conuersio, vt quotidiè per vniuersum Orbem, humanum Genus vnâ penè voce respondeat, Sursùm Corda se habere ad Dominum; Quid adhuc oscitamus crapulam hesternam, & in mortuis Pecudibus diuina Eloquia perscrutamur?*

Lib. de Vera Relig.

RESTE d'entendre ce que contiennent les Oraisons de l'Autel, dans nos Messels & Liures de Ceremonies. Sainct Augustin en parle à Vitalis, de cette sorte: *Dis donc tres-ouuertement, que Nous ne deuons*

Epist. 197.

Digitized by Google

*pas prier pour ceux ausquels nous preschons l'Euangile, afin qu'ils croyent, mais seulement leur prescher l'Euangile: Exerce contre les Oraisons de l'Eglise, tes disputes: Et quand tu entends le Prestre de Dieu à l'Autel, exhortant le Peuple de Dieu de prier pour les Incredules, que Dieu les conuertisse à la Foy; & pour les Catechumenes, qu'il leur inspire le desir de la Regeneration; & pour les Fideles, qu'en ce qu'ils ont commencé d'estre, ils perseuerent par sa Grace; Mocque toy de ses Prieres & Exclamations, & dis que tu ne veux pas faire ce qu'elles exhortent; c'est à dire, que tu ne veux pas prier Dieu pour les Infideles, qu'il les fasse Fideles, comme ces choses là n'estãs pas des Bien-faits de la Misericorde Diuine, mais des Offices de la Volonté Humaine, [Dic ergo apertissimè, Nos pro ijs quibus Euangelium prædicamus, non debere orare vt credant, sed eis tantummodò prædicare: Exerce contra Orationes Ecclesiæ, Disputationes tuas: Et quandò audis Sacerdotem Dei, ad Altare exhortantem Populum Dei, orare pro Incredulis vt eos Deus conuertat ad Fidem, & pro Catechumenis, vt eis desiderium Regenerationis inspiret, & pro Fidelibus, vt in eo quod esse cœperũt, eius munere perseuerẽt; Subsanna Pias Voces, & dic te non facere quod hortatur, id est, Deum pro Infidelibus, vt eos Fideles faciat nõ rogare, eo quòd non sint ista Diuinæ Miserationis Beneficia, sed Humana Officia Voluntatis.* Et puis, au mesme lieu: *Empescherez-vous l'Eglise de prier pour les Infideles, qu'ils deuiennent Fideles; pour ceux qui ne veulent point croire, qu'ils vueillent croire; pour ceux qui sont dissentans de sa Loy & Doctrine, qu'ils cõsentent à sa Loy & Doctrine, afin que Dieu leur donne ce qu'il a promis par le Prophete; Un Cœur pour le cognoistre, & des Oreilles pour l'écouter; lesquelles sans doute ceux-là auoient receuës, desquels le Sauueur mesme disoit: Qui a des oreilles pour écouter, écoute? Quoy? quand vous*

*oyrez le Prestre de Dieu, exhortant à l'Autel le Peuple de prier Dieu, ou le priant à haute voix qu'il contraigne les Natiõs Incredules de venir à sa Foy, vous ne répondrez pas, Amen?* [*Nunquid & orare prohibebis Ecclesiam pro Infidelibus, vt sint Fideles; pro ijs qui nolunt credere, vt velint credere; pro ijs qui ab eius Lege* Do*ctrináque dissentiunt, vt Legi eius* Do*ctrinæque consentiant, vt det illis Deus quod per Prophetam promisit,* Cor *cognoscendi eum & aures audiendi, quas vtique acceperant, de quibus Saluator ipse dicebat: Qui habet aures audiendi, audiat? Nunquid vbi audieris Sacerdotem* Dei*, ad eius Altare Populũ hortantem ad Deum orandum, vel ipsum clarâ voce orãtem, vt Incredulas Gentes ad Fidem suam venire compellat, non respondebis, Amen?* Et enfin, au Liure du Don de la Perseuerance, Sainct Augustin fait vn souhait, que le simple Peuple comprist mieux nos Oraisons, que nos Raisons: *Et pleust à* Dieu, ( dit-il ) *que ceux qui ont l'Esprit tardif & qui sont Infirmes, ou qui ne peuuent encore entendre les Escritures ou leurs Expositions, entendissent, ou n'entendissent pas en cette Question nos disputes, afin qu'ils vissent plustost leurs Oraisons que l'Eglise a tousiours eüe & aura depuis le commencement iusqu'à la fin du Monde: Car elle n'a iamais teu en ses Prieres, les choses que nous sommes maintenant contraints non seulement de representer, mais absolument de soustenir & defendre contre de nouueaux Heretiques, encore qu'elle n'ayt pas iamais pensé en deuoir rien declarer en ses Sermons, n'ayant aucun Aduersaire qui l'y forçast. Car quand est-ce que l'on n'a point prié en l'Eglise, pour les Infideles & pour ses Ennemis, afin qu'ils creussent?* Et vn peu apres: *Ou qui à iamais osé non seulement de parole, mais mesme de pensée, reprendre le Prestre inuoquant le Seigneur sur les Fideles, quand il dit: Donne leur, Seigneur, de perseuerer*

rer

*rer en toy iusqu'à la fin, & n'a pas plustost répondu sur vne de ses semblables Benedictions, & d'vn Cœur croyant, & d'vne Bouche confessante, Amen.* [*Atque vtinam Tardi corde & Infirmi qui non poßunt, vel nondùm possunt Scripturas vel earum Expositiones intelligere, sic audirent, vel non audirent in hac Quæstione disputationes nostras, vt magis intuerentur Orationes suas, quas semper habuit & habebit Ecclesia ab exordiis suis, donec finiatur hoc Sæculum: De hac enim re, quam nunc aduersùs nouos Hæreticos non commemorare tantùm, sed planè tueri, & defensare compellimur, numquam tacuit in Precibus suis, etsi aliquandò in Sermonibus exerendam, nullo vrgente Aduersario non putauit. Quandò enim non oratum est in Ecclesia pro Infidelibus atque Inimicis eius, vt crederent?* Et paulò pòst; *Aut quis Sacerdotem super Fideles Dominum inuocantem, si quando dicit; Da illis Domine in te perseuerare vsque in finem, non solùm voce ausus est, sed saltem cogitatione reprehendere, ac non potiùs super eius talem Benedictionem & Corde credente, & Ore confitente respondit, Amen?*

De l'Imposition des Mains qui se fait sur les Catechumenes, sainct Augustin dit: *I'estime que les Catechumenes sont selon vne certaine façon qui leur est propre, Sanctifiez, par le Signe de Christ,* (c'est à dire, le Signe de la Croix) *& par l'Oraison de l'Imposition de Main; Et que ce qu'ils reçoiuent, encore que ce ne soit pas le Corps de Christ, est toutefois Sainct.* [*Catechumenos secundùm quemdam modum suum, per Signum Christi & Orationem Manus-Impositionis, puto Sanctificari: Et quod accipiunt, quamuis non sit Corpus Christi, sanctum est tamen.* Lib. 2. de peccat. Merit. & Remiss.

Le frappement de la poictrine dont nous vsons en nos Mysteres Chrestiens, estoit tiré en argument

& en consequence contre les Pelagiens, qui pour égaler la Nature à la Grace, nioyent que nous pechions tous les iours. Sainct Augustin en parle de cette sorte en son Liure des cinquante Homelies, en la cinquantiéme, plusieurs fois citée par le Venerable Bede : *S'il est faux* (s'entend que tous les iours nous pechions) *d'où vient que tous les iours nous frappons nos poictrines? Ce que nous autres aussi Prelats estans à l'Autel faisons auec tous les autres,* [*Quòd si falsum est, vndè quotidie tundimus pectora; quod nos quoque Antistites ad Altare assistentes, cum omnibus facimus.*

De l'vsage de leuer les Mains en priant, S. Augustin en rend la raison sur ce Verset, *In nomine tuo leuabo manus meas*, du Pseaume soixante-deuxiéme : *Leue donc les mains* (dit-il) *en l'Oraison: Jesus-Christ le Seigneur nostre Dieu, a pour nous leué les mains en la Croix, & ses mains y ont esté pour nous estenduës. Pour cette raison ses mains ont esté estenduës en Croix, afin que nos mains soient estenduës aux bonnes Oeuures, parce que sa Croix nous a donné sa miricorde. Voila que luy a leué les Mains, & s'est offert soy-mesme pour nous, Sacrifice à Dieu, & par ce Sacrifice tous nos pechez ont esté effacez: Leuons & nous aussi nos Mains à Dieu en la Priere, & nos mains leuées à Dieu ne seront point confonduës, si elles sont exercées aux bonnes Oeuures: Car que signifie autre chose celuy qui leue les Mains? D'où vient le Precepte que nous prions Dieu les mains leuées, car l'Apostre dit: Leuans les mains pures, sans cholere ny contestation; afin que quand tu leues tes mains à Dieu, tes Oeuures te viennent en l'esprit. Puisque donc tes Mains se leuent pour impetrer ce que tu veux, tu penses à exercer tes mains en bõnes Oeuures, de peur qu'elles ne rougissent d'estre leuées à Dieu,* [*Leua ergo Ma-*

Digitized by

*nus in Oratione, leuauit pro nobis Dominus Deus noster manus in Cruce, & extensæ sunt manus eius pro nobis. Ideò extensæ sunt manus eius in Cruce, vt manus nostræ extendantur in bona Opera, quia Crux ipsius misericordiam nobis præbuit. Ecce leuauit ille manus, & obtulit pro nobis Sacrificium Deo seipsum, & per illud Sacrificium deleta sunt omnia peccata nostra. Leuemus & nos Manus nostras ad Deum in Prece, & non confundentur Manus nostræ leuatæ ad Deum, si exerceantur in bonis Operibus. Quid enim facit qui leuat manus? vndè Præceptum est, vt leuatis manibus oremus ad Deum; Apostolus enim dicit: Leuantes puras manus, sine ira & disceptatione; vt cùm leuas manus tuas ad Deum, veniant tibi in mentem Opera tua. Quia enim Manus istæ leuantur, vt impetres quod vis, ipsas Manus cogitas in bonis Operibus exercere, ne erubescant leuari ad Deum.*

POVR la consecration des Eglises & des Autels, nous voyons dans sainct Augustin écriuant contre Cresconius, ce qui est dit d'vn Felicianus: *Estant en* lib. 4.
*la Ville de Mustites, il creut deuoir de viue force retenir pour luy l'Eglise comme s'il l'eust assiegée: l'Eglise, qui doit estre reuerée, les parois consacrez au Dieu Tout-puissant,* [*In Mustitana positus Ciuitate, Deo Omnipotenti parietes consecratos, Ecclesiam venerandam quasi quâdam obsidione credidit retinendam*; Et puis, à la fin du sixiéme Canon du cinquiéme Concile de Carthage, auquel S. Augustin assiste & souscrit, où il est parlé des Eglises que l'on doute qui ne soient pas consacrées: *Quant aux Eglises, il faut faire de cette sorte, que sans aucune hesitation & scrupule elles soient consacrées,* [*Similiter & de Ecclesijs quoties super earum consecratione hæsitatur, agendum est; id est, vt sine vlla trepidatione consecrentur.* Et pour les Autels, le sixiéme Canon du

Concile d'Hippone, auquel il paroiſt par le premier
Cap. 17. Liure des Retractations que S. Auguſtin aſſiſta, y eſt tout formel: *Si les Autels ne ſont point de pierre, qu'ils ne ſoient point conſacrez par l'Onction du Chreſme. Et quant à la celebration des Diuins Offices, l'Ordre que les Metropolitains tiennent, leurs Comprouinciaux ſeront tenus de l'obſeruer;* [ *Altaria ſi non fuerint lapidea, Chriſmatis vnctione non conſecrentur. Ad celebranda autem Diuina Officia, Ordinem quem Metropolitani tenent, Comprouinciales eorum obſeruare debebunt.*

QVANT aux Vaſes Sacrez que Poſſidonius appelle *Vaſes Dominicaux*, [ *Vaſa Dominica*, & deſquels il dit que ſainct Auguſtin faiſoit largeſſe, quand il eſtoit queſtion de rachepter les Captifs, ou de ſubuenir aux pauures neceſſiteux, lors qu'il n'y auoit point moyen de les ſecourir autrement, durant les miſeres publiques, ſainct Auguſtin en écrit ſur le Pſeaume cent-treiſiéme, ce qui s'enſuit: *Car & nous auſſi auons pluſieurs Inſtrumens & Vaſes de cette ſorte de matiere ou metail, pour l'vſage de la celebration des Sacremens, leſquels conſacrez par le ſainct Miniſtere, ſont appellez Saincts en l'honneur de celuy auquel auec cela l'on fait le ſeruice pour noſtre ſalut;* [ *Sed enim & nos pleraque Inſtrumenta & Vaſa ex huiuſmodi materia vel metallo habemus in vſum celebrandorum Sacramentorum, quæ ipſo Miniſterio conſecrata, Sancta dicuntur in eius honorem cui pro ſalute noſtra inde ſeruitur.*

L'VSAGE des Aubes ſe void au quarante-vniéme Canon du quatriéme Concile de Carthage, auquel ſainct Auguſtin aſſiſte & ſouſcrit: *Que le Diacre au temps ſeulement de l'Oblation ou des Leçons & Lectures, ſoit reueſtu d'Aube,* [ *Vt Diaconus tempore Oblationis tantùm vel Lectionis, Albâ induatur.*

(AR-

(ARTICLE XVI.

*Des Conciles.*)

POVR parler des Conciles, deuant que de venir à sainct Augustin qui acheuera, comme il a cõmencé de vous ouurir son cœur, & de vous faire voir sa croyance, ie ne voy rien de plus beau dans l'Antiquité que ce discours de nostre Vincent de Lerins: *L'Eglise de Christ, soigneuse & aduisée Gardienne des Dogmes qui sont mis en depost chez elle, n'y change iamais rien, ny ne diminuë, ny n'adjouste: Elle ne retranche iamais les choses necessaires, elle n'appose & ne presente rien de superflu: Elle ne perd iamais le sien, elle n'vsurpe aussi rien d'autruy: Et auec toute industrie elle ne pense qu'à vne seule chose, que maniant & exposant fidelement & sagement les choses Anciennes, s'il y en a entr'elles qui n'ait pas esté dans l'Antiquité acheuées ou seulement commencées, elle les acheue & les polisse; s'il y en a qui soient des-ja parfaites & acheuées, elle les affermisse & confirme; s'il y en a qui soient confirmées & determinées, elle les garde. Et pour conclusion, que s'est-elle iamais efforcée de faire par les Decrets des Conciles, sinon que ce qui estoit creu auparauant simplement, le mesme fust par apres creu plus diligemment? ce qu'auparauant l'on preschoit plus negligemment & lentement, le mesme fust apres presché plus feruemment & instamment? ce qui estoit cultiué & par le culte reueré plus seurement, le mesme fust apres cultiué & reueré plus laborieusement, & plus soigneusement? Ie dis que l'Eglise Catholique réueillée & excitée par les Nouueautez des Heretiques, à tousjours fait par les Decrets de ses Conciles, & rien plus, que ce* Cap. 32.

KKKkkk

*qu'elle auoit par la seule Tradition receu auparauant des Majeurs, cela mesme par apres par la signature & obligation de l'Escriture, elle le consignast aux Successeurs; en comprenant en peu de lettres vne grande somme de choses mysterieuses, & souuent pour donner plus de lumiere à l'intelligence, marquant par la proprieté d'vne appellation nouuelle, le sens de la Foy qui n'est pas nouueau? [Christi verò Ecclesia, sedula & cauta depositorum apud se Dogmatum Custos, nihil in ijs vnquam permutat, nihil minuit, nihil addit: Non amputat necessaria, nõ apponit superflua: non amittit sua, non vsurpat aliena: sed omni industriâ hoc vnum studet, vt Vetera fideliter sapienterque tractando, si qua sunt illa antiquitùs informata & inchoata accuret & poliat: si qua iam expressa & enucleata, consolidet, firmet: si qua iam confirmata & definita, custodiat. Denique, quid vnquam aliud Conciliorum Decretis enisa est, nisi vt quod antea simpliciter credebatur, hoc idem postea diligentiùs crederetur? quod anteà lentiùs prędicabatur, hoc idem postea instantiùs prædicaretur? quod anteà securiùs colebatur, hoc idem posteà sollicitiùs excoleretur? Hoc, inquam, semper, neque quicquam prætera, Hæreticorum Nouitatibus excitata, Conciliorum suorum Decretis Catholica perfecit Ecclesia, nisi vt, quod priùs à Majoribus solâ Traditione susceperat, hoc deinde posteris etiã per Scripturæ Chirographum consignaret: magnam rerum summam paucis litteris cõprehendendo; & plerumque propter intelligentiæ lucem, non nouum fidei sensum, nouæ appellationis proprietate signando.*

MAIS c'est assez parlé par la France, parlons par l'Afrique & par sainct Augustin, pour faire comprendre les veritez Chrestiennes, par l'exemple d'vn si grand Autheur, & entr'autres les trois qui regardent les Conciles. La premiere sera la Seureté; La seconde, l'Authorité; La troisiéme, la parfaicte Re-

Digitized by Google

presentation d'Vnité de l'Eglise, qui ne se trouue que dedans l'Vniuersalité. Pour la Seureté, I'allegueray, ce que sainct Augustin dit au septiéme Liure contre les Donatistes, confirmé par ce qu'il en écrit au premier Liure contre Cresconius. Pour la Seureté : *Il nous est seur* ( dit sainct Augustin ) *de ne pas aller en auant par quelque temerité d'opinion, qui n'estant commencée en nul Concile Regional* ( Regional n'est ny simple Prouincial, ny entier National, mais comme Primatial, tel qu'eust esté en Afrique vn Concile de Numidie, qui estoit la seconde Primatie d'Afrique ) *ne soit terminée par aucun Concile Plenier* ( tel estoit par exemple, vn plein Concile de toute l'Afrique, si vous ne le prenez pour vn Concile Vniuersel & Oecumenique, comme fut celuy de Nicée, ou Patriarchal, tel que fut le premier Concile d'Arles qui fut assemblé de tout l'Occident: ) *La confiance de parler seurement, vient de l'asseurance de pouuoir affermer ce qui est confirmé par le gouuernement du Seigneur nostre Dieu, & du Sauueur Jesus-Christ, par le consentement de l'Eglise Vniuerselle,* [ *Nobis tutum est, in ea non progredi aliquâ temeritate sententiæ, quæ nullo in Catholico Regionali Concilio cœpta, nullo Plenario Concilio terminata sunt: Id autem fiducia Securæ vocis asserere, quod in gubernatione Domini Dei nostri, & Saluatoris Jesu Christi, Vniuersalis Ecclesiæ consensione roboratum est.* D'où vient que nostre sainct Augustin, au Liure qu'il a écrit des Heresies, en l'Heresie soixante-neufiéme prouue que les Donatistes sont Heretiques, de ce qu'ils Rebaptisent ceux qui reuiennent à eux contre la definition de l'Eglise Vniuerselle: Et en l'Epistre cent-cinquante-deuxiéme qu'il écrit au Peuple de la

faction de Donat, il appelle *Cœurs Diaboliques*, [*Diabolica Corda*, ceux qui resistent à la declaration de la Verité, qui nous vient par vne determination des Conciles.

POVR l'Authorité des Conciles, sainct Augustin en auoit dignemét parlé au premier Liure de l'Oeuure preallegué du Baptesme contre les Donatistes, quand il leur dit: *L'obscurité de cette question* (à sçauoir de ne point Rebaptiser les Heretiques) *auoit tellement poussé aux premiers Temps de l'Eglise, deuant le Schisme de Donat, de Grands Hommes & doüez d'vne grande Charité, des Peres Euesques, de contester entr'eux sans blesser la Paix, & de douter & flotter; que long-temps les Ordonnances diuerses des Conciles ont balancé, chacun dans leurs Contrées, iusques à ce que par vn Plein Concile de tout l'Vniuers, ce qui estoit salutairement creu, fust par l'esloignement de tout doute confirmé*, [*Quæstionis huius obscuritas, prioribus Ecclesiæ Temporibus ante Schisma Donati, Magnos Viros & magnâ Charitate præditos, Patres Episcopos ita inter se compulit saluâ Pace disceptare atque fluctuare; vt diù Conciliorum, in suis quibusque Regionibus, diuersa Statuta nutauerint, donec Plenario totius Orbis Concilio, quod saluberrimè sentiebatur, etiam remotis dubitationibus firmaretur.*

Reste la Representation de l'Vnité, qui fait dire ceste haute Theologie à nostre S. Augustin, en ses Controuerses contre Parmenien: *Sçauoir, si aussi par ceux qui n'ont iamais esté Chrestiens, le Baptesme peut estre donné, il ne faut rien temerairement affirmer sur ce sujet, sans l'Authorité d'vn si grand Concile, qu'il en suffit pour vne si grande chose. Or quant à ceux qui ont esté separez de l'Vnité de l'Eglise, il n'y a plus de question & qu'ils ne l'ayent, & qu'ils ne le puissent donner,*

Contr. Epist. Parmen. lib. 2.

*donner, & qu'ils ne l'ayent pernicieusement, & qu'ils ne le liurent hors du lien de Paix pernicieusement. Car cela a desia esté examiné, consideré, parfait, & confirmé en la propre Vnité de tout l'Vniuers, [Vtrùm & ab iis, qui nunquam fuerunt Christiani, poßit Baptismus dari, nec aliquid temerè inde affirmandum est sine Auctoritate tanti Concilij, quantùm tantæ rei sufficit. De iis verò qui ab Ecclesiæ Vnitate Separati sunt, nulla iam quæstio est, quin & habeant & dare poßint, & quin perniciosè habeant, perniciosèque tradant extra vinculum Pacis. Hoc enim iam in ipsa totius Orbis Vnitate discussum, consideratum, perfectum, atque firmatum est.* Par l'Vnité de tout l'Vniuers, c'est à dire, par l'Vniuersalité des Chrestiens, sainct Augustin entend le Concile de Nicée, qui fut de toutes les parts de la Terre habitable Oecumeniquement assemblé, & où fut parfait le Mystere de l'Vnité de l'Eglise, dont en nostre Preface sainct Augustin sur le sujet de sainct Cyprien, a si fortement parlé.

C'est à dire donc au sens Orthodoxe de ce Grand Docteur, que celuy qui veut trouuer la Seureté de la Religion, se doit sousmettre aux Conciles; que pour chercher l'Authorité des Decisions, il faut recourir aux Conciles; & qu'il faut que celuy qui veut voir dans sa source la force reünie de l'Eglise & le Mystere d'Vnité, dont tout nostre Liure est plein, prenne la voye d'vn Concile: Que c'est là, qu'il faut oüir la voix de Dieu, & entendre l'Oracle du Salut & de la Reünion tant desirée & projetée dans cette ancienne Sommation que ie vous ay rapportée & signifiée. Tout le reste que i'ay en suite declaré, n'est que pour faire de nostre costé les auances en la maniere la plus

propre & la plus familiere, ou que vous auez desirée, ou que ie me suis imaginée; Et par des Decisions les plus rapportantes depuis le commencement iusqu'à la fin, à cette vnique Decision de nostre Apostre tant & tant diuersifiée, & qui merite d'estre icy pour vne derniere fois, & pour faire vne bonne Conclusion, repetée : *La parole de Dieu, est-elle venuë de vous ? ou, n'est-elle venuë qu'à vous ?* auec cette conforme interpretation de nostre Vincent de Lerins que ie garde
Cap. 40. comme luy pour la fin : *Et de peur* (dit-il) *que quelqu'vn laissant là les autres, ne s'attribuast d'estre seul escouté, & qu'à luy seul on creust ; il dit* (parlant de l'Apostre) *peu*
» *apres : La parole de Dieu, est-elle venuë de vous? ou, n'est-*
» *elle venuë qu'à vous ? Et craignant que l'on ne pensast qu'il dist cela par maniere d'acquit, il adjouste : Si quelqu'vn semble estre Prophete ou Spirituel, c'est à dire, Maistre des choses Spirituelles ; Qu'il soit tres-Religieux obseruateur de l'Egalité & de l'Vnité, de sorte qu'il ne prefere ses opinions à celles des autres, ny ne s'écarte du sens qu'y donnent tous les autres. De laquelle chose quiconque ignore l'Ordonnance, dit-il, c'est à dire, qui n'apprend pas ce qui n'est point sceu, ou qui méprise ce qui est sceu, sera ignoré, c'est à dire, sera tenu indigne d'estre veu de Dieu entre les Vnis en Foy, & les Egalez en Humilité ; Mal qui est tel, que ie ne pense pas qu'on en puisse iamais imaginer vn plus cuisant. Ce que nous voyons toutesfois selon la menace Apostolique, arriué à ce Pelagien Iulien, lequel a, ou mesprisé de s'incorporer au Sens & Esprit de ses Collegues, ou presumé de s'en separer & Démembrer* (qu'il appelle par vne agreable opposition & Mysterieuse signification, *Excorporer.*) *Et ne quis forsitan prætermissis cæteris, se solum audiri, sibi soli credi arrogaret; paulò*

*pòst, ait: An à vobis, inquit, Verbum Dei processit? aut in* «
*vos solos deuênit? Et ne hoc quasi perfunctoriè acciperetur,* «
*adiecit; Si quis, inquit, videtur Propheta esse aut Spiritalis, id est spiritalium rerum Magister; summo studio, Æqualitatis & Vnitatis cultor existat; vt scilicet, neque opiniones suas cæteris præferat & ab vniuersorum sensibus non recedat. Cuius rei Mandata qui ignorat, inquit, id est, qui aut nescita non discit, aut scita contemnit, ignorabitur; hoc est, indignus habebitur, qui inter Vnitos Fide, & Exæquatos Humilitate diuinitùs respiciatur; quo Malo nescio, an quidquam acerbius cogitari queat. Quod tamen, iuxta Apostolicam comminationem, Pelagiano illi prouenisse cernimus Juliano, qui se Collegarum Sensui, aut Incorporare neglexit, aut Excorporare præsumpsit.* C'est pour vous coniurer par vn sentiment tout Apostolique, & par l'ancienne explication & decision de la France, de ne plus rien presumer de vous, & de ne vous en plus rapporter à vous qui faites trop de cas de ces Poincts de Controuerse que Luther appelloit *Non-necessaires Niaiseries*, [*Nonnecessarias Nugas*, au lieu de refuter comme faisoit Guitmundus, auec nous, ce qu'il appelle, *Les Niaiseries de Berenger de Tours*, [*Berengarij Turonensis Nugas.* Lib. 1.

Ce ne sont pas toutefois tant *Niaiseries*, que *Noueaux Dogmes, que le Vieil testament* (dit nostre Vincent de Lerins) *a coustume d'appeller en langage allegorique Dieux Estrangers, dautant que les Heretiques adorent leurs Opinions, comme les Payens adorent leurs Faux-Dieux*, Cap. 15.
[*Noua Dogmata, quæ Vetus Testamentum allegorico sermone Deos Alienos appellare consueuit, eo quòd scilicet ita ab Hæreticis ipsorum Opiniones, sicut à Gentilibus Dij sui, obseruen-*

Digitized by Google

*tur*: Qui est à reuenir à vne Conclusion de cette seconde Partie, & par consequent de tout l'Oeuure, semblable à celle de la Premiere Partie; Qu'Il n'y a point d'Idolatrie en matiere de Religion, égale à celle de la Separation & Contrarieté d'Opinion, dont sainct Augustin allegué en la Preface, dit aussi sincerement aux Donatistes, que maintenant ie le
Lib. 3. de Bapt. vous dis : *Que l'Ame Charnelle transforme tous les Sacremens, & toutes les Paroles des Liures Saincts, en toutes les especes d'Images & representations de ses Phantosmes, dans lesquels elle prend plaisir de se veautrer.* [ *Ad Imagines enim Phantasmatum suorum, cum quibus volutari Carnalis Anima delectatur, conuertit omnia Sacramenta & Verba Librorum Sanctorum*; Et sur le Verset du Pseaume octantiéme, *Non erit in te Deus Recens, neque adorabis Deum Alienum,* [ *Tu n'auras point de Nouueau Dieu, & n'adoreras point de Dieu Estranger*, il conclud excellemment: *Doncques plusieurs Heretiques se sont feints auec les Payens de diuers Dieux, se sont faits de diuers Dieux, & les ont mis sinon en des Temples, au moins dans leurs Cœurs qui est encore pis, & ainsi sont eux-mesmes deuenus Temples de faux & ridicules simulacres & representations d'Idoles. C'est vn grand ouurage de rompre au dedans de l'esprit ces Idoles, & de faire place nette au Dieu viuant, non recent. Car tous ces gens là sentans diuersement de Dieu, & se faisans de diuers Dieux, & par la Fausseté diuersifians la Foy, semblent estre discordans entr'eux, mais ils conuiennent tous en ce qu'ils ne se retirent point des pensées terrestres, & sont d'accord de ne penser qu'à des opinions & sentimens terrestres. C'est bien vne Opinion diuerse, mais c'est vne mesme Vanité.* [ *Opinio diuersa est, Vanitas vna est*. Et puis, sur cela alleguant en preuue, du soixante-vniéme

Digitized by Google

vniéme Pseaume, qu'au lieu que nous tenons ensemble par l'Vnité, les Heretiques ne tiennent l'vn à l'autre que par la Vanité: *Ipsi de Vanitate in vnum colligantur*; où nous lisons, *Vt decipiant ipsi de Vanitate in idipsum*, qui exprime leur tromperie, comme l'autre lecture, leur liaison; Il les compare aux renards de Samson, qui n'estoient liez queuë à queuë, que pour mettre le feu par tout, & pour brusler la moisson.

C'est à dire, qu'il n'y a point de telle Idolatrie & Abomination, que ce que nous auions entrepris de combattre, & que Dieu aydant, nous nous deuons promettre d'auoir défait, le Schisme & l'Heresie.

FIN.



Digitized by Google

## *Fautes suruenuës en l'Impression.*

PAGE 34. lisez d'Ethelothresquie: en la mesme, Thresquie. Pag. 58. ἰσάπλωτοι, pag. 72. ἱερεῖς. pag 74. corriger, reputer; en ostant de. pag. 90. *Presbyter.* pag. 93. *vtrique.* pag. 97. Religion. pag. 100. vne, celle, dont. p. 129. πρεσβύτερος. p. 144. *viro suo.* p. 148. Iesus-Christ. p. 152. seule sacrilege. p. 159. c'estoit. p. 168. *teneros.* p. 179. recueilliront. p. 188. Theologie. p. 195. partagé. p. 206. ἀμείψας. p. 219. δὲ διωκῶν. en la mesme ἴπασιν. en la mesme ποιῶν. p. 227. δὲ. p. 235. δὲ. p. 245. ὀρθοδοξίας. p. 248. traict. en la mesme *pectus.* p. 252. ἀληθινόν. en la mesme, homme. A la lettre X x x 263. au lieu de 245. p. 269. διαπημαίνουσαι. en la mesme, διαθῆκαι. p 279. qu'y. p. 280. ἰῶ p. 294. ὀρθοδόξου p. 299. à la marge tout au bas 27. p. 301. συνημμένου. p. 305. substance. p. 314. &, pour en. p. 317. est. p. 318. serieux. pag. 321. Rhinotmete. pag. 324. ie ne boiray. p. 325. *predicabitur.* pag. 330. descendu. p. 332. l'Arche. p. 342. ξενῶσι καὶ πτωχείοις. p. 345 ῥημάτων. p. 353. l'Eglise. p. 364. *Sacrilega.* p. 371. *celebrauerant.* p. 373. ἔμπροσ. p. 382. φευκτὰ. p. 396. διεδέξατο. p. 400. ἀναγνωσθῆναι. p. 401. & que luy a esté. en la mesme, εἰς. p. 405. ἱκετεύω en la mesme, ἰσχυμαῖ. en la mesme, ἐπιμελῶ. p. 408. ἐκκλησιαστικῶν. en la mesme, ἐκεῖνο. p. 409. ἀρχιερεῖς. p. 412. προσποιεῖ. p. 413. μακαριώτατον. en la mesme, ἀποστελῶναι. p. 428. *patrocinia.* p. 433. εἶναι. en la mesme, φιλοσπούδαστον. en la mesme ἀπεσπάσθησαν. p. 435. γυναικωνίτιδας. en la mesme, ὑπολείψει. p. 442. vieil. p. 473. ῥοῖσκον. p. 483. Galates. p. 495. n'ayent pas.

---

NOVS FRANÇOIS, Archeuesque de Roüen, Primat de Normandie, Consentons que HENRY ESTIENE, nostre Imprimeur, imprime vende & distribuë pendant neuf années, nostre present Liure, intitulé, *L'Oeuure de Pacification ou Catechisme des Controuerses en forme de decision*, sans qu'autres le puissent entreprendre pendant ledit temps, conformément & sur les peines portées par le Priuilege general à Nous accordé par sa Majesté pour l'Impression de toutes nos Oeuures, l'effect duquel Priuilege pour ce regard, nous auons cedé & transpor-

Digitized by Google

té audit Estiene, pour en ioüir suiuant la forme & teneur d'iceluy: En foy dequoy nous auons signé le present transport, & à iceluy fait apposer le cachet de nos Armes, & fait contresigner par nostre Secretaire, A Pontoise en nostre Hostel & Chasteau Archiepiscopal, le vingt-cinquiéme Septembre mil six cens trente-neuf. Signé, FRANÇOIS, Archeuesque de Roüen, Et plus bas, Par le commandement de Monseigneur, ESPRIT, Secretaire de mondit Seigneur.

Acheué d'Imprimer le 26. Septembre 1639.

Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

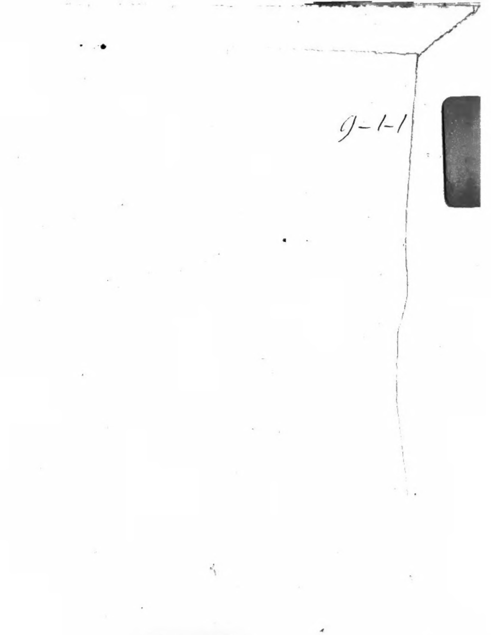

9-1-1

Digitized by Google